

Représentations linguistiques et plurilinguisme

Thèse présentée à la Faculté de Lettres
Institut des Sciences du Langage et de la Communication
Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès Sciences Humaines

Par

Cécile Petitjean

Acceptée sur proposition du jury :
Prof. Simona PEKAREK-DOEHLER, directrice de thèse
Prof. Alain GIACOMI, directeur de thèse
Prof. Georges LÜDI, rapporteur
Prof. Michel-Louis ROUQUETTE, rapporteur
Prof. Pascal SINGY, pré-rapporteur
Prof. Robert VION, rapporteur

Soutenue le 16 octobre 2009

Université de Neuchâtel

2009

**Faculté des lettres et
sciences humaines**

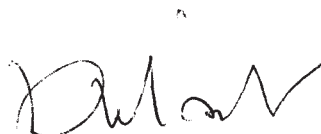
Le doyen

- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Simona Pekarek-Doehler, co-directrice de thèse, professeur ordinaire de linguistique appliquée à l'Université de Neuchâtel ; M. Alain Giacomi, co-directeur de thèse, professeur à l'Université de Provence ; M. Georges Lüdi, professeur à l'Université de Bâle ; M. Michel-Louis Rouquette, professeur à l'Université de Paris Descartes ; M. Robert Vion, professeur émérite à l'Université de Provence autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Cécile Petitjean, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 16 octobre 2009



Le doyen
Laurent Tissot

A Pompon...

Mes premiers mots iront à ma Directrice de recherche, Simona Pekarek-Doehler, et à mon Professeur et Directeur de recherche, Alain Giacomi.

Simona, je te remercie pour le regard toujours pertinent et novateur que tu as porté sur mon travail, pour la rigueur que tu lui as insufflé, pour la solidité théorique et méthodologique que tu as su faire germer. Je tiens également à te remercier pour ton précieux soutien et pour l'intérêt toujours renouvelé dont tu as fait preuve à l'égard de mes recherches. Et, enfin, un grand merci pour l'immense motivation que tu as su générer en me projetant dans un avenir riche d'apprentissages et d'enrichissements...

Alain, je te témoigne toute ma reconnaissance pour cette précieuse collaboration, dont la valeur n'a jamais diminué depuis mes toutes premières recherches en maîtrise. Je te remercie pour ton indéfectible soutien à mon égard, pour avoir toujours œuvré afin que je puisse mener mes recherches dans de bonnes conditions, pour ta disponibilité sans faille. Et, surtout, un grand merci pour la confiance que tu as toujours eu à mon égard...

Je souhaiterais remercier le laboratoire Parole et Langage, et tout particulièrement son directeur, Philippe Blache, pour m'avoir soutenu et m'avoir permis de travailler dans le cadre d'une structure particulièrement dévouée à la formation des jeunes chercheurs.

Je remercie également le Département de Linguistique et de Phonétique Générales pour m'avoir offert la chance de découvrir un pan indissociable de la recherche, à savoir l'enseignement et la transmission des savoirs.

Je tiens à remercier M. Georges Lüdi, M. Michel-Louis Rouquette et M. Robert Vion d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse, et d'enrichir celle-ci de leur savoir et de leur expérience scientifiques. Merci également à M. Pascal Singy, dont les travaux ont en grande partie inspiré mes recherches, pour avoir accepté d'évaluer ma démarche et d'enrichir ce faisant mes réflexions.

Je remercie chaleureusement mes collègues doctorants, grâce auxquels ce travail de recherche s'est enrichi d'une saveur amicale toute particulière sans laquelle il n'aurait pas aujourd'hui la même valeur à mes yeux. Donc mille mercis à Pauline, Célinou, Stéphane, Jean-Philippe, Céline, Francesco, Amandine, Vincent, Léo, Manu, Haydee, Anne, et tous les autres...

Je remercie l'ensemble de ma famille, et tout particulièrement ma mère, qui a toujours été présente, à tous les niveaux, dans les bons comme dans les mauvais moments... Et, également, un merci tout particulier à Renaud, sans l'aide et l'affection duquel ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont eu la gentillesse de participer à mes enquêtes. Leur curiosité et leur disponibilité demeurent à la base de ce travail de recherche, et, sans eux, rien n'aurait été possible.

Représentations linguistiques et plurilinguisme

La notion de *représentation linguistique* (RL) constitue aujourd'hui un enjeu théorique majeur en sociolinguistique. En effet, si l'on s'est prioritairement intéressé, dans ce domaine, à la dimension variationnelle des productions langagières, on a également pu constater que l'analyse des dynamiques linguistiques ne pouvait reposer sur la seule prise en compte des pratiques : les savoirs sociaux partagés dont les locuteurs disposent quant à leur langue jouent également un rôle déterminant dans la manière dont un groupe parvient à gérer l'hétérogénéité de son espace linguistique. L'objectif de ce travail est donc dans un premier temps de proposer une approche spécifiquement sociolinguistique des RL, et ce aux niveaux théorique et méthodologique : qu'est-ce qu'une RL, comment l'observer et la décrire ? En s'intéressant aux représentations du plurilinguisme de deux communautés périphériques francophones, nous verrons s'il existe des variations aux niveaux de la forme et/ou du contenu représentationnels, et, si oui, s'il est possible de dévoiler les contraintes sociales sous-jacentes à ces variations. Nous nous centrerons plus spécifiquement sur le versant institutionnel de la gestion de l'espace linguistique, à savoir le type de politique linguistique : peut-il influencer les RL de la communauté au sein de laquelle il est défini ? Inversement, est-ce que les RL peuvent avoir un effet sur l'efficacité d'une politique linguistique ? Si l'étude qui est présentée ici constitue une recherche fondamentale sur le fonctionnement des RL, elle dispose donc également d'une dimension appliquée, en cela qu'elle est susceptible d'engendrer des résultats pouvant éclairer les choix décisionnels réalisés dans le cadre d'une politique publique des langues.

Mots clefs : sociolinguistique, représentation linguistique, plurilinguisme, politique linguistique, analyse de discours.

Language Representations and Multilingualism

To date, the notion of *Language Representation* (LR) represents a major theoretical challenge for sociolinguistics. Though the prime focus in the domain has been on the variational dimension of language productions, it has also been observed that the analysis of language dynamics can not be limited to the study of language practice: the shared social knowledge that speakers have about their mother tongue is essential for the way a given social group deals with the heterogeneous nature of its language environment. The work undertaken in this realm proposes to specifically approach LR from a sociolinguistic point of view, both on theoretical and methodological grounds: what is LR? How can it be observed and described? Based on a study of the representation of multilingualism in two peripheral French-speaking communities, we will investigate the representational variations in form and content as well as the constraints which underlie these variations. We will more specifically focus on the institutional side of the management of a language environment, in terms of type of language policy: can a given type of policy affect a community's LR? Conversely, can the efficiency of a given language policy be affected by LR? While this study aspires to be part of fundamental research into the functioning of language representations, it also has an applied side, in that it generates results which may contribute to shed some light on the decisional choices made in the context of public language policies.

Keywords: sociolinguistics, language representation, multilingualism, language policy, discourse analysis.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	8
I. Objectifs de la recherche.....	9
II. Annonce du plan.....	12
LA NOTION DE REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE : VERS UNE DÉFINITION.....	14
I. La représentation linguistique : problèmes de délimitation.....	14
1. Une notion transdisciplinaire.....	14
2. Une démarche interdisciplinaire.....	16
II. La notion de représentation dans le domaine de la psychologie sociale.....	18
1. Origine et objets de la psychologie sociale.....	18
2. La notion de représentation sociale.....	19
3. Dynamique des représentations sociales : émergence et transformation.....	21
3.1 Émergence et évolution des représentations sociales.....	22
3.1.1 Émergence des représentations sociales.....	22
3.1.2 Structure des représentations sociales.....	23
3.1.3 Transformation des représentations sociales.....	25
3.1.3.1 <i>Stabilité et instabilité du double système représentationnel</i>	25
3.1.3.2 <i>Facteurs de stabilité</i>	26
3.1.3.3 <i>Facteurs d'évolution</i>	28
3.1.3.4 <i>La temporalité des représentations sociales</i>	30
3. Rôle des processus de communication.....	31
4. Représentation et pratique sociales.....	32
III. Représentation sociale et représentation linguistique.....	35
1. État des lieux des recherches relatives à la notion de représentation linguistique.....	36
2. Problèmes de définition.....	41
2.1 Nature de la relation entre représentation sociale et représentation linguistique.....	41
2.2 Représentation linguistique et interaction.....	44
3. Éclaircissements sémantiques.....	49
3.1 Préjugés, stéréotypes et représentations.....	49
3.2 Croyance, idéologie et représentation.....	52
3.2.1 Croyance et représentation.....	52
3.2.2 Idéologie et représentation.....	54
3.3 Imaginaire linguistique et représentation.....	56
3.4 Attitude et représentation.....	60
3.5 Activité métalinguistique, activité épilinguistique et représentation.....	63
3.6 Synthèse.....	66
4. Définition.....	67
5. Représentation linguistique et norme.....	68

IV. Représentation linguistique, pouvoir et enjeux politiques	74
1. Nature de la relation entre langue et pouvoir.....	77
1.1 Dimensions identitaire et affective de la langue.....	78
1.2 Dimension économique de la langue.....	80
1.3 Langue et visibilité internationale.....	83
2. Langue et politique.....	85
2.1 La langue, instrument politique.....	85
2.2 La langue, objet politique.....	88
2.2.1 Origine et définition du concept de politique linguistique.....	88
2.2.1.1 <i>Constitution de la notion</i>	88
2.2.1.2 <i>Définition</i>	90
2.2.2 Politique et représentation linguistiques.....	95
2.2.2.1 <i>Norme et représentation</i>	96
2.2.2.2 <i>Norme et représentation : fonctions sociales respectives</i>	100
V. Conclusion.....	101
L'ENQUÊTE.....	106
I. Présentation de la méthodologie d'observation.....	106
1. Les méthodes d'enquête : approche interdisciplinaire.....	106
1.1 Les méthodes d'enquête en psychologie sociale.....	106
1.2 Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique.....	108
1.3 Les méthodes d'enquête en sociolinguistique.....	109
2. Choix du type d'enquête : l'entretien semi-directif.....	111
3. Limites de la méthode.....	114
3.1 Relativité de la pertinence des données.....	114
3.2 Caractéristiques et place de l'enquêtrice.....	115
II. Corpus.....	117
1. Définition du corpus.....	117
2. Choix des terrains d'enquête.....	118
2.1 Lausanne.....	119
2.1.1 Données géographiques et historiques.....	119
2.1.2 Données socio-économiques.....	121
2.1.3 Données sociolinguistiques.....	122
2.1.3.1 <i>La construction politique et linguistique de la Confédération helvétique</i>	122
2.1.3.2 <i>Spécificités de la politique linguistique helvétique</i>	125
2.1.3.3 <i>Spécificités du français de Suisse romande</i>	127
2.2 Marseille.....	129
2.2.1 Données géographiques et historiques.....	129
2.2.2 Données socio-économiques.....	131
2.2.3 Données sociolinguistiques.....	133
2.2.3.1 <i>La politique linguistique au niveau national</i>	135
2.2.3.2 <i>La politique linguistique au niveau local</i>	137
2.3 Pertinence de la comparaison entre les deux terrains d'enquête.....	139
3. Choix des variables.....	141
4. Échantillonnage.....	144

III. Étapes de l'enquête de terrain.....	146
1. La phase de pré-enquête.....	146
1.1 Élaboration du premier questionnaire.....	146
1.2 Résultats de la phase de pré-enquête.....	147
2. L'enquête.....	152
2.1 Lausanne.....	152
2.2 Marseille.....	153
ANALYSE DES DONNÉES.....	154
Partie I – le rôle des activités discursives dans la co-construction des RL.....	155
Remarques liminaires : segmentation des extraits et prise en compte du contexte.....	155
I. Stratégies discursives et co-construction des RL.....	157
1. Le discours rapporté.....	157
2. Les commentaires métalinguistiques.....	171
2.1 Les différents niveaux d'analyse.....	172
2.1.1 Références au lexique.....	173
2.1.2 Les autres niveaux d'analyse.....	180
2.2 Commentaires sur les pratiques : les "accents".....	181
2.2.1 Activité métalinguistique et autocatégorisation.....	182
2.2.2 Activité métalinguistique et autocatégorisation par référence à une hétérocatégorisation.....	184
2.2.3 Activité métalinguistique et hétérocatégorisation.....	186
2.3 Activités métalinguistiques et évaluations normatives.....	188
3. Activités de catégorisation.....	196
3.1 Rôle du lexique dans les processus de catégorisation.....	197
3.2 Le rôle de l'activité de dénomination dans les processus de catégorisation.....	206
3.3 Le rôle des opérations adversatives dans les processus de catégorisation.....	209
3.4 Le rôle des références expérientielles dans les processus de catégorisation.....	210
4. Activités de dénomination.....	212
4.1 Les différents types d'activités dénominatives.....	213
4.1.1 L'activité de dénomination définitoire.....	213
4.1.2 L'activité de dénomination réévaluative.....	216
4.2 Structuration de la dénomination.....	218
4.2.1 Dénomination progressive et structure réitérative.....	218
4.2.2 Dénomination non progressive et structure paradigmatique.....	222
5. L'activité de métaphorisation.....	223
5.1 Les constructions métaphoriques récurrentes.....	224
5.1.1 Métaphore et langue française.....	224
5.1.1.1 <i>La métaphore de la valeur</i>	224
5.1.1.2 <i>La métaphore liée au champ lexical de la guerre</i>	231
5.1.2 Métaphore et accents.....	232
5.1.2.1 <i>Chantant Versus pointu</i>	232
5.1.2.2 <i>Les métaphores liées au champ lexical de la perception</i>	237
5.1.3 Une métaphore qui transcende l'opposition local-supra-local : la métaphore biologique.....	241
5.2 Les constructions métaphoriques innovantes.....	245
6. Contrastivité.....	246
6.1 La mise en contraste diachronique.....	247

6.2 La mise en contraste diatopique.....	251
6.3 La mise en contraste diastratique.....	252
7. L'activité de référenciation expérientielle.....	255
7.1 L'argument légitimant.....	256
7.2 L'argument méta-discursif.....	260
7.3 L'argument de dédouanement.....	263
7.4 L'argument de concession.....	264
7.5 Le leurre argumentatif.....	268
II. Activités énonciatives et co-construction des RL.....	270
1. Le rôle de la modulation discursive dans la co-construction des RL.....	270
1.1 Les manifestations linguistiques dans l'activité de modulation discursive	271
1.1.1 Les modalisateurs.....	271
1.1.1.1 Les modalisateurs adverbiaux.....	272
1.1.1.2 Les constructions présentatives.....	278
1.1.1.3 Les commentaires méta-énonciatifs.....	281
1.1.2 Les modalités.....	286
1.1.3 Le jeu des pronoms clitiques.....	293
1.2 Alternances entre phase de modulation et phase de tension discursives.....	299
2. Le rôle de la polyphonie énonciative dans la co-construction des RL.....	305
2.1 Les marques linguistiques de la présence du locuteur : le rôle des déictiques.....	306
2.2 Dialogisme.....	309
2.2.1 Procédés dialogiques explicites.....	309
2.2.1.1 Convocation des médias.....	309
2.2.1.2 Convocation de la doxa.....	313
2.2.2 Procédés dialogiques implicites.....	317
2.3 Les procédés humoristiques.....	321
2.3.1 Ambivalence forme/sens.....	322
2.3.2 La dérision.....	323
2.3.3 Le cynisme.....	327
III. Activités de réponse et co-construction des RL : des traits typiques de l'entretien.....	328
1. Les réponses mimiques.....	329
1.1 Construction de l'argumentation.....	329
1.2 Construction d'un stéréotype.....	331
2. Réponses mono-itématiques.....	334
2.1 Les réponses mono-itématiques sans développement.....	335
2.2 Les réponses mono-itématiques avec développement.....	336
2.2.1 Reformulation de l'item unique.....	336
2.2.2 Complexification de l'item unique.....	338
IV. Synthèse.....	342
Partie II – Processus discursifs et contenus des RL.....	343
I. Les thèmes représentationnels.....	343
1. Marseille.....	344
1.1 La question des langues au niveau local.....	344
1.2 La question des langues au niveau supra-local.....	345
1.3 La question des langues au niveau extra-local.....	346
2. Lausanne.....	347

2.1 La question des langues au niveau local.....	347
2.2 La question des langues au niveau supra-local.....	348
2.3 La question des langues au niveau extra-local.....	349
II. Les matrices discursives.....	350
III. Les contenus représentationnels.....	353
1. Marseille	354
1.1 La question des langues au niveau local.....	354
1.1.1 L'accent marseillais.....	354
1.1.1.1 <i>Reconnaissance de l'accent</i>	354
1.1.1.2 <i>Hypercorrection</i>	355
1.1.1.3 <i>Description</i>	356
1.1.2 La langue provençale.....	357
1.1.2.1 <i>Dénomination et évaluation</i>	357
1.1.2.2 <i>Pratique</i>	359
1.1.2.3 <i>Gestion</i>	359
1.1.3 Synthèse.....	361
1.2 La question des langues au niveau supra-local.....	362
1.2.1 Évolution du français.....	362
1.2.2 Prescription.....	363
1.2.2.1 <i>Orthographe</i>	363
1.2.2.2 <i>Norme~variations</i>	365
1.2.3 Synthèse.....	367
1.3 La question des langues au niveau extra-local.....	369
1.3.1 Les pratiques extra-locales.....	369
1.3.2 Perception des langues étrangères au niveau local.....	371
2. Lausanne.....	373
2.1 La question des langues au niveau local.....	373
2.1.1 L'accent.....	373
2.1.2 Le patois vaudois	376
2.1.2.1 <i>Dénomination et évaluation</i>	376
2.1.2.2 <i>Pratique</i>	378
2.1.2.3 <i>Gestion</i>	378
2.1.3 Synthèse.....	380
2.2 La question des langues au niveau supra-local.....	381
2.2.1 Évolution du français.....	381
2.2.2 Prescription.....	383
2.2.2.1 <i>L'orthographe</i>	383
2.2.2.2 <i>Norme~variations</i>	385
2.2.3 Synthèse.....	388
2.3 La question des langues au niveau extra-local.....	389
2.3.1 Pratiques extra-locales.....	389
2.3.2 Perception des langues étrangères au niveau local.....	392
2.3.3 Relations entre communautés linguistiques.....	393
2.3.4 Synthèse.....	394
Partie III – Les variations représentationnelles dans les groupes marseillais et lausannois. ..	396
I. Thématique 1 : la question des langues au niveau local.....	397
1. L'accent.....	397
2. La langue locale.....	399

II. Apports de la recherche.....	453
III. Originalité par rapport aux précédentes études portant sur la question des RL.....	458
IV. Limites de la recherche et perspectives	460
BIBLIOGRAPHIE.....	462
ANNEXE A1 – CORPUS MARSEILLAIS	483
ANNEXE A2 – CORPUS LAUSANNOIS.....	483
ANNEXE B.....	483

INTRODUCTION

La langue est un phénomène mouvant et protéiforme. Toutefois, si l'on s'intéresse à la langue d'un point de vue scientifique, il existe différentes manières d'aborder cette réalité. On peut considérer que la complexité de ce phénomène nécessite qu'on y porte un regard fondé sur l'abstraction et la catégorisation, pouvant dépasser, en l'organisant, la multiplicité et la variabilité de la description linguistique. On peut également inverser le paradigme en considérant que la compréhension du phénomène *langue* est indissociable de la prise en compte de cette hétérogénéité qui lui est intrinsèque. En d'autres termes, on peut analyser la langue en décidant de partir de la mise à jour de ses régularités ou de la prise en compte de ses irrégularités, et nous considérons que ces deux approches sont indissociables l'une de l'autre, sachant que l'observation d'un changement ou d'une variante linguistiques repose nécessairement sur l'identification, parallèlement ou en amont, de ce qui change ou varie.

Si l'on choisit de se pencher sur la langue en la considérant, non pas comme une langue réifiée, mais comme un ensemble de pratiques actualisées par des instances spécifiques, et si donc on se pose la question de savoir comment fonctionne la langue en termes de variations et non de catégories abstraites, on se retrouve rapidement confronté à un problème résidant dans le fait que ces variations ne reposent pas uniquement sur des usages, mais sur une reconstruction sociale permanente de ceux-ci. En effet, lorsque l'on se place du côté de la sociolinguistique, on se rend compte assez rapidement que les liens qui s'établissent entre des langues et des groupes sociaux ne se construisent pas seulement à partir des usages linguistiques, mais également par l'entremise d'un *méta-regard* qui est posé sur ces pratiques. Et, en effet, si l'on considère le fait que la langue est un objet social, ce qui représente le postulat de l'approche sociolinguistique, on doit forcément prendre en compte le fait que, comme tout objet social, la langue constitue une composante d'un espace social construit, reconstruit et perpétuellement négocié par les acteurs sociaux. En d'autres termes, l'espace social repose sur l'identification d'objets le composant, disposant d'une certaine saillance qui résulte des besoins relatifs à un fonctionnement efficient de la communauté, et donc sur une démarche de catégorisation de l'environnement dont celle-ci fait l'expérience. Mais, pour pouvoir organiser de cette façon-là les différents phénomènes qui découlent précisément du fait qu'un ensemble d'acteurs évoluent dans une architecture communautaire, il faut bien que les participants à cette entité développent une distanciation par rapport aux pratiques en tant que telles, leur permettant de pouvoir donner une certaine cohérence à ces usages diversifiés. Si donc la langue est bel et bien un objet social, elle ne peut se limiter à des pratiques : elle est également composée de points de vue *en plongée* permettant justement aux pratiquants de reconnaître des actions comme étant des pratiques.

Par ailleurs, la langue apparaît comme un objet social disposant d'une omniprésence telle au

niveau des actes que sont amenés à faire quotidiennement les acteurs sociaux qu'elle ne peut qu'être la cible de l'établissement d'un lien particulier entre les membres d'une communauté et ce qu'ils s'accordent à penser qu'elle est. La langue n'est pas que la mise en relation de deux ou plus de deux individus, elle est en tant que phénomène intrinsèquement social l'instance qui permet à ces individus, d'une part, de se reconnaître comme agissant au sein d'une même réalité, et, d'autre part, de déterminer quelles sont leur modalité d'action dans cette réalité partagée. C'est donc en grande partie la langue, et la façon dont ceux qui la font exister se la représentent, qui déterminent les frontières constitutives d'un ensemble d'interrelations entre des entités formant ce faisant une communauté.

Ainsi, si l'objectif réside dans le souci de mieux comprendre comment fonctionne la langue en tant que phénomène social identifié à partir d'un maelström d'actualisations linguistiques, on ne peut faire l'impasse sur l'autre facette des pratiques linguistiques, à savoir les représentations portant précisément sur ces pratiques.

Si les motivations d'une étude portant sur les représentations linguistiques (désormais RL) apparaissent, dans une perspective sociolinguistique, comme relativement limpides, la notion en elle-même est bien plus difficile à circonscrire. Malgré le succès que peut avoir cette notion dans la littérature sociolinguistique, elle ne cesse de poser des problèmes, aussi bien sur les plans théorique que méthodologique. En premier lieu, nous ne disposons pas à l'heure actuelle d'une définition suffisamment précise de ce qu'est une RL. Le fait d'employer les termes d'*images*, d'*imaginaires* ou encore d'*attitudes* linguistiques ne facilite en rien la délimitation sémantique de cette notion. Or, déterminer précisément ce à quoi peut renvoyer une RL est une démarche indispensable si l'on veut pouvoir observer ce phénomène et l'intégrer aux modèles descriptifs et explicatifs en sociolinguistique. C'est la crédibilité des études se rapportant à la notion de RL qui est ici en jeu. En outre, l'un des problèmes suscités par cette notion réside dans le fait qu'elle ne renvoie pas à des données matérielles : une représentation s'apparente à une entité impalpable, volatile, et la définition d'une méthodologie d'observation s'en trouve d'autant plus complexifiée.

I. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Nous venons d'explicitier les motivations d'une telle recherche sur un plan théorique général. Mais il apparaît également que ce qui nous semble être une nécessité scientifique est également engendré par le sentiment d'être freiné dans les descriptions sociolinguistiques que nous avons pu faire, aussi bien sur le plan analytique que méthodologique, par cette absence de repères solides quant à la notion de RL. En effet, que l'on s'intéresse aux variations des pratiques dans une communauté donnée, ou bien encore à la façon dont les acteurs décident de gérer cette variabilité, sur un plan institutionnel ou

communautaire, une insatisfaction surgit qui découle de l'absence de matériels scientifiques permettant de rendre compte d'une réalité princeps dans la logique de ces différents phénomènes, à savoir que l'hétérogénéité des pratiques, et la gestion de celle-ci par les locuteurs, reposent sur des connaissances qui semblent être partagées par les membres d'un même groupe. Notre principal objectif est donc ici de pallier cette faiblesse de la description sociolinguistique, en proposant des outils pouvant éclairer ces phénomènes de mises en surplomb des acteurs par rapport à leurs usages et à leur(s) langue(s). Nous cherchons également à mieux comprendre de quelle(s) façon(s) les RL participent à l'élaboration d'une réalité qui est partagée par des locuteurs, et conséquemment à la définition de groupes d'appartenance, qui parviennent à exister malgré l'extrême diversité des instances les composant. L'étude des RL est donc pour nous une manière de tenter d'approcher la façon dont une communauté linguistique parvient à organiser la multiplicité des faits, à lui donner une cohérence, à l'intégrer à une réalité qui, sans cela, exploserait sous les coups de l'instabilité des actualisations linguistiques. Il s'agit donc d'affûter le regard scientifique que l'on peut porter sur la manière dont un groupe linguistique se reconnaît en tant que tel, se distingue ce faisant des groupes exogènes, et parvient à gérer ces jeux de similitudes et de différences entre l'*Ego* et l'*Alter* sociaux et linguistiques.

Pour ce faire, nous avons défini les objectifs suivants :

- (i) apporter une définition précise de la notion de RL, en proposant un état des lieux des approches proposées en sociolinguistique, et en menant une réflexion concernant les moyens nous permettant de pallier le flou théorique entourant cette notion dans notre domaine de recherche ;
- (ii) définir une méthodologie pertinente de recueil de données rendant possible l'observation et l'analyse des RL, et ce en proposant une approche méthodologique et analytique reposant sur les apports de notre recherche théorique découlant de (i) ;
- (iii) appliquer les résultats obtenus à une situation sociolinguistique précise, à savoir l'observation des représentations du plurilinguisme dans deux communautés périphériques de l'espace francophone. Il s'agit ici de se demander comment les membres de deux communautés participant à la même supra-communauté construisent des représentations de leurs environnements linguistiques, qui sont tous deux empreints d'une grande diversité linguistique. Nous tenterons donc de répondre aux questions suivantes : comment les acteurs membres d'un groupe parviennent-ils à élaborer le sentiment d'appartenance à une même instance sociale ? De quelle(s) manière(s) ces mêmes acteurs parviennent-ils à intégrer la variabilité et la diversité de leur environnement au sein d'une réalité sociale partagée puisque

chapeautant la reconnaissance de l'appartenance à un même groupe ? Quels sont les phénomènes linguistiques auxquels ces acteurs donnent une place privilégiée dans cette construction d'une réalité sociale et linguistique partagée, et, en conséquence, quels sont les outils qu'ils choisissent d'employer préférentiellement pour définir une frontière entre le familier et l'inconnu ?

(iv) nous nous intéresserons également aux relations pouvant s'établir entre les RL comme instruments de la construction sociale et les autres instances participant à ce processus. Nous observerons pour ce faire deux communautés qui se rejoignent sur un double critère (appartenance à l'espace francophone et situation de plurilinguisme) et se différencient au niveau, d'une part, de leur filiation géopolitique, et, d'autre part, de leur gestion politique de l'environnement linguistique : Marseille, en France, et Lausanne, en Suisse. En effet, nous partons ici de l'idée qu'il est pertinent de prendre en considération deux dimensions de la régulation sociale : une régulation *down top* (par les acteurs participant à la communauté) et une régulation *top down* (par des acteurs représentants de cette même communauté). Pour déterminer s'il existe une interrelation entre les RL et les politiques ayant trait à la gestion des langues, et de quelle nature peut être ce lien, nous avons donc choisi des terrains d'enquête présentant des environnements similaires sur certains points, mais disposant de politiques linguistiques fort différentes. La gestion politique de l'espace linguistique est ainsi caractérisée en France par une nette tendance au monolinguisme, tandis qu'au sein de la Confédération helvétique domine une préférence pour la préservation du plurilinguisme. Il s'agit donc d'observer s'il existe des variations quant aux RL mises en circulation par les informateurs marseillais et lausannois, et, si oui, de déterminer quelles peuvent être les logiques sociales suscitant ces phénomènes variationnels.

Si notre recherche repose ainsi sur une observation comparative entre les villes de Marseille et de Lausanne, c'est parce que :

(1) premièrement, nous estimons que les RL constituent des entités sociales qui construisent et révèlent l'identité d'un groupe, qui elle-même se définit dans un rapport contrastif avec l'Autre, ou encore avec ce qui est catégorisé comme *différent*. Il nous semble donc pertinent et cohérent d'observer les processus représentationnels dans un cadre mettant en relation deux sous-composantes d'une même communauté ;

(2) secondement, il nous semble important de ne pas considérer l'observation des RL

indépendamment des contextes sociaux au sein desquels celles-ci trouvent une fonction spécifique. C'est précisément pour cette raison que nous tenterons de mieux comprendre le lien pouvant s'établir entre la dimension socio-représentationnelle et la dimension politique de la gestion des relations sociales ;

- (3) troisièmement, nous pensons que les mécanismes d'élaboration et de gestion de la toile relationnelle constitutive d'une communauté sont partie liée à des processus de contrôle et de hiérarchisation sociales générés par une forme de pouvoir symbolique qui trouve une expression particulièrement opérante dans la langue. Nous tenterons donc de voir, d'une part, quels peuvent être les rapports de force symboliques s'établissant entre les différents instruments sociaux dont une communauté dispose (en l'occurrence, ici, les processus représentationnels et politiques), et, d'autre part, de quelles manières ces différentes ressources sociales sont employées par les groupes observés pour se positionner dans l'architecture communautaire au sein de laquelle ils se définissent en se distinguant des autres groupes.

II. ANNONCE DU PLAN

Notre travail débutera en premier lieu par une étude portant exclusivement sur les éclaircissements que l'on pourrait apporter à notre objet de recherche, et nous proposerons dans ce cadre une approche interdisciplinaire nous permettant de prendre en compte les sources conceptuelles de notre questionnement actuel. Notre démarche théorique comprendra ainsi un exposé des problèmes de définition rencontrés (Partie *Approche théorique*, chapitre I), puis nous exposerons les résultats de notre cheminement transdisciplinaire (chapitre II), avant de proposer une définition de la notion de RL en sociolinguistique, accompagnée d'éclaircissements sémantiques relatifs à l'emploi de termes connexes (chapitre III). Nous nous intéresserons ensuite aux liens existant entre la RL, la notion de pouvoir et les enjeux politiques sous-jacents (chapitre IV).

Nous présenterons ensuite l'approche méthodologique que nous avons définie (Partie *Enquête*, chapitre I), en décrivant les enquêtes de terrain que nous avons réalisées à Marseille et à Lausanne, et les corpus en résultant (chapitre II). Ce chapitre II sera aussi l'occasion de présenter précisément les caractéristiques démographiques, historiques, sociolinguistiques et politiques des terrains observés. Le chapitre III exposera, quant à lui, les différentes étapes de la réalisation de ces enquêtes, en décrivant notamment la phase de pré-enquête que nous avons pris soin de mener pour tester la pertinence de notre dispositif.

La troisième partie de notre travail correspondra à l'analyse des données, dont les modalités découleront des résultats obtenus lors des première et seconde parties. Suite à l'analyse complète des

deux corpus, nous présenterons ce que nos données donnent à voir quant aux ressources linguistiques dont disposent nos informateurs dans la construction des RL (Partie *Analyse*, chapitre I), pour ensuite nous intéresser plus spécifiquement aux contenus de ces représentations (chapitre II), pour enfin relever les éventuelles variations représentationnelles apparaissant entre nos deux terrains d'enquête (chapitre III).

Les résultats issus de ces différentes parties de notre travail seront enfin commentés et discutés, afin de déterminer si nos questionnements initiaux trouvent ou non des réponses pertinentes (Partie *Discussion*).

LA NOTION DE REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE : VERS UNE DÉFINITION

« Beaucoup de mots n'ont pas de sens précis. Fixés par des contextes, ils se laissent manier et interpréter aisément ; mais ils nous glissent des doigts dès qu'on veut les serrer de plus près. On trouve alors que leurs contours sont fluides, que leur constitution même n'a rien de stable ni d'uniforme » (Ullmann, 1969 : 132).

I. LA REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE : PROBLÈMES DE DÉLIMITATION

L'objectif de ce chapitre est de proposer une définition précise de ce à quoi renvoie la notion de représentation linguistique d'un point de vue sociolinguistique. Seule une délimitation précise des frontières définitoires de cette notion rendra possible une observation et une analyse pertinente de l'objet d'étude qui nous intéresse ici.

1. UNE NOTION TRANSDISCIPLINAIRE

La sociolinguistique, dont l'émergence et le développement sont récents (Bright, 1966), s'est prioritairement centrée sur les pratiques linguistiques des locuteurs, et les soubassements sociaux relatifs à la variété de ces mêmes productions linguistiques (Labov, 1972). Cependant, si la langue n'existe qu'au travers de la masse parlante, elle n'existe pas uniquement qu'au travers de l'usage qui est en fait, mais également par l'entremise de l'ensemble des connaissances épilinguistiques réunies par la communauté linguistique : la langue est un objet par rapport auquel les locuteurs se positionnent, établissant ainsi une relation donnée engendrant l'élaboration, par les sujets parlants, d'une certaine *image* de la langue, langue première et/ou langue(s) des groupes exogènes. La représentation linguistique amène ainsi les locuteurs à élaborer une construction particulière de leur environnement linguistique. Reste que le terme d'*image* n'est que peu satisfaisant, parce que trop flou : se pose dès lors la question de la définition de cette notion de *représentation linguistique*.

Cette interrogation définitoire pourrait paraître superflue, au vu du succès de cette notion dans la littérature sociolinguistique. En effet, si les pratiques linguistiques en tant que telles constituent l'objet prioritairement décrit et analysé par les sociolinguistes (Labov, 1966 ; Fischer, 1966), la relation s'établissant entre les locuteurs et leurs usages linguistiques représente également une problématique inhérente à ce domaine de recherche. La manière dont les locuteurs pensent leurs pratiques linguistiques émerge progressivement, et de façon indirecte, dans des travaux ne portant pas spécifiquement sur cette question, mais plus généralement sur la stratification sociale des pratiques

linguistiques (Trudgill, 1974). Durant les années 1980, le concept de *représentation linguistique* est identifié avec plus de précision (Gueunier, 1978 ; Milroy, 1980 ; Tabouret-Keller, 1981), avant de bénéficier, à partir des années 1990, d'une dénomination et d'une approche spécifique (Boyer et Peytard, 1990 ; Gadet, 1996 ; Py, 2000). Cependant, si la notion de représentation linguistique traverse en filigrane la littérature sociolinguistique (Houdebine, 1982 ; Calvet, 1998), sa dénomination ne signifie pas qu'elle bénéficie *ipso facto* d'une définition claire et précise. La notion de représentation apparaît fréquemment dans le champ de la sociolinguistique (Calvet, 1993 ; Blanchet, 2002), sans pour autant que cette notion relève d'une approche spécifique : « *certaines auteurs restent ainsi méfiants à l'égard de la notion de représentation, trop usitée, invoquée de manière différente à l'intérieur des champs disciplinaires voisins mais décalés, qui brouillent la transparence définitoire attachée à la notion* » (Moore, 2004a : 9). Il semblerait que ce concept renvoie davantage à un acquis, utilisable et non réellement discutable, plutôt qu'à un enjeu descriptif et méthodologique. Ce constat apparaît d'autant plus clairement à la lumière de la difficulté qui existe à appréhender une telle notion : une représentation linguistique, contrairement aux pratiques, n'est pas accessible de façon directe et immédiate. Ainsi, cette notion semble revêtir un caractère d'*évidence*, et jouit d'une approche mouvante qui fait d'elle un objet multiforme. Elle souffre conséquemment d'un manque de transparence définitoire, qui engendre une définition se limitant à des termes généralisants, tels que *image*, *conception* de la langue, *rapport* des locuteurs à leur langue, lorsqu'elle n'est pas restreinte à une équivalence synonymique, de par l'usage multiple de termes tels que *attitude*, *idéologie*, *croyance*, *stéréotype*, *préjugé* ou *imaginaire*. La notion de représentation linguistique se situe donc au centre d'un double mouvement contradictoire : restriction définitoire de par l'emploi de termes généralisants, eux-mêmes non définis, et explosion définitoire de par la cascade lexicale créant une famille synonymique composite. Il importe donc, pour pouvoir employer rationnellement le concept de représentation linguistique, d'établir une définition complète et limitative, et ce afin de cerner avec précision notre objet d'étude et de consolider les recherches s'y rapportant.

Cette opacité définitoire entourant la notion de représentation linguistique découle de la difficulté même de cerner une telle réalité, qui demeure impalpable, immatérielle, ainsi que de l'origine même du concept de représentation. En effet, la notion de représentation, si elle apparaît aujourd'hui dans le domaine de la sociolinguistique (de la même façon que les concepts d'*idéologie*, de *croyance* ou de *stéréotype*, utilisés de façon connexe), ne constitue pas une donnée établie par des linguistes. Sa genèse se situe du côté de la psychologie sociale, domaine au sein duquel s'est concrétisée une théorisation de cette notion (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989 ; Abric, 1994). La nécessité de faire appel à la conceptualisation initiale de la notion de représentation survient alors rapidement : éclairer ce qu'est la notion de représentation linguistique, dans le domaine précisément de la sociolinguistique, nécessite en quelque sorte un *retour aux sources*, qui permette, en premier lieu, de mieux comprendre

ce que signifie précisément le terme utilisé (la *représentation*) et, en second lieu, d'éclairer quelles sont les spécificités du concept au sein du domaine de spécialité (la *représentation linguistique*). En d'autres termes, l'emploi du terme de *représentation* ne peut être considéré comme une utilisation anodine d'un lexème, en cela que celui-ci est spécifique, du moins originellement, à un domaine de recherche, la psychologie sociale, qui n'est pas le nôtre.

2. UNE DÉMARCHE INTERDISCIPLINAIRE

Apparaît ici la problématique relative à notre positionnement en tant que sociolinguiste, et la difficulté de traiter de faits de langues au travers de l'usage de concepts non linguistiques. Il importe toutefois de préciser que la sociolinguistique demeure elle-même, de par son origine, intrinsèquement pluridisciplinaire. Elle naît d'une convergence de regards différents centrés sur un même objet : son émergence résulte ainsi de la rencontre, à la fin du XIX^{ème} siècle, entre un sociologue, Emile Durkheim, et un linguiste, Antoine Meillet. De la même façon, la psychologie sociale apparaît elle aussi comme une discipline intrinsèquement pluridisciplinaire : si elle ne constitue ni une spécialité de la psychologie, ni une spécialité de la sociologie, elle tente cependant d'établir une interconnexion entre les objets de recherche de ces deux disciplines.

Sociolinguistique et *psychologie sociale* peuvent être aujourd'hui définies comme des sciences *sociocompatibles* (Gajo, 2000) : au-delà de leur caractère transdisciplinaire, leur compatibilité découle de la nécessité, instituée pour chacune d'elles, de considérer la structuration sociale comme un objet indispensable à la description et à la compréhension des phénomènes étudiés. Il s'agit, dans les deux cas, d'envisager de quelle manière peut être établie une connexion entre l'individuel et le collectif, le sujet et le social. Psychologie sociale et sociolinguistique apparaissent donc comme des sciences qui ont pour point commun la notion d'*interaction*. Dans les deux cas, on assiste à un rejet de la présupposition d'un *individu isolé et abstrait*, avec, d'une part, la remise en cause d'un sujet simultanément *singulier* et *universel*, conception classique du sujet que l'on rencontre aussi bien chez Durkheim (1937) que chez Saussure (1916) et Chomsky (*notion de locuteur-auditeur idéal*, 1970). D'autre part, on assiste à la réévaluation d'un sujet présenté comme une substance singulière, acteur de constructions subjectives particulières et spécifiques, conception que l'on rencontre chez Myers et Myers (1984). Pour la psychologie sociale, la réalité n'est pas composée de la juxtaposition de sphères individuelles, mais résulte de co-constructions intersubjectives. Dans la perspective sociolinguistique, les pratiques linguistiques, si elles sont engendrées par des actes de volonté individuelle, sont déterminées par des contraintes sociales et par les composants d'une interaction dans un contexte donné.

Au niveau des *méthodes* apparaissent cependant de nettes différences entre ces deux disciplines

avec, face à la domination du *quantitatif* chez les psychologues sociaux (Abrie, 1994), une nette préférence accordée aux *méthodologies qualitatives d'analyse discursive* chez les sociolinguistes. Si cette différence de méthodologie s'explique par la différence quant aux objets analysés, précisons toutefois que ces approches méthodologiques ne sont pas exclusives : on peut par exemple rencontrer des analyses quantitatives en sociolinguistique (Labov, 1972 ; Castelloti et De Robillard, 2001), qualitatives en psychologie sociale (Jodelet, 1989).

On peut d'ores et déjà présenter des exemples de transdisciplinarité entre ces disciplines, qui s'avèrent être elles-mêmes pluridisciplinaires. Les psychologues sociaux affirment le besoin du recours à des savoirs élaborés en linguistique (Moscovici, 1970 : 62-64). Le même auteur (1994 : 32) dénonce à ce sujet certaines lacunes résultant de la spécialisation disciplinaire : « *pour des raisons diverses qui tiennent en grande partie des orientations dominantes en psychologie sociale, nous avons tendance à mettre en veilleuse une des références essentielles de la théorie des représentations sociales. Nous voulons parler de leur référence à la communication, au langage, bref à l'aspect discursif des savoirs élaborés en commun* ». De façon identique, on peut constater la récupération d'acquis psychosociologiques chez certains sociolinguistes, à l'instar de Py (2004 : 242) : « *nous croyons avoir repéré certaines correspondances entre des aspects structuraux des représentations sociales, tels que les psychologues les décrivent couramment depuis quelques années, et certains fonctionnements discursifs que nous avons pu observer dans nos corpus* ».

Toutefois, malgré cette *sociocompatibilité*, la difficulté princeps à laquelle nous sommes confrontée demeure précisément l'emploi d'un concept extérieur à notre discipline de recherche. Il s'agit donc, dans un premier temps, de définir le caractère *pluri-*, *trans-* ou *interdisciplinaire* de notre orientation scientifique. La pluridisciplinarité s'apparente à un espace au sein duquel sont représentées plusieurs disciplines et s'actualisent des approches parallèles et des additions de contributions successives. L'interdisciplinarité suppose, quant à elle, un dialogue, un échange de connaissances, d'analyses, de méthodes, entre deux ou plus de deux disciplines. Il s'agit donc préférentiellement d'interactions entre plusieurs disciplines dans un objectif d'enrichissement mutuel. Enfin, la transdisciplinarité induit le parcours d'un savoir au travers de diverses sciences, et ce sans se soucier des frontières disciplinaires. La disciplinarité, dans sa limitation à une sphère de connaissances et à une perspective unique relative à un phénomène donné, peut devenir sclérosante : cette *limitation* disciplinaire peut alors être corrigée, rééquilibrée, par la *transgression* interdisciplinaire. Il s'agit donc de faire cohabiter le *principe de limitation*, qui se fonde sur la séparation des différents domaines de connaissance à partir du principe cartésien de la réduction du tout à ses parties, et le *principe de complexité*, consistant à tisser, tout en les distinguant, les différents objets et formes de savoir. Dans le cadre de nos recherches, nous tendons à prendre en compte les origines et le contenu d'une notion extradisciplinaire pour la spécifier et la distinguer dans notre discipline. Notre finalité est donc de

préciser le concept de représentation dans sa dimension linguistique, tout en élargissant le concept de représentation sociale par l'adjonction de traits supplémentaires, en étoffant le tissage des phénomènes recouverts par ce concept. Nous nous placerons donc dans une *perspective interdisciplinaire*, en cela que nous tentons de créer une interaction entre des disciplines à partir de phénomènes communs mais non identiques.

Conséquemment, afin de décrire au mieux la notion qui nous interroge, nous ne pourrons faire l'impasse sur la portée qu'a pu avoir celle-ci dans des disciplines connexes, en prenant garde de ne pas nous éloigner de la finalité requise : partir des données qui sont offertes par le domaine au sein duquel s'est élaborée la notion de représentation sociale, pour ensuite cerner les caractéristiques mêmes de ce concept dans sa dimension proprement sociolinguistique. L'objectif n'est donc pas ici de s'en tenir à une définition proprement sociologique de l'objet concerné, mais de consolider notre approche de linguiste par un souci d'interdisciplinarité, car la recherche sur les représentations « *se présente aujourd'hui de manière pluriforme et polyandre, puisqu'elle intéresse aussi bien les sociologues que les anthropologues, les linguistes que les psychologues sociaux* » (Moore, 2004a : 9). Matthey (1997) insiste d'ailleurs sur l'absence préjudiciable de dialogue entre les domaines de recherche s'intéressant aux représentations sociales et ceux travaillant sur les représentations linguistiques. En tentant de rapprocher ces deux points de vue, mais en prenant garde de ne pas les confondre, nous verrons s'il est alors possible de proposer une définition appropriée de ce concept.

II. LA NOTION DE REPRÉSENTATION DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

1. ORIGINE ET OBJETS DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

La psychosociologie ne s'établit que tardivement en tant que domaine de recherche à part entière. L'histoire de cette discipline, à la croisée de la psychologie et de la sociologie, la lie étroitement à la philosophie, la psychologie, la psychanalyse, l'anthropologie culturelle, ainsi qu'à la psychologie collective. L'apparition de la psychosociologie en tant que discipline instituée s'est vue retardée par des conflits entre écoles d'obédiences différentes, notamment entre Tarde et l'École de Durkheim (Apfelbaum, 1993). L'impact de la Première Guerre Mondiale a assuré le développement progressif de cette discipline, au nom de considérations humanitaires et pratiques, tandis qu'aux États-Unis, la visibilité croissante de la psychologie sociale découle en grande partie d'une demande sociale des entreprises industrielles. Selon Cordier (1999 : 430), « *il s'en est suivi un effort pour comprendre le phénomène de leadership, d'opinion publique, de rumeur, de propagande, de communication, de prise de décision, de relations entre races et de conflits de valeurs* ». La psychologie sociale est devenue le domaine se consacrant à « *celui des interactions et des relations dans toutes leurs acceptions : celle*

des facteurs sociaux et psychiques intervenant dans les conduites concrètes ; celle des personnes et des groupes dans leur environnement ; celle des échanges selon un système de rôle et signes » (Maisonneuve, 1993 : 124). Moscovici (1973 ; 1984) propose de distinguer la psychologie sociale de la psychologie, en insistant sur le fait que cette dernière sépare l'objet du sujet. Le regard psychosocial s'articule, selon lui, de façon ternaire : l'examen des faits se réalise par l'entremise d'une grille de lecture composée du sujet individuel, du sujet social et de l'objet. Cette répartition tripartite des enjeux psychosociaux renvoie au modèle de Doise (1982), ce dernier proposant quatre niveaux d'analyse de la réalité : le *niveau intra-individuel* (perception, évaluation, et comportement d'un individu face à son environnement social), le *niveau interindividuel et situationnel* (relations entre individus dans une situation donnée), le *niveau positionnel* (différence de positions sociales occupées par les acteurs dans le tissu des relations sociales propres à une société), et le *niveau idéologique* (système de représentations, de croyances, et de normes sociales). Se dessine ainsi un *continuum* entre ce qui fait l'individu et ce qui fait un groupement organisé d'individus, ces deux composantes s'interpénétrant l'une l'autre. Contrairement à la psychologie, qui tend à étudier exclusivement les organisations individuelles, et à la sociologie, qui privilégie l'étude des rapports entre individus ou groupes inscrits dans une dynamique propre à une société, la psychosociologie cherche à comprendre de quelle manière l'individuel s'insère et agit dans le social, et, réciproquement, de quelle façon le social structure l'individuel.

2. LA NOTION DE REPRÉSENTATION SOCIALE

La notion de représentation renvoie à un concept princeps en psychologie sociale, et, de manière générale, en sciences sociales, en cela qu'elle constitue un élément charnière entre le sujet et son groupe, ainsi qu'entre le groupe et son environnement. La théorie des représentations sociales n'existe cependant que depuis une quarantaine d'années : elle a été formulée pour la première fois par Moscovici en 1961. Ce modèle repose sur un continuum fondamental entre l'*individuel* et le *social*. L'environnement est meublé d'entités (objets, personnes, situations), revêtus d'un rôle plus ou moins important, qui jalonnent l'histoire personnelle des individus. Tout un chacun dispose à leur sujet d'un certain nombre d'informations, et construit des croyances s'y rapportant. Ces données, qu'elles soient objectives ou subjectives, appartiennent spécifiquement à une sphère individuelle. Reste que, parfois, ces sphères individuelles se rencontrent, se chevauchent, et aboutissent à un ensemble de connaissances spontanées communes : *« si nous évoquons ces objets [dont l'importance est partagée par un groupe d'individus] avec des personnes qui nous sont proches, on pourra se rendre compte que, dans la plupart des cas et jusqu'à un certain point, nos connaissances sont comparables »* (Moliner, 2001a : 7). Il existerait ainsi des espaces de significations communs, composés de

croyances, de certitudes, d'opinions, qui dépassent l'individualité pour accéder à la sphère sociale. La notion de représentation repose avant tout sur les relations s'établissant entre le pôle individuel et le pôle social : « *la représentation est alors sociale parce que son élaboration repose sur des processus d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun, propre à une collectivité, à un groupe social ou à une société tout entière* » (Moliner, 2001a : 8). La question n'est donc pas de déterminer si une représentation est individuelle ou collective, mais d'insister sur le fait qu'elle est les deux *simultanément* : « *[les] représentations sociales sont à la fois consensuelles et marquées par des différences individuelles* » (Abric, 1994a : 29). La théorie des représentations sociales restaure par ailleurs le lien unissant le *sujet* et l'*objet*, s'éloignant en cela des approches behavioristes : « *il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts* » (Moscovici, 1969 : 9). Lorsqu'un individu ou un groupe émettent une opinion – c'est-à-dire une *réponse* – quant à un objet ou une situation donnée – le *stimulus* donc –, cette opinion participe à la détermination de l'objet en tant que tel. Le stimulus est donc en grande partie déterminé par la réponse, et c'est précisément la relation existant entre le sujet et l'objet qui va concourir dans une certaine mesure à la constitution de l'objet : « *un objet n'existe pas en lui-même, il existe pour un individu ou un groupe et par rapport à eux. C'est donc la relation sujet-objet qui détermine l'objet lui-même* » (Abric, 1994a : 12). Une représentation *représente* ainsi toujours quelque chose pour quelqu'un : « *ce lien avec l'objet est une partie intrinsèque du lien social et il doit toujours être interprété dans ce cadre* » (Moscovici, 1986 : 71). Cette remise en cause de la séparation entre l'objet et le sujet engendre une infirmation de la notion de *réalité objective*, réalité qui serait déterminée par les éléments objectifs de la situation et de l'objet. La réalité, loin d'être objective, serait au contraire toujours *représentée*, c'est-à-dire résultante d'une appropriation et d'une reconstruction de celle-ci par le groupe : « *c'est cette réalité appropriée et restructurée qui constitue pour l'individu ou le groupe la réalité même* » (Abric, 1994a : 12-13). La représentation apparaît donc comme une interprétation fonctionnelle du monde physique et social : « *la représentation n'est [...] pas un simple reflet de la réalité, elle est une organisation signifiante* » (Abric, 1994a : 13). La représentation sociale, insérant l'individu dans un groupe et unissant le groupe et un objet social, apparaît ainsi comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1989a : 36). Ces savoirs partagés fonctionnent comme autant de systèmes d'interprétation de la réalité et induisent conséquemment des conduites particulières ou collectives, une gestion adaptée de l'environnement par l'individu ou le groupe concerné, et autorisent les interactions interindividuelles : « *la représentation sociale est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant*

d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (Fischer, 1987 : 118). Les représentations sociales s'apparentent ainsi à des « *guide[s] pour l'action* » (Abric, 1994a : 13), et permettent un pré-décodage de la situation à laquelle se trouve confronté un acteur, en orientant les pratiques des sujets et les relations sociales.

Suite à un certain nombre de recherches (Kaës, 1968 ; Herzlich, 1969 ; Robert et Faugeron, 1978 ; Doise, 1973) vont être élaborés des modèles théoriques dont la finalité est de rendre compte de la structure interne des représentations sociales : le modèle du *noyau*¹ (Abric, 1976), ainsi que le modèle des *principes organisateurs* (Doise, 1990). Ces modèles tendent à établir une description de la manière dont s'organisent les représentations sociales. Cependant, jusqu'alors, les représentations ne sont étudiées que dans leurs aspects statiques, et ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 que les chercheurs commencent à se pencher sur le caractère dynamique de celles-ci (Guimelli, 1988 ; Flament, 1989). Il ne s'agit donc plus de considérer la représentation comme un tout monolithique, mais de prendre en compte l'hétérogénéité intrinsèque de l'objet d'étude, les interactions ou les influences éventuelles émaillant les interrelations entre les différents noeuds d'un système représentationnel.

3. DYNAMIQUE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES : ÉMERGENCE ET TRANSFORMATION

« La plupart de nos représentations nous sont transmises en héritage, par le biais de l'éducation ou des institutions par exemple, ce qui implique que, dans une large mesure, nous ne faisons qu'apprendre la construction déjà réglée du monde qui nous entoure, les valeurs qui l'investissent, les catégories qui l'ordonnent et les principes mêmes de sa compréhension » (Rateau, 1999 : 164). Il semblerait donc que toute représentation est avant tout *sociale*, c'est-à-dire construite à partir des spécificités sociales propres à un individu et partagée par un ensemble d'individus. Cependant, on peut légitimement s'interroger sur le rôle actif dont dispose, ou non, l'individu dans la genèse et la pérennisation des représentations. En d'autres termes, si les représentations se caractérisent par leur *socialité*, disposent-elles également d'une dimension individuelle ? Par ailleurs, si les représentations constituent un héritage profitant à chaque nouveau membre de la communauté, cet héritage apparaît-il comme immuable, ou bénéficie-t-il d'une dynamique résultant de la capacité des individus à réévaluer cet ensemble de connaissances prédéterminées ? Le degré d'immutabilité et de dynamisme des représentations est en relation directe avec leur dimension sociale et/ou individuelle : si les représentations sont évolutives, il s'agit d'identifier quelles sont les instances décisionnelles à l'œuvre.

1 A ce sujet, cf. II., 3., 3.1., 3.1.2.

3.1 Émergence et évolution des représentations sociales

3.1.1 Émergence des représentations sociales

Dans le domaine de la psychologie sociale, les représentations apparaissent comme un ensemble d'informations, d'opinions, et de croyances se rapportant à un objet social. La question est dès lors de comprendre comment peuvent s'élaborer ces « *univers d'opinions* » (Moscovici, 1961). Elejabarrieta (1996) a mis en place une théorie tentant d'apporter des réponses à cette interrogation : le premier moment dans la construction d'une représentation correspondrait, selon cet auteur, à l'apparition d'un *objet* inconnu au sein de l'environnement social d'un groupe d'individus donné. Cet objet, de par l'intérêt qu'il peut susciter, deviendrait alors prégnant, prégnance qui engendrerait une *communication collective* s'y rapportant au cours de laquelle auraient lieu l'élaboration et l'échange des connaissances communes relatives à l'objet donné. La création de représentations sociales aurait donc, dans le cadre de ce modèle, une origine interactionnelle permettant de réduire un déficit de savoir : « *nous avons tous besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations* » (Jodelet, 1989a : 31).

Il importe également de prendre en considération le caractère majoritairement inconscient de la représentation : les individus composant le groupe savent disposer de connaissances quant à leur environnement, sans pour autant maîtriser la dimension représentationnelle de ces savoirs partagés. Une représentation renvoie à un ensemble de connaissances partagées qui sont assimilées, par le groupe concerné, à la vérité, et qui sont donc censées se plaquer directement à la réalité de la population : « *les représentations n'expriment donc pas tant la réalité matérielle ou sociale que la vision mentale d'un individu ou d'un groupe, et, en ce sens, elles représentent bien une réalité* » (Zheng, Desjeux et Boisard, 2003 : 11). Si cette population parvient à identifier une représentation comme telle, elle ne peut plus placer celle-ci dans le champs du réel et de l'objectif, mais dans celui de l'interprétation, ce qui l'amènera à relativiser cette image du réel, et à limiter l'utilité sociale d'une démarche telle de partage des savoirs. Cela ne signifie pas qu'il puisse exister une image du réel indépendante des représentations sociales : bien au contraire, l'une étant le pendant de l'autre, l'invalidation éventuelle du processus représentationnel – de par sa reconnaissance en tant que tel chez les individus l'actualisant – entraînerait inévitablement une invalidation de l'image du réel telle qu'elle peut être élaborée au travers de ce même processus².

Par ailleurs, l'élaboration de représentations sociales semble émerger de la mise en œuvre de

2 Les stratégies de propagande demeurent une exception à cet état de faits : il s'agit dès lors d'effectuer délibérément un travail sur ces représentations sociales, et ce afin de les exploiter ou de les combattre dans une démarche de prise de pouvoir sur une population donnée.

dispositifs de catégorisation résultant de processus socio-cognitifs (Deschamps et Beauvois, 1996 ; de La Haye, 1998). Ces processus socio-cognitifs sont des processus de connaissance qui sont doublement caractérisés : ce sont, d'une part, des processus cognitifs amenant au traitement d'une information sociale, et, d'autre part, des processus au travers desquels l'activité cognitive se voit actualisée, encouragée ou réfrénée par des variables sociales (Beauvois, Joule et Monteil, 1989). Socialement investis et socialement déterminés, ces processus débouchent donc sur le partage de savoirs communs, cette communion étant renforcée par des processus connexes d'*ancrage* et d'*objectivation* (Moscovici, 1961 ; Herzlich, 1973 ; Jodelet, 1984). Le processus d'ancrage correspond à la façon dont une représentation pénètre et s'accroche à la société : l'une de ses formes d'apparition renvoie à l'idée selon laquelle les informations relatives à une représentation sociale donnée sont traitées à partir d'espaces de connaissances préétablis. Il s'agit donc de faciliter l'appréhension d'une représentation à partir de cadres de référence maîtrisés, le choix d'un cadre parmi d'autres devant être corrélé avec les objectifs visés par le groupe et sa volonté de justifier ses prises de position. L'objectivation, quant à elle, correspond au mécanisme permettant de rendre concret un élément abstrait et impalpable. Cette opération rend possible l'ancrage, dans la réalité des individus, de connaissances relatives à l'objet représenté, catégorisées jusqu'alors dans l'immatérialité de l'espace intellectuel³.

3.1.2 Structure des représentations sociales

Les représentations sociales sont composées d'éléments⁴ cognitifs interreliés, renvoyant dans leur ensemble à un fait social, en cela que les diverses relations s'établissant entre les composants de la représentation se trouvent attestées au sein d'un groupe donné. On peut cependant s'interroger sur la nature de l'organisation réunissant ces différents éléments socio-cognitifs dans le cadre d'une même entité sociale. Abric (1976) est l'un des premiers à avoir postulé une hypothèse relative à la compréhension du fonctionnement de la représentation sociale, bien que l'idée de *système représentationnel* ait été antérieurement entérinée, et ce à la suite des recherches réalisées par Moscovici (1961). Selon Abric (1994a : 19), l'organisation interne d'une représentation sociale repose sur « l'hypothèse dite du noyau central qui peut être formulée en ces termes : l'organisation d'une représentation présente une modalité particulière, spécifique : non seulement les éléments de la représentation sont hiérarchisés mais par ailleurs toute représentation est organisée autour d'un noyau central, constitué d'un ou de quelques éléments qui donnent à la représentation sa

3 Moliner (2001b : 20) distingue ainsi la « connaissance conceptuelle » de la « connaissance objectivée ».

4 Un *élément*, dans cette perspective, « désigne une entité cognitive, usuellement repérée par un mot ou une expression verbale. Il résume une idée, une pensée ou une opinion qui peut être exprimée de façon diverse par les individus. Par exemple, tuerie ou cruauté sont des éléments de la représentation des détracteurs de la corrida » (Pétard, 1999 : 172).

signification »⁵. Les éléments constitutifs d'une représentation sociale ne se placent donc pas tous à un niveau égal dans l'organisation interne de la représentation, mais présentent au contraire une hiérarchisation et se définissent sur la base de l'établissement de relations mutuelles et réciproques, et ce autour d'un élément central, constituant le nœud de la représentation autour duquel vont se structurer ces éléments périphériques. La nature de ces relations – *paradigmatique* (relations entre les éléments périphériques) et *syntagmatique* (relations des éléments périphériques avec l'élément central) – définit la signification de chacun d'eux. Suite aux travaux réalisés par Moscovici (1961), Abric (1976, 1987) va dépasser la conception du noyau central reposant sur sa seule fonction génétique : « nous pensons pour notre part que le noyau central est l'élément essentiel de toute représentation constituée et qu'il peut, d'une certaine manière, dépasser le simple cadre de l'objet de la représentation pour trouver directement son origine dans des valeurs qui le dépassent, et qui ne nécessitent ni aspects figuratifs, ni schématisation, ni même concrétisation » (Abric, 1994a : 21). Le noyau apparaît donc comme l'élément fondamental de toute représentation sociale : il détermine le contenu et la structure de celle-ci. Cet élément dispose ainsi de deux fonctions princeps : une fonction *génératrice* et une fonction *organisatrice*. La première d'entre elles est celle grâce à laquelle il permet la génération ou la transformation de la signification des éléments non centraux de la représentation. Par l'intermédiaire des liens qui s'établissent entre éléments non centraux et noyau se créent le sens et la valeur propres à chacun des éléments périphériques. D'autre part, le noyau représentationnel revêt une fonction *organisatrice* : les connexions reliant les différentes composantes de la représentation sont précisément déterminées par le noyau central. Le noyau unifie et apporte de la cohérence à l'ensemble composé des différentes unités constituant structurellement une représentation. Par ailleurs, le noyau dispose d'une propriété fort intéressante relativement à la question de la mutabilité représentationnelle : « il constitue l'élément le plus stable de la représentation, celui qui en assure la pérennité dans des contextes mouvants et évolutifs » (Abric, 1994a : 22). En tant qu'élément de résistance au changement, toute modification du noyau engendrant une refonte complète de la représentation, le noyau devient par la même la composante rendant possible l'identification d'une représentation.

Une représentation s'articule donc autour d'un noyau organisateur, et réclame par conséquent l'existence d'éléments périphériques régis par ce dernier. Ces composants constituent la partie la plus directement accessible de la représentation, « *la plus vivante et la plus concrète* » (Abric, 1994a : 25). Les éléments périphériques n'entretiennent pas de relation symétrique avec le noyau central : ils sont chacun sujets d'un positionnement hiérarchique vis-à-vis de l'élément régisseur. Bien que le noyau de la représentation équivale à la composante principale de la représentation, les éléments régis par ce

5 L'idée même de noyau n'est pas nouvelle : elle est dans un premier temps présente dans des travaux de psychologie sociale ne portant pas directement sur la notion de représentation sociale (Heider, 1927 ; Asch, 1946).

noyau n'en conservent pas moins un rôle essentiel. Ils sont l'élément charnière entre la représentation en tant que telle et la situation au sein de laquelle celle-ci émerge et fonctionne. Par ailleurs, les éléments périphériques sont *plurifonctionnels*. En premier lieu, ils contextualisent la représentation, la situent dans le concret, par l'entremise de termes directement compréhensibles et transmissibles. Ils revêtent par ailleurs une fonction de régulation, en cela qu'ils demeurent plus souples que les éléments composant le noyau, et permettent ainsi une adaptation de la représentation aux évolutions du contexte au sein duquel cette dernière est actualisée. Enfin, les éléments périphériques assurent en quelque sorte la défense de la représentation contre des informations extérieures qui pourraient fragiliser l'immutabilité du noyau, fragilisation qui pourrait engendrer une transformation du cœur représentationnel et un bouleversement de la représentation. Flament (1987) compare ainsi les éléments périphériques à des *pare-chocs* de la représentation.

3.1.3 Transformation des représentations sociales

3.1.3.1 Stabilité et instabilité du double système représentationnel

La question relative à la transformation des représentations sociales sous-tend la problématique concernant les caractères d'immutabilité ou de mutabilité de celles-ci. En effet, si les représentations sociales constituent des guides pour l'action, des grilles de lecture de la situation, ou encore des cadre de référence au sein desquels les individus peuvent gérer et justifier leurs conduites, il semble nécessaire, afin de répondre positivement à ces différentes fonctionnalités, de postuler une certaine stabilité des représentations sociales. Toutefois, si l'on considère que les représentations équivalent à des pré-décodages de l'environnement au sein duquel se situent les acteurs sociaux, il importe d'envisager les changements potentiels pouvant entraîner des modifications de ce même environnement. Nous sommes donc confrontée à une double contrainte : besoin de stabilité et nécessité de mutabilité. L'hypothèse du noyau central (Abric, 1976) offre une possibilité de dépassement de ce paradoxe liminaire. En effet, les systèmes central et périphérique vont chacun prendre en charge les dimensions conservatrice et réformatrice de la représentation. Parce qu'il est relativement indépendant du contexte au sein duquel l'individu va actualiser une représentation donnée, « [le noyau central] *joue un rôle essentiel dans la stabilité et la cohérence de la représentation, il en assure la pérennité, le maintien dans le temps, il s'inscrit dans la durée et l'on comprend dès lors qu'il évolue – sauf circonstances exceptionnelles – de façon très lente* » (Abric, 1994a : 28). Le système périphérique, quant à lui, permet d'intégrer les modulations individuelles de la représentation, telles qu'elles sont engendrées par le vécu et les expériences personnelles de chacun des acteurs, et ce tout en préservant les éléments fondateurs de la représentation. Selon Abri (1994a :

28), « [le système périphérique] dont la détermination est plus individualisée et contextualisée, [est] beaucoup plus associé aux caractéristiques individuelles et au contexte immédiat et contingent dans lequel sont baignés les individus. Ce système périphérique permet une adaptation, une différenciation en fonction du vécu, une intégration des expériences quotidiennes [...]. Beaucoup plus souple que le système central, il le protège en quelque sorte en lui permettant d'intégrer des informations, voire des pratiques différenciées ». La représentation sociale en tant qu'entité doublement systématisée peut conséquemment être doublement qualifiée : elle est simultanément *stable* et *évolutive*.

3.1.3.2 Facteurs de stabilité

Le système central engendre la signification de la représentation, tend à régulariser les éventuelles variations relevant des contextes situationnels immédiats : il est le lieu du consensus. Cette régulation des tensions entre le collectif – co-construction et co-interprétation de la réalité sociale – et l'individuel – influence de la situation immédiate, du vécu et des expériences personnels sur la structure de la représentation – ne peut se réaliser sans une certaine rigidité, rigidité assurant *in fine* la réassurance des individus quant à leurs relations à leur environnement physique et social. Les représentations n'existent que *dans* et *pour* la masse sociale, toute déviation individuelle provoquant une réaction de la part du reste du groupe : « *un individu qui serait en désaccord avec ce consensus se trouverait donc en désaccord avec l'évidence sociale définie par la représentation. On peut alors supposer qu'il serait rapidement soumis aux pressions conformistes de son groupe social* » (Moliner, 2001 : 33-34). Le noyau central cristallise ainsi le caractère conventionnel de toute représentation sociale, et requiert donc, en tant que gardien de la légitimité de la représentation dans la gestion de la dynamique des interactions sociales, une certaine immutabilité. Les fonctions mêmes que remplissent les structures représentationnelles participent à l'élucidation de leur caractère statique. Les représentations sociales s'assimilent à des dispositifs collectifs de compréhension et d'interprétation de l'environnement social : il s'agit de muer l'inconnu en familier, et ce en remplissant « *les cases vides d'un savoir par les cases pleines d'un autre savoir* » (Moscovici, 1961 : 54). Les représentations sociales, en tant que savoirs pratiques de sens commun, tendent à définir un cadre de référence qui puisse être compris et intégré par les acteurs sociaux, et conséquemment compatible avec les valeurs suscitant l'adhésion de l'ensemble des membres du groupe. Les représentations sociales expriment en cela les attentes et les craintes d'un groupe à l'égard de l'apparition d'un objet nouveau au sein de leur environnement, et de la gestion nécessaire de ce dernier (Tafani, 1997). En outre, elles permettent de gérer au mieux les relations intergroupales, et d'asseoir solidement les identités de chacun de ces groupes. Les représentations participent ainsi des phénomènes de *comparaison sociale* (Doise, 1973a). Enfin, les représentations sociales facilitent l'évaluation de l'environnement et la définition des

conduites les plus adéquates faces aux différentes situations rencontrées : « *la représentation intervient directement dans la finalité de la situation, déterminant ainsi a priori le type de relations pertinentes pour le sujet mais aussi éventuellement, dans des situations où une tâche est à effectuer, le type de démarche cognitive qui va être adopté* » (Abric, 1994a : 17). Ainsi, les représentations se situent au cœur de l'interaction sociale : entre individus, entre groupes, entre ceux-là et l'environnement. L'évolution d'une représentation sociale peut donc avoir une portée considérable sur les interrelations qui structurent l'espace social, ce qui explique la force d'inertie qui lui est sous-jacente. Enfin, les représentations revêtent également une fonction de justification : elles rendent possible *a posteriori* la justification des comportements et des positionnements des acteurs sociaux à l'égard des autres membres du groupe ou à l'égard de ceux d'un autre groupe. Elles jouent donc un rôle non négligeable dans la régulation des relations intergroupes : « *la représentation a pour fonction de pérenniser et de justifier la différenciation sociale, elle peut [...] viser la discrimination ou le maintien d'une distance sociale entre les groupes concernés* » (Abric, 1994a : 18). Au vu de l'importance de ces représentations dans la gestion quotidienne de l'espace social, les groupes tendent à mettre en place des stratégies leur permettant de les défendre contre la venue d'une information nouvelle pouvant éventuellement venir infirmer les principaux savoirs constitutifs de la représentation (son noyau) : la réfutation et la rationalisation correspondent aux deux principales stratégies de défense mises en place par les groupes. Le processus de rationalisation peut concerner deux éléments perturbateurs. Il peut s'attaquer à l'information ou l'événement sources de contradiction : les individus vont alors minimiser la portée de cet élément, ou modifier la signification de celui-ci, en le réinterprétant de façon à ce qu'il s'intègre au sein de la structure représentationnelle (Festinger, Riecken et Scharter, 1956). La rationalisation peut également porter sur la contradiction en tant que telle : la finalité du processus est alors de dépasser cette contradiction en élaborant des arguments la rendant acceptable dans le cadre représentationnel. Flament (1989) parle à ce sujet de *schème étrange* de raisonnement⁶. La réfutation tend, quant à elle, à nier toute existence réelle à l'élément fragilisant la stabilité de la structure représentationnelle. Moliner (1988) parle à ce sujet de *changement de grille de lecture* : « *face à une contradiction venant, dans une situation donnée, remettre en cause une représentation, les individus vont considérer que la situation à laquelle ils sont confrontés ne relève pas de la représentation sociale* » (Moliner, 2001b : 37). La contradiction est ainsi résolue, puisque l'un des termes de la contradiction – la représentation menacée – n'est plus présent. Pour ce faire, les acteurs vont sélectionner un autre système de prédécodage de la réalité sociale.

Pourtant, l'environnement social dispose d'un caractère de mutabilité, qui induit par la même une évolution nécessaire des représentations s'y rapportant. La stabilité d'une représentation est ainsi

6 Il s'agit d'une construction cognitive reposant sur quatre cognitions élémentaires : le rappel du contenu représentationnel, l'explicitation de l'information nouvelle, la reconnaissance de la contradiction entre les deux premières périodes, et, enfin, la proposition d'un argument taisant le conflit entre les éléments légitimes et les composants perturbateurs.

vérifiable, mais seulement sur une durée historique limitée : « *les représentations d'objet telles que le Travail, le Couple, l'Entreprise ne sont probablement pas très différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient il y a 3 ou 5 ans, mais il est certain qu'elles ont profondément évolué par rapport à ce qu'elles étaient en 1950. Le temps du psychosociologue n'est pas celui de l'historien* » (Moliner, 2001b : 38).

3.1.3.3 Facteurs d'évolution

L'environnement physique, les technologies, les sphères économique et politique, les sociétés en général, évoluent. Partant de ce constant, et sachant que les représentations constituent des grilles de lecture de l'environnement physique et social des acteurs, les systèmes représentationnels se doivent de suivre les évolutions des objets sociaux, et ce afin de conserver leur légitimité et leur fonctionnalité. Les crises sociales, les révolutions politiques, engendrent certainement des bouleversements profonds et brutaux dans l'organisation sociétale, et conséquemment dans les modalités d'interprétation de celle-ci, mais ces ruptures sociales sont historiquement marquées et plutôt rares. Sauf cas exceptionnels, la dynamique des représentations sociales repose sur le rythme des évolutions de la société, se caractérisant par la même par des réajustement lents et progressifs. Dans une perspective structuraliste, on considérera qu'une représentation est transformée dès lors que son noyau est lui-même modifié. Si les changements se limitent aux éléments périphériques, il ne s'agit pas là d'une modification de la représentation, mais d'un ajustement de celle-ci à des circonstances nouvelles. Il peut arriver que l'émergence d'une information nouvelle relative à un objet social ne soit pas en contradiction avec la représentation de ce même objet. Une représentation peut donc se retrouver enrichie par l'adjonction d'un nouvel élément renforçant sa structure et sa signification antérieures. Par ailleurs, une modification de l'environnement peut ne pas concerner l'ensemble des membres du groupe, ou les toucher de manière différenciée : « *c'est ce type de raisons qui peuvent expliquer la relative lenteur de l'évolution d'une représentation sociale. Il existe, sans doute, une période de temps incompressible nécessaire pour que la plupart des membres d'un groupe soient affectés par le changement dans des proportions comparables* » (Moliner, 2001b : 40). Toutefois, au-delà de la lenteur inhérente à la dynamique des représentations sociales, on peut avancer l'idée selon laquelle l'un des processus de transformation des représentations peut être généré par des pratiques sociales plus ou moins innovantes : « *que se passe-t-il lorsque les acteurs sociaux sont engagés dans des pratiques qui vont à l'encontre de celles que leur dicterait leur système de normes et de valeurs, ou qui sont en contradiction avec leurs pratiques antérieures ?* » (Abric, 1994 : 234). Cette question doit être traitée en tenant compte de ce que Flament (1994) nomme la *réversibilité de la situation* : les individus peuvent estimer qu'une situation est réversible lorsqu'un retour aux pratiques anciennes est envisageable, et irréversible lorsque cette réappropriation est jugée impossible. La nature de la relation

entre pratique et représentation sera fort différente en fonction du type de situation à laquelle sont confrontés les acteurs. Dans le cas où la situation est réversible, les pratiques discordantes étant perçues comme provisoires, seuls les éléments périphériques seront concernés et assumeront les modifications engendrées par les pratiques nouvelles. Le principe sous-jacent à la dynamique représentationnelle réside ici dans la notion de *circonstance* (Flament, 1994), notion qui permet à chaque individu de raisonner ainsi : « *de par les circonstances, je fais quelque chose d'inhabituel, mais j'ai de bonnes raisons pour cela* » (Flament, 2001 : 49). Il y a donc bien ici transformation de la représentation par la pratique, mais cette transformation ne touchera pas les principes organisateurs de la représentation. La transformation est alors *progressive*, mais non essentielle (Abric, 1994). Lorsque la situation est irréversible – le retour aux pratiques anciennes est estimé impossible – la transformation de la représentation va s'actualiser de manière différenciée. Se produira une transformation *résistante* (Abric, 1994) dès lors que les pratiques, bien que contredisant la structure représentationnelle, permettront l'activation des processus de défense (rationalisation et réfutation). La multiplication des schèmes étranges de raisonnement entraînera *in fine* la transformation du noyau central, et donc de la représentation toute entière. Selon Flament (2001 : 50), « *la transformation est résistante lorsque les pratiques nouvelles contredisent le noyau tandis que divers mécanismes de défense permettent encore aux individus de maintenir la représentation en l'état. On s'attend toutefois à ce que ces mécanismes de défense ne résistent pas à la répétition des pratiques contradictoires* ». Ce type de transformation apparaît ainsi comme une étape dans un processus amenant à la réalisation d'une transformation *brutale* de la représentation. En effet, selon Abric (1994 : 236), « *[il y a] transformation brutale [...] lorsque les nouvelles pratiques mettent en cause directement la signification centrale de la représentation sans recours possibles aux mécanismes défensifs [rationalisation et réfutation]* ». L'importance de ces pratiques entraîne dès lors un éclatement du noyau central, et, conséquemment, une refonte complète de la représentation. Selon Flament (1987), les constituants de l'ancien noyau participeraient à l'émergence de la nouvelle représentation, et à l'événement d'un nouveau consensus. Flament et Rouquette (2003 : 42) précisent toutefois que « *le fait que cette catégorie de transformation soit désignée comme "brutale" ne doit pas conduire à penser que le changement de RS [représentation sociale] a lieu du jour au lendemain ; il peut s'agir d'une durée de quelques années, ce qui est toujours plus brutal, dans la vie des sociétés, que la lente mutation générationnelle* ».

On retrouve donc ici la prégnance du double système sous-jacent à toute représentation, double système dont les spécificités permettent de dépasser des caractéristiques essentielles de la représentation qui pourraient, sans lui, sembler foncièrement contradictoires : « *[les représentations sociales] sont à la fois stables et mouvantes, rigides et souples* » (Abric, 1994a : 29).

3.1.3.4 La temporalité des représentations sociales

On a pu décrire précédemment l'état d'une représentation sur le plan *synchronique*⁷. Toutefois, la dimension historique des représentations appelle également la prise en compte d'une perspective *diachronique* de l'étude des représentations : « *comme toute production humaine, les représentations ont une histoire* » (Moliner, 2001c : 245). Cette constatation, qui pourrait revêtir un caractère d'évidence, n'en engendre pas moins des conséquences théoriques non négligeables. En effet, même s'« *il n'y a pas de représentations sans objets* » (Jodelet, 1989 : 37), certains savoirs naïfs relatifs à un objet ayant eu une importance sociale prégnante peuvent perdurer, et ce même si l'objet social représenté ne dispose plus de la même visibilité sociale⁸ : « *il peut arriver alors que l'on rencontre des représentations d'objets n'ayant plus valeur d'objets sociaux, ou présentant des enjeux faibles* » (Moliner, 2001c : 245). Par ailleurs, la dimension diachronique des représentations sociales leur confère une fonction primordiale dans la gestion de la dynamique sociale qui est celle d'être, en quelque sorte, la mémoire collective du groupe. En effet, sachant que les représentations disposent d'une certaine force d'inertie⁹, on peut supposer que les évolutions touchant l'environnement social des acteurs se produisent parfois plus rapidement que celles des représentations sociales s'y rapportant. Dans ce cas, la représentation apporte des renseignements quant au passé du groupe, et ce même si ce passé demeure relativement récent. La temporalité des représentations peut cependant fournir également des témoignages quant au futur du groupe : sachant que les représentations rendent compte des peurs et des attentes d'un groupe quant à un objet social (Tafani, 1997), et que les acteurs peuvent parfois agir directement sur la réalité conformément à leurs représentations, les savoirs naïfs collectifs peuvent éventuellement fournir des données concernant le devenir du présent tel qu'un groupe en fait l'expérience à un moment donné de son histoire : « *certaines évolutions des représentations traduiraient [...], dans la société, le désir de façonner de nouveaux objets* » (Moliner, 2001c : 247). On peut ainsi isoler trois moments importants dans l'histoire d'une représentation (Moliner, 2001c). La phase d'émergence correspond à la période se situant entre l'apparition d'un nouvel objet social, source de questionnements au sein du groupe, et la constitution de connaissances stabilisées et partagées relativement à ce même objet. La phase de stabilité de la représentation concerne une période durant laquelle les savoirs naïfs deviennent consensuels (stabilité du noyau central), et remplissent les fonctions qui leur sont dévolues au sein du groupe concerné. Enfin, la dernière période de l'histoire d'une représentation – la phase de transformation – est celle durant laquelle la représentation n'est plus opérationnelle, le passage de connaissances anciennes, plutôt insatisfaisantes, à des connaissances nouvelles se réalisant de manière plus ou moins progressive. Ces

7 Cf. II., 3., 3.1., 3.1.2.

8 Voir à ce sujet les études relatives à la notion de *Groupe Idéal* : Flament, 1982 ; Moliner, 1988.

9 Cf. II., 3., 3.1., 3.1.3., 3.1.3.2.

différentes phases sont par ailleurs régulées par le passé représentationnel du groupe et les attentes de ce dernier quant à son futur : « *la représentation est à la fois un produit du devenir et un produit en devenir ; le changement n'est pas pour elle un accident, il appartient à son essence* » (Rouquette, 1994 : 179).

3. RÔLE DES PROCESSUS DE COMMUNICATION

Si une représentation est par définition un espace de savoirs communs relatif à un objet donné, tous les objets présents dans un environnement donné ne sont pas systématiquement *représentés* : « *tout objet n'est pas forcément objet de représentation* » (Abric, 1994a : 24). Les processus de communication vont avoir à ce sujet une importance non négligeable. En effet, l'un des critères permettant de spécifier un objet de représentation sociale réside dans sa « *saillance socio-cognitive* » (Flament, Rouquette, 2003 : 32). Pour qu'un objet puisse être saillant, celui-ci doit revêtir, au sein du groupe, une fonction de concept : en tant qu'abstraction, il renvoie à une classe générique¹⁰, et rassemble en cela une série d'objets particuliers. Ces objets particuliers représentent autant d'illustrations, ou de spécifications, de ce concept. L'importance de cet objet de représentation va être intimement liée à la place qu'il peut occuper au sein de la communication collective : « *d'où, à propos de cet objet, des interactions relativement nombreuses et prolongées entre les individus, des prises de position publiques et réitérées, l'apparition ou la confirmation de phénomènes de "guides d'opinion", le développement et la diffusion d'argumentaire, etc.* » (Flament, Rouquette, 2003 : 33). La communication – en tant qu'ensemble d'actions au travers desquelles les acteurs agissent ensemble sur la réalité, et d'actions par lesquelles les acteurs agissent mutuellement les uns sur les autres – participent au processus représentationnel à plusieurs niveaux : l'interaction communicationnelle joue un rôle dans le partage et l'ancrage des représentations sociales, et, en amont, constitue le lieu au sein duquel va émerger la saillance d'un objet l'amenant à bénéficier d'une représentation collective.

Enfin, si les représentations sociales sont inséparables des processus de communication constituant l'essence des relations intrasociales, elles apparaissent également fréquemment au travers d'une confrontation entre soi et l'autre. Zheng, Desjeux et Boisard (2003) ont étudié les représentations des Chinois vis-à-vis des Européens, et ce par l'entremise des produits de consommation venus d'Europe occidentale et commercialisés sur le marché asiatique. Lorsqu'un informateur chinois affirme : « *j'ai l'impression que les anglais sont conservateurs [...] ils donnent l'impression de ne pas vouloir vous parler. Les Français sont plus ouverts. Les Allemands sont stricts et plus difficiles d'accès* » (9), faut-il interpréter ces dires comme l'expression d'une réalité relative à des comportements avérés dans la vie quotidienne, ou plutôt comme l'expression de valeurs propres à

10 Il n'existe pas de représentation sociale du *savon*, mais une représentation sociale de l'*hygiène*.

l'émetteur renseignant davantage sur l'individu émettant ce message que sur la population visée par ce même message ? Il semblerait que de telles représentations se révèlent plus informatives quant à l'individu à la source de la représentation, et ce en raison du mécanisme de projection qui consiste à prêter à des populations exogènes certaines valeurs ou opinions qui apparaissent, avant toute chose, comme importantes aux yeux de la population endogène, et ce que ce soit en termes péjoratifs ou mélioratifs. Selon les auteurs, les représentations exprimées par l'informateur précédemment cité « *expriment les cadres de pensée et les valeurs implicites des Chinois tout en nous disant bien ce que pensent les Chinois des Européens* » (9). Une représentation sociale apparaît ainsi comme une connaissance *a priori* permettant d'interpréter l'environnement social d'un groupe, ainsi que l'organisation interne de celui-ci, tout en offrant la possibilité à cette population de donner un sens à la culture de l'autre.

4. REPRÉSENTATION ET PRATIQUE SOCIALES

Si les représentations sociales, d'un point de vue psychosocial, apparaissent comme un espace de savoirs, objectivés ou non, partagé par des individus membres d'un même groupe, on ne peut les évaluer indépendamment des pratiques sociales : « *une représentation ne peut se concevoir sans référence aux pratiques qui lui sont liées – qui parfois sont la seule manifestation de certains de ses aspects qui en sont parties constituantes* » (Flament, 2001 : 44). Les pratiques sociales se définissent comme « *des systèmes d'action socialement structurés et institués en relation avec des rôles* » (Jodelet et Moscovici, 1990, 287). Il s'agit donc de systèmes de comportements (usages, coutumes, façons d'agir) qui sont socialement reconnus et respectés. La notion de *pratique* se différencie de celle de *conduite* en cela que la seconde, si elle peut être définie comme une matrice de comportements régis par leurs similitudes fonctionnelles, ne relève pas forcément d'une dimension sociale. La nature des relations unissant représentations et pratiques est source d'une forte polémique (Abrieu, 1994). Il s'agit de déterminer laquelle d'entre elles détermine l'autre. Un positionnement radical voudrait que l'on affirme que ce sont exclusivement les pratiques sociales qui définissent les représentations : à l'instar de Beauvois et Joule (1981), est proposée l'idée selon laquelle les pratiques, loin d'être déterminées par des représentations, sont induites par l'environnement social et le cadre institutionnel, c'est-à-dire par un contexte de pouvoir auquel les individus sont confrontés. Les pratiques tendent à modeler par la suite la nature et la forme des représentations sociales. Cependant, cette conception des pratiques comme sources des représentations n'intègre pas un certain nombre de facteurs, lesquels, tels que les facteurs culturels, peuvent jouer un rôle dans la constitution des représentations sociales. Par *facteurs culturels*, on peut entendre l'histoire du groupe, sa mémoire collective, ou encore les schèmes culturels d'interprétation. Ce soubassement culturel et historique, constituant un cadre dans les limites duquel

les individus interprètent et évaluent leurs pratiques, revêt une importance non-négligeable dans l'émergence et le statut des représentations, et ne pourrait être intégralement infirmé par les seules pratiques sociales. Un autre facteur agissant dans la détermination des représentations sociales réside dans le système de normes et de valeurs, système au sein duquel l'individu reconnaît une pratique comme étant acceptable : *« les pratiques développées par les sujets ne peuvent pas être indépendantes des normes et des valeurs auxquelles ils se réfèrent, en tout cas dans toutes les situations où existe un choix possible entre les conduites différentes »* (Abric, 1994 : 220). Or, ce système de normes et de valeurs entre dans la constitution des représentations sociales : *« les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social [...] [Elles permettent] l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés »* (Mugny, Carugati, 1985 : 183). Enfin, le déterminisme que peuvent revêtir les pratiques quant aux représentations sociales peut être relativisé au regard de l'activité même du sujet. En effet, le sujet dispose d'un ensemble de processus qui lui permettent d'organiser ses expériences subjectives et rendent possible l'interaction sociale : activité de prédécodage de la réalité, système de catégorisation, système d'attentes, tous engendrés par le système représentationnel. Si les représentations sociales constituent des systèmes d'interprétation de la réalité, permettant aux individus de gérer les diverses relations à leurs environnement physique et social, la représentation génère des anticipations et des attentes quant à cette réalité : *« la représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales »* (Abric, 1994a : 13). Ainsi, ce sont bien les représentations sociales qui rendent possible l'action des sujets sur leur réalité, et donc qui pourraient être possiblement à l'origine des pratiques sociales. Les comportements ne seraient donc pas déterminés par les caractéristiques objectives d'une situation donnée, mais par la représentation de cette situation. Les représentations sociales correspondraient ainsi à des grilles de lecture de la situation à laquelle est confronté le groupe (Moliner, 1992), et entretiendraient une portée prescriptive vis-à-vis du comportement à adopter (Flament, 1994). Une représentation sociale correspond donc à *« une façon de voir un aspect du monde, qui se traduit dans le jugement et dans l'action »* (Flament, Rouquette, 2003 : 13). L'influence potentielle des représentations sur les pratiques sociales dépend cependant d'un critère décisif, résidant dans la nature même de la *situation*. En effet, l'acteur peut être confronté à divers choix comportementaux possibles, sans qu'aucun de ceux-ci n'apparaisse comme incontournable. Le choix d'une pratique n'est pas alors directement prescrit par le pouvoir d'une autorité, un système de normes sociales ou les caractéristiques objectives de la situation au sein de laquelle l'acteur mène son action : ces différents organes de contraintes admettent une certaine hétérogénéité dans les pratiques de l'acteur, ce dernier étant *libre* d'opter pour une pratique *x* ou une pratique *y*. Cela ne signifie pas que toute norme ou contrainte sociales soit absente de la situation, mais que celles-ci tolèrent des

comportements différents. On peut alors parler de *situation sociale non contraignantes*. Selon Abric (1994), ces pratiques sont largement dictées par les représentations que l'acteur possède concernant la situation dans laquelle il est impliqué. Cet état de fait a été démontré expérimentalement (Abric, 1971) : plus les contraintes posées pour une situation donnée sont fortes, moins les représentations de la situation jouent leur rôle de déterminant des pratiques ; inversement, moins les contraintes sont présentes, plus le système représentationnel prend part au choix de l'acteur en faveur de la pratique *x* ou de la pratique *y*. Ainsi, l'importance des représentations sociales dans la détermination des pratiques est exponentielle à la complexité ou à l'ambiguïté de la situation. Toutefois, le degré d'autonomie de l'acteur, dans une situation dite *non contraignante*, peut être fortement limité lorsque celui-ci se trouve placé dans une situation présentant des éléments dont la charge affective est forte, ou des composants appartenant à la mémoire collective. On parlera dans ce cas de *pratiques significantes*. Jodelet (1989b) a ainsi mis en évidence la réalisation de pratiques quotidiennes vis-à-vis des malades mentaux, pratiques résultant directement de la représentation des acteurs quant à la maladie mentale, et à la peur sous-jacente de la contagion de ce type de maladie. Moscovici (1989 : 25) parle d'*actions représentationnelles* : « ces actions représentationnelles, dont les rites sont le prototype, sont définies par ce qu'elles représentent et ne représentent que ce qu'on tient pour réel ». Dans le cas exposé ci-dessus, la situation au sein de laquelle apparaissent ces actions représentationnelles est spécifiée par une importante charge affective (la peur de devenir à son tour un malade mental) et une interprétation de la maladie et de sa contagion appartenant à la mémoire collective du groupe. Ici, les pratiques sont adoptées car les acteurs sont convaincus que ces mêmes pratiques éviteront la transmission de la maladie mentale. Ce sont donc bien les représentations qui déterminent ici les pratiques, et même plus, qui les génèrent et les justifient. Reste que l'on ne peut totalement exclure une influence des pratiques sur les représentations : les représentations constituées, telles qu'elles existent à un moment *t* de l'histoire du groupe, s'appuient sur un passé collectif au sein duquel les pratiques passées entretiennent une importante fonction. Le système représentationnel actuel dépend ainsi étroitement des conditions qui l'ont vu naître, ces conditions étant elles-mêmes tributaires des pratiques sociales auxquelles le groupe a été confronté au cours de son histoire passée. Par ailleurs, dans le cadre des processus de génération et de transformation des représentations, lorsque l'acteur se trouve engagé dans des pratiques qui contredisent le système de normes sociales, ou certaines pratiques antérieures, les acteurs sociaux peuvent élaborer des représentations afin que celles-ci soient conformes à leurs pratiques¹¹. Les pratiques pourraient alors jouer un rôle non négligeable dans la détermination des représentations sociales. Représentation et pratique entretiennent donc une relation *interactionnelle* : elles sont toutes deux, simultanément, *déterminant et déterminé*.

11 Cf. II., 3., 3.2.

Ce panorama relatif au traitement de la notion de représentation sociale dans le domaine de la psychologie sociale offre la possibilité d'en préciser les traits spécifiques. Une représentation est sociale, en cela qu'elle se construit au travers d'interactions amenant à l'élaboration d'un savoir commun, partagé par les membres appartenant à une même communauté. Ces connaissances socialement élaborées et partagées induisent une interprétation concrète de la réalité, permettent d'identifier et de maîtriser le monde environnant. Les individus composant le groupe disposent ainsi d'un cadre au sein duquel ils peuvent gérer leurs conduites, les évaluer, et se positionner au regard des autres groupes. Les représentations ne médiatisent pas la réalité, elles tendent à exprimer l'interprétation que se font les individus de cette réalité : en cela, elles ne sont pas *la* réalité, mais *une* réalité, propre à une communauté. Cependant, une fois ces différentes spécificités révélées, quelle dimension supplémentaire, ou distinctive, s'ajoute à celles-ci lorsqu'une représentation est qualifiée de *linguistique* ? En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur la nature du lien existant entre une représentation sociale et une représentation linguistique. Pour ce faire, il importe de se fonder sur les approches réalisées dans le domaine de la linguistique, et, plus précisément, dans celui de la sociolinguistique, afin d'éclaircir, et, éventuellement, d'approfondir, la notion de représentation dans une perspective, non plus seulement psychosociologique, mais proprement linguistique.

III. REPRÉSENTATION SOCIALE ET REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE

Représentation sociale et représentation linguistique sont toutes deux semblables en cela que, si l'on se base sur les termes employés, elle renvoient chacune à une *représentation*. Cependant, si la théorisation même de cette dernière notion pose son caractère social comme intrinsèque, le qualificatif de *linguistique* pose problème. En effet, on peut se demander si le fait qu'une représentation soit linguistique induit une spécification de ce qu'est, à la base, une représentation sociale, ou si, *a contrario*, cela indique que le terme même de représentation correspond à une réalité autre que celle définie dans le cadre de la psychologie sociale. Certains linguistes se sont attelés à cette question, et ont proposé diverses approches, apportant ainsi des pistes de recherches ou des positionnements plus radicaux relativement à la question des représentations linguistiques. Ces prémisses tendent à combattre l'imprécision du terme, imprécision qui permet toutefois encore de rassembler sous cette bannière les différentes réalités visées par le travail de chaque chercheur concerné : le concept de représentation linguistique est-il commun aux différents acteurs, quel que soit le modèle théorique envisagé, ou bien dispose-t-il d'effets de sens spécifique à la problématique traitée par le linguiste selon son école d'appartenance ? Les frontières de ce concept sont encore mouvantes, et seul un travail définitoire, fondée sur les tentatives antérieures, permettrait d'identifier précisément ce terme, et de structurer conséquemment les recherches s'y rapportant.

La notion de représentation linguistique n'apparaît que tardivement dans la littérature sociolinguistique, mais son apparition est précédée, et préparée, par la considération d'éléments connexes telles que l'*opinion* des locuteurs. En effet, cette nouvelle donnée apparaît dans le cadre des travaux de certains fonctionnalistes européens. Si Martinet (1945), dans la description qu'il réalise du système de la langue, représente ce que Gueunier (2003) nomme « *the zero level of the studies on representations* »¹² (source électronique), certains de ses adeptes, à l'instar de Walter (1982), commencent à se pencher sur le rôle, dans l'étude de la langue, de ce que *pensent* les locuteurs quant à leurs pratiques linguistiques. Ainsi, Walter (1982), complétant une recherche se plaçant pourtant dans le domaine de la phonologie, évoque brièvement les opinions et les sentiments des enquêtés. L'auteur décrit l'une de ses informatrices comme fortement attachée à sa terre natale (146), et évoque le ressenti d'une autre enquêtée estimant que le *patois* de sa région est voué à disparaître (163). L'approche telle qu'elle est proposée par Walter repose partiellement sur des considérations héritées de la psychologie sociale, en cela que le fait alors observé par l'auteur est la *façon de voir* la réalité linguistique propre aux enquêtés, mais sans pour autant chercher à dépasser une certaine simplification de la notion de représentation. Cette absence de complexification de l'approche, qui s'explique par le fait que les opinions des locuteurs quant à leurs usages ne sont pas précisément au centre de l'étude, s'accompagne par ailleurs d'une limitation à la sphère individuelle, Walter s'intéressant à la représentation linguistique de plusieurs informateurs sans élaborer une dimension sociale de la représentation concernée. Le terme de *représentation linguistique* n'est cependant pas employé, et les *sentiments* des informateurs quant à leur environnement social et linguistique apparaissent davantage sous la forme de remarques subsidiaires que comme un véritable enjeu descriptif. Cependant, l'absence du terme *représentation* ne signifie pas pour autant une absence complète d'intérêt pour cette notion. Bernstein (1971) emploie, sans le nommer explicitement, le concept de représentation linguistique, et ce afin de rendre compte de l'influence des sentiments linguistiques de la mère à l'égard de l'apprentissage linguistique de l'enfant. Labov (1966), quant à lui, va exacerber l'importance de la prise en considération de l'*imagerie linguistique collective* en insistant sur la notion d'*insécurité linguistique*, ainsi que sur l'impact d'un tel sentiment sur les pratiques linguistiques des locuteurs et sur la qualité de leur relation avec la ou les langue(s) employée(s). Outre le fait que ce concept se révèle être un formidable outil méthodologique pour rendre compte de la variation et des changements linguistiques, il permet également à Labov de contrer le principe prôné par Bloomfield selon lequel ce qui n'est pas directement observable, comme les *sentiments* des locuteurs, doit être

12 Martinet (1945), dans son étude sur la prononciation des officiers français placés dans un camp de prisonniers allemands durant la Seconde Guerre Mondiale, se limite à la prise en compte de variables telles que l'origine géographique et l'âge des informateurs.

exclu de l'étude linguistique. Reste que Labov (1972/1976), que ce soit dans le cadre de son enquête réalisée sur l'île de Martha's Vineyard (1963) ou de celle portant sur la stratification sociale de l'anglais dans la ville de New York (1966), n'utilise pas précisément le terme de *représentation linguistique*, mais seulement certaines expressions telles que *normes de prestige* (120), *normes subjectives* (124), *attitude positive/négative* (89), *sentiment positif/négatif* (89). Un constat analogue peut être réalisé relativement à son enquête concernant le vernaculaire noir américain (1972), au cours de laquelle Labov va être amené à introduire une dimension représentationnelle, au travers notamment de la mise en exergue des notions de *solidarité* et de *pouvoir*, sans identifier avec exactitude celle de représentation linguistique en tant que telle. Trudgill (1974), dans son étude sur la stratification de la langue à Norwich, évoque lui aussi le concept de représentation de la langue, sans pour autant développer l'étude de celui-ci dans son analyse. Ainsi, il est à noter, malgré le fait que la notion de représentation linguistique traverse différents travaux au cours des années 1960 et 1970, que nulle définition claire et précise n'accompagne cet emploi, emploi fréquemment dissimulé sous l'utilisation de termes connexes ou de démarches d'exemplification. La multiplicité des lexèmes employés renforcent l'absence de délimitation de la problématique. Ainsi, on rencontre chez Gueunier et al. (1978) les notions d'*attitude*, de *sentiment*, d'*opinion*, de *vision*, d'*image*, tandis que chez Milroy (1980) apparaissent des expressions telles que *attitude (attitude)*, *idéologie sous-jacente (underlying ideology)*, *valeur affective (affective value)*, *malaise social (social malaise)*.

Le traitement de la notion de représentation linguistique va peu à peu s'étoffer au regard des enjeux méthodologiques auxquels elle participe. Gueunier (1978) s'interroge sur les démarches méthodologiques permettant une observation pertinente des attitudes et des représentations linguistiques. Un traitement quantitatif des données issues de la comparaison des performances des informateurs, portant sur leur degré de sécurité ou d'insécurité linguistique, est complété par une analyse qualitative des discours recueillis. Cependant, quelques années plus tard, Gueunier (2003) exprimera son insatisfaction devant la difficulté d'articuler des démarches présentant un certain degré d'hétérogénéité : « *the danger of the first is a certain positivism [...], while the second borders on impressionism* » (source électronique). Houdebine (1982) propose d'employer la notion d'*imaginaire linguistique* afin de dépasser ce problème méthodologique : en associant une enquête phonologique et une description des représentations et des attitudes linguistiques s'inspirant de la théorie psychanalytique lacanienne, elle s'efforce d'expliquer les contradictions qui peuvent parfois survenir entre une étude de la performance révélant une position linguistiquement sécurisée de l'enquêté et l'analyse de son discours témoignant *a contrario* d'une forme d'insécurité linguistique. Cette instabilité indiquerait, selon l'auteur (1996 : 246), le caractère fantasmé des représentations de la langue apparaissant dans le discours des informateurs. Tabouret-Keller (1981 : 68) évoque également la notion de représentation linguistique telle qu'elle apparaît dans le cadre de l'enquête, s'inspirant

d'une série de travaux relatifs aux langues régionales en France : d'après elle, les études réalisées ne se basent pas réellement sur la description objective des usages ; elles reposent surtout sur le choix de chaque informateur de traduire, non seulement son impression quant au contexte dans lequel se déroule la communication, mais aussi l'impression qu'il souhaiterait donner de celui-ci. Ce constat participera directement des problématiques traitées dans une série d'enquêtes relatives aux Antilles (Le Page et Tabouret-Keller, 1985). A cette même époque, la question de la représentation de la langue par ses locuteurs émerge également dans le cadre de travaux qui ont peu de liens, à première vue, avec cette thématique. Encrevé réalise, en 1988, une étude relative au phénomène de liaison, et met en exergue la spécificité de la liaison sans enchaînement. Si cette étude relève davantage de la phonologie tridimensionnelle que de la sociolinguistique, le dernier chapitre de l'ouvrage, intitulé *Questions Sociolinguistiques*, évoque l'influence des représentations de la langue orale et de la langue écrite sur les changements constatés dans la prononciation de la langue française, et ce sans que le terme de représentation ne soit jamais employé. Ces travaux ont donc tous en commun une évocation de la notion de représentation linguistique doublée d'une absence d'emploi du terme même de représentation. S'il n'y a pas encore une identification précise de la notion, en l'absence de toute nominalisation de celle-ci, ces études ont l'immense mérite de soulever une question nouvelle : quels effets les *images* qu'ont les locuteurs de leur(s) langue(s) peuvent-elles avoir quant aux pratiques et aux changements linguistiques ? L'intérêt de cette interrogation n'est pas mineure, comme en témoigne la place qu'elle peut prendre dans des ouvrages relatifs à des domaines aussi divers que la phonologie ou la sociolinguistique.

Au cours des années 1980 et 1990, la notion de représentation apparaît distinctement et se répand avec succès dans les travaux français de sociolinguistique, et ce sous l'influence de Bourdieu (1982). En 1990, Boyer et Peytard dirigent un numéro spécial de la revue *Langue Française* dédiée précisément aux approches sociolinguistiques de la représentation de la langue¹³. La moitié des communications est consacrée aux langues régionales de France et à la norme française en France et en Europe, tandis que l'autre moitié des contributions concernent les zones francophones extra-européennes. Cette précision n'est pas anodine, lorsque l'on sait que le développement de la problématique représentationnelle va dépendre fortement des enquêtes relatives aux langues régionales et aux langues minoritaires en France et dans les pays frontaliers. L'accroissement de la visibilité de la notion de représentation linguistique concorde avec la finalisation du projet dialectologique de constitution d'*Atlas Linguistiques Régionaux*¹⁴ (Lerond, 1973). L'étude des langues régionales doit beaucoup à ces recherches descriptives de terrain : le déclin des langues régionales, notamment en France, a entraîné une vive curiosité concernant l'élaboration de formes linguistiques intermédiaires

13 Boyer H., Peytard J. (dir.), (1990) : « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques », in *Langue Française*, n° 85.

14 Ce projet est né à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

entre langue dominante et langue dominée (Petitjean, 2004), ainsi qu'aux représentations linguistiques sous-jacentes. La notion de *conscience linguistique* (*linguistic awareness*) traverse ce pan de la recherche, et constitue un élément important des analyses proposées, plus encore de l'analyse des représentations linguistiques (Bouvier et Martel, 1991 ; Francard, 1993 ; Le Dù et Le Berre, 1995). Gadet (1996, 1999), quant à elle, s'intéresse de manière indirecte au problème des représentations linguistiques. Ses travaux portent sur les variations linguistiques au sein de ce qu'elle nomme le *français ordinaire*. Cependant, ses recherches témoignent d'un double intérêt : Gadet quitte le terrain de la phonologie pour se pencher sur celui de la syntaxe, en utilisant, à l'instar du GARS¹⁵, des corpus attestés, et non des exemples préfabriqués. Par ailleurs, ses études relatives aux problèmes syntaxiques de la variation de la négation, de l'interrogation, des propositions relatives, du morphème *que*, l'amènent à s'interroger sur les représentations des linguistes eux-mêmes, représentations sous-jacentes à leur description de la variation linguistique. On retrouve par ailleurs le traitement de la notion de représentation linguistique relativement au domaine d'étude portant sur le concept d'insécurité linguistique, la relation entre ces deux notions ayant été, comme nous l'avons vu précédemment avec les travaux de Labov (1966), l'un des premiers moteurs de la prise en considération de la problématique relative aux représentations de la langue. Ainsi, Calvet (1998 : 17), dans le cadre d'un article intitulé *Insécurité linguistique et représentations. Approche historique*, propose la définition suivante : « *du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence* ». Il est intéressant de noter que le contenu de cette définition se réfère indirectement aux fonctions de la représentation sociale telles qu'elles ont été définies en psychologie sociale (Pétard, 1999) : *la façon dont les locuteurs pensent leurs usages* se rapproche des fonctions de *savoir* et d'*orientation* de la représentation, au travers desquelles les acteurs sociaux parviennent, d'une part, à comprendre et à expliquer la réalité en intégrant celle-ci dans un cadre qui soit en cohérence avec les normes et les valeurs du groupe, et, d'autre part, à orienter leurs comportements et leurs pratiques au sein de ces frontières communes. Ensuite, *la façon dont les locuteurs se situent par rapport aux autres locuteurs, et situent leur langue par rapport aux autres langues en présence*, renvoie à la fonction *identitaire* des représentations : « *les représentations sociales concourent à définir l'identité d'un groupe et rendent possible le maintien de sa spécificité. Elles permettent ainsi de situer les individus et les groupes dans le champ social* » (Pétard, 1999 : 166). Enfin, *la façon dont les locuteurs se situent par rapport aux autres usages* fait indirectement référence à la fonction de *justification* de la représentation sociale, cette dernière permettant aux individus de justifier *a posteriori* leurs comportements et d'explicitier le choix d'une conduite au détriment d'une autre. Si la notion de représentation est ainsi partie prenante des problématiques sociolinguistiques, elle circule par ailleurs largement aujourd'hui en didactique des

15 Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

langues et dans les travaux traitant de l'acquisition des langues (Matthey, 1997 ; Zarate et Candelier, 1997). Moore (2004 : 9) définit ainsi ce qu'est une représentation linguistique : « *les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues [...]* ». Ces *images* disposent d'une grande influence quant aux stratégies et procédures établies pour apprendre et employer la langue ainsi représentée (Dabène, 1997). Cette notion de représentation est d'autant plus centrale en didactique des langues qu'elle concerne l'identité propre et le positionnement des acteurs à l'égard de l'*étrangeté*. L'apport des études relatives à la notion de représentation linguistique dans ce domaine de recherche est ainsi synthétisé par Zarate (1997 : 8) : « *utilisée dans le champ de la didactique des langues, la notion de représentation brouille les cloisonnements disciplinaires, en donnant un objet commun aux enseignants de langues différentes, en installant des dimensions transversales qui mettent à mal les académismes et les traditions scolaires, et finalement les idées reçues* ». Ces dernières années ont d'ailleurs vu une accentuation de la prise en considération de la notion de représentation au sein de la réflexion pédagogique du domaine du Français Langue Etrangère (FLE) : cette démarche s'est concrétisée notamment au travers de l'établissement, dans le cadre de la classe, de stratégies permettant de mieux comprendre les représentations véhiculées, et de travailler ainsi sur les *écarts de contenus* (Moore, 2004) : représentation de l'étranger (Zarate, 1993), représentation des pays dont on apprend la langue (Cain et de Pietro, 1997 ; Vasseur et Grandcolas, 1997). Ces travaux ont permis de distinguer les *zones de vacuité culturelle*, caractérisées par une très faible quantité de connaissances, des *zones de stéréotypes*, spécifiées par un haut degré représentationnel, et de mettre en place une démarche comparatiste amenant l'apprenant à réajuster ses propres représentations (Cain et Briane, 1996).

Les études relatives à la notion de représentation sont donc passées par différentes étapes successives : d'abord étudiée sans être nommée (1945-1980), cette notion a par la suite été identifiée plus précisément (1980-1990), avant de bénéficier d'une dénomination spécifique (1990). En effet, si elle n'apparaît que tardivement dans la littérature sociolinguistique (1990), la notion de représentation linguistique n'en constitue pas moins une thématique traversant en filigrane les différentes époques de ce domaine de recherche. Cependant, nommer une notion ne signifie pas systématiquement que celle-ci soit clairement appréhendée par ceux qui en usent. Encore récemment, certains auteurs emploient le terme de représentation sans jamais le définir au préalable : dans un article traitant de la relation entre les représentations sociales, les pratiques langagières et les questions identitaires chez des sujets plurilingues (Billiez et al., 2002), apparaissent 19 occurrences du terme *représentation*, 4 occurrences de l'expression *représentation sociale*, et des syntagmes tels que *représentation des usages des langues* (60), *représentations des langues et de leurs contacts* (60), *représentations diversifiées des langues* (65), *représentations langagières et culturelles* (67), et ce sans que la notion de représentation

sociale, culturelle ou linguistique ne soit à aucun moment explicitement définie. Si l'on pointe ainsi l'intérêt d'une telle notion dans les travaux de linguistique, on ne s'y arrête que rarement : « *si l'on s'intéresse au français en France [...], les études portant explicitement sur les représentations sont loin d'abonder. On pourrait sans doute arriver à glaner quelques éléments en "détournant", en lisant entre les lignes, les travaux visant d'autres objectifs, mais cela nous paraît insuffisant pour donner à cette question l'ampleur qu'elle mérite [...]* » (Castellotti et De Robillard, 2001 : 393). Certains auteurs ont cependant franchi ce pas, en traitant exclusivement dans leur travaux de la notion de représentation linguistique : Matthey (1997), Gajo (1997), Cavalli (1997), Py (2000, 2004), Tabouret-Keller (2004). Il apparaît par ailleurs que l'identification précise de cette problématique ne peut se réaliser indépendamment d'une attention accrue concernant les diverses dimensions sociales d'une communauté (historique, politique, religieuse, démographique...). Les diverses études précédemment citées mettent en lumière une double problématique : comment, d'une part, les représentations linguistiques se positionnent-elles à l'égard de l'ensemble des représentations sociales ? Quels sont, d'autre part, les traits spécifiques permettant d'identifier une représentation linguistique et de la distinguer des autres types de représentations sociales ? Nous tenterons d'apporter, dans la suite de ce chapitre, d'éventuels éléments de réponse à cette double interrogation.

2. PROBLÈMES DE DÉFINITION

Une fois constatées les imprécisions dont a pu être victime la notion de représentation dans le domaine de la sociolinguistique, et ce malgré l'intérêt dont elle a pu jouir précisément dans ce domaine, il s'agit désormais de tenter d'apporter une définition précise à cette notion, ce travail d'appréhension du concept paraissant indispensable antérieurement à toute description et analyse du phénomène concerné.

2.1 Nature de la relation entre représentation sociale et représentation linguistique

Il semblerait ainsi que le fait de considérer une représentation linguistique comme une représentation sociale de la langue domine les différentes approches qui sont proposées en sociolinguistique. Les travaux des quelques auteurs que nous avons pu citer dans le point précédent sont empreints, dans leur grande majorité, d'une perspective psychosociale. Toutefois, cette filiation n'est que rarement explicitée et/ou reconnue. De la même façon, cette empreinte psychosociale n'empêche pas une opacification des définitions proposées.

Ainsi, on a pu observer la construction d'un lien entre représentation sociale et représentation linguistique aussi bien dans le cadre de travaux institutionnels que théoriques. Dans le *Guide pour*

l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, de Beacco et Byram (2003)¹⁶, on rencontre ainsi, outre un ensemble de considérations relatives à la définition et à l'évolution des politiques linguistiques des différents États membres, une réflexion sur les facteurs sociaux participant à l'élaboration de tels aménagements politiques, et la prise en considération des relations entre l'opinion publique et les langues : « *la réalisation de politiques linguistiques éducatives tournées vers la diversification des enseignements de langues dans une perspective européenne doit prendre appui, comme toute action politique, sur une analyse des conditions sociales dans lesquelles elle va être mise en place et sur la détermination des ressources nécessaires. Pour qu'une politique linguistique éducative rencontre l'assentiment de la collectivité et qu'elle soit mise en œuvre avec des chances de réussite, il convient de tenir compte de facteurs comme les représentations ordinaires que l'on peut avoir des langues [...]* » (source électronique). Dans leur analyse des contraintes externes auxquelles est soumise l'élaboration de politiques linguistiques éducatives, les auteurs s'appuient donc sur la notion de représentation, celle-ci étant définie dans une perspective psychosociologique : « *les citoyens agissent en fonction de représentations sociales des langues. On entend par représentation sociale, avec la psycho-sociologie, une connaissance spontanée, socialement élaborée et partagée relativement à un objet* » (source électronique). Le fait même que les rédacteurs utilisent l'expression *représentation sociale des langues*, et non *représentation linguistique*, met en exergue l'idée selon laquelle ils se placent explicitement dans une perspective sociologique, sans être amenés à élaborer une notion représentationnelle spécifiquement linguistique. Ce rapport pose ainsi une problématique centrale dans l'entreprise de définition de la notion de représentation linguistique : le fait même que les auteurs, et donc le comité scientifique responsable, se placent automatiquement dans un cadre psychosociologique met en exergue le fait selon lequel la représentation linguistique appartient *stricto sensu* au domaine de la représentation sociale. S'il existe donc un rapport de hiérarchie entre une représentation sociale et une représentation linguistique, le qualificatif de *linguistique* provient alors du seul objet de la représentation (*la langue*), tandis que le qualificatif de *social* permet quant à lui d'englober l'ensemble des objets susceptibles d'être la cible et le support de représentations collectives (langue, hygiène, religion, écologie, etc.).

Cependant, au travers de l'expression *représentation linguistique* peut également se dessiner ce qui serait une manifestation linguistique d'une représentation sociale. En d'autres termes, il ne s'agirait plus d'une représentation *de* la langue, mais d'une représentation *dans* la langue. La langue

16 Dans le cadre des différents dispositifs mis en place en vue de gérer le multilinguisme européen et de promouvoir les langues minoritaires, les institutions européennes ont stimulé un certain nombre de travaux relatifs à la question des langues, et ce en faisant participer à cette tâche des spécialistes des domaines concernés (Camilleri Grima, Candelier et Fitzpatrick, 2001 ; Grin, 2002). En avril 2003, la Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe a commandé un projet de guide relatif à l'élaboration des politiques linguistiques éducatives européennes. Un comité scientifique a été élu en vue de rédiger les principales orientations du projet (M. Candelier, G. Lüdi, O'Riagàin, A. Raasch, C. Truchot). Ces travaux ont donné lieu au guide que nous citons ici.

ne constituerait plus, dès lors, l'objet de la représentation, mais son vecteur d'expression. Cette double acception ne doit pas forcément être placée dans une relation d'exclusivité, mais bien plutôt de complémentarité. En effet, une représentation sociale de l'objet *langue* peut être véhiculée, tout comme d'autres types de représentations sociales, par une manifestation linguistique de la représentation. En outre, la nature de l'une ne peut être accessible que par la forme de l'autre. Cette affirmation repose sur le fait selon lequel toute représentation s'élabore de façon interactive, et donc majoritairement par l'entremise du discours, admis comme pouvant être, à la suite de Bakhtine (1929), écrit ou oral, extérieur ou intérieur. C'est cette caractéristique même qui participe des traits définitoires avancés par Gueunier (2003), traits distinctifs permettant de définir ce qu'est une représentation linguistique en elle-même, et non en opposition à la notion généralisante de représentation sociale. Le discours constitue donc le lieu de rencontre entre la représentation sociale de la langue et la manifestation linguistique de la représentation sociale, entre l'objet et l'outil de l'investigation.

Si Gueunier (2003) expose une description de ce qu'est une représentation linguistique, et non une représentation sociale dans sa généralité, la définition basique telle qu'elle est proposée par l'auteur demeure celle communément admise dans le champ des sciences sociales : « *besides its cognitive meaning (which is not the subject of this paper) the term "representation", a latecomer to sociolinguistic literature, is borrowed from the terminology of the social sciences, more specifically from philosophy*¹⁷. [...] *The distinctive features of linguistic representations converge to define a form of knowledge, providing interpretation of reality, generally collective (dependent on local ideologies), which may be composite, incomplete or even arbitrary* » (41). Cependant, l'auteur adjoint deux traits supplémentaires spécifiques à la notion de représentation en linguistique : « *figurativity* » et « *discursivity* ». Ces termes, que l'on pourrait respectivement traduire par *métaphorisation* et *discursivité*¹⁸ sont complétés par un certain nombre de traits distinctifs complémentaires. Ainsi, une représentation linguistique apparaît également comme étant une forme de savoir (*form of knowledge*) fournissant une interprétation de la réalité. Cette connaissance collectivement partagée est *composite* : autour d'un noyau central gravitent des éléments hétérogènes dépendant de connaissances spécialisées, de l'expérience et de convictions personnelles. Son *incomplétude* peut également la caractériser : les éléments de la réalité, ou les concepts, dont la représentation permet l'appropriation collective et/ou individuelle peuvent ainsi être mis en avant ou non, dissimulés ou non, et ce malgré leur importance

17 Nous précisons, complétant le dire de Gueunier, que la terminologie philosophique prête à la notion de représentation une double acception : « 1) Avec l'idée de présenter au regard. 1-1) L'acte par lequel un objet absent ou une idée sont rendus sensibles au moyen de signes, d'images, de symboles. Ces images et ces signes eux-mêmes. 1-2) Le fait de montrer à un public un spectacle, ou de se montrer soi-même dans un rôle. 2) Avec l'idée de rendre présent à l'esprit. 2-1) Ce qui, en l'esprit, venant d'un objet réel, porte la marque ou l'idée de ce objet. Ce qui se présente à l'esprit à l'occasion de l'expérience sensible, ou en rapport avec celle-ci, lorsqu'elle n'est plus actuelle. 2-2) Ce par quoi un contenu de connaissance est présent à l'esprit. L'acte même de rendre présent à l'esprit un objet de pensée [...] » (Baraquin et al., *Dictionnaire de philosophie*, 1995 : 281-282).

18 Le terme de *discursivité* est à prendre ici dans l'acception qu'en donne Vion, 1992.

objective. Enfin, une représentation linguistique se révèle être majoritairement *arbitraire* : contrairement aux connaissances scientifiques qui nécessitent une démonstration les attestant, une représentation n'est pas systématiquement sujette à discussion. Elle nécessite dans certains cas une justification, car, si les représentations linguistiques se construisent au sein même du discours, elles se négocient constamment en ce même lieu, négociations qui permettent à chacun des interactants de se rassurer sur le partage effectif d'un savoir collectif.

Gueunier (2003) propose donc une définition de la notion de représentation linguistique selon laquelle cette dernière constituerait un cas particulier, parmi d'autres, de ce qu'est une représentation sociale, et ce comme peut en témoigner la définition de départ qu'elle soumet et qu'elle étaye par la suite de propriétés particulières. La représentation linguistique apparaîtrait donc comme une représentation sociale *verbalisée* de la langue, cette appartenance n'empêchant pas, cependant, l'esquisse de particularités spécifiques à la notion concernée. Cette identité propre que revêt la notion de représentation linguistique ne s'élabore pas cependant à partir de traits indépendants et disparates ; elle s'organise de façon cohérente autour d'un principe commun qui apparaît dans le caractère fondamentalement interactif de la représentation linguistique.

2.2 Représentation linguistique et interaction

Par le fait même qu'une représentation linguistique renvoie à un ensemble de connaissances socialement partagées et élaborées relatives à la langue, il est nécessaire, pour qu'un tel partage puisse exister, que le groupe concerné établisse une communication au sein de laquelle il soit possible de confronter, de rassembler une communauté de savoirs, et de s'assurer qu'elle existe effectivement comme telle. La communication ne se réduit pas à un processus linéaire, où émetteur et récepteur se cantonnent à des places statiques, mais s'apparente à un processus interactif, au sein duquel les rôles d'émetteur et de récepteur se caractérisent par une certaine simultanéité. Le destinataire ne demeure pas inactif pendant la communication : il véhicule également des significations pendant que le locuteur investit son tour de parole. La communication n'apparaît donc plus comme une simple *partie de ping-pong*, mais comme une série d'actions conjointement construites (Vion, 1992), d'une part, et d'actions mutuelles (Kerbrat-Orecchioni, 1990), d'autre part. Les individus réunis s'influencent les uns les autres, et agissent ensemble sur la réalité : « *la communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non : par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence... En sa qualité de membre d'une certaine culture, il fait partie de la communication, comme un musicien fait partie de l'orchestre. Mais, dans ce vaste orchestre culturel, il n'y a ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre* » (Winkin, 1981 : 7-8). La communication devient dès lors *interaction* : loin de se contenter de transmettre un

message, les interactants doivent participer à une négociation constante relative à leur statut, leur face, leur implication, les savoirs partagés, le sens des unités mises en circulation, les objectifs visés... Cette conception interactive de la communication permet en outre d'éviter l'écueil du subjectivisme individualiste pour privilégier la notion d'*intersubjectivité*.

Ainsi, si l'interaction constitue un espace de co-actions au travers desquelles les individus se définissent mutuellement comme partenaires, agissent les uns sur les autres, et co-construisent une réalité commune, elle renvoie *de facto* à l'élaboration du social, et ce à plusieurs niveaux. Cette construction s'exprime au travers de l'élaboration des relations sociales. A la suite du principe émis par l'"École" de Palo Alto, toute communication dispose de deux faces interdépendantes : elle porte sur un *contenu* et établit une *relation*¹⁹, l'échange de sens nécessitant l'acceptation mutuelle de chaque interactant en tant que tel, un positionnement négocié de chacun d'entre eux, ainsi qu'une volonté commune de coopérer afin de couronner de succès l'échange proposé. L'établissement d'une communication implique un positionnement social de chaque interactant qui doit habiter des rôles, chacun d'eux acceptant la place revendiquée par l'autre : « *il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative* » (Flahaut, 1978 : 58). L'interaction contribue ainsi à la construction de la personnalité du sujet, et ce par la reconnaissance de l'altérité et par l'intégration à un groupe disposant des mêmes valeurs. Cette construction d'une réalité commune au travers de l'interaction – réalité sociale, relationnelle, identitaire, et réalité de l'environnement quotidien – est au centre des travaux du courant ethnométhodologiste, qui s'est développé à partir de 1967 aux États-Unis²⁰. Le développement de l'ethnométhodologie se réalise, d'une part, à partir des travaux de l'École de Chicago, et d'autre part, dans la phénoménologie de Schultz. Ce dernier s'est attaché à décrire le caractère routinier des actes quotidiens tels qu'ils sont réalisés par les individus. Cette routine prend racine dans des procédures d'interprétation, parmi lesquelles celle de l'*idéalis*ation : les acteurs ont la possibilité d'interagir et d'échanger des significations sans qu'ils aient au préalable à évaluer l'adéquation des démarches établies dans la gestion des activités quotidiennes, ou l'identité des sémantismes qu'ils associent aux items lexicaux utilisés dans l'interaction. Cette démarche d'idéalisation, reposant sur un *a priori* implicitement accepté par tous les acteurs relativement au partage de savoirs communs, repose sur un double mécanisme : l'interchangeabilité des points de vue, et la conformité des systèmes de pertinence. Grâce à cette capacité d'interprétation commune, les interactants sont susceptibles de gérer leurs échanges quotidiens en partant du postulat selon lequel ils partagent *de facto* une même réalité. Partant de cet ensemble de concepts, Garfinkel (1967) définit la notion d'*ethnométhode* comme étant un savoir de sens commun permettant aux acteurs de réaliser au mieux les différents actes auxquels ils doivent faire face dans leur vie

19 « *Toute communication présente deux aspects : le contenu et la relation, tels que le second englobe le premier* » (Watzlawick et al., 1972 : 52).

20 La parution en 1967 du livre de Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, représente l'acte de naissance symbolique de l'ethnométhodologie.

quotidienne : « *le postulat de la sociologie devient donc avec Garfinkel : il faut considérer les faits sociaux comme des accomplissements pratiques ; le fait social n'est pas un objet stable, il est le produit de l'activité continuelle des hommes, qui mettent en œuvre des savoir-faire, des procédures, des règles de conduites, bref une méthodologie profane [...]* » (Coulon, 1986 : 15). S'il serait abusif d'affirmer que nulle réalité sociale ne préexiste à l'interaction, cette perspective sociologique met en lumière l'appartenance du social au domaine de la connaissance et des savoir-faire, les ethnométhodes constituant « *du social en dépôt et en disponibilité* » (Vion, 1992 : 53). Le courant ethnométhodologique avance l'idée selon laquelle le sujet n'est plus soumis à l'ordre social, mais participe quotidiennement à ce qu'est cet ordre : « *les acteurs ne sont plus des sujets agis mais agissants* » (Vion, 1992, 54). L'interaction verbale devient dès lors un outil fondamental du social, permettant aux sujets, non plus de reproduire un système préétabli, mais de le réinventer de façon permanente, et constitue l'espace au sein duquel s'interpénètrent les catégories du sujet et du social : « *c'est l'une des intuitions fondamentales de Mead²¹, d'observer que les processus de socialisation s'accomplissent au moyen d'interactions médiatisées par le langage* » (Habermas, 1987 : 442).

L'interaction verbale apparaît donc comme un espace au sein duquel s'élaborent simultanément le sujet et le social. Le sens tel qu'il est transmis par les acteurs s'y dessine, et ce dans sa double acception : sens donné à la situation dans laquelle sont placés les interactants, et sens du message véhiculé dans le cadre de cette situation. Cependant, s'accorder sur un sens commun, c'est également reconnaître que l'on partage les mêmes présupposés culturels. Ainsi, « *en s'entendant sur la situation qui est la leur, les participants à l'interaction sont tributaires d'une tradition culturelle dont ils tirent parti tout en la renouvelant : en coordonnant leurs actions par la reconnaissance intersubjective de prétentions à la validité susceptible d'être critiquées, les participants à l'interaction s'appuient sur leur appartenance à des groupes sociaux, tout en y renforçant leur intégration* » (Habermas, 1987 : 435). L'unicité de chaque interaction est garantie par une situation spécifique, par l'investissement de rôles nouveaux, et donc par des rapports de places dynamiques, et, surtout, par le fait que, même si des acteurs se retrouvent dans une situation analogue au cours de la même journée (on peut imaginer par exemple une réunion de travail), la nouvelle interaction sera comme telle car enrichie des apports de l'interaction précédente (Bakhtine, 1929/1977). Cependant, le caractère unique de toute interaction, aussi formelle soit-elle, n'induit pas que chaque interaction naît d'une *feuille blanche* : elle résulte de la reproduction de significations pré-établies, et participe en cela à la reproduction et à la modification éventuelle des valeurs culturelles dont les acteurs ont héritées et qu'ils transmettent à leur tour, et, par voie de conséquence, à la reproduction et à la justification de l'ordre social. Selon Habermas (1987 : 435), « *du point de vue fonctionnel de l'intercompréhension, l'activité communicationnelle sert à transmettre et à renouveler le savoir culturel ; du point de vue de la coordination de l'action, elle*

21 Mead, psychosociologue de l'Ecole de Chicago, a notamment proposé, pour rendre compte de la notion de sujet, une triple catégorisation : le *soi*, le *moi* et le *je* (Mead, 1963).

remplit les fonctions de l'intégration sociale et de la création de solidarités ; du point de vue de la socialisation, enfin, l'activité communicationnelle a pour fonction de former des identités personnelles. [...] A ces processus de la reproduction culturelle, de l'intégration sociale et de la socialisation, correspondent des composantes structurelles du monde vécu : la culture, la société et la personne ». Il apparaît avec clarté que les représentations sociales participent directement de ce triple processus : « les représentations sociales, instituées et transmises par le langage quotidien et le discours des médias, sont ce par quoi les individus et les groupes s'assurent une mise en forme et une maîtrise de leur environnement et s'approprient la culture ; en même temps, elles permettent une figuration de la réalité psychique où le sujet peut saisir objectivement son identité et celle de la société. Elles sont constitutives d'un univers symbolique et imaginaire, sorte d'espace transitionnel entre l'intérieur et l'extérieur, l'objectif et le subjectif, l'individuel et le social. Mais elles informent et modèlent aussi les attitudes, les conduites et les stratégies sociales » (Lipiansky, 1991 : 9). Ainsi, si l'interaction verbale représente un espace au sein duquel les individus réinventent quotidiennement les valeurs de leur culture et l'ordre social dans lequel ils tendent à évoluer, elle constitue également l'espace au sein duquel se développent et se reproduisent les représentations sociales, celles-là mêmes qui autorisent les individus à s'assurer une maîtrise de leur environnement, culturel et social. Les représentations ne sont accessibles qu'au travers du discours, et n'existent peut-être qu'en tant que discours : selon Lipiansky (1991 : 9), « les représentations sociales se présentent comme constituées par un ensemble de discours dont on présume qu'ils offrent une certaine unité et une certaine homogénéité », les représentations sociales constituant « des formations discursives structurées, ayant par là même une fonction cognitive structurante dans la construction et la reproduction de la réalité sociale » (1992 : 60). Si les représentations sociales sont enracinées au centre du dispositif social, et si ce dispositif social se construit au cœur de l'espace interactif, représentations sociales et interactions sont indissociables. Les représentations linguistiques, si elles constituent des représentations sociales portant sur un objet spécifique, la langue, disposent obligatoirement, outre leur objet, d'un sujet : elles sont représentation de quelque chose (la langue) *pour quelqu'un* (locuteurs ou non de cette langue). Caduques sans un sujet les assumant, les représentations sont intimement liées au dispositif permettant au sujet de se reconnaître en tant que tel et de reconnaître ses pairs, c'est-à-dire l'interaction verbale. Par ailleurs, contrairement à une pensée scientifique, le monde des représentations ne peut se prévaloir d'aucune rationalité, et échappe à la nécessité d'exactitude et de conformité : la réalité sociale n'est pas un système stable et directement identifiable, elle est ce qu'en font les représentations la concernant. Les représentations tendent ainsi à convaincre les sujets qui en sont à l'origine de l'appartenance à une réalité identique, cette construction d'un *décor* également partagé par les acteurs ne pouvant se faire qu'au travers de l'interaction verbale, au sein de laquelle ces derniers s'assurent, en les reproduisant, du partage de valeurs culturelles, ainsi que d'une identité à la fois personnelle et

dépendante de l'autre dans son nécessaire besoin de définition distinctive. La fonctionnalité d'une représentation telle que nous la décrivons ici renvoie d'ailleurs aux trois aspects interdépendants définis par les psychosociologues comme caractérisant cette même notion : leur élaboration dans et par la communication (Trognon et Larrue, 1988), la construction et la reconstruction de la réalité (Jodelet, 1989), l'intégration et la maîtrise des acteurs quant à leur environnement (Abric, 1994). Par ailleurs, une représentation sociale échappe à la problématique de la véracité et de la falsification : la question n'est pas de savoir si une représentation est vraie ou fausse, car elle est fausse en cela que dans sa non-scientificité elle ne dit pas exactement ce qu'est l'objet qu'elle tend à représenter, mais elle est vraie dans le sens où elle constitue pour le sujet duquel elle émane un savoir lui permettant de construire, de s'approprier une réalité sociale, et de légitimer, de valider ses actes au sein de celle-ci. Une représentation est ainsi inhérente à l'individu et au groupe auquel celui-ci appartient : elle est une connaissance qui n'existe pas en dehors de l'individu et du groupe expérimentant la réalité qu'elle élabore. Déterminée et déterminante *par et pour* la communauté sociale, elle ne *vit* pas en elle-même et pour elle-même. Elle ne *vit* et n'existe qu'au travers d'une relation entre un individu et l'Autre, entre un individu et une réalité sociale, entre le groupe et cette même réalité, et, conséquemment, n'existe qu'au travers de l'interaction verbale : *« on reconnaît généralement que les représentations sociales en tant que systèmes d'interprétation régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales »* (Jodelet, 1989 : 36-37).

La représentation sociale est donc fondamentalement interactive, en cela que sa production est intrinsèquement liée au discours (Py, 2000). Ainsi, nous proposerons comme premier postulat qu'une représentation linguistique, en tant que représentation sociale se rapportant spécifiquement à l'objet *langue*, exprime une connaissance permettant à la communauté linguistique de se reconnaître comme partageant une même réalité linguistique, et de s'approprier cette réalité en élaborant un tissu relationnel entre une communauté et une langue, cette élaboration se faisant au sein même de l'espace interactionnel. Nous nous placerons donc dans la perspective proposée par Py (2004 : 6), selon lequel *« [...] le discours est plus spécifiquement le lieu où les RS [représentations sociales] se constituent, se façonnent, se modifient ou se désagrègent »*. Plus encore, nous nous attacherons à l'approche proposée par Gajo (1997 : 9), qui insiste sur le fait que l'observation linguistique des représentations de la langue privilégie un *traitement de la forme*, au travers duquel on envisage *« la représentation comme une production ou une construction discursive liée à des enjeux langagiers contingents »*. L'accent est donc mis sur l'importance des processus linguistique d'émergence de la représentation dans le champ discursif.

3. ÉCLAIRCISSEMENTS SÉMANTIQUES

La notion de représentation linguistique demeure, comme nous l'avons vu précédemment, difficilement définissable. Ce flou définitoire est exacerbé par l'emploi massif de termes connexes : ainsi, la notion de *représentation* avoisine celles de *stéréotype*, de *croyance*, de *cliché*, d'*imaginaire*, d'*idéologie*... et ce sans savoir réellement le positionnement sémantique de ces unités lexicales par rapport à celle de représentation. Par ailleurs, cette mise au point sémantique sera également l'occasion de s'interroger quant à la différenciation entre les pratiques métalinguistiques et épilinguistiques, et de s'assurer par la suite de l'analogie entre la question des représentations linguistiques et celle des discours épilinguistiques. Il semble en outre important de se positionner clairement sur les similitudes ou les différences existant entre les notions de *représentation* et d'*attitude*, positionnement qui engendre, dans la littérature sociolinguistique, une polémique entre les auteurs proposant une distinction entre ces deux concepts (Gueunier, 2003) et ceux établissant à leur rencontre un lien d'équivalence (Calvet, 1993 ; Houdebine, 1993).

3.1 Préjugés, stéréotypes et représentations

Préjugés et stéréotypes apparaissent comme des manifestations de la mentalité collective : ces produits de la pensée, collectivement élaborés, révèlent, à un instant *t* de l'histoire du groupe, le point de vue dominant des membres de la communauté relativement à certains thèmes ou objets sociaux. La pensée préjudicative constitue, comme son nom l'indique, un jugement pré-élaboré tenant lieu de dénominateur commun à un groupe donné. Chaque composante de la communauté peut entendre et transmettre à son tour un énoncé préjudicatif sans avoir à chercher de justification ou d'explication pour l'accepter, l'adhésion se faisant de manière automatique. Une des caractéristiques princeps du préjugé apparaît donc comme une sorte de *degré zéro* du regard critique par rapport à une interprétation particulière de la réalité. Le caractère d'évidence qui sied à la pensée préjudicative résulte de deux facteurs. Elle bénéficie, d'une part, d'un très grand nombre d'adhésions spontanées de la part du groupe concerné et profite, d'autre part, d'une ancienneté historique qui lui vaut une inscription dans les traditions culturelles et sociales du groupe. Selon Mannoni (1998 : 24), « *tous les ensembles humains sont assujettis aux "préjugés" car ils sont économiques, commodes et efficaces, facilitateurs de la communication sociale en même temps qu'activateurs épistémologiques de la pensée vulgaire* ». Cette multifonctionnalité des préjugés présente cependant les inconvénients de ces avantages : la pensée préjudicative se teinte de traits éminemment réducteurs et caricaturaux. Selon Leyens (1979), les préjugés résultent d'un processus de conditionnement : « *la brave mère de famille qui déclare constamment devant ses enfants à propos d'un commerçant plus ou moins malhonnête :*

« *c'est un vrai Juif* », n'a probablement aucune intention d'enseigner la haine ou le mépris des Juifs à ses enfants. Néanmoins, le résultat est identique : l'association suffit à créer une attitude explicite ». Le préjugé désigne ainsi une attitude qui se caractérise par le jugement porté sur un groupe ou sur un objet social par les membres d'une communauté. Selon Harding (1968), la pensée préjudicative correspond à un ensemble d'attitudes dominées par une évaluation négative concernant les membres d'un groupe extérieur. Si l'on considère qu'une représentation sociale constitue une forme de connaissance socialement élaborée, également partagée par les membres d'un groupe, et disposant d'une fonction pratique en cela qu'elle encourage la construction d'une réalité commune et l'orientation, la gestion et l'organisation des conduites, on peut donc considérer qu'un préjugé, en tant que construction mentale unifiée validée par les membres d'une communauté, disposant, de par son caractère de simplification, d'une grande efficacité dans l'appréhension et la facilitation de la communication sociale, s'intègre de façon pertinente à la catégorie des représentations sociales. Néanmoins, si une pensée préjudicative pénètre l'ensemble des représentations, une représentation n'est pas forcément préjudicative. Un préjugé correspond à une *composante infra-critique* de la représentation sociale : le préjugé revêt un caractère d'évidence, donc non critiquable, dont ne dispose pas systématiquement toute représentation sociale.

Concernant la notion de stéréotype, on constate une diversité des traits définitoires selon le point de vue théorique duquel l'on se place. En effet, si l'on considère la perspective psychosociale, il apparaît que les notions de *préjugé* et de *stéréotype* disposent d'une certaine proximité sémantique : se dessine dans les deux cas une propriété de coercition. Le stéréotype s'impose à l'individu, tout comme le préjugé, au détail près que le stéréotype échappe au haut degré de jugement dont témoigne le préjugé. La pensée stéréotypique se prévaut d'une très grande stabilité : ainsi, lorsqu'il est question d'un objet donné, son évocation entraîne automatiquement la présence d'un ensemble de traits caractérisant cet objet, chaque trait appelant les autres dans un processus holistique faisant de l'objet spécifié un tout indivisible. Le stéréotype contient donc un ensemble de spécificités liées à l'objet stéréotypé, sans que l'on puisse isoler ou fractionner celles-ci. Il fait de son objet une entité préformée, qui n'a de valeur que dans la communauté sociale ayant établi de façon commune une sélection des traits systématiquement associés à un objet social. On peut l'évaluer comme un *raccourci de la pensée*, évitant en cela une description coûteuse de l'objet concerné. Si l'on s'accorde donc sur cette acception du stéréotype, on peut en déduire un certain type de relation avec la notion de représentation qui serait analogue à celle décrite relativement à la pensée préjudicative. Un stéréotype est une composante de la représentation sociale, sans que la représentation sociale ne soit systématiquement stéréotypique : « [la représentation sociale] *apparaîtrait de la sorte comme le niveau d'intégration psychique supérieur aux préjugés et stéréotypes dont elle se servirait tout en se distançant quelque peu* » (Mannoni, 1998 : 27). Les stéréotypes représenteraient ainsi autant de *clefs*

d'interprétation (Moore, 2004 : 15) employées, non pas pour rendre compte d'une situation, mais pour la rendre signifiante : « *un stéréotype se définit comme une proposition consistant à attribuer une propriété à un groupe social ou à un de ses membres. Il prend son origine non pas dans une expérience particulière, mais dans un univers de discours dans la mesure où sa raison d'être n'est pas de raconter une expérience mais de lui donner un sens* » (Py et Oesch-Serra, 1993 : 71). On distingue, dans le processus de stéréotypisation, les *auto-stéréotypes*, disposant d'une dimension identitaire, des *hétéro-stéréotypes*, renvoyant à l'identification des traits spécifiques à d'autres groupes : « *la formule stéréotypée, qui fait partie du savoir commun d'une communauté donnée, fonctionne ainsi comme un indice qui signale une double relation : celle qui rattache l'individu à un groupe donné et celle qui distingue celui-ci d'autres groupes sociaux. C'est en fait la relation entre "moi" et "nous", entre "nous" et "les autres" que l'on établit par ce moyen [...]* » (Oesch-Serra et Py, 1997 : 39). La cohésion et l'unité d'une communauté reposent donc en partie sur un accord tacite relatif à des propriétés communes et sur la comparaison de ces dernières avec les spécificités des groupes exogènes, ce qui fait de la pensée stéréotypique un « *discours méta-attitudinal collectif* » (Moore, 2004 : 14). Le caractère possiblement erroné d'un stéréotype n'est donc que peu pertinent : en effet, outre le fait que sa véracité dépend étroitement d'un groupe donné, il s'agit surtout de considérer la façon dont l'ensemble des stéréotypes peut affecter les relations intergroupales. Lorsque Klineberg (1963), dans le cadre d'un dispositif expérimental, a proposé à des élèves anglo-américains une photographie représentant une luxueuse maison et leur a demandé de décrire ce qu'était en train de faire la femme noire, la plupart des participants ont, à l'époque, répondu que la femme noire en question était en train de laver la maison, alors même qu'il n'y avait ni femme noire, ni femme blanche, sur la photographie présentée. La perception de la réalité peut ainsi être altérée, afin que cette réalité corresponde aux stéréotypes du groupe qui en fait l'expérience (Amossy, Herschberg Pierrot, 1997) : il semblerait que nous ne voyions que ce que notre culture a préalablement défini pour nous (Lippmann, 1946). Il ne s'agit donc pas de considérer les stéréotypes comme vrais ou faux, corrects ou incorrects, mais plutôt de prendre en compte leur utilité ou leur nocivité dans la construction et la pérennisation des relations interindividuelles et intergroupales (Leyens, 1996). Le stéréotype, que l'on pourrait définir comme la cristallisation des traits relatifs à un objet social donné, se place dans l'ensemble plus vaste des représentations sociales, qui témoigne, quant à lui, d'un « *univers d'opinions* » (Maisonnette, 1989 : 146)²² : la pensée stéréotypique se compose d'images stables, valides quel que soit le contexte, et disposant d'un haut degré de figement. Moore (2004) adjoint cependant à cette notion une dimension

22 Maisonnette (1989 : 141) ne se contente pas de faire du stéréotype une composante de la représentation sociale. Il prête à cette première notion une connotation fortement péjorative : « *le propre de la stéréotypie, c'est d'être grossière, brutale, rigide et de reposer sur une sorte d'essentialisme simpliste où la généralisation porte à la fois : - sur l'extension : attribution des mêmes traits à tous êtres ou objets désignables par un même mot [...] - sur la compréhension : par simplification extrême des traits exprimables par des mots* ». On retrouve ici la confrontation entre le versant négatif des stéréotypes, lié aux jugements négatifs et aux tensions intergroupales, et leur versant positif, corrélé à la réflexion sur l'identité sociale.

non négligeable, qui est celle du caractère verbalisé du stéréotype : « *on considère généralement que les stéréotypes constituent une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisée par l'accord des membres de l'endo-groupe autour de certains traits saillants, adoptés comme valides et discriminants* » (Moore, 2004 : 14). Le stéréotype peut ainsi revêtir une dimension discursive, verbalisant les qualités attribuées à un groupe social, à l'un de ses membres, à un objet ou une institution sociale emblématique de la communauté concernée (comme par exemple l'école, la langue ou encore l'habitat) : « *il s'agit de formules toutes faites, d'éléments sémiotiques préfabriqués, de passe-partout verbaux qui circulent au sein d'une communauté donnée et qui jouent le rôle d'évidences pratiques, utilisables dans le nombre le plus grand possibles de situations* » (Oesch-Serra et Py, 1997 : 31). Oesch-Serra et Py (1997 : 32) vont même jusqu'à restreindre l'emploi de la notion de stéréotype à sa seule dimension verbale : « *nous n'utiliserons le terme de stéréotype que pour désigner des expressions verbales* »²³. Ainsi, si les psychosociologues insistent sur la dimension fonctionnelle du stéréotype, les linguistes tendent à privilégier, quant à eux, la perspective discursive dans la définition de cette notion. Ils s'accordent cependant pour mettre en exergue le caractère *automatique* de la pensée stéréotypique : ces schèmes d'interprétations automatisés permettent aux acteurs sociaux d'élaborer des réponses adéquates aux différentes activités auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Par ailleurs, que ce soit en psychosociologie ou en linguistique, les définitions que l'on propose de la notion de stéréotype induisent toutes l'intégration de la pensée stéréotypique à un système représentationnel de degré supérieur (Mannoni, 1998 ; Mondada, 2004). Le stéréotype représente ainsi une position spécifique sur ce que l'on pourrait envisager comme un continuum représentationnel, pointant la congruence d'un ensemble de propriétés représentationnelles, dont, notamment, le caractère pré-formé.

3.2 Croyance, idéologie et représentation

3.2.1 Croyance et représentation

Ansart (1999 : 123) définit la notion de croyance comme étant un « *assentiment donné à une doctrine ou des faits vraisemblables ou possibles* ». La question des croyances constitue une thématique centrale en sociologie, et bénéficie d'une double interprétation. La première orientation dans l'interprétation des croyances renvoie à une conception holistique qui tend à souligner les facteurs déterminant l'adhésion de l'individu à une croyance (Malinowski, 1961 ; Foucault, 1966 ; Dumont, 1966). La seconde orientation relative à l'interprétation sociologique des croyances se place dans le domaine des sociologies individuelles : il ne s'agit plus de révéler les conditions déterminant

23 Les auteurs parlent également de *schémas discursifs* (31).

les croyances, mais les raisons qui font qu'un individu se porte vers telle ou telle croyance. Boudon (1992) parle de *rationalité subjective* : comment rendre compte du fait que l'acteur social conçoit une croyance comme vraie et rationnelle ? Les stratégies individuelles sont souvent de nature cognitive : l'acteur social, confronté à des problèmes et à des prises de décisions quotidiennes, tend à les résoudre en élaborant des stratégies de simplification, ou en plaçant sa confiance dans une population d'experts : « *ne pouvant connaître toutes les conséquences de ses propres choix, l'individu est porté à faire confiance, à croire dans la compétence des experts et à s'en remettre à leurs décisions* » (Ansart, 1999 : 123). Les expériences réalisées en psychologie sociale apportent des données éclairantes quant à cette double interprétation théorique (Festinger, 1957 ; Asch, 1987) : apparaît, relativement à la croyance, l'influence simultanée, d'une part, de l'environnement et de la culture, et, d'autre part, des stratégies individuelles. L'acteur social évite, consciemment ou inconsciemment, que ses conduites ne soient déviantes, et respecte en cela les normes propres à son groupe, la déviance pouvant être coûteuse et ses bénéfices limités. Cependant, son insubordination aux croyances du groupe peut entraîner un renforcement de son identité et de son image sociale. La notion de croyance implique donc la confrontation entre des contraintes sociales et des réponses individuelles : « *la notion de croyance est toujours indissociable d'une problématique sociale impliquant qu'une croyance a toujours potentiellement une assise collective et, d'autre part, qu'on peut avoir des croyances différentes, voire contraires* » (Bloch, et al., 1991 : 228). La psychologie sociale propose par ailleurs une définition de la notion de croyance en termes relationnels : une croyance exprime une relation entre deux catégories cognitives dont aucune ne définit l'autre (Joule, 1991)²⁴. Selon Trognon (1991), la croyance concerne des propositions auxquelles le locuteur peut prêter une valeur de vérité, non parce qu'elles sont *vraies*, mais parce qu'elles apparaissent comme *décidables*, les deux caractéristiques principales de ces attitudes propositionnelles relevant de la non-contradiction (ou *consistance*) et de la décidabilité (Le Ny, 1991).

Conséquemment, qu'en est-il du positionnement de la notion de croyance par rapport à celle de représentation ? Deconchy (1984 : 352) définit la croyance en *la Justice du Monde* comme renvoyant à « *tout un arrière-fond culturel d'imageries et de sagesse populaire, plus ou moins fortement mythologisées, qui veut que Cendrillon et la Vertu soient récompensées, Barbe-Bleue et le crime punis, le Père Noël évaluateur et rémunérateur exact de la sagesse et de la méchanceté* ». Pour Mannoni (1998 : 34), « *il s'agirait donc [...] de la prééminence de la représentation liée à des normes culturelles dominantes qui produiraient, par apprentissage social, cette croyance et conditionneraient l'adhésion à un véritable modèle cognitif de décryptage du monde : sa représentation comme juste* ».

24 En effet, il est rare de prononcer l'énoncé : "je crois qu'un chat miaule", tandis qu'il est fréquent d'entendre celui-ci : "je crois qu'un chat noir porte malheur" (sachant que dans le premier énoncé, le sémantisme du verbe demeure équivalent à celui du même verbe dans le second énoncé). Le verbe *miauler* et le nom *chat* renvoient à deux catégories qui se définissent l'une par rapport à l'autre. Par contre, le nom *chat* et le syntagme verbal *porter malheur* ne disposent pas de cette relation définitoire (tous les chats miaulent, mais les chats noirs ne constituent pas le seul objet qui puisse porter malheur).

[...] *permet à l'homme de trouver ses repères et d'éviter l'absurde* ». Ainsi, la représentation sociale constituerait un espace à partir duquel s'élaboreraient les croyances. Ce système de représentation du monde, précieux aux individus en cela qu'il leur permet d'y trouver leur place, engendre des mécanismes de régulation des croyances permettant de conserver toute la cohérence de ces dernières, parfois en dépit des données objectives²⁵. Il s'agit donc de mettre en place des mécanismes de réélaboration, des aménagements, rendant possible l'intégration des événements historiques contredisant le système des croyances d'un groupe à celui-là même. Il advient donc que les représentations constituent la base de toute croyance, puisque la modification de la forme d'une croyance passe par le remaniement d'un système de représentations. De la même manière que les représentations se placent en amont des stéréotypes et préjugés, elles se situent en amont des croyances, à cela près que les stéréotypes et préjugés constituent des types spécifiques de représentations, disposant de traits définitoires spécifiques, tandis que les croyances apparaissent comme un phénomène engendré par les mécanismes représentationnels.

3.2.2 Idéologie et représentation

L'idéologie est une notion qui apparaît au début du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de Destutt de Tracy (1754-1836). Ce dernier tend à élaborer une nouvelle science dont la finalité est d'étudier la formation des idées à partir des sensations. Ce terme a pénétré la langue commune au prix d'un profond glissement sémantique puisqu'il renvoie alors davantage à une modalité particulière de la pensée sociale, spécifiée par sa non-scientificité, qu'au domaine général des idées. La non-scientificité de l'idéologie repose sur le fait que, face à la science qui oeuvre à modifier ses acquis afin de décrire au plus près la réalité qu'elle analyse, l'idéologie tend à déformer la réalité pour la faire correspondre aux moules qu'elle lui attribue. L'idéologie correspond ainsi à « *un ensemble plus ou moins cohérent de croyances, de savoirs implicites, de présupposés et de valeurs, que les individus élaborent au sein de leur milieu socioculturel et qu'ils utilisent dans la vie quotidienne pour interpréter la réalité et orienter leurs actions* » (Bloch et al., 1991 : 446). Par ailleurs, l'idéologie puise sa force dans ce que l'on pourrait appeler son statut de *Cheval de Troie* de la pensée sociale : les effets de distorsion de la pensée idéologique surviennent de par le fait même que l'idéologie se rend invisible en tant que telle (Marx, 1845). L'idéologie puise sa force dans sa capacité à se masquer comme étant précisément de l'idéologie : « *indécélable aux yeux de ceux qui y participent, les contenus idéologiques ne peuvent être saisis comme tels que par ceux qui se situent hors de la position sociale qui les produit. C'est pour cette raison qu'une idéologie n'est habituellement qualifiée comme telle qu'à partir d'une autre idéologie ou d'un savoir réputé objectif et libre de conditionnements sociaux* » (Bloch et al., 1991 :

25 Mannoni (1998 : 35) évoque « *l'ébranlement de la croyance au meilleur des mondes possibles après le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, qui provoqua le bouleversement scandalisé des contemporains* ».

446). Dans une perspective fonctionnaliste, l'idéologie représente une grille de lecture de l'environnement social, donnant du sens à la réalité, permettant une interprétation commune de celle-ci, et guidant les agissements des hommes au sein de leur groupe et par rapport à des groupes extérieurs. On rencontre précisément chez Althusser (1970) une double signification rattachée à la notion d'idéologie. D'une part, l'idéologie renvoie à un système d'idées entraînant une distorsion de la réalité, tel qu'on le trouve dans les théories marxistes. D'autre part, la même notion peut s'assimiler à un système de représentations du monde, indispensable à la bonne marche d'une société, et disposant d'une fonction pratico-sociale par laquelle il est donné un sens aux activités des individus du groupe. Cependant, pour Althusser (1970), l'idéologie n'apparaît pas qu'au travers de représentations sociales, elle dispose également d'une existence matérielle en cela qu'elle produit des effets sur des pratiques et des rituels.

Si la notion d'idéologie correspond à un ensemble de croyances et de valeurs se présentant comme une interprétation particulière de la réalité propre à un groupe donné, il apparaît que la notion de représentation entretient avec la notion d'idéologie une relation équivalente que celle qu'elle génère avec la notion de croyance. L'idéologie s'apparenterait donc à une *mise en scène des représentations* (Etienne et al., 1997). Ainsi, si les représentations sociales sont constitutives de la pensée idéologique, un système représentationnel ne sera pas systématiquement idéologique. Cette mise en scène spécifique des représentations sociales dispose toutefois de certains traits distinctifs : le terme d'idéologie souffre aujourd'hui d'une connotation fortement péjorative. En effet, les acceptions accompagnant la notion d'idéologie sont le plus souvent corrélées à la celle d'erreur, de distorsion, et à l'absence de données objectives. Pour Marx (1845), la pensée idéologique entraîne une appréciation faussée de la réalité : les classes dominantes peuvent faire circuler leurs propres contenus de conscience, ce qui induit que les classes dominées perçoivent le monde à partir d'idées émises d'une place qui n'est pas la leur. Cette critique des idéologies a fait de cette notion un outil de discrimination. On parle en ce sens de l'idéologie comme de l'élément désignant les idées de l'adversaire (Etienne et al., 1997), car qualifier des idées d'*idéologiques* entraîne une disqualification de celles-ci. C'est pourquoi, si tout un chacun participe plus ou moins à la pensée idéologique du groupe, l'idéologie apparaissant comme une mise en scène des représentations sociales permettant une interprétation commune de la réalité, personne ne revendique en être l'auteur, l'idéologie traduisant également une dimension mensongère et propagandiste. Par ailleurs, la pensée idéologique engendre un système de pensée qui s'élabore à partir d'un nombre limité de principes, induisant un haut degré de cohérence interne. La contrepartie de cette cohérence réside dans l'imperméabilité de la pensée idéologique à toute idée extérieure et à toute innovation. Cette cohérence est renforcée par l'apparence de rationalité que s'octroie toute idéologie, qui se distingue ainsi du mythe ou de la religion : le discours idéologique en appelle à la raison des individus, et tente de copier la forme du discours scientifique, consolidant en

cela le point faible sur lequel ses adversaires pourraient l'attaquer. Reste que le discours idéologique n'est pas, par définition, scientifique : il correspond à un discours partisan, qui tend davantage vers l'efficacité que vers la vérité. Selon Etienne et al. (1997 : 189), « [le discours partisan] *visé à renforcer l'identité de groupes sociaux, à donner sens à leur combat. Il doit donc tracer des frontières – séparer le bien du mal – et désigner des adversaires* ». Ainsi, le discours idéologique est majoritairement un discours contre des idées ou des hommes plutôt qu'un discours défendant positivement un système de pensée. Enfin, les fondements de l'idéologie reposent sur la dissimulation : tout en se présentant comme la fidèle porte-parole de la vérité, l'idéologie ne transmet qu'une vision parcellaire de la réalité sociale, perçue d'un point de vue spécifique à un groupe d'individus.

Si les notions d'idéologie et de représentation ne sont pas étrangères l'une à l'autre, il advient que l'idéologie demeure une application spécifique des représentations sociales. Selon Ansart (1977), l'idéologie « *désigne à grands traits le sens véritable des actions collectives, dresse le modèle de la société légitime et de son organisation, indique simultanément les détenteurs légitimes de l'autorité, les fins que doit se proposer la communauté et les moyens d'y parvenir* ». L'emploi récurrent de l'adjectif *légitime* met en exergue le fait que l'idéologie construit avant tout une *image de pouvoir* (Giust-Desprairies, 2002). On se distinguera ainsi de certains auteurs employant la notion d'*idéologie linguistique* en termes d'équivalence avec celle de représentation linguistique, le sémantisme exact que recouvre la première de ces notions n'étant par ailleurs que rarement explicité (Rey, 1972 ; Houdebine, 1993). Pareillement, face à Calvet (1998 : 22) affirmant que « *les représentations [...] sont constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances, qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques [...]* », nous préférons rester prudente en posant qu'il n'existe aucun lien de systématité entre la notion de représentation et celles de croyance et d'idéologie, la première n'appelant pas forcément les secondes.

3.3 Imaginaire linguistique et représentation

La théorisation de la notion d'*imaginaire linguistique* est due à Houdebine (1993) et a pour objectif de mieux comprendre la dynamique linguistique (« *frein ou accélération des innovations, etc., conservatisme, valorisation fictive d'une langue – même peu parlée – au profit d'une autre* », 38), ainsi que les sources internes et externes de la variabilité linguistique : « *à partir d'une conception de la Langue, comme processus infini d'homogénéisation et d'hétérogénéisation des locuteurs, une et diverse à la fois et toujours en devenir, ainsi que d'un point de vue théorique descriptif dit synchronique dynamique (Martinet), on cherche à décrire les variétés linguistiques et leurs causalités tant internes qu'externes. A cette fin les attitudes (ou sentiments ou jugements ou idéologies linguistiques) sont autant à prendre en compte que les différents facteurs socio-économiques* » (32). Il

s'agit ici d'éclaircir les composantes que Houdebine intègre à la notion d'imaginaire linguistique, en précisant toutefois que celle-ci se place dans la continuité des travaux de Alain Rey. Ce dernier se penche, dès 1972, sur la notion de *norme*, notion qui sera par la suite reprise dans la conception que dessine Houdebine du concept d'imaginaire linguistique. En effet, alors que les textes de Labov ne bénéficient pas encore d'une traduction française²⁶, Rey propose de distinguer les notions de normes *subjective*, *objective* et *prescriptive*, représentant en cela une approche des normes typiquement française. L'auteur élargit l'acception originale du terme, en dépassant le double sémantisme que celui-ci possède dans la langue française, à savoir l'idée de moyenne (renvoyant alors à l'adjectif *normal*) et celle de règle, de jugement de valeur (correspondant alors à l'adjectif *normatif*). En effet, selon lui, « *seule une linguistique de la norme objective, de ses variations et de ses types, sous-jacents aux variations des usages, et une étude systématique des attitudes métalinguistiques dans une communauté utilisant le même système linguistique (langue ou dialecte, selon la définition du système) pourront fonder l'étude des normes subjectives, des jugements de valeurs sur le langage et de leurs rétroactions sur l'usage, étude qui pourrait constituer une science sociale apparentée aux théories des valeurs* » (16). Pour Calvet (1998 : 13), il s'agit d'« *articuler l'étude des normes objectives sur celle de la norme évaluative, fondement de la norme prescriptive, et de relier le normal au normatif* ». La norme objective renvoie à l'ensemble des règles combinatoires internes au système de la langue, et donc à l'ensemble des possibilités variationnelles de ce système²⁷. La norme subjective, ou évaluative, concerne la dimension épilinguistique du discours des locuteurs : elle est subjective car elle représente l'interprétation par un locuteur ou un groupe de locuteurs de sa pratique linguistique, et évaluative car elle renvoie à la façon dont un locuteur ou un groupe de locuteurs évaluent les productions linguistiques d'un autre locuteur ou groupe de locuteurs. Enfin, les normes prescriptives témoignent d'une intervention normative sur la langue. La représentation tripartite de la norme proposée par Rey (1972) connaîtra un vif succès dans la littérature sociolinguistique, notamment dans les travaux de Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978 ; 1983), et, surtout, dans ceux de Houdebine (1982 ; 1985 ; 1993). Cette dernière va ainsi proposer la notion d'*imaginaire linguistique*, qui bénéficiera de définitions successives en fonction des sous-catégorisations qui seront réalisées des trois normes décrites par Rey. Selon Houdebine (1993 : 33), l'imaginaire linguistique relève d'une articulation entre la norme évaluative et la norme prescriptive : « *les jugements des locuteurs, leurs lapsus et leurs reprises, ainsi que les commentaires spontanés qui s'en suivent, manifestent divers rapports à la langue, ou diverses attitudes (insécurisées ou non) – la plupart du temps prescriptives, puristes (d'où norme prescriptive) – témoignant de leur imaginaire linguistique* ». L'auteur justifie l'emploi du lexème *imaginaire* par le fait qu'il s'agit d'un « *idéal de langue, d'une fiction de langue une, homogène, monolithique, donc d'une langue idéale, idéalisée* » (33). Ce modèle

26 Les travaux de Labov commencent à être traduits en français à partir de 1976.

27 On parle également de norme descriptive.

se teinte d'une dimension psychanalytique lorsque Houdebine introduit les notions de *rationalisation* et de *projection*²⁸, mécanismes qui reposeraient, selon elle, sur les idées véhiculées par la tradition de la grammaire scolaire, et sur l'idéalisation de la langue écrite médiatisée par l'institution scolaire. Afin de rendre compte du concept d'imaginaire linguistique, Houdebine (1982) réalise une typologie des normes, qui aboutit à un premier modèle se présentant comme suit :

Imaginaire linguistique des locuteurs

1. Normes évaluatives

1.1. Auto-évaluatives

1.2. Évaluatives des usages environnants (communauté linguistique communicationnelle)

2. Normes fictives : un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal "subjectif" ou "pratique"

3. Normes prescriptives : une langue idéale, ou un idéal puriste (avec étayage de discours antérieurs, par exemple tradition grammaticale, prescriptions scolaires, etc. (Houdebine, 1993 : 34)

Cette description rend compte de l'ensemble des normes subjectives, qui reçoit le nom d'*imaginaire linguistique*. A ces normes subjectives, relevées méthodologiquement à partir d'interviews, d'entretiens thématiques ou de tests de normativité, se confrontent les normes objectives, celles-ci se subdivisant en normes *statistiques* et en normes *systémiques*. Les normes systémiques se définissent comme étant celles « *dégagées à l'aide d'une étude clinique des productions d'un ou deux idiolectes* » (Houdebine, 1993 : 35), et constituent la première description de la structure linguistique. Houdebine (1985) parle également à ce sujet de normes *internes*. Les normes statistiques, quant à elles, renvoient au « *contrôle des précédentes [les normes systémiques] par des analyses d'enquêtes menées sur des groupes de locuteurs et repérant les comportements convergents, divergents, périphériques* » (Houdebine, 1993 : 35). Les deux composantes de la norme objective relèvent donc de la description des productions linguistiques des locuteurs. Houdebine (1983), approfondissant son analyse de l'imaginaire linguistique, propose par la suite une refonte du modèle initial, auquel elle adjoint des attitudes nouvellement repérées :

Imaginaire linguistique des locuteurs

1. Normes fonctionnelles ou communicationnelles

28 D'un point de vue psychanalytique, la rationalisation correspond à « *la justification d'une conduite dont on ignore les véritables raisons* », et la projection à « *un mécanisme de défense du moi consistant à attribuer inconsciemment à autrui, et, plus généralement, à percevoir dans le monde extérieur ses propres pulsions, ses pensées, ses intentions, ses conflits intérieurs* » (Sillamy, 1991 : 200 & 215).

2. Normes évaluatives (auto-évaluatives et évaluatives des usages)

3. Normes fictives

4. Normes prescriptives (Houdebine, 1993 : 36)

L'originalité de ce modèle réside dans l'ajout d'un nouveau type de norme, la norme *fonctionnelle*, renvoyant à l'ensemble des attitudes spécifiques aux professionnels de l'écrit : « *les sujets ayant un rapport professionnel à la langue écrite sont [...] les témoins privilégiés pour les études se focalisant sur l'I.L. [imaginaire linguistique]* » (Houdebine, 1993 : 35). Les modifications successives subies par ce modèle théorique révèlent l'une des principales qualités de la notion d'imaginaire linguistique, qui est de mettre à jour la relation directe entre cet imaginaire et la réalité de la langue : Houdebine (1993 : 39) insiste sur « *l'importance de l'ambivalence [signalée dans le cas des discours des professionnels de l'écrit], et sur sa potentialité d'incidence sur la dynamique linguistique du fait que de nouvelles normes voient le jour avec l'accroissement des socialisations de l'oral (importance des médias et des registres y circulant ou repérage des distorsions entre les deux métalangages observées). Alors, l'I.L. touche au réel de la Langue plus qu'à son idéalisation mythifiée et figée et celle-ci retrouve sa mobilité, l'infinité en elle inscrite, dans l'épaisseur synchronique traversée de variétés et jamais arrêtée [...]* ». Cependant, au-delà des frontières de son cadre opératoire, Houdebine ne définit pas clairement les différences séparant, ou non, les notions d'*attitudes*, de *représentations*, et d'*imaginaire linguistique*. Il semblerait, outre le fait que l'auteur restreigne l'emploi de la notion de représentation au seul domaine de la psychosociologie, qu'elle établisse un lien d'équivalence entre les normes composant l'imaginaire linguistique et les représentations linguistiques : « *les évaluations [des locuteurs quant à la langue] renvoient de fait à des "modèles" ou normes ou encore représentations comme disent les psycho-sociologues* » (Houdebine, 1993 : 33). L'imaginaire linguistique apparaîtrait donc comme un concept de degré supérieur englobant un ensemble de représentations dont les différents types sont listés dans les modèles proposés par Houdebine (1982 ; 1983 ; 1985 ; 1993). Canut (1995 : 41-42) propose cependant une définition du concept d'imaginaire linguistique qui tend à renverser ce rapport hiérarchique entre imaginaire et représentation linguistiques : l'imaginaire linguistique correspondrait à « *l'ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérable à travers les discours épilinguistiques [...]* ». Une représentation se composerait donc de traits la caractérisant, les normes, l'ensemble de ces traits composant l'imaginaire linguistique. La notion de représentation semble cette fois-ci englober la notion d'imaginaire linguistique, qui intègre à son tour les différentes normes subjectives. Canut (1996 : 43) définit pourtant par la suite la notion d'imaginaire linguistique comme synonyme de celle de représentation : « *l'étude des représentations des locuteurs (ou l'étude de l'imaginaire linguistique)* ». Houdebine (1996 : 18), elle-même, modifie par la suite l'acception qu'elle confère au concept d'imaginaire linguistique en lui octroyant une signification extrêmement

généralisante : « *cette notion venant subsumer ce qu'il est convenu de désigner par conscience ou idéologie ou opinions ou encore sentiments linguistiques ; tous termes qui font problèmes d'être des notions peu ou mal définies* ». Reste que dénommer un ensemble de concepts flous et mal identifiés ne fait pas pour autant de cette catégorie un tout organisé. Selon les définitions que Houdebine propose du concept d'imaginaire linguistique, on peut noter une similitude plus ou moins grande avec la notion de représentation telle que nous l'entendons ici : ainsi, lorsque Houdebine (1996 : 17) affirme que « *l'imaginaire linguistique (I.L.) est [...] défini comme le rapport du sujet à la lalangue (Lacan) et à La Langue (Saussure)* », on peut souligner une certaine familiarité entre les concepts d'imaginaire et de représentation linguistiques. Par contre, lorsque Houdebine limite son concept à ceux d'idéologie, d'opinion, de conscience ou d'idéologie linguistiques, son point de vue nous semble trop restrictif, une représentation linguistique ne se limitant pas à une opinion ou à un sentiment, et ce même si elle peut parfois être ou l'un ou l'autre.

3.4 Attitude et représentation

Les notions d'*attitude* et de *représentation* entretiennent un rapport d'ambiguïté, résidant dans le fait que la définition de la seconde notion peut être équivalente, ou non, à celle de la première. En effet, pour Houdebine (1993 : 32), les attitudes linguistiques sont équivalentes aux sentiments, jugements ou aux idéologies linguistiques, sans qu'aucun de ces termes ne soit précisément défini. Par ailleurs, son approche veut que les attitudes linguistiques soient distinguées des comportements linguistiques des locuteurs : « *étudier les attitudes, en relation avec les comportements des locuteurs, doit permettre de repérer si elles ont une influence [sur la dynamique linguistique], [...] et de repérer quels locuteurs favorisent tel ou tel phénomène* » (32)²⁹. L'étude des attitudes a permis, selon l'auteur, d'observer une différence entre ce que les locuteurs repéraient en tant que comportement linguistique et la caractérisation objective des pratiques des sujets parlant : les évaluations des locuteurs quant à leurs comportements linguistiques renvoient à des modèles, ou normes, ou encore représentations. Ainsi, pour Houdebine (1993), la seule différence émaillant la similitude existant entre les notions de représentation et d'attitude réside dans les différences terminologiques des sciences connexes que sont, d'une part, la sociolinguistique – qui privilégie le terme d'*attitude* – et, d'autre part, la psychologie sociale – qui emploie celui de *représentation*. Calvet (1998 : 15) dénonce le flou définitoire qui recouvre les notions employées par Houdebine : « *comme elle [Houdebine] ne définissait pas à l'époque de façon très précise les termes qu'elle utilisait, on voyait mal la différence pour elle entre attitude, représentation et imaginaire linguistique* ». De la même façon, pour Canut (1995 ; 1996),

29 La distanciation réalisée par Houdebine (1993 : 37) entre *attitude* et *comportement* linguistiques apparaît également lorsqu'elle évoque « *la dynamique de la rétroaction des attitudes sur les comportements ou des normes subjectives sur les normes objectives* ».

attitude, représentation et imaginaire linguistique sont des signifiants qui renvoient tous au même signifié, en cela qu'ils concernent le « *rapport personnel que le sujet entretient avec la langue* »³⁰ (1995 : 41-42). En effet, Canut définit tantôt l'imaginaire linguistique comme l'équivalent des attitudes linguistiques du locuteur (1995), tantôt comme synonyme des représentations linguistiques (1996 : 43). On en déduira donc qu'attitude et représentation linguistiques renvoient de fait, pour Canut, à une même réalité. Les formulations mêmes de certains auteurs ajoutent à la complexité de la tâche relative à la différenciation entre attitude et représentation linguistiques. Ainsi, selon Moore (2004 : 11), « *les études sur les attitudes se développent dans plusieurs directions, et explorent les représentations des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles impriment sur les locuteurs* ». Si les études traitant des attitudes linguistiques décrivent les représentations linguistiques, on est en droit de se questionner sur la pertinence de l'emploi de deux termes différents. C'est principalement pour cette raison que certains auteurs tentent malgré tout d'apporter un éclaircissement à cette *fratrie sémantique*. Ainsi, Billiez et Millet (2004 : 36), reconnaissant « *qu'il n'est pas aisé de distinguer et de séparer les représentations sociales des attitudes* », élaborent une différenciation de ces deux concepts en partant, en premier lieu, de leur similitude, en cela qu'attitude et représentation préexistent toutes deux aux comportements. Mais, si ces deux notions se placent en amont de l'ensemble des actions observables dans le comportement langagier d'un individu, elles se distinguent par leur proximité relative à celles-ci. En effet, « *l'attitude serait néanmoins plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait* » (36). L'attitude représenterait ainsi une sorte d'instance anticipatrice des comportements, tout en pouvant apparaître également comme une conséquence du comportement. L'attitude constituerait alors un médiateur se positionnant entre les représentations et les comportements en découlant, un « *élément charnière et dynamique* » (36), qui engendrerait une régulation des rapports entre, d'une part, les représentations, et d'autre part, les comportements. Représentation et attitude renvoient par conséquent à deux niveaux hiérarchiques entre le *dire* et le *faire*. On constate dès lors la nécessité de faire appel aux réflexions des psychosociologues, afin de rendre compte de la distance séparant les deux notions qui nous intéressent ici.

Doise (1989) distingue trois grandes périodes dans l'histoire des recherches sur les attitudes en psychologie sociale : la première période (1920-1930) s'intéresse spécifiquement à la mesure des attitudes ; la seconde (1950-1960) montre une orientation des travaux vers l'étude des processus entraînant un changement des attitudes ; enfin, la troisième période (à partir des années 1980) privilégie une approche structurale et systémique des attitudes. Doise (1989) met en exergue le fait que les notions d'attitude et de représentation, toutes deux issues de la psychologie sociale, sont parfois

30 Cette définition pourrait par ailleurs être critiquée relativement à la dimension collective des représentations : cf. III., 3, 3.1.

employées l'une à la place de l'autre. La première de ces notions dispose cependant de définitions précises, à l'instar de celle proposée par Vallerand (1994 : 331-332) : « *une attitude représente un état mental et neuropsychologique de préparation à répondre, organisé à la suite de l'expérience et qui exerce une influence directrice ou dynamique sur la réponse de l'individu à tous les objets et à toutes les situations qui s'y rapportent* »³¹. De la même manière que la représentation établit une relation entre un sujet et un objet – construction par le sujet d'une interprétation de l'objet (Moscovici, 1961) –, l'attitude correspond à une position du sujet, individuel ou collectif, envers un objet social (Maisonnette, 1973). L'attitude renvoie de fait à « *un état mental prédisposant à agir d'une certaine manière lorsque la situation implique la présence réelle ou symbolique de l'objet de l'attitude* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 : 5). Castel (1999 : 165) établit une relation de dépendance des attitudes face aux représentations, en considérant que « *la représentation sociale d'un objet [est] conçue [...] comme l'instance de raison de l'attitude développée à l'égard de cet objet [...]* ». Il prend comme exemple la représentation de l'État démocratique et des droits de l'Homme, donnant lieu à une attitude à l'égard du pouvoir légitime de l'État (soumission/acceptation ou contestation/rejet). La notion d'attitude englobe conséquemment une dimension active, et repose ainsi sur une triple composante (Baker, 1992). La composante affective correspond à « *l'attrait ou à la répulsion que le sujet éprouve pour l'objet* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 : 20). La dimension cognitive concerne les traits que le sujet attribue au stimulus. Enfin, l'aspect conatif « *détermine les intentions d'action et affecte les comportements* » (Moore, 2004 : 13), ainsi que les prises de décision relatives à l'action. Les attitudes, en tant qu'organisatrices des comportements, ne sont pas directement observables : leur évaluation s'appuie sur les comportements qu'elles génèrent. Le fait qu'attitude et comportement s'influencent mutuellement entraîne le caractère possiblement évolutif des attitudes. Ainsi, pour Lüdi et Py (1986 : 100), « *on peut [...] assimiler une attitude à un schéma comportemental qui se constitue à partir de généralisations d'expériences, vérifiées de manière intersubjective et enrichies par des acquis. [...] Ces schémas comportementaux sont constamment confrontés à des observations et des expériences renouvelées. Nous avons ici deux types de phénomènes : ces schémas servent, d'une part, à interpréter la situation et à diriger le comportement individuel, et d'autre part, des rétroactions entraînent la révision et la correction des schémas partout où ils se sont révélés inadéquats* ».

Il apparaît par conséquent que l'approche considérée ici repose sur une interaction entre représentation et attitude dans la gestion des comportements actualisés dans une situation donnée. Cependant, d'autres chercheurs ont proposé de réévaluer le positionnement mutuel de ces deux notions : Moliner (1996) privilégie ainsi un modèle au sein duquel les attitudes constitueraient la dimension évaluative des représentations sociales. Ce modèle des représentations sociales apparaît comme un modèle bidimensionnel : « *l'activité qui résulte du processus représentationnel est autant une activité descriptive (interprétation et compréhension) qu'une activité évaluative (jugement)* » (80).

31 Vallerand reprend ici le contenu de la première définition proposée en 1935 par Floyd Henry Allport.

L'activité descriptive permet de dessiner la nature de l'objet, d'en donner une définition, tandis que l'activité évaluative – les attitudes, donc – permet de saisir les qualités de l'objet et d'émettre un jugement positif ou négatif à son égard (Billiez et Millet, 2004). Cependant, que l'on privilégie l'approche *interactionniste* ou la perspective *inclusive*, l'attitude demeure l'élément se situant à la jonction entre l'ensemble des comportements envisageables dans une situation donnée et le choix, parmi ceux-ci, d'un comportement et non d'un autre (Thomas et Alaphilippe, 1983). L'attitude apparaît ainsi comme une *préparation* à l'action relative à un objet social, émaillant de la représentation sociale de celui-ci, et ce que cette préparation se nomme *composante affective* (Baker, 1992) ou *activité évaluative* (Moliner, 1996). Mead (1963) parle également de l'attitude comme de l'annonce du comportement à venir, et insiste de ce fait sur l'aspect communicationnel de l'attitude. Ainsi, si le fait de montrer les dents chez un animal prépare un comportement d'attaque par morsure, le même phénomène chez l'homme ne prépare plus, mais communique un comportement agressif. L'attitude constitue dès lors, dans cette perspective, « *une révélation de l'état intérieur du sujet destinée à en informer autrui* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 : 9).

Le fait de considérer l'attitude comme « *une position intermédiaire et dynamique* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 : 34) entre la représentation d'un objet et le comportement actualisé face à ce même objet, posant ainsi l'attitude comme un empan préparatoire à l'action en tant que telle, nous ramène vers la perspective de Gueunier (2003 : 42) selon laquelle « *the representation is linked to behavior by means of the attitudes it may contribute in determining* ». Ainsi, dans le cadre de nos recherches, nous privilégierons la notion de représentation et nous la distinguerons de celle d'attitude, en considérant que cette dernière s'apparente à une charnière entre l'objet de nos préoccupations actuelles – un système de connaissances socialement élaboré et partagé relatif à la langue et s'actualisant au travers de la langue – et le comportement des individus – les pratiques linguistiques en tant que telles.

3.5 Activité métalinguistique, activité épilinguistique et représentation

D'après Dubois et al. (2001), les qualificatifs de *métalinguistique* et d'*épilinguistique* se réfèrent non pas à des activités, mais à des *fonctions*, et leur distinction est très clairement établie. Nous traiterons successivement ces deux concepts, en commençant par la fonction métalinguistique. Celle-ci renvoie à la « *fonction du langage par laquelle le locuteur prend le code qu'il utilise comme objet de description [...]* » (Dubois et al., 2001 : 301). Ainsi, affirmer que *chien est un nom* et *aboyer un verbe* relève de la fonction métalinguistique, un élément particulier de la langue devenant l'objet de son discours. Selon Rey-Debove et Rey (2000 : 1565), « *le métalangage est un langage dont le signifié est un langage, un autre ou le même* ». Tabouret-Keller (2004) parle, quant à elle, de *représentation métalinguistique ordinaire*. Le qualificatif d'*ordinaire* découle de ce qu'il est convenu d'appeler la

linguistique ordinaire, discipline figurant au programme fondateur de la Conférence de sociolinguistique de UCLA (1964), conférence durant laquelle Hoenigswald (1966) définit ce qu'il nomme *folk linguistics*³². Ce domaine inclut l'étude des terminologies *populaires* relatives aux actes de paroles ou aux catégories grammaticales. La notion de représentation métalinguistique demeure peu explicitée par Tabouret-Keller (2004), la définition proposée manquant de précision : « *elle* [la notion de représentation] *est ici entendue dans un double sens : 1. le fait de représenter par le langage, plus généralement ce qui a été dit pour décrire des faits de langage, 2. les notions abstraites, métalinguistiques que le chercheur peut inférer de ces dires* » (Tabouret-Keller, 2004 : 22). Ainsi, les dénominations ordinaires des variétés linguistiques sont considérées comme des représentations métalinguistiques ordinaires, tout comme la perception de la variation, qui repose, d'une part, sur la prononciation pour les variétés locales, et, d'autre part, sur l'intonation pour les langues étrangères³³. Tabouret-Keller (2004) cite également les règles communicationnelles (tutoiement/vouvoiement), les catégorisations (le mot, la discussion, la dispute, l'écriture d'une lettre...) ³⁴, la maîtrise des variétés linguistiques (*bien* ou *mal* parler). Il semblerait ainsi que la représentation métalinguistique constitue un type spécifique de représentation linguistique, portant essentiellement sur les différentes façons dont les locuteurs nomment et catégorisent les multiples utilisations de la ou des langue(s) qu'ils emploient. En ce sens, le qualificatif de *métalinguistique* indique que l'objet du discours est précisément la langue, et la notion de *représentation* fait référence aux connaissances non scientifiques dont disposent les membres d'une communauté linguistique, dont témoignent les diverses façons de nommer et de classer la langue et les productions linguistiques. Il s'agit donc de corréliser les dénominations et catégorisations opérées par les locuteurs quant à leur langue, et les connaissances naïves³⁵ que celles-ci révèlent. Ainsi, « *le français est toujours le même ; dans ces réponses, il est toujours nommé, il n'est pas autrement qualifié, de langue ou de parler. Sa seule nomination apparaît comme suffisante pour le fonder* » (Tabouret-Keller, 2004 : 30). L'auteur (2004 : 30) précise ce à quoi renvoie la notion de représentation métalinguistique en désignant ce qu'elle nomme « *le degré zéro du commentaire métalinguistique* » : « *il s'agirait de dires qui traitent d'une langue à partir d'un jugement subjectif, immédiatement affectif, qui englobe la personne qui parle et son interlocuteur ou interlocutrice* »³⁶. La représentation métalinguistique constitue donc une sous-composante de l'ensemble des représentations linguistiques en cela qu'elle dispose de traits spécifiques –

32 « On devrait non seulement s'intéresser (a) à ce qui se passe (le langage) mais aussi (b) à la manière dont les gens réagissent à ce qui se passe (ils sont persuadés, dissuadés, etc.), et aussi (c) à ce que les gens disent à propos de ce qui se passe (les propos relatifs au langage) » (Hoenigswald, 1966 : 20).

33 Les termes de *prononciation* et d'*intonation* émanent des discours des informateurs ayant participé à l'enquête de l'auteur.

34 Ces termes sont ceux employés par les informateurs ayant participé à l'enquête réalisée par Tabouret-Keller (2004).

35 Le qualificatif de *naïf* ne dispose ici d'aucune connotation péjorative : il s'oppose seulement au qualificatif de *scientifique*.

36 Ainsi, l'une des informatrices, en guise de réponse à la question portant sur les différences entre français et patois, affirme qu'« *elle préfère le français* » (30).

dénomination et catégorisation des éléments internes à une langue – et se départit de la dimension évaluative. Plus précisément, nous distinguerons le discours métalinguistique, « portant sur une activité énonciative en cours d'accomplissement » (Py, 2004a : 6), et le discours associé à une représentation linguistique, « portant sur le langage envisagé globalement comme une activité qui lui reste extérieure, un produit de cette activité ou une faculté » (Py, 2004a : 6).

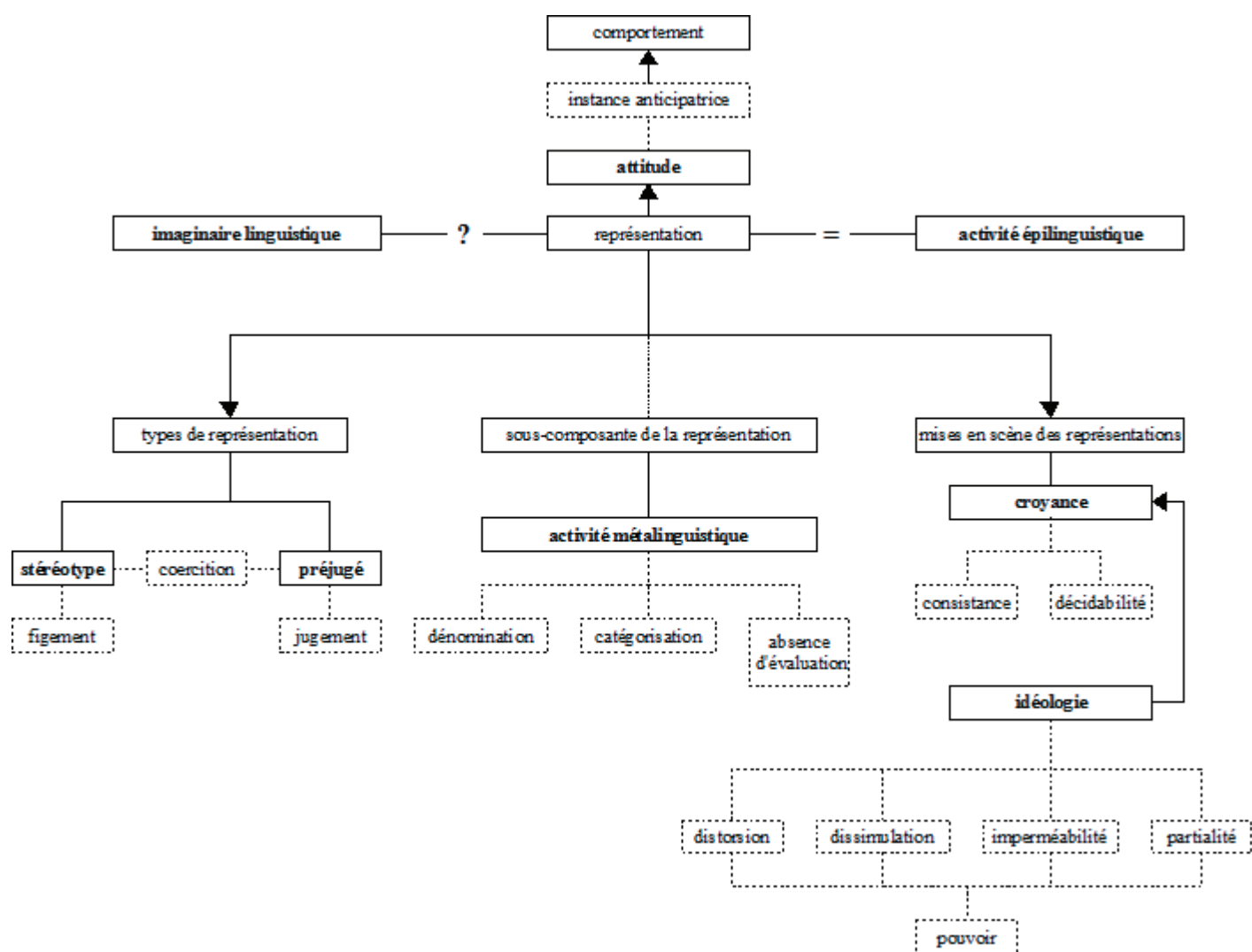
La fonction épilinguistique correspond, quant à elle, à la fonction du langage par laquelle sont réalisés « des jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues » (Dubois et al., 2001 : 184). D'après les mêmes auteurs, « les qualificatifs de "beau", "noble", "clair", etc., appliqués à la langue, sont dénués de caractère scientifique, mais peuvent fournir des données importantes en cas de conflit entre langues » (184). Il semblerait donc que la relation s'établissant entre fonctions métalinguistique et épilinguistique repose, d'une part, sur une similitude, résidant dans le fait de prendre la ou les langue(s) comme objet du discours, et sur une différence, en cela que l'on se place dans des perspectives distinctes, *descriptive* dans le premier cas, et *préjudicative* dans le second cas. La distinction entre les dimension *méta* et *épilinguistique* émane des travaux de Culioli (1976), qui propose de regrouper sous la première de ces dimensions les représentations explicites sur le code, et, sous la seconde, des ensembles de comportements et jugements sur la langue. Canut (1998) parle, quant à elle, d'*activité épilinguistique*, et distingue, parmi les travaux traitant de la notion d'insécurité linguistique, ceux qui portent sur les productions langagières des sujets, et ceux se centrant sur le discours épilinguistique des locuteurs. Ce discours apparaît, selon l'auteur, comme le signifiant de l'imaginaire linguistique : « [l'imaginaire linguistique est] l'ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérable à travers les discours épilinguistiques. Il rend compte du rapport personnel que le sujet entretient avec la langue » (Canut, 1995 : 41-42). Sachant que Canut (1996) établit une analogie entre représentation linguistique et imaginaire linguistique, on peut donc en déduire que le discours épilinguistique constitue la forme *apparente* de la représentation linguistique. De la même façon, Geron (1993), dans un article traitant de l'analyse typologique d'un discours épilinguistique, ne définit pas ce à quoi correspond précisément ce discours, mais regroupe un certain nombre de marqueurs linguistiques composant ce type de discours³⁷. Cependant, cette distinction entre *forme* et *substance* de la représentation linguistique pose problème : en effet, comment identifier précisément ce qu'est une représentation linguistique, si l'on distingue son contenu de sa forme ? Par ailleurs, notre définition de la représentation linguistique étant fondée sur le fait qu'elle se constitue,

37 La présence du pronom de la première personne du singulier *je*, ou du pronom indéfini *on*, comme témoignages de l'implication du locuteur ; les modalités d'énoncé, révélant le degré de prise en charge d'un énoncé par le locuteur ; la présence du temps verbal *présent*, permettant de décrire des situations concrètes, mais aussi d'énoncer des vérités générales ; les organisateurs lexico-syntaxiques, indices de l'argumentaire du locuteur et des processus de construction du discours (reformulation, récapitulation du discours antérieur...).

apparaît et évolue *dans* et *par* l'interaction³⁸, il ne semble pas pertinent de dissocier, au travers de conceptualisations différentes, sa forme et son contenu, le second n'étant appréhendable que par l'entremise de la première. Notre positionnement dans une perspective essentiellement linguistique nous amène donc à ne pouvoir considérer une représentation de la langue qu'à partir du discours des locuteurs, des activités langagières qu'ils actualisent, et des stratégies mises en œuvre. Nous considérerons ainsi la notion d'activité épilinguistique comme le strict équivalent de la notion de représentation linguistique. Quant à la fonction épilinguistique, telle qu'elle a été définie par Dubois et al. (2001), nous préciserons que la représentation linguistique s'en distingue en cela que cette notion ne renvoie pas systématiquement à un jugement³⁹, mais au rapport qui s'inscrit entre le locuteur et son environnement linguistique, qui ne se limite pas à la seule relation judiciaire.

3.6 Synthèse

Suite à ces différents éclaircissements sémantiques, il est désormais possible de préciser quelles peuvent être les places des différentes notions qui entretenaient jusqu'alors des relations conceptuelles floues par rapport à la notion de représentation (fig. 1 : les pointillés indiquant les propriétés distinctives des éléments composant l'arbre conceptuel de la notion de représentation) :



4. DÉFINITION

Suite aux diverses réflexions menées précédemment, nous pouvons proposer une définition de la notion de représentation linguistique :

une représentation sociale de la langue renvoie à un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement et de figement, et permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique, c'est-à-dire de la ou des langues de la communauté ou de la ou des langues des communautés exogènes, et de gérer leurs activités langagières au sein de cette interprétation commune de la réalité linguistique.

Cette définition nous permet d'éclairer la spécificité de la notion de représentation en sociolinguistique : une représentation linguistique est doublement déterminée, en cela qu'elle renvoie, d'une part, à une représentation sociale de la langue, et, d'autre part, à une représentation dans la langue. Une représentation linguistique ne se limite donc pas aux contenus des connaissances partagées, mais englobe également les processus linguistiques d'émergence de ces contenus dans le champ discursif.

Nous insisterons par ailleurs sur le caractère dynamique des représentations linguistiques, rejoignant en cela l'approche proposée par Py (2004a : 10) qui distingue l'accès et l'adhésion personnelle à une représentation sociale : « *affirmer qu'une représentation est sociale n'implique pas nécessairement [...] que tous les membres de la communauté prise en considération adhèrent aux croyances ou convictions qu'elle véhiculent* ». Si l'accès aux représentations sociales d'une communauté est nécessaire pour assurer la communication entre ses membres, l'adhésion à celles-ci n'est pas une condition nécessaire : l'adhésion peut être totale, partielle, conditionnée ou nulle⁴⁰. C'est précisément cette non-systématicité de l'adhésion représentationnelle qui offre des potentialités d'évolution à l'architecture représentationnelle. La distinction entre accès et adhésion

40 Cette distinction entre accès et adhésion fait écho aux notions de *représentation sociale de référence* et de *représentation sociale d'usage* (Py, 2000, 2004a). La première catégorie concerne des énoncés décontextualisés, renvoyant à une évaluation anonyme se donnant comme absolue. Les représentations sociales de référence témoignent donc de l'accès du sujet à ces représentations, mais d'une adhésion à celles-ci qui n'est pas clairement affirmée. La seconde catégorie, les représentations sociales d'usage, renvoient à des énoncés mobilisés dans un contexte et un cotexte donnés, pour les besoins d'une action particulière : ce type de représentation témoigne donc de l'accès du sujet aux représentations véhiculées et de son adhésion clairement assumée à celles-ci. Les représentations de référence renvoient ainsi à la dimension proprement sociale des représentations, en cela qu'elles constituent un repère commun entre divers individus, en tant qu'élément partagé de l'organisation sociale et de la culture du groupe. Les représentations d'usage révèlent une dimension plus personnelle, ou individuelle, des représentations, en cela qu'elles évoluent dans l'interaction et s'y socialisent dans la mesure où les interactants vont rechercher un consensus explicite ou implicite entre des représentations d'usage éventuellement divergentes.

représentationnels va donc nous permettre de relier consensus social et convictions individuelles, stabilité des représentations et caractère dynamique de celles-ci.

5. REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE ET NORME

Fondamentalement pluridisciplinaire, la définition que nous venons de proposer insiste sur le caractère social d'une représentation linguistique, ainsi que sur sa fonction *intégratrice* : la co-construction et le partage de représentations induisent le sentiment d'appartenance à un même corps social et la reconnaissance d'une même réalité sociale. Le système de normes et de valeurs communes, sous-bassement de la représentation de l'objet social, est tout à la fois *source* et *enjeu* de la socialisation : je me reconnais comme membre d'un groupe car je pense partager les mêmes normes quant à la réalité sociale ; inversement, ce partage des normes découle d'une négociation perpétuelle des interactants sociaux visant à une entente coopérative quant à ces valeurs sociales, négociation qui entraîne *de facto* une reconstruction de celles-ci. Ce double aspect de la même interaction renvoie aux différents rôles que l'on a pu allouer aux normes dans la littérature sociologique : un rôle *contraignant* dans la perspective durkheimienne, un rôle *habilitant* dans la perspective interactionniste et ethnométhodologique.

Pour Durkheim (1925), les normes représentent l'une des facettes de la morale sociale : « *se conduire moralement, c'est agir selon une norme, déterminant la conduite à tenir avant même que nous n'ayons été nécessités à prendre un parti. Le domaine de la morale, c'est le domaine du devoir, et le devoir, c'est une action prescrite* ». Les normes apparaissent dans cette perspective comme prescriptives de comportement conformément à une morale sociale, c'est-à-dire à un ensemble de règles spécifiques. Les normes, comme autant de faits sociaux, disposent des traits de *coercition* et d'*extériorité* à l'individu. La dimension contraignante des normes se concrétise par l'entremise de sanctions, positives (récompenses, titres honorifiques) ou négatives (réprobation, moquerie, condamnation pénale). Toutefois, le respect des normes peut également s'appliquer par un consentement volontaire des acteurs sociaux : la reconnaissance de la justesse et de l'équité de la morale sociale peut suffire à susciter leur adhésion spontanée. Pour Pillon (2003 : 12), « *l'homme se soumet en toute intelligence au respect des normes qui conditionnent la vie sociale. Il fait effort sur lui-même pour s'élever au rang de la société. [...] L'adhésion volontaire est le fruit de l'éducation morale qui vise à doubler l'être égoïste et asocial, d'un être capable de mener une vie morale et sociale* ». Parce que les normes s'imposent, en grande part, par un effet de contrainte, elles rendent possible la cohésion sociale, et ce par les fonctions de *régulation* et d'*intégration*. La première de ces fonctions induit une limitation des besoins et des désirs individuels, destructeurs en cela qu'ils « *dépassent toujours et infiniment les moyens dont ils disposent* » (Durkheim, 1897). Cela n'est pas

sans rappeler le positionnement de Hume (1740 : 601), selon lequel la situation de l'homme est une perpétuelle tension entre la faiblesse de ses moyens et l'importance de ses besoins : « *de tous les êtres animés qui peuplent le globe, il n'y en a pas contre qui, semble-t-il à première vue, la nature se soit exercée avec plus de cruauté que contre l'homme, par la quantité infinie de besoins et de nécessités dont elle l'a écrasé et par la faiblesse des moyens qu'elle lui accorde pour subvenir à ces nécessités* ». La limitation des désirs individuels ne peut se réaliser que par l'intermédiaire d'une autorité extérieure à l'individu, cette autorité étant assumée par la société et la morale sociale qu'elle configure. La société joue ici le rôle de *maître* au sens qui lui a été donné par Kant (1784) : « *l'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, a besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables ; et quoique, en tant que créature raisonnable, il souhaite une loi qui limite la liberté de tous, son penchant animal à l'égoïsme l'incite toutefois à se réserver, dans toute la mesure du possible, un régime d'exception pour lui-même* » (in Aubier, 1947 : 67). Les limites ne pouvant être définies au niveau individuel, les normes sociales, en tant que garante de la cohésion sociale, assument ce rôle, perpétuent et justifient la place et la fonction de l'individu, entraînant en cela une certaine *déification* de la société : « *Dieu, ce n'est jamais que la société. Ce que l'on attend de Dieu, on ne l'obtient jamais que de la société qui seule a le pouvoir de consacrer, d'arracher à la facticité, à la contingence, à l'absurdité* » (Bourdieu, 1982 : 50). Les règles morales, loin d'être aliénantes pour les acteurs sociaux, sont autant de clefs permettant la création du lien social. Les normes sociales, disposant d'une dimension historique (elles tendent à rendre compte d'une réalité collective passée et présente), assurent par ailleurs les caractères cohérent et cohésifs de la société, et ce de par le partage de valeurs communes acquises au cours de la socialisation. Cette dimension intégratrice des normes découlant de la transmission de valeurs partagées est fortement liée à l'éducation familiale et scolaire. Les sociologues de l'école fonctionnaliste, à l'instar de Malinowski (1941), apparaissent comme les héritiers de la vision durkheimienne des normes sociales : ils mettent également en avant les principes de régulation et d'intégration auxquels répondent les normes. La société est définie, dans le cadre de cette approche, comme un système de relations sociales, chaque fait social renvoyant à une fonction spécifique (Radcliffe-Brown, 1935 ; Malinowski, 1941). Cependant, les anthropologues de l'école fonctionnaliste tendent à conférer à l'individu une place plus importante que les sociologues de la tradition durkheimienne : les individus sont autant d'acteurs dont il importe d'étudier l'impact et le rôle dans le fonctionnement du système social. Toutefois, la définition de la société comme un tout, un système de relations cohérentes et intégrées, fait de celle-ci une entité objective qui s'impose à l'individu. Les sujets sont alors placés dans une passivité selon laquelle les comportements individuels sont la conséquence des propriétés internes au système social : « *on pourrait entendre que le système impose mécaniquement les normes de comportement aux individus et que ceux-ci ne font que les reproduire ("par surcroît")* » (Ansart, 1990 : 40-41). Pour Vion

(1992 : 59), « nous voyons se construire un sujet totalement "agi". Nul ne doute qu'il y ait des systèmes, des règles et des contraintes. Mais vouloir tout expliquer par un ordre aussi simpliste de détermination revient à consacrer l'absence du sujet dans la définition du social ».

Le paradigme reposant sur l'effacement de l'acteur au profit d'un social coercitif va être toutefois renversé par un certain nombre de courants sociologiques. L'individualisme méthodologique pose comme principe de base le fait suivant : « [...] *expliquer un phénomène social, c'est toujours en faire la conséquence d'actions individuelles* » (Boudon et al., 1982 : 286). Il est également dénoncé l'idée selon laquelle « *l'acteur social est souvent conçu comme une pâte molle sur laquelle viendraient s'inscrire les données de son environnement, lesquelles lui dicteraient ensuite son comportement dans telle ou telle situation* » (Boudon, 1986 : 57). Cette approche a cependant été vivement critiquée en raison notamment d'une conception par trop *psychologique* du sujet, les individus devenant tous « *interchangeables et identiques* » (Durand et Weil, 1989 : 121). L'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967) s'oriente vers un rééquilibrage des forces sociales et individuelles. Le social résulte des actions entreprises par les sujets ; toutefois, ces actions étant conjointes et mutuelles, elles naissent de l'interindividualité, et donc du social. Les normes découlent alors non plus d'un système dominant l'individu, mais d'une co-construction sociale. Celles-ci résultent de l'interprétation qui est faite du comportement d'autrui, de sa légitimité ou de sa déviance dans un contexte social donné : « *la dimension subjective de l'interprétation l'emporte sur la dimension objective de la norme qui, chez Durkheim, s'impose à l'individu comme un fait social constitué, comme une "chose" extérieure à lui, comme un costume ou un rôle que l'acteur doit endosser sans marge de manoeuvre possible* » (Pillon, 2003 : 19). Les normes se départissent ainsi de leur caractère contraignant et deviennent des *guides pour l'action*, permettant à l'individu de reconnaître un espace social et d'adapter ses conduites à celui-ci. Les normes sous-tendent des attentes : comme *grilles d'interprétation* des comportements d'autrui, les normes conditionnent la satisfaction ou l'insatisfaction des attentes dans une situation donnée ; comme *guides pour l'action*, les normes permettent de sélectionner un comportement qui répondent de façon cohérente à l'interprétation qui est faite du comportement d'autrui. Les normes sont sociales en cela qu'elles sont perpétuellement renégociées au cours des interactions sociales, mais disposent d'une dimension individuelle en cela que les normes sont parties liées aux actions des acteurs sociaux. Les acteurs sociaux ne se contentent donc plus de suivre des règles, mais les élaborent et les négocient en permanence : la réalité sociale ne se construit plus de façon extérieure à l'individu, mais au sein même de l'intersubjectivité. La principale critique que l'on peut faire à ce renversement de paradigme sociologique proposé par les ethnométhodologues, est ce que Vion (1992 : 64) qualifie d'« *évanescence du social* ». Bourdieu (1980) refuse ainsi l'abandon total de la notion de système, en proposant le concept d'*habitus* : « *l'habitus désignera [...] l'ensemble des dispositions acquises, des schémas de perception, d'appréciation et d'action, inculqués par le contexte social en un moment et à*

une place particulière. [...] L'habitus s'interpose comme une médiation entre les relations objectives et les comportements individuels ; elle est à la fois le produit et l'intériorisation des conditions objectives et la condition des pratiques individuelles » (Ansart, 1990 : 41-42). Ces dispositions sont douées de différentes propriétés. Elles sont acquises suite à un processus d'*inculcation* se concrétisant par l'entremise de différents modes d'apprentissage (par exemple, l'apprentissage des bonnes manières de se tenir à table dans une culture donnée), d'où résultent des modes de comportement qui façonnent littéralement le corps des acteurs (*l'hexis corporelle*). Par ailleurs, les dispositions de l'habitus sont *structurées*. Elles sont le reflet des conditions sociales au sein desquelles elles sont apparues et ont été acquises : « *un individu issu d'un milieu populaire aura ainsi par exemple acquis des dispositions fort différentes de celles d'un autre individu élevé dans un milieu bourgeois. Les ressemblances et les différences caractérisant les conditions sociales qui déterminent l'existence des individus se refléteront par la même dans les habitus, lesquels pourront apparaître relativement homogènes entre les individus appartenant à un même milieu social* » (Thompson, 1991 : 24). Toutefois, si le concept d'habitus tend à dépasser l'opposition entre objectivisme et subjectivisme, on ne peut que constater une forte dimension systémique, dans le sens où l'habitus est relatif à une classe et qu'il s'acquiert par apprentissage.

Les normes linguistiques n'échappent pas à cette problématique de la hiérarchie du social et du sujet. La linguistique a longtemps recherché les régularités qui consacraient le fonctionnement interne des langues. Le structuralisme saussurien introduit l'opposition entre, d'une part, les *règles*, qui rendent compte de la cohérence du système linguistique, et, d'autre part, la *norme*, douée d'une dimension prescriptive et répondant à des facteurs extérieurs à la structure de la langue : « *du point de vue du structuralisme, ce traitement était cohérent : les règles étaient internes et "systémiques" alors que les normes, externes, ne pouvait trouver de légitimation dans la prise en compte des systèmes* » (Vion, 1992 : 70). La sociolinguistique a envisagé les normes de façon plus complexe, en reconnaissant en premier lieu le caractère linguistique du phénomène de norme. Toutefois, malgré un point de vue nouveau quant au concept de norme linguistique apporté par les sociolinguistes, la bipartition entre la notion de règle, liée au codage linguistique (règles syntaxiques, morphologiques, phonologiques), et celle de norme, comme autant de règles non systémiques résultant de contraintes externes (domination sociale, interventions prescriptives), demeure. Cette définition de la norme linguistique est cependant restrictive. Il semble plus cohérent de considérer celle-ci comme une *norme sociale de la langue*. Ainsi, la norme, loin de se restreindre à sa seule dimension prescriptive, se pare d'une hétérogénéité qui semble plus pertinente au vue de la variabilité des pratiques linguistiques. Labov (1972/1976) a ainsi attribué à la notion de norme linguistique une acception assouplie : outre le fait qu'il redéfinit la communauté linguistique non plus en partant de la communauté de pratiques, mais de celle de normes et d'attitudes quant à la langue, on observe, au fil de ses différentes enquêtes,

l'identification de normes linguistiques répondant à des critères sociaux tels que l'âge (Labov, 1966 ; 1972) , l'identité (Labov, 1963), la situation sociale (Labov, 1966), l'origine géographique (Labov, 1963 ; 1972) . Les normes répondent en cela à la diversité des pratiques dans toute l'étendue de leurs variations. On retrouve ici la relation circulaire entre *sujet* et *social*, telle qu'elle a été définie par le courant ethnométhodologique : les normes sont co-construites par l'activité des sujets parlants, tout en étant dépendante de la situation sociale au sein desquelles interagissent ceux-ci.

Si l'on s'accorde sur l'idée selon laquelle une norme linguistique renvoie simultanément à une grille d'interprétation des comportements linguistiques et à un guide pour l'action linguistique, imprimant la cohésion d'un groupe linguistique et l'intégration d'un locuteur à cette communauté, on ne peut toutefois nier l'influence de la hiérarchie sociale et des institutions dans cette définition des normes. L'opposition entre norme prescriptive (communément, *la Norme*) et les normes descriptives (sous-tendant la pluralité des pratiques linguistiques dans toute l'étendue de leurs variations), souligne l'hétérogénéité au sein même des producteurs de normes. Si l'on considère que la norme est le résultat d'une co-construction et d'une négociation entre les acteurs sociaux, on pourrait en déduire que chacun dispose d'un pouvoir égal dans la définition des normes. Cela revient à affirmer que l'organisation sociale, et donc les hiérarchies sociales, ne participent pas de cette détermination. L'effet de domination sociale serait donc nul. Or, le pouvoir peut être défini comme une puissance sur le futur qui se trouve dans toutes manifestations sociales (Hobbes, 1651). Selon Foucault (1976 : 22), le pouvoir s'apparente à une stratégie qui traverse le corps social : *« omniprésence du pouvoir : non point parce qu'il aurait le privilège de tout regrouper sous son invincible unité, mais parce qu'il se produit à chaque instant, en tout point, ou plutôt dans toute relation d'un point à un autre. Le pouvoir est partout ; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout. Et "le" pouvoir dans ce qu'il a de permanent, de répétitif, d'inerte, d'autoreproducteur, n'est que l'effet d'ensemble, qui se dessine à partir de toutes ces mobilités, l'enchaînement qui prend appui sur chacune d'elles et cherche en retour à les fixer. Il faut sans doute être nominaliste : le pouvoir, ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés : c'est le nom qu'on prête à une stratégie complexe dans une société donnée »*. Le pouvoir n'existe donc que s'il s'exerce. Cette idée du pouvoir comme stratégie sociale globale est synthétisée dans ce que Mauss (1924/2004 : 150) appelle le *potlach*, au travers duquel chaque groupe tente de remodeler la hiérarchie sociale en rivalisant de munificence : *« il y a prestation totale⁴¹ en ce sens que c'est bien tout le clan qui contracte pour tous, pour tout ce qu'il possède et pour tout ce qu'il fait, par l'intermédiaire de son chef. Mais cette prestation revêt de la part du chef une allure agonistique très marquée. Elle est essentiellement usuraire et somptuaire et l'on assiste avant tout à une lutte des nobles pour assurer*

41 Dans la terminologie de Mauss (1924), le système de prestations totales répond à quatre axiomes : il n'y a pas de marchés entre individus ; les échanges sont collectifs ; ils ne sont pas uniquement économiques ; ces échanges sont obligatoires.

entre eux une hiérarchie dont ultérieurement profite leur clan ». Si le pouvoir est donc partout présent dans la société, les rapports de domination participant à l'organisation d'une société donnée, on doit considérer les normes comme, certes résultantes de la co-action des membres de cette société, mais également comme dépendantes de la situation des acteurs sociaux dans la hiérarchie sociale. Ce n'est pas l'individu en tant que tel qui prime, mais sa relation avec les autres entités de l'organisation sociale. On se situe donc bien encore dans la sphère du social, étant donné que c'est la *position* de l'acteur qui importe, et non sa *substance* : « *indépendamment de sa situation dans l'interaction, l'individu dispose de ressources dues à sa position dans l'institution. Plus il est connu et reconnu, plus son pouvoir à dire ce qui mérite d'être connu et reconnu augmentera* » (Pillon, 2003 : 51). La Norme linguistique est précisément engendrée par le producteur de norme qu'est la hiérarchie sociale. Une manière de dire sera ainsi reconnue comme supérieure en raison de la position de l'institution, ou de l'individu représentant cette institution, au sein de l'organisation sociale, précisément parce que cette institution est reconnue par tous comme disposant d'un pouvoir légitime. L'approche marxiste tend à corréler le conflit de classes, l'ordre normatif et l'ordre légal : les acteurs disposant des moyens de production constituent une classe dominante, celle-ci cherchant à asseoir sa suprématie dans les autres sphères de la société. Cette finalité pourra être atteinte en influant sur le système des normes sociales par l'entremise d'un moyen : la loi. La dimension législative dispose de l'immense avantage de transformer toute puissance arbitraire en un pouvoir légitime, incontesté et incontestable. La Norme linguistique représente une illustration pertinente de la loi comme moyen de production, par une instance dominante, de règles morales, au sens durkheimien du terme. Selon Weber (1919), il existerait trois formes principales de pouvoir politique⁴², qui justifieraient la domination et constitueraient les trois fondements de la légitimité⁴³ : l'autorité traditionnelle, l'autorité charismatique et l'autorité légale. L'autorité traditionnelle, ou « *l'autorité de l'"éternel hier"* », telle que la définit l'auteur (102), renvoie à l'ensemble des rites et coutumes « *sanctifiées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter* » (102). L'autorité charismatique est fondée, comme son nom l'indique, sur le charisme d'un individu, sur sa « *grâce personnelle et extraordinaire* » (102) : « *c'est là le pouvoir "charismatique" que le prophète exerçait, ou – dans le domaine politique – le chef de guerre élu, le souverain plébiscité, le grand démagogue ou le chef d'un parti politique* » (102). Enfin, l'autorité légale repose sur « *la croyance en la validité d'un statut légal et d'une "compétence" positive fondée sur des règles établies rationnellement [...]* », et correspond ainsi à « *l'autorité fondée sur l'obéissance qui s'acquitte des obligations conformes au statut établi* » (102). L'État, comme entité politique composée de diverses institutions présidant aux destinées collectives d'une société, exerce, à ce titre, un pouvoir légitime reposant sur ces trois dimensions. En tant que participant de la

42 Selon Weber (1919), le sens de *politique* renvoie à la dimension politique de ce que nous appelons aujourd'hui *État*, l'État reposant sur un rapport de domination de l'homme sur l'homme, fondé sur un accord de soumission légitime.

43 Par *légitimité*, nous entendons l'autorité s'exerçant avec l'assentiment tacite ou reconnue des dominés.

hiérarchie sociale, il influe sur les normes sociales et donc sur le premier type de pouvoir proposé par Weber. L'exercice interne de l'organisation étatique se fonde sur la représentativité et l'action d'un certain nombre d'acteurs qui profitent d'un statut équivalent à celui engendré par la disposition de l'autorité charismatique. Enfin, l'État est le principal promulgateur de loi, et dispose, à ce titre, de l'autorité légale. Si l'on considère les différentes fonctionnalités des normes sociales, on ne peut que reconnaître l'intérêt, pour les dépositaires du pouvoir légitime, d'un potentiel d'action sur ces normes. Présidant à l'organisation de la société par une reconnaissance de la légitimité de ce statut par la collectivité, l'État dispose d'un pouvoir dont l'origine et la finalité s'auto-alimentent : situé en une place dans les rapports de domination fondant l'organisation sociale, l'État politique influe sur les normes qui sous-tendent ces relations hiérarchiques, et consolide en retour sa domination sur l'échelle sociale. Si l'on considère, d'une part, les normes linguistiques comme des normes sociales quant à la langue participant à la définition d'une communauté linguistique, et, d'autre part, le système de normes comme le soubassement des représentations linguistiques, on en vient tout naturellement à s'interroger sur les éventuels rapports entre politique relative à la langue et représentation de la dite langue. Il s'agit donc à ce titre de s'interroger sur les rapports, d'une part, entre *langue* et *pouvoir*, et, d'autre part, entre *langue* et *politique*.

IV. REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE, POUVOIR ET ENJEUX POLITIQUES

La sociolinguistique, telle qu'elle se constitue au début des années 1960 (Bright, 1966), réside dans une reconnection de l'étude scientifique de la langue avec ce qu'est précisément la langue. Loin d'être simplement un outil de transmission d'information d'un locuteur *a* à un locuteur *b*, la langue, activité humaine quotidienne au demeurant, démultiplie dans les faits l'unique fonctionnalité dont elle a été dotée par les premiers concepteurs de son étude. Selon Saussure (1916 : 30-31), la parole, en tant que production linguistique effective réalisée par un locuteur, « *est [...] un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer 1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée rationnelle ; 2° le mécanisme psychophysique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons* ». Cette définition peut sembler restrictive, en cela que l'actualisation de la langue – la parole telle que la définit Saussure – ne se limite pas à l'emploi d'un code rendant possible l'expression d'une pensée. L'intégration de la dimension sociale à la description des faits de langue a mis en exergue des potentialités largement plus diversifiées : « *il faut donc redire que le langage est un instrument dont les fonctions sont nombreuses et variées. Pour d'aucuns, le langage servirait avant tout à communiquer. [...] Mais [...] la langue ne sert pas toujours à la seule communication. Elle sert aussi à influencer et à faire agir les autres : les faire voter pour un tel, acheter tel produit... [...] Parfois encore, la langue ne se contente pas de décrire des actions : elle*

est l'action elle-même [...]. Enfin, la langue nous sert à nous situer dans notre monde » (Klinkenberg, 1992 : 29). Les philosophes du langage, puis ensuite les pragmaticiens, ont développé la dimension actionnelle de la langue : parler permet d'agir (Austin, 1962 ; Searle, 1972 ; Ducrot, 1972, 1984). Les énoncés ne tendent pas seulement à décrire une situation ou à rapporter un état de choses, mais bien plutôt à conduire une action et construire une réalité donnée. La notion d'acte de langage ne se restreint pas cependant à des actes isolés résultant d'une intention spécifique à un locuteur : cette action intentionnelle se trouve confrontée aux contraintes de la relation interlocutive. Pour qu'un acte de parole soit opérationnel, encore faut-il que le responsable de cet acte soit légitimé dans ce rôle, et que le contexte se prête de manière pertinente à la réalisation d'un tel acte par cette même personne : *« disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées [...] »* (Austin, 1962 : 43). La langue n'est donc action qu'à la condition que certains principes sociaux soient respectés. De la même façon, grâce aux résultats obtenus par l'ensemble des domaines relatifs à l'étude de la communication verbale (analyse des discours, interactionnisme, énonciation, pragmatique)⁴⁴, il est admis aujourd'hui que la langue ne peut être décrite de manière décontextualisée – la dichotomie *langue/parole* perdant dès lors de sa légitimité – et, surtout, que la langue constitue un espace au sein duquel se construisent et se matérialisent des systèmes de normes sociales et des stratégies collectives. Cette prise en compte du social dans les problématiques linguistiques, que ce soit à des niveaux macro ou microscopiques selon les domaines concernés, a participé par ailleurs à l'émergence d'une perspective nouvelle quant aux enjeux sous-jacents à la langue en tant que telle : si l'on peut agir en parlant, on peut également mener des actions en agissant sur la langue. Ces actions, qu'elles soient réalisées par un groupe d'individus ou par une communauté plus large, ont des visées sociales : il s'agit d'agir sur la langue pour agir sur la société qui en est l'utilisatrice. Apparaît dès lors une nouvelle fonctionnalité de la langue : transmission d'information, action (sur les autres, sur la réalité...), outil de co-construction et de co-gestion de l'interaction, elle demeure en outre un élément de *pouvoir* : *« on ne devrait jamais oublier que la langue, en raison de l'infinie capacité générative, mais aussi, originaire, au sens de Kant, que lui confère son pouvoir de produire à l'existence en produisant la représentation collectivement reconnue, et ainsi réalisée, de l'existence, est sans doute le support par excellence du rêve de pouvoir absolu »* (Bourdieu, 1982/2001 : 66).

On ne pourrait traiter des rapports entre langue et pouvoir sans évoquer l'approche proposée par Bourdieu (1982), qui est sous-tendue par l'idée fondatrice que toute interaction linguistique porte en elle les traces de la structure sociale qu'elle véhicule et qu'elle reproduit dans le même temps. La perspective bourdieusienne des échanges linguistiques repose sur deux concepts princeps, celui de *marché* et celui de *capital*⁴⁵. Un marché (appelé également *champ*) renvoie à un espace structuré de

⁴⁴ Cf. Vion, 1992.

⁴⁵ Nous tenons à préciser, même si cela est désormais reconnu, que l'emploi de ces termes, empruntés au

positions, ces dernières, tout comme leurs interactions, étant déterminées par la répartition des différentes formes de capital. Le capital correspond, quant à lui, à un ensemble de ressources, qui ne se réduisent pas à des richesses économiques, mais équivalent également à des richesses culturelles (savoirs, compétences, qualifications techniques, etc.) et symboliques (prestige et honneurs). L'une des propriétés du champ est sa capacité à convertir une espèce de capital en une autre. Ainsi, « *un champ est toujours un lieu de conflit entre des individus qui cherchent à maintenir ou à modifier la distribution des formes de capital qui lui sont spécifiques* » (Thompson, 1991 : 27). Ainsi, « *relation de communication entre un émetteur et un récepteur, fondée sur le chiffrage et le déchiffrement, donc sur la mise en oeuvre d'un code, ou d'une compétence génératrice, l'échange linguistique est aussi un échange économique, qui s'établit dans un certain rapport de forces symboliques entre un producteur, pourvu d'un certain capital linguistique, et un consommateur (ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique. Autrement dit, les discours ne sont pas seulement (ou seulement par exception) des signes destinés à être compris, déchiffrés ; ce sont aussi des "signes de richesse" destinés à être évalués, appréciés et des "signes d'autorité", destinés à être crus et obéis* » (Bourdieu, 1982/2001 : 99). Les productions linguistiques trouvent donc une place sur des marchés particuliers dont les propriétés les chargent d'une certaine valeur. La coexistence de deux langues sur un même marché va donc engendrer une relation de pouvoir dont certains agents⁴⁶ vont pouvoir retirer, ou non, un profit symbolique. De ce profit va découler une certaine force symbolique, d'où va découler des rapports de domination entre des agents ne disposant pas du même capital linguistique. Langue et pouvoir sont donc intrinsèquement liés en cela que la première va rendre possible la reconnaissance du second dans un champ particulier.

Cette dimension coercitive de la langue ne peut être envisagée que si l'on considère la nature fondamentalement collective des faits linguistiques, et les exemples témoignant de la puissance des langues sont pléthores. Ainsi, les États-Unis, pourtant présentés comme un pays n'ayant jamais défini *stricto sensu* de gestion politique des langues cohabitant sur son territoire, fait montre aujourd'hui d'une volonté affirmée de légiférer sur le plan linguistique. Le Gouvernement américain tend actuellement à instaurer une loi définissant le statut d'immigré clandestin comme statut pénalement condamnable : le projet de loi, approuvé par la Chambre des Représentants, doit être examiné au début du mois d'avril 2006 par le Congrès. Ce texte prévoit deux mesures phares : d'une part, la construction d'une clôture sur un tiers de la frontière américano-mexicaine, et, d'autre part, des sanctions contre les

langage de l'économie, ne doit pas laisser penser à un *réductionnisme économique* de l'approche bourdieusienne. La perspective économique doit être considérée dans son acception la plus large (à savoir que les champs peuvent être motivés par l'augmentation d'un certain *type* de capital, qui peut être symbolique, ou par l'accroissement d'un certain *type* de profit, comme le prestige), et non dans son acception restreinte (à savoir la recherche d'un gain financier). Cf. Thompson, 1991 : 27-28).

46 Dans l'approche bourdieusienne, la notion d'*agent* est partie liée avec celle de *classe*. En effet, « *les classes sont des ensembles d'agents qui occupent des positions similaires dans l'espace social, possédant des formes et des quantités similaires de capital, de semblables chances de réussite, les mêmes dispositions, etc.* » (Thompson, 1991 : 49).

employeurs embauchant des travailleurs clandestins. D'après le journal *Le Monde* (26/03/06, version électronique), si cette loi est adoptée, « *vivre illégalement sur le territoire américain deviendra un crime* ». Les institutions américaines, face aux oppositions soulevées au sein des multiples minorités nationales par cette proposition – certaines d'entre elles devenant de jour en jour, sur le plan démographique, des *majorités* nationales, à l'instar de la communauté hispanophone forte de plus de 22 millions de locuteurs –, projettent de modifier la Constitution américaine, afin d'officialiser la langue anglaise et d'imposer ainsi la maîtrise de la langue officielle à tous les immigrants postulant à l'entrée sur le territoire américain. Ce projet, s'il n'est pas encore concrétisé, témoigne cependant, non pas seulement d'une volonté de défendre l'anglais sur le sol américain, mais bien plus de l'élaboration d'un outil de pouvoir permettant de mener à bien la limitation et le contrôle de l'immigration sur le sol américain. Cette tentative d'officialisation de l'anglais n'est toutefois pas nouvelle : des organisations comme *US English* ou *English Only*, qui défendent l'unification linguistique à l'échelle fédérale, ont amené, en août 1996, la Chambre des Représentants à proposer un projet de loi faisant de l'anglais la langue officielle du Gouvernement fédéral des États-Unis : le projet de loi H.R. 123, intitulé *The Bill Emerson English Language Empowerment Act of 1996*⁴⁷. Nonobstant le nom officiel du projet de loi, et preuve que ce texte ne tend pas uniquement à défendre la langue anglaise contre les éventuelles menaces de la pluralité linguistique, « *selon le paragraphe 165 [de la loi de 1996], l'obtention de la citoyenneté est facilitée par la connaissance de l'anglais qui est le moyen par excellence de conquérir leur place légitime dans la société américaine. C'est pourquoi les fonctionnaires autorisés devront conduire toutes les cérémonies de naturalisation entièrement en anglais* » (Leclerc, 2006, source électronique). Le projet de loi⁴⁸, tendant à l'origine à traiter ce qui est perçu par les législateurs comme un problème de gestion du statut de la langue anglaise, sous-tend ainsi une démarche visant à filtrer les candidats à la nationalité américaine, et un texte se présentant comme linguistique devient partiellement un texte participant à la gestion de la politique intérieure du pays.

Il s'agit maintenant de s'interroger sur les facteurs participant à la récupération de la langue comme outil de coercition.

1. NATURE DE LA RELATION ENTRE LANGUE ET POUVOIR

Si un individu peut agir grâce à la langue, il ne peut le faire que dans un cadre communément accepté et légitimé par le groupe au sein duquel il tend à agir. La dimension *individuelle* des rapports entre langue et pouvoir relève de la notion d'*acte de langage* (Austin, 1962), que nous avons précédemment évoquée. Lorsqu'un locuteur *x* produit l'énoncé suivant : *tu n'as pas faim toi ?*, il peut davantage s'agir d'une tentative d'amener le locuteur *y* à réaliser une action (*préparer un repas*) que

47 Cet intitulé pourrait être traduit en français comme suit : *Loi de 1996 pour promouvoir la langue anglaise*.

48 Le projet de loi H.R. 123 ne sera finalement pas adopté par le Sénat américain.

d'une question strictement informative. Cependant, cet acte ne pourra être *heureux* qu'à certaines conditions : l'intimité unissant les deux interactants, la nature de la relation interpersonnelle, la situation d'interaction. La réussite d'un acte, et donc sa congruence avec le cadre interactif, relèvent strictement d'un ensemble de normes et de valeurs sociales. Toutefois, si tout acte ne peut remplir son objectif que dans le respect des contraintes inhérentes à l'interaction verbale et aux systèmes de normes sociales et culturelles propres au groupe d'appartenance des interactants concernés, le rapport entre langue et pouvoir se place ici à un niveau *micro social*, et bénéficie dans la majorité des cas d'une restriction de sa portée : si l'entité individuelle de la dimension coercitive de la langue est fondamentalement sociale, les conséquences du pouvoir dont celle-ci dispose demeureront limitées à un nombre restreint de personnes. Si l'on considère à nouveau l'exemple précédent, le refus de préparer le repas n'aura que peu d'effets sur le plan de l'organisation sociale du groupe d'appartenance des deux interactants.

Il n'en va pas de même si l'on se penche sur la récupération, par une entité institutionnelle, de la langue comme médiation d'un pouvoir. En effet, l'action réalisée quant à la langue par une institution, représentante d'un État politique, peut engendrer des effets touchant l'ensemble de la communauté sociale. Le pouvoir ainsi exercé ne se limite donc plus aux interactants impliqués dans une situation de communication donnée, mais peut se répandre à l'ensemble des sujets. La dimension institutionnelle des rapports entre langue et pouvoir renvoie ainsi à une échelle *macro sociale*. Que l'agent responsable du pouvoir conféré par la langue soit une institution ou un individu, les actions réalisées devront respecter, dans les deux cas, les contraintes inhérentes à la structure sociale au sein de laquelle les agents sont insérés, mais l'effet de ces actes, et donc la grandeur du pouvoir, seront proportionnels au rôle qui est alloué à l'agent selon sa nature au sein de la collectivité. En outre, si l'analyse des rapports entre langue et pouvoir dépend étroitement du point de vue duquel on se place (*individuel/institutionnel*), elle est également conditionnée par les modalités de l'action : action *par* la langue dans le premier cas, action *sur* la langue dans le second cas. Il convient maintenant de s'interroger sur les facteurs permettant la concrétisation d'un pouvoir par la réalisation d'actions sur la langue.

1.1 Dimensions identitaire et affective de la langue

La langue n'est pas que la langue. Elle dispose intrinsèquement d'une dimension identitaire l'éloignant de sa seule définition en tant que système linguistique doublement articulé. En effet, la langue apparaît en premier lieu comme un vecteur de la construction identitaire de l'individu. L'élaboration chez un sujet de son identité n'est pas strictement absolue : elle est relative en cela que l'on ne peut se reconnaître comme *un* que par confrontation aux autres. La notion de système social

n'est donc pas vaine : comme dans tout système, les individus composant une organisation sociale se définissent par opposition (non nécessairement conflictuelle) aux autres composantes de la structure. La construction identitaire se réalise donc, en premier lieu, au sein de ce que le sujet pense être sa communauté. La langue comme fait social permet ainsi une double différenciation. Elle induit l'identification de la personne comme appartenant, de par sa ou ses langue(s) première(s), à une communauté, et comme étrangère à un autre groupe : la langue instaure ainsi des frontières plus ou moins mouvantes entre des ensembles d'individus et exacerbe la conviction de participer à une même communauté. Selon Corbeil (2002), « *la langue n'est pas un simple outil de communication, comme on le dit souvent. [...] la langue crée entre les individus une solidarité et une connivence de tous les instants, elle symbolise et manifeste l'appartenance à une société et à une culture, différente des autres, tout aussi riches et dignes de respect. La langue soude ses locuteurs en une communauté dont les membres partagent, exprimée par elle, une histoire, un destin politique, des institutions, qui partagent également des attitudes à l'égard des autres communautés linguistiques, et donc des autres langues. Tous ses locuteurs y trouvent réconfort et sécurité* » (source électronique). Toutefois, si la langue peut symboliser le caractère cohésif d'un groupe, elle peut également devenir ce par quoi le groupe tend à imposer ses propres normes à d'autres communautés. Une illustration des possibles rapports de force interculturels se dessine dans les difficultés actuelles que rencontre le système scolaire allemand. L'école *Rütli*, un collège professionnel berlinois, est ainsi devenu en l'espace de quelques mois le symbole des phénomènes de violence qui secouent certains établissements scolaires allemands. La perception d'une agressivité latente et le sentiment d'insécurité ressenti par le public fréquentant cet établissement sont tels que les responsables éducatifs de celui-ci ont demandé sa fermeture. Les événements secouant l'école *Rütli* sont devenus pour les commentateurs allemands le symptôme de l'échec de l'intégration des jeunes issus de l'immigration : plus de 80 % des 200 élèves suivant un enseignement dans cet établissement scolaire sont d'origine étrangère. Selon le journal *Le Monde* (04/04/06), qui relate l'actuel débat éducatif se tenant en Allemagne, la grande majorité de ces collégiens sont « *des jeunes d'origine turque et libanaise [...] qui se disputent la suprématie. Les élèves de souche allemande – baptisés "bouffeurs de cochon" par les autres – ont intérêt à s'assimiler, en adoptant le langage particulier parlé par la majorité, loin des règles de grammaire et d'orthographe qu'on tente de leur inculquer en cours* » (33). Que l'on juge l'interprétation des commentateurs pertinente ou non, il est intéressant de noter l'actualisation d'une stratégie linguistique dans les tentatives de hiérarchisation réalisées par certains groupes d'individus, tentatives qui sont au demeurant loin d'être spécifiques aux groupes de *jeunes* ou au milieu éducatif. L'imposition de certaines pratiques linguistiques peut constituer un moyen de soumettre l'Autre à un modèle groupal spécifique, sous peine d'exclusion et donc de fragilisation de ce dernier.

Cette charge identitaire peut par ailleurs conférer à la langue, dans des cas extrêmes, une

dimension affective : parce que la langue devient le symbole de ce qu'est un individu en tant que membre d'une collectivité, elle suscite des sentiments d'amour, ou, *a contrario*, de haine. Défendre une langue revient alors à prévenir toutes les attaques qui pourraient fragiliser l'identité du locuteur et les valeurs sociales sous-jacentes. De la même façon, l'acquisition d'une langue au sein d'une cellule familiale peut convertir cette langue en une sorte de *madeleine de Proust* du locuteur qui considérera le système linguistique hérité comme un trait de sa filiation. L'action sur la langue génère donc une action plus ou moins médiate sur l'identité individuelle, les valeurs transmises par une structure familiale, et les systèmes de normes sous-jacents à l'organisation de la société au sein de laquelle évolue les locuteurs pratiquant ladite langue. Celui ou ceux pouvant mener des actions sur la langue, et ce légitimement ou autoritairement, disposent ainsi d'un pouvoir non négligeable, pouvoir accru par le caractère parfois passionnel et irrationnel des sentiments ressentis par les locuteurs à l'égard de leur langue. La récupération du mouvement félibréen par le régime pétainiste constitue une illustration pertinente du pouvoir que peut instiguer la dimension identitaire et affective de la langue (Petitjean, 2005).

1.2 Dimension économique de la langue

La corrélation que l'on peut établir entre langue et pouvoir n'est pas du seul du ressort des soubassements identitaires et affectifs. Des enjeux que l'on pourrait qualifier de plus *pragmatiques*, mais néanmoins tout aussi pertinents, entrent également en jeu. Une langue peut octroyer un certain pouvoir à ceux qui l'emploient par sa visibilité économique, et ce à un double niveau. L'émergence, le développement, puis l'assise économique et commerciale d'une communauté, vont faire de la langue de celle-ci un outil indispensable pour les autres groupes quant à leurs activités dans ces mêmes domaines. En effet, un groupe dont l'assise économique est reconnue comme telle va être amené à communiquer avec des groupes voisins, le développement économique de ces partenaires commerciaux étant en partie conditionné par les échanges qu'ils pourront établir avec le dominant économique. La langue de communication qui sera choisie sera tout naturellement celle du groupe possédant à un moment donné un pouvoir sur le plan économique, le groupe, de par son influence, pouvant dicter en quelque sorte ses conditions linguistiques. Par extension, les différents groupes mondiaux dialoguant avec la communauté possédant une certaine puissance financière et commerciale dans la langue de celle-ci, seront amenés, par la suite, à établir entre eux des communications par l'entremise de cette même langue. Il n'est plus ici question de problématiques identitaires : la volonté, et la nécessité, de protéger une économie induiront dans les faits l'emploi de la langue permettant précisément cette préservation. Les individus maîtrisant la langue de la puissance économique seront donc largement favorisés dans leur capacités à promouvoir l'économie de leur propre communauté. La

langue comme vecteur de la puissance économique induit un double pouvoir : pouvoir du groupe tenant de la domination économique qui permet une médiatisation d'un modèle particulier et de valeurs culturelles spécifiques au groupe, mais, également, pouvoir des groupes exogènes ayant développé une connaissance de la langue économique au détriment des communautés n'ayant pas eu la possibilité ou la volonté d'encourager cette pratique. De la même façon, à un niveau intra-individuel, le locuteur pratiquant la langue de l'espace financier et commercial sera largement avantagé quant à ses possibilités de pénétrer la sphère économique vis-à-vis d'un locuteur ne possédant pas des compétences analogues : *« l'activité économique entraîne une forte activité de communication, interne et externe. La langue ou les langues alors utilisée(s) acquière(nt) de ce fait une motivation économique réelle puisqu'elle(s) donne(nt) accès aux services, aux produits et au travail. L'activité économique, surtout dans le domaine tertiaire, oriente ou même contraint les choix linguistiques des personnes à la recherche du bien-être : une langue qui ne permet pas de gagner sa vie ou de réussir professionnellement est une langue de seconde zone »* (Corbeil, 2002, source électronique).

Ainsi, la question relative au soubassement économique de la domination linguistique se situe au centre de la construction politique européenne. En effet, forte d'un plurilinguisme patent, l'Union Européenne évalue positivement les avantages économiques générés par les 20 langues officielles⁴⁹ dont elle dispose : *« l'Union Européenne met en place une économie hautement compétitive. Les aptitudes à la communication interculturelle jouent un rôle de plus en plus grand dans les stratégies de commerce et de vente sur le plan mondial. Pour commercer avec des sociétés implantées dans d'autres États membres, les entreprises européennes ont besoin de compétences dans les langues de l'Union européenne et dans celles de nos autres partenaires commerciaux dans le monde. [...] Il semble [...] que des sociétés européennes perdent des marchés parce qu'elles ne maîtrisent pas la langue de leurs clients »* (Commission des Communautés Européennes, 2005 : 10). Le pouvoir de la langue apparaît ici avec force : la maîtrise de certaines langues – notamment celles des partenaires commerciaux les plus influents – accroît la puissance économique des entreprises et des États les abritant. Par extension, agir sur la langue peut générer une action sur la sphère économique, nationale et internationale.

Toutefois, si l'action sur la langue peut influencer sur l'organisation économique d'un groupe, les langues en tant que telles apparaissent également comme des composantes de cette organisation. En effet, l'économie des langues devient progressivement un véritable espace de concurrence, et ce à l'égard de différents domaines. En premier lieu, l'apprentissage des langues n'est plus du seul ressort des systèmes scolaires officiels : des espaces d'enseignement parallèles se développent et visent non plus seulement les jeunes apprenants mais également un public d'adultes. On assiste là à une relation

49 Les 20 langues officielles de l'Union Européenne sont les suivantes : allemand, anglais, espagnol, estonien, danois, finnois, français, grec, hongrois, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, slovaque, slovène, suédois, tchèque. En 2007, ce nombre s'élèvera à 21 avec l'officialisation de l'irlandais, puis, probablement, à 23 avec l'officialisation prévue du bulgare et du roumain.

circulaire : la floraison d'une économie nationale engendre l'accroissement de la visibilité de la ou des langue(s) de la communauté, langues qui deviennent conséquemment des outils de contrôle et de maîtrise de la sphère économique, ceci induisant une volonté accrue du public de s'approprier ces dites langues, développant ainsi une nouvelle forme de marché économique. L'Europe politique, une nouvelle fois, a envisagé les bénéfices probables de ce commerce linguistique : *« bien que la situation varie d'un pays à l'autre, l'enseignement, la formation et, partant, l'évaluation et la certification linguistiques sont des secteurs de croissance dans de nombreux États membres »* (Commission des Communautés Européennes, 2005 : 13)⁵⁰. De la même façon, les professions et techniques liées à la traduction linguistique rencontrent un fort développement, notamment au sein de l'espace européen où se multiplient exponentiellement les combinaisons possibles de traduction (380 aujourd'hui, 420 en 2007). Enfin, la société de l'information bénéficie pleinement du ressort économique de la diversité linguistique. Ainsi, pour reprendre une formulation de Klinkenberg (2001 : 45), *« l'économie vend de la langue »*, et ce sous des formes multiples et variées : livres, disques, films cinématographiques, télévision, cours de langues, services juridiques, programmes d'ordinateurs, correcteurs orthographiques, traducteurs automatiques, synthèse vocale, serrures vocales, réseaux internationaux de communication... Enfin, si la relation entre le pouvoir et la langue est en partie de nature économique, ce lien apparaît avec force au niveau des compétences exigées de la part des travailleurs : *« on formule [...] de plus en plus d'exigences relatives à l'écriture à l'endroit de catégories de personnel qui, naguère, auraient pu n'être recrutées que sur la seule base d'une expertise technique. Et cette mutation affecte non seulement le secteur tertiaire, mais même les secteurs primaire et secondaire, où le savoir-faire manuel ne suffit désormais plus. Car il faut insister sur ceci : les exigences nouvelles ne s'adressent plus à une quelconque caste de spécialistes de l'écriture [...] : elles s'imposent à l'ingénieur comme à l'ouvrier qualifié, au commis comme au travailleur agricole, et le temps que ces catégories passeront à la rédaction technique ne cessera de croître »* (Klinkenberg, 2001 : 47-48).

La langue, en tant que simultanément outil et enjeu du secteur économique, constitue donc un atout majeur dans l'arsenal des dirigeants relativement à la consolidation de leur pouvoir politique. La maîtrise de la ou des langue(s) du territoire, en termes non pas de compétences mais de légitimité institutionnelle des choix proposés, sous-tend ainsi un ensemble de moyens dont l'homme politique dispose afin de concrétiser les objectifs visés quant à la gestion d'une collectivité sociale. L'interaction entre langue et pouvoir ne repose certes pas uniquement sur la base de la sphère économique, mais on peut constater toutefois que ce facteur n'est pas sans lien avec d'autres critères tels que le rôle de la visibilité internationale d'un groupe dans le renforcement de son influence et de son pouvoir

50 Le chiffre d'affaire de la société *Berlitz* a dépassé 279 millions d'euros en 2005, tandis que les bénéfices découlant des cours de langues prodigués par l'Alliance Française ont atteint les 110 millions d'euros (Commission des Communautés Européennes, 2005).

décisionnel.

1.3 Langue et visibilité internationale

La gestion des relations internationales revêt une importance de plus en plus centrale dans la gestion politique d'une communauté, notamment en raison des processus actuels de mondialisation de l'économie. Le choix d'une autarcie comme ligne directrice d'une politique nationale n'est plus aujourd'hui concrètement réalisable, chaque état étant dépendant des autres nations dans leur survie économique, et donc politique. Si chaque composante du marché économique mondial tend à promouvoir ses propres intérêts, la gestion en est interactive, les bénéfices de l'un dépendant étroitement des besoins de l'autre, et inversement. Les dialogues inter-étatiques sont donc constants, et se multiplient d'autant plus que les techniques de communication effacent les distances géographiques et centralisent tous les acteurs du monde économique et politique en un même point fictif du globe. Reste que dans ces échanges mondialisés, il importe de se faire entendre par le plus grand nombre et, avant toute chose, de se faire *voir*. Cette visibilité internationale, condition *sine qua non* pour espérer jouer un rôle actif dans la gestion globale de l'économie et, conséquemment, dans la préservation de ses propres intérêts nationaux, requiert une liberté de parole qui passe par la diffusion de la langue nationale, ceci demeurant une condition, si ce n'est suffisante, du moins nécessaire. La question de la visibilité internationale d'un État dépasse par ailleurs la seule dimension économique : elle renvoie de manière générale au rapport de domination qui sous-tend toute relation inter-groupe. La domination d'un État sur un autre repose en grande partie sur la diffusion de ses normes culturelles et d'une certaine interprétation de la réalité sociale, ainsi que sur la promotion de certaines valeurs communément partagées par l'ensemble du groupe. Quelle entité, si ce n'est la langue de la communauté, peut symboliser et médiatiser ces différents traits distinctifs propres à un groupe ? L'imbroglio linguistique dans lequel s'est insérée l'Union Européenne atteste avec pertinence cet état de fait : les négociations relatives au choix concernant les langues officielles de l'Europe politique vont bon train depuis les prémisses de sa construction. Si les responsables politiques européens ont délibérément choisi d'officialiser les langues de toutes les parties impliquées dans le processus d'union, ce n'est pas tant pour faire preuve d'humanisme que pour éviter les conflits entre membres, du fait même de l'interprétation du choix d'une langue officielle comme prise de pouvoir d'une partie sur les autres. La complexité des difficultés soulevées par la préférence accordée au multilinguisme à l'échelle des institutions européennes montre clairement combien les enjeux sous-jacents sont importants et sources de complication dans le cas d'une gestion maladroite de ceux-ci. L'ingratitude de la tâche (gérer des institutions en 20 langues) révèle le brûlot qui couve (conflits intercommunautaires), et qui pourrait se raviver à la moindre perception d'une asymétrie entre les

différents États européens. La paix des langues apparaît ainsi comme une première précaution à l'encontre des tensions pouvant émailler les relations entre États membres de l'Union Européenne.

La gestion politique des langues engendre ainsi un grand pouvoir qui est celui de réguler et de pacifier, ou non, les échanges entre les communautés voisines ou lointaines. La possibilité d'user de la langue pour créer ou conforter l'influence d'une communauté sur le plan des relations internationales peut être également illustrée par des exemples relevant de l'histoire de deux langues, tour à tour considérées comme langues internationales : le latin et le français⁵¹. Au travers de ces deux cas, on peut noter la manière dont les groupes sociaux peuvent accroître et confirmer leur pouvoir économique, politique et culturel à l'échelle du globe de par la diffusion d'un modèle linguistique, et de quelle façon cette forme d'impérialisme linguistique peut susciter des réactions de la part des communautés défavorisées par la mainmise linguistique d'un groupe sur la communication internationale. On peut noter une certaine analogie dans les périodes successives rencontrées par ces deux idiomes : le développement d'une entité politique, quelle que soit sa nature, ainsi que l'accroissement de sa puissance, vont concourir à la diffusion de sa langue et à la nécessité pour les groupes voisins de s'approprier celle-là même qui conditionne les échanges financiers et commerciaux. Le prestige ainsi acquis par la langue va accroître la visibilité de la communauté pratiquante à l'échelle des relations internationales, conférant par la-même à celle-ci une influence d'autant plus grande.

Toutefois, on remarque que la suprématie d'une langue sur le plan international ne dure jamais qu'un temps : aujourd'hui, si le latin demeure une langue de connaissance que l'on étudie comme fondement d'une certaine culture générale, elle n'est plus la langue de communication et d'échanges économiques et administratifs qu'elle a pu être à l'apogée de sa suprématie européenne. De la même façon, les négociations internationales, qu'elles soient de nature politique ou économique, se réalisent actuellement plus fréquemment en anglais qu'en français, et ce même si les institutions françaises tendent à réactualiser la dimension diplomatique qu'a pu connaître la langue française lors de la période de domination économique, politique et culturelle de la France à l'échelle mondiale. Ces illustrations historiques témoignent donc avec pertinence de l'interaction permanente qui existe entre langue et pouvoir : la langue autorise, entre autres, la stabilisation, le renforcement et la perpétuation de la visibilité d'une communauté dans le réseau relationnel qu'elle entretient avec l'ensemble des autres communautés, et confère conséquemment un indéniable pouvoir aux détenteurs de ce qu'est, à un moment *t* de l'Histoire, le médium de la communication internationale. Agir sur la ou les langue(s) induit donc des actions quant à la reconnaissance d'un État sur le plan international, et quant à l'empan de liberté dont celui-ci dispose pour, d'une part, protéger et dynamiser son économie et son organisation culturelle, et, d'autre part, pour tenter de diffuser ou d'imposer ses propres normes et valeurs spécifiant ce qui fait de lui une organisation sociale.

51 Cf. Brunot, 1931/1966 ; Lodge, 1993 ; Petitjean, 2004.

Nous avons donc tenté d'éclaircir la nature de l'interaction rapprochant langue et pouvoir, en évoquant les multiples domaines au sein desquels la langue confère à celui qui la maîtrise une certaine influence. Cette interaction se trouve précisément au cœur de ce qui génère l'un de nos deux objets d'étude, à savoir la politique linguistique. En effet, il serait vain de tenter de définir une politique de la langue si l'action sur cette langue ne permettait pas à des hommes d'agir indirectement sur d'autres hommes : *« dans un monde où communiquer est capital, régner sur les usages et les normes linguistiques représente en effet un enjeu de taille. Car qui maîtrise la parole a la maîtrise des choses et des relations. C'est déjà vrai pour les petits groupes – du couple à la table familiale –, mais c'est encore plus vrai pour l'univers entier, balayé par la télévision et par les réseaux informatiques, moyens de communication autour desquels les guerres font rage »* (Klinkenberg, 2001 : 28). Car, en effet, la langue en tant que telle n'a aucune existence propre : elle n'est qu'un terme désignant des pratiques. La tendance à la *chosification* de la langue ne doit pas faire oublier que, lorsque l'on parle de langue, on ne parle que de *locuteurs* : ainsi, au lieu d'évoquer les interactions entre langue et pouvoir, il serait plus sage de mettre en exergue l'interaction existant entre des communautés linguistiques, les pratiques linguistiques des membres appartenant à ces communautés, et le pouvoir exercée par une communauté *x* sur une communauté *y*. A la suite de Bourdieu (1982/2001 : 60), *« on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs »*. Une politique linguistique tend précisément vers la définition de mesures permettant d'agir sur les rapports de forces internes et externes à la communauté concernée : *« la définition d'une politique linguistique répond à deux objectifs sociaux distincts mais étroitement liés l'un à l'autre : la promotion d'une langue, d'une part, et, d'autre part, l'aménagement des relations, et souvent de la concurrence, entre les langues en présence. En fait, la promotion d'une langue est la réponse à la concurrence qu'elle subit de la part d'une autre langue. C'est là l'origine de toute politique linguistique »* (Corbeil, 2002, source électronique). Il s'agit désormais d'explicitier précisément ce à quoi renvoie le concept de politique linguistique, et d'identifier les composantes sur lesquelles portent les actions sous-jacentes à la gestion politique des langues.

2. LANGUE ET POLITIQUE

2.1 La langue, *instrument* politique

La politique, au sens propre du terme, renvoie à un ensemble de pratiques, d'institutions, et de déterminations propres au gouvernement d'un État ou d'une société. Cette notion concerne ainsi la manière d'exercer une autorité, légitime ou non, au sein d'un État ou d'une société. L'exercice de cet

autorité requiert des instruments rendant possible la concrétisation des choix politiques, et la langue, en tant que *source* et *enjeu* de pouvoir, apparaît comme un outil idéal dans l'application d'une stratégie politique. Cette interaction entre langue et politique, engendrée par un nœud commun, l'autorité, d'où résulte la fraternisation entre ces deux pôles, pourrait être définie comme une situation généralisée à l'échelle de la planète : la récupération de la langue comme instrument d'une politique n'est ni exceptionnelle ni caractéristique de certains groupes. Les exemples qui vont suivre, volontairement sélectionnés en raison de leur diversité géographique, témoignent avec pertinence de cet état de fait. Ils sont révélateurs, à divers degrés, de l'emploi de la langue par un pouvoir politique, et ce à un double niveau : d'une part, sur un plan pratique, dans le but de mener à bien des actions dépassant le simple cadre de la gestion des langues, et, d'autre part, dans une perspective symbolique, afin d'affirmer et de perpétuer une autorité. La question de la langue comme instrument politique dépasse largement l'action sur la langue : la langue devient elle-même une action tendant à influencer sur les différentes sphères d'une société. Les exemples illustrant ce phénomène sont nombreux⁵², et nous nous contenterons donc ici de n'en exposer qu'un seul.

La récupération de la langue dans la concrétisation d'objectifs politiques apparaît dans la formation, au Japon, du concept de *kokugo*, qui pourrait être traduit littéralement par l'expression *langue nationale*. Alors que pendant de nombreux siècles, les dirigeants japonais ne se sont guère intéressés au statut de la langue japonaise, celle-ci étant subordonnée *de facto* à la langue chinoise, le Japon impérial tend peu à peu, durant l'ère Meiji, à faire du japonais un symbole du pouvoir. La fin de la guerre sino-japonaise (1894-1895) marque le début de la nationalisation de la langue japonaise et l'apparition du concept du *kokugo*. Cette récupération du japonais comme marque de l'unité nationale participe également de la politique coloniale japonaise. En effet, le Japon domine ses voisins pendant près d'une cinquantaine d'années : la guerre sino-japonaise voit le triomphe de l'armée japonaise et la cession, par la Chine, de l'île de Formose (Taïwan), de l'île Penghu, ainsi que de la péninsule de Liaodong (sud de la Mandchourie). La conquête en août 1910 de la Corée représente une étape importante du colonialisme japonais. La politique impérialiste japonaise suscite parmi la population un fort sentiment patriotique, et la langue devient dès lors dans ce contexte un espace idéal au sein duquel peut s'exprimer et se concrétiser cet engouement nationaliste. La langue japonaise étant politiquement employée en vue d'édifier une nation forte et unie, les autres langues locales, ainsi que les variantes du japonais, vont se voir peu à peu exclure du paysage linguistique japonais. La politique linguistique impériale va alors s'orienter dans une double direction : d'une part, action sur le statut et le corpus de la langue japonaise ; d'autre part, unification linguistique du territoire par une volonté assumée d'éradication des langues et dialectes autres que la langue nationale. Les dirigeants japonais font appel à des linguistes ayant prouvé leur attachement patriotique, à l'instar de Ueda Kazutoshi

⁵² Entre autres, le cas de la Russie (Alladirce, 1984 ; Calvet, 1987), ou encore le cas de l'Indochine (Lamant, 1998).

(1867-1937), qui deviendra l'un des principaux instigateurs de cette gestion homogénéisatrice de l'espace linguistique japonais. Fortement influencé par le concept d'État-nation alors qu'il mène ses études en France, Kazutoshi présente, à son retour au Japon, une conférence intitulée *Kokugo to kobba to (Langue Nationale et État)*, au cours de laquelle il affirme la nécessité d'une langue nationale unifiée pour un état fort et uni : « *la langue nationale est le rempart qui protège la maison impériale ; elle est la mère affectueuse de la nation* » (cité par Leclerc, 2006, source électronique). Une commission d'enquête est créée en 1902 afin de définir précisément la norme de la langue standard (*hyōjungo*) et de construire une grammaire (*kōgo bunnō*). Le choix de la variété de référence se porte sur le dialecte pratiqué par les classes bourgeoises de Tokyo, comme celle étant la mieux à même de représenter la langue de tous les Japonais. Concernant les relations entre langue nationale et langues locales, s'institue progressivement une démarche de dévalorisation des pratiques linguistiques non officialisées. L'École obligatoire jouera à ce sujet un rôle de premier plan, par l'entremise, dès 1871, de l'institution du japonais standard comme unique langue d'enseignement au cycle primaire. S'ensuit une nette opposition entre le concept de *kokugo* et celui de *hōgen (dialecte)* : la langue nationale est seule médiatrice de ce que l'on nomme *kokumin seishin (la spiritualité nationale)*. Les velléités impérialistes japonaises s'appuient sur une volonté d'imposer cette langue symbole de la puissance nationale aux différents territoires annexés : à cette fin, les dirigeants japonais décident une simplification de l'orthographe japonaise de par la suppression des caractères chinois et l'adoption d'une orthographe phonétique en *kana*. Selon Otsuki Fumihiko (1908), « *il faut aujourd'hui diffuser la langue japonaise à Taïwan, en Corée, en Mandchourie et encore ailleurs ; il faut aussi l'enseigner aux étrangers, et je me demande si l'écart entre la prononciation et l'écriture ne constitue pas un inconvénient majeur à cette égard* » (in Leclerc, 2006, source électronique). La langue japonaise a ainsi constitué, pendant près d'un demi-siècle, un instrument de la politique impériale et impérialiste japonaise, cet instrument étant doté d'une double fonction. D'une part, le japonais permet de matérialiser et d'exacerber le sentiment patriotique, la langue nationale devenant une toile sur laquelle peuvent se projeter les sentiments nationalistes et le renfermement communautaire. L'encouragement par les dirigeants japonais de cette passion nationale n'est que la traduction d'un souci de conserver une certaine mainmise sur la population, le gouvernement devenant dès lors pour les citoyens japonais le garant de la sécurité nationale, le *père* infallible de la nation. D'autre part, la langue nationale devient un outil permettant d'étendre ce modèle culturel et politique à d'autres territoires, l'annexion des États voisins à des fins stratégiques et économiques se camouflant sous une apparence d'entreprise d'amélioration des conditions culturelles et intellectuelles des peuples soumis.

Cette illustration témoigne d'une première dimension relative à la relation entre *langue, politique* et *autorité* : l'objet *langue* constitue dans ce cas l'un des outils parmi le panel d'instruments participant à la concrétisation des choix et décisions réalisés par la sphère dirigeante d'un territoire

politique. Au même titre que l'École, la force militaire, la religion, ou encore la gestion des flux migratoires, la langue engendre une gamme d'actions établissant un lien entre les lignes directrices d'une politique et son application effective sur le terrain. Ainsi, certains choix relatifs à la langue, à l'instar du concept de *kokugo* au Japon, loin de concerner *stricto sensu* la seule dimension linguistique, sous-tendent des stratégies s'appliquant à des domaines sociétaux et économiques autres. Ainsi, une langue officielle, « *reconnue et connue (plus ou moins complètement) sur tout le ressort d'une certaine autorité politique, [...] contribue en retour à renforcer l'autorité qui fonde sa domination : elle assure en effet entre tous les membres de la "communauté linguistique" [...] un minimum de communication qui est la condition de production économique et même de la domination symbolique* » (Bourdieu, 1982/2001 : 70). La force de la langue comme instrument politique apparaît d'autant plus dans le fait qu'il est possible d'agir officieusement dans des domaines sensibles de la politique, comme la gestion de l'immigration, sous couvert de décisions en apparence valorisantes ou bénignes, puisque concernant la ou les langue(s) du territoire. Si la nécessité, et parfois l'obligation, pour les peuples colonisés ou les individus immigrés d'adopter la langue dominante peuvent être légitimées par le pouvoir politique comme une volonté d'enrichissement intellectuel et culturel de la population exogène, il peut également s'agir d'une démarche d'imposition d'une certaine autorité : « *les impératifs de la production, et même de la domination, imposent un minimum de communication entre les classes, donc l'accès des plus démunis (par exemple les immigrés) à une sorte de minimum vital linguistique* » (Bourdieu, 1982/2001 : 63). La langue représente ainsi un habile camouflage de choix politiques pouvant parfois fragiliser ou déstabiliser un pouvoir dirigeant. Cependant, l'instrumentalisation de la langue n'est qu'une des dimensions de sa récupération par un pouvoir politique. La langue peut être à son tour l'*objet* d'une politique spécifique. La langue comme objet politique peut être la condition préparatoire à son instrumentalisation politique. Ce passage du statut d'*objet* à celui d'*outil* politique n'est cependant pas systématique : des choix politiques peuvent être réalisés quant au corpus d'une langue dans un objectif arrêté d'action *sur* la langue, et non plus forcément *par* la langue.

2.2 La langue, *objet* politique

2.2.1 Origine et définition du concept de politique linguistique

2.2.1.1 Constitution de la notion

On parle de *politique linguistique* dès lors que les choix et actions décidées dans le cadre de cette politique porte *sur* la langue, que ce soit au niveau *interne* (les choix portant alors sur le matériel

linguistique) ou *externe* (les choix portant alors sur le statut symbolique de la langue). Les mesures prises dans le cadre d'une politique linguistique le sont par un groupe d'individus mandatés, ou non, par l'ensemble d'une communauté linguistique⁵³. Loin de remettre en cause la nature fondamentalement sociale de la langue de par une possible influence individuelle sur la langue, le concept de politique linguistique s'inscrit doublement dans une perspective sociale : elle tend, d'une part, à agir sur les rapports entre la ou les langue(s) et la société (Calvet, 1996), et, d'autre part, elle est foncièrement dépendante de la nature des relations entre les différents groupes sociaux, et, de manière générale, d'un contexte social spécifique. Si les pratiques tendant à intervenir sur la langue sont anciennes⁵⁴, les concepts de *politique* et d'*aménagement linguistiques* sont relativement récents. La notion originelle est celle de *language planning* (*planification linguistique*), qui apparaît en 1959 dans le cadre d'un article de Haugen relatif aux problèmes linguistiques de la Norvège. Cette thématique sera à nouveau évoquée par le même auteur lors du colloque de UCLA (1964) présidé par Bright, réunion qui marque la naissance officielle de la sociolinguistique. La question de la politique linguistique est donc présente dès la constitution de la sociolinguistique en tant que domaine de recherche, et s'inscrit dans les grandes lignes directrices dessinées par les instigateurs de ce nouvel axe de recherche. Fishman (1971 : 122) définira d'ailleurs la planification linguistique comme étant de la sociolinguistique appliquée : « *on fait principalement appel à la sociolinguistique appliquée lorsque des décisions ont été prises en matière de politique linguistique et qu'elles doivent être exécutées* ». En 1968, Fishman, Ferguson et Da Gupta publient un ouvrage collectif, *Language Problems of Developing Nations*. Au même moment, Fishman, Da Gupta, Jernudd et Rubin mettent en place une réflexion commune sur la nature de la planification linguistique lors de rencontres au East-West Center de Hawaï (année universitaire 1968-1969). Suite à un colloque organisé du 7 au 10 mars 1969 sur le même thème, et rassemblant un corps pluridisciplinaire de chercheurs (anthropologues, économistes, sociologues, linguistes...), est publié en 1971 un ouvrage, *Can Language be planned ?*, qui propose une synthèse des connaissances relatives à la question de la politique linguistique. Fishman jouera un rôle d'autant plus important dans la constitution de ce domaine d'application qu'il dirige une collection, *Contributions to the Sociology of Language*, amenant à la publication d'un nombre conséquent d'ouvrages relatifs à la thématique de la gestion politique des langues (Fishman, 1974, 1977 ; Byron, 1976 ; Alisjabana, 1976 ; Jernudd et al., 1977 ; De Francis, 1977). La notion de *politique linguistique* s'élabore parallèlement à celle de planification linguistique (Fishman, 1970 ; Ninyoles, 1975 ; Glück, 1981). Ces deux notions, loin d'entretenir une relation synonymique,

53 La notion de *communauté linguistique* est considérée ici dans son acception labovienne et renvoie donc à un ensemble d'individus partageant les mêmes normes quant à la langue, mais non nécessairement les mêmes pratiques (Labov, 1972/1976).

54 On peut évoquer à ce sujet le Canon 17 du Troisième Concile de Tours (813) et le Canon 25 du Concile de Mayence (813) imposant le recours aux langues dites *vulgaires* (roman et germanique) dans le cadre de la prédication. On peut également citer la castillanisation des Indiens d'Amérique décidée par Charles Quint, en 1550, dans un but d'évangélisation.

apparaissent comme complémentaires : la planification linguistique constitue la mise en œuvre d'une politique linguistique. Selon Laporte (1994), une politique linguistique représente un cadre juridique tandis que la planification linguistique rassemble les différentes actions ayant pour visée de conférer un statut particulier à une ou plusieurs langues (97-98). De nombreux autres lexèmes vont progressivement apparaître, sans que cela n'entraîne d'innovations conceptuelles : *aménagement linguistique* au Québec⁵⁵, *normalisation* en Catalogne. Ces nouveautés lexicales ont pour origine des soubassements plus politiques que théoriques : l'usage de l'expression *aménagement linguistique* au Québec se justifie par une volonté de se démarquer des tentatives planificatrices de l'État. En France, Marcellesi et Guespin introduisent, quant à eux, le terme de *glottopolitique* (1980, 1986), qui n'introduit à son tour qu'un changement de forme, et non véritablement de signifié. Cette bipartition entre les notions de *planification* et de *politique* linguistiques recouvre par ailleurs une orientation différente des chercheurs américains et européens. Les premiers s'interrogent dans une plus large mesure sur la question des moyens d'actions (*planification*), tandis que les seconds semblent s'intéresser en premier lieu aux choix réalisés par la sphère dirigeante (*politique*). La constitution de cette nouvelle sociolinguistique appliquée va engendrer par ailleurs la définition de macro-concepts. Jernudd (1973), puis Neustupny (1974), élaborent la notion de *language treatment* comme correspondant à l'ensemble de l'activité relative à la résolution des problèmes linguistiques. Le macro-concept de *régulation linguistique* est, quant à lui, introduit par Corbeil (1983 : 283), et renvoie au « *phénomène par lequel les comportements linguistiques de chaque membre d'un groupe ou d'un infragroupe donné sont façonnés dans le respect d'une certaine manière de faire sous l'influence de forces sociales émanant du groupe ou de ses infragroupes* ».

2.2.1.2 Définition

La définition de la planification proposée par Haugen en 1964 est fondamentale en cela qu'elle renvoie aux deux questions sous-tendant toute intervention humaine sur les langues : *qui* et *comment*. En effet, selon lui, « *la planification est une activité humaine qui vient du besoin de trouver une solution à un problème. Elle peut être complètement informelle et ad hoc, mais elle peut être aussi organisée et délibérée. [...] Si la planification est bien faite, elle comprendra des étapes telles que la recherche extensive de données, la prise en compte de plans d'actions alternatifs, la prise de décision et sa mise en œuvre* » (51-52). La question des décideurs est délicate en cela que la réponse dépend étroitement de l'étape à laquelle on se situe : si l'on considère la politique linguistique comme l'élaboration d'un plan d'action, on peut considérer que n'importe quel groupe d'individus peut

55 Du 26 au 29 mai 1986, un *Colloque International sur l'Aménagement Linguistique* est organisé à Ottawa. Les participants vont alors insister sur la nécessaire uniformisation de la description et sur l'intérêt des études comparatives.

représenter une force décisionnelle. Par contre, si l'on se place au niveau de la planification linguistique au sens de la concrétisation sur le terrain des choix effectués lors de la phase antérieure, le panel des décideurs est plus restreint en cela que les moyens d'application ne sont pas accessibles à tous. En d'autres termes, agir *symboliquement* sur la langue est possible à tout groupe de locuteurs mus par des objectifs communs quant au statut et/ou au corpus de leur(s) langue(s) ; agir *pratiquement* sur la langue n'est possible qu'à un groupe de locuteurs disposant d'un pouvoir économique (financier notamment) et politique. C'est précisément pour cette raison que la planification linguistique est majoritairement d'ordre étatique⁵⁶ : elle devient pour Weinstein (1980 : 56) « *un effort à long terme, soutenu, conscient et ayant reçu l'aval d'un gouvernement dans le but de modifier les fonctions d'une langue à l'intérieur d'une société afin de résoudre des problèmes de communication* ».

Toutefois, si une politique linguistique peut être, du moins dans sa dimension théorique, infra ou supra-étatique, de la responsabilité d'une communauté linguistique (la communauté bretonophone en France par exemple) ou de certains membres de cette communauté (les tenants de l'occitanisme en France), il importe de se garder d'omettre le caractère *réfléchi* de toute politique linguistique. En effet, la définition d'une politique linguistique tend à *influer* sur une situation linguistique et/ou sur la forme d'une langue. Or l'action humaine sur la langue est loin de se limiter à cette seule intervention motivée : les locuteurs de toutes les communautés linguistiques du monde sont quotidiennement confrontés à des situations de communication qui les amènent à élaborer spontanément de nouveaux comportements linguistiques ou à réévaluer des comportements préalablement acquis leur permettant de gérer les relations intra et extra-communautaires. Cette gestion quotidienne, assumée par la masse des locuteurs, des pratiques et du paysage linguistique, agit sur la ou les langue(s) concernée(s), sans que ces actions ne résultent d'une démarche consciente et/ou volontaire. On peut envisager un continuum relatif aux transformations formelles (concernant les unités linguistiques) et symboliques (concernant le statut d'une langue), ce continuum disposant de deux pôles : d'une part, la gestion linguistique par les pratiques quotidiennes des locuteurs ; d'autre part, la gestion des langues par les choix réfléchis d'une partie de ces locuteurs.

Si une politique linguistique est majoritairement d'ordre étatique⁵⁷, il importe toutefois de s'interroger sur l'identification des diverses étapes qui amènent à l'application de choix réfléchis et délibérés concernant la gestion des langues. Haugen (1964) identifie cinq étapes relatives au plan d'une politique linguistique. Il s'agit en premier lieu de cerner le ou les problème(s) qui constituent la source de cette démarche : selon l'auteur, tous les problèmes se ramènent au thème de la limitation de la communication, qui peut être variable selon que les locuteurs concernés pratiquent des formes différentes de la même langue ou des langues proprement différentes. Ensuite, une fois les problèmes

56 Par *ordre étatique*, nous entendons le rôle d'un État ou d'une entité douée d'une autonomie politique au sein de cet État, à l'instar des Communautés autonomes espagnoles.

57 Nous entendons ici par *politique linguistique* les deux pôles précédemment évoqués : la phase de décision et la phase de concrétisation (planification linguistique).

suscitant la nécessité d'une politique identifiés, il importe de savoir qui sont les acteurs disposant d'une autorité suffisante pour mener à bien la résolution des problèmes. Les différentes solutions proposées sont dépendantes de l'objectif visé : sachant que la fonction d'une langue ne se réduit pas à la transmission d'information, mais qu'elle dispose également d'une dimension identitaire, l'objectif d'une planification linguistique ne réside pas forcément dans la volonté d'uniformiser les pratiques linguistiques, mais peut tendre également vers une certaine diversification. Ensuite, il s'agit d'évaluer les solutions envisagées, à partir de critères objectifs (par exemple les formes linguistiques concernées), et selon les finalités de la démarche. Enfin, le stade de la mise en œuvre clôt les différentes périodes du plan, et s'imbrique au choix des outils qui seront privilégiés dans la mise en acte des décisions. Ce modèle proposé par Haugen est fortement inspiré par les concepts de la gestion économique⁵⁸, et n'envisage ni la thématique du rapport entre *langue* et *pouvoir*, ni la question du contrôle démocratique sur les décisions prises par les acteurs politiques : « *la planification linguistique se ramène essentiellement à cette époque à la proposition de solutions concernant la standardisation des langues, sans que les liens entre langues et sociétés soient vraiment pris en compte* » (Calvet, 1996 : 14). Les critiques que l'on peut faire aujourd'hui quant au modèle proposé par Haugen ne sont toutefois possibles qu'au regard de l'évolution des analyses sociolinguistiques : l'approche de Haugen se situe au moment même où la sociolinguistique entame sa construction en tant que domaine de recherche à part entière. La définition du contenu d'une planification linguistique est ainsi fortement liée à l'approche théorique des observateurs, comme en témoignent les propositions de Ray (1963) et Tauli (1968). L'orientation est ici dépendante de la définition même de l'objet *langue* : la langue est envisagée comme un instrument de communication dont on peut améliorer les performances en agissant sur l'écriture, la grammaire ou le lexique. Selon Tauli (1964 : 605), « *puisque la langue est un instrument, il s'ensuit qu'une langue peut être évaluée, altérée, corrigée, régulée, améliorée, et de nouvelles langues peuvent être créées à volonté* ». On ne peut que constater l'absence de prise en considération des soubassements sociaux des pratiques linguistiques, la langue étant ici réduite à un objet autonome que l'on peut modeler à loisir. Toutefois, les problématiques relatives à la planification linguistique vont évoluer en même temps que progresse la constitution de la sociolinguistique : l'intérêt ne va plus seulement se porter sur la langue en tant qu'entité abstraite, que l'on peut optimiser en la standardisant, mais sur les rapports de force émaillant la pluralité des pratiques linguistiques. La planification linguistique ne porte donc plus sur *la* langue, dans son unicité factice, mais sur *les* langues et les contacts qui sous-tendent leurs emplois. Kloss (1969) va introduire à ce titre une distinction entre *planification du corpus*, dimension qui jusqu'alors seule importait, et *planification du statut*, orientation qui introduit l'une des thématiques les plus centrales dans le

58 Notamment par le modèle de Herbert Simon qui s'articule autour de quatre stades : le diagnostic d'un problème ; la réflexion autour des différentes solutions envisageables ; le choix d'une de ces solutions ; l'évaluation de la solution choisie (Calvet, 1996).

domaine de la politique linguistique, à savoir le plurilinguisme. La planification du corpus (*corpus planning*) relève de l'action sur la forme de la langue : « *un organisme, une personne ou des groupes de personnes visent un changement au niveau de la forme de la langue elle-même en proposant ou en imposant soit l'utilisation de nouveaux termes techniques, soit des changements au niveau de l'orthographe, soit encore un nouvel alphabet* » (Kloss, 1969 : 81). La planification du statut (*status planning*) renvoie, quant à elle, à une intervention relative à la fonction sociale de la langue et à la hiérarchisation des pratiques linguistiques : elle vise le statut d'une langue « *par rapport à d'autres langues ou par rapport à un gouvernement national* » (Kloss, 1969 : 81). Haugen (1983) va prendre en compte cette bipartition des enjeux de la politique linguistique, et enrichir son premier modèle en croisant les notions de corpus et de statut. La planification linguistique se déroule alors comme suit. Il s'agit en premier lieu d'identifier le problème, comme par exemple celui de décider de quelle sera la langue officielle d'un État, puis conséquemment de définir une norme officielle. Cette première phase, constituée de deux étapes, concerne la planification du statut. En second lieu, il s'agit de mettre en place une codification de la langue officielle, permettant d'endiguer les variations propres à celle-ci, et ce aux niveaux graphique, syntaxique et lexical. On se situe dès lors dans le domaine de la planification du corpus. Enfin, les deux phases terminales sont constituées, d'une part, de la nécessité de véhiculer cette norme officielle, et, d'autre part, de la modernisation de la langue, sur les plans terminologique et stylistique. L'apport des sociolinguistes occitans (Lafont, 1971), créolophones (Prudent, 1981) et catalans (Aracil, 1982), sera également fondamental en cela qu'ils disposent tous d'un point de vue différent des sociolinguistes nord-américains : ils sont directement impliqués, en tant que locuteurs, dans la minoration de leurs pratiques linguistiques. Ils introduiront ainsi les notions de *langues dominées* et de *langues dominantes*, enrichissant en cela le concept de *diglossie* jusqu'alors présenté par Ferguson (1959) comme la coexistence pacifique entre plusieurs langues. Aracil (1982) propose, quant à lui, les concepts de *substitution* et de *normalisation* : la substitution correspond à la disparition d'une langue dominée au profit d'une langue dominante, tandis que la normalisation renvoie à la réhabilitation de la langue dominée qui recouvre son statut et ses droits. Ainsi, « [...] *les linguistes européens, en particulier les linguistes locuteurs de langues dominées, ont [...] insisté sur l'existence de conflits linguistiques et contribué notablement à enrichir la théorie. Mais leur situation même les poussait à mélanger les genres et à passer lentement du théorique vers le militant. Ce glissement a au moins eu le mérite de nous rappeler que dans "politique linguistique" il y a aussi "politique", et que les interventions sur la langue et sur les langues ont un caractère éminemment social et politique* » (Calvet, 1996 : 23).

Enfin, les objectifs alloués à la mise en œuvre d'une politique linguistique sont majoritairement résumés dans la volonté de définir des solutions relatives à d'éventuels problèmes de communication (Haugen, 1964 ; Fishman, 1971 ; Weinstein, 1980). Toutefois, cette notion de résolution de problèmes

linguistiques, si elle s'avère effectivement pertinente, semble trop généralisante pour pouvoir identifier précisément les enjeux réels des politiques linguistiques. Weinstein (1980 : 56) complète ainsi cet objectif liminaire en mettant l'accent sur la dimension sociale, et non uniquement linguistique, des problèmes de communication : l'aménagement linguistique devient dès lors « *une tentative de résoudre des problèmes sociaux, économiques et politiques par le biais d'une intervention portant sur la langue* ». Bien que cette définition reprenne le thème récurrent de la résolution de problèmes comme finalité princeps de toute politique de la langue, elle est toutefois novatrice en cela qu'elle révèle le rôle de *médium* de la langue. Intervenir sur la langue équivaut alors à agir sur la société en général, et sur les relations sociales et interindividuelles en particuliers. La proposition précédemment citée de Weinstein dispose donc d'une dimension fortement *sociolinguistique*, et établit un lien direct avec la dimension de pouvoir dont dispose la langue. Nous avons précédemment évoqué ces rapports, et nous contenterons donc ici de rappeler le point de vue proposé par Hagège (1985 : 203) : « *l'homme d'État, s'il réussit [...] à contrôler le cours de la langue à une de ses étapes décisives, ajoute à son pouvoir un autre pouvoir, anonyme et efficace. [...] Toute politique de la langue fait le jeu du pouvoir en le confortant par un de ses appuis les plus fidèles* ». D'autres auteurs, à l'instar de Nahir (1984), présentent une véritable typologie des finalités de la politique linguistique, à savoir la purification de la langue, le renouveau de la langue (pour faire de celle-ci une langue de communication), la réforme de la langue (sur les plans de l'orthographe, de la syntaxe et du lexique), la promotion d'une variété linguistique au rang de langue standard, la diffusion de la langue, la modernisation lexicale, l'uniformisation des terminologies, la désambiguïsation stylistique, la facilitation de l'intercommunication, la protection d'une langue, ou encore la standardisation de codes auxiliaires, à l'instar du code de la signalisation routière (299-319). Rabin (1971) distingue, quant à lui, trois *macrofinalités* : les objectifs extralinguistiques, relatifs à l'emploi des langues ; les objectifs semi-linguistiques, concernant la langue écrite ; et, enfin, les objectifs proprement linguistiques, qui relèvent de l'action sur le lexique, la syntaxe, ou sur les structures morphologiques et phonologiques de la langue. Toutefois, si ces différentes définitions visent un objectif théorique, il faut se garder d'oublier le caractère hautement spécifique de chaque politique linguistique : si elle répond à des régularités au niveau de son contenu et des moyens mis en œuvre, une politique linguistique demeure un cas particulier. Les contextes historiques, économiques, politiques, sociaux et culturels font qu'un État va poursuivre des objectifs et définir des stratégies qui ne seront pas identiques à ceux d'un autre État ne répondant pas aux mêmes variables diachroniques et synchroniques. On peut aller jusqu'à considérer que la non-intervention politique en matière de gestion du paysage linguistique peut s'apparenter à une forme particulière de politique linguistique. Guespin et Marcellesi (1986 : 17) parlent de *libéralisme linguistique* : « *le discours libéral n'est plus que la couverture d'interventions avantageant les couches ayant intérêt à la conservation d'une situation langagière qui leur est favorable* ». Le non-

interventionnisme linguistique peut ainsi privilégier la langue dominante « [en laissant] *évoluer le rapport de forces en présence* » (Leclerc, 1986 : 220). Cette stratégie peut dès lors devenir une mesure favorable à la volonté d'« *infléchir cette mécanique sociale* », celle-ci renvoyant à « *l'intervention consciente dans les affaires linguistiques, soit de l'État, soit d'individus ou de groupes, dans le dessein d'influencer l'orientation et le rythme de la concurrence linguistique* » (Corbeil, 1987 : 565). Enfin, pour certains auteurs, à l'instar de Sauvageot (1979 : 173), une politique linguistique est indispensable en cela qu'elle est nécessaire à la survie d'une langue : « *les faits sont là qui rappellent qu'une langue, encore une fois, est une machine, tout comme une automobile, et qu'elle réclame des soins, des modifications, voire des réparations et si possible des perfectionnements* ». Cette orientation repose sur une conception de la langue qui apparaît comme relativement artificielle : identiquement à la vision biologique de la langue, fondée sur la métaphore de l'organisme vivant qui naît, grandit et meurt, cette comparaison entre *langue* et *machine* n'est que peu sociolinguistique. En effet, contrairement à une automobile qui peut tomber en panne pour des raisons uniquement internes (pièce défectueuse, absence de liquide...), la langue ne se résume pas aux pièces qui la composent, et évolue en fonction des locuteurs qui la pratiquent et des caractéristiques de ces derniers. Ainsi, on pourrait dire qu'une langue ne *survit* pas, mais qu'elle *évolue* selon les pratiques des locuteurs, qui font en sorte d'adapter le plus pertinemment possible leur comportements linguistiques à leur environnement social. Les mesures sous-jacentes à une politique linguistique peuvent infléchir les actions spontanées des locuteurs découlant de leurs pratiques linguistiques quotidiennes, mais l'influence des acteurs sociaux n'est jamais réduite à son degré zéro. Il s'agirait plutôt d'une répartition des forces en présence, plus ou moins équilibrées selon les situations, entre l'intervention naturelle de la communauté linguistique et celle des responsables de la planification linguistique. Si une politique linguistique peut en effet renforcer ou minimiser la domination d'une langue, les actions décidées à ce titre devront toujours se confronter aux actions des locuteurs, et ce à un degré plus ou moins contraignant. La langue étant simultanément *enjeu* et *source* de pouvoir, la politique linguistique tend en premier lieu à agir sur les rapports de force émaillant la hiérarchie sociale. Si une politique est définie par une partie seulement de la communauté linguistique (l'État dans la majorité des cas où la politique engendre une planification), elle se définit par ailleurs en fonction des forces générées par la totalité de la communauté. Il ne s'agit donc pas d'opposer intervention hiérarchique d'une part, et intervention communautaire d'autre part, mais bien plutôt de considérer ces deux pôles comme les deux versants d'une même réalité sociale.

2.2.2 Politique et représentation linguistiques

Nous avons analysé et illustré les rapports existant entre la langue, le pouvoir et les différents

enjeux politiques qui leur sont sous-jacents. Toutefois, les politiques linguistiques, qui constituent la composante charnière entre les langues et le pouvoir qu'elles suscitent et/ou dont elles sont l'objet, demeurent le plus souvent observées sous l'angle des pratiques et/ou du statut symbolique des langues. Or, si l'on considère que les représentations permettent aux acteurs sociaux d'élaborer une construction partagée de la réalité sociale et orientent les comportements en son sein, on peut légitimement s'interroger sur les rapports qui peuvent exister entre les politiques de gestion des langues et les représentations linguistiques. Ces dernières disposent d'une grande force structurante quant à l'organisation et à la cohérence sociales. Or, si l'on s'accorde sur l'idée que les politiques linguistiques ont pour finalité d'influer sur la manière dont les acteurs sociaux agissent au sein de leur environnement, il semble logique qu'elles tendent à modeler les connaissances qui conditionnent ces comportements sociaux. Par ailleurs, il s'agit également de déterminer en quoi les représentations linguistiques peuvent à leur tour influencer la façon dont les décideurs définissent une gestion politique de la diversité linguistique.

Comme il a été dit précédemment, les politiques linguistiques peuvent disposer d'une double finalité : définir des actions relatives au corpus de la langue et/ou au statut de la ou des langue(s) du territoire. Dans les deux cas, la définition d'une norme officielle peut être réalisée : l'imposition d'une pratique au détriment des autres possibles offerts par la langue permet d'agir simultanément sur le matériel langagier et sur le statut de la langue profitant de la démarche de prescription normative. En effet, la définition d'une Norme⁵⁹ entraîne une hiérarchisation des pratiques : la langue normée devient alors la *langue de référence*, tandis que les autres pratiques (qui peuvent être tout aussi bien des variantes que des langues exogènes) apparaissent comme socialement moins *désirables*. Cette perception de la Norme comme véhicule princeps de la politique linguistique est omniprésente dans la gestion politique des langues en France. Nous allons donc nous interroger ici sur les liens possibles entre Norme et représentation, ce qui va ainsi nous permettre d'illustrer la manière dont représentation et politique (dont la Norme constitue en France l'un des médias les plus historiquement opérant) s'articulent dans la sphère du social.

2.2.2.1 Norme et représentation

La définition originelle de la notion de Norme repose, en tout premier lieu, sur une contradiction. En effet, dans le discours fondateur de Vaugelas⁶⁰, on observe une confrontation entre deux idées antithétiques. D'une part, la Norme ne peut se fonder que sur l'usage : elle dépend des pratiques langagières les plus générales, et ne peut être imposée par un individu en particulier. La Norme semble

⁵⁹ Lorsque le terme de norme est écrit avec une majuscule, il correspond à la dimension *prescriptive* des normes.

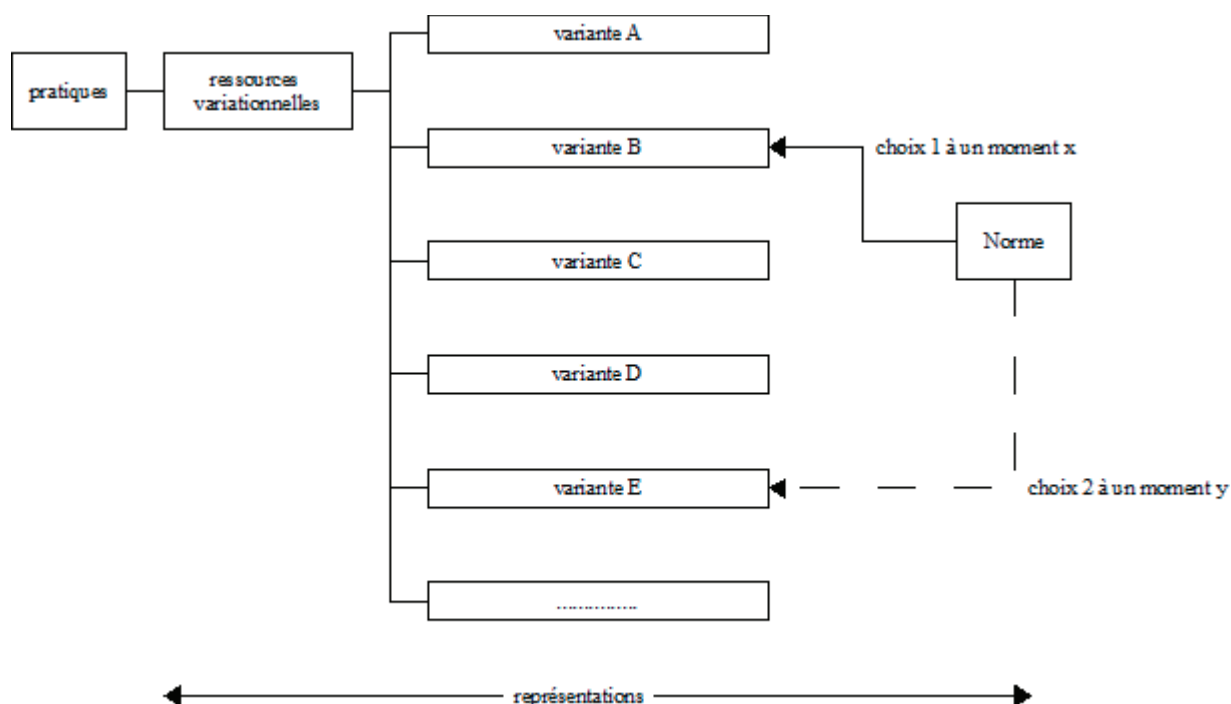
⁶⁰ *Remarques sur la langue française à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, 1647.

donc correspondre à une émanation des productions effectives des locuteurs. Dans le même temps, la Norme est définie par la seule élite, à savoir le groupe le plus proche du pouvoir politique et culturel. Grâce à cette position, les membres de l'élite apparaissent comme étant les seuls à détenir la *bonne* façon de parler et d'écrire. La Norme repose donc dès le départ sur une confrontation entre la masse et une portion congrue de cet ensemble. Afin d'évaluer la nature et les conséquences de cette confrontation, il importe donc de voir comment les actions de cette élite pénètrent les actions de la masse. Or, la notion d'*action* renvoie, certes aux pratiques, mais également aux représentations, de par leur statut de *guides pour l'action*. Si l'on s'est principalement centré sur l'influence des prescriptions normatives sur les pratiques des locuteurs, on ne sait que peu de choses sur celle des prescriptions sur les représentations. Inversement, il s'agit de mieux comprendre quel peut être l'impact des représentations sur la Norme, et, notamment, sur le *changement* de Norme. En d'autres termes, la finalité est de déterminer si les représentations linguistiques jouent un rôle de *frein* ou de *catalyseur* du changement normatif. Selon le degré d'impactation des représentations sur l'élaboration normative, les représentations linguistiques pourraient s'avérer être des indices et/ou des outils particulièrement opérants dans la définition et/ou l'évaluation d'une politique linguistique.

2.2.2.1.1 Définition

La Norme se constitue principalement sur une négation du polymorphisme du français, étant donné qu'elle participe activement à l'élaboration d'une langue *a-variationnelle*. Elle est ainsi princeps dans ce que Bourdieu (1984) appelle l'*illusion du communisme linguistique*. La Norme prescriptive repose ainsi sur différents principes :

- (1) elle n'est contrainte que par les traits définitoires qui la fondent, et se place donc au centre d'une relation circulaire ;
- (2) elle trouve sa source dans une norme objective (Helgorsky, 1982). Elle opère un choix parmi le potentiel variationnel d'une langue, comme l'illustre le schéma suivant (fig. 1) :



La démarche normative fonctionne donc sur la base d'opérations de censure, les usages visés par le rejet normatif pouvant varier d'une période de l'histoire à l'autre.

- (3) la Norme apparaît donc comme un *faisceau de recommandations* dont la valeur de référence obligée et inculquée est entretenue par différentes autorités institutionnelles ;
- (4) par cette démarche de sujétion linguistique, la Norme, pourtant créée à partir de la variété des usages, devient une norme *extérieure* à celle-ci : elle opère une *mise en surplomb prescriptive* par rapport à la réalité variationnelle de la langue.

2.2.2.1.2 La Norme du français : rôle du modèle centre~périphérie

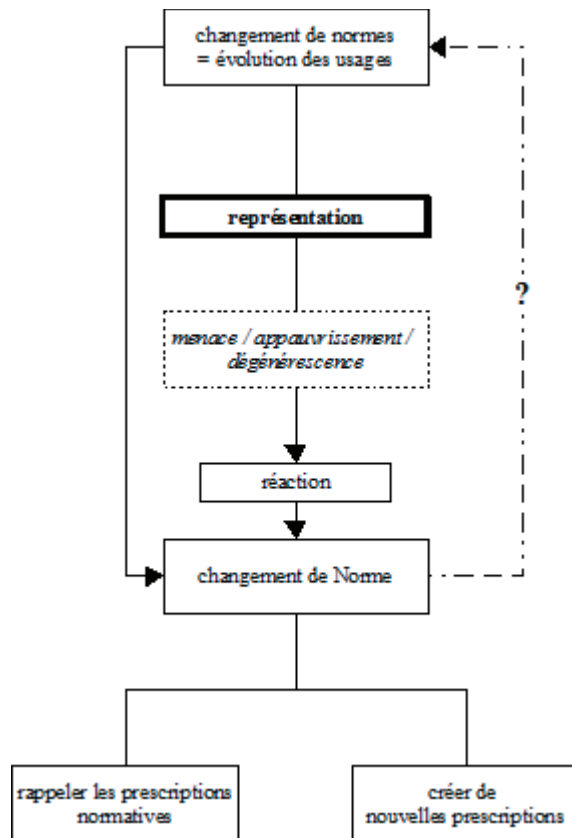
Concernant la Norme du français, elle s'apparente à un produit de l'histoire mais découle également, d'un point de vue synchronique, d'une partition de l'espace francophone. En effet, cet espace n'est pas un ensemble territorial pouvant être réduit à une juxtaposition d'unités socio-spatiales plus petites. Bien au contraire, il est conditionné par un mode d'organisation fondé sur la hiérarchie des groupes participant à ses différents sous-espaces. L'espace francophone répond donc précisément aux exigences du modèle bipartite *centre~périphérie* (Reynaud, 1981), reposant, d'une part, sur un centre *dominant*, et, d'autre part, sur des espaces périphériques *dominés*. Ce modèle repose sur le concept de

classe socio-spatiale, qui désigne la détermination d'un groupe social par son appartenance spatiale. Si les relations entre les classes socio-spatiales peuvent être nulles ou symétriques, elles se caractérisent le plus souvent par un lien de domination, qui se trouve être au centre du modèle au sein duquel un centre prédomine sur les autres sous-espaces constitutifs d'un territoire.

Le modèle centre~périphérie est triplement caractérisé : il est *relatif*, *dynamique* et *hétérogène*. En effet, la subordination d'une périphérie à un espace centré peut apparaître à tous les niveaux de l'organisation hiérarchique du territoire : pour un même sous-espace, le statut de centre ou de périphérie dépendra ainsi de l'échelle spatiale qui est adoptée. Par ailleurs, les statuts de centre et de périphérie ne sont en rien des positions définitivement acquises. Enfin, l'intitulé du modèle ne doit pas laisser penser que tout espace se réduit à *un* centre et *une* périphérie : « *il s'accorde avec la diversité effective des configurations territoriales, qui montre qu'il est souvent plus conforme aux données observées de parler des périphéries d'un centre, et même, le cas échéant, des centres d'une classe socio-spatiale* » (Singy, 1996 : 30). Les critères d'éligibilité au statut de centre sont nombreux. Les principaux sont les suivants : la concentration des pouvoirs (économiques, institutionnels, informationnels, etc.), la masse de la population composant le sous-espace, la capacité de production, ainsi que la solidité des infrastructures dont il dispose. Les périphéries sont généralement caractérisées par les critères opposés : elles constituent ainsi « *le décalque, le contraire, le corollaire ou le complément* » du centre (Reynaud, 1981 : 36-37). Ainsi, concernant le territoire francophone, c'est la classe socio-spatiale *région parisienne* qui satisfait les critères définitoires du statut de centre : « *pouvant faire état non pas tant de la force du nombre, que d'une concentration des pouvoirs intellectuel, décisionnel et surtout informationnel, elle s'impose, au plan linguistique pour ce qui nous regarde, comme "l'espace de référence" sur tout le domaine du français* » (Singy, 1996 : 30). C'est donc logiquement la variété employée par cette classe socio-spatiale qui bénéficie d'une forte légitimité en matière, d'une part, de référence normative, et, d'autre part, d'innovation linguistique.

2.2.2.1.3 Changement de Norme et changement des normes

Nous avons observé précédemment que la Norme, bien que *sélective*, était étroitement dépendante des normes descriptives : sans ces dernières, elle ne peut opérer les opérations de censure qui la définissent en tant que Norme de référence. Il s'agit donc de s'interroger sur les liens entre le changements des normes (ou des pratiques) et le changement de Norme. Nous proposons ici de considérer les connaissances représentationnelles comme le rouage autorisant l'intrication entre ces deux pôles, comme l'illustre le schéma suivant (fig. 2) :



Si l'on considère que la Norme est en partie conditionnée par les normes, on pourrait prévoir que les changements de normes engendrent à leur tour, et à des degrés plus ou moins élevés, un changement de Norme. La réaction prescriptive à l'évolution des pratiques peut ainsi être double : elle peut s'apparenter à un rappel des prescriptions préalablement imposées, mais elle peut aussi correspondre à l'émission de nouvelles prescriptions. Inversement, le changement de Norme, décidé par les autorités légitimes, peut influencer sur l'évolution des pratiques, et ce même si cette rétroaction est beaucoup plus hypothétique. Ainsi, au centre de la relation circulaire s'établissant entre changement des normes et changement de Norme, les connaissances permettant aux locuteurs d'organiser et de rendre cohérent leur environnement linguistique vont jouer un rôle majeur, notamment dans cette dynamique de circularité. Les contenus des représentations linguistiques, parce qu'ils sont simultanément *stables* et *dynamiques*, peuvent ainsi agir sur la *paralysie* ou la *fluidité* des interconnexions entre normes et Norme.

2.2.2.2 Norme et représentation : fonctions sociales respectives

Lorsque l'on considère les finalités respectives de la Norme et de la représentation linguistique, on peut s'apercevoir de certaines similitudes. En effet, elles tendent toutes deux à construire une vision

cohérente d'une réalité linguistique, et donc, à contrôler un environnement : elles permettent ainsi une certaine stabilisation de cet environnement par l'entremise de l'intégration de la variation. Par ailleurs, Norme et représentation cherchent également à orienter les pratiques et les comportements. Enfin, elles disposent toutes deux d'une fonction de lubrification des relations sociales, même si cette démarche de facilitation ne répond pas aux mêmes principes sociaux.

Toutefois, au-delà de la proximité des fonctions sociales relatives à ces deux composantes sociétales, il apparaît qu'elles ne sont pas assimilables l'une à l'autre, et ce en raison, en tout premier lieu, de la différence touchant leurs positionnements respectifs dans l'organisation sociologique. Ainsi, les représentations linguistiques s'apparentent à ce que l'on pourrait qualifier de *stratégies sociales globales* : les connaissances représentationnelles émanent de l'ensemble des corps sociaux. La Norme, quant à elle, est une *stratégie sociale spécifique* en cela qu'elle est un type d'action actualisée par un acteur social en particulier. En d'autres termes, les représentations linguistiques s'inscrivent dans une démarche démocratique : elles compilent des savoirs sur la langue qui découlent de toutes les interactions sociales. Inversement, la Norme renvoie à une démarche non démocratique. Elle est l'imposition d'une connaissance construite par un groupe déterminé de locuteurs : « *le dire droit, formellement conforme, prétend par là même, et avec des chances non négligeables de succès, à dire le droit, c'est-à-dire le devoir être* » (Bourdieu, 1982/2001 : 65).

Ainsi, si les représentations linguistiques sont non-interventionnistes (elles reposent par définition sur un partage librement accepté) et la Norme interventionniste (elle impose et contraint), il n'en demeure pas moins que chacune d'elles empiète sur les fonctionnalités sociales de l'autre, à des degrés divers et selon des modalités différentes. Il semble donc non pertinent d'observer les représentations linguistiques sans questionner l'impact de la politique linguistique actrice de la constitution de la Norme, et, inversement, d'observer les politiques linguistiques sans interroger les connaissances qui échappent au caractère autoritariste de la démarche normative.

V. CONCLUSION

La notion de représentation linguistique, si elle est incontournable dans l'observation des pratiques linguistiques et de leur dynamique, n'en demeure pas moins une notion difficile à appréhender. Ceci tient en premier lieu au fait qu'une représentation est une entité *impalpable*, que l'on ne peut observer que de manière médiate. C'est cette non-immédiateté de l'observation de ce qu'est une représentation qui entraîne une forte complexité au niveau de sa théorisation. Si la psychologie sociale a œuvré en faveur d'une explicitation de la réalité désignée par cette notion, la sociolinguistique, au sein de laquelle ce concept a eu un succès certain, n'est que peu parvenue à définir précisément l'acception que pouvait prendre la notion de représentation dans une perspective

linguistique. On constate donc une grande diversité relative aux différentes définitions que l'on peut apporter à la notion de représentation dans ce domaine de recherche. On note par ailleurs une certaine hétérogénéité dans la multiplication de termes connexes à celui de représentation, la nature de leurs relations sémantiques n'étant que rarement précisée. L'objet de notre travail a donc été de pallier cette insuffisance définitoire et cette pléthore de termes pseudo-synonymiques. La délimitation précise de frontières définitoires propres à la notion de représentation linguistique est la seule manière de constituer une approche pertinente de ces phénomènes sociaux et linguistiques, et de crédibiliser les études s'y rapportant. En outre, si, une nouvelle fois, les psychosociologues ont établi des méthodologies rigoureuses afin d'observer de façon pertinente les contenus représentationnels, il existe en sociolinguistique un certain flou concernant la méthodologie d'observation des représentations d'un point de vue linguistique. Or, sans une définition précise de ce que recouvre le terme de représentation linguistique, il est peu probable, si ce n'est impossible, de proposer une démarche d'observation qui soit satisfaisante. C'est dans le but de circonscrire la définition de la notion de représentation linguistique que nous avons privilégié une approche interdisciplinaire, pour répondre précisément à la récupération d'une notion originellement extradisciplinaire. Les perspectives proposées par les psychologues sociaux, ainsi que l'observation détaillée des différentes approches proposées par les sociolinguistes, nous ont ainsi permis d'établir les frontières définitoires de la notion de représentation en sociolinguistique. Il apparaît ainsi qu'une représentation linguistique est spécifique en cela qu'elle est doublement déterminée : elle est représentation *de* la langue et représentation *dans* la langue. L'observation des représentations linguistiques requièrent donc une analyse des contenus représentationnels relatifs à l'objet *langue*, et une analyse des processus linguistiques de co-construction de ces contenus dans le champ discursif. Une représentation linguistique correspond ainsi à un ensemble de connaissances non scientifiques qui dispose de deux traits définitoires majeurs : il est socialement construit et partagé ; il se construit et se réélabore *dans* et *par* l'interaction. Ses fonctionnalités sont triples : cet ensemble de connaissances participe pleinement à la co-construction d'une perception commune de la réalité sociale et linguistique ; il oriente les actions et les comportements au sein de cette réalité rendue cohérente ; il engendre une lubrification des relations sociales par la mise en commun d'une même organisation environnementale.

Nous avons également évoqué la nature des relations entre *langue* et *pouvoir*, en insistant sur le fait que la langue pouvait être simultanément *objet* et *outil* d'un pouvoir, aussi bien au niveau collectif qu'aux niveaux politique et institutionnel. La langue ne peut se réduire à un mécanisme de transmission de l'information : elle permet d'agir sur les autres et sur la réalité sociale au sein de laquelle évoluent les membres d'une communauté linguistique. De par sa capacité à créer une réalité, à la modeler, et à la transmettre, la langue représente un enjeu politique non négligeable. Or, si la langue est action, elle est également représentation. Et les savoirs que les acteurs sociaux co-élaborent

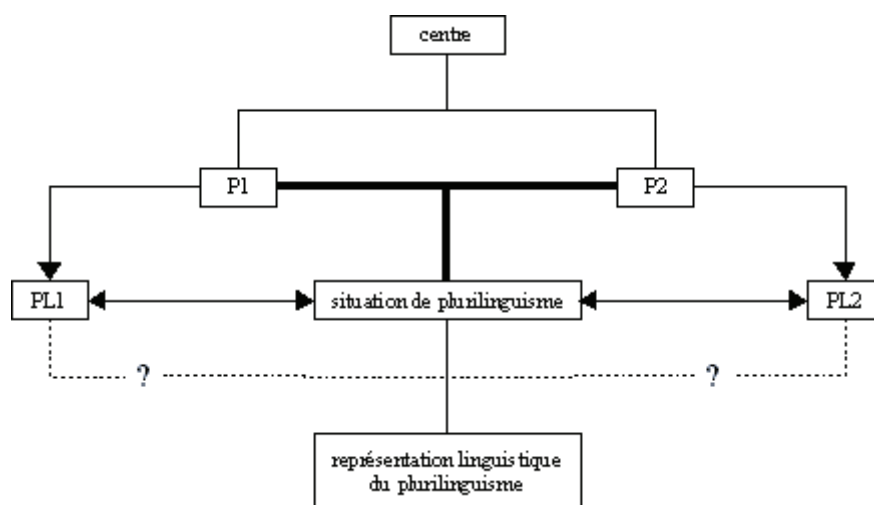
participent directement de la potentialité de la langue à créer et organiser une réalité sociale et linguistique. Les représentations linguistiques apparaissent donc comme des entités disposant d'une certaine force de contrôle sur la perception d'un environnement linguistique donné, et, conséquemment, sur les comportements des individus agissant au sein de cet environnement. Il serait donc pertinent de considérer que les contenus représentationnels constituent des enjeux indéniables pour qui veut définir des actions politiques de régulation de la diversité d'un espace plurilingue : « *l'action proprement politique est possible parce que les agents, qui font partie du monde social, ont une connaissance (plus ou moins adéquate) de ce monde et que l'on peut agir sur le monde social en agissant sur leur connaissance de ce monde* » (Bourdieu, 1982/2001 : 187). Il s'agit donc ici, non pas de centrer notre attention sur l'interconnexion entre les politiques de gestion des langues et les pratiques qu'elles tendent à contrôler, mais de se concentrer sur la nature de la relation entre le pouvoir, la politique institutionnelle qui en découle, et les connaissances représentationnelles des locuteurs intégrés à cet espace institutionnel.

Considérant que la Norme apparaît comme l'un des dispositifs parmi les plus opérants dans la politique linguistique telle qu'elle est définie en France, nous avons privilégié l'emploi du modèle *centre-périphérie* pour mieux appréhender les interrelations entre l'élaboration institutionnelle des contraintes prescriptives et la co-construction sociale des représentations linguistiques. Nous avons pu déduire des principes inhérents au modèle *centre-périphérie* que le centre de l'espace francophone correspondait à la classe socio-spatiale *région parisienne*. Notre objectif est ici de considérer, en premier lieu, les éventuelles variations représentationnelles du plurilinguisme selon l'appartenance à une classe socio-spatiale périphérique. En second lieu, il s'agit d'observer quels peuvent être les impacts de la politique linguistique sur ces représentations du plurilinguisme. Nous avons choisi de travailler sur deux classes socio-spatiales périphériques : la ville de Marseille, en France, et la ville de Lausanne, en Suisse. Ces deux terrains d'observation nous permettront par ailleurs de considérer le fait qu'il peut exister différents types de *périphéricité*, et de déterminer si ces types peuvent influencer l'élaboration d'une configuration représentationnelle propre à aux membres d'une même classe socio-spatiale périphérique.

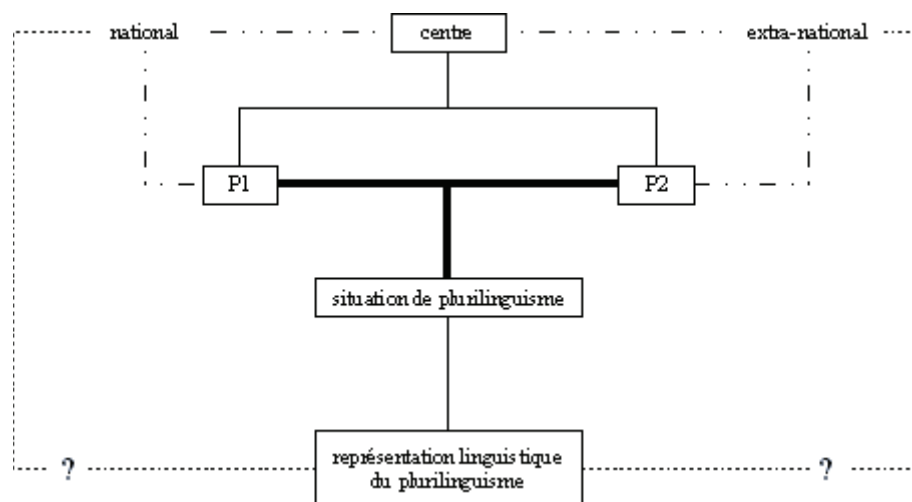
Ci-dessous sont présentés des schémas synthétisant les trois grandes problématiques de notre travail :

- (i) déterminer quelles sont les représentations linguistiques du plurilinguisme dans les deux communautés périphériques que sont Marseille (P1) et Lausanne (P2) ; observer si les représentations linguistiques divergent ou convergent entre ces deux communautés, qui connaissent toutes deux un environnement linguistique hétérogène mais une gestion politique différente de ces environnements (fig. 1 : avec P pour *périphérie*, PL pour *politique*)

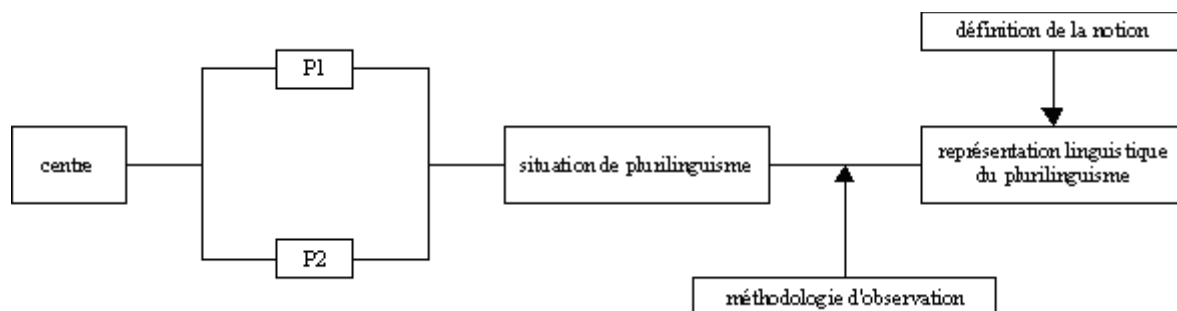
linguistique, et les lignes en pointillées qui indiquent le lieu de la problématique) :



- (ii) observer si les représentations linguistiques du plurilinguisme convergent ou divergent selon l'appartenance à la classe socio-spatiale marseillaise ou lausannoise, et si la nature de *périphéricité* de ces espaces influe sur les modalités de construction représentationnelle (fig. 2) :



- (iii) toutefois, avant de pouvoir actualiser une approche *variationniste* de ce type, il importe de définir une méthodologie qui nous permette de recueillir des données donnant accès aux représentations, que ce soit au niveau des contenus ou à celui de leurs élaborations discursives. C'est cette recherche méthodologique qui constitue donc notre troisième problématique (fig. 3)



Nous avons déjà réalisé le travail définitoire constituant un préalable à toute réflexion méthodologique. Ensuite, nous avons vu précédemment que les représentations linguistiques apparaissaient comme des entités polyandres que l'on ne pouvait aborder que de manière médiate. Nous avons également insisté sur le fait que les représentations linguistiques ne se réduisent pas à un contenu représentationnel, mais renvoient également aux processus linguistiques concourant à la co-construction de ces contenus dans le champ discursif, lui-même conditionné par l'interaction sociale au sein de laquelle il se constitue. L'accès au contenu représentationnel ne peut donc se faire que par l'entremise des activités discursives qui concourent à leur construction dans la sphère linguistique et sociale. Le principe directeur de la méthodologie qui nous semble être la plus à même de permettre un accès aux représentations est le suivant : le contenu représentationnel n'est accessible qu'à partir des matériaux discursifs actualisés par les locuteurs. C'est cette contrainte qui va diriger les modalités du recueil de données qui seront présentées dans la seconde partie de notre travail.

L'ENQUÊTE

I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE D'OBSERVATION

1. LES MÉTHODES D'ENQUÊTE : APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Lors du chapitre alloué à la définition de la notion de représentation linguistique (désormais RL), nous avons insisté sur la nécessité d'une approche interdisciplinaire, l'origine du concept étant située en psychologie sociale. Nous estimons qu'il est donc légitime de proposer une approche similaire concernant les méthodologies d'observation des représentations.

1.1 Les méthodes d'enquête en psychologie sociale

En psychologie sociale, la réflexion méthodologique est directement conditionnée par, d'une part, l'objet princeps de la discipline – à savoir les représentations sociale -, et, d'autre part, par le cadre théorique auquel se réfère le chercheur. La perspective théorique dominante est celle proposée par Moscovici (1961 ; 1986). Ainsi, l'étude des représentations sociales se fonde sur une double composante : l'étude de leurs contenus, et l'étude de leurs structures internes. Il s'agit donc de définir une méthode permettant d'isoler les éléments constitutifs de la représentation, mais autorisant par ailleurs un repérage du système au sein duquel ces derniers s'organisent. Abric (1994b) distingue deux types de méthodes de recueil du contenu d'une représentation : les méthodes *interrogatives*, et les méthodes *associatives*. Dans le premier cas, il s'agit de « *recueillir une expression des individus concernant l'objet de la représentation étudiée. Cette expression [...] peut être verbale ou figurative* ». Les méthodes associatives⁶¹, quant à elles, « *reposent elles aussi sur une expression verbale que l'on s'efforce de rendre plus spontanée, moins contrôlée et donc par hypothèse plus authentique* » (Abric, 1994b : 60).

Parmi les méthodes interrogatives cohabitent l'entretien, le questionnaire, les planches inductrices, les dessins et supports graphiques, et, enfin, l'approche monographique. Nous nous intéresserons ici aux seules méthodes en lien avec notre problématique, à savoir l'entretien et le questionnaire. L'entretien apparaît comme une méthode incontournable dans l'étude des représentations sociales : Moscovici (1969) insiste sur son rôle majeur dans l'observation du contenu de la représentation. Toutefois, en psychologie sociale, l'accent est également mis sur les limites de cette méthode. La

61 Cf. Di Giacomo, 1981 ; Le Bouedec, 1984 ; Amerio et de Piccoli, 1990 ; Vergès, 1992 ; Abric, 1994b.

critique majeure qui a pu être faite renvoie à l'idée que l'entretien est une technique reposant sur la production de discours. Or, il semblerait que les psychologues sociaux estiment que la complexité du fonctionnement discursif, et donc les difficultés de l'analyse de ce type de données, soient susceptibles de menacer la fiabilité des résultats (Abric, 1994b). Par ailleurs, le genre d'interaction qu'est l'entretien semble également poser problème : « [...] *la situation d'entretien est une situation d'interaction finalisée. Et les caractéristiques de la situation d'énonciation [...] peuvent déterminer une production discursive spécifique dans laquelle il est difficile de distinguer ce qui tient au contexte et ce qui énonce une opinion ou une attitude assumée par le locuteur et ayant un caractère de stabilité* » (Abric, 1994b : 61)⁶². Enfin, l'entretien, s'il reste l'une des techniques majeure en psychologie sociale, est contestable en cela qu'il requiert des méthodes d'analyse du contenu, qui apparaissent comme largement tributaires des interprétations subjectives de l'analyste (Léger et Florand, 1985). Les critiques portant sur la pertinence de l'entretien dans l'étude des représentations sociales ne l'invalident pas pour autant : elles mettent en exergue la nécessité de recourir à plusieurs méthodes complémentaires, et ce d'autant plus que l'entretien ne permettrait pas d'accéder à la structure interne de la représentation. Le questionnaire, quant à lui, apparaît comme « *la technique la plus utilisée dans l'étude des représentations* » (Abric, 1994b : 62). La force de cette technique repose en premier lieu sur sa dimension quantitative (Doise et al., 1992), qui, dans l'approche psychosociale, revêt un caractère indispensable dans l'étude des représentations sociales. En outre, le fait de pouvoir standardiser un questionnaire permet de limiter les risques émanant de la subjectivité de l'enquêteur et des variations de l'expression des sujets. Le questionnaire, comme toute technique d'enquête, possède lui aussi ses propres limites : le questionnement induit certains choix de la part de l'enquêteur (notamment par rapport aux thèmes abordés), et limite les possibilités d'expression chez le sujet. Par ailleurs, l'influence sur les réponses des sujets de la manière dont sont rédigées les questions est particulièrement délicate à contrôler.

Comme il l'a été dit en amont, l'étude des représentations sociales repose,, non pas seulement sur l'étude de leurs contenus, mais également sur l'étude de leurs organisations. Les méthodes de repérage de la structure des représentations sont nombreuses. Nous ne les détaillerons pas ici, et ce en raison du fait que cette approche dépasse notre propre cadre théorique. Selon Abric (1994b), on peut distinguer les méthodes de repérage des liens entre éléments de la représentation, et les méthodes de hiérarchisation des items. Ces techniques reposent sur le postulat que, « *si certains éléments sont fortement reliés les uns aux autres, c'est qu'il s'agit d'éléments organisateurs de la représentation, donc potentiellement centraux. Les éléments isolés seraient quant à eux périphériques* » (Rateau, 1999 : 183).

Abric (1994b) défend une approche pluri-méthodologique. En effet, dans la théorie des

⁶² Nous verrons, dans la suite de ce travail, de quelle façon nous intégrons cette problématique au sein de notre méthodologie, et en quoi notre démarche se distancie, ici, du point de vue psychosocial.

représentations sociales, ces dernières ne peuvent être connues que si trois composantes sont révélées : leur contenu, leur organisation, et leur noyau central. Aucune des techniques évoquées ci-dessus ne peut satisfaire isolément la révélation des ces trois éléments. Ainsi, Abric (1994b) préconise une étude des représentations sociales en trois phases. Une première étape permettrait d'observer le contenu de la représentation, et ce en privilégiant la technique de l'entretien⁶³, couplée avec une technique associative. Une seconde étape reposerait sur la recherche de l'architecture de la représentation, ainsi que des relations et de la hiérarchie existant entre les éléments constituant l'ossature de la représentation. En outre, cette étape permettrait de mettre en évidence les éléments centraux de la représentation. La troisième étape serait celle de la vérification de la centralité de tel ou tel composants de la représentation. Enfin, la quatrième étape renverrait à une analyse de l'argumentation : il s'agit ici d'observer de quelle manière les différents éléments révélés lors des précédentes étapes se présentent dans le discours des sujets : *« une approche plus synthétique permettant de connaître le fonctionnement contextualisé de la représentation qui permette d'intégrer les éléments situationnels (contexte de l'étude), les attitudes et les valeurs qui sous-tendent la production des sujets, les références au vécu individuel ou collectif »* (Abric, 1994b : 80).

1.2 Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique

Il semblerait que, d'une manière générale, il existe de fortes différences méthodologiques dans les recherches menées sur les représentations, selon que celles-ci sont réalisées par des psychologues sociaux ou par des sociolinguistes. La distinction majeure résiderait dans le traitement de l'opposition traditionnelle entre perspectives *quantitative* et *qualitative* : *« d'un côté [de la psychologie sociale] des objets diversifiés et une certaine unité méthodologique ancrée dans le quantitatif, utilisant des questionnaires fermés et des tests projectifs ou réactifs et restituant les résultats sous formes de graphiques et de tableaux quantifiés selon des traitements statistiques adaptés. De l'autre [de la sociolinguistique], une thématique commune – mais extrêmement protéiforme – et des méthodologies qualitatives d'analyse discursives qui tentent de tracer une ligne de démarcation avec la traditionnelle analyse de contenu »* (Billiez et Millet, 2004 : 38). La pluralité des méthodes employées en psychologie sociale répond précisément à un cadre théorique spécifique, qui est celui de la centralité des représentations sociales. Notre approche en tant que sociolinguiste fait que, si nous ne pouvons faire abstraction des recherches réalisées en psychologie sociale, nous ne nous situons pas pour autant dans la perspective théorique qu'elle privilégie. En effet, si nous tendons à observer le contenu des RL propres à une communauté linguistique, nous cherchons également à étudier les processus linguistiques participant à l'émergence des représentations dans la co-construction discursive. Nous

63 La première étape correspond au *« recueil du contenu de la représentation pour lequel l'utilisation de l'entretien comme technique semble incontournable »* (Abric, 1994b : 79).

nous situons en cela dans une perspective plus *interactionniste* que *structuraliste*⁶⁴. Ainsi, les différentes techniques permettant de repérer la structure interne des représentations sociales, si nous reconnaissons leur pertinence dans une approche psychosociologique du phénomène, ne nous permettent pas de répondre à nos objectifs de recherche, et ne s'intègrent pas à une approche linguistique des représentations. De la même façon, les méthodes d'associations libres, parce qu'elles fonctionnent en dehors de tout contexte énonciatif, ne respectent pas notre postulat initial selon lequel l'observation des RL ne peut se départir de l'observation du milieu au sein duquel elles se co-construisent, à savoir le discours.

Ainsi, si le recours aux connaissances psychosociologiques nous a permis de complexifier la définition de la notion de représentation dans notre propre domaine de recherche, l'architecture méthodologique caractéristique de la psychologie sociale ne peut répondre dans son ensemble à nos attentes. Toutefois, parmi les méthodes de recueil du contenu d'une représentation telles qu'ont été définies en psychologie sociale, les techniques dites *interrogatives* (Abrieu, 1994b), et, tout particulièrement, la technique de l'entretien, semblent reposer sur des principes qui répondent en tout point à nos exigences de recherche. Nous avons vu précédemment que cette technique, si elle conservait un rôle majeur dans l'étude des représentations, était rarement employée de façon isolée en psychologie sociale, et ce en raison notamment du fait que l'entretien ne permet pas de traitement quantitatif des données, ni le repérage de l'organisation représentationnelle. Nous verrons que dans le champ de la sociolinguistique, l'entretien, s'il ne se départ pas pour autant de certaines limites, offre la possibilité de voir à l'œuvre l'actualisation des stratégies discursives participant directement à l'élaboration de la représentation.

1.3 Les méthodes d'enquête en sociolinguistique

Concernant le domaine de la sociolinguistique, on notera dans un premier temps que les méthodes d'observation sont fortement conditionnées par l'une des spécificités de cette discipline : la sociolinguistique est une *science de terrain*. La diversité des approches méthodologiques est donc en grande partie motivée par l'hétérogénéité des terrains étudiés.

Ainsi, on peut distinguer, en sociolinguistique, les méthodes d'*observation* des méthodes d'*enquête* : dans la première catégorie, peuvent apparaître des observations directe, indirecte et/ou participante ; dans la seconde catégorie, il est possible de définir différents types d'enquête, à l'instar de l'entretien, du sondage, ou du débat. Maurer (1999) a réalisé une recherche visant à déterminer quelles étaient les méthodes d'enquête les plus fréquemment employées en sociolinguistique. En

64 Le qualificatif de *structuraliste* n'est pas à considérer ici dans son acception linguistique : il fait référence à la théorie de la structure des représentations sociales.

partant d'un corpus constitué de 29 enquêtes ou projets d'enquêtes⁶⁵ concrétisés entre 1993 et 1995, l'auteur parvient à des conclusions tendant à confirmer certaines intuitions quant aux approches méthodologiques privilégiées en sociolinguistique. Apparaissent ainsi cinq grands types d'études sociolinguistiques : *l'étude des locuteurs face à une langue et de leurs représentations* ; *l'étude des composantes d'une situation plurilingue* ; *l'étude de la variation sociolinguistique* ; *l'étude du contexte sociolinguistique de la relation didactique* ; et, enfin, *l'étude des phénomènes linguistiques relevant de l'interaction verbale* (Maurer, 1999 : 179-180). Il semblerait, sur la base du corpus défini par l'auteur, que le type d'enquête majoritairement employé dans l'observation des représentations soit le *questionnaire*, le plus souvent constitué de questions fermées. L'inconvénient majeur de cette méthode demeure toutefois son incapacité à dévoiler les processus de construction des représentations dans le champ discursif, ainsi que les interrelations entre les différents contenus représentationnels. Cependant, l'étude montre que le questionnaire n'est employé isolément que dans un seul et unique cas. Toutes les autres enquêtes composant le corpus de l'étude privilégient l'association entre *questionnaire* et *entretien*. Il apparaît ainsi qu'en sociolinguistique le sondage s'apparente davantage à une grille permettant d'effectuer un premier défrichage des données, qu'à un outil d'enquête en tant que tel. Le type d'entretien le plus fréquemment employé, toujours d'après Maurer, est *l'entretien semi-directif*. Ce dernier privilégie le travail interactionnel dans une plus large mesure que ce que l'on peut rencontrer dans le cadre d'un entretien directif, qui se rapprocherait plus du sondage oral. En effet, dans le contexte de l'entretien semi-directif, « *loin de s'effacer derrière un questionnaire, [l'enquêteur] se pose en véritable interactant dont la présence est à prendre en considération par l'informateur qui trouve alors matière à co-construire ses représentations* » (Maurer, 1999 : 183). L'auteur note enfin l'émergence d'une méthode d'enquête relativement proche de celle précédemment évoquée : le *débat*, conduit également sur un mode semi-directif. L'avantage de cette technique d'enquête réside principalement dans l'amoindrissement du degré de formalité interactionnelle.

L'entretien demeure donc la méthode d'enquête la plus fréquemment employée dans l'étude des RL. Ainsi, on peut noter son utilisation chez Py (1993), Py et Oesch-Serra (1993), Gajo (1997), Oesch-Serra et Py (1997), Matthey et Moore (1997), Cavalli (2000), Pépin (2000), Müller (1999, 2000), Py (2004). Plus récemment, et comme confirmation des conclusions proposées par Maurer (1999), on note l'apparition de la méthode dite de *l'entretien de groupe semi-guidé* : l'entretien semi-directif ne mobilise donc non plus deux interactants – l'enquêteur et l'informateur – mais plusieurs interactants – l'enquêteur et *des* informateurs. Ainsi, Py (2000), Matthey (2000), Elmiger (2000), Serra (2000), Duchêne (2000), Marquilló Larruy (2000), privilégient cette méthode d'enquête qui tend à dépasser les limites de l'entretien semi-directif.

65 Le corpus se limite aux seules publications en langue française.

Notre choix concernant le type d'enquête à effectuer n'est pas uniquement motivé par la prépondérance de certaines méthodologies dans l'étude des représentations en sociolinguistique, et ce même si nous partageons les raisons qui justifient l'emploi majoritaire de l'entretien semi-directif dans ce type d'observation. Nous avons estimé que cette méthode était la plus à même de nous permettre d'accéder aux différentes facettes des représentations d'un point de vue linguistique. En effet, s'il n'existe pas de méthodologie *parfaite*, permettant d'appréhender de manière exhaustive le phénomène étudié, il est toutefois possible de privilégier la méthode rendant possible une approche de celui-ci qui soit la plus complète possible. En ce sens, s'il est inévitable de créer des zones d'ombres avec une méthode d'observation donnée, il importe toutefois de déterminer celle-ci de façon à restreindre au maximum l'inaccessibilité de certaines données. Par ailleurs, l'étude des RL étant encore aujourd'hui un domaine de recherche naissant, il nous a semblé important de définir une méthodologie nous permettant d'avoir un point de vue le plus large possible sur ce phénomène linguistique. Ainsi, dans la suite des études qui seront menées sur les RL, il sera tout à fait envisageable de choisir des méthodes d'enquête permettant d'observer des dimensions plus spécifiques des représentations.

Nous avons ainsi envisagé en premier lieu de mettre en place des entretiens de groupes semi-dirigés, suivant en cela la perspective proposée par Py (2000). Le débat dispose d'un avantage non négligeable en cela qu'il tente de dépasser les limites de l'entretien traditionnel. En faisant interagir plusieurs informateurs, il permet, d'une part, de limiter le poids de la situation d'interview en tête à tête, qui peut être ressentie comme anxiogène par l'interviewé. D'autre part, l'enquêteur voit son rôle évolué en devenant animateur du débat : s'il reste encore celui qui suscite les prises de parole, il se départ en partie de son rôle d'expert, en cela que les informateurs ne cherchent plus uniquement à lui apporter ce qu'ils pensent être les réponses désirées, mais à négocier les représentations qu'ils véhiculent avec des interactants ayant un statut interactionnel équivalent, à savoir les autres informateurs participant au débat. Les biais entraînés par la relation asymétrique enquêteur/enquêté sont ainsi amoindris, même s'ils ne disparaissent pas totalement, le débat demeurant malgré tout ici une interaction conditionnée par un contexte d'enquête. Par ailleurs, contrairement à l'enquêteur qui est dans l'obligation de conserver la position la plus neutre possible, ce qui limite considérablement ses interventions et donc la co-négociation des contenus, les intervenants au débat ne sont pas tenus à la neutralité, et, au contraire, sont encouragés à prendre position vis-à-vis d'un savoir représentationnel. Le débat est donc un excellent moyen d'observer *in situ* la façon dont les locuteurs déploient des stratégies discursives pour s'entendre sur le partage de connaissances sociales, et la manière dont ils les redessinent pour s'assurer précisément de ce partage. Toutefois, il a fallu prendre en compte le ratio entre les gains et les pertes propres à toute méthode d'observation, et, dans le cas de notre recherche,

les pertes semblaient supérieures aux gains escomptés. En effet, les données recueillies lors d'un entretien de groupe semi-guidé, si elles sont le plus souvent de grandes qualités, peuvent également être difficilement utilisables, et ce en raison notamment de leur qualité de transcription. Les données recueillies lors d'un débat présentent ainsi fréquemment de très nombreux chevauchements, ainsi que des passages inaudibles. Par ailleurs, si le débat présente de nombreux avantages, ceux-ci sont souvent *théoriques*. En effet, il ne suffit pas de faire se rencontrer des locuteurs pour que ceux-ci interagissent et co-construisent du discours. Il importe de mettre en présence des informateurs qui, au mieux, disposent d'une histoire conversationnelle commune, ou, tout au moins, se sont préalablement rencontrés. L'échantillonnage est donc fortement complexifié par cette contrainte, qui, par ailleurs, ne garantit en rien la réussite du débat. Les risques émanant de ce type de méthodologie nous ont donc semblé trop importants compte tenu des contraintes propres à notre travail de recherche (contraintes temporelles et matérielles).

In fine, nous avons donc porté notre choix sur l'entretien semi-directif respectant la configuration duelle enquêté/enquêteur. Si le succès de cette méthode d'observation tient en grande partie au développement des études interactionnistes (Maurer, 1999), cette légitimité n'a pas toujours été acceptée, et l'entretien semi-directif a pu susciter certaines méfiances, comme chez Wanner (1993 : 32), qui estiment que les échanges entre enquêté et enquêteur peuvent *altérer les résultats*. La discussion relative à la pertinence de ce type d'enquête découle toutefois davantage de la conception que l'on peut avoir de la notion de représentation que d'une réflexion proprement méthodologique. En effet, si l'on estime que les interactions entre enquêté et enquêteur sont susceptibles d'entraîner des biais dans les données recueillies, cela signifie qu'il existe une *vérité* représentationnelle pré-existante à l'interaction et indépendante des échanges linguistiques. Or, nous avons pu montrer, à la suite de Gueunier (1978, 2003) et Py (2000), que les RL n'*existent* qu'au sein des discours co-construits au fil des interactions, puisqu'elles se reconstruisent dans le tissu des activités langagières conjointement menées par les acteurs sociaux. Il n'est pas envisageable d'évaluer une représentation comme vraie ou fausse, étant donné que sa *vérité* est inaccessible en dehors de l'interaction au sein de laquelle elle se manifeste. L'entretien semi-directif, loin d'entraîner des déviations dans les résultats, respecte au contraire les principes inhérents à l'observation de ces connaissances sociales.

L'entretien semi-directif s'est constitué en grande partie en réaction contre la méthode du questionnaire. En effet, ce dernier est ainsi formé que les questions précisément prédéfinies qui sont posées à l'informateur influencent fortement la réponse de celui-ci : la modalité et le contenu de la question présupposent ainsi en grande partie la réponse à lui apporter. L'enquêteur dispose alors d'un fort pouvoir de contrôle sur la manière de mener l'entretien. L'entretien semi-directif se propose donc de limiter ces symptômes de facticité, en insistant, d'une part, sur la neutralité de l'enquêteur, et, d'autre part, sur la remise en question de la position haute qui est la sienne dans le cadre d'un

questionnaire. Ainsi, l'enquêteur, dans le cadre d'un entretien semi-directif, a certes pour rôle de poser des questions, mais doit définir celles-ci de façon à limiter au maximum le degré d'inférence et les contraintes relatives aux modalités de réponse. Par ailleurs, l'enquêteur doit aider l'interviewé à *accoucher de sa parole* (Bres, 1999 : 65), en assurant le feed-back et en proposant, si nécessaire, des relances conversationnelles. Ensuite, le fait que l'enquêteur tende à susciter de façon neutre et bienveillante la prise de parole chez son informateur, induit un rééquilibrage de la relation asymétrique caractérisant le cadre interactionnel de l'entretien. L'informateur voit sa place gagner en hauteur, ce qui favorise le développement discursif. L'enquêteur ne contraint plus l'informateur à répondre d'une certaine façon à une question précise, mais l'invite à prendre la parole et à mettre en mots des connaissances qu'il possède⁶⁶. Toutefois, il faut prendre garde de ne pas considérer l'entretien semi-directif comme garant du recueil d'une parole authentique et spontanée. La neutralité de l'enquêteur est factice : même si ses interventions se limitent à des prises de parole visant à susciter la parole de l'enquêté, il n'en reste pas moins que les discours de ce dernier sont construits *avec* et non pas seulement *pour* l'enquêteur. Ainsi, « *la conception de l'enquêteur blanc, transparent, qui n'est là que pour recueillir de la parole mais qui ne participe pas à sa production recouvre une naïveté, au mieux un fantasme* » (Bres, 1999 : 66). Dès lors, l'enquêteur influe dans la construction discursive de l'enquêté, et cela n'est pas dû à son statut d'enquêteur, mais à sa place d'interactant. Ce constat est fondamental dans le sens où il conditionne considérablement la pertinence des données récoltées. Les paroles recueillies ne seront jamais que celles construites avec l'enquêteur ayant géré l'entretien, et n'aurait peut-être pas été similaires dans une autre relation intersubjective. En d'autres termes, vouloir dépasser cette limite reviendrait à vouloir observer un phénomène en interaction, mais en dehors de toute interaction. Par ailleurs, si l'entretien semi-directif a cet avantage sur le questionnaire de limiter les contraintes des modalités de réponse en privilégiant l'interaction verbale, on ne peut nier le fait que certaines contraintes demeurent. En effet, les interventions de l'enquêteur étant réduites le plus souvent à des régulateurs ou des relances, l'informateur se retrouve dans la situation d'interagir avec un interactant qui ne peut quasiment pas réagir à ses propos. Cela peut être source d'une certaine gêne interactive, en ce sens que les attentes traditionnelles ne sont pas satisfaites : « *devoir parler à quelqu'un sans que celui-ci réponde apparaît artificiel, au plus loin de l'authenticité recherchée qui présuppose la réciprocité de la parole adressée : que je te parle et que tu me parles* » (Bres, 1999 : 67).

Ces données n'invalident pas pour autant la méthode de l'entretien semi-directif, mais soulèvent la prudence avec laquelle il importe de considérer l'objectivité des données ainsi recueillies. Loin de chercher à échapper à l'influence que peut avoir l'enquêteur dans les réponses des enquêtés, il est

⁶⁶ La non-directivité de l'entretien a toutefois des limites : l'enquêteur doit *diriger* l'entretien, pour éviter que l'informateur ne se retrouve en difficulté dans sa prise de parole, mais il ne doit pas *influencer* l'entretien. Ce délicat dosage entre direction et influence est au cœur de la complexité du rôle d'enquêteur.

préférable de profiter de l'intersubjectivité inhérente à tout échange de parole : si la parole authentique est inaccessible, ce qui pourrait le plus s'en rapprocher ne peut se manifester que dans le cadre de l'interaction verbale. Par ailleurs, si l'enquêteur apparaît dans les discours des enquêtés par le fait même qu'il est un interactant, cela ne doit pas être considéré comme source de dégradation des données recueillies, mais au contraire comme la possibilité de voir se dessiner les processus générant le discours. En d'autres termes, il nous semble plus important d'observer de quelle façon se construit la parole que de chercher à observer une parole authentique fantasmée. Même si la situation d'entretien dispose de spécificités qui peuvent la rendre artificielle au regard d'autres types d'interaction présentant un moindre degré de formalité, elle n'en demeure pas moins, au même titre que la conversation ou la discussion, une situation d'échanges, au cours de laquelle les acteurs co-agissent et co-négocient : le caractère *exceptionnel* de cette rencontre n'amoindrit en rien son exemplarité quant au regard porté sur les mécanismes sociaux. Il serait vain de chercher à hiérarchiser les situations selon leur représentativité du social : toute rencontre est sociale, et aucune ne peut se prévaloir d'être plus représentative du fonctionnement social qu'une autre. Seuls les comportements sociaux mobilisés sont pluriels, car chaque rencontre est unique, et chaque type de situation dispose de ses spécificités propres. La difficulté de l'entretien réside dans le fait que ce que l'on tend à observer – la parole de l'enquêté – est modifié par l'objet même de l'observation – la co-construction de la parole. Cette difficulté n'en demeure pas moins une des richesses de l'observation sociolinguistique.

3. LIMITES DE LA MÉTHODE

Il importe de préciser certaines limites quant à la méthodologie employée, et ce au travers de deux grandes thématiques : la relativité de la pertinence des données et la question des spécificités linguistiques et sociales de l'enquêtrice.

3.1 Relativité de la pertinence des données

La notion de RL, si elle est difficile à définir, fait montre d'une telle complexité que celle-ci ressurgit sur les modalités d'observation. Il est à noter, en premier lieu, que toute étude sur les RL ne peut se prévaloir d'aucune vérité scientifique : les connaissances découlant de l'observation et de l'analyse de nos données ne sont pertinentes que pour ces seules données. Les RL que l'on peut mettre à jour en étudiant les stratégies discursives actualisées par les informateurs ne sont ni vraies ni fausses : elles n'existent qu'à ces moments interactionnels particuliers qu'ont été les rencontres entre enquêtrice et enquêtés. Les contenus de ces RL dépendent étroitement des différentes caractéristiques de l'interaction. Ainsi, si l'on considère que les RL se réélaborent au cours de l'interaction, on peut

aisément considérer que les données obtenues à partir du dire des informateurs, mais dans le cadre d'une conversation à bâtons rompus, auraient été différentes. Cela ne signifie pas que les contenus représentationnels mis en circulation par nos informateurs sont erronés ; cela témoigne du fait que les représentations sont co-construites dans une interaction parce qu'elles remplissent une fonction dans *cette* interaction, mais non forcément dans une autre. Ce constat illustre le fait suivant : « *il n'existe pas de "vérité pure" des représentations* » (Maurer, 1999 : 183), ou tout au moins cette vérité n'est-elle pas atteignable. En effet, la caractéristique princeps des RL, à savoir leur élaboration *dans* et *par* l'interaction, induit le fait que leur *véracité* n'est valable que dans un temps et un lieu précis, dans une situation interactionnelle momentanée. Désirer contrer cette *faiblesse* dans l'observation des RL signifierait aller à l'encontre de ce qui fait l'essence même d'une représentation, à savoir son caractère d'adaptation à une situation sociale précise, découlant de sa fonction même de lubrificateur des relations sociales.

3.2 Caractéristiques et place de l'enquêtrice

Si l'on considère que l'interaction est l'espace au sein duquel s'élaborent et se réélaborent les RL, on ne peut prendre en compte que les seules spécificités des informateurs. Les caractéristiques sociales, culturelles et linguistiques de l'enquêtrice revêtent une égale valeur. L'enquêtrice est d'origine marseillaise. Ce critère revêt une importance non négligeable dans la co-construction de l'interaction : si l'informateur considère l'enquêtrice comme membre de sa communauté ou comme étrangère à celle-ci, les connaissances mobilisées et les processus linguistiques de leur construction discursive peuvent varier. Lors des entretiens, l'enquêtrice ne s'est pas présentée comme membre de la communauté d'appartenance des enquêtés. Toutefois, le fait que l'enquêtrice soit francophone et réside à Marseille peut aisément conduire les enquêtés à interpréter ces caractéristiques comme autant d'indices de l'appartenance de l'enquêtrice à leur groupe. Il est délicat de s'exprimer avec certitude sur la façon dont les enquêtés perçoivent l'enquêtrice. En effet, celle-ci se place volontairement dans une position *neutre*, de par l'absence d'apports d'informations la concernant et la modalité de questionnement définie pour l'entretien (le *nous* est exclu de la formulation des questions posées lors de l'entretien, l'enquêtrice instaurant systématiquement une distance énonciative entre l'informateur et sa propre personne). Ce positionnement se justifie par la volonté de limiter le désir de l'enquêté de satisfaire ce qu'il pense être les attentes de l'enquêtrice. Toutefois, cette neutralité ne peut être effective, et ce en raison notamment des caractéristiques linguistiques de l'enquêtrice possiblement perçues par les enquêtés. Quelle que soit l'interprétation réalisée par les informateurs quant à l'appartenance ou à la non-appartenance de l'enquêtrice à leur communauté linguistique, il est à noter que le statut d'experte de l'enquêtrice importe peut-être plus que l'explicitation de son appartenance

communautaire. Par le terme d'*expert*, nous ne signifions pas que l'enquêté perçoit systématiquement l'enquêtrice comme une spécialiste du domaine questionné au cours de l'entretien. Selon les consignes proposées à l'enquêté, l'enquêtrice se présente comme une personne désirant faire une enquête sur le français de Marseille, et non comme linguiste. Ainsi, les consignes tendraient à placer l'enquêté dans une position interactionnelle haute⁶⁷, l'enquêtrice exprimant clairement une demande, celle de bénéficier de certaines informations dont disposerait l'enquêté. Toutefois, l'entretien demeure une interaction complémentaire finalisée. L'informateur accepte de s'engager dans une interaction dont il ne connaît que partiellement les finalités, et ce malgré les quelques indications apportées par l'enquêtrice (Vion, 1992). Par ailleurs, il ignore de quelle manière seront utilisées ses réponses. Cette situation peut amener l'informateur à estimer que l'enquêtrice dispose d'informations quant à l'enquête et à ses objectifs auxquelles il ne peut accéder. Ce statut d'*expert* joue ainsi un rôle considérable dans la co-gestion de l'interaction : il amène l'enquêté à véhiculer dans son discours les savoirs qu'il estime être les plus socialement valorisants, tout en assurant le travail de figuration et la préservation des faces en présence (Goffman, 1973). Cela correspond à ce que les psychologues sociaux nomment la *réaction de prestige* (Mucchielli, 1990) : il s'agit d'une *défense de façade* en réaction à la peur ressentie par l'informateur de se faire mal juger au travers de ses réponses. Ce comportement conduit l'informateur à proposer à l'enquêtrice des réponses en fonction de ce qu'il pense être socialement *désirable* (Mucchielli, 1990). Il serait toutefois délicat de considérer cette réaction de défense comme une nuisance à l'observation des RL. En effet, ce que l'enquêtrice tend à observer, à savoir les représentations que met en circulation l'informateur, se définit précisément comme des savoirs performants du point de vue de la co-construction et de la co-gestion des relations sociales. Le rôle de l'enquêtrice est ici d'amener l'enquêté à actualiser des savoirs relatifs à l'identité et à l'altérité linguistiques, en lui proposant d'élaborer discursivement des connaissances relatives à ses propres pratiques et aux pratiques de groupes exogènes. C'est précisément parce que la situation d'entretien et le statut, réel ou imaginaire, de l'enquêtrice placent l'informateur dans une réflexion relative à son identité linguistique que celui-ci mobilise et met en discours le *semblable* et le *différent* dans la perception qu'il a de son paysage linguistique. Le rôle de l'enquêtrice dans la co-construction discursive des RL est donc double : de par son statut interactionnel, elle encourage l'enquêté à mobiliser ce qu'il pense être des savoirs socialement *désirables* ; de par son activité d'intervieweuse, elle l'amène à élaborer discursivement ce qu'il pense être ses pratiques et ce qu'il pense être les pratiques des groupes exogènes.

Concernant l'accent de l'enquêtrice, il est difficile d'évaluer l'impact de cette variable quant aux connaissances mobilisées par ses informateurs. En effet, l'*accent* (à savoir les habitudes articulatoires du locuteur) est une donnée éminemment relative et subjective. L'accent n'est pas une donnée

⁶⁷ Concernant l'ambiguïté du rapport de places s'instituant dans une interaction de type *entretien*, cf. Kerbrat-Orechionni, 1987.

absolue : il n'existe que par confrontation avec des pratiques linguistiques autres. Un locuteur peut ainsi considérer qu'il n'a pas un accent *prononcé*, tandis que ses habitudes articulatoires seront évaluées par son interactant comme *marquées*. Cette dissymétrie découle précisément du fait que l'accent ne repose pas uniquement sur des faits phonétiques et prosodiques, mais également sur le savoir dont dispose le locuteur quant à ses propres pratiques et à la diversité des habitudes articulatoires. Dans le cadre de notre enquête, si l'enquêtrice peut se prononcer sur ce qu'elle pense être les caractéristiques de ses propres habitudes articulatoires, cela ne signifie pas que les enquêtés disposeront *ipso facto* du même point de vue quant à ses pratiques. Ce qui importe réside davantage dans la façon dont l'informateur peut évaluer l'accent de l'enquêtrice que dans la manière dont l'enquêtrice peut évaluer son propre accent. Ainsi, il ne nous semble pas pertinent d'analyser les habitudes articulatoires de l'enquêtrice, en cela que cette analyse s'apparenterait à une donnée hautement subjective et non forcément partagée par les informateurs. L'accent de l'enquêtrice joue assurément un rôle dans la façon dont les enquêtés mettent en discours leurs connaissances quant à leur accent. Toutefois, ce que nous pouvons dire des caractéristiques de l'accent de l'enquêtrice ne peut en rien nous permettre d'évaluer cette influence. Les conséquences de la perception, par l'enquêté, de l'accent de l'enquêtrice apparaissent au niveau de choix opérés par l'informateur quant aux connaissances qu'il mobilise, ou non, au sein de son discours. L'informateur peut construire sa parole dans l'*identité* (en considérant l'enquêtrice comme membre de sa communauté, puisque francophone et résidant à Marseille) ou dans l'*altérité* (en considérant l'enquêtrice comme étrangère à sa communauté, puisque francophone mais d'origine communautaire non explicitée). S'exprimer définitivement sur l'une ou l'autre des interprétations possibles choisies par l'enquêté reviendrait à poser le fait que nous cherchons à observer une représentation préalablement définie. Or, l'intérêt de notre approche réside précisément dans le souhait d'observer ce que l'informateur peut construire *avec* l'enquêtrice, en demeurant humble devant le constat que la mise en circulation des RL n'est valable que dans le cadre de l'entretien réalisé entre cet informateur et notre enquêtrice. L'objectif n'est pas de dévoiler *la* représentation, mais *une* des représentations de l'informateur quant à ses habitudes articulatoires endogènes et exogènes.

II. CORPUS

1. DÉFINITION DU CORPUS

Le corpus défini dans le cadre de notre recherche est constitué d'un regroupement de données orales, réalisées en langue française, et visant à permettre l'observation et l'analyse de la co-construction discursive de représentations sociales portant spécifiquement sur l'objet *langue*. Ces

données orales découlent d'une tâche spécifique qui est demandée à leurs auteurs, à savoir la production de discours dans le cadre d'un entretien de recherche.

Nous avons isolé trois motivations principales sous-tendant la constitution de notre corpus.

- (i) En premier lieu, cette constitution doit prendre en compte le fait que les RL s'élaborent *dans* et *par* l'interaction. L'observation des processus linguistiques participant à l'émergence de la représentation dans l'espace discursif impose donc à notre corpus de regrouper, non pas des énoncés isolés, mais du discours co-construit en interaction. Le choix du type d'interaction est l'entretien semi-directif, et ce pour les raisons qui ont été antérieurement explicitées.
- (ii) La seconde motivation est double. D'une part, l'observation du contenu de ces représentations requiert l'observation des processus linguistiques : l'étude des représentations d'un point de vue linguistique fait que l'accès au contenu représentationnel ne peut avoir lieu sans la prise en compte, en amont, des activités participant à son émergence au sein du discours. La récolte de données interactionnelles répond donc à l'observation des processus, mais également à celle des contenus représentationnels. D'autre part, l'observation du contenu doit permettre l'observation de possibles variations intercommunautaires, et ce afin de répondre aux questions relatives à la nature de la relation pouvant exister entre représentations du plurilinguisme et caractéristiques de la gestion de cette situation. Notre corpus doit donc regrouper des données orales, interactionnelles, produites par les membres de deux communautés connaissant une situation de plurilinguisme mais ne partageant pas le même type de gestion des langues en présence. Afin que les données soient comparables, nous avons privilégié deux communautés francophones, la communauté francophone française, ainsi que la communauté francophone helvétique.

Notre corpus se compose donc de données orales, produites lors d'entretien d'enquête, et réalisées par des locuteurs francophones français et suisses. Cette définition du regroupement de données nous semble pertinent pour satisfaire aux motivations initiales de notre recherche. Il importe désormais d'évoquer plus précisément les spécificités des terrains d'enquête choisis, et de décrire les caractéristiques des locuteurs ayant accepté de jouer le rôle d'informateur.

2. CHOIX DES TERRAINS D'ENQUÊTE

La France et la Suisse renvoient à des communautés connaissant toutes deux des situations de plurilinguisme : différentes langues, différentes variétés linguistiques, cohabitent au sein de leurs

espaces politiques respectifs. Toutefois, si l'on peut considérer d'un point de vue descriptif le caractère plurilingue de ces deux états, il faut reconnaître qu'ils bénéficient traditionnellement de catégorisations opposées relatives à leurs paysages linguistiques : ainsi, la France est traditionnellement considérée comme un pays monolingue, tandis que la Suisse représente l'un des modèles types du pays plurilingue. Cette opposition découle, d'une part, de données sociohistoriques, et, d'autre part, du type de gestion politique défini par chacun des deux états. En effet, la France a historiquement développé une politique linguistique à dominante monolingue, tandis que la Confédération helvétique privilégie depuis sa création une politique à dominante plurilingue. Ces affirmations doivent toutefois être relativisées, une politique linguistique définie comme plurilingue n'interdisant pas forcément des politiques locales à dominante monolingue, et inversement. On pourrait ainsi considérer que ces deux états ont chacun défini des options linguistiques fortes qui les placent aux deux extrémités d'un continuum : la France apparaît ainsi comme le berceau du monolinguisme politique, consacrant en cela l'héritage révolutionnaire selon lequel à un état fort doit correspondre une langue unique et souveraine, tandis que la Confédération helvétique conserve l'image d'un territoire étant parvenu à maintenir une concorde linguistique entre les quatre langues nationales présentes dans son espace géographique (le français, l'italien, l'allemand, et le romanche)⁶⁸.

Notre objectif n'étant pas de considérer l'ensemble des communautés linguistiques française et helvétique, nous avons privilégié l'observation de deux agglomérations urbaines disposant des mêmes caractéristiques à l'échelle de leurs pays respectifs : Marseille (France) et Lausanne (Suisse).

2.1 Lausanne

Lausanne est la capitale du canton de Vaud⁶⁹, ainsi que le chef-lieu de la commune de Lausanne. Elle est par ailleurs la cinquième ville de la Confédération Helvétique en termes démographiques. Il importe donc de distinguer la ville de la commune de Lausanne, la ville de Lausanne se situant au centre de l'agglomération lausannoise.

2.1.1 Données géographiques et historiques

Lausanne se situe sur la rive nord du Lac Léman, au sud du Canton de Vaud. Ce dernier est frontalier avec, à l'ouest, la France, au nord, le canton de Neuchâtel, à l'est, les cantons de Fribourg et de Berne, au sud-ouest, le canton du Valais, et au sud-est le canton de Genève. Le sud du canton de Vaud est occupé par la rive nord du Lac Léman (*cf.* carte 2 de l'annexe B). La ville de Lausanne se

⁶⁸ A ce sujet, se référer à Petitjean, 2004.

⁶⁹ Lausanne est devenue officiellement capitale du canton de Vaud le 14 avril 2003.

compose de 17 quartiers, entourant celui du centre-ville, siège de la cité historique, auxquels s'ajoute un quartier forain situé au nord de la ville (*cf.* carte 3 de l'annexe B). La ville de Lausanne s'insère dans une commune, dont elle est le chef-lieu. Cette dernière s'étend sur une superficie de 54,8 km². Dès 1930, les agglomérations de Pully, à l'ouest, de Prilly et Renens, à l'est, sont rattachées à la ville de Lausanne. En 1960, les agglomérations de Lutry, Paudex, et Belmont-sur-Lausanne à l'est, de Bussigny, d'Ecublens, et de Saint-Sulpice à l'ouest, d'Epalinges, du Mont-sur-Lausanne, de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxten-Mézery au nord, sont intégrées à la commune de Lausanne, qui depuis ne cesse de croître (*cf.* carte 4 de l'annexe B).

Sur le plan historique, c'est en 443 que l'installation des Bugondes sur le territoire de l'actuelle Suisse romande marque la fin de l'occupation romaine. Au cours du Moyen-Age, Lausanne connaît un net essor, jusqu'à devenir en 888 le centre du Royaume de Bourgogne. En 1200, la ville est à son apogée : sa population est estimée entre 8000 et 9000 habitants en 1219, et une organisation municipale commence à être élaborée, les premiers indices d'une organisation administrative de la Ville inférieure et de la Cité datant quant à eux de 1336. Le 6 juillet 1481, après de très longues tractations, le premier Acte d'union est signé entre la Ville inférieure et la Cité. En janvier 1536, le Pays de Vaud et la ville de Lausanne sont conquis par Berne, et découpés en baillages. En 1572, suite au choc de la Saint-Barthélémy, les communautés protestantes suisses accueillent de nombreux réfugiés huguenots. En 1656 a lieu la première guerre entre cantons catholiques et cantons réformés. Les Lausannois combattent aux côtés des Bernois, mais ne peuvent cependant empêcher l'échec du camp réformiste. Une paix est signée, qui rétablit un équilibre des forces en faveur des cantons catholiques. Le 17 octobre 1685, l'Édit de Fontainebleau, promulgué par Louis XIV, met fin à l'Édit de Nantes et à la paix religieuse. De nombreux huguenots tentent d'échapper à la conversion en se réfugiant dans les cantons protestants suisses, qui acceptent de leur offrir un asile provisoire. En 1698, la population est estimée à plus de 6000 habitants, dont 1000 réfugiés huguenots. En mai 1712, une nouvelle guerre de religion émaille les relations entre cantons catholiques et cantons protestants. Toutefois, cette fois-ci, le camp protestant sort vainqueur, et l'équilibre bascule à nouveau au profit des cantons réformés. La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, en France, connaît un énorme retentissement dans le Pays de Vaud. Très rapidement, des brochures de propagande révolutionnaire sont introduites clandestinement dans le pays romand, ce qui n'empêche pas de nombreux nobles de quitter la France pour se réfugier en pays vaudois. Le 10 août 1792, la prise des Tuileries et le massacre des Gardes Suisses de Louis XVI créent un véritable choc dans les esprits vaudois, la pays de Vaud étant alors un important fournisseur de mercenaires pour les rangs de l'armée française. Par ailleurs, les débuts de la Terreur incite d'autant plus les notables vaudois à s'éloigner du modèle de la Révolution Française. Le 9 décembre 1797, dix-neuf Vaudois et Fribourgeois signent une pétition pour demander au gouvernement français de devenir garant des droits politiques du peuple vaudois. En

début de l'année 1798, les premiers indices d'une révolte contre l'autorité bernoise apparaissent. Le 24 janvier 1798 est instituée l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud, qui marque le début du processus d'autonomisation du pays vaudois face à l'autorité de Berne. Le 26 janvier, les troupes françaises pénètrent sur le sol vaudois, et le Directoire français déclare la guerre contre Berne. Le 9 février 1798, l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud adopte le projet de Constitution helvétique défini par les autorités françaises : le Pays de Vaud devient dès lors un canton du Léman au sein d'un état centralisé, la République helvétique. Le lendemain, l'Assemblée provisoire proclame l'indépendance du peuple vaudois. Le 10 février de la même année, Lausanne devient capitale du nouveau canton du Léman. Le 12 avril 1798, la République helvétique est proclamée, et le même jour a lieu la première séance de l'Assemblée nationale helvétique. Au cours du même mois, les troupes françaises quittent Lausanne. La population lausannoise compte alors environ 9000 habitants, dont 4 % se déclarent descendants de réfugiés huguenots. Le 19 février 1803, Lausanne devient le chef-lieu et le siège des institutions du canton de Vaud. En 1850, Lausanne compte 17 108 habitants. Entre 1850 et 1870, on note une première accélération de la croissance urbaine lausannoise. En 1870, Lausanne compte 25 845 habitants, et, en 1900, 46 732 habitants. En 1930, la population lausannoise atteint les 80 000 habitants. C'est en 1946 que Lausanne franchit le seuil des 100 000 habitants pour parvenir, en 1980, à un chiffre de 127 329 habitants.

2.1.2 Données socio-économiques

Si Lausanne est passée du statut de chef-lieu à celui de capitale cantonale le 14 avril 2003, elle bénéficie, dans les faits, des avantages et des charges liés à ce rôle depuis de nombreuses années. Lausanne concentre ainsi près de 30 % des emplois du canton vaudois, pour une population représentant 18 % de la population cantonale. La région lausannoise, quant à elle, regroupe près de 50 % des emplois du canton de Vaud⁷⁰. Lausanne constitue par ailleurs le siège de nombreuses institutions culturelles, et un pôle universitaire d'envergure (École Polytechnique Fédérale de Lausanne, CHUV, Université de Lausanne).

Sur le plan démographique⁷¹, la population de la ville de Lausanne est relativement stable depuis le début des années 1980. En effet, elle passe de 128 552 habitants en 1980 à 129 265 en 2007. Toutefois, le nombre d'étrangers a significativement augmenté au cours de la même période : en 1980, la proportion d'étrangers était de 23,5 %, tandis qu'elle est de 38,7 % en 2007. La répartition par classes d'âge est relativement équilibrée : en 2007, la population lausannoise est constituée de 19,4 % d'habitants âgés entre 0 et 19 ans, de 35,6 % d'habitants âgés entre 20 et 39 ans, de 29,3 % d'habitants âgés entre 40 et 64 ans, de 10,3 % d'habitants âgés entre 65 et 79 ans, et, enfin, de 5,4 % d'habitants

70 <http://www.lausanne.ch/view.asp?docId=20321&domId=63672&language=F> (consulté en août 2008).

71 S.C.R.I.S., 2008.

âgés de plus de 80 ans. En 2007, la religion majoritaire est le catholicisme, dont 36 % de la population lausannoise se réclament, suivie de la religion évangélique (25 %). 9 % de la population se déclarent sans confession. Sur le plan économique⁷², en 2000, parmi la population lausannoise âgée de plus de 15 ans, 68,6 % des hommes et 53,5 % des femmes se déclarent actifs. Si l'on observe la répartition des emplois par secteurs économiques, on note une nette domination du secteur tertiaire sur le secteur secondaire : en 2005, sur un total de 85 339 emplois, 7967 appartiennent au secteur secondaire, et 77 372 au secteur tertiaire. Concernant la répartition des emplois par branches économiques, on constate une domination de la branche *santé et action sociale* (19 %), suivie des branches *immobilier et services aux entreprises* (16 %), *commerce et réparation* (12 %), *éducation et enseignement* (9 %), *activités financières et assurances* (9 %), *administrations publiques* (7 %). En 2007, le nombre total de demandeurs d'emploi est de 5013, contre 751 en 1990. On observe la même évolution concernant le taux de chômage : de 1,1 % en 1990, celui-ci est passé à 5,8 % en 2007.

2.1.3 Données sociolinguistiques

Sur le plan linguistique, la langue majoritairement parlée à Lausanne en 2000 est la langue française (78,8 %). 4,3 % des Lausannois déclarent employer l'allemand comme langue principale, 4 % la langue italienne, 2,7 % la langue espagnole, 2,5 % la langue portugaise, 1,5 % la langue anglaise, et 6,2 % d'autres langues (S.C.R.I.S., 2008). La gestion politique des langues au niveau local étant indissociable de la politique linguistique définie au niveau fédéral, il importe de préciser quels types de décisions ont pu être prises au niveau national, et ce afin de mieux comprendre la gestion des différentes langues cohabitant au sein du paysage linguistique lausannois.

2.1.3.1 La construction politique et linguistique de la Confédération helvétique

On peut, dans un premier temps, s'interroger sur la coexistence des deux groupes linguistiques majoritaires helvétiques, à savoir les communautés francophone et germanophone. Il semblerait que les premières langues identifiées comme ayant été employées sur le territoire de l'actuelle confédération soient d'origine celtiques. Lors des conquêtes romaines, le latin va s'imposer sur le territoire helvétique. Cependant, certains peuples montagnards vont échapper à ce processus de latinisation, à l'instar des Rhètes dans la région des Grisons, et des Allobroges, résidant en lieu et place de l'actuelle ville de Genève. Ces derniers continuent à utiliser des langues celtiques. La latinisation s'est donc faite progressivement, et ses résultats ont été relativement inégaux dans les différentes parties du territoire. Les invasions germaniques, dès le III^{ème} siècle, marquent un tournant dans cette

72 S.C.R.I.S., 2008.

relative unité linguistique. Sous l'appellation générique de *Germanins*, on peut citer les Alamans, qualifiés alors par certains de « *ramassis de peuples* » (auteur grec cité par Haas, 1985 : 40). Leur conquête est concomitante avec l'arrivée d'un autre peuple, les Burgondes, en 443. Les Alamans vont ainsi germaniser l'est du territoire, tandis que les Burgondes vont s'installer dans la région ouest, et adopter la langue de leurs sujets, à savoir le latin. C'est ce processus qui aboutira à l'une des principales frontières linguistiques de la Suisse. A l'ouest, le latin, de par la rencontre avec les parlers locaux anciennement pratiqués, donnera lieu à la famille des langues franco-provençales, puis au français de Romandie ; à l'est, les parlers germaniques évolueront vers les dialectes alémaniques actuellement pratiqués par la communauté germanophone suisse. Il faut attendre le XIII^{ème} siècle pour observer les premiers balbutiements de l'élaboration d'une confédération helvétique. En 1291, trois cantons alémaniques (Uri, Schwyz et Unterwald) se lient par un pacte de défense contre l'Autriche des Habsbourg, le Milanais, au sud, ainsi que la Savoie, à l'ouest. Les armées confédérées prennent l'appellation de *Schwyz*, et leur prestige naissant attire d'autres cantons, à l'instar de Lucerne en 1332, Zurich en 1351, Glaris et Zoug en 1352, et Berne en 1353. Les confédérés infligeant une défaite militaire à l'Autriche lors de la bataille de Sempach, à Lucerne, en 1386, ils voient l'indépendance des Huit-Cantons enfin reconnue (1389). Le territoire suisse ne cessera de croître durant tout le XV^{ème} siècle, et demeurera germanophone durant une très longue période. On considère que la Suisse devient un territoire plurilingue à la fin des guerres de Bourgogne (1477)⁷³. En effet, les cantons de Berne et du Fribourg annexent des territoires romands : Berne occupe ainsi le Pays de Vaud, tandis que Fribourg s'empare du comté de Gruyère et de la région bilingue de Morat. Les conquérants ne cherchent pas à imposer les parlers germaniques, les baillis gérant les zones annexées étant pour la plupart bilingues. La Réforme va également jouer un rôle d'envergure dans la constitution du paysage linguistique helvétique. En 1523, le réformateur religieux Ulrich Zwingli fait adopter la Réforme dans le canton de Zurich, ce qui donnera lieu à la réformation de nombreuses églises alémaniques. En Suisse romande, Guillaume Farel, à Neuchâtel, et Jean Calvin, à Genève, œuvrent dans la même direction, et favorisent la réformation dans l'ouest du territoire. Le Réforme va profondément modifier les relations intercantionales, et susciter le rapprochement entre les villes réformées, à l'instar de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bâle, Berne, Glaris, et Zurich. Les dissensions linguistiques vont ainsi être peu à peu remplacées par la cristallisation des tensions religieuses, qui aboutiront à de sanglants conflits entre catholiques et protestants, et ce jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Cette bipartition religieuse va générer d'importants effets sur le plan linguistique. Dans la partie alémanique du territoire, la nécessité de trouver un accord sur la graphie de la Bible va entraîner l'imposition de l'allemand standard à l'écrit, les états germanophones continuant toutefois de pratiquer leurs dialectes locaux à l'oral. C'est ainsi que les Alémaniques continuent aujourd'hui d'écrire en allemand standard et de parler ce que l'on appelle le

73 <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Europe/suisse-1Intro.htm> (consulté en août 2008).

*Schwizerdütsch*⁷⁴. Dans la zone romande, les protestants abandonnent les parlers franco-provençaux pour privilégier le français, l'autre langue employée pour transcrire les textes bibliques. Cette tendance explique le meilleur maintien des parlers franco-provençaux dans les régions catholiques (Fribourg et Valais), et une disparition de ces derniers dans les cantons réformés (Neuchâtel, Vaud et Genève)⁷⁵. On considère par ailleurs que le centralisme linguistique de la France voisine va fortement influencer les relations privilégiées qu'entretiennent les Romands avec la langue française⁷⁶. Toutefois, le français ne dispose encore d'aucun statut officiel dans le paysage linguistique helvétique : au XVII^{ème} siècle, l'allemand est la langue du Parlement de la Confédération, la Diète, et les francophones, comme les italophones, n'y sont pas représentés. Cette état de fait ne changera qu'après la Révolution française de 1789, époque à laquelle le français commence à être reconnu en Suisse. C'est Napoléon Bonaparte, qui, au travers de son Acte de médiation (1803) renforçant le caractère confédéré de la Suisse, va apporter une égalité de statut entre les trois principales langues alors pratiquées sur le territoire helvétique, à savoir l'allemand, le français, et l'italien. La Confédération suisse se dote d'une nouvelle constitution en 1848, et devient officiellement trilingue (article 109)⁷⁷. La situation linguistique de la Suisse est alors un cas unique, le modèle prévalant étant à l'époque la correspondance héritée de la Révolution française entre un état fort et une langue unique. La constitution de 1848 est révisée en 1874, et apparaît alors l'article 116 qui confirme les statuts national et officiel de l'allemand, du français et de l'italien. Dans les faits, il faudra attendre 1902 pour que les lois fédérales soient traduites en italien. Après la Première Guerre Mondiale, la *Lia Rumantscha*, la Ligue romanche, entreprend des actions en faveur d'une reconnaissance de sa langue. Le canton des Grisons intervient en 1935 auprès du Conseil fédéral afin que le romanche obtienne le statut de langue nationale. Lors du référendum du 20 février 1938, 92 % des Suisses se proclament en faveur d'une nationalisation du romanche. L'article 116 de la constitution de 1938 entérine le statut national, mais non officiel, de la langue romanche⁷⁸. La Suisse a donc su évoluer d'un monolinguisme germanophone vers un plurilinguisme officiel : son unité nationale s'est réalisée, non pas par le prisme de l'unification linguistique, mais au travers de la reconnaissance de ses différences.

74 Il existe de nombreuses façons d'orthographier ce terme. On rencontre ainsi les formes *Schweizerdeutsch*, *Schwytzerdütsch*, ou encore *Schwiizertüütsch*.

75 Si les parlers franco-provençaux ont quasiment disparu des cantons réformés dès le XIX^{ème} siècle, on note toutefois leur survivance dans certaines régions du canton de Vaud, précisément celle du Jorat, et ce jusqu'à nos jours.

76 <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Europe/suisse-1Intro.htm> (consulté en août 2008).

77 Cet article est du fait de la délégation vaudoise qui, sous l'impulsion d'Henri Druey, a proposé cette disposition sur le caractère plurilingue de la Confédération.

78 Le statut de la langue romanche évolue suite à la révision de la Constitution entérinée le 18 avril 1999. L'article 116 de l'ancienne Constitution est remplacé par l'article 4, qui ne fait que réitérer le statut des quatre langues nationales, et par l'article 70, qui, de son côté, apporte d'importantes modifications dans la gestion politique des langues. En effet, le romanche est déclaré *langue officielle régionale* : cette langue devient donc officielle pour les rapports entre le gouvernement fédéral et les romanchophones (Petitjean, 2004 : 321-357).

2.1.3.2 Spécificités de la politique linguistique helvétique

La politique linguistique helvétique repose sur quatre grands principes : l'égalité des langues ; la liberté des citoyens en matière de langues ; le principe de territorialité des langues ; et, enfin, la protection des langues minoritaires. Ainsi, les quatre langues nationales sont égales en droit. Chaque confédéré a le droit de choisir la langue qu'il désire pratiquer. Ce principe de personnalité est toutefois relativisé par le principe de territorialité, qui constitue l'un des principes fondateurs de la gestion politique du paysage linguistique en Suisse. En effet, l'organisation fédérale du territoire induit une répartition des tâches entre gouvernement central et gouvernements cantonaux. Les cantons demeurent ainsi souverains dans certains domaines décisionnels, tout au moins tant que, d'une part, cette compétence n'est pas explicitement attribuée aux institutions fédérales, et, d'autre part, tant que la pertinence du pouvoir décisionnel fédéral reste moindre que son efficacité au niveau cantonal. Ce principe de subsidiarité entraîne pour les cantons une responsabilité quant à la gestion des langues en présence au sein de leur territoire. Le principe exige donc que chaque canton mette en œuvre les mesures permettant de préserver l'homogénéité linguistique de leur espace : *« les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones »*⁷⁹. Le principe de territorialité renvoie donc à l'idée selon laquelle la langue majoritairement parlée par la population résidente devient *de facto* la langue officielle du canton, à savoir la langue qui doit être employée dans les communications entre confédérés et pouvoirs locaux. Ce principe de territorialité n'est pas explicitement inscrit dans les lois constitutionnelles, mais découle du premier alinéa de l'article 116. Ce dernier impose le maintien de l'égalité entre les quatre grandes zones linguistiques du territoire helvétique. La perpétuation de l'équilibre du paysage linguistique est une des missions de la Confédération, et celui-ci ne peut être maintenu que par la conservation des frontières linguistiques au niveau local. Ainsi, selon Rudolf Viletta (1978), *« le principe de territorialité est un moyen juridique destiné à maintenir la situation linguistique suisse et donc à préserver les différentes langues concernées... Ce principe a pour but de créer les meilleures conditions dans lesquelles chaque Suisse pourra disposer des mêmes chances d'utiliser la liberté linguistique qui lui est offerte, dans un très grand respect pour ses concitoyens et leurs langues maternelles, et sous la protection des dispositions juridiques »* (in Camartin, 1985 : 263). Si ce principe a pour objectif d'éviter un éclatement des communautés linguistiques, il demeure toutefois difficilement applicable dans certains cantons caractérisés par une forte hétérogénéité linguistique. Ainsi, les cantons au sein desquels aucune majorité linguistique n'apparaît clairement peuvent mettre

79 Rapport périodique relatif à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, 2^{ème} rapport de la Suisse, (2002) : <http://www.kultur-schweiz.admin.ch>.

en place des dispositions leur permettant de dépasser ces difficultés⁸⁰. On observe donc de quelle façon la politique linguistique suisse tente de maintenir le fragile équilibre entre le principe de personnalité et le principe de territorialité, entre le droit de tout un chacun de choisir sa langue et le devoir de respecter la composition linguistique traditionnelle du pays⁸¹. Toutefois, malgré les difficultés inhérentes à cette démarche, l'appareillage législatif mis en place par les autorités confédérales est toujours défini de façon à préserver le plurilinguisme helvétique. Ainsi, le 5 octobre 2007, le Parlement fédéral entérine la *Loi sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (Loi sur les langues)*. Cette loi a pour finalité de régler l'emploi des langues nationales dans les communications avec les autorités fédérales, d'encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques, de soutenir les actions des cantons plurilingues, et, enfin, d'aider les cantons des Grisons et du Tessin dans les démarches entreprises en faveur du romanche et de l'italien. Outre la volonté de consolider le quadrilinguisme du territoire et de renforcer la cohésion nationale, cette loi tend à favoriser le plurilinguisme individuel et institutionnel dans la pratique des langues nationales. L'accent est mis sur la volonté des autorités fédérales de collaborer avec les cantons pour parvenir aux finalités définies dans le texte législatif.

Concernant la politique linguistique menée par le canton de Vaud, on peut noter, à l'instar des autres cantons monolingues francophones⁸², qu'il n'existe pas de loi réglant précisément la gestion de la cohabitation des différentes langues locales. En effet, le fait que le français soit langue officielle du canton de Vaud découle du principe de territorialité, et ne nécessite donc pas d'enregistrement législatif. Toutefois, le 14 avril 2003, à l'occasion de la révision de sa constitution, le Canton de Vaud inscrivait au sein de celle-ci le statut officiel de la langue française (article 3 de la Constitution). Il n'existe toutefois pas de lois linguistiques cantonales, les seules prescriptions en la matière apparaissant dans le cadre de lois relatives à d'autres domaines sociaux. Ainsi, l'article 8 du Code de procédure civile du 14 décembre 1966 précise que les parties doivent procéder en langue française⁸³. Quant à l'enseignement public, il est à la charge des cantons, et ce de l'école enfantine⁸⁴ à l'université⁸⁵. L'apprentissage d'une langue seconde concerne essentiellement l'allemand. Son enseignement est ainsi prodigué dès le second cycle de primaire, et se poursuit durant le cycle de transition. Au niveau des gymnases existent des enseignements d'allemand et d'anglais, complétés dès la septième année par la possibilité de choisir une option en italien. Les élèves non francophones sont intégrés aux classes

80 Le canton de Fribourg a ainsi privilégié un assouplissement du principe de territorialité, et ce en raison de la pluralité des langues pratiquées sur son territoire : en 1970, il a été décidé que toute langue nationale parlée par une minorité correspondant à une population comprise entre 30 % et 33 % de la population cantonale totale serait considérée comme seconde langue officielle de la région concernée.

81 Pour une discussion à ce sujet : Petitjean, 2004.

82 A savoir les cantons de Genève, du Jura et de Neuchâtel.

83 <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/EtatsNsouverains/vaud.htm>, consulté en août 2008.

84 L'*école enfantine* est une appellation suisse : elle correspond à l'enseignement préscolaire. Sa durée peut être de un ou deux ans.

85 Dans le canton de Vaud, le Département de la Formation et de la Jeunesse (D.F.J.) remplit cette fonction.

régulières, les autorités cantonales leur proposant toutefois de bénéficier de cours intensifs de français afin de leur assurer une meilleure intégration scolaire, culturelle et linguistique (article 43b de la Loi scolaire du 12 juin 1984).

Si, au niveau fédéral, les prescriptions en matière de gestion politique des langues sont précises, on observe une disposition inverse au niveau des autorités du canton de Vaud. Si ce non-interventionnisme est plus spécifique aux cantons officiellement monolingues, il n'en demeure pas moins que la politique linguistique helvétique repose davantage sur des actions conjointement menées par les autorités fédérales et cantonales que sur des mesures locales. Si les cantons demeurent souverains dans de nombreux domaines de la vie publique, la politique linguistique est majoritairement déterminée par les choix opérés au niveau central. C'est précisément la diversité historique du paysage linguistique helvétique qui requiert ce partage des tâches entre confédération et cantons, et, inversement, ce sont les actions conjointement menées par les autorités confédérale et cantonale qui permettent de maintenir cette diversité linguistique et la cohabitation pacifique des différentes communautés linguistiques helvétiques. On peut donc considérer que la non-intervention vaudoise en matière de langue n'en est pas vraiment une : il s'agit plus d'une illustration de l'efficacité de l'appareillage législatif tel qu'il est défini par la Confédération, qui, tout du moins dans le canton de Vaud, évite l'apparition de problèmes sociolinguistiques majeurs.

2.1.3.3 *Spécificités du français de Suisse romande*

Le processus de fragmentation dialectale a donné naissance, en France, à deux grandes zones linguistiques, celle des langues d'oïl, au nord du pays, et celle des langues d'oc, au sud. A partir du VII^{ème} siècle, les langues d'oïl vont à leur tour subir une fragmentation : la partie sud-est connaît alors une évolution spécifique qui donnera par la suite naissance à la zone franco-provençale. La majeure partie de la Suisse romande, la vallée d'Aoste, ainsi que la Savoie, font partie de cet espace linguistique⁸⁶. Les variétés franco-provençales sont pratiquées dans la vie quotidienne jusqu'au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Toutefois, le français va très rapidement remplacer le latin dans les textes écrits (XIII^{ème} siècle). On assiste donc à une situation de diglossie jusqu'au XVII^{ème} siècle, le franco-provençal étant réservé à l'oral et le français à l'écrit. Les variétés franco-provençales ne feront d'ailleurs jamais l'objet d'un processus de grammatisation : « *il n'y aura jamais de langue écrite franco-provençale supralocale, ni de littérature, ni de sentiment communautaire lié à une identité franco-provençale* » (Matthey, 2003 : 160). Aujourd'hui, les variétés franco-provençales sont encore employées dans les Alpes valaisannes, où l'on trouve toujours des cas de locuteurs bilingues. Elles sont considérées comme faisant partie du patrimoine culturel et linguistique dans certains cantons

86 La fragmentation des langues d'oïl a engendré les variétés franco-provençales, mais également les variétés franc-comtoises : les patois du Jura bernois sont ainsi rattachés au groupe des dialectes comtois.

catholiques, à l'instar des cantons de Fribourg et du Jura. Le franco-provençal a toutefois disparu dans les cantons protestants. Le français de Suisse romande dispose donc de spécificités découlant des anciennes variétés franco-provençales, ses particularités apparaissant avant tout sur les plans phonétique, phonologique, prosodique et lexical. Cependant, le français de Suisse romande n'est pas un tout homogène : « *on ne saurait parler d'un⁸⁷ français national de SR [Suisse romande], uniforme d'un canton à l'autre et clairement détaché du français des régions françaises limitrophes* » (Manno, 2004 : 333). On peut noter à ce propos qu'un trait commun à l'ensemble de la Suisse romande se retrouvera systématiquement dans le français de France (Knecht, 1979 ; Matthey, 2003). On observe donc une grande diversité concernant les habitudes articulatoires des Suisses romands : on distingue par exemple les accents valaisan, fribourgeois, neuchâtelois, ou encore vaudois. Knecht et Rubattel (1984) sont toutefois parvenus à isoler un trait que semblent partager les différents accents vaudois : ils feraient montre dans leur ensemble d'une certaine résistance à l'oxytonie. Cette particularité découlerait précisément du substrat franco-provençal. Il existerait par ailleurs quatre sources de variations par rapport au français de France : à l'instar de nombreuses régions francophones périphériques, la Suisse romande témoigne d'un certain degré d'archaïsme linguistique. On note par ailleurs comme facteurs variationnels les contacts avec les variétés régionales et la langue alémanique. Aux niveaux phonétique et phonologique, on remarque une influence substratique portant sur la réalisation particulière des affriquées, fortement influencée par les habitudes articulatoires patoisantes⁸⁸. On note également le maintien de certaines oppositions phonologiques, disparues dans le français de France, à l'instar de l'opposition de longueur de la voyelle finale distinguant les genres masculin et féminin. Sur le plan morpho-syntaxique, certaines constructions sont remarquables : *aider à quelqu'un, attendre sur quelqu'un*, ou encore *il va déjà bien venir*. Certaines de ces constructions s'expliquent par des interférences avec les variétés germaniques voisines. On observe également l'emploi d'un procédé de dérivation verbale en *-ée*, qui constitue peut-être une des rares innovations du français de Suisse romande. Ainsi, on parlera d'une *tombée* de lait, d'une *grimpée*, ou encore d'une *gueulée*. Il semblerait que ce procédé soit également une survivance du franco-provençal. Enfin, le lexique regorge de marques régionales (*s'encoubler*, une *menée*, *septante*, le *dîner*...). Certaines particularités lexicales sont spécifiques, non pas à l'ensemble de la Suisse romande, mais uniquement à certains cantons. Ainsi, *ruper*⁸⁹ est vaudois, tandis que *arcade*⁹⁰ est genevois. Le lexème *huitante* est quant à lui uniquement employé dans le canton de Vaud. Il semblerait que les traits communs et exclusifs du français de Suisse romande soient relativement rares : ils ne représentent que 40 % du corpus de Lengert⁹¹ (1994). Enfin, un certain nombre de spécialistes posent aujourd'hui la

⁸⁷ Souligné par l'auteur.

⁸⁸ L'emploi de la notion de *patois* et de ses dérivés est fréquent dans les ouvrages relatifs à l'aire linguistique de la Suisse romande, et ne renvoie à aucune connotation péjorative.

⁸⁹ *Ruper* signifie *manger*.

⁹⁰ Le terme d'*arcade* renvoie à un local commercial abritant des commerces.

⁹¹ Lengert réalise en 1994 une étude sur le français régional de Suisse romande en se fondant sur un corpus

question de la dérégionalisation du français de Suisse romande. Ainsi, selon Voillat (1971 : 241), « *d'une façon moins spectaculaire que le patois au siècle dernier, mais pour des raisons analogues, le français régional "s'en va"* ». De la même façon, Knecht (1985 : 161) estime que « *la dérégionalisation du français constitue le fait le plus important de l'histoire linguistique de la suisse romande du XX^{ème} siècle* ». D'autres auteurs sont plus mesurés, et préfèrent distinguer *dérégionalisation* et *dédialectalisation*. Ainsi, Manno (2004) estime que, si le français de Suisse romande perd certaines de ses spécificités en raison de l'absence actuelle d'interférences avec les dialectes franco-provençaux tenant lieu de substrat, il conserve toutefois une certaine vitalité, et une dynamique interne propice à la création et à la conservation d'éléments autonomes.

2.2 Marseille

2.2.1 Données géographiques et historiques

La ville de Marseille, située dans le sud-est de la France, est la préfecture du département des Bouches-du-Rhône (*cf.* carte 7 de l'annexe B) et le chef-lieu de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*cf.* carte 6 de l'annexe B). Depuis 2000, elle est également à la tête de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Marseille constitue la deuxième unité urbaine⁹² de France, après Paris⁹³, et la troisième aire urbaine⁹⁴ après Paris et Lyon. La population de l'aire urbaine marseillaise est estimée en 2007 à 1 605 000 habitants. La ville de Marseille est bordée à l'ouest par la Méditerranée, et cernée par le massif de l'Etaque au Nord, de l'Étoile et du Garlaban à l'est, et des Calanques au sud. La ville s'étend sur une superficie de 240 km².

Sur le plan historique, c'est au cours du I^{er} siècle avant notre ère que le port marseillais est aménagé. L'histoire de la ville va dès lors se bâtir en parallèle des luttes de pouvoir motivées par le commerce s'établissant entre l'orient et l'occident. Du V^{ème} au VIII^{ème} siècle, Marseille connaît une période de troubles, émaillée de conflits armés, d'invasions, et d'épidémies. La ville en ressort très

constitué de textes littéraires extraits de la période 1931-1989. Les textes sélectionnés sont d'auteurs originaires des différents cantons suisses romands. Le corpus comprend en outre une récolte de 130 000 citations extraites d'ouvrages régionaux littéraires des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Lengert a ainsi pu rassembler près de 949 régionalismes.

92 La notion d'*unité urbaine* est employée dans les enquêtes réalisées par l'I.N.S.E.E., et repose sur la continuité de l'habitat. Est considérée comme telle un ensemble d'une ou de plusieurs communes présentant une continuité des bâtiments et regroupant une population de plus de 2000 habitants. On parle également d'agglomération multicommunale.

93 http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=nattef01204&id=201 (consulté en août 2008).

94 Une *aire urbaine* est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci (I.N.S.E.E. : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm>, consulté en août 2008).

appauvrie et dépeuplée. Au cours du XI^{ème} siècle, Marseille devient une cité religieuse d'importance, les activités religieuses s'organisant autour de l'Abbaye de Saint Victor. La croissance économique de la cité entraîne une nette augmentation de la population aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Marseille constitue alors une oligarchie marchande. En 1347, la peste atteint l'Europe par le port phocéén, et fragilise considérablement la cité. Un siècle plus tard, le comte de Provence Renée d'Anjou favorise par l'instauration de privilèges le redressement de la ville, qu'il considère comme une base stratégique indispensable à la reconquête de son royaume de Sicile. L'indépendance politique et économique de Marseille par rapport à la France se termine à la fin du XV^{ème} siècle. En 1720, Marseille est durement éprouvée par une épidémie de peste, qui, sur une population d'alors 90 000 habitants, va entraîner la mort de près de 35 000 victimes. Toutefois, le XVIII^{ème} siècle est également une période de prospérité pour la ville, qui voit son port gagner une reconnaissance mondiale. Marseille se positionne également comme un important centre commercial, possédant déjà la plus ancienne chambre de commerce de France (créée en 1599). Grâce à cet essor du commerce et de la finance, doublé d'une ouverture vers les voies maritimes mondiales, Marseille voit sa population croître rapidement pour devenir la troisième ville de France. Au cours du XIX^{ème} siècle, on s'emploie à moderniser et à embellir la ville. Par ailleurs, Marseille va connaître à cette époque un important essor industriel avec la création de nombreuses savonneries, huileries, minoteries, raffineries de sucre ou encore manufactures de tabacs. Les innovations industrielles (particulièrement l'invention de la navigation à vapeur), les conquêtes françaises, dès 1830, ainsi que le percement du Canal de Suez, favorisent le commerce portuaire, et participent directement à la prospérité de la ville. A la fin de ce siècle, Marseille connaît son apogée comme port de commerce international, mais également comme port de voyageurs. Le XIX^{ème} siècle voit la population marseillaise quintupler, avec 500 000 habitants en 1900. La forte activité commerciale et industrielle de la ville attire de nombreux arrivants. Les trois principaux flux migratoires qu'a connus la cité phocéenne concernent les Italiens, arrivés à Marseille au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, les Arméniens, à partir de 1917, puis, plus tard, les populations d'Afrique du Nord et d'Asie (à partir des années 1950). Le processus de décolonisation et la fermeture du Canal de Suez (1967) vont entraîner une chute importante des activités portuaires, et engendrer un fort déclin du négoce et de l'industrie locale. C'est le commerce pétrolier qui rendra à Marseille son rang de deuxième port européen. Dans les années 1980, la ville se tourne vers la haute technologie, avec la construction de la technopôle de Château-Gombert, considérée comme le deuxième pôle scientifique français⁹⁵. Marseille s'attelle désormais à concrétiser un grand projet d'aménagement urbain orienté vers le développement économique : le projet Euroméditerranée. Située entre le port et le centre-ville, cette zone a pour objectif de fertiliser les relations et les échanges économiques entre l'Europe et la Méditerranée.

95 http://www.marseille.fr/vdm/cms/Visite_de_la_Ville/Histoire/pid/489 (consulté en août 2008).

2.2.2 Données socio-économiques

D'après les enquêtes annuelles de recensement réalisées par l'I.N.S.E.E. entre 2004 et 2007⁹⁶, la population de la ville de Marseille est aujourd'hui estimée à 826 700 habitants, répartis inégalement entre les seize arrondissements composant l'agglomération. Après avoir fortement augmenté dans les années 1960 et 1970, avec un pic en 1975 où elle a atteint le nombre de 908 600 habitants, la population marseillaise a par la suite décliné, perdant près de 100 000 habitants en 15 ans (en 1990, 800 550 habitants). Cette diminution de la population s'explique en partie par la fermeture du canal de Suez, qui a considérablement affaibli l'économie portuaire. Depuis les années 1990, l'évolution de la population reste stable⁹⁷, et ce en raison notamment du projet Euroméditerranée visant à attirer de nouvelles entreprises et à réaménager certains quartiers jouxtant le port autonome. D'après le recensement de population de 1999⁹⁸, la répartition par tranche d'âge de la population marseillaise est relativement équilibrée : 15,7 % de la population est âgée entre 0 et 14 ans ; 19,4 % entre 15 et 29 ans ; 20,9 % entre 30 et 44 ans ; 17,9 % entre 45 et 59 ans ; 14,9 % entre 60 et 74 % ; 10,9 % entre 75 et 94 ans ; et, enfin, 0,3 % de la population est âgée de plus de 95 ans. 26 % de la population est ainsi âgée de plus de 60 ans. D'après les derniers recensements, le taux d'activité de la ville de Marseille est de 50,9 %, avec un taux de chômage de 23,2 %. Au 31 décembre 2007, Marseille compte 44 890 demandeurs d'emploi, 73,6 % d'entre eux étant âgés entre 25 et 49 ans. Le nombre de chômeurs longue durée est de 14 052, dont 76,4 % âgés entre 25 et 49 ans. Le secteur tertiaire y est largement majoritaire, avec 87,2 % des emplois totaux. L'industrie occupe 8,3 % des emplois, et le secteur de l'industrie 4,2 %. L'agriculture est quasiment absente du paysage professionnel (0,2 % des emplois).

En 2001, près de la moitié des Marseillais ont déclaré un revenu inférieur à 12 800 euros par unité de consommation (I.N.S.E.E., 2004⁹⁹). Ce revenu médian¹⁰⁰ est largement inférieur à celui des villes de Lyon (16 953 euros) ou de Nice (14 071 euros), mais légèrement supérieur à celui de Montpellier (12 584 euros)¹⁰¹. Le revenu médian marseillais est inférieur de 1289 euros au revenu médian régional

96 <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=grandes-villes.htm> (consulté en août 2008).

97 http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/c_affiche.affiche?nivgeo=C&codgeo=13055&produit=P_POPA&theme=ALL&typeprod=ALL&lang=FR (consulté en septembre 2008).

98 <http://statistiques-locales.insee.fr> (consulté en août 2008).

99 *Sud Insee Essentiel* : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Provence/rfc/docs/sie76.pdf (consulté en septembre 2008).

100 D'après l'I.N.S.E.E. (2004), « *il s'agit d'un revenu déclaré, avant abattement et avant redistribution. Il ne peut donc pas être assimilé à un revenu disponible qui supposerait que l'on ajoute les prestations et revenus sociaux qui ne font pas l'objet de déclaration, et que l'on soustrait les impôts directs. Ce revenu déclaré sous-estime le niveau de vie des ménages les moins favorisés et surestime légèrement celui des plus aisés* » (source électronique).

101 Ces comparaisons interurbaines doivent toutefois être considérées avec précaution, sachant que les configurations urbaines peuvent être très différentes d'une ville à l'autre. Ainsi, Marseille, qui demeure la ville la plus vaste de France, inclut des quartiers périphériques qui, dans le cas d'autres villes, sont considérés comme appartenant à des communes limitrophes.

et de 1813 euros au revenu médian national. Au niveau local¹⁰², on peut observer trois types de configurations : des zones de grande pauvreté (à l'instar des arrondissements du centre-ville historique), des zones de grande richesse (le revenu médian y dépasse les 16 000 euros), mais également des zones de mixité économique (certains quartiers marseillais, à l'instar des 13^{ème} et 16^{ème} arrondissements, connaissent une grande disparité de revenus)¹⁰³.

Marseille s'inscrit par ailleurs dans une région qui représente historiquement une terre de migrations et d'immigration. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (P.A.C.A.), bordée par la Méditerranée et limitrophe de l'Italie, est à la fois un lieu de passage et une terre d'accueil. La région comptait 200 000 étrangers à la fin du XIX^{ème} siècle, et 400 000 à la fin des années 1920, ce qui représentait alors près de 20 % de la population (Pillet, 2004¹⁰⁴). En 1999, on compte 292 700 étrangers dans la région P.A.C.A., soit 6,3 % de la population. A cela s'ajoute les étrangers ayant acquis la nationalité française : la population *immigrée*¹⁰⁵ représente ainsi 430 200 habitants en 1999. Ce chiffre est le résultat des mouvements migratoires ayant eu lieu tout au long du XX^{ème} siècle. D'importantes vagues d'immigration, dues au besoin accru en main d'œuvre, se sont produites dans les années 1920 et 1960. Puis le ralentissement économique qui s'en est suivi a freiné les flux d'immigration. La baisse des arrivées de nouveaux migrants, ainsi que la disparition des premières générations d'immigrés, font que leur nombre diminue au sein de la population régionale, qui continue, quant à elle, de croître. La proportion d'immigrés est ainsi passée de 12,3 % en 1975 à 9,5 % en 1999, alors même que la moyenne nationale est restée stable. Cette proportion place la région P.A.C.A. en troisième position au niveau national, derrière la région Île-de-France (14,7 % d'immigrés) et la Corse (10 % d'immigrés). Au niveau régional, les deux départements les plus peuplés, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, qui regroupent à eux deux 63 % de la population régionale, représentent le lieu de résidence des deux tiers des immigrés vivant dans la région. Ainsi, dans le département des Bouches-du-Rhône, 9,6 % de la population est immigrée. La population immigrée d'origine

¹⁰²Cf. carte 8 de l'annexe B.

¹⁰³Ainsi, le 13^{ème} arrondissement présente une frontière entre sa partie sud, plus dense et plus pauvre, et sa partie nord, plus résidentielle et plus riche. Dans ces deux arrondissements, 10 % des ménages les plus aisés déclarent un revenu entre dix-huit et vingt-deux fois supérieurs aux 10 % des ménages les plus modestes. On observe également que, même dans les quartiers les plus riches, on peut rencontrer des zones de pauvreté. Ainsi, dans l'un des quartiers les plus riches de la ville, le 9^{ème} arrondissement, on trouve des cités à très faible revenu médian. Inversement, on peut rencontrer des zones de richesse dans les quartiers les plus pauvres de la ville.

¹⁰⁴Le rapport d'étude dont sont extraites les données citées a été réalisé par Colette Pillet (2004), suite à un partenariat entre l'I.N.S.E.E. et le F.A.S.I.D. (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la lutte contre les Discriminations) : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/Pop_immigr.pdf (consulté en septembre 2008). Nous avons par ailleurs utilisé d'autres travaux réalisés par l'I.N.S.E.E. pour dessiner ce portrait de l'immigration en région P.A.C.A. : le n° 39 de la revue *Sud Insee Essentiel* (mai 2001), in http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/SIE39.pdf (consulté en septembre 2008), ainsi que le Rapport d'étude n° 9, réalisé par Stéphane Meloux et Valérie Roux (décembre 2006), in http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/09_Immigration.pdf (consulté en septembre 2008).

¹⁰⁵D'après les catégorisations définies par l'I.N.S.E.E., la *population immigrée* regroupe l'ensemble des personnes nées à l'étranger et ayant une nationalité étrangère à leur naissance. Elle est donc constituée des étrangers nés à l'étranger et des Français par acquisition nés à l'étranger (Pillet, 2004, source électronique).

maghrébine est majoritaire (48 % de la population immigrée totale), et la présence d'immigrés d'origine européenne est assez faible (32 %). L'unité urbaine de Marseille-Aix-en-Provence regroupe quant à elle 138 000 immigrés, ce qui constitue près de 10 % de sa population totale. Ils sont majoritairement originaires d'Algérie (28 %) et de Tunisie (13 %). Les deux tiers d'entre eux résident dans la ville de Marseille.

2.2.3 Données sociolinguistiques

La population française est estimée à 61,4 millions d'habitants en juillet 2004. 82 % de la population déclarent employer le français comme langue première (Leclerc, 29/08/2008, source électronique¹⁰⁶). Toutefois, si le français est largement majoritaire, d'autres langues sont utilisées par certains groupes minoritaires. S'il n'existe pas de recensement linguistique officiel en France, des travaux dirigés par Bernard Cerquiglini et publiés en 2003 permettent d'avoir une vision approximative du dénombrement des locuteurs pratiquant ces différentes langues locales. Ainsi, la langue régionale la plus pratiquée sur le territoire français, après la langue française, serait l'occitan, avec 3 millions de locuteurs. Suit l'alsacien, avec 900 000 locuteurs, puis le francique (400 000 locuteurs), le breton (250 000 locuteurs), les langues d'oïl (204 000 locuteurs), le franco-provençal et le corse (chacun 150 000 locuteurs), puis le catalan (126 000 locuteurs). Ces chiffres, en l'absence de statistiques officielles, doivent être pris avec précaution, les données présentant de fréquentes discordances selon les sources et les auteurs. Par ailleurs, il importe de relativiser l'importance quantitative de ces langues en fonction de la population de la région au sein de laquelle elles sont employées. En effet, si le catalan n'est parlé *que* par 126 000 locuteurs, cela représente toutefois 34 % de la population des Pyrénées Orientales. Le paysage linguistique de la France ne se résume pas toutefois aux seules langues régionales : les langues étrangères, dont la présence résulte des vagues successives d'immigration, tiennent également une place importante. On peut ainsi citer le berbère, l'arabe dialectal, ou encore l'arménien.

Une enquête effectuée par l'I.N.S.E.E. (2002) permet d'avoir un aperçu quant à la transmission des langues régionales et étrangères. Réalisée lors du recensement de 1999, cette enquête porte sur 380 000 adultes français, et s'organise autour de trois axes principaux : la transmission des langues en amont (à l'aide de quelle(s) langue(s) leurs parents communiquaient-ils avec eux ?), la transmission des langues en aval (avec leurs propres enfants), et les pratiques linguistiques actuelles. Il semblerait donc, d'après les résultats obtenus, que trois quart des adultes interrogés employaient le français pour parler avec leurs parents durant leurs premières enfances. La communication entre parents et enfants se

¹⁰⁶Nous précisons dans les références bibliographiques relatives aux citations de Jacques Leclerc le jour et la date de l'extrait. Cette mesure s'explique par le fait que le site d'où sont extraites les données utilisées exige cette contrainte de citation.

faisait en français, mais également dans une autre langue pour 18 % des adultes interrogés. Le français a pris une place de plus en plus importante au fil des générations : parmi les adultes interrogés âgés de plus de 70 ans au moment de l'enquête, un informateur sur trois déclare que ses parents parlaient une autre langue que le français. Ce ratio diminue jusqu'à un informateur sur cinq pour ceux nés dans les années 1970. Il apparaît que l'évolution de la transmission n'est pas la même pour les langues régionales et pour les langues étrangères : les langues étrangères ont été davantage parlées par les parents à leurs enfants de façon habituelle (10 %) que de façon occasionnelle (4 %). La proportion s'inverse lorsqu'il s'agit des langues régionales. Toutefois, on observe que les adultes d'origine étrangère auxquels leurs parents ne parlaient que dans une autre langue que le français ont majoritairement utilisé le français avec leurs propres enfants. Seule la moitié des adultes élevés exclusivement dans une langue étrangère l'utilisent de manière habituelle avec leurs propres enfants. La transmission des langues régionales est considérablement plus faible que celle des langues étrangères. Seul 3 % des adultes interrogés déclarent avoir employé une langue régionale pour parler avec leurs enfants nés dans les années 1980 et 1990. Cette proportion augmente pour les adultes corses et alsaciens. Concernant les langues utilisées, un adulte sur cinq déclare employer occasionnellement une langue autre que le français dans ses échanges avec des proches : il s'agit d'une langue étrangère dans 15 % des cas¹⁰⁷, d'une langue régionale dans 6 % des cas. 37 % des adultes à qui leurs parents ont parlé une langue régionale déclarent l'utiliser de façon occasionnelle, contre 66 % lorsqu'il s'agissait d'une langue étrangère. Concernant les langues d'oc¹⁰⁸, dont fait partie le provençal¹⁰⁹, langue régionale typologiquement associée à la région marseillaise, il semblerait qu'elles aient été employées de manière habituelle dans la sphère familiale pour 610 000 adultes, et de manière occasionnelle pour 1 060 000 adultes (Héran et al., 2002). La rupture de la transmission concernant les langues d'oc est importante : 9 fois sur 10, la transmission d'un adulte ayant employé dans sa jeunesse avec ses parents une langue d'oc ne s'est pas faite à ses propres enfants. D'après Leclerc (29/08/2008), le nombre vraisemblable de locuteurs parlant une langue d'oc serait actuellement de deux millions de locuteurs, sur une population régionale d'environ 15 millions d'habitants, et entre 700 000 et un million de locuteurs pour la seule langue provençale.

1072 725 000 personnes interrogées citent l'anglais, et 938 000 l'arabe (Héran et al., 2002).

108L'appellation *langue d'oc* est source de débat au sein de la communauté occitanophone. En effet, certains défendent le singulier de cette dénomination, estimant en cela que l'occitan constitue une seule et même langue, disposant de différentes variétés locales. D'autres privilégient le pluriel de la dénomination, les langues d'oc étant alors un terme générique désignant différentes langues (le gascon, le limousin, le provençal, le languedocien et l'alpin-dauphinois).

109On distingue le *provençal maritime*, traditionnellement parlé dans la partie sud-est de la zone occitane, d'Avignon à Nice en passant par Marseille, du *provençal alpin*, historiquement pratiqué dans la partie nord-est de la même zone.

2.2.3.1 La politique linguistique au niveau national

La politique linguistique définie par la France est historiquement marquée par une forte volonté d'unification linguistique. Dès la proclamation de l'Édit de Villers-Cotterêts en 1539, imposant l'usage du français au détriment du latin dans la rédaction des textes officiels, les choix opérés par les autorités françaises ont tous pour point commun d'œuvrer en faveur de l'imposition du français comme langue souveraine. Si l'élaboration d'une idéologie monolingue s'est progressivement construite au fil des siècles, on considère que la Révolution française constitue une étape fondatrice dans sa concrétisation (De Certeau et *al.*, 1975 ; Petitjean, 2004 ; Moïse, 2009). L'objectif principal des révolutionnaires est de consolider l'idée de nation par l'intermédiaire de l'unification linguistique : la cohésion nationale doit passer par la cohésion linguistique. Cette démarche aboutira à la promulgation du décret du 2 Thermidor de l'An II, dont l'article premier stipule que « *à compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelques parties que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française* » (Leclerc, 1986 : 416). Le *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*, présenté par l'Abbé Grégoire le 16 Prairial de l'An II, constitue une étape importante dans le processus d'éviction des langues autres que le français. Destiné à construire une image du paysage linguistique de la France, les conclusions de ce rapport dessineront les fondements de la lutte politique à l'encontre des parlers locaux. D'après les résultats obtenus par les enquêteurs de l'Abbé Grégoire, seul 11,5 % de la population parle alors le français¹¹⁰. S'ensuivra la construction d'un modèle officiel, reposant sur l'imposition d'une norme unique, d'une prononciation idéale, d'une orthographe officielle, ainsi que sur la fixation de règles syntaxiques et le contrôle du lexique. Au cours du XIX^{ème} siècle, la gestion politique des langues va essentiellement reposer, en France, sur l'institution scolaire. En 1881 et 1882, des lois sont votées sous l'impulsion de Jules Ferry qui rendent l'École gratuite, obligatoire et laïque. L'institution scolaire va dès lors pouvoir, d'une part, œuvrer à la francisation des milieux populaires, qui jusqu'alors n'avaient pas accès à l'éducation, et, d'autre part, leur transmettre les choix relatifs à l'élaboration d'une norme officielle¹¹¹. La forte centralisation politique, ainsi que l'établissement d'un service militaire, joueront également un rôle non négligeable dans la diffusion de la langue française. Toutefois, une certaine curiosité à l'égard des variétés locales réapparaît alors, au travers notamment du succès des études dialectologiques. Cette tendance ne suffira pas à inverser le lent *déclin* des langues régionales, mais entraînera toutefois les prémises d'un mouvement de préservation des variétés locales¹¹². Les principes sous-jacents à la politique linguistique menée par les autorités françaises se pérennisent

110 Cette proportion doit toutefois être relativisée au regard de la propension des enquêteurs à confondre écarts vis-à-vis de la norme officielle et pratiques patoisantes (Lodge, 1993 : 263).

111 Au sujet du rôle de l'École dans l'homogénéisation du paysage linguistique français, se référer à Vargas (1987) et Petitjean (2005).

112 Le mouvement le plus représentatif de cette tendance est probablement Le Félibrige, initié au milieu du XIX^{ème} siècle par Frédéric Mistral.

jusqu'à l'époque contemporaine. En premier lieu, l'interventionnisme linguistique va se munir d'institutions spécifiquement dédiées à la gestion des langues et à l'imposition du français¹¹³. Outre l'Académie Française, et, indirectement, l'Éducation nationale, on peut citer la création, le 31 mars 1966, du Haut comité pour la défense et l'extension de la langue française, qui deviendra, en 1973, le Haut comité à la langue française. En 1984, cette institution fait place à deux organismes complémentaires : le Comité consultatif de la langue française, centré sur la diffusion du français à l'étranger, et le Commissariat général de la langue française, dont la fonction est de coordonner les actions relatives à la défense de la langue française. En 1989, le dispositif précédent donne naissance à deux nouveaux organismes : le Conseil supérieur de la langue française, et la Délégation générale à la langue française. En 2001, la Délégation générale à la langue française voit son intitulé modifié pour devenir la Délégation générale à la langue française et aux langues de France¹¹⁴ (décret n° 2001-950 du 16 octobre 2001). La politique linguistique définie par les autorités françaises repose par ailleurs sur une architecture législative. Parmi les lois fondatrices, on peut citer la loi constitutionnelle n° 92-554, qui officialise au sein même de la Constitution le statut du français comme langue unique de la République française, ainsi que la loi du 4 août 1994, dite Loi Toubon, qui rend obligatoire l'emploi du français dans l'ensemble des administrations en contact avec le public.

Toutefois, si la France continue d'œuvrer en faveur de la promotion d'un modèle linguistique unique, on observe une timide ouverture en faveur des langues régionales. Si elles symbolisent la volonté des autorités françaises de reconnaître partiellement la diversité linguistique du territoire, la création d'organismes de promotion des langues régionales, la promulgation de lois autorisant l'enseignement de celles-ci, ainsi que des mesures en faveur d'un enseignement bilingue, demeurent des actions plus politiques que réellement efficaces. La timidité des autorités françaises à l'égard des langues locales apparaît notamment au travers de leur refus de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires¹¹⁵, qu'elles ont pourtant signée le 7 mai 1999. Ce dispositif mis en place par les institutions européennes afin de préserver la richesse linguistique commune à l'ensemble des pays membres, contraint les pays ratificateurs à définir des actions concrètes en faveur des langues minoritaires, actions dont les résultats sont régulièrement contrôlés par les organismes européens en charge des questions linguistiques. Le débat qui a lieu en France concernant la ratification de la charte s'est essentiellement cristallisé sur son caractère constitutionnel, devenant par la même objet de friction entre les défenseurs des langues régionales, favorables à la ratification, et les promoteurs de la pérennisation d'un modèle unique. On peut voir ici une illustration des motivations dont font preuve

113 Pour une vision plus complète des différentes institutions créées dans le cadre de la politique linguistique française, se référer à Petitjean (2004).

114 Si cette décision s'inscrit dans une démarche plus vaste d'ouverture à la diversité linguistique, elle a toutefois suscité le mécontentement des promoteurs des langues locales, et ce en raison de la hiérarchisation découlant de la dénomination proposée.

115 Cette charte est adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 25 juin 1992, et ouverte à la signature le 5 novembre suivant.

les autorités politiques françaises en matière de gestion des langues : si elles reconnaissent la richesse émanant de la diversité linguistique, elles œuvrent toutefois à maintenir intacte une hiérarchie des langues dominée par ce qu'elles considèrent comme la seule et unique langue de la nation, le français.

2.2.3.2 La politique linguistique au niveau local

Contrairement à la Confédération helvétique au sein de laquelle existe une répartition des tâches entre les niveaux fédéral et cantonal en matière de gestion des langues, il n'existe pas, en France, de politiques linguistiques décentralisées. Les mesures relatives aux statuts des langues présentes sur un territoire régional émanent des autorités centrales. Concernant plus spécifiquement l'espace marseillais, nous avons pu voir dans les paragraphes précédents qu'un certain nombre de langues y cohabitaient, à savoir la langue provençale, aujourd'hui rarement employée de façon habituelle, ainsi que les langues étrangères issues des différentes vagues migratoires, qui conservent encore un certain degré de transmission familiale. La place du provençal dans la politique linguistique de la France est équivalente à celles des autres langues régionales : la majorité des décisions politiques relatives au statut du provençal renvoie à la question de son enseignement public.

Ainsi, la première loi portant spécifiquement sur les langues locales est la loi Deixonne n° 51-46, votée le 11 janvier 1951. Cette loi autorise un enseignement facultatif des langues régionales au sein de l'École publique, limité à une heure par semaine et reposant sur le volontariat des professeurs et des élèves¹¹⁶. Les langues d'oc sont intégrées au premier dispositif de la loi, tout comme le basque, le breton et le catalan¹¹⁷. La loi Deixonne demeure toutefois plus symbolique que proprement efficace sur le terrain de la promotion des langues locales. En effet, elle ne tend pas à encourager concrètement un enseignement des langues locales déclinantes, mais l'autorise seulement. Par ailleurs, aucune indication ne précise quelles peuvent être les aires d'application de ce dispositif législatif. L'absence d'instructions pédagogiques précises, tout comme les ambiguïtés générées par la multiplication des catégorisations employées (*langue, dialecte, parler*), ne font que rajouter au manque de cohésion de cette loi. Les lois qui suivent cette première disposition législative en faveur des langues régionales ne vont en constituer que des éclaircissements ou des développements limités, sans jamais remédier aux limites et aux insuffisances du premier texte. Le décret du 16 janvier 1974 autorise ainsi la mise en place d'une épreuve facultative en langue régionale au baccalauréat. Les circulaires Savary n° 82-261 et n° 83-547 (1982-1983) sont l'occasion pour le gouvernement de réitérer sa volonté de s'engager plus en avant dans la visibilité des langues locales au sein de l'École publique. La seconde circulaire est particulièrement novatrice en cela qu'elle mentionne, et ce pour la première fois, le principe de

¹¹⁶On peut noter que l'enseignement des langues régionales était jusqu'alors prohibé par l'application de la loi Falloux, qui, depuis 1850, impose le français comme unique langue d'enseignement.

¹¹⁷Cette loi évoluera par la suite pour intégrer de nouvelles langues régionales au sein de son dispositif, à l'instar du corse en 1974, du tahitien et des langues mélanésiennes, respectivement en 1981 et 1992.

l'enseignement bilingue au sein même du paysage juridique scolaire. Concernant la formation des professeurs, la loi n° 89-486, votée le 10 juillet 1989, autorise l'ouverture du concours du CAPES dans les différentes langues régionales sélectionnées par la première loi Deixonne. Les occitanophones doivent toutefois attendre 1996 pour voir leur langue devenir une matière optionnelle dans le cadre du CAPES *Lettres modernes*. En 1995, la circulaire n° 96-086, dite *circulaire Bayrou*, réitère les principes énoncés dans la loi Deixonne, et met l'accent sur le rôle de l'enseignement bilingue dans la diffusion des langues locales.

Dans la région provençale, l'enseignement bilingue n'a été mis en place que très récemment. Il apparaît donc comme extrêmement réduit en comparaison de sa diffusion dans les zones bretonophones ou bascophones. Les négociations visant à l'instauration d'un enseignement bilingue à parité horaire débutent entre 1994 et 1995. Afin d'éviter la discrimination des élèves ayant choisi une filière bilingue et d'assurer un cursus complet, le projet retenu est celui de l'ouverture d'écoles entièrement bilingues, et non uniquement de classes bilingues au sein d'établissements francophones. La création de ce type d'établissement est soumise à un certain nombre de contraintes : accord des parents, nombre suffisant d'élèves volontaires, accord de la municipalité, et, enfin, disponibilité des enseignants formés à cette modalité d'enseignement. En 1996, seule une école satisfait ces conditions : l'école La Maille 3, située à Miramas. En 1997, l'école Jean Mermoz, à Aubagne, devient à son tour une école bilingue à part entière. Toutefois, la visibilité de ce type d'établissement demeure très faible au sein de l'académie : lors de la rentrée de 1997, sur les 1200 écoles du département des Bouches-du-Rhône, seules deux écoles bilingues existent. D'autres établissements ont par la suite bénéficié du statut de C.E.R. (Centre d'Enseignement Renforcé), conditionné par l'obligation de dispenser d'une à trois heures d'enseignement en provençal, avant de parvenir à un total hebdomadaire de six heures de cours¹¹⁸. Ils dispensent leurs enseignements à 347 élèves en maternelle, et 1630 en école primaire (Blanchet, 2002). Le nombre de C.E.R. a légèrement augmenté en 1998, mais il demeure stable. L'enseignement bilingue reste donc marginal dans la zone provençalophone, d'autant plus qu'un certain nombre d'établissements bilingues ne le sont déjà plus à la rentrée de 2000, à l'instar de l'école bilingue de Miramas. La seule école véritablement bilingue de la ville d'Aubagne ne l'est plus que théoriquement : en cours primaire, les élèves ne bénéficient que d'une heure hebdomadaire de sensibilisation à la langue provençale, et, en deuxième année de cours élémentaire, seules deux heures de provençal sont dispensées chaque semaine, cet enseignement se limitant à un apprentissage *de* la langue provençale, et non *en* langue provençale. Par ailleurs, les écoles associatives sont quasiment absentes du paysage éducatif du département des Bouches-du-Rhône. Il faut attendre 1997 pour voir l'ouverture d'une calendreta à Marseille, celle-ci devant rapidement fermer ses portes en raison d'un

118Les écoles Les Platanes et Les Deux Ormeaux à Aix-en-Provence, La Loubière, Le Parc Dromel, et l'école Vallon des Tuves à Marseille, ainsi que des écoles des communes de Rognonas et de Vernègues-Cazan, ont acquis le statut de C.E.R.

manque d'effectif. Il n'existe donc aucune école privée sous contrat d'association dans ce département provençal. Aujourd'hui, environ 12 000 élèves bénéficient d'une sensibilisation à la langue provençale, soit 2,5 % des effectifs globaux de la région P.A.C.A.¹¹⁹ Seuls 0,1 % des 450 000 élèves des cycles pré-élémentaire et élémentaire sont inscrits dans des établissements répertoriés comme bilingues, et ce sans que la parité horaire de cet enseignement bilingue ne soit réellement respectée. L'enseignement de la langue provençale se limite donc à un enseignement de sensibilisation, et sa marginalité découle en grande partie de l'absence de demande sociale : si 88 % des Provençaux estiment que le provençal n'est pas une pratique linguistique dépassée, 84 % ne le parlent pas (Gasquet-Cyrus, 2004).

2.3 Pertinence de la comparaison entre les deux terrains d'enquête

Le choix des villes de Lausanne et de Marseille comme terrains d'enquête est motivé par le fait que ces deux espaces disposent de spécificités rendant pertinente une étude comparée. En effet, une fois la décision prise d'observer quelles représentations les communautés francophones de France et de Suisse avaient de leurs langues, il s'est agi de sélectionner quelles pouvaient être les agglomérations urbaines susceptibles de nous y aider. Différents facteurs rendent cohérente une approche simultanée de ces deux terrains d'enquête. En premier lieu, si on les ramène à la taille respective de leurs deux pays, les villes de Lausanne et de Marseille bénéficient d'une importance similaire sur le plan démographique. En effet, la population de la ville de Marseille représente 1,4 % de la population française, et la population de la ville de Lausanne 1,7 % de la population suisse. Par ailleurs, elles constituent toutes deux des villes d'envergure, au niveau national, dans les domaines économique et culturel. Concernant la proportion d'étrangers au sein de la population locale, on observe qu'elle est supérieure à Lausanne : si la population marseillaise compte approximativement 11 % d'étrangers, la population lausannoise en compte près de 38 %. Cette différence peut toutefois s'expliquer, d'une part, par les critères de recensement, qui peuvent différer entre les deux organismes statistiques nationaux, et, d'autre part, par le fait que Lausanne, en tant que pôle économique d'envergure, suscite de nombreuses migrations de longue durée. Par ailleurs, les politiques de naturalisation diffèrent entre la France et la Suisse. Lausanne apparaît comme une agglomération moins touchée par le chômage que ne l'est celle de Marseille : le taux de chômage est ainsi de 23,2 % à Marseille, et seulement de 5,8 % à Lausanne. Cette différence de situations est à corréliser avec la situation économique globale des deux pays concernés. Enfin, l'âge des populations lausannoise et marseillaise est sensiblement similaire. Il est délicat d'effectuer une comparaison précise de la répartition par tranches d'âge des deux populations, étant donné que les groupements par âge ne sont pas les mêmes pour le S.C.R.I.S. et pour l'I.N.S.E.E. Toutefois, on peut noter que 40,3 % de la population marseillaise est âgée entre 15 et

¹¹⁹Pour plus de précisions concernant les modalités de l'enseignement de la langue provençale, se référer à Petitjean, 2005 : 258-293.

49 ans, et 35,6 % de la population lausannoise entre 20 et 39 ans.

Sur le plan linguistique, les villes de Lausanne et de Marseille sont toutes deux majoritairement francophones. De plus, le français est langue officielle dans chacun des deux espaces. Le français est langue officielle en France, où il n'existe pas de co-officialité linguistique. A Lausanne, le français est langue officielle, au niveau confédéral mais également au niveau cantonal. Ces deux villes connaissent des situations de plurilinguisme : différentes langues cohabitent au sein de leurs frontières. Nous avons pu observer que les langues étrangères issues des phases d'immigration, ainsi que dans une moindre mesure le provençal, étaient pratiquées par une partie de la population marseillaise, majoritairement en tant que langues secondes. Dans la ville de Lausanne, les langues officielles confédérales, ainsi que les langues étrangères, sont également employées par un certain nombre d'habitants. Toutefois, le type de plurilinguisme que connaissent ces deux villes diffèrent en cela qu'il est *de facto* à Marseille, et *de jure* à Lausanne. On peut également remarquer que les langues anciennement présentes sur le territoire des deux agglomérations tendent à disparaître : la pratique habituelle du provençal se raréfie à Marseille, tandis que les patois issus du franco-provençal traditionnellement parlés dans la région lausannoise ne le sont plus que par quelques rares personnes âgées.

Concernant les possibles critiques à l'encontre des spécificités propres à la ville de Marseille qui pourraient aller à l'encontre de la pertinence de l'enquête, il importe peut-être de relativiser certains stéréotypes rattachés à cette agglomération. En premier lieu, Marseille est historiquement liée à l'image d'une ville connaissant une importante population immigrée, et devenant par là-même le lieu d'affrontements intercommunautaires. Il est important de préciser que si cette ville connaît, à l'instar de toutes les autres grandes agglomérations françaises, des tensions émaillant les relations entre les différentes communautés y cohabitant, elle bénéficie d'une structuration urbaine favorisant une certaine mixité économique et sociale. Comme il a été observé dans le chapitre précédent, la plupart des arrondissements la composant connaissent une forte hétérogénéité, les quartiers aisés étant fréquemment limitrophes des zones les plus pauvres de l'agglomération. La grande majorité des cités marseillaises est ainsi située dans le centre-ville, ou à proximité, et ce contrairement à la majorité des grandes villes françaises, dont les banlieues sont souvent éloignées du centre (Bras, 2004, d'après les données de l'I.N.S.E.E., source électronique). On peut estimer que cette organisation de l'espace urbain explique en partie le fait que Marseille échappe aux plus violents affrontements entre jeunes banlieusards et forces de l'ordre, contrairement, par exemple, aux villes de Paris ou de Strasbourg. En second lieu, le stéréotype fréquemment associé à la ville de Marseille est celui de son rôle de rivale de la ville de Paris. Si cette rivalité est effectivement présente, elle semble l'être à un niveau plus *folklorique* que véritablement social. Cette opposition traditionnelle entre la capitale parisienne et le port marseillais semble faire partie de l'imaginaire entourant les relations interurbaines en France. Dans les faits, la France étant un état encore aujourd'hui fortement centralisé, la capitale parisienne

demeure le centre décisionnel et institutionnel du pays. En cela, les liens de rivalité que peut susciter un tel statut ne concerne pas uniquement la ville de Marseille, mais l'ensemble des villes françaises. Nous ne considérons donc pas comme pertinent de prendre en compte ce qui se rapproche de représentations sociales pour invalider les critères de définition de l'enquête, mais bien plutôt d'observer la place qu'elles peuvent avoir dans le discours de nos informateurs.

3. CHOIX DES VARIABLES

Une fois les terrains d'enquête définis, il s'est agi de choisir un certain nombre de variables orientant la sélection des informateurs. Notre échantillon repose ainsi sur quatre variables. Nous avons volontairement limité leurs nombres, et ce afin de restreindre les contraintes liées à la mise en place concrète de l'enquête sur le terrain. Les critères de temps et de matériel ont donc une nouvelle fois largement déterminé les conditions de l'échantillonnage.

Le premier critère de sélection des informateurs renvoie à la pratique du français comme langue première, et ce afin de respecter le postulat initial d'observation des espaces francophones. Nous n'avons pas pris en compte la pratique d'éventuelles langues secondes, et ce pour deux raisons. D'une part, il est délicat de savoir quel est le niveau de compétence du locuteur dans une langue qu'il peut désigner comme *seconde*, un même terme évaluateur pouvant renvoyer à des réalités linguistiques différentes d'un locuteur à l'autre. D'autre part, la description de la maîtrise éventuelle de langues étrangères fait l'objet d'une question spécifique lors de l'entretien. Nous avons donc privilégié le domaine des langues secondes comme une problématique d'étude, et non comme un critère de sélection des informateurs. Par ailleurs, nous avons pris garde de choisir des informateurs dont le français est langue première, mais également langue de la sphère familiale. Si cette double fonction de la langue française est majoritaire en France, il n'en va pas forcément de même en Suisse. En effet, les fréquentes migrations internes, et donc les contacts induits par les rencontres entre membres de communautés linguistiques différentes, peuvent donner lieu à un choix de la langue familiale qui ne corresponde pas systématiquement avec la langue du canton du résidence.

Nous avons ensuite considéré l'origine géographique des informateurs. Ceux-ci doivent être nés dans les villes de Marseille pour les informateurs du terrain marseillais, et de Lausanne, pour les informateurs du terrain lausannois. Ils doivent également résider, au moment de l'enquête, dans chacune de leurs villes respectives. Concernant le lieu de naissance, nous avons préféré assouplir le critère de sélection, en acceptant les informateurs résidant dans les villes concernées depuis un minimum de dix ans. Cette limitation du critère de naissance est encore une fois largement conditionnée par les fréquents mouvements internes dont les Suisses font l'expérience durant leur vie, et qui concernent plus spécifiquement les jeunes confédérés. Il est donc délicat de rencontrer des

Lausannois vivant dans leur ville et y étant nés, les Lausannois actuellement résidant pouvant être originaires d'un autre canton, et les Lausannois de naissance s'être installés dans une autre ville suisse. Nous avons estimé qu'une période de dix ans semblait suffisante pour que l'individu soit intégré à la communauté locale, et en partage la plus grande partie des connaissances sociales.

Concernant les variables indépendantes, nous avons retenu le sexe, l'âge, ainsi que la catégorie socioprofessionnelle. Il a donc fallu construire un échantillon nous permettant d'avoir accès à un nombre égal d'informateurs masculins et féminins, jeunes et âgés, appartenant à des groupes sociaux aisés et modestes. Notre enquête repose donc sur 20 informateurs, répartis de façon égale entre les terrains marseillais et lausannois. Le tableau suivant montre la répartition équilibrée que nous sommes parvenu à instaurer au sein de notre échantillon¹²⁰ :

Informateurs							
10							
Femmes				Hommes			
5				5			
18-35 ans		35-50+ ans		18-35 ans		35-50+ ans	
2		3		3		2	
CSI	CSS	CSI	CSS	CSI	CSS	CSI	CSS
1	1	2	1	1	2	1	1
F1	F2	F3	F4	M1	M2	M3	M4

Tableau 1 – Structure de l'échantillon relatif à l'enquête sur le terrain marseillais¹²¹

Informateurs							
10							
Femmes				Hommes			
5				5			
18-35 ans		35-50+ ans		18-35 ans		35-50+ ans	
2		3		3		2	
CSI	CSS	CSI	CSS	CSI	CSS	CSI	CSS
1	1	2	1	1	2	1	1
F1	F2	F3	F4	M1	M2	M3	M4

Tableau 2 – Structure de l'échantillon relatif à l'enquête sur le terrain lausannois

Nous disposons donc de 10 informateurs pour le terrain marseillais, et de dix informateurs pour le

¹²⁰La dernière ligne du tableau indique la codification de chaque condition de l'échantillonnage.

¹²¹CSI : couche sociale dite *inférieure* / CSS : couche sociale dite *supérieure*.

terrain lausannois. Les tableaux 1 et 2 montrent que la répartition des informateurs selon le sexe, l'âge et l'appartenance à un groupe social est strictement la même, que ce soit dans le cadre des terrains marseillais ou lausannois. Dans chaque cas, nous avons 5 informateurs de sexe féminin, et autant d'informateurs de sexe masculin. Nous disposons d'autant d'informateurs âgés entre 18 et 35 ans que d'informateurs âgés de plus de 35 ans. Pareillement, notre échantillon comporte autant d'informateurs appartenant à une couche sociale aisée que d'informateurs appartenant à une couche sociale modeste.

Concernant les différentes tranches d'âge, nous avons volontairement réduit les critères à deux groupes, et ce afin, d'une part, d'éviter une trop grande complexification dans l'accès aux informateurs, et, d'autre part, un trop grand isolement catégoriel des enquêtés. S'il peut sembler arbitraire de regrouper des locuteurs âgés de 35 et de 60 ans, il a fallu prendre en compte le fait qu'une multiplication des catégories entraînerait une augmentation de la taille de l'échantillon. Or, la définition de notre enquête se doit toujours d'être dictée par un certain *réalisme de terrain*, et par la prise en compte des moyens temporels et financiers dont nous disposons. Cette bipartition, si elle manque de précision, permet toutefois de situer les informateurs dans des sphères générationnelles, ce qui, au vu de notre objet d'étude, paraît théoriquement suffisant.

Le choix des catégories socioprofessionnelles s'est avéré plus délicat. Le problème principal réside dans les données guidant la définition des catégories sociales employées par les organismes statistiques nationaux. Ainsi, l'I.N.S.E.E. ou le S.C.R.I.S. disposent de catégorisations objectivées par l'appartenance à un secteur professionnel, mais également par les revenus fiscaux. Or, dans le cadre d'une enquête de linguistique, il est délicat d'accéder à ce genre d'informations confidentielles. Mise à part l'appartenance à un milieu professionnel donné, nous n'avons donc pas accès à d'autres informations permettant d'objectiver le lien que nous avons pu effectuer entre des informateurs et un groupe social. Par ailleurs, comme pour les autres variables, nous avons privilégié une réduction des catégories de sélection, et ce pour des raisons analogues. Nous avons *in fine* retenu deux catégories socioprofessionnelles, respectivement intitulées *couche sociale dite inférieure* et *couche sociale dite supérieure*. L'emploi des qualificatifs *inférieur* et *supérieur* n'a aucune visée connotative. Le critère d'appartenance à l'une de ces deux catégories est la profession de l'informateur. Nous nous sommes fondée sur les classements opérés par l'Office fédérale de statistiques¹²² et par l'Institut national de statistiques et d'études économiques¹²³. Nous avons également pris en compte le mode de division de la structure sociale tel qu'il est proposé par le Service de recherche sociologique du canton de Genève, ainsi que la refonte du système définie par Singy (1996). Ainsi, la catégorie de la couche sociale dite *supérieure* regroupe les professions suivantes : employeurs des professions libérales, travailleurs indépendants des professions libérales, employés et fonctionnaires supérieurs, travailleurs indépendants des professions agricoles, et travailleurs indépendants des professions non-libérales. La

122<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html> (consulté en septembre 2008).

123<http://www.insee.fr/fr/default.asp> (consulté en septembre 2008).

catégorie de la couche sociales dite *inférieure* renvoie, quant à elle, aux professions suivantes : personnel commercial et administratif, personnel du secteur des services, salariés des professions libérales, travailleurs manuels et du secteur des arts et métiers, salariés des professions agricoles, et militaires. Il peut s'avérer délicat de situer certaines personnes au sein de ces deux ensembles. Les étudiants seront donc exclus de l'échantillon, sachant les difficultés générées par l'identification de leur appartenance à une catégorie socioprofessionnelle précise. Dans le cas des personnes retraitées, sera prise en compte l'ancienne profession de ceux-ci. Enfin, les hommes et femmes au foyer seront exclus de l'échantillon, et ce par souci de clarification de l'identification des caractéristiques socioprofessionnelles des informateurs.

4. ÉCHANTILLONNAGE

Concernant le terrain marseillais, l'accès aux informateurs s'est fait par l'entremise des interrelations entre groupes de pairs. Étant en charge de la réalisation des entretiens et étant nous-même résidente marseillaise, nous avons contacté des connaissances, auxquelles nous avons demandé de contacter, à leur tour, des proches susceptibles de participer à notre enquête. Nous avons ensuite rencontré les informateurs volontaires satisfaisant les critères de sélection. Ces rencontres, ainsi que la réalisation des entretiens, se sont déroulées en janvier, février, et novembre 2007, à Marseille. Les caractéristiques des informateurs marseillais sont présentées ci-dessous.

Code ¹²⁴	Âge	Lieu naissance	Lieu résidence	L1 ¹²⁵	Profession	Niveau d'études	CS ¹²⁶	DE ¹²⁷
SAN0107F	51	Marseille	Marseille	Français	Agent immobilier	Bac +4	1	30:46
THO0207F	51	Mazingarbe	Marseille	Français	Infirmière	Bac +3	2	18:25
LES0107F	29	Marseille	Marseille	Français	Avocate	Bac +5	2	18:19
ALF0207F	30	Marseille	Marseille	Français	Aide-soignante	Bac	1	12:01
CAY0207F	45	Marseille	Marseille	Français	Institutrice	Bac +4	1	18:26
RIO0107M	33	Marseille	Marseille	Français	Sans emploi	Bac +3	1	18:24
ISN0107M	35	Marseille	Marseille	Français	Technicien France Telecom	Bac	1	15:24
BEN0207M	33	Marseille	Marseille	Français	Avocat	Bac +5	2	18:39
PET0107M	30	Marseille	Marseille	Français	Ingénieur	Bac +6	2	21:28
FRA1107M	62	Orange	Marseille	Français	Géomètre expert	Bac +7	2	17:39

124La codification des entretiens renvoie aux trois premières initiales du nom de l'informateur, à la date de l'entretien (mois et année), et à son sexe (F : féminin ; M : masculin).

125 L1 : langue première.

126 CS : couche sociale. Note échantillon repose sur une bipartition socioprofessionnelle entre une couche sociale dite *inférieure* (couche 1) et une couche sociale dite *supérieure* (couche 2).

127 DE : durée de l'enregistrement (en minutes et secondes).

La rencontre avec les informateurs lausannois a été plus ardue, ne connaissant pas nous-même des personnes résidant dans cette ville. Nous avons donc pris contact, par *mailing*, avec différentes institutions lausannoises : le S.C.R.I.S., le Service de la culture de la ville de Lausanne, les services municipaux, ainsi que l'Université de Lausanne. Les personnes ayant répondu favorablement à ce premier appel ont à leur tour contacté certaines de leurs connaissances susceptibles de participer à l'enquête. La rencontre avec les informateurs lausannois et la réalisation des entretiens se sont déroulées en mars et juin 2007 à Lausanne. Les caractéristiques des informateurs lausannois sont présentées ci-dessous.

Code	Âge	Lieu naissance	Lieu résidence	L1	Profession	Niveau d'études	CS	DE
AMM0307M	62	Vevey	Lausanne	français	Sociologue	Université	2	22:58
STE0307M	35	Durkham (U.S.A.)	Lausanne	français	Bibliothécaire	Université	1	43:50
CUE0607M	19	Bâle	Lausanne	français	Téléphoniste sans emploi	Bac	1	28:55
VON0607M	35	Moutier	Lausanne	français	Sociologue	Université	2	23:18
ASS0607M	35	Lausanne	Lausanne	français	Juriste	Université (Licence)	2	24:40
MER0307F	32	Lausanne	Lausanne	français	Employée Services de la Culture Lausanne	Université (Histoire de l'Art)	1	16:29
BRU0307F	25	Lausanne	Lausanne	français	Traductrice	Université	2	12:16
TRI0307F	87	Bassins	Lausanne (Pully)	français	Ménagère	Certificat d'études	1	25:05
LAI0307F	55	Lisbonne	Lausanne (Pully)	français / anglais	Chargée du développement Services culturels Lausanne	Université (Licence)	2	29:19
WEG0307F	57	Lausanne	Lausanne (Epalinges)	français	Guide	Certificat d'études	1	21:46

On peut donc constater que toutes les conditions dictant l'échantillonnage sont bien respectées, comme en témoigne le tableau ci-dessous, qui met en regard les conditions et les informateurs y répondant (identifiés grâce à la codification des entretiens auxquels chacun d'entre eux a participé).

Conditions échantillonnage	Terrain lausannois	Terrain marseillais
F1	MER0307F	ALF0207F
F2	BRU0307F	LES0107F
F3	WEG0307F TRI0307F	CAY0207F SAN0107F
F4	LAI0307F	THO0207F
M1	CUE0607M	RIO0107M
M2	ASS0607M VON0607M	PET0107M BEN0207M
M3	STE0307M	ISN0107M
M4	AMM0307M	FRA1107M

III. ÉTAPES DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

1. LA PHASE DE PRÉ-ENQUÊTE

La mise en place de l'enquête a été précédée par une première phase de préparation, que nous appellerons la *phase de pré-enquête*. Cette étape nous a permis de contrôler la pertinence de l'architecture méthodologique que nous avons théoriquement définie. La principale évaluation a porté sur le questionnaire que nous avons construit, afin d'observer s'il nous permettait de récolter des données pertinentes et susceptibles de répondre à nos problématiques de recherche. Nous avons réalisé la pré-enquête sur le seul terrain marseillais, estimant que cela rendait possible l'évaluation du questionnaire. Nous avons également considéré le facteur temporel. Nous avons donc réalisé dix entretiens avec des informateurs marseillais, en respectant strictement les critères d'échantillonnage que nous venons d'explicitier.

1.1 Élaboration du premier questionnaire

Par *questionnaire*, nous entendons ici l'ensemble des questions que nous envisageons de poser lors de la passation des entretiens. Ce questionnaire se veut donc être davantage un guide aidant l'enquêtrice, qu'un plan devant être obligatoirement suivi point par point. Toutefois, même si notre questionnaire ne se veut pas directif, il importe de réfléchir aux modalités de questionnement. Les principaux critères retenus sont de deux ordres : l'informateur doit pouvoir répondre à la question posée ; les réponses apportées doivent être exploitables. C'est précisément l'objectif de notre pré-enquête que d'évaluer la satisfaction de ces deux contraintes. Nous avons donc opéré en deux temps. En premier lieu, nous avons fait une liste *pêle-mêle* de toutes les questions qui nous semblaient utiles de poser. Dans un second temps, nous avons sélectionné les questions les plus pertinentes, et effectué

un regroupement entre les questions similaires ou portant sur une même thématique. Cette étape succède aux réflexions que nous avons pu mener dans nos précédentes recherches (Petitjean, 2004, 2005), mais repose également sur les conversations que nous avons pu avoir avec un certain nombre de locuteurs, spécialisés ou non dans le domaine des langues. Nous nous sommes également fondée sur des lectures d'ouvrage traitant de la question du plurilinguisme¹²⁸. Il s'est agi ensuite de vérifier si la formulation des questions n'était pas susceptible d'engendrer des biais au niveau des résultats (Javeau, 1988). Nous avons donc pris garde d'éviter les questions inductrices, ou contenant implicitement des présupposés ou des jugements de valeur. Nous avons également évité les modalités de questions interrrogatives, ambiguës, ou contenant un lexique inhabituel pour une personne non spécialiste du domaine. L'effet de halo a également été pris en considération, afin d'éviter qu'une première thématique n'influence celle qui lui succède, mais sans que l'entretien n'en devienne pour autant incohérent. Le premier questionnaire employé lors de la pré-enquête est présenté en annexe¹²⁹.

Ce premier questionnaire a été utilisé dans le cadre des entretiens réalisés lors de la phase de pré-enquête. Nous avons obtenu au final 4 heures et 39 minutes d'enregistrement. Après avoir transcrit l'ensemble des données, nous avons effectué une analyse en deux temps : d'une part, une analyse de la pertinence des questions posées lors des entretiens ; d'autre part, une analyse des données qui nous a permis d'isoler un certain nombre de phénomènes fixant les principaux axes d'observation appliqués lors de l'enquête.

1.2 Résultats de la phase de pré-enquête

Cette étape initiale nous a permis d'identifier les qualités du questionnaire défini, et d'effectuer un certain nombre de corrections relatives à la forme et au contenu des questions posées aux informateurs. Ainsi, nous avons pu vérifier que le nombre de questions posées permettait de réaliser des entretiens d'une durée raisonnable. Par ailleurs, les thématiques abordées lors des entretiens ne semblent pas entraîner de gêne ou de réaction négative, ni susciter l'ennui chez les informateurs. Les questions semblent générer des données significatives au vu de nos objectifs de recherche. Enfin, les modalités de questionnement paraissent relativement équilibrées : les questions sont suffisamment générales pour ne pas imposer une problématique à l'informateur, et suffisamment précises pour amener celui-ci à construire une réponse donnant lieu à des données exploitables. Le questionnaire tel qu'il est ici présenté devra être adapté à la situation linguistique du canton de Vaud, notamment concernant la question relative à la *langue des banlieues* (question 8), à la langue provençale (questions 19, 25, 26, 27, 28, et 29), et au français marseillais (questions 15 et 17). Nous avons pu noter que certaines thématiques n'étaient pas suffisamment représentées, et que, de par leur importance

¹²⁸Nous renvoyons sur ce point à la bibliographie, l'ensemble de ces ouvrages y étant cité.

¹²⁹Cf. Annexe B, II.

quant au domaine des RL, elles devaient bénéficier d'une visibilité plus nette. Inversement, certaines questions n'ont pas engendré de données significatives, et ont donc été supprimées du questionnaire. Le questionnaire présenté ci-dessous est le résultat des différentes modifications apportées à notre première ébauche.

- (1) Selon vous, les connaissances en langue française, à l'écrit et à l'oral, des écoliers et lycéens français sont-elles inférieures, égales ou supérieures à celles des écoliers et lycéens des générations précédentes ?
- (2) Selon vous, le système scolaire actuel remplit-il efficacement son rôle quant à l'enseignement de la langue française, que ce soit à l'écrit ou à l'oral ?
- (3) Selon vous, le français est-il actuellement en train de s'appauvrir ? Si oui, pour quelles raisons ?
- (4) Selon vous, des actions de protection de la langue française seraient-elles nécessaires ?
- (5) Quelle serait votre réaction si l'on décidait de mettre en place une réforme de simplification de l'orthographe ?
- (6) Quelle est votre réaction face à un texte dans lequel il y a des fautes d'orthographe ?¹³⁰**
- (7) Consultez-vous fréquemment le dictionnaire ? une grammaire ? le Bescherelle ?
- (8) Selon vous, comment pourrait-on dénommer un mot que l'on utilise au quotidien et qui ne serait pas enregistré au sein d'un dictionnaire de français ?
- (9) Vous est-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public par peur de faire des fautes de français ?
- (10) Vous arrive-t-il de reprendre votre interlocuteur lorsqu'il fait une faute de français ? Si oui, pour quelles raisons ?
- (11) Quel serait votre avis concernant ce qu'on appelle la *langue des banlieues* ?
- (12) Pensez-vous avoir un accent ?
- (13) Si oui, vous est-il arrivé dans certaines situations de vouloir camoufler cet accent ? Si oui, pourquoi ?
- (14) Comment décririez-vous l'accent de la région de Marseille ? Celui de la région de Paris ?
- (15) Quelle serait votre réaction face aux phrases suivantes ?
 - il y a des gens, les documentaires, ça les intéresse
 - mon frère, sa bagnole, elle est plutôt pas mal
 - la peinture ? J'en eus eu fait
 - tu as regardé le film que je t'ai parlé hier ?
 - fais attention, j'ai passé la pièce ce matin
 - c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement
- (16) Pourriez-vous me dire, pour chacun des mots suivants, si, selon vous, ils sont de souche française ou s'ils proviennent du provençal ?
 - aubade
 - rascasse
 - cambrioler
 - casserole
 - tortue
 - aïoli
 - cigale
- (17) Selon vous, quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère ?
- (18) Selon vous, quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère ?
- (19) Parlez-vous une ou plusieurs langues étrangères ?
- (20) Selon vous, quel intérêt y-a-il à parler plusieurs langues ?**
- (21) Selon vous, dans quelle(s) situation(s) de la vie peut-il être utile de parler plusieurs langues ?**
- (22) Que pensez-vous de l'enseignement des langues étrangères à l'école ?
- (23) Si vous aviez des enfants, quelle(s) langue(s) souhaiteriez-vous qu'ils apprennent ?**
- (24) Comment réagissez-vous si une personne s'adresse à vous en arabe ?**
- (25) Comment réagissez-vous lorsque, dans votre ville, vous entendez parler d'autres langues que le français ?**
- (26) Pour vous, le provençal, qu'est-ce que c'est ?

¹³⁰ Le surlignage en gras identifie les questions qui n'étaient pas présentes dans le précédent questionnaire.

- (27) Selon vous, la promotion de la langue provençale est-elle nécessaire ?
(28) Parlez-vous le provençal ?
(29) Si non, aimeriez-vous l'apprendre ? si oui, pour quelles raisons ?
(30) Souhaiteriez-vous que votre enfant parle ou apprenne le provençal ? Si oui, pour quelles raisons ?

Le thème de l'écrit et de la Norme est ainsi traité au travers de deux perspectives : la dimension officielle, ou *de jure* (question 5), et la dimension non officielle, ou *de facto* (question 6). De la même façon, le thème du plurilinguisme est spécifiquement évoqué dans les questions 17 à 29, et ce au travers de différents sous-thèmes : la compétence plurilingue (questions 17, 18, et 19), les domaines d'application (questions 19 et 20), l'enseignement (question 21), la transmission familiale (question 22), la confrontation à un environnement plurilingue au travers de mises en situation (questions 23 et 24), les langues régionales et/ou minoritaires (questions 28 et 29).

Le questionnaire final fait également suite à la suppression d'un certain nombre de questions initialement posées. La question 16 du premier questionnaire est supprimée. La présentation d'une carte extraite d'un ouvrage de Walter (1988) et illustrant la variation lexicale sur l'ensemble du territoire français, a décontenancé tous nos informateurs, qui, dans la majorité des cas, se sont retrouvés dans l'incapacité d'apporter un commentaire à l'image qui leur était présentée. La question 18 disparaît du questionnaire final pour des raisons analogues : les informateurs n'ont tout simplement pas compris la tâche qui leur était demandée. La question 22 a été évaluée comme trop subjective, en raison notamment de l'emploi du terme *handicapé*. La formulation engendrait ainsi un degré d'induction trop important, pouvant influencer le contenu de la réponse de l'informateur. Nous avons pu observer que la formulation de la question 24 était trop complexe, et suscitait une certaine ambiguïté : suite à l'évaluation des réponses faites à celle-ci, nous avons pris garde d'éviter une construction *en cascade* des questions posées. Les propositions faites dans le cadre de la question 25 ont été supprimées, afin d'éviter une orientation trop forte du contenu des réponses réalisées par les enquêtés. Il en va de même pour la question 17. Nous avons également opéré quelques modifications dans la formulation de certaines questions conservées dans le questionnaire final. La question 1 est ainsi précisée, la formulation initiale étant trop générale. Nos informateurs ont tous eu des difficultés à y répondre, et la gêne occasionnée était d'autant plus problématique que celle-ci apparaissait en ouverture de l'entretien, et pouvait par là-même influencer le climat de la totalité de la passation. Nous avons apporté des précisions à la première partie de la question 2, et supprimé la seconde partie, celle-ci étant trop inductive. De la même façon, nous avons jugé préférable de supprimer l'explicitation de la question 21, en estimant qu'il était plus pertinent d'observer quelle interprétation les informateurs pouvaient réaliser du lexème verbal *parler*.

Par ailleurs, il serait utile de préciser les motivations des questions 15 et 16. La question 15 s'apparente à un test d'acceptabilité : il s'agit d'observer quelle est la réaction des informateurs à ces énoncés, qui se distancient de la norme officielle, et, surtout, d'accéder à la façon dont ceux-ci mettent

en mots leurs évaluations. Quant à la question 16, l'objectif est d'évaluer la reconnaissance, de la part des informateurs, des contacts existant entre le français et la langue locale. Si les interférences découlant de la rencontre entre différents systèmes linguistiques échappent souvent à la conscience des locuteurs, elles peuvent toutefois apparaître comme un indice de la visibilité de l'un des systèmes linguistiques concernés. On peut ainsi supposer que la pratique d'une langue permet d'affûter la reconnaissance des influences que cette langue peut avoir sur un autre système linguistique. La question 16 se compose ainsi d'un ensemble de lexèmes ayant pénétré la langue française, mais étant tous d'origine provençale.

Enfin, si nous avons tenu à aborder les mêmes thématiques avec nos informateurs lausannois et marseillais, il s'est avéré indispensable d'adapter les questionnaires aux situations linguistiques propres à chaque communauté¹³¹. Le questionnaire employé dans les passations des entretiens réalisés avec les informateurs lausannois est présenté ci-dessous.

- (1) Selon vous, les connaissances en langue française, à l'écrit et à l'oral, des écoliers et lycéens suisses romands sont-elles inférieures, égales ou supérieures à celles des écoliers et lycéens des générations précédentes ?
- (2) Selon vous, le système scolaire actuel remplit-il efficacement son rôle quant à l'enseignement de la langue française, que ce soit à l'écrit ou à l'oral ?
- (3) Selon vous, le français est-il actuellement en train de s'appauvrir ? Si oui, pour quelles raisons ?
- (4) Selon vous, des actions de protection de la langue française seraient-elles nécessaires ?
- (5) Quelle serait votre réaction si l'on décidait de mettre en place une réforme de simplification de l'orthographe du français ?
- (6) Quelle est votre réaction face à un texte dans lequel il y a des fautes d'orthographe ?
- (7) Consultez-vous fréquemment le dictionnaire ? une grammaire ? un précis de conjugaison (*Bescherelle*) ?
- (8) Selon vous, comment pourrait-on dénommer un mot que l'on utilise au quotidien et qui ne serait pas enregistré au sein d'un dictionnaire de français ?
- (9) **D'après vous, les mots vaudois devraient-ils apparaître dans un dictionnaire courant de français ?**
- (10) **D'après vous, dans quelle région francophone est-on le plus enclin à créer des néologismes ?**
- (11) Vous est-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public par peur de faire des fautes de français ?
- (12) Vous arrive-t-il de reprendre votre interlocuteur lorsqu'il fait une faute de français ? Si oui, pour quelles raisons ?
- (13) **Quel est votre avis concernant ce qu'on appelle le *Röstigraben* ?**
- (14) Pensez-vous avoir un accent ?
- (15) Si oui, vous est-il arrivé dans certaines situations de vouloir camoufler cet accent ? Si oui, pourquoi ?
- (16) Comment décririez-vous votre accent ? Celui de la région de Paris ?
- (17) Quelle serait votre réaction face aux phrases suivantes ?
 - il y a des gens, les documentaires, ça les intéresse
 - **j'ai podcasté une émission de radio ce matin**
 - j'ai passé mon week-end à **poutser** mon appartement
 - tu as regardé le film que je t'ai parlé hier ?
 - **je n'ai personne vue** au restaurant à midi
 - fais attention, j'ai passé la **panosse** ce matin
 - c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement

(18) **Pourriez-vous me dire, pour chacun des mots suivants, si, selon vous, ils sont de souche française**

¹³¹Le surlignage en gras de certaines questions dans le questionnaire lausannois indique les modifications apportées par rapport au questionnaire marseillais.

ou s'ils appartiennent au parler vaudois?

- Beignet
- Boulot
- Troquet
- Aguille
- Zieuter
- Grenier
- Gouille
- Soûlon
- Encoubler
- Dégringoler
- Déguille

(19) Selon vous, est-il plus correct, pour désigner le repas de midi, de dire *dîner* ou *déjeuner* ? Pour quelles raisons ?

(20) Selon vous, quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère ?

(21) Parlez-vous une ou plusieurs langues étrangères ?

(22) Selon vous, quel intérêt y-a-t'il à parler plusieurs langues ?

(23) Selon vous, dans quelle(s) situation(s) de la vie peut-il être utile de parler plusieurs langues ?

(24) Que pensez-vous de l'enseignement des langues étrangères à l'école ?

(25) Si vous aviez des enfants, quelle(s) langue(s) souhaiteriez-vous qu'ils apprennent ?

(26) Comment réagissez-vous si une personne s'adresse à vous en **allemand** ?

(27) Comment réagissez-vous lorsque, dans votre ville, vous entendez parler d'autres langues que le français ?

(28) Pour vous, le francoprovençal, qu'est-ce que c'est ?

(29) Parlez-vous le patois vaudois ?

(30) Sinon, souhaiteriez-vous le connaître ?

(31) Pensez-vous qu'il serait nécessaire de protéger le patois vaudois ?

(32) Si vous aviez des enfants, souhaiteriez-vous qu'ils connaissent le patois vaudois ?

Le thème d'un éventuel conservatisme linguistique propre aux régions périphériques, et donc à l'espace suisse romand, est abordé dans la question 10, ainsi que par l'entremise de l'énoncé 2 de la question 17. Nous avons également tenu à évoquer le problème de l'évaluation des relations entre les communautés francophones et germanophones, en s'attachant plus spécifiquement au rôle de la dénomination d'une réalité linguistique (question 13)¹³². Les questions 28 à 32 portent sur la problématique de la relation existant entre le français de Suisse romande et le patois vaudois, qui découle lui-même du substrat franco-provençal¹³³. Enfin, certaines questions ont été définies afin de traiter de la question des rapports de force entre l'unicité fantasmé du français et sa diversité *in situ* (question 9 ; énoncés 3, 5 et 6 de la question 17 ; question 19). L'énoncé 5 de la question 17 présente une construction qui est un calque syntaxique des dialectes franco-provençaux (Knecht et Thibault, 2004), et rejoint donc la question 18, qui est conçue sur un schéma similaire à celui de la question 16 du questionnaire marseillais. Nous avons ici mêlé lexèmes d'origine française et lexèmes d'origine patoisante (Singy,

¹³²Le *Röstigraben*, littéralement *fossé des rösti*, correspond ainsi à une dénomination métaphorique du manque de communication et d'intercompréhension entre les Suisses romands et les Suisses alémaniques (Knecht et Thibault, 2004).

¹³³L'expression *langue régionale* au singulier est impropre pour qualifier la réalité linguistique que connaît la Suisse Romande. En effet, si le substrat linguistique correspond bien au franco-provençal, ce dernier a subi une très forte diversification donnant lieu à une forte hétérogénéité patoisante. On parle ainsi du *patois vaudois* (sans que le terme de *patois* ne revête de connotation péjorative), variété du franco-provençal parmi d'autres, mais on ne pourrait identifier précisément, à l'instar du provençal en Provence, une langue régionale du Canton de Vaud.

1996).

2. L'ENQUÊTE

Suite à une première phase de vérification de la cohérence méthodologique de notre approche, les différents éléments permettant de réaliser l'enquête sur le terrain ont été obtenus : le choix des terrains d'enquête, répondant à la problématique de recherche ; les critères d'échantillonnage ; la construction de l'échantillon ; la refonte du questionnaire à partir des résultats découlant de la phase de pré-enquête.

2.1 Lausanne

L'enquête à Lausanne s'est faite en deux étapes. Les premiers entretiens ont eu lieu en mars 2007, et se sont déroulés dans trois types de lieu¹³⁴ : au domicile des informateurs, sur leur lieu de travail, ou bien dans un espace public (dans des cafés pour la plupart). Nous avons préféré laisser les informateurs libres de choisir le lieu de l'entretien : ils ont ainsi pu privilégier un environnement qu'ils jugeaient rassurants. Par ailleurs, nous cherchions par là-même à causer un minimum de désagrément aux personnes qui avaient accepté de participer à notre enquête. Nous avons réalisé à cette occasion 11 entretiens, dont 7 ont été au final conservés et transcrits. Suite à cette première récolte de données, nous avons voulu équilibrer notre échantillon, certaines conditions de l'échantillonnage n'étant pas encore satisfaites. La seconde étape a donc eu lieu en juin 2007. Nous avons réalisé 4 entretiens, dont 3 ont été intégrés au corpus.

La transcription de certains enregistrements et l'éviction d'autres reposent sur différents critères. En premier lieu, nous avons conservé les enregistrements des entretiens réalisés avec les informateurs présentant les caractéristiques définies par l'échantillonnage. En second lieu, nous avons privilégié les enregistrements présentant une qualité sonore maximale. Certains entretiens, enregistrés dans des endroits publics parfois bruyants, ont subi une pollution sonore due à l'environnement et pouvant compromettre leur exploitation. L'ensemble des enregistrements a été effectué à l'aide d'un enregistreur vocal numérique présentant un micro mobile. Les fichiers sont enregistrés sous format ZVR. Le logiciel de l'enregistreur vocal permet ensuite de les convertir sous format WAVE.

Les entretiens ont une durée allant de 00:12:16 à 00:43:50. La durée totale des enregistrements est de 4 heures et 49 minutes.

¹³⁴Les lieux de passation des entretiens sont indiqués en début de transcription.

2.2 Marseille

L'enquête à Marseille s'est déroulée en trois étapes. La première série d'entretiens a eu lieu en janvier 2007. Les enregistrements ont été réalisés soit au domicile de l'informateur, soit sur son lieu de travail, soit, en de rares occasions, au domicile de l'enquêtrice. Aucun enregistrement n'a eu lieu dans des endroits publics, ce qui a permis d'éviter en aval des problèmes d'exploitation. De même que lors de l'enquête lausannoise, les informateurs ont pu choisir le lieu de passation qu'ils jugeaient le plus pratique et le plus agréable. A cette occasion, nous avons réalisé 6 entretiens, dont 5 ont été intégrés au corpus final. La seconde série d'entretiens s'est déroulée en février 2007, période à laquelle nous avons réalisé 4 enregistrements, qui ont tous été incorporés au corpus. Enfin, un dernier enregistrement a eu lieu en novembre 2007. Sur les 11 entretiens réalisés avec des informateurs marseillais, nous n'en avons donc retenu au final que 10. L'enregistrement évincé du corpus est celui d'un entretien réalisé avec un informateur présentant de fortes réactions de défense : il est à ce sujet le seul enquêté à avoir exigé de ne signer le formulaire d'autorisation d'enregistrement des données qu'une fois faite la passation de l'entretien. Par ailleurs, cet informateur, bien que résidant à Marseille depuis plus de dix ans, était le seul à ne pas être né à Marseille. Nous avons donc estimé que cet enregistrement présentait suffisamment de limites, en rapport avec les autres fichiers, pour pouvoir être écarté de la constitution du corpus final. Les enregistrements se sont faits à l'aide des mêmes outils techniques que ceux employés lors de l'enquête lausannoise.

La durée des entretiens est variable (entre 00:12:01 et 00:30:46). La durée totale des enregistrements est de 3 heures et 46 minutes.

L'ensemble des deux corpus est donc d'une durée de 8 heures et 35 minutes.

ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse de nos deux corpus se déroule en trois phases. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre le rôle des différentes activités discursives dans la co-élaboration des RL. L'objectif est donc ici de comprendre comment les informateurs actualisent certaines compétences discursives en vue de mettre en circulation des contenus représentationnels.

Ensuite, la seconde phase de l'analyse aura pour finalité d'explorer le contenu des connaissances résultant de la co-construction discursive analysée lors de la phase initiale. La chronologie des étapes est ici particulièrement importante d'un point de vue théorique : ce n'est qu'après avoir observé les processus linguistiques mis en œuvre que nous serons en mesure de déterminer leurs fonctions sur le plan des contenus représentationnels. Les corpus lausannois et marseillais seront ici traités séparément, en partant pour chacun d'eux des thématiques abordées lors de l'entretien. Sachant que nos recherches sur le plan théorique et méthodologique ont pu montrer qu'il n'existe pas de lien biunivoque entre une activité et un contenu représentationnel, nous tenterons de déterminer, pour chaque thématique de l'entretien, le degré de proximité existant entre les activités discursives actualisées par les informateurs. Cette démarche nous permettra, d'une part, de rendre compte de la nature des interactions apparaissant entre les processus linguistiques mis en œuvre par les informateurs, et, d'autre part, de voir s'il peut exister des *coalitions* spécifiques entre certaines activités en vue de véhiculer un contenu représentationnel. Par *coalition*, nous entendons une certaine fréquence de l'actualisation mutuelle de deux ou plus de deux activités discursives. Elle s'apparente à un degré repérable d'aimantation entre des processus discursifs, ce degré étant motivé, d'une part, par la nature du contenu négocié par les interactants, et, d'autre part, par l'équilibre du ratio entre les gains et les pertes potentiels de l'acteur social dans la construction d'une réalité sociale partagée.

Une fois les matrices discursives révélées, et par là même les contenus représentationnels explicités, nous tenterons d'observer s'il existe des différences entre les deux terrains d'enquête, et ce aux niveaux de la forme et du contenu généré par ces mêmes formes. La finalité est ici de voir si les deux communautés abordées par l'entremise de notre échantillonnage disposent de préférences spécifiques quant aux processus de co-construction discursive des RL, et, conséquemment, si elles se définissent au travers de contenus représentationnels similaires ou distincts. Cette organisation de l'analyse va ainsi nous permettre de traiter les différents nœuds théoriques et méthodologiques qui ont émergé de nos précédentes réflexions : comment les RL se construisent et se ré-élaborent *dans et par* les discours des informateurs ? Quelles sont les ressources offertes par ces processus linguistiques pour négocier et véhiculer des contenus représentationnels ? L'appartenance à des communautés francophones différentes entraîne-t-elle une différenciation sur les plans de la mise en discours et de la nature des connaissances partagées ?

REMARQUES LIMINAIRES : SEGMENTATION DES EXTRAITS ET PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE

Une fois les données recueillies sur le terrain, la question des modalités d'analyse s'est posée. En effet, la constitution de ce corpus est motivée par la volonté de décrire et d'analyser les RL actualisées par les informateurs. L'objet même de l'analyse complexifie ainsi considérablement la façon dont il est envisageable d'analyser les données. Plusieurs problématiques sont ainsi apparues quant à la segmentation des extraits étudiés et au traitement du contexte et du cotexte.

D'un point de vue méthodologique, l'originalité de notre approche est de remettre en question la seule démarche interprétative, qui tendrait à ne prendre en compte que l'une des deux dimensions de la RL, à savoir le *contenu*. Il s'agit de partir du matériel langagier actualisé par les locuteurs pour comprendre comment s'élaborent les RL et définir, à partir du dire des informateurs, les contenus de celles-ci¹³⁵. Cependant, cette démarche n'est pas chose aisée. En effet, au vu de nos premières analyses de corpus, il ne semble pas exister de relations biunivoques entre des activités discursives spécifiques et le contenu des RL. Il semblerait que nous n'ayons à notre disposition que des faisceaux d'indices, de stratégies langagières. Il importe ainsi d'insister sur le fait que les RL se construisent dans toute l'épaisseur du discours, les stratégies discursives et les activités langagières se faisant écho, se complétant dans la négociation conjointe des savoirs sociaux mobilisés par les locuteurs. Si les RL se construisent *dans et par* le discours, leur élaboration n'est pas une activité discursive isolée, mais repose précisément sur des co-activités. Il n'existe pas de séquences discursives dédiées spécifiquement à l'élaboration des composantes représentationnelles¹³⁶, ce qui rend extrêmement coûteuse une analyse de corpus motivée par l'étude des RL mises en circulation. Il est certes possible, en amont d'une observation globale de l'interaction, d'isoler des moments discursifs au cours desquels se cristallisent certaines pratiques discursives au travers desquelles se dessinent les contenus représentationnels. Toutefois, l'isolement induit par l'extraction d'un moment du corpus ne peut que rendre artificielle l'analyse qui sera faite de cet extrait, les données contenues dans ce dernier n'ayant de pertinence qu'en lien avec les activités les précédant et leur succédant. En effet, la segmentation de

135C'est pour cette raison que nous avons estimé qu'il n'était pas pertinent de construire l'analyse de nos données à partir des *contenus* actualisés par les informateurs. S'il était envisageable de définir de grands thèmes représentationnels, d'identifier les moments du corpus traitant ces perspectives, et de révéler ensuite les stratégies discursives les servant, cette démarche serait allée à l'encontre de notre postulat méthodologique.

136Même si cela n'est jamais apparu dans nos données (que ce soit dans le cadre de la pré-enquête ou d'enquête), on pourrait imaginer un locuteur utilisant le verbe *se représenter*, qui apparaîtrait dès lors comme un verbe performatif actualisant un contenu représentationnel par sa seule énonciation. Or, même dans ce cas-là, il serait nécessaire de mettre à jour l'interaction entre l'emploi de ce verbe, les autres stratégies mobilisées par les interactants (modulation discursive, emploi des déictiques, polyphonie énonciative, gestion du cotexte...), et le cadre interactionnel. Les RL ne se transmettent pas d'un locuteur à un autre locuteur ; elles se co-construisent au travers des activités conjointement menées par les participants à l'interaction.

passages du corpus annihile le rôle du contexte et du cotexte¹³⁷, alors même que leur prise en compte est plus que jamais indispensable afin de prendre en considération le caractère mouvant des RL¹³⁸. Ainsi, il n'existe pas de critères nous permettant d'affirmer qu'une intervention est plus *centrale* qu'une autre : le caractère significatif des données présentes dans une intervention dépend des autres données environnantes. Les éléments discursifs mis en circulation ne peuvent être pertinents que s'ils sont décrits en interaction les uns avec les autres. Les différentes activités que l'on peut observer dans un extrait sont autant de stratégies qui se complètent afin de définir la nature de l'adhésion de l'informateur à la formule initiale. La définition d'une frontière cotextuelle peut donc constituer une menace pour la pertinence de l'analyse. La RL s'élabore dans le discours par la construction d'une architecture qui repose sur l'ensemble de l'interaction, et ne prendre en compte que les fondations ou les terminaisons de cette architecture entraînerait l'effacement de toute une dimension de l'adhésion de l'informateur à la RL. De la même façon, la prise en compte du contexte est fondamentale. Le cadre interactif va ainsi largement participer à la façon dont le locuteur met en circulation des contenus dans le champ discursif. L'entretien constitue une interaction complémentaire finalisée, orientée vers le domaine de la connaissance. Le caractère paradoxal du rapport de places complémentaire caractérisant cette interaction a été fréquemment discuté (Kerbrat-Orecchioni, 1987). L'enquêteur, afin de satisfaire ses objectifs, développe une démarche fortement coopérative. Si l'enquêté accepte également de coopérer par sa volonté de participer à l'enquête, il peut introduire dans le cours de l'interaction un certain degré de compétitivité, qui peut avoir pour finalité de renégocier le rapport de places initial. Les caractéristiques de ce contexte, et l'intersubjectivité résidant dans l'interprétation faite par les acteurs de celles-ci, sont précisément en relation avec la co-construction discursive de la RL. Le rapport de places inhérent à la situation d'entretien peut ainsi influencer sur les modalités d'adhésion de l'informateur à la formule initiale (Petitjean, 2009).

La question est donc la suivante : si l'analyse de l'ensemble du corpus est indispensable, comment présenter les données sans se limiter à une analyse longitudinale¹³⁹ ? Une analyse longitudinale, si elle présente l'avantage de témoigner de l'imbrication des stratégies discursives à l'œuvre dans la co-construction des RL, ne permet pas de mettre en lumière la récurrence de certaines activités représentationnelles : la révélation de stratégies discursives présentes dans tous les entretiens du

137Nous privilégions l'architecture conceptuelle proposée par Vion (1992) : *contexte, texte et cotexte* constituent des aspects de la situation, cette dernière apparaissant comme un concept couvrant, impliquant l'interaction de ces trois composantes.

138Nous avons réalisé une étude spécifique au problème du contexte dans l'observation de la co-construction représentationnelle, étude qui s'est fondée sur l'analyse des données recueillies lors de la phase de pré-enquête : Petitjean, 2009.

139Nous avons envisagé une analyse des données par informateur, c'est-à-dire l'analyse autonome de chaque entretien. Toutefois, nous estimons que cette démarche risquerait d'entraîner des redites relatives aux processus discursifs observés et aux contenus représentationnels dévoilés. Par ailleurs, observer chaque entretien séparément irait peut-être à l'encontre de la dimension fondamentalement sociale des représentations. Enfin, cela ne nous éviterait pas de devoir proposer *a posteriori* une classification des phénomènes discursifs et/ou des contenus représentationnels mis à jour. Cette organisation des données ne ferait donc que repousser à plus tard le problème qui se pose aujourd'hui.

corpus permet de montrer que certaines stratégies sont privilégiées avec une certaine régularité d'un informateur à l'autre.

Nous avons donc choisi un certain nombre de thématiques, et ce à partir de l'analyse des données récoltées lors de la pré-enquête, de l'observation de nos corpus, ainsi que des différentes lectures que nous avons pu faire relativement au domaine étudié¹⁴⁰. Le choix de ces thématiques semble être une alternative pertinente entre la segmentation du corpus (analyse d'extraits décontextualisés) et une analyse longitudinale (non-reconnaissance de la régularité dans l'actualisation des activités discursives représentationnelles). La sélection des extraits qui seront présentés dans la suite de notre analyse découle ainsi de trois étapes : l'observation linéaire de l'ensemble des deux corpus (permettant donc la prise en compte du contexte), la réalisation de collections d'extraits relatifs à une même thématique, puis, enfin, le choix d'un élément de chaque collection, et ce en fonction de son degré de représentativité quant aux phénomènes observés.

Nous avons ensuite organisé l'analyse de nos données selon trois grands thèmes : les stratégies discursives, les activités énonciatives et les activités de réponse¹⁴¹. Nous ne considérons pas pour autant que les stratégies discursives puissent être distinctes des activités énonciatives : bien au contraire, la gestion énonciative repose largement sur les stratégies discursives qui seront ci-après définies. Toutefois, nous désirons effectuer un *focus* sur les activités énonciatives, en raison du fait que nos observations préliminaires ont montré qu'elles jouaient un rôle majeur dans le positionnement du locuteur quant aux contenus représentationnels qu'il véhicule. Ainsi, si l'observation des stratégies discursives nous permet de voir de quelles façons les informateurs co-construisent *dans* et *par* le discours les contenus représentationnels, celle des activités énonciatives va nous permettre d'analyser la façon dont ils gèrent leur accès et leur adhésion aux RL. Nous nous centrerons donc sur deux perspectives différentes au travers de ces deux grands thèmes d'analyse, tout en sachant que les stratégies discursives et les activités énonciatives sont intimement liées.

I. STRATÉGIES DISCURSIVES ET CO-CONSTRUCTION DES RL

1. LE DISCOURS RAPPORTÉ

Le discours rapporté renvoie à la mise en circulation, au sein d'un discours, de paroles présentées comme ayant été produites par des instances autres que le locuteur. Rosier (1999 : 125) définit le

¹⁴⁰Ces différentes sources sont toutes citées dans la bibliographie.

¹⁴¹Par *stratégie*, nous entendons un certains nombres d'opérations langagières choisies, consciemment ou non, par un sujet, individuel ou collectif (Chareaudeau, 2002). Par *activités*, nous entendons un ou des élément(s) participant à la stratégie.

discours rapporté comme la « *mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non* ». Traditionnellement, on distingue trois types de discours rapporté : le discours direct, indirect et indirect libre, la différence apparaissant au niveau de la relation établie entre le discours cité et le discours citant (Maingueneau, 1991)¹⁴². Nous privilégions ici la dimension polyphonique des stratégies de citation. Le discours rapporté, quel que soit son type, engendre une hétérogénéité des instances énonciatives, et la définition d'une relation spécifique entre le locuteur et les dires qu'il met en circulation : de quelle façon le locuteur se situe-t-il au sein de son discours ? De quelle manière assume-t-il les propos qu'il met en circulation ? Cette stratégie discursive nous semble particulièrement intéressante dans le cadre de notre problématique.

L'analyse des corpus a montré que l'actualisation de discours rapportés présentait une certaine fréquence dans les productions de nos informateurs. La citation d'un discours autre peut ainsi être motivée par la volonté de différencier clairement les groupes sous-jacents aux voix mises en circulation dans le discours. Ainsi, dans l'extrait suivant, le discours rapporté permet à L1 de construire, par le jeu de l'alternance entre le *nous* et le *vous*, deux groupes distincts.

(1) MF395¹⁴³

E1 hum hum + d'accord + euh:: comment tu réagis + quand + dans ta ville do::nc dans marseille quand t'es dans la rue et tout + t'entends parler d'autres langues que le français + <c'est ?> qu'est-ce que tu ressens

L1 ben rien de spécial

E1 rien de spécial

L1 ça me bon ben de toute façon c'est quotidien hein on va pas s'attarder à ce genre de situation + + ce sont soit des gens qui vivent ici + mais qui sont entre eux donc ils ont la euh la facilité de parler dans leur langue euh::: maternelle entre eux + euh::: [swat] ce sont des étrangers en voyage euh::: y'a toute sorte de situations hein + moi j'ai vécu avec des:: TRAvailé avec des alsaciens + qu'étaient des gens de mon âge donc qui + j'veux dire qui parlaient un parl- un français parfait + et qu'avaient été à l'école française + euh: mais:: entre eux en en famille et même devant nous ils parlaient alsacien + au début je le prenais un peu mal + parce que puis **on plaisantait on se disait ben imaginez-vous que nous nous parlions en provençal euh devant vous** + alors ça faisait rire mais il ne leur venait même pas à l'esprit + entre eux + de se parler AUtrement qu'en alsacien [...]

Deux processus d'identification sont ici en jeu. D'une part, le passage du *on*, dans le cadre du discours citant, au *nous*, dans celui du discours cité, permet à l'informatrice de préciser la cohérence du groupe désigné, le *nous* présentant un degré d'implication discursive supérieur à celui du *on*. D'autre part, cette volonté de marquer linguistiquement les frontières des différents groupes évoqués est renforcée par l'opposition entre le *nous* et le *vous*, ce dernier référant au destinataire du discours cité. Les

¹⁴²Toutefois, la problématique du discours rapporté dépasse largement les catégorisations traditionnelles : on rencontre ainsi les notions de *formes hybrides*, de *discours direct libre*, ou encore de *modalisation par renvoi à un autre discours* (Perret, 1994 ; Authier-Revuz, 1996 ; Rosier, 1999). Par ailleurs, certains linguistes (Rosier, 1997 ; Tuomarila, 2000) préfèrent envisager les différents types de discours rapporté en termes de *continuum*, et non plus de catégories opposées.

¹⁴³Le codage des extraits renvoie au terrain d'enquête (M : Marseille / L : Lausanne), au sexe de l'informateur cité (M : masculin / F : féminin), ainsi qu'à la numérotation de la ligne de l'extrait au sein du corpus concerné.

interrelations entre les différentes instances énonciatives sont d'autant plus troubles que la construction du verbe introducteur du discours cité (*on se disait*) laisse entendre une absence du référent du *vous* dans la situation interactive relative au discours cité. En effet, le mode de citation indique que les voix mobilisées par L1 au travers du *on*, qui constituent un amalgame d'instances dans lequel s'inclut l'informatrice, adressent le discours cité à elles-mêmes, et non pas au groupe désigné par le *vous* du discours cité. Il y a donc incohérence entre, d'une part, la façon dont L1 introduit sa citation, et, d'autre part, la citation qui mobilise un destinataire différent du groupe citant. Cette incohérence discursive est d'autant plus marquée que L1 choisit une modalité interrogative pour le discours cité, ce qui consolide la place de destinataire du référent désigné par le *vous*, alors même que le verbe introducteur invalide ce même rôle. L1 adresse donc le discours cité à une entité qui n'était pas effectivement présente lors de la réalisation initiale du discours, étant donné que le verbe introducteur destine le discours cité à ses propres énonciateurs. L1 met donc en scène, dans son discours, un échange qui n'a jamais eu lieu, si ce n'est de manière factice et imaginaire, entre elle-même et des membres qu'elle présente comme appartenant à son groupe. Cette échange *endogène* renforce la délimitation des deux groupes, à savoir le *nous* (l'informatrice et les personnes présentes lors de la situation réactivée par la démarche de citation) et le *vous* (*les Alsaciens*). Cette stratégie permet à l'informatrice de mettre en exergue un point de vue négatif quant au fait d'employer une langue n'assurant pas l'intercompréhension entre les participants à une interaction, et ce en présentant comme *improbable* l'utilisation de la langue spécifique à son groupe d'appartenance. Ce caractère improbable est renforcé, d'une part, par l'explicitation du caractère factice du dialogue impliquant le groupe des Alsaciens, et, d'autre part, par le choix du lexème verbal dans le discours cité : *imaginer*. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le discours rapporté par L1 est encadré par des lexèmes verbaux disposant d'une certaine proximité sémantique : *on plaisantait* / *ça faisait rire*. Ces choix lexicaux, associés à la mise en scène d'un dialogue imaginaire, participent également au caractère improbable que L1 prête à l'emploi d'une langue régionale entre des locuteurs francophones. En d'autres termes, les stratégies discursives actualisées par L1 sont motivées par l'idée que l'on ne peut pas *prendre au sérieux* de telles pratiques linguistiques. L'emploi du discours rapporté permet donc à L1 d'effectuer deux mouvements discursifs simultanés : d'une part, elle se distancie de la connaissance qu'elle met en circulation en usant de ressources humoristiques, et, d'autre part, elle s'implique dans la mise en circulation de cette même connaissance en mobilisant un discours antérieur qu'elle présente comme ayant été une expérience vécue, et en s'éloignant par là même d'une mise en mots à valeur de vérité générale.

Les fonctions du discours rapporté dans la mise en circulation de connaissances représentationnelles sont, dans cet extrait, multiples. Cette stratégie discursive permet à l'informatrice de multiplier les liens entre les voix convoquées au sein de son discours, et, en les mettant en scène, d'identifier précisément deux groupes distincts : son groupe d'appartenance, et les Autres (en

l'occurrence, le groupe désigné par L1 par le terme d'*Alsaciens*). La clarté de cette bipartition permet à L1 de transmettre des connaissances représentationnelles sur les pratiques linguistiques des deux groupes mis en scène, à savoir que les Provençaux ne parlent pas leur langue régionale en présence de locuteurs exogènes, alors que cette pratique existe chez les Alsaciens. Il est intéressant de noter que l'informatrice n'évoque pas le fait que la pratique de l'alsacien est plus répandue que celle du provençal, mais insiste sur le fait que, si les Provençaux ne parlent pas leur langue, c'est en premier lieu pour assurer l'intercompréhension entre les différents groupes régionaux. Cette perspective particulière est notamment véhiculée par le fait qu'une pratique éventuelle du provençal peut, d'après L1, susciter le rire (*alors ça faisait rire*). L1 ne se contente donc pas de distinguer deux groupes régionaux ainsi que leurs pratiques linguistiques respectives, mais construit également un positionnement de chacun de ces groupes en rapport avec l'ensemble de la communauté francophone. Le discours rapporté, et l'élaboration identitaire qu'il génère, permettent ainsi à L1 d'introduire une hiérarchisation des groupes régionaux en fonction de la priorité qu'ils peuvent accorder, soit à la cohésion nationale (l'intercompréhension assurée par le français), soit à la cohésion locale (emploi de la langue régionale). Par ailleurs, le choix de L1 de mettre en scène un dialogue imaginaire entre les membres de son groupe d'appartenance (*on se disait*), qui annihile le rôle de destinataire du discours cité revenant normalement au *vous* désignant le groupe des Alsaciens, peut être considéré comme une volonté de consolider discursivement la cohésion de son groupe, et ce afin de pallier l'exclusion provoquée par la pratique endocentrique du groupe des Alsaciens. En outre, l'emploi du discours rapporté permet à L1 de gérer son implication dans la mise en circulation de ses connaissances représentationnelles, en élaborant un équilibre entre distanciation et implication discursives. Ce faisant, L1 peut élaborer un point de vue représentationnel, tout en désamorçant la dimension agressive de celui-ci. Enfin, une des motivations de l'emploi du discours rapporté, dans le cadre de cet extrait, est de participer à la construction d'une réalité partagée par les membres du groupe d'appartenance. En effet, en mettant en scène une expérience personnelle, et en rapportant des paroles antérieurement produites, et ce même si cette production demeure imaginaire, L1 élabore une *histoire représentationnelle* commune à son groupe d'appartenance. La question de la réalité de cette histoire représentationnelle n'est pas pertinente : c'est bien la démarche même de mettre en discours un savoir commun qui permet à L1 de définir les limites du groupe, et par là même de rendre cette histoire socialement réelle par cette seule fonction.

On retrouve un schéma similaire dans l'extrait suivant, au cours duquel l'informatrice use du discours rapporté pour illustrer ce qu'il présente comme un discours récurrent relatif à la communauté helvétique.

(2) LM546

y'a cette idée + **ah: mais les suisses euh:: vous vous s- euh:: chaque suisse en fait {c'est / sait} {c'est / sait} les trois langues** + alors bon ça c'est un bon: un bon idéal je sais pas si euh: + + mais entre ne:: entre savoir les les trois langues bien et puis entre savoir juste sa langue et puis même pas quelques mots de: d'allemand [...]

L'énoncé introducteur dispose ici aussi d'une grande importance dans les ressources linguistiques du discours cité. En effet, l'énoncé *y'a cette idée* brouille le contexte interactionnel dans lequel le discours cité a pu être réalisé. Aucune indication n'est apportée concernant le locuteur ayant pu produire le discours cité, ou encore la situation dans laquelle celui-ci a été réalisé. Cette imprécision quant au contexte du discours cité présente clairement ce dernier non pas comme le discours d'un locuteur particulier dont on rapporte les paroles, mais comme le discours d'un *ensemble* de locuteurs non identifiés. L'instance à l'origine de la citation renvoie ainsi à une *vox populi*, véhicule d'une connaissance (*cette idée*) présentée dans ce qui est proposé comme une citation. Ce discours rapporté peut ainsi être considéré comme un *leurre discursif*, en ce sens que la citation n'en est pas vraiment une, mais une parole produite par L1 et présentée par ce dernier comme un discours récurrent et partagé par les membres extérieurs à sa communauté d'appartenance.

La structuration du discours de L1 se fait en deux temps. En premier lieu, L1 feint de citer un discours qui n'a pas été proprement produit dans une situation d'énonciation identifiable, mais qui présente en quelque sorte une synthèse de discours récurrents opérée par un sur-énonciateur. En second lieu, il propose une réévaluation du contenu du discours cité. Le discours rapporté permet ainsi à L1 de mettre en circulation un discours qu'il présente comme étant partagé par les membres d'un groupe non identifié, et de pallier simultanément le caractère très généralisant de ce discours en donnant la parole à cette sur-instance énonciative. Il donne ce faisant une *matérialité* à un discours qui aurait pu être perçu comme le médium d'une vérité critiquable par sa trop grande généralité.

L'intérêt réside également ici dans la façon dont L1 construit la citation, et particulièrement dans l'élément initial, le marqueur de discontinuité *mais*. L1 ne propose pas l'énoncé face auquel le sur-énonciateur émet une objection, et crée ce faisant un implicite : *mais les suisses euh:: vous vous s- euh:: chaque suisse en fait {c'est / sait} {c'est / sait} les trois langues*. La prise en compte du cotexte est ici primordiale pour limiter l'ambiguïté de l'implication : la question à laquelle répond L1 concerne la question du röstigraben. En amont de l'extrait analysé, l'informateur fait part de son inquiétude concernant une maîtrise limitée des langues officielles chez les locuteurs suisses, en particulier chez les Suisses romands. Toutefois, l'interprétation de cet implicite est rendue particulièrement ardue par le fait qu'il est délicat de déterminer qui est réellement à l'origine de sa production : si L1 met en scène une sur-instance énonciative qu'il présente comme responsable de l'énoncé cité, il n'en demeure pas moins que la synthèse des discours véhiculés par cette instance est opérée par l'informateur-locuteur. On peut donc se demander si L1 donne la parole à cette *vox populi*,

ou s'il ne fait que se camoufler derrière elle. C'est précisément l'imprécision de la construction introduisant la citation qui empêche de déterminer précisément quel est le degré de responsabilité de chaque protagoniste dans le discours cité. A partir de là, l'énoncé implicite par l'énoncé cité est difficilement déterminable : est-ce le point de vue du locuteur-énonciateur qui prime ? Dans ce cas-là, l'implicite pourrait renvoyer au fait que les Suisses ne parlent pas tous les différentes langues officielles. Est-ce au contraire le sur-énonciateur porte-parole du groupe exogène ? Dans ce cas-là, l'implicite pourrait renvoyer à l'idée que le röstigraben n'apparaît pas comme un problème pertinent aux yeux des acteurs extérieurs à la communauté helvétique. L'intérêt de cette stratégie sur le plan de la mise en circulation de contenus représentationnels réside précisément dans le fait que L1 véhicule différentes connaissances, sans avoir à les *dire*, et se défait ainsi d'une responsabilité qui pourrait être source de menace quant à son positionnement vis-à-vis des connaissances sociales partagées par son groupe d'appartenance. Il existe un doute quant à l'interprétation à apporter à l'énoncé absent, et un doute relatif à l'énonciateur responsable de celui-ci. Par ailleurs, en construisant l'énoncé cité comme une objection, sans expliciter ce qui est objecté, L1 pose le sur-énonciateur qu'il convoque comme l'acteur d'une contre-argumentation modulée. Le sur-énonciateur ne réfute pas l'énoncé antérieur, mais en limite seulement la portée : « *objecter, c'est "faire obstacle", réfuter, c'est abattre* » (Charaudeau, 2002 : 405). L'objection repose sur le fait de proposer un argument qui ne va pas dans le même sens que la conclusion du partenaire, mais tout en laissant cette conclusion implicite. Ce faisant, la co-négociation des contenus demeure ouverte. C'est cette démarche d'objection, et non de réfutation, qui permet à L1 de proposer une réévaluation du contenu de l'énoncé cité : *alors bon ça c'est un bon: un bon idéal je sais pas si euh: + + mais entre ne:: entre savoir les les trois langues bien et puis entre savoir juste sa langue et puis même pas quelques mots de: d'allemand*. Dans l'extrait analysé, le discours rapporté constitue une *stratégie pivot*. En choisissant ce mode de citation, L1 met en circulation une connaissance qu'il prête aux membres d'un groupe exogène non identifié : les Suisses parlent les trois langues officielles de la Confédération. La citation étant construite comme une objection, il élabore une variété d'implicites, variété qui repose sur l'ambiguïté de la voix responsable de l'objection. Cette démarche permet à L1 de mettre en circulation différents contenus, sans que le partenaire puisse évaluer l'implication du locuteur dans leur actualisation. Si l'on considère que L1 laisse la parole à un sur-énonciateur, on peut considérer l'architecture argumentative suivante : le röstigraben n'est pas un problème pertinent *puisque* les Suisses parlent les trois langues officielles. Si l'on considère que la convocation d'un sur-énonciateur est un camouflage énonciatif du locuteur, l'architecture argumentative peut être la suivante : les Suisses ne parlent pas tous les trois langues officielles, mais les Autres considèrent que c'est le cas. Enfin, étant donné que L1 choisit l'objection, et non la réfutation, il maintient la co-négociation ouverte et peut ensuite évaluer le contenu de l'énoncé cité, en proposant un argument en forme de compromis entre les différents arguments implicites : il

existerait un continuum entre le monolinguisme des locuteurs suisses (*savoir juste sa langue et puis même pas quelques mots de: d'allemand*) et leur plurilinguisme (*savoir les trois langues bien*). Outre son rôle argumentatif, le discours rapporté est ici aussi motivé par le souci du locuteur de brouiller son implication discursive dans la mise en circulation des contenus représentationnels : les instances énonciatives sont multipliées, leurs rôles effectifs difficilement déterminables. L'efficacité de cette stratégie discursive repose sur le fait que, si le locuteur est toujours présent, on ne sait ni à quel moment ni à quel degré il peut l'être.

Le discours rapporté peut par ailleurs renvoyer à un autre type de configuration énonciative. Dans l'extrait suivant, L1 privilégie l'unicité énonciative : il se positionne comme locuteur et comme énonciateur unique du discours réalisé.

(3) LM767

je sais pas:: je sais:: je sais pas du tout le: + le CHInois le russe ou bien le + ou l'arabe + (*claquement de langue*) moi j'ai: ++ et ++ OUAIS ça c'est c'est un de mes rêves par contre + un une fois de d'apprendre peut-être ou euh une de ces langues je sais pas du tout + mais là **je me dis euh: bon {l'a- / là / la} l'arabe c'est c'est un autre alphabet** enfin [...]

Son implication discursive est ici maximale. Toutefois, cette démarche est doublement stratégique : d'une part, cette unicité énonciative est illusoire ; d'autre part, l'énoncé ne se résume pas à un constat métalinguistique, mais renvoie à une forte dimension implicite. L'unicité apparente est limitée par le renvoi à des discours antérieurs selon lesquels l'arabe dispose d'un alphabet différent. Même si L1 présente cette connaissance comme une évidence, il n'en demeure pas moins que sa mise en circulation fait suite à des échanges discursifs¹⁴⁴ auxquels L1 a précédemment participé. Par ailleurs, au-delà de la mise en circulation d'un savoir métalinguistique relatif aux différences de graphies, le cotexte de la citation crée une autre interprétation implicite, à savoir que l'arabe est une langue difficile à apprendre, au vu précisément de la spécificité de son alphabet. Cette interprétation découle du connecteur *mais*, qui objecte au désir exprimé de L1 d'apprendre le chinois, le russe, ou l'arabe, le fait que l'arabe dispose d'une spécificité (son alphabet). La mise en circulation de cette spécificité implicite donc le fait qu'elle pourrait limiter l'apprentissage de la langue par L1. Le connecteur réévaluatif *enfin* introduit une autre voix qui tend à limiter la tension que pourrait engendrer le sens implicite de ce qui apparaît en surface comme un constat métalinguistique.

Par ailleurs, la construction pronominale du verbe introducteur, *je me dis*, est remarquable. En effet, outre le positionnement énonciatif stratégique que ce syntagme verbal véhicule (unicité énonciative), L1 se positionne comme simultanément *citant* et *cité*. Ce choix peut avoir diverses motivations. En effectuant une autocitation, L1 apporte une certaine *vitalité* à son discours, et, en lui

¹⁴⁴Ces échanges peuvent être *effectifs* (présence concrète des interactants) ou à *distance* (lecture de la presse, d'ouvrages spécialisés...).

donnant vie par le mime d'un dialogue autocentré, offre une forte visibilité à son contenu. Par ailleurs, même si la parole citée est produite par l'instance qui cite, elle n'en demeure pas moins une citation, et bénéficie par là-même d'une apparente objectivité. En effet, elle participe à l'histoire conversationnelle du locuteur, et peut donc s'apparenter à un type particulier de récit d'une expérience présentée comme antérieure. Ce faisant, L1 contextualise son discours dans un espace plus large que l'interaction se déroulant entre lui et l'enquêtrice, englobant son histoire discursive personnelle. De par son antériorité, le discours cité gagne en solidité argumentative, car il est présenté comme le résultat d'échanges passés et de réflexions antérieures.

L'extrait suivant propose une configuration de citation différente des précédentes, mais partage un trait commun avec l'ensemble des extraits analysés dans ce point, à savoir que le discours rapporté apparaît une nouvelle fois comme *factice*. En effet, l'informateur se met lui-même en scène dans ce que l'on pourrait qualifier de *jeu de rôle* discursif.

(4) LM1646

E1 d'accord + quelle est votre réaction lorsqu'une personne s'adresse à vous donc dans la rue par exemple + s'adresse à vous en allemand

L1 ben j'suis un peu inquiet parce que j'parle très mal l'allemand (*rire*) mais j'vais essayer euh:: de < lui ? > répondre + peut-être **en essayant D'Abord de dire euh do you speak english (*rire*) ou**

E1 (*rire*)

L1 **quelque chose comme ça** + et sinon j'vais: baragouiner ce que j'peux et: + j'sais que j'vais m'en sortir j'arrive à comprendre donc l'allemand + ça va encore quoi

E1 hum hum

L1 c'est si on parlait en:: une langue que j'maîtrise pas du tout que **j'dirais j'suis désolé mais: j'pige rien quoi [...]**

L1 répond à la question de l'enquêtrice, non pas en décrivant la situation face à laquelle on lui demande de réagir, mais en la *jouant*. L1 actualise un discours rapporté afin de mimer un échange qui pourrait avoir lieu dans le contexte questionné, à savoir celui dans lequel une personne s'adresserait à lui en allemand. Il donne l'impression, ce faisant, de rapporter une expérience personnelle. Pour rendre crédible sa mise en scène, L1 va fonder sa citation sur une alternance codique : face à un locuteur germanophone, il utilise l'anglais (*do you speak english*). Cette alternance codique, tout comme la citation, est factice : elle découle du fait que l'informateur privilégie l'*action* sur la *description*.

Toutefois, le passage du français à l'anglais n'est pas uniquement motivé par le souci de L1 de rendre sa mise en scène *vivante*. En effet, les rires, partagés par l'informateur et l'enquêtrice, laissent entendre que l'énoncé cité suscite immédiatement une connivence entre les interactants. S'il y a reconnaissance d'un pré-requis partagé, on peut en déduire que celui-ci est spécifique à ce qui est commun à l'enquêtrice française et à l'informateur suisse, à savoir qu'ils sont tout deux francophones. Il est donc intéressant de noter ici que l'appartenance à la communauté francophone semble primer sur celle aux communautés française ou romande. Par ailleurs, les rires simultanés laissent entrevoir que le

contenu implicite de l'énoncé anglais ne nécessite que peu de négociation : l'immédiateté des réactions peut ainsi sous-tendre la co-construction d'un stéréotype¹⁴⁵, à savoir que la langue privilégiée par les francophones dans les rapports exolingues demeure l'anglais. La stéréotypisation est précisément générée par le fait que les interactants n'ont pas besoin d'explicitier ce qui est caché derrière l'énoncé stéréotypé : le seul fait de le prononcer appelle automatiquement une interprétation particulière de celui-ci, et en fait un tout indivisible. La présence d'un seul trait suscite l'attraction systématique des autres. On notera également que L1, même s'il y a ratification du stéréotype, module toutefois celui-ci au travers de la construction *ou quelque chose comme ça*. Cette précaution témoigne du fait que le stéréotype conserve une dimension menaçante par son trait même de figement : sa stabilisation, si elle fait preuve d'une certaine efficacité dans l'élaboration et la perpétuation sociales d'un savoir commun partagé par les membres d'un groupe, limite la négociation interactionnelle, et affaiblit par là même l'adaptation de la connaissance représentationnelle à la diversité des situations sociales. Le commentaire méta-énonciatif *ou quelque chose comme ça* permet donc à L1 de mettre en circulation un stéréotype tout en laissant une ouverture à une possible démarche de réévaluation de celui-ci.

L1 va privilégier la même stratégie dans le second moment de son discours : dans un premier temps, il met en scène la situation dans laquelle un germanophone lui adresse la parole ; dans un second temps, il met en scène la situation dans laquelle cette personne n'est pas germanophone. Dans les deux cas, L1 ne décrit pas la manière dont il pourrait réagir dans les différents contextes, mais *joue* la façon dont il pourrait y adapter son comportement. Le conditionnel du verbe introducteur, *j'dirais*, permet à L1 d'indiquer qu'il traite une situation qui n'est pas directement interrogée par la question de l'enquêtrice. Par ailleurs, la discontinuité entre le présent du verbe introducteur de la première citation, *en essayant d'abord de dire*, et le conditionnel de celui de la seconde citation, *j'dirais*, permet à L1 de présenter implicitement la seconde situation comme moins *probable* que la première. Dans les deux cas, le verbe introducteur subit une modulation, lexicale dans le premier cas (*essayer de*), morphologique dans le second (*conditionnel*). Toutefois, la modulation concerne plus une prise de distance énonciative dans le premier cas, et un degré de probabilité dans le second.

Si le second discours rapporté dispose de fonctions similaires au premier, il est toutefois important de noter le rôle d'un choix lexical spécifique de la part de l'informateur, à savoir le lexème verbal *piger*. Si l'on considère la paire lexicale *comprendre~piger*, on peut voir que le second élément présente un degré de tension discursive supérieur au premier, par sa plus grande distance vis-à-vis de la norme lexicale de référence. Cependant, si, par ce choix lexical, L1 s'implique dans son discours, il en *dédramatise* également la portée. En effet, le fait d'employer le lexème verbal *piger* introduit une rupture avec, d'une part, le registre normatif de la première citation, lexicalement moins subjectif, et avec, d'autre part, le préliminaire de politesse *j'suis désolé mais*. L1 met en scène la situation rapportée

¹⁴⁵La notion de stéréotype est explicitée dans la partie théorique de notre travail. Pour rappel, le stéréotype est un type de représentation caractérisé par les traits de *coercition* et de *figement*.

comme s'il voulait avertir l'interactant absent de la réalisation d'un acte potentiellement menaçant (*ne pas comprendre la langue et donc faire échouer l'interaction*), tout en chargeant l'énoncé véhiculant cet acte d'une certaine tension lexicale. Cette stratégie en apparence paradoxale repose sur le fait que l'emploi du verbe tenseur *piger* a pour finalité de montrer que la situation évoquée n'est pas réellement menaçante, ou bien plutôt de *faire semblant* que c'est le cas. La richesse de la stratégie de L1 réside précisément dans les deux niveaux d'interprétation que l'on peut prêter à sa citation : soit L1 emploie le terme *piger* de façon explicite, l'interprétation va alors dans le sens que, pour L1, la situation évoquée est insuffisamment menaçante pour ne pas privilégier un lexique subjectif ; soit L1 emploie le terme *piger* de façon implicite, l'interprétation pourrait alors être que L1 juge cette situation tellement menaçante qu'il préfère évacuer sa dangerosité en faisant *comme si* elle ne l'était pas. Dans le premier cas, le lexème verbal *piger* véhicule une connaissance (*l'absence d'intercompréhension n'est pas dangereuse pour les faces en présence*) ; dans le second cas, le lexème verbal *piger* véhicule une image positive que L1 veut mettre en circulation (*l'absence d'intercompréhension est dangereuse pour les faces en présence, mais assumer cette connaissance l'est encore plus*). Si l'interprétation finale est identique, la connaissance sous-jacente ne l'est pas.

Dans le cadre de cet extrait, l'emploi du discours rapporté génère différentes fonctionnalités. Il permet à l'informateur, non pas de s'autociter, mais de mettre en scène un échange qui pourrait avoir lieu entre lui et un locuteur exolingue. Cette mise en scène discursive donne l'impression qu'il s'agit du rapport d'expériences personnelles antérieures, et apporte ainsi une certaine *solidité* à l'argumentation : le récit d'une expérience personnelle est d'autant moins négociable par le partenaire que celui-ci ne l'a pas vécue. Cette mise en scène discursive permet en outre à L1 de montrer qu'il assume la responsabilité de ses dires : le locuteur, l'énonciateur citant, ainsi que l'énonciateur cité, renvoient tous au même référent, à savoir l'informateur. On a pu voir par ailleurs de quelle façon la construction des citations mises en scène pouvait véhiculer certains contenus représentationnels : l'alternance codique participe à la co-construction d'un stéréotype, tandis que les choix lexicaux ambiguïsent le positionnement de l'acteur face à une connaissance mise en circulation. Cela montre que l'intérêt du discours rapporté dans la co-construction représentationnelle ne se limite pas au seul mécanisme de citation : la façon dont le locuteur construit la parole rapportée dispose de nombreuses ressources quant à l'élaboration des contenus. Dans cet extrait, l'analyse du discours rapporté comme activité majeure¹⁴⁶ nous a permis de dévoiler certaines thématiques représentationnelles : le rôle de l'anglais dans la communauté francophone, ainsi que les attitudes relatives à une situation exolingue. La construction du stéréotype selon lequel l'usage de l'anglais dans un contexte exolingue est privilégié

¹⁴⁶Cette précision est due au fait que, malgré le caractère monothématique du chapitre, nous tenons à garder présent à l'esprit l'importance de l'interrelation entre différentes activités discursives dans la co-construction des RL. Le discours rapporté n'est donc pas ici la seule activité participant à l'élaboration des contenus, même si les besoins de l'analyse nous amènent à mettre l'accent sur l'activité qui, à un moment donné, semble jouer un rôle *majeur* dans leur mise en circulation.

par les locuteurs francophones, renvoie à la notion de *langue-prothèse* proposée par Billiez et alii (2002 : 64) : « *il ressort des mentions de l'anglais une vision désincarnée et déterritorialisée : étant la langue de tout le monde, l'anglais ne semble être la langue de personne, ce qui en définitive, a l'avantage de fournir un code neutre et moins insécurisant pour les CMT [chercheurs migrants temporaires¹⁴⁷]. Sa fonction véhiculaire et l'absence d'investissement affectif dont il est l'objet en font donc pour eux un instrument, une sorte de langue-prothèse qui s'ajoute à leurs outils de travail* ». On retrouve un positionnement similaire dans le discours de nos interactants : la reconnaissance conjointe du stéréotype montre qu'ils perçoivent l'anglais comme une *valeur refuge* dans des situations où l'intercompréhension n'est pas assurée. La connaissance représentationnelle porte sur l'instrumentalisation de l'anglais, qui est présenté comme une ressource systématiquement employée par les locuteurs francophones dans des contextes exolingues. Ce n'est pas la connaissance *de* l'anglais qui est présentée comme systématique, tous les locuteurs francophones ne maîtrisant pas l'anglais, mais bien la connaissance *que* l'anglais domine les autres langues dans la façon dont les locuteurs francophones trouvent des solutions à leurs problèmes de communication exolingue. La dimension sécurisante de l'anglais comme langue véhiculaire fait écho au contenu représentationnel véhiculé par la seconde citation de l'extrait étudié, à savoir qu'une situation où le recours à l'anglais n'est pas envisageable est présentée comme menaçante pour les images des interactants en présence.

Les extraits précédents renvoient tous à des cas de discours rapporté direct. Toutefois, nos données attestent de l'actualisation de configurations autres : ainsi, dans l'extrait suivant, on trouve un cas de discours rapporté indirect.

(5) LF3682

E1 hum hum + d'accord ++ ok ++ alors + pour vou:s euh:: le franco-provençal qu'est-ce que c'est

L1 le franco-provençal ↑ c'est c'est la: la la langue d'oc ↑

E1 hum hum

L1 par rapport à la langue d'[wi] c'est est-ce que c'est ça ↑

E1 pas tout à fait mais (*rire*)

L1 vous savez il m'est arrivé une une euh: un un: + c'était un incident TRÈS amusant parce que: j'ai reçu un coup de fil d'une personne + dont j'étais PERsuadée absolument PERsuadée que c'était un:: + méridional

E1 oui

L1 et en fait c'était un valaisan

E1 (*rire*) d'accord

L1 il il avait un parler qu'était + HAUtement provençal

E1 ouais

L1 et il m'a dit que c'était pas la première fois qu'on le lui avait dit [...]

Dans cet extrait, la question posée par l'enquêtrice porte sur le franco-provençal. S'ensuit une négociation entre les deux interactants : l'informatrice ne se contente pas de répondre à la question,

147L'enquête réalisée par Billiez et alii porte notamment sur une catégorie de migrants venus travailler dans les secteurs industriels et de recherche de pointe, fortement développés dans la ville de Grenoble.

mais requiert l'assentiment de l'enquêtrice (*le franco-provençal* ↑ *c'est c'est la: la la langue d'oc* ↑). L1 viole le contrat interactionnel initial, selon lequel l'enquêtrice ne doit pas interférer dans le contenu des réponses de ses informateurs. Le feed-back de l'enquêtrice (*hum hum*) montre que celle-ci tente d'échapper à la demande de L1, tout en évitant, par une absence d'intervention, de mettre les faces en péril. L1 ne prend pas acte des indices liés au refus de l'enquêtrice de confirmer le contenu de sa réponse, et réitère sa demande : *par rapport à la langue d'[wi] c'est est-ce que c'est ça* ↑. Le travail de figuration semble dès lors prendre le pas sur le respect du contrat interactionnel : l'enquêtrice répond à son informatrice. Elle satisfait la demande de L1, tout en cherchant à préserver son rôle interactionnel : *pas tout à fait mais* (*rire*). L'imprécision de la réponse de E1, qui pourrait tout aussi bien infirmer la réponse de L1 (*pas tout à fait*) que la confirmer (*mais*), ainsi que les rires l'accompagnant, témoignent clairement de l'impasse dans laquelle se trouve l'enquêtrice. Il est difficile d'affirmer avec certitude que c'est parce que L1 intègre les indices du malaise de sa partenaire qu'elle introduit une rupture thématique (*vous savez*), mais il n'en demeure pas moins que L1 opère une relance de l'échange, et évite par là-même un possible échec de l'interaction.

La rupture introduite par L1 est certes thématique, puisque disparaît le thème du franco-provençal, mais porte également sur l'activité interactionnelle (rupture de la négociation quant à la justesse de la réponse et aux rôles des interactants). Après avoir annoncé la rupture thématique (*vous savez*), L1 indique à son interactant qu'elle va opérer une référence expérientielle (*il m'est arrivé*) : elle a interprété un accent valaisan comme étant un accent méridional. Elle convoque dans son récit une non-personne¹⁴⁸ (*une personne/il*) qu'elle pose comme instance énonciative lorsqu'elle rapporte les paroles de celui-ci (*il m'a dit que*). Le discours rapporté se présente ici comme une activité intégrée à l'activité de récit, et tend à objectiver le contenu de ce dernier. Cette objectivité est un leurre, car c'est bien la locutrice qui construit la citation. Toutefois, le fait d'attribuer les paroles à une autre voix que la sienne permet à la locutrice de ne pas se poser comme responsable des contenus rapportés, et de faire décroître le degré de subjectivité de l'énoncé.

Le choix de privilégier le discours rapporté ne s'explique pas seulement par un souci argumentatif, mais également par le contenu même de la citation. En effet, le contenu des paroles rapportées vient relativiser ce qui est présenté, en amont, comme un manque de connaissance métalinguistique : le fait que L1 ne soit pas la seule à confondre les accents valaisan et provençal tend à confirmer leur réelle proximité acoustique. Il ne s'agit pas seulement pour l'informatrice de préserver sa face en transformant une *erreur* de perception en une découverte d'une certaine réalité linguistique (*les accents valaisan et provençal présenteraient des caractéristiques similaires*). La finalité de l'emploi du discours rapporté est ici aussi de rendre compte, au travers d'une expérience personnelle et par l'entremise de la citation, du *partage* d'une connaissance. La citation, ainsi que son contenu, *généralisent* une expérience propre à la locutrice, ce qui permet à celle-ci de présenter son expérience

148Au sens de Maingueneau (1994).

comme une illustration de ce qui pourrait être un contenu représentationnel commun à un certain nombre de membres du groupe d'appartenance. La question n'est pas ici de déterminer si les accents évoqués sont, ou non, similaires, mais d'observer de quelle façon, par l'actualisation d'une stratégie discursive majeure (le discours rapporté), l'informatrice *co-construit discursivement* le partage d'une connaissance qui devient, se faisant, *sociale*. Ce qui importe ici réside donc moins dans le contenu du discours que dans l'attribution, *par* le discours, de ce contenu à un nombre indéterminé de membres de la communauté.

Enfin, on observe un cas particulier de discours rapporté, dont l'ambiguïté rend difficile son classement dans une catégorie définie.

(6) LF3545

E1 ok + + alors d'après vous euh:: + pour désigner le repas de midi + est-ce qu'il est plus correct //

L1 oh::: vingt ans après j'y arrive pas moi

E1 (*rire*) d'utiliser le terme de dîner ou de déjeuner

L1 OH mais j'y arrive pas moi

E1 (*rire*)

L1 ça ça c'est c'est un GROS problème pour moi

E1 ouais

L1 oui

E1 oui

L1 {alors / ah non} moi j reste au déjeuner

E1 hum hum + d'accord

L1 même vingt ans après

E1 ouais

L1 il faut que je me COrrige + y'a y'a quand même on est obligé de: de de TRAduire + même si on parle la même langue

E1 ouais + oui i- ici à lausanne euh vous entendez fréquemment: euh:: l'emploi du terme Dîner

L1 **on fait que dîner on déjeune jamais ici**

E1 ah oui d'accord ok + d'accord + + ok //

L1 déjeuner c'est le matin ensuite c'est le dîner et SOUPER le soir [...]

Dans cet extrait, l'informatrice manipule les lexèmes verbaux *dîner* et *déjeuner*. Cette démarche métalinguistique a pour finalité de rendre compte d'une pratique lexicale spécifique à la communauté romande. Toutefois, l'informatrice, à la ligne 3563, va utiliser ces deux termes, non plus dans une perspective autonymique, mais en les intégrant à un énoncé *illustrant* la façon dont ils sont employés par les membres de sa communauté : *on fait que dîner on déjeune jamais ici*. On est donc dans le domaine de la citation, censée *rapporter* des pratiques, mais non les *décrire*. Et si l'on ne se trouve plus dans le domaine de la description, la dimension métalinguistique s'efface. En effet, si L1 avait affirmé que le terme de *déjeuner* n'était jamais utilisé en suisse romande, elle placerait son énoncé dans une perspective métalinguistique, qui permet d'employer un signe linguistique pour référer au signe lui-même. En choisissant au contraire de l'inclure à un énoncé qui semble avoir pour finalité de référer à une réalité extérieure, et non à l'énoncé lui-même, l'informatrice ambiguïse sa stratégie. Ce

faisant, L1 génère une focalisation de l'attention sur cette intervention, en privilégiant la rupture entre deux activités qui, comme nous l'avons vu, sont parfois difficilement distinguables. Si les traces de l'activité métalinguistique apparaissent au niveau de l'emploi des lexèmes *dîner* et *déjeuner*, les rapports que ces derniers entretiennent avec les autres éléments de l'énoncé influencent l'interprétation vers du discours rapporté. L1 fait ainsi bénéficier son discours des avantages des deux activités : l'objectivité apportée par la démarche métalinguistique, et l'ancrage contextuel de la citation comme conséquence d'une expérience personnelle. Toutefois, si l'on peut observer un glissement de l'activité métalinguistique vers celle de rapport de paroles, il est délicat de définir précisément les indices permettant d'affirmer qu'il y a bien citation lors de cette intervention. En effet, l'absence de verbe introducteur et de construction complétive invalide l'actualisation d'un cas de discours rapporté indirect, et de la même façon, l'adverbe *ici* est incompatible avec le discours rapporté direct. Par ailleurs, il est délicat d'identifier l'énonciateur rapportant l'énoncé : ce ne peut pas être l'énonciateur du discours cité original, étant donné que les propos rapportés ne sont pas présentés comme étant exactement les siens ; ce ne peut pas être non plus l'énonciateur rapporteur, étant donné que l'énoncé comporte des traces de l'énonciateur du discours cité (*ici*). Il semblerait qu'ici « *le héros et l'auteur s'expriment conjointement* » (Bakhtine, 1929 : 198), mais de façon discordante. En d'autres termes, il est extrêmement difficile de déterminer ce qui revient, dans l'énoncé observé, au locuteur, à la voix convoquée pour citer, et à la voix renvoyant au locuteur cité. Toutefois, comme le souligne Maingueneau (1994 : 136), « *on perçoit leurs "accents", la discordance entre leurs deux énonciations mêlées* ». C'est précisément cette impression de brouillage énonciatif qui pourrait nous faire dire que cette intervention peut être classée dans la catégorie du *discours rapporté indirect libre*, dont la spécificité est précisément d'associer certaines caractéristiques des discours rapportés direct et indirect.

Toutefois, la catégorisation de cet extrait n'est pas forcément significative, si l'on accepte l'idée que les différents types de discours rapportés souffrent fréquemment d'une perméabilité de leurs frontières théoriques dès lors qu'on les applique à des corpus oraux. L'intérêt réside ici dans la complexité de la stratégie mise en place par l'informatrice. En présentant son énoncé comme rapporté, elle rend son contenu catégorique : elle ne se contente pas d'associer un lexème et une communauté (commentaire métalinguistique), elle donne la parole à cette communauté (discours rapporté). Les signes linguistiques récurrents (*dîner* et *déjeuner*), qui jusqu'alors référaient à eux-mêmes, reprennent leur rôle de signes référant à une réalité extérieure, mais tout en gardant la charge métalinguistique dont L1 les a dotés en amont de l'intervention observée. En effet, si l'informatrice présente l'énoncé comme une citation de propos récurrents au sein de sa communauté d'appartenance (discours rapporté), on note que les lexèmes *dîner* et *déjeuner* réfèrent simultanément à une réalité extérieure (comme en témoignent les adverbes *ici*, *jamais*, les clitiques *on*, ainsi que l'emploi conjugué des lexèmes verbaux), et aux signes eux-mêmes. Ainsi, lorsque l'informatrice affirme *on déjeune jamais*

ici, cela ne peut pas être interprété comme le fait que les Suisses romands ne déjeunent jamais, dans le sens de *manger à midi*, mais qu'ils n'emploient jamais le verbe *déjeuner* pour référer au fait de *manger à midi*. Ainsi, L1 mêle étroitement perspective métalinguistique et citation de discours antérieurs, sans que l'on puisse déterminer précisément des phases d'alternance entre les deux activités. La trop grande distance énonciative qui pourrait découler de la mise en circulation de connaissances présentées comme objectives (activité métalinguistique) est donc contrebalancée par leur insertion dans un contexte énonciatif mobilisant les membres de la communauté. Une nouvelle fois, les pratiques ne sont pas seulement décrites, mais également rattachées à une histoire interactionnelle et représentationnelle. Ainsi, si L1 s'efface de son discours (*on*), elle y marque sa présence de par le caractère *catégorique* des pratiques qu'elle rapporte par l'intermédiaire de la citation. Dans le même temps, la charge métalinguistique que conserve l'énoncé lui permet d'apporter un certain degré d'objectivité aux contenus qu'elle met en circulation. La complexité inhérente à l'élaboration discursive, souvent effacée par la tendance analytique à *isoler* les activités les unes des autres, participe pleinement à la mise en circulation des contenus représentationnels : cette complexité des stratégies employées, et l'ambiguïsation qu'elle génère quant à l'identification de leurs motivations, répondent précisément aux différentes dimensions d'une RL, dont la mise en circulation discursive peut tout aussi bien être bénéfique que menaçante pour le statut de l'acteur social qui en est à l'origine.

Ainsi, on a pu observer trois types différents de discours rapporté : le discours rapporté *direct* (extraits 1, 2, 3 et 4), *indirect* (extrait 5) et *indirect libre* (extrait 6). Les principales fonctions de cette stratégie discursive sont les suivantes : la consolidation de l'argumentation ; la construction discursive d'une réalité présentée comme *partagée* (construction d'une histoire représentationnelle) ; l'élaboration identitaire (distinction entre groupe endo et exogènes) ; et, enfin, la gestion de l'adhésion représentationnelle (par l'entremise de l'opacification énonciative).

2. LES COMMENTAIRES MÉTALINGUISTIQUES

L'analyse des corpus a mis en exergue la très grande fréquence des commentaires métalinguistiques dans le discours des informateurs¹⁴⁹. Sachant que le dispositif d'enquête est défini afin d'amener les enquêtés à mettre en circulation des contenus représentationnels, il semble cohérent que ceux-ci utilisent la langue pour *parler* de l'objet de ces représentations, à savoir la *langue*. Toutefois, si l'observation de la fréquence des commentaires métalinguistiques n'est pas en soi étonnante, la diversité des perspectives métalinguistiques choisies par les informateurs est, quant à elle, digne d'intérêt. En effet, nous avons pu constater que le regard *analytique* que les informateurs

149Ceci confirme les premières observations que nous avons pu réaliser lors de la phase de pré-enquête.

portent sur la langue ne se limite pas à la manipulation d'unités ou de catégories linguistiques, même si cette démarche demeure prégnante dans leurs discours. La langue permet également aux enquêtés de parler, non pas seulement de ce qui la compose, mais également des pratiques langagières, du statut des langues, de leurs contacts, de ce qui peut être dit ou non. Et les ressources employées pour parler de la langue sont, elles aussi, hétérogènes. Loin de se contenter d'extraire des mots :

(MM1059) moi j'utilise le mot **pièce** mais je sais que y'a beaucoup de gens qui disent **la serpillière** [...],

ou d'employer certaines catégories linguistiques :

(LM1813) pas plus tard que hier j'lisais un ouvrage où on: + où on on: + on soulignait le fait que dans X tel **VERBE** ou tel **MOT** n'étaient jamais suivis d'un **complément d'objet direct** je: j'avais de la peine à me rappeler ce que c'était qu'un **complément d'objet direct** [...],

les informateurs diversifient leurs stratégies en définissant des séquences discursives spécifiques (négociation quant à la prononciation d'un mot ; séquences dédiées à l'évaluation d'énoncés), en actualisant des démarches humoristiques, mais aussi en mobilisant des liens intertextuels et intraculturels.

Nous sommes ainsi parvenue à définir deux grandes thématiques nous permettant d'organiser l'hétérogénéité des types et des modalités métalinguistiques. Dans un premier temps, il s'agira d'observer de quelles façons la nature des commentaires métalinguistiques renvoie à différents niveaux d'analyse linguistique¹⁵⁰ (le lexique, la phonétique et la syntaxe). Ensuite, nous verrons de quelles façons les informateurs peuvent réorienter les commentaires métalinguistiques sur les pratiques, particulièrement les *accents*.

2.1 Les différents niveaux d'analyse

On peut considérer que la référence aux différents niveaux d'analyse linguistique constitue le témoignage le plus explicite de la dimension métalinguistique. Le locuteur se met en surplomb par rapport à la langue qu'il pratique, et est ainsi conduit à catégoriser les différents éléments la composant. L'objet qu'il observe est précisément l'objet qui lui permet d'observer. Cette gémellité entre la langue *décrite* et la langue *décrivante* va permettre au locuteur de mettre en circulation, à un niveau supérieur d'abstraction, des contenus relatifs à la langue, et non plus seulement à des actes d'énonciation spécifiques.

¹⁵⁰Cette notion appartient à la terminologie des linguistes : concernant nos informateurs, il faut l'entendre comme une *dimension* relative aux phénomènes langagiers, et non comme une *analyse* en tant que telle.

2.1.1 Références au lexique

Les références faites au lexique sont largement dominantes dans l'ensemble des références métalinguistiques que peuvent opérer les informateurs. En effet, on peut noter que le niveau lexical est peut-être celui qui témoigne de la plus grande *immédiateté* d'identification pour des locuteurs non spécialistes. Le lexique dispose d'une visibilité dont la phonétique ou la prosodie ne disposent qu'à un degré moindre. La facilité de manipulation des unités lexicales va par ailleurs offrir au locuteur non spécialiste la possibilité de les employer en vue de consolider son argumentation. Les commentaires métalinguistiques ont l'avantage de donner l'impression que les connaissances ainsi actualisées sont *objectivées*, et se départissent de la dimension *naïve* dont peuvent disposer les connaissances représentationnelles auxquelles elles participent. Les commentaires métalinguistiques de niveau lexical apparaissent donc davantage comme des *outils* que comme des *objets* de co-construction représentationnelle. C'est précisément leur apparente objectivité¹⁵¹ qui les rend aptes à consolider une argumentation visant à la mise en circulation de contenus représentationnels. En manipulant des unités lexicales, en les posant comme objet de discours, le locuteur fait se reposer son discours sur ce qu'il présente comme des *faits*, et non sur des *idées*.

Les références métalinguistiques au niveau lexical peuvent être de type *généraliste*, comme en témoignent les extraits suivants, dans lesquels les informateurs manipulent des *catégories*, et non des *signes* linguistiques.

(1) MF108

L1 (*soupir*) moins maintenant parce que j'ai moins le temps honnêtement + mais:: fut un temps lorsque j'avais davantage de temps pour lire que je me GARdais des PLAgEs de lecture + euh je prenais mon dictionnaire oui oui systématiquement pour euh:: + + pour p-enrichir mon vocabulaire puis p(eut)-être connaître un sens d'un **mot** que je ne connaissais pas forcément puisque + souvent les **mots** ont plusieurs sens + et dans des **champs sémantiques** très différents [...]

(2) MF1869

L1 ah non + alors la question c'est sur l'opinion des:: du langage

E1 sur la langue des banlieues + voilà qu'est-ce qu'est-ce que tu:: c'est quoi ton avis par rapport à: par rapport à ça + si tu en as UN bien sûr hein

L1 euh::: + c'est vraiment un langage de de quartier c'est::

E1 hum hum + ouais + et:: //

L1 c'est avoir un un: un non sens du **vocabulaire** + et::: euh:: + + + + c'est avoir un non sens du **vocabulaire** ↓ [...]

151 Rappelons ici que l'emploi des notions d'*objectivité* et de *subjectivité* est à considérer avec précaution. En effet, l'objectivité n'est jamais absolue : même reposant sur des faits scientifiques avérés, elle résulte d'une analyse, et donc de *choix*, opérés par l'observateur. Inversement, lorsque l'on parle de subjectivité, cela ne signifie pas systématiquement que les connaissances ne reposent que sur des *impressions naïves*. En d'autres termes, il est préférable de substituer à une dichotomie un *continuum* borné par les pôles de l'objectivité et de la subjectivité : l'objectivité intègre une part de subjectivité, tout comme la subjectivité dispose d'une dimension objective. Par ailleurs, ces phénomènes de positionnement du locuteur vis-à-vis de ses savoirs concernent aussi bien leurs contenus que les processus de leur émergence dans le discours.

Dans ces extraits, on peut observer l'emploi de termes généralisants : *mot*, *champ sémantique*, *vocabulaire*. La généralisation de ces catégories est proportionnelle au degré de généralité des pratiques linguistiques qu'elles tendent à objectiver. Les marques très limitées de la présence des locuteurs vont précisément dans ce sens. L'emploi d'éléments métalinguistiques n'a donc pas ici pour finalité d'illustrer un thème évoqué dans le discours, mais de pallier l'imprécision qui entoure le contenu thématique.

L'extrait 2 est à ce sujet particulièrement significatif. A la question relative à la *langue des banlieues*, l'informatrice répond par une reprise-modification d'une expression qui, en elle-même, est empreinte d'une certaine intertextualité. Si l'expression *langue des banlieues* renvoie à l'ensemble des pratiques linguistiques des jeunes locuteurs habitant dans les banlieues urbaines, elle n'en demeure pas moins interprétable à la seule condition que l'on partage ce prérequis culturel. Cette expression, en elle-même, ne signifie rien, ou plutôt dispose d'un très grand nombre d'interprétations possibles. L'informatrice ne cherche pas ici à négocier le contenu de cette expression, et l'on peut considérer ce constat comme une preuve ou comme une conséquence du fait qu'elle partage avec l'enquêtrice cette connaissance commune. Toutefois, c'est précisément parce que cette expression renvoie à un prérequis, à une information donnée, que l'informatrice peine à rendre compte des phénomènes que cherche à désigner ce syntagme. Pour rendre compte de son interprétation de l'expression proposée par l'enquêtrice, L1 la reprend en ne modifiant qu'une partie de la construction, *quartier* se substituant à *banlieue*. On peut noter ici que l'informatrice ne fait pas référence à *un* quartier, mais *au* quartier. Le caractère défini du lexème *quartier*, qui suppose donc que l'information est connue, doit donc être justifié. Toutefois, l'informatrice se trouve dans une position délicate, à savoir que sa démarche l'amène à rendre compte des spécificités qu'elle peut prêter à un sous-groupe de sa communauté, et ainsi à risquer de le stigmatiser. Afin de satisfaire le contrat interactionnel, L1 se doit d'apporter des informations à l'enquêtrice. D'un point de vue discursif, L1 se doit d'élaborer une argumentation qui puisse participer à la négociation relative à la mise en circulation d'une reprise modification d'une expression proposée par sa partenaire. D'un point de vue figuratif, L1 se doit de protéger les faces en présence, et donc d'éviter de trop s'impliquer dans une thématique qui demeure sensible, en ce sens qu'elle est potentiellement stigmatisante. L'informatrice doit donc respecter à la fois son rôle d'interactant, ses rôles de locutrice et d'énonciatrice, ainsi que son rôle d'actrice sociale. Faire appel à la dimension métalinguistique, en proposant un argument relatif au vocabulaire de l'espace désigné par le lexème *quartier* (*c'est avoir un un: un non sens du vocabulaire + et:: euh:: + + + c'est avoir un non sens du vocabulaire*), satisfait cette triple contrainte : l'apport informationnel respecte le contrat interactionnel ; l'organisation informationnelle permet de justifier l'emploi de ce qui est présenté comme un prérequis grâce à des informations nouvelles venant appuyer la pertinence de l'information connue ; la préservation des faces en présence et le maintien de la coopération interactionnelle sont

assurées par l'apparente objectivité de l'argument apporté, le caractère généralisant généré par la dimension métalinguistique limitant les menaces découlant du thème mis en circulation.

Les références métalinguistiques opérées par nos informateurs peuvent être également de type *autonymique*, et peuvent répondre à différentes motivations.

En premier lieu, l'emploi de l'activité autonymique permet aux informateurs de construire discursivement une opposition entre deux types de pratiques qu'ils allouent à deux groupes distincts. Cette distinction peut reposer sur un axe *supralocal~local*, comme en témoignent l'extrait suivant.

(3) MM3204

L1 mais c'est peut-être que je pense que le mot **PIÈCE** est peut-être un: un mot MARseillais + + j'pense qu'un parisien peut-être < ne ? > le comprendrait pas [...]

(4) MF1672

L1 la **Pièce** est-ce que c'est quelque chose qui se dit dans dans est-ce que c'est vraiment un mot FRANçais la pièce + non ↓ + je pense que non + c'est la **serpillière** + voilà [...]

L'emploi d'un lexème dont le référent est le signe lui-même permet aux informateurs d'illustrer les différences existant entre des pratiques supralocales (*un parisien peut-être < ne ? > le comprendrait pas / c'est la serpillière*) et locales (*le mot pièce / la pièce*). Il s'agit ici de marquer discursivement, par une activité autonymique, que la connaissance générale relative à la variation des pratiques peut être objectivée par des cas particuliers (*serpillière~pièce*). La référence métalinguistique permet donc ici la *contextualisation* d'un contenu représentationnel qui, sans cela, perdrait en efficacité sociale de par sa trop grande généralité. On retrouve ici la fonction d'*outil* que l'on peut prêter aux données métalinguistiques dans la mise en circulation de contenus représentationnels : il ne s'agit pas ici d'évaluer si ces données rendent objective ou non une connaissance, mais bien d'observer de quelle façon les informateurs les emploient pour donner l'impression qu'elle l'est.

Les catégorisations générées par l'activité autonymique peuvent également se situer sur un axe *endo~exogène*. Dans les extraits suivants, les informateurs élaborent grâce à la manipulation d'éléments lexicaux une distinction entre leur communauté (les Suisses romands) et la communauté française.

(5) LM137

c'est pas seulement un problème d'Accent ça peut être un problème de: de LANGue + + j'essaye de dire **quatre-vingts** en france parce qu'autrement euh: (*rire*) ils me regardent avec des grands yeux (*rire*) et ils savent pas noter un numéro de téléphone si je: le: dis euh comme je le dirais spontanément + + (*claquement de langue*) alors dans ces circonstances OUI + oui oui [...]

(6) LM964

L1 y'a des **mots** qui seront plus dans certaines régions que d'autres aussi + de ce genre de **mots** + euh:: en:: j'a- j'avais appris y'a quelques temps que **le MOT euh: S'ENcoubler** + c'est vaudois et j'savais pas du tout pour moi c'était du vocabulaire parfaitement normal et

du coup il est pas dans le dictionnaire de la langue française + euh:: y'a **TRÉbucher** mais pas **s'encoubler** + et:: ce je enfin ça par exemple [J] c'est c'est un: une petite PARTICULARITÉ de la langue euh: une petite euh + euh:: SPÉcialité locale ou des choses comme ça et puis euh: + c'est tout des choses qui REprésentent plutôt la: la: VIE de la langue + L'Originalité LOcale ou: n'importe de la langue [...]

(7) LF3385

L1 j'ai appris que dans le nouveau robert il y a **CHEnit**³ il y a un certain nombre de **vocables** euh + vaudois qui ont fait leur apparition + + alors oui + sûrement oui [...]

On note ici une nette opposition entre le groupe des informateurs (*comme je le dirais spontanément / s'encoubler / chenit*), et le groupe identifié comme celui des Français¹⁵² (*quatre-vingts / trébucher / dans le nouveau robert*). Si cette opposition peut être sciemment véhiculée dans le discours de l'informateur, elle peut aussi découler d'une négociation lexicale s'instaurant entre les partenaires de l'interaction.

(8) LM1976

E1 grenier

L1 euh:: hum: + français + sauf erreur de ma part on dit le gal- j'sais pas si c'est la même chose le galetas ou:

E1 le ↑

L1 **le GAletas** ou si c'est un mot suisse

E1 le galetas

L1 ouais + **le GRENIER** + AH non mais **le grenier** c'est peut-être ça a peut-être une connotation rurale + le galetas c'est vous savez c'est la pièce qu'est en haut dans sous les TOITS

E1 ah d'accord

L1 alors j'sais pas si on appelle ça également le GREnier + ou si c'est typiquement **le GAletas** c'est c'est un mot suisse

E1 ah le gal- mais je connais pas le galetas XX (*rire*)

L1 ok + c'est comme **L'Annuaire et le bottin téléphonique** + voilà

E1 (*rire*) d'accord

L1 non alors j'dirais français **le grenier** [...]

Dans cet extrait, l'hétérocatégorisation est révélée *de facto* par le fait que l'enquêtrice ne comprend pas un terme mis en circulation par son informateur, à savoir le *galetas*. Dans un premier temps, son incompréhension se matérialise par son incapacité à répéter le lexème proposé par L1 : *le ↑*. Puis l'enquêtrice affirme clairement que ce terme lui est inconnu : *ah le gal- mais je connais pas le galetas*. Le fait que ce lexème lui demeure inaccessible la place automatiquement à l'extérieur du groupe d'appartenance de l'informateur. Par ailleurs, le fait que ce dernier ne parvienne pas à déterminer si le lexème *galetas* est suisse ou non (*ou si c'est un mot suisse / si c'est typiquement le GAletas c'est c'est un mot suisse*) renforce son pouvoir de marquage identitaire. En effet, on peut considérer que la fréquence de ce terme dans le lexique de son groupe est telle qu'il en devient une *évidence* lexicale, et

3 *Chenit* est un mot vaudois signifiant *désordre*.

152 Cette identification du groupe exogène comme étant celui des locuteurs français repose sur un certain nombre de marques : dans le premier extrait, *en france / ils* ; dans le second extrait, *dans le dictionnaire de la langue française*. Concernant cette deuxième marque, il faut considérer que les dictionnaires de langue française parmi les plus répandus sont majoritairement élaborés par des spécialistes français.

qu'il est donc difficile, pour cette raison, de le territorialiser. Par ailleurs, il s'agit d'une confrontation entre des connaissances métalinguistiques différentes parce qu'inhérentes à des groupes d'appartenance distincts, et qui va aboutir à un échange de savoirs entre l'enquêtrice française et l'informateur suisse. L'actualisation de données métalinguistiques est donc ici davantage motivée par la nécessité de trouver un accord quant à la variation des pratiques, que par une volonté de présenter un savoir comme objectif. En d'autres termes, il s'agit ici de satisfaire les exigences interactionnelles (comprendre les termes employés et les connaissances sous-jacentes), et non uniquement de proposer à son interactant, par l'intermédiaire de stratégies discursives, certaines connaissances représentationnelles. Si le résultat est le même, les finalités des démarches ne sont pas identiques.

Les références métalinguistiques peuvent également concourir à l'élaboration d'autocatégorisations reposant sur l'identification de pratiques locales. On remarque que les informateurs peuvent s'impliquer à des degrés divers dans les discours intégrant des activités autonymiques. Ainsi, dans les extraits suivants, les locuteurs se distancient de leurs propos, comme en témoigne l'absence de marques témoignant de leur présence énonciative.

(9) LM651

E1 d'accord + fais attention j'ai passé la PANosse ce matin

L1 (*soufflement*) + + + + ouais c'est très: + + + + (*claquement de langue*) + + ben oui c'est: euh: + + c'est c'est c'est très courant:: c'est j'trouve que c'est: euh: + + puis le m- ouais le mot **le mot PANosse** i:l ben j'crois que lui lui il est: + oui oui lui il est dans le di- + + bon (*soufflement*) je je j'ai pas grand-chose à dire j'trouve ça:: c'est quelque chose c'est très c'est très habituel c'est très: euh:: + + c'est:: euh:: + + + ouais le et puis le **le mot panosse** on on + c'est devenu:: + OUAIS ça ça fait ça fait partie de: + (*claquement de langue*) + de: + + dans la dans la suisse romande c'est:: ouais c'est INScrit dans dans dans les moeurs quoi [...]

(10) LM630

bon **le mot poutser** euh c'est plutôt + ça a quelque chose de Joli euh j'trouve euh + + c'est vrai que c'est c'est venu euh:: c'est entré un peu dans dans les moeurs ça se dit pas mal euh: [...]

(11) LF4093

E1 d'accord + ok + + alors question suivante d'après vous: est-ce qu'il est plus correct + pour désigner: le repas de midi d'utiliser le terme de Dîner ou de DÉjeuner

L1 correct euh:: + + (*rire*) correct d'après QUI + c'est ça + parce que::

E1 d'après ben d'après vous (*rire*)

L1 voilà alors euh: + en fait de dire **DÉjeuner** + ouais puisqu'on a le **petit-déjeuner** c'est PLUS correct de: de dire euh: **déjeuner** à midi

E1 d'accord [...]

Les locuteurs convoquent ici des énonciateurs dont le rôle est de décrire une pratique lexicale qu'ils pensent être spécifique à leur communauté d'appartenance (*le mot panosse / le mot poutser / déjeuner*). Les locuteurs se mettent en surplomb par rapport aux informations véhiculées par les énonciateurs convoqués. Les informateurs choisissent toutefois des modalités de construction différentes afin de rendre identifiable leur démarche métalinguistique. Dans les deux premiers extraits, les locuteurs

associent une catégorie (*le mot*) et un membre de celle-ci (*panosse / poutser*). Cette union renforce la dimension analytique que L1 veut prêter à son discours : cette construction semble dire que *panosse* (ou *poutser*) ne renvoie pas seulement à une pratique (utiliser le mot *panosse*), mais aussi à un élément à part entière qui a le pouvoir d'identifier les locuteurs l'employant. L'association entre la catégorie et son constituant entraîne l'extraction contextuelle de ce dernier, et le pose comme *étiquette identitaire*. Dans le troisième extrait, la catégorie de l'élément nommé n'est pas précisée. L'autonyme renvoie alors davantage à une pratique que l'on tend à décrire qu'à un marqueur identitaire. Dans ce cas-là, c'est la pratique, et non le lexème, qui permet de construire l'autocatégorie. L'absence d'implication du locuteur associée à une démarche autonymique permet de mettre en circulation la généralisation de la pratique à l'ensemble de la communauté.

Dans d'autres cas, le locuteur choisit d'assumer pleinement ses propos, comme en témoignent les marques énonciatives de sa présence au sein de son discours. Ainsi, dans l'extrait suivant :

(12) LM1160

E1 d'accord + + alors selon vous est-ce qu'il est plus correct pour désigner le repas de midi + d'utiliser le terme de Dîner ou de Déjeuner

L1 euh:: hum:: + moi j'utilise plutôt **Dîner** parce que:: pour moi le **déjeuner** j'suis vaudois donc le **déjeuner** c'est le **petit-déjeuner** mais: + mais: ouais plutôt **dîner déjeuner** moi ça me: fait pas penser au repas de midi [...],

on note la présence du redoublement de clitiques *moi je*, ainsi que la construction prépositionnelle *pour moi*. Ici, la démarche autonymique a également pour finalité d'objectiver l'interrelation entre une pratique et l'appartenance à une communauté. Toutefois, le positionnement de l'informateur au sein de cette interrelation n'est pas la même que dans les extraits précédents. En effet, L1 se met en exergue vis-à-vis du reste de son groupe. C'est en se présentant comme membre du groupe (*j'suis vaudois*) que la description autonymique de ses pratiques peut renvoyer aux pratiques de l'ensemble de la communauté. Alors que les informateurs s'effaçaient devant le groupe dans les extraits précédents, le locuteur choisit la démarche inverse : en partant du particulier (*ses pratiques lexicales*), il va vers le général (*les pratiques du groupe*). On note par ailleurs que pour satisfaire cette perspective inductive, le locuteur n'emploie pas l'association entre la catégorie et le mot, et ce pour éviter la charge trop généralisante de celle-ci.

Dans d'autres cas, l'autonyme ne sert plus de support à l'évaluation de pratiques, mais devient l'objet même du discours. Il va ainsi faire l'objet d'une description de ce à quoi il peut renvoyer, aussi bien sur le plan linguistique qu'identitaire. L'extrait suivant est à ce sujet particulièrement significatif.

(13) LM236

E1 hum hum + + encoubler

L1 (*rire*) c'est vaudois mais c'est TRÈS joli c'est: + plus imagé que **trébucher** [...]

Lorsque l'enquêtrice demande à l'informateur de déterminer si, d'après lui, les mots proposés sont d'origine française ou appartiennent au parler vaudois, il élabore sa réponse en deux phases : un argument satisfaisant la question de E1 (*c'est vaudois*), puis un contre-argument qui vient objecter, par l'entremise du connecteur *mais*, le contenu du premier. Toutefois, les deux arguments ne reposent pas sur la même thématique. Le premier est d'ordre géographique (*vaudois*), tandis que le second est d'ordre esthétique (*joli*). Il y a incohérence dans le sens où l'objection ne porte pas sur le contenu explicite de l'argument objecté. L'objection ne devient interprétable que si l'on considère que le premier argument dispose d'un contenu implicite. Si le contre-argument met l'accent sur le caractère esthétique de l'objet décrit, il semble donc logique que l'implicite du premier argument soit de même nature que l'argument émettant une objection, donc d'ordre esthétique : *les mots vaudois ne sont pas jolis, mais le mot encoubler l'est*. L1 reprend ensuite, en la reformulant, la première qualification qu'il a proposé (*joli*) : *c'est : + plus imagé que trébucher*. Le trait *joli* est donc associé, pour L1, au degré d'éloignement du mot ainsi qualifié par rapport au mot considéré comme français (ou non vaudois). L'argumentation de L1 repose donc sur trois données : le caractère vaudois, le trait de joliesse, et le trait de périphérie. L'argumentation implicite repose quant à elle sur le fait que la première donnée n'invalide pas les deux autres. C'est précisément parce que l'informateur place l'autonyme comme thème de l'énoncé qu'il peut ensuite élaborer une argumentation qui vise explicitement la caractérisation du lexème cité, et implicitement l'ensemble du lexique spécifique au canton de Vaud.

Par ailleurs, on remarque que la réification discursive de l'autonyme permet aux informateurs de construire le degré de territorialisation du lexème concerné. En effet, dans les extraits suivants :

(14) LM1150
une **gouille** ça ferait ça ferait assez vaudois comme mot + donc vaudois plutôt [...]

(15) LF3012
zieuter + moi j'ai l'impression que ce serait plutôt FRANçais ça [...]

(16) LF3000
le **boulot** moi j'ai l'impression que c'est plutôt VAUdois + le **boulot** [...]

les informateurs modalisent leurs discours, à l'aide de modalités temporelles (conditionnel), de modalités adverbiales (*assez / plutôt*), ainsi que de modalités lexicales (*avoir l'impression*). Ces différents éléments placent l'énoncé dans un univers discursif particulier, celui de la *probabilité*. Si ces modalités participent directement au sens de l'énoncé, ils permettent également un investissement modulé de la part du locuteur : en mettant en avant que le contenu de son énoncé est *probable*, et non *certain*, il se prémunit contre d'éventuelles critiques ou infirmations. Inversement, l'informateur peut choisir de modaliser son énoncé dans l'univers de la *certitude*, comme en témoigne l'extrait suivant, qui comporte des modalités adverbiales hautement subjectives (*très*), donnant à ses propos une

dimension catégorique.

(17) LM1997
E1 hum hum + **encoubler**
L1 ah: ça c'est très suisse [...]

Que ce soit dans le cas de modalités de probabilité ou de certitude, d'investissement modulé ou assumé, on note le maintien de ce qui pourrait apparaître comme un continuum linguistique sur lequel les locuteurs pourraient venir placer les lexèmes selon qu'ils sont très, peu, ou pas représentatifs de la variété concernée. Ainsi, si le lexème verbal *s'encoubler* semble se placer à l'une des extrémités d'un continuum *français de France-français du canton de Vaud*, le lexème *gouille* semble disposer d'une position beaucoup plus mouvante. Ainsi, l'emploi d'autonymes comme thèmes discursifs bénéficiant d'une adjonction de différents traits distinctifs (origine, joliesse, originalité), permet aux informateurs de mettre en circulation des connaissances selon lesquelles certains lexèmes disposent de ressources identitaires plus opérantes que d'autres, parce que *reconnaissables* de façon plus ou moins immédiate.

2.1.2 Les autres niveaux d'analyse

Le lexique constitue le domaine le plus souvent actualisé dans les références métalinguistiques présentes dans les discours de nos informateurs. Toutefois, d'autres niveaux d'analyse sont également cités. Sachant que les stratégies sont similaires quel que soit le niveau linguistique privilégié, nous ne détaillerons pas l'analyse des extraits présentés ci-dessous. On retrouve ainsi les potentialités argumentatives de la démarche métalinguistique, résidant dans l'apparente objectivité qu'elles procurent aux données véhiculées. Apparaissent également les ressources illustratives des productions métalinguistiques, qui permettent de confirmer, par un exemple concret, une connaissance qui pourrait être contredite en raison de sa trop grande généralité. Ainsi, la fonction d'*outil* des commentaires métalinguistiques est toujours présente, puisqu'ils permettent, sous l'apparence de connaissances objectives, de véhiculer des savoirs *naïfs*.

On rencontre donc des références au niveau phonétique, comme en témoignent les extraits suivants.

(18) MF1072
E1 ouais + cambrioler
L1 (*inspiration*) ben:: j'dirais que ça::: + je pense que c'est::: français + MAIS euh les sonorités:: tout ça et les:: la les les < couleurs ? > des mots sont assez: de type provençal
E1 d'accord + casserole
L1 euh::: hum::: + ben pareil bon < non ? > j'dirais d'origine française + mais avec des::: + des sonorités un peu provençales [...]

(19) MF1085

E1 d'accord + + super + + euh:: alors question suivante + selon toi + quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère

L1 (*inspiration*) euh:: hum:: ben:: déjà: euh:: + + (*claquement de langue*) arriver à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute + et arriver à assimiler ce qu'on entend à le:: + à l'assimiler quoi à se le:: recréer soi-même + + euh:: hum:: + + (*claquement de langue*) bon après quel- + pas avoir peur de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si on pense qu'on est: ridicule ou: quoi que ce soit + euh:: pas euh rester cantonner à parler euh la langue avec l'accent euh: français + + euh:: hum:: + ouais être assez ouvert à:: + à:: euh:: d'autres sonorités d'autres façons de prononcer les mots:: la phonétique les choses comme ça:: ↑ + euh:: hum:: + + + voilà hein + + j'crois que c'est [...]

De la même façon, le niveau syntaxique peut également faire l'objet de commentaires. On précisera toutefois que la fréquence des références syntaxiques est moindre que celle des références lexicales ou phonétiques. On peut supposer que ce niveau d'analyse est moins facilement atteignable pour des non spécialistes.

(20) MF1851

E1 non + d'accord + est-ce qu'il t'arrive de: reprendre + un interlocuteur lorsque LUI fait des fautes de français

L1 oui

E1 ouais + et et et est-ce que tu saurais dire ce qui te pousse + à::

L1 oui + quand on dit euh:: + c'est nous qui:: + c'est c'est c'est nous euh:: + euh:: + + c'est nous qu'on A fait

E1 hum hum + ouais

L1 c'est nous qui avons fait: euh:

E1 hum hum

L1 voilà + reprendre par rapport au sujet et au verbe [...]

(21) LM53

E1 (*rire*) d'accord + et + quelle euh: quelle est votre réaction face à un texte dans lequel + il y a des fautes de français

L1 alors si c'est des fautes d'orthographe + AUCune parce que en général je les vois PAS + ou mal + + si c'est des fautes de fa- de syntaxe et de construction ça m'ennuie + parce qu'en général ça PERTurbe la compréhension + + et: ça m'agace un peu c'est vrai [...]

2.2 Commentaires sur les pratiques : les "accents"

Les commentaires métalinguistiques peuvent également porter sur les pratiques linguistiques. Il s'agit ici d'un élargissement du point de vue que les informateurs proposent sur la forme de la langue, qui ne concerne plus seulement les unités la composant, mais leur actualisation dans des comportements linguistiques présentés comme récurrents. Le focus élargi proposé par les informateurs porte majoritairement sur une pratique spécifique, à savoir les habitudes articulatoires des locuteurs.

Les habitudes articulatoires disposent d'une large place dans les discours de nos informateurs. Les connaissances liées à ce qui est désigné par le terme d'*accent* semblent particulièrement opérantes dans la démarche visant à définir l'identité des groupes composant le paysage linguistique des locuteurs. Il

semblerait ainsi que les commentaires métalinguistiques relatifs à la description des pratiques articulatoires participent pleinement à la délimitation des frontières entre l'*Alter* et l'*Ego*, soit à ce qui permet précisément aux membres d'un groupe de reconnaître la réalité de leur communauté. On assiste donc ici à une étroite imbrication entre une activité *microdiscursive* (actualisation de commentaires métalinguistiques) et une activité *macrodiscursive* (activité de catégorisation).

2.2.1 Activité métalinguistique et autocatégorisation

Les commentaires métalinguistiques peuvent participer à la co-construction d'une *autocatégorie*, comme en témoignent les extraits suivants.

(22) MF225

l'accent l'accent hum:: français vraiment le le vrai français c'est c'est la tourraine hein
quand même ++ c'est là qu'on parle normalement le pur français [...]

Dans l'extrait 22, on peut noter un travail de reformulation de la référence métalinguistique initiale¹⁵³ :

	l'		accent	
	l'		accent	français
vraiment	le	vrai	accent	français

Si L1 précise de quel accent elle parle (*l'accent français*), l'emploi des modalités adverbiale (*vraiment*) et adjectivale (*vrai*) sous-tendent qu'il existerait, selon L1, plusieurs *accents français*, mais que seul l'un d'entre eux pourrait se prévaloir de cette appellation. La construction disloquée à gauche qui suit ce premier travail de dénomination va ainsi définir le critère permettant de déterminer quel peut être l'accent dominant parmi les variantes de l'accent français : *c'est c'est la tourraine*. Le facteur déterminant est donc de nature géographique : L1 *territorialise* l'accent qu'elle qualifie de français. Ce n'est qu'après avoir construit cet argument dont le contenu dispose d'une apparente objectivité que l'informatrice s'autorise à mettre en circulation un argument dont la subjectivité est assumée, comme en témoigne le choix de l'adjectif *pur* et de l'adverbe *normalement*. La dimension métalinguistique a donc ici pour fonction de créer une base objective sur laquelle il est ensuite *acceptable* d'émettre un point de vue plus subjectif. Ce faisant, L1 met en circulation des traits permettant d'identifier des pratiques et de les catégoriser comme un tout homogène, cette catégorie délimitant par là même les frontières de son groupe d'appartenance.

L'extrait 23 est intéressant en cela qu'il explicite la dimension en apparence impartiale des

¹⁵³Nous appliquons ici ce que Blanche-Benveniste et Valli (1999 : 7) nomment des analyses en grilles : « *des analyses qui font ressortir visuellement la structure syntaxique d'un passage, en respectant totalement le texte et l'ordre linéaire dans lequel il a été produit* ».

(23) MM2474

E1 non ++ est-ce que t'arriverais à décrire l'accent de la région de marseille

L1 euh:: bon on parle d'accent POINtu mais: euh ça veut pas dire grand-chose ++ euh:::

< ah oui ? > on met des [ø] à la fin des mots + ENfin on:: accentue les [ø] à la fin des mots

++ euh::: (*soufflement*) + (*claquement de langue*) +++ qu'est-ce que j'pourrais dire ++ +

+ euh: l'accent est sur la:: sur la: les der- la fin des mots j'ai l'impression ++ si je: ouais il me semble + euh::: (*soufflement*) ouais sinon j'vois pas trop d'autres choses à

E1 d'accord //

L1 j'dirais {que ; qu'il} enfin après j'dirais que c'est un accent CHAleureux mais ça j'pense que c'est plus euh: culturel que: réel

E1 ok

L1 c'est plus chaleureux ça donne une impression plus chaleureuse que l'accent alsacien mais j'pense que c'est: euh historique plus que: [...]

En effet, l'informateur propose une première évaluation de l'accent marseillais : *on parle d'accent POINtu*. Toutefois, il construit ici une opposition énonciative diaphonique, induit par le connecteur contre-argumentatif *mais*. Le clitique *on* renvoie à une voix indéterminée, qui véhicule une donnée contre laquelle une autre voix émet une objection : *mais: euh ça veut pas dire grand-chose*. Si le locuteur est absent de l'énonciation des deux arguments, on note toutefois que le connecteur adversatif entraîne une modification de la position énonciative du locuteur : dans l'argument objectant, le locuteur privilégie, non plus une opposition, mais un parallélisme énonciatif diaphonique, en réévaluant la pertinence du premier argument. Pour justifier le fait que L1 estime que le qualificatif de *pointu* ne permet pas de rendre compte de la pratique décrite, il entame une séquence métalinguistique, au cours de laquelle il fait référence au niveau phonétique (*on met des [ø] à la fin des mots*), référence qu'il réévalue en faisant appel au niveau prosodique (*ENfin on:: accentue les [ø] à la fin des mots*). L1 reformule le second argument, en précisant sa démarche par l'entremise de la construction modalisatrice *qu'est-ce que j'pourrais dire*. Ce nouvel argument repose lui aussi sur le niveau prosodique, et généralise la portée de l'argument reformulé : *euh: l'accent est sur la:: sur la: les der- la fin des mots j'ai l'impression ++ si je: ouais il me semble*. On remarquera la présence de commentaires méta-énonciatifs qui viennent restreindre la responsabilité du locuteur dans le contenu véhiculé (*j'ai l'impression / il me semble*). Suite à cette séquence métalinguistique, l'informateur propose à nouveau un argument subjectif, mais en s'impliquant cette fois-ci dans sa mise en circulation : *j'dirais que c'est un accent CHAleureux*. On peut ainsi observer un phénomène étudié en amont : les commentaires métalinguistiques offrent une assise objective qui permet au locuteur de réorienter son argumentation vers une dimension plus subjective. Il consolide ce faisant une structure argumentative qui pourrait être fragilisée par des données *volatiles* par leur trop grande partialité. L'informateur propose par la suite une nouvelle limitation de la portée du qualificatif *chaleureux*. L'emploi du connecteur adversatif *mais* lui permet d'introduire des données qui tendent à montrer que l'énonciateur est conscient de leur caractère subjectif : *mais ça j'pense que c'est plus euh: culturel que: réel*. Il est

intéressant de noter que l'informateur, en opposant les qualificatifs *culturel* et *réel*, sous-tend que ce qui est *culturel* n'est pas forcément *réel*. On observe par ailleurs que l'informateur réitère le même schéma argumentatif : il propose un argument subjectif (*c'est plus chaleureux*) qu'il reformule en le précisant (*ça donne une impression plus chaleureuse que l'accent alsacien*) en faisant appel à une confrontation catégorielle entre l'accent décrit et un accent exogène. L'informateur émet à nouveau une objection à son premier argument : le connecteur adversatif *mais* met une nouvelle fois en lumière la subjectivité de l'argument objecté (*mais j pense que c'est: euh historique plus que:*). On note ainsi que l'informateur, afin de décrire une pratique endogène, construit une argumentation reposant sur la réfutation d'une structure figée (le qualificatif de *pointu*), dont le coeur est métalinguistique (niveaux phonétique et prosodique). Ainsi, une fois l'apparente neutralité argumentative prouvée, l'informateur s'autorise un argument de type subjectif (le qualificatif de *chaleureux*) qu'il va aussitôt réfuter en montrant discursivement qu'il est conscient de la subjectivité de son argument (emploi du connecteur adversatif, opposition lexicale *culturel~réel*). Il réitère ensuite la succession entre une phase argumentative de type subjectif, qui se voit limitée par une phase argumentative dénonçant cette subjectivité. On constate donc que l'informateur tente d'établir un équilibre entre, d'une part, la mise en circulation de connaissances partagées par sa communauté d'appartenance, et, d'autre part, la distanciation vis-à-vis de contenus figés (*pointu*, *chaleureux*). Il se pose comme membre de la communauté en reconnaissant ces stéréotypes, mais tente également de reconfigurer le processus d'autocategorisation en soulevant les limites de ce stéréotype.

On peut émettre deux hypothèses relatives à ce positionnement ambigu. Le locuteur construit son discours de façon à ce que son appartenance à la communauté ne puisse pas être remise en question (stéréotype), mais cherche à défendre également son appartenance à une supracommunauté (la communauté française) en se mettant en surplomb, comme un observateur, face à ces formules figées. On pourrait aussi dire que l'on est face ici à une dynamique représentationnelle : sans chercher à faire cohabiter ses différentes identités (marseillaise et française), le locuteur peut seulement chercher à réévaluer des connaissances dont il estime l'efficacité sociale insuffisamment opérante sur le plan identitaire.

2.2.2 *Activité métalinguistique et autocategorisation par référence à une hétérocategorisation*

Les données métalinguistiques peuvent également participer à une activité autocategorielle fondée sur la référence à une hétérocategorisation. L'argumentation se fonde ainsi sur une opposition entre deux catégories, renvoyant soit au groupe endogène soit au groupe exogène. L'extrait 24 est à ce sujet significatif :

(24) MF198

oui::: ↑ c'est l'accent méridional je n'ai pas l'accent marseillais moi [...]

On remarque que la qualification de l'accent que pense avoir la locutrice (*méridional*) est véhiculée par une instance énonciative indéfinie (*c'est*). C'est parce que le second argument de L1 est oppositif (le connecteur adversatif *mais* est ici sous-entendu) et pris en charge par la locutrice (clitiques *je* et *moi*), que l'on peut identifier l'instance énonciative convoquée au sein du premier argument : cette dernière se pose comme la porte-parole de la communauté à laquelle L1 se rattache. La connaissance qui est ici mise en circulation correspond à l'idée qu'il existe un *accent méridional*, et que son existence est déterminée par le fait qu'il est différent de l'*accent marseillais*. L'informatrice n'a donc pas besoin de définir *intrinsèquement* ce qui compose les accents qu'elle qualifie de *méridional* et de *marseillais* : le fait de les poser comme arguments se limitant mutuellement suffit à construire une pratique (*l'accent méridional*) et, en convoquant une instance représentative du groupe pour véhiculer cette connaissance, elle matérialise discursivement l'existence du groupe la pratiquant.

Dans l'extrait 25,

(25) LM1053

E1 (*rire*) d'accord + et est-ce que vous arriveriez à DÉcrire + cet accent

L1 euh peut-être un peu:: PANtouflard c'est lent: une façon un: ouais lente c'est un peu Paysanne presque euh: + Avec euh: des degrés plus ou moins: euh: Marqués euh D'Accent mais: mais: + c'est + c'est plus flagrant à la télévision quand y'a un ROMand et un français qui se parlent par exemple + on voit plus le:: la différence + et puis ça: fait un peu: un peu pantouflard le: l'accent vaudois [...]

le dispositif argumentatif précédemment analysé s'enrichit d'une dimension intertextuelle : *c'est plus flagrant à la télévision quand y'a un ROMand et un français qui se parlent par exemple*. Le locuteur actualise ici des discours antérieurs dont il a pu bénéficier, et qui reposent sur l'opposition entre une autocatégorie (*les Romands*) et une hétérocategorie (*les Français*). L'objectivité apportée par le recours à des discours passés, associée avec celle des références métalinguistiques de niveau prosodique (*c'est lent: une façon un: ouais lente / Avec euh: des degrés plus ou moins: euh: Marqués euh D'Accent*), permettent au locuteur de contrebalancer la subjectivité générée par les qualifications qu'il peut faire de l'accent de son groupe : *peut-être un peu:: PANtouflard / c'est un peu Paysanne presque euh:*. Les adjectifs choisis par L1 supportent une lourde charge subjective, associée à une forte connotation péjorative. On observe ainsi que l'informateur fait suivre les arguments de type *arbitraire* par des arguments de type *impartial* : *euh peut-être un peu:: PANtouflard / c'est lent: une façon un: ouais lente et c'est un peu Paysanne presque euh: / Avec euh: des degrés plus ou moins: euh: Marqués euh D'Accent*. Toutefois, si l'actualisation de connaissances présentées comme métalinguistiques tend à limiter la tension discursive découlant des qualificatifs présents dans les arguments subjectifs, on

observe que l'informateur prend cependant la peine de faire appel à la dimension objective d'une référence intertextuelle¹⁵⁴ (*à la télévision / on voit plus le:: la différence*), dimension qui est renforcée par l'absence de marques de la présence du locuteur (*c'est / y'a / on*). Il tente ce faisant de justifier les qualificatifs employés en amont. Toutefois on remarque également que, si la description de l'argumentation du locuteur peut dessiner une alternance franche entre arguments objectifs et subjectifs, l'activité du locuteur repose sur un équilibre perpétuel entre mise en circulation de connaissances intrinsèquement sociales et mise en circulation de connaissances présentées comme plus scientifiques. Ce système de *poids* et de *contre-poids argumentatifs* ne signifie pas que le locuteur envisage une interprétation peu crédible de ces connaissances sociales, ou même ne le pense. Au contraire, cette démarche est motivée par leur *préservation discursive* : les arguments d'ordre métalinguistique tendent donc ici à consolider le processus de négociation, et à prémunir les connaissances sociales contre des attaques facilitées par la dimension subjective qu'on pourrait leur prêter. Pour preuve de ce cheminement, l'informateur n'hésite pas à clore son argumentation sur la reprise d'un argument antérieur de type subjectif : *ça: fait un peu: un peu pantouflard le: l'accent vaudois*. Qui plus est, il associe clairement le qualificatif de *pantouflard* avec l'objet sur lequel il porte, à savoir l'*accent vaudois*. Il semblerait ainsi, au vu des caractéristiques du discours co-élaboré par l'informateur, que la mise en circulation d'une connaissance non forcément méliorative ne soit pas systématiquement une menace en soi quant à la cohérence du groupe dépositaire de l'accent évoqué. Au contraire, l'identification du groupe semble être suffisamment solide pour permettre la mise en circulation de connaissances de ce type. En d'autres termes, on peut dire que, d'après les connaissances actualisées par notre informateur, l'accent est une pratique dont le potentiel d'identification du groupe l'employant n'est pas maximal.

2.2.3 Activité métalinguistique et hétérocatégorisation

Les commentaires métalinguistiques peuvent également participer à la mise en circulation de connaissances reposant sur une référence hétérocatégorielle. Dans les extraits suivants, les informateurs décrivent l'*Alter* : une pratique articulatoire qui est différente de la leur, permettant de dessiner les contours d'un groupe exogène. Ici, les oppositions à d'autres catégories disparaissent. Toutefois, on peut remarquer que même dans le cas d'une description absolue, sans la nomination d'un exogroupe identifié, l'activité de catégorisation repose toujours sur une démarche relative. Dans l'extrait 26,

¹⁵⁴On peut noter ici un des rôles de la construction *par exemple*, qui peut témoigner de la *multidirectionnalité* de l'intertextualité : L1 souligne ainsi que, s'il recourt à un discours antérieur, d'autres pourraient également venir objectiver ses propos.

(26) LM145

E1 d'accord + et de la même façon est-ce que vous arriveriez à décrire l'Accent de la région de PARIS

L1 (*claquement de langue*) + + alors d'abord c'est + avant d'être un accent c'est un RYthme + les gens parlent objectivement plus vite + + et puis bon l'accent de PARIS faut savoir si vous PARlez d'un accent populaire ou d'un accent euh:: + j'dirais CULtivé + et et y'a quand même des des différences importantes + + alors il est MOINS chantant + il est peut-être euh:: + (*claquement de langue*) comment dire ça: + + + plu:s plus sonore comme ça un peu plus pointu voilà < peut-être ? > [...]

l'informateur propose un premier argument (*d'abord*) qui tend à définir l'accent parisien en lui-même et pour lui-même : *avant d'être un accent c'est un RYthme + les gens parlent objectivement plus vite*. L1 fait appel à des connaissances métalinguistiques d'ordre prosodique (rythme et débit). On notera le rôle de modalisateur de l'adverbe *objectivement*, grâce auquel est réalisé un commentaire réflexif sur l'énoncé concerné : il renvoie à l'idée que la connaissance relative au débit rapide des Français parisiens a été véhiculée dans des discours anciens, mais que la récurrence de ces discours passés n'invalide pas l'objectivité de ce contenu représentationnel. Le second argument (*et puis bon*) limite la portée du premier : *l'accent de PARIS faut savoir si vous PARlez d'un accent populaire ou d'un accent euh:: + j'dirais CULtivé*. C'est précisément le rôle de commentaire méta-énonciatif qui est alloué à cet énoncé qui fait de lui un argument charnière dans le discours de L1. Le locuteur convoque ainsi une voix qui a pour rôle de porter un regard distancé sur le premier argument, mais qui, simultanément, cherche à impliquer un destinataire (*vous*). Le rôle de ce clitique est relativement ambigu : fait-il référence à l'enquêtrice, ou est-ce un leurre énonciatif qui feint d'impliquer un interactant alors même que le clitique concerné ne désigne qu'une non-personne ? S'il est délicat d'apporter une réponse catégorique à cette interrogation, on peut insister sur le rôle de cette stratégie, dont l'ambiguïté est assumée : elle permet d'entraîner un brouillage énonciatif, et de temporiser une négociation des places qui pourrait s'avérer délicate. Suite à cette mise en surplomb par rapport à son dire, l'informateur poursuit sa description de l'accent parisien, en se distançant d'une évaluation absolue pour privilégier une description relative fondée sur la différence. La construction adverbiale *quand même* entraîne une cotextualisation de l'énonciation, en faisant référence aux énoncés précédemment véhiculés, ce qui permet de renforcer la cohérence interne au discours de l'informateur. La succession d'adverbes évaluatifs (*moins / plus / un peu plus*) met en lumière la gradation du positionnement de l'accent évoqué sur différents continuum : les catégories *chantant / sonore / pointu* ne sont pas absolues, mais relatives. L'hétérocatégorie repose ainsi sur sa relation avec d'autres catégories, sans que l'on sache ce à quoi elles renvoient précisément.

2.3 Activités métalinguistiques et évaluations normatives

On a pu également observer lors de l'analyse des données l'actualisation d'une dimension métalinguistique qui dépasse le cadre de l'unité ou de l'énoncé pour concerner une *séquence* discursive dans son entier. Les données métalinguistiques ne participent donc plus uniquement à une argumentation, mais renvoient à une activité en tant que telle, au cours de laquelle les interactants vont coopérer pour mener à bien différentes finalités, à savoir l'évaluation grammaticale. On peut distinguer, en observant les réponses des enquêtés, deux grands types d'activités évaluatives correspondant à deux grands types d'actualisation de données métalinguistiques.

Ainsi, on rencontre des évaluations construites de façon à renforcer leur dimension objective, qui reposent sur la manipulation d'unités linguistiques. Dans l'extrait 27, nous avons surligné ces phénomènes en gras.

(27) MM2489

- 1 E1 d'accord + ok + alors maintenant j'veis te lire une liste de phrases + et pour chacune
2 d'entre elles tu vas me dire euh quelle est ta réaction + qu'est-ce que tu penses euh:: de
3 ces phrases que ce soit au niveau
4 L1 à quel niveau + ah
5 E1 que + pas forcément au niveau du CONtenu mais plus au niveau de la Forme ou:: enfin
6 co- comment tu les perçois + donc première phrase + y'a des gens les documentaires ça les
7 intéresse
8 L1 euh::: (*soufflement*) ben j'trouve que **c'est: c'est pas du tout enfin c'est pas français**
9 **enfin c'est des phrases qu'on:: + oui non c'est VRAIment pas français** + c'est-à-dire
10 bon + **c'est: du langage parlé mais c'est: ça DEpasse le: + le simple langage parlé là**
11 **c'est vraiment enfin pour moi c'est un peu::** + + euh: + vas-y répète la phrase
12 E1 y'a des gens les documentaires ça les intéresse
13 L1 non ouais non non non **c'est du langage parlé que j'peux c'est que j'pourrais dire**
14 **euh:: + dans une conversation** (*le téléphone se met à sonner ; L2 sort de la pièce pour*
15 *répondre*)
16 E1 hum hum + mon frère sa bagnole elle est plutôt pas mal
17 L1 euh::: (*soufflement*) ben c'est pareil c'est: franchement pas raffiné comme euh langage
18 + euh::: + + ben déjà **c'est c'est c'est:: + c'est redondant + + SA bagnole elle est elle est**
19 **franchement pas mal c'est:: euh + des choses qu'on dit mais c'est euh:: + + c'est pas**
20 **très logique ce serait plus logique de dire euh: + euh: sa bagnole est pas mal plutôt**
21 **que sa bagnole ELLE est: elle est vraiment pas mal**
22 E1 hum hum + d'accord
23 L1 euh::: + + et y'a aussi le fait que:: hum: + au lieu de dire euh:: mon frère A une
24 **voiture pas mal on ça enfin on: + on passe par le verbe ÊTRE + donc ça: + la**
25 **simplification enfin ça va vers la FACilité plutôt que de faire une phrase euh: + qui va**
26 **qui va droit au but** c'est euh: + + en fait c'est c'est euh: c'est euh: on a l'impression que
27 c'est: PAUvre comme + phrase
28 E1 d'accord + donc phrase suivante + la peinture j'en eus eu fait
29 L1 j'en eus eu fait (*rire*) {bon ; ben} ça c'est biaisé parce que H¹⁵⁵ il m'a il m'en a parlé de
30 ça (*rire*)
31 E1 (*rire*)
32 L1 mais juste de ça + euh:: j'en eus eu fait euh:: mais il m'a juste dit que tu disais cet
33 exemple c'est tout il m'a rien dit d'autre + euh:: ben moi ça me choque j'en eus eu fait
34 E1 hum hum
35 L1 euh::: **j'en eus eu fait + moi j'aurais dit j'en AI fait j'en AI fait y'a euh y'a**

155 H désigne un ami de L1, qui a également participé à l'enquête.

36 **longtemps: ou: j'en AI fait un jour + mais j'en EUS eu fait euh: + je saurais pas dire**
 37 **si c'est FRANçais ou: enfin grammaticalement + j'en EUS eu fait + + j'dirais que c'est**
 38 français c'est {peu ; peut-} ouais c'est peut-être FRANçais mais j'en suis pas sûr
 39 E1 d'accord + donc phrase suivante + t'as regardé le film que je t'ai parlé hier
 40 L1 ah ça ça me choque ça c'est affreux (*rire*)
 41 E1 (*rire*) d'accord
 42 L1 **le QUE à la place du dont euh: c'est: euh**
 43 E1 d'accord + bon + donc phrase suivante fais attention j'ai passé la pièce ce matin
 44 L1 **la PIÈce hum + là donc la pièce c'est:** ça j pense que c'est de {la ; là} un mot de la
 45 région + à mon avis + + provençal ou::
 46 L2 XXXX
 47 L1 **passer la pièce**
 48 L2 hum hum
 49 E1 c'est ça + euh:: donc dernière phrase c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens
 50 particulièrement
 51 L1 **AUquel (*rire*) bon ben:**
 52 E1 (*rire*)
 53 L1 pareil c'est un peu c'est moins choquant **que le DONT à la place du QUE parce que::**
 54 **+ mais enfin quand même euh:: auquel à laquelle**
 55 E1 d'accord ok //
 56 L1 et une légende révolutionnaire euh:: + ça veut pas dire grand-chose non plus donc euh
 57 L2 (*rire*) [...]

La manipulation des unités linguistiques permet à L1 d'effectuer une correction de l'énoncé proposé. Il ne décrit pas ce qui semble être pour lui *fautif*, mais permute des signes afin de mettre l'accent sur ceux d'entre eux qui participent à l'incorrection de l'énoncé, et les assemble de façon à ce que l'organisation de l'énoncé corresponde à ce qu'il pense être *correct*. Ainsi, l'énoncé *sa bagnole elle est plutôt pas mal* devient *sa bagnole est pas mal* ou encore *mon frère a une bagnole pas mal*. L'énoncé *j'en eus eu fait* devient *j'en ai fait y'a longtemps* ou *j'en ai fait un jour*. L'intérêt ici est de voir de quelle façon le locuteur construit discursivement une hiérarchisation des fautes normatives. Ainsi, il semblerait que certaines fautes soient plus *représentatives* que d'autres, ou, en tout cas, qu'elles disposent d'une fréquence qui les rend immédiatement reconnaissables comme *archétype* des fautes en français. Si l'énoncé présentant une dislocation à gauche (*sa bagnole elle est plutôt pas mal*) nécessite une reformulation (*sa bagnole est pas mal*), l'énoncé *t'as regardé le film que je t'ai parlé hier*, ou bien encore l'énoncé *c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement* se satisfont de la manipulation des items considérés comme hors-Norme : *le QUE à la place du dont euh: c'est: euh / AUquel (*rire*) bon ben:*. Ainsi, si certains énoncés appellent des développements argumentatifs, reposant essentiellement sur des reformulations et des objections, les *fautes* relatives au choix du pronom relatif sont discursivement construites comme des *évidences* : il suffit de les *pointer* pour identifier ce qui peut sembler incorrect. En se basant sur la construction discursive, on peut penser que les structures disloquées sont moins *fautives* que le choix des pronoms relatifs. De la même façon, on observe que les fautes présentées comme des *évidences* peuvent être elles aussi hiérarchisées sur une échelle normative. En effet, si l'énoncé *le film que je t'ai parlé hier* appelle une correction reposant sur une commutation (*le QUE à la place du dont*), l'énoncé *une légende révolutionnaire [...]* se satisfait dans un premier temps de la seule énonciation de l'élément considéré comme fautif (*AUquel (*rire*) bon*

ben:). On peut donc considérer que, selon L1, l'accord du relatif est plus *représentatif* des fautes estimées comme récurrentes en français que la substitution d'un relatif à un autre.

Par ailleurs, si l'évaluation repose en grande partie sur la manipulation d'unités linguistiques (ou sur la reformulation de l'énoncé jugé fautif par l'informateur), on observe par ailleurs des évaluations de dimension subjective accompagnant ces évaluations métalinguistiques. Ces évaluations à dominante subjective peuvent être de diverses natures. On note ainsi des qualifications renvoyant à des *types* de pratiques (l. 8-11) : *c'est: c'est pas du tout enfin c'est pas français enfin c'est des phrases qu'on:* + *oui non c'est VRAIment pas français* + *c'est-à-dire bon* + *c'est: du langage parlé mais c'est: ça DEpasse le:* + *le simple langage parlé*. La succession de présentatifs indique que l'informateur tente de qualifier la pratique révélée, selon lui, par l'énoncé proposé. Ce n'est donc plus la *forme* de l'énoncé qui est remise en cause, mais la *pratique* sous-jacente.

La qualification peut également porter sur la représentativité de l'énoncé quant à la langue française (*c'est VRAIment pas français*). La charge subjective des choix lexicaux est importante : modalités adverbiales (*pas du tout / vraiment*), adjectifs (*simple*), verbe (*dépasse*). On peut également noter le sous-entendu résultant de l'organisation argumentative. L1 propose une équivalence entre le *langage parlé* et le caractère non francophone de l'énoncé : il reprend en le réévaluant (répétition du connecteur réévaluatif *enfin*) le qualificatif de *français* pour lui substituer *in fine* la dimension orale de la pratique.

	c'est		
	c'est	pas du tout	
enfin	c'est	pas	français
enfin	c'est		des phrases qu'on
oui			
non			
	c'est	vraiment pas	français
c'est-à-dire bon	c'est		du langage parlé

Toutefois, le connecteur adversatif *mais* induit une objection concernant, non pas le caractère parlé (et donc, d'après L1, non francophone) de l'énoncé, mais son *degré d'oralité* : *mais c'est: ça DEpasse le:* + *le simple langage parlé*. On constate une nouvelle fois l'élaboration, par l'informateur, d'une hiérarchisation des pratiques, opposant un langage parlé *acceptable* (*le simple langage parlé*) et un langage parlé *non acceptable* (*ça dépasse*). L'hypothèse selon laquelle L1 construit une hiérarchie des différents *types* de langage parlé se voit confirmée par la réévaluation qu'il opère dans la suite de son discours (l. 13-14) : *non ouais non non non c'est du langage parlé que j'peux c'est que j'pourrais dire euh:* + *dans une conversation*. Il y aurait donc, d'après l'informateur, trois *niveaux* de langage parlé : *le simple langage parlé / ce qui dépasse le simple langage parlé / le langage parlé que l'on peut trouver dans une conversation*. Chaque niveau est associé à une évaluation de son acceptabilité en

français. Ainsi, d'après L1, ce qui dépasse le simple langage parlé n'est pas francophone (*c'est VRAIment pas français*)¹⁵⁶.

On rencontre par ailleurs d'autres qualifications relatives à des types de pratiques dans la suite du discours de L1, mais qui cette fois-ci associent évaluations *subjective* et *esthétique* : *c'est franchement pas raffiné comme euh langage* (l. 17). On retrouve la construction présentative (*c'est*), la charge subjective de l'adjectif *raffiné*, ainsi que la modalité adverbiale *franchement pas*. Ce même schéma est réitéré dans l'énoncé suivant (l. 40) : *ah ça ça me choque ça c'est affreux (rire)*. On observe ici que L1 n'hésite pas à employer un adjectif hautement dépréciatif (*affreux*), ainsi qu'un verbe intrinsèquement subjectif (*choquer*). Ici, l'informateur ne cherche ni à moduler son implication, ni à prendre de la distance vis-à-vis des contenus qu'il met en circulation¹⁵⁷. On note ainsi une *adhésion* totale à la connaissance selon laquelle la substitution du *que* au *dont* peut être considérée en français comme une *faute* normative.

Enfin, sur le plan argumentatif, on remarque que l'on retrouve le même phénomène d'alternance que nous avons pu observer lors des analyses précédentes des différentes actualisations de données métalinguistiques dans les discours de nos informateurs. En effet, si nous distinguons, dans cet extrait, deux types d'activités évaluatives, à savoir l'évaluation métalinguistique (reformulation d'énoncés et manipulation d'unités linguistiques) et l'évaluation subjective et/ou esthétique (activité de qualification), on ne peut que constater l'imbrication de ces différentes démarches au sein de la logique argumentative. Ainsi, une évaluation subjective s'accompagne toujours d'une évaluation métalinguistique :

156On peut également se demander ce à quoi renvoie ici le terme de *français*. En effet, il paraît plus probable que l'informateur désigne ici la *Norme* du français, et non le système linguistique en tant que tel.

157Concernant le comportement paraverbal de L1 (*rire*), il est délicat de déterminer avec précision s'il renvoie à une activité de modulation ou à une demande de ratification de L1 à l'égard de E1. Si l'on considère le comportement paraverbal de E1 faisant écho à celui de son partenaire, on peut privilégier la seconde interprétation : les rires témoigneraient ici d'une reconnaissance commune du contenu représentationnel relatif à la substitution de *que* à *dont*.

Évaluation subjective	Évaluation métalinguistique
ben j'trouve que c'est: c'est pas du tout enfin c'est pas français enfin c'est des phrases qu'on:: + oui non c'est VRAIMENT pas français + c'est-à-dire bon + c'est: du langage parlé mais c'est: ça DEpasse le: + le simple langage parlé là c'est vraiment enfin pour moi c'est un peu:: + + euh: + vas-y répète la phrase	c'est du langage parlé que j'peux c'est que j'pourrais dire euh:: + dans une conversation
c'est: franchement pas raffiné comme euh langage	SA bagnole elle est elle est franchement pas mal c'est:: euh + des choses qu'on dit mais c'est euh:: + + c'est pas très logique ce serait plus logique de dire euh: + euh: sa bagnole est pas mal plutôt que sa bagnole ELLE est: elle est vraiment pas mal
c'est c'est euh: c'est euh: on a l'impression que c'est: PAUVre comme + phrase	y'a aussi le fait que:: hum: + au lieu de dire euh:: mon frère A une voiture pas mal on ça enfin on: + on passe par le verbe ÊTRE + donc ça: + la simplification enfin ça va vers la FACilité plutôt que de faire une phrase euh: + qui va qui va droit au but
j'dirais que c'est français c'est {peu ; peut-} ouais c'est peut-être FRANçais mais j'en suis pas sûr	j'en eus eu fait + moi j'aurais dit j'en AI fait j'en AI fait y'a euh y'a longtemps: ou: j'en AI fait un jour + mais j'en EUS eu fait euh:
ça ça me choque ça c'est affreux (<i>rire</i>)	le QUE à la place du dont euh: c'est: euh
c'est de {la ; là} un mot de la région + à mon avis + + provençal ou::	la PIÈce hum + là donc la pièce / passer la pièce
c'est un peu c'est moins choquant	AUquel (<i>rire</i>) bon ben: / enfin quand même euh:: auquel à laquelle

On observe ainsi que le locuteur tend à conserver un équilibre entre *objectivité* et *subjectivité*, ou bien plutôt de maintenir un degré de crédibilité suffisamment acceptable pour pouvoir limiter les risques inhérents aux arguments subjectifs. Outre son effet sur le plan argumentatif, cette démarche renforce l'adhésion du locuteur aux contenus véhiculés, en ce sens qu'elle permet de fonder cette adhésion représentationnelle, non pas seulement sur des *jugements*, mais également sur ce qui est présenté comme des *faits*.

Cependant, il apparaît que cette alternance entre arguments à visée objective et arguments à visée subjective n'est pas systématiquement actualisée par les informateurs. Certains, à l'instar du locuteur de l'extrait 28, privilégient ainsi la seule évaluation subjective.

(28) MF2175

L1 y'a des gens les: alors euh je dois donner mon avis

E1 hum + co- comment:: comment tu réagis + comment tu réagis face à une euh: + face à cette phrase

L1 c'est une phrase euh: typique d'un adolescent

E1 d'accord (*rire*) ok

L1 (*rire*) je sais pas {ben ; enfin}

E1 d'accord

L1 BIEN construite quand même mais:: voilà c'est:: pour moi c'est:: langage euh:: langage + c'est une phrase qui: + + {dans ; devant} laquelle euh: on parle comme on écrit comme on parle

E1 d'accord + alors deuxième phrase + mon frère sa bagnole elle est plutôt pas mal
 L1 pareil ++ c'est::: voilà + c'est: {euh: ; le:} langage PARLÉ pour moi
 E1 d'accord
 L1 c'est une phrase euh: + entre guillemets euh langage parlé (*rire*)
 E1 d'accord + la peinture j'en eus eu fait
 L1 wouaw la peinture j'en eus eu fait ça par contre c'est::: c'est vieillot ++ c'est une expression que: ++ que: qu'emploient beaucoup les:: ben mes:: mes parents et:: les grands-parents
 E1 hum hum d'accord + t'as regardé le film que je t'ai parlé hier
 L1 (*rire*) ça: c'est langage msn
 E1 (*rire*)
 L1 si je peux me permettre ++ ++ voilà y'a les fautes d'orthographe ou pas qui vont avec (*rire*)
 E1 ben les fautes d'orthographe non puisque c'est c'est quand même des phrases euh
 L1 ouais
 E1 <qu'on étudie ? > à l'oral mais euh::
 L1 voilà oui pour moi c'est langage euh::
 E1 ouais
 L1 euh: les nouveaux langages de:: + là on pourrait aussi parler d'une réforme de la grammaire
 E1 (*rire*)
 L1 alors en même temps que l'orthographe (*rire*)
 E1 (*rire*) d'accord
 L1 c'est: voilà c'est la manière de: de parler que::: des jeunes actuellement
 E1 hum hum ++ ok + phrase suivante + fais attention j'ai passé la PIÈCE ce matin
 L1 ça c'est correct + c'est langage euh:: + enfin que:: + langage normal quoi pour moi y'a:: (*rire*)
 E1 (*raclement de gorge*) ok + et donc dernière phrase + c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement
 L1 ça c'est le: le: une phrase de dissertation (*rire*)
 E1 (*rire*)
 L1 où on: s'est + beaucoup appliqué à:: dans les tournures {et::: ; les:::} voilà (*rire*) [...]

On retrouve ici une construction des évaluations subjectives similaire à celle observée dans l'extrait 28.

c'est	une phrase euh: typique d'un adolescent
c'est	langage euh:: langage
c'est	une phrase qui: ++ {dans ; devant} laquelle euh: on parle comme on écrit comme on parle
c'est	langage PARLÉ
c'est	une phrase euh: + entre guillemets euh langage parlé
c'est	vieillot
c'est	une expression que: ++ que: qu'emploient beaucoup les:: ben mes:: mes parents et:: les grands-parents
c'est	langage msn
c'est	langage euh:: / euh: les nouveaux langages de::
c'est	la manière de: de parler que::: des jeunes actuellement
c'est	correct
c'est	langage euh:: + enfin que:: + langage normal quoi
c'est	une phrase de dissertation

On constate ici que l'informateur ne manipule pas d'unités linguistiques, et privilégie donc une *expertise* qu'il ne présente pas comme fondée sur des faits. Les évaluations de L1 s'en trouvent de fait fragilisées, les arguments subjectifs étant plus sujets aux contre-attaques que des données présentées comme factuelles. Toutefois, si les soubassements argumentatifs sont mouvants, ils peuvent également participer à la construction d'une *modalité* de certitude quant à l'adhésion de l'informateur aux contenus qu'il véhicule. On pourrait ainsi dire que la subjectivité des arguments, lorsque celle-ci est *homogène*¹⁵⁸, joue un rôle similaire à l'unicité énonciative : si L1 est absent de son discours d'un point de vue énonciatif, la nature des arguments qu'il mobilise ne laisse aucun doute quant au fait qu'il assume pleinement les contenus mobilisés. L'implication discursive du locuteur peut donc reposer sur des stratégies énonciatives, mais également sur des stratégies argumentatives. L'absence d'un recours à des données objectives renvoie à l'idée que L1 ne doute pas de la valeur de ses jugements d'acceptabilité des énoncés proposés. Preuve en est que les arguments, même s'ils disposent d'un fort degré de subjectivité, sont construits d'une manière qui les rend *catégoriques*. En effet, lorsque l'on observe la structure des présentatives successives, on note que la nature des groupes syntaxiques s'y combinant peut être de trois types différents : des syntagmes nominaux (*une phrase euh: typique d'un adolescent / une phrase qui: + + {dans ; devant} laquelle euh: on parle comme on écrit comme on parle / une phrase euh: + entre guillemets euh langage parlé / une expression que: + + que: qu'emploient beaucoup les:: ben mes:: mes parents et:: les grands-parents / la manière de: de parler que::: des jeunes actuellement / une phrase de dissertation*) ; des adjectifs (*vieillot / correct*) ; et, enfin, un phénomène particulièrement intéressant, à savoir la construction, par L1, de synthèmes (*langage parlé / langage msn*). En effet, ces constructions répondent précisément à la définition que donne Martinet (1979 : 33) de cette notion : « *un synthème est une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes avec lesquels il alterne* ». L1 introduit ainsi un figement des morphèmes composant les constructions qu'il met en circulation, faisant des groupes *langage parlé* et *langage msn* des entités formant une unité syntaxique à part entière¹⁵⁹. Cette démarche permet à notre informateur d'élaborer morphologiquement une réalité homogène, qui, de par les caractéristiques intrinsèques du synthème, devient inanalysable. La catégorie construite par les synthèmes bénéficie de leurs propriétés et devient, à son tour, figée. Ainsi, *oral* et *écrit* ne sont plus présentés comme des actualisations de la faculté de langage. D'après L1, il existe *le langage*, auquel s'oppose une autre entité, *le langage parlé* : le qualificatif de *parlé* ne vient

158Homogène dans le sens que la subjectivité argumentative n'est pas ici contrebalancée par des arguments de nature objective.

159Le statut synthématique de la construction *langage parlé* est confirmé par son emploi à une autre position syntaxique, en tant que constituant immédiat d'un syntagme nominal : *une phrase euh: + entre guillemets euh langage parlé*.

pas préciser quel type de langage est évoqué, mais participe directement à l'élaboration d'une catégorie à part entière. De la même façon, *langage msn* renvoie à une catégorie figée, la *synthémisation* de la construction participant à l'élaboration d'un référent cristallisé. Cette stratégie morphologique permet à l'informateur de consolider ou d'intégrer une nouvelle réalité sociale au sein de l'architecture représentationnelle qui est négociée au cours de l'interaction. Le figement morphologique pose le référent des constructions comme des constituants homogènes et stabilisés des connaissances représentationnelles que L1 prête à sa communauté. Par ailleurs, la construction de synthèmes sous-entend une récurrence des phénomènes auxquels ils réfèrent : la fréquence du phénomène justifierait ainsi le fait que l'on puisse élaborer une dépendance forte entre les différents morphèmes constituant l'expression le qualifiant. On observe donc de quelle manière l'informateur parvient à construire une réalité linguistique, à la présenter comme telle, en manipulant la morphologie des unités composant son discours. Il est à ce sujet intéressant d'observer que les deux synthèmes mis en circulation renvoient aux deux grandes thématiques argumentatives présentes dans le discours de L1, à savoir l'évolution diachronique de la langue (*une phrase euh: typique d'un adolescent / vieillot / une expression que: + + que: qu'emploient beaucoup les:: ben mes:: mes parents et:: les grands-parents / langage msn / langage euh:: / euh: les nouveaux langages de:: / la manière de: de parler que::: des jeunes actuellement*) et l'opposition entre oral et écrit (*une phrase qui: + + {dans ; devant} laquelle euh: on parle comme on écrit comme on parle / langage parlé / une phrase euh: + entre guillemets euh langage parlé / correct / langage euh:: + enfin que:: + langage normal quoi / une phrase de dissertation*).

Les références métalinguistiques apparaissent ainsi comme des *outils* performants dans la co-construction des contenus représentationnels. Un des rôles majeurs des commentaires métalinguistiques demeure le travail d'*objectivation* que ceux-ci opèrent quant à la nature des arguments définis par les locuteurs. La finalité est de faire reposer le discours sur des *faits*, et de renforcer la solidité argumentative des données. On a également pu observer la recherche, par les informateurs, d'un équilibre entre *subjectivité* et *objectivité* : le caractère factuel des arguments métalinguistiques leur permet de mettre en circulation des données plus *partiales* sans que l'architecture argumentative ne s'en trouve pour autant trop fragilisées, ni la négociation des contenus complexifiée. Par ailleurs, on a pu observer que les données métalinguistiques participent également à la poursuite de processus identitaires, et conséquemment à la co-élaboration de catégories sociales. Les différences de pratiques sont ainsi rendues *palpables* et *factuelles*, ce qui ne fait que dessiner plus précisément les frontières des groupes dépositaires des différentes pratiques ainsi distinguées. Les commentaires métalinguistiques permettent donc aux locuteurs d'optimiser la mise en circulation des contenus représentationnels, en renforçant la crédibilité des connaissances actualisées et le partage de

celles-ci par l'ensemble de leur communauté. Les références métalinguistiques participent également à la définition du positionnement énonciatif des locuteurs, et donc de la gestion, par ces derniers, de l'accès et de l'adhésion aux connaissances représentationnelles.

3. ACTIVITÉS DE CATÉGORISATION

Les activités de catégorisations renvoient à l'ensemble des activités discursives permettant au locuteur de s'identifier comme membre ou comme non-membre d'une communauté. Les catégorisations sont intrinsèquement de nature relative¹⁶⁰, et l'on distingue ainsi les *autocatégories*, qui concernent les traits spécifiques que les membres d'un même groupe estiment partager, et les *hétérocategorisations*, qui portent sur un groupe exogène. Autocatégorie et hétérocategorie constituent les deux faces d'une même entité : les caractéristiques du groupe endogène se définissent par opposition à celles du groupe exogène, et inversement. Il importe également de rappeler que les catégorisations renvoient, non pas à une réalité préexistante en dehors d'elles, mais à des descriptions dont la pertinence ne dépend que de leur adéquation à une activité et une situation en cours : « *la catégorisation ne répond pas à l'exigence de donner une description référentiellement exacte, correspondant à un état de choses existant en dehors d'elle, mais à celle d'offrir une description pertinente pour l'activité en cours et son contexte* » (Mondada, 1999 : 24). Par ailleurs, on ne peut que reconnaître que les catégorisations traversent l'ensemble des corpus ici analysés. En effet, les discours produits par les informateurs étant motivés par la demande médiate de mises en circulation de contenus représentationnels, il est cohérent que les enquêtés médiatisent ces connaissances par l'entremise de l'établissement de catégories sociales, culturelles et linguistiques : l'actualisation de contenus représentationnels ne peut se faire sans la référence au groupe *par* et *pour* lequel elles sont créées. Toutefois, si l'on peut dire que l'ensemble des discours de nos informateurs est de nature *catégorisante*, il apparaît que certaines activités de catégorisation sont plus *visibles* que d'autres. En d'autres termes, en certains moments des discours de nos informateurs, les catégories ne sont plus une résultante indirecte d'autres activités discursives majeures, mais la finalité première des actions conjointement menées par les interactants. On retrouve ici la distinction que nous avons proposée entre activités discursives *majeures* et *mineures* : certaines activités, à certains moments du

160 Nous aimerions préciser ici que certains informateurs peuvent parfois se positionner comme *analystes* plus que comme *participant* de l'entretien. Ainsi, certains parmi eux ont pu verbaliser un point de vue *en surplomb* quant au phénomène étudié, qui rejoint notre propre positionnement descriptif. Lorsque l'un de nos informateur marseillais décrit l'accent parisien en disant « *par rapport à l'accent marseillais disons justement les: les mêmes les mêmes choses in- inversées quoi (rire) ou + enfin < on décrit ? > toujours par rapport à une norme ou un truc qu'on connaît quoi de: + une base* », il analyse plus le phénomène de catégorisation que ce qu'il ne crée de catégories. La citation est ici motivée, non pas par l'apport de sa description dans la compréhension des phénomènes étudiées, mais par le souci de rendre compte de la dimension analytique que privilégient certains enquêtés quant aux données qui nous intéressent.

discours, semblent ainsi plus *productives* que d'autres¹⁶¹.

L'analyse des données a fait émerger différents types de phénomènes, certains relatifs à la nature des catégories, d'autres aux actions amenant à leur élaboration. Ainsi, on peut observer que les informateurs partent d'un type de catégorie (*auto* ou *hétérocatégorie*), son évocation reposant systématiquement sur l'évocation de la catégorie *opposée*. Les informateurs vont ainsi privilégier l'élaboration de connaissances relatives à leur groupe d'appartenance, ou bien celles relatives à un groupe étranger. Toutefois, cette élaboration, quelle que soit la perspective de départ qui a été choisie, est dépendante des traits prêtés par l'informateur à la catégorie opposée qu'il élabore simultanément. En d'autres termes, si l'informateur choisit d'actualiser des activités discursives afin de proposer, par exemple, une hétérocatégorie, ces mêmes activités seront également génératrices des spécificités prêtées à l'autocatégorie, et ce sans que l'on puisse précisément isoler les activités hétérocatégorielles de celles autocatégorielles. C'est donc ici l'*interrelation* entre les différents points de vue sur une catégorie qui prime. Que le regard initial soit externe (*hétérocatégorie*) ou interne (*autocatégorie*), une hétérocatégorisation appelle forcément une autocatégorisation, et inversement. Sur le plan des activités discursives mises en oeuvre, on a pu remarquer la récurrence de certaines actions actualisées par nos informateurs : les choix lexicaux, les activités de dénomination, les références expérientielles et les opérations adversatives.

3.1 Rôle du lexique dans les processus de catégorisation

Afin d'illustrer le rôle du lexique, nous disposons d'un exemple particulièrement représentatif dans lequel un même lexème suffit à cristalliser deux types de pratiques, et les groupes dépositaires de celles-ci :

(1) MM1294

E1 d'accord + euh:: est-ce que tu arriverais à décrire l'Accent de la région de marseille

L1 **rigolote** (*rire*) voilà

E1 rigolote + d'accord et: celui de la région de paris

L1 **moins rigolote** (*rire*) [...]

En définissant des degrés dans la qualification des accents, à l'aide de l'adverbe *moins*, l'informateur construit explicitement le fait que les pratiques évoquées sont intrinsèquement liées. En d'autres termes, les accents *marseillais* et *parisien* ne sont pas deux réalités linguistiques distinctes ; ils disposent de places différentes sur un même continuum. C'est l'accent de son groupe qui constitue le

¹⁶¹ Précisons toutefois que cette hiérarchisation découle essentiellement d'une nécessité pratique dans la description des phénomènes discursifs à l'oeuvre dans la co-construction représentationnelle : si l'on peut décrire la majoration et la minoration des activités à certains moments de l'interaction, cette description demeure secondaire face à l'interconnexion existant entre ces différentes activités, et qui fait du discours concerné un ensemble cohérent et efficient.

point de référence à partir duquel L1 estime les positionnements des différents phénomènes sur ce continuum. On voit donc ici de quelle façon les choix lexicaux peuvent participer à la construction de catégories en distinguant des pratiques spécifiques à ces dernières. Cet extrait permet aussi de confirmer l'idée précédemment évoquée selon laquelle une catégorie n'a pas pour finalité de rendre compte d'une réalité préexistante, mais de proposer une description en adéquation avec la situation et les finalités de l'interaction à un instant précis. Ainsi, le fait que L1 choisisse le lexème *rigolote* pour qualifier l'accent marseillais, et lui adjoigne un adverbe de quantité pour qualifier l'accent parisien (*moins rigolote*), ne signifie pas que L1 ne dispose que de ces seules connaissances quant aux pratiques des deux groupes, ni même qu'il estime que seul ce trait est distinctif. Son choix est *stratégique*, au sens discursif du terme : en manipulant le seul lexème *rigolote*, et la charge subjective inhérente à celui-ci, son objectif est de marquer explicitement et sans ambages la frontière entre le groupe disposant de l'accent marseillais et celui disposant de l'accent parisien. Le choix de *rigolote* est en lui-même significatif : le sémantisme de ce lexème n'apporte que peu d'information quant aux caractéristiques *linguistiques* des pratiques questionnées, alors même que l'enquêtrice centre sa question sur le système, et non sur la description des locuteurs l'employant. Et l'on voit ici comment l'hétérocatégorie participe à la construction de l'autocatégorie. Car, en effet, si L1 s'était contenté d'employer le lexème *rigolote* pour la seule qualification de l'accent endogène, celui-ci aurait pu avoir une connotation péjorative, dans le sens que quelque chose de *rigolo* n'est pas forcément quelque chose de *crédible*. Mais, en réemployant ce même terme à l'égard de l'accent exogène, et qui plus est en l'évaluant négativement (*moins*), la connotation péjorative porte sur l'accent exogène, et donc sur le groupe qui lui est rattaché. Le caractère mono-itématique des constructions proposées par l'informateur confirment par ailleurs le but de L1, qui est non pas de décrire littéralement les pratiques, mais d'élaborer des catégories distinctes : la *petitesse* des constructions ne fait que renforcer la *netteté* des frontières catégorielles conçues par l'informateur. Cette démarche lui permet donc de construire une place méliorative quant à aux pratiques de son groupe, étant donné que c'est bien l'accent du groupe exogène à qui il *manque* quelque chose (*moins*).

Lors de l'observation des données, nous avons pu également noter une relation intime entre la construction d'une hétérocatégorisation et la *violence* du lexique manipulé par les informateurs. Comme dans l'extrait 1, les choix lexicaux participent directement à la distinction entre différentes pratiques, et entre les différents groupes dépositaires de celles-ci. Toutefois, le lexique relatif aux pratiques autres que celles du groupe du locuteur s'avère fréquemment chargé d'une subjectivité particulièrement forte. Ainsi, dans l'extrait 2,

(2) MM3141

L1 (*inspiration*) je pense que finalement effectivement la langue des banlieues d'abord je la: je la connais TRÈS mal + mais je pense que c'est une euh en PARTIE une euh:: UNE

des: **détériorations** de la langue française

E1 hum hum

L1 et::: je + je pense que c'est: c'est **pas BON** pour la langue française c'est même je dirais u:ne une **RÉgression** de de la langue française [...]

l'informateur n'hésite pas à utiliser les lexèmes *détérioration* et *régression*, ainsi que la négation de l'adjectif *bon*. Si l'on trouve ici aussi les deux pôles se définissant l'un l'autre (*langue des banlieues~langue française*), on remarque que la catégorie *langue française* n'est pas directement qualifiée par l'informateur. Seule la catégorie *langue des banlieues* supporte la charge lexicale. Pratiques exogène et endogène ne sont donc pas ici des positions différentes d'un même continuum. Au contraire, la pratique exogène est qualifiée de façon à la présenter comme un *cancer* linguistique : si la catégorie exogène est construite par qualifications successives, la catégorie endogène n'est pas élaborée, mais *posée* comme une entité préexistante :

Lexique catégorie <i>langue des banlieues</i>	Catégorie <i>langue française</i>
détériorations	(de la) langue française
pas bon	(pour la) langue française
régression	(de la) langue française

Dans d'autres cas, la charge subjective du lexique choisi par les informateurs pour construire l'hétérocatégorie peut être *progressive* : la tension discursive n'est pas stable, comme dans l'extrait 2, mais *montante*, comme en témoigne l'extrait suivant :

(3) MF215

E1 d'accord + et: euh:: et t'arriverais à décrire l'accent parisien + l'accent de la région de paris

L1 oh:: on dit toujours que c'est un accent **pointu** mais bon moi je le trouve pas très **joli** hein

E1 ouais

L1 non + je préfère le mien (*rire*)

E1 (*rire*) d'accord

L1 non le **le vrai parisien le vrai titi parisien** en fait + il est pas **joli** du tout + + j'le trouverais même euh **vulgaire**

E1 ouais [...]

L'informatrice répond en premier lieu favorablement à la question de l'enquêtrice, en proposant un premier lexème (*pointu*), qui, même s'il reste de nature stéréotypique, porte davantage sur la dimension linguistique que sur celle strictement préjudicative. On note ici le jeu des instances énonciatives : le lexème *pointu* est présenté comme étant à la charge d'une *vox populi* (*on dit toujours*), soit un ensemble de voix énonciatives indéterminées d'où est absente la locutrice. On remarque donc que le seul lexème disposant d'un certain degré de qualification linguistique n'est pas assumé par la locutrice. Par contre, celle-ci se positionne comme énonciatrice principale lorsqu'elle met en

circulation le second lexème *joli* : *moi je le trouve pas très joli*. Plus encore, elle marque clairement le fait qu'elle parle de manière divergente avec les voix généralisées du premier énoncé, et ce de par l'emploi du connecteur adversatif *mais*. Cette objection sous-tend que, selon L1, le lexème *pointu* dispose d'une certaine objectivité de par sa dimension descriptive, mais que celle-ci n'empêche pas pour autant une évaluation esthétique (*pas très joli*). Par ailleurs, l'informatrice va pousser de plus en plus loin la tension lexicale, en proposant l'évolution suivante : *pas très joli / pas joli du tout / vulgaire*. L1 ne se contente pas d'*extrémiser* la charge subjective du lexique ; elle associe l'évaluation fortement négative des pratiques linguistiques à une stéréotypisation du groupe en disposant (*le vrai parisien*). L'élaboration des frontières du groupe exogène n'est donc pas uniquement médiatisée par l'entremise de ses pratiques, comme cela a été le cas dans les extraits précédents. La catégorisation des pratiques se double d'une catégorisation du groupe concerné. Qui plus est, la dénomination du groupe exogène subit une reformulation renforçant le figement de la catégorie le concernant, *le vrai parisien* devenant *le vrai titi parisien*. La clef de la démarche de l'informatrice réside sur l'unicité du lexème dont la charge subjective n'est pas dépréciative : *préférer* (*je préfère le mien*). L'unicité de ce lexème mélioratif, face à l'accumulation de lexèmes dépréciatifs relatifs aux pratiques et au groupe exogènes, assume pleinement la distinction franche entre l'*Ego* (*le mien* / lexique mélioratif) et l'*Alter* (*le vrai parisien* / lexique dépréciatif).

Si, dans l'extrait 3, on peut noter une montée de la tension lexicale, on observe aussi des cheminements inverses, à l'instar du déroulement de l'extrait 4 :

(4) LM1494

E1 et est-ce que vous arriveriez à décrire l'accent de la région de paris

L1 (*rire*)

E1 j'suis pas parisienne hein (*rire*)

L1 **prétentieux** (*rire*)

E1 (*rire*)

L1 **un accent prétentieux** + non j'sais pas: **l'accent de l'accent de la VILLE** quoi + **le le français: des médias** [...]

Le contexte est ici tout différent : l'informateur est suisse, l'enquêtrice française. Les risques pris par l'informateur sont donc plus grands que dans le cas d'une interaction entre deux locuteurs français (comme dans l'extrait précédent). Dans le cas d'une interaction entre des membres se présentant comme appartenant au même groupe, la mise en circulation de connaissances représentationnelles peut certes présenter des menaces pour la coopération interactionnelle, du moment que leurs contenus peuvent, d'une manière ou d'une autre, être perçus comme menaçants pour la cohésion du groupe. Toutefois, si l'on considère le fait que les représentations se construisent *dans* et *par* l'interaction au travers des différentes actions conjointement menées par les interactants, la négociation est plus qu'envisageable, elle est *inhérente* à la dynamique représentationnelle. Dans le cas d'une interaction mettant en présence des partenaires n'appartenant pas au même groupe, la poursuite de la négociation

peut être mise en péril par le fait même que la mise en circulation d'un contenu représentationnel portant sur l'un des deux groupes représentés par l'un des participants peut être interprétée comme une stigmatisation, une violation des connaissances fondant la cohérence et la cohésion du groupe ainsi qualifié. Les risques de conflit sont donc plus importants, du moment que les différents regards intercommunautaires peuvent amener à une *compétition* représentationnelle. C'est précisément ce qui se passe dans l'extrait 4. L'enquêtrice, française, interroge l'informateur, suisse, sur une pratique relative à l'un des groupes composant sa communauté d'appartenance (*l'accent parisien*). Le comportement para-verbal de L1 (*rire*) peut être interprété de différentes façons : il peut tout aussi bien renvoyer à un malaise ou à une réaction amusée face à la question et à la réponse que l'on pourrait y apporter. Si l'enquêtrice choisit la première interprétation, c'est qu'elle est consciente du déséquilibre relatif aux places institutionnelles, qui définissent le cadre interactif, mais aussi aux places subjectives, qui renvoient à l'image positive que les participants acceptent de mettre en circulation¹⁶². L'enquêtrice va donc s'employer à modifier cet équilibre en modifiant sa place subjective (*j'suis pas parisienne hein*), ce qui permet de convoquer son partenaire à une place plus confortable pour mettre en circulation les contenus relatifs à la question initiale. Cette négociation relative à la relation interpersonnelle permet à l'informateur de se sentir plus à même de proposer un lexème, *prétentieux*, et ce même si celui-ci pourrait être menaçant pour la face de l'enquêtrice. On observe que, malgré tout, L1 manipule avec précaution ce terme dont la charge subjective se double d'une forte connotation péjorative. On assiste ainsi à une succession de reformulations, qui vont toutes dans le sens d'un amoindrissement de la tension engendrée par le lexème *prétentieux* :

	prétentieux
un accent	prétentieux
l'accent	de
l'accent	de la ville
le	
le français	des médias

Chaque reformulation augmente ainsi le degré de *généralité*, amoindrit par là-même la tension lexicale initiale, et distend d'autant plus les frontières de la catégorie construite par l'informateur. La difficulté réside ici dans la réalisation d'une adéquation entre, d'une part, l'accès et l'adhésion à un contenu représentationnel, et, d'autre part, le fait que ce contenu porte sur les pratiques d'une communauté à laquelle appartient l'un des partenaires. On ne peut donc que constater une nouvelle fois combien les représentations ne sont pertinentes que dans un contexte donné, car c'est en partie ce même contexte qui suscite leur co-construction dans l'interaction. On peut ainsi raisonnablement supposer que l'informateur aurait probablement assumé plus pleinement le contenu mis en circulation si la situation

¹⁶²Les notions de *places institutionnelle* et *subjective* font référence au modèle d'analyse multidimensionnelle du discours proposé par Vion (1995, 2000, 2008, entre autres).

avait été différente (dans le cas, par exemple, d'une interaction entre deux locuteurs suisses). Toutefois, le fait que l'interaction se produise entre des partenaires issus de communautés différentes, loin d'être un obstacle à l'observation des représentations construites par l'informateur, permet de voir combien les connaissances représentationnelles sont, par essence, *adaptatives* : il n'existe pas ici de *vérité* représentationnelle, qui, dans cet extrait, aurait pu être étouffée par un contexte potentiellement dangereux parce qu'intercommunautaire. Les représentations ne préexistent pas : elles ne sont opérantes que pour permettre aux interactants de définir leurs comportements dans une situation donnée. Dans l'extrait 4, l'informateur ne *modifie* pas ses connaissances pour coller aux caractéristiques de la situation ; il ne fait que *convoquer* des contenus qui sont efficaces dans le cadre donné. Qui plus est, on peut également noter que, même dans une situation périlleuse, l'informateur se permet de mettre en circulation son adhésion à un contenu (*l'accent parisien est prétentieux*), et ce même s'il réalise *a posteriori* des réaménagements successifs de cette adhésion (ici, par l'entremise des reformulations). Quelles que soient les rectifications réalisées après coup, elles ne peuvent que faciliter la négociation ultérieure, et non forcément *effacer* la formulation initiale, la tension lexicale qu'elle engendre, et l'adhésion représentationnelle à laquelle ces dernières participent.

L'analyse des corpus a mis également en exergue les différences dans la nature du lexique employé dans la confrontation entre *hétéro* et *autocatégorie*. Le rôle des choix lexicaux est une nouvelle fois celui de distinguer *explicitement* des catégories distinctes, relatives aux pratiques et conséquemment aux groupes sous-jacents. Ainsi, on peut noter des corrélations nettes entre l'emploi d'un lexique modulé et la construction d'une autocatégorie, et entre l'emploi d'un lexique tensiogène et la construction d'une hétérocategorie. Si ces corrélations peuvent revêtir un caractère d'évidence, la logique voulant que l'on qualifie plus favorablement la communauté à laquelle on appartient, c'est la *proximité* syntagmatique de lexèmes disposant de charges subjectives évaluatives très différentes, qui est intéressante sur le plan de la construction discursive des catégories. Ainsi, dans l'extrait 5,

(5) MF345

c'est un **vrai passeport universel** quand même l'anglais + même si ce n'est pas u::ne euh: langue que j'affectionne particulièrement (*rire*) je la trouve tellement **PAUVRE** par rapport à la nôtre (*rire*) + c'est c'est un peu ouais c'est un peu court quand même enfin bon + on arrive à se débrouiller avec donc c'est + justement + c'est: c'est bien parce que c'est **facile** + c'est un **jeu de construction** donc tout le monde peut l'utiliser + mais:: bon: maintenant euh je dois X je dois avouer que c'est un par rapport à notre langue française qui est quand même **riche** et **nuancée** surtout ↑ + euh:: bon elle est assez: un peu **restreinte** quand même on va dire + voilà [...]

le lexème *riche* s'oppose aux lexèmes *pauvre* et *restreinte*, tandis que le lexème *nuancée* s'oppose aux lexèmes *jeu de construction*, *passeport universel*, et *facile*. L'informatrice construit donc un jeu de miroirs entre les pratiques qu'elle tend à distinguer : *l'anglais* et *notre langue française*. Il semblerait

ainsi que, dès lors qu'il y a confrontation entre deux catégories opposées explicites, le degré de *méliorativité* des lexèmes employés pour caractériser l'une est proportionnel au degré de *dépréciativité* utiliser pour définir l'autre.

Nous avons jusqu'ici observer deux phénomènes dans l'activité lexicale de catégorisation : d'une part, il semblerait que l'élaboration d'hétérocatégories soit liée à une certaine *violence* du lexique ; d'autre part, la confrontation explicite entre autocatégorie et hétérocatégorie repose sur un équilibre entre lexique mélioratif et lexique dépréciatif, nettement opposés les uns aux autres. Un troisième phénomène apparaît dans l'observation du comportement lexical relatif à la mise en circulation d'une autocatégorie. On note ainsi, à la différence des observations réalisées précédemment, l'emploi d'un lexique *modéré*, qui n'est peut-être pas indépendant du lien intrinsèque liant autocatégorie et dynamique représentationnelle.

Dans les extraits 6 et 7, les informateurs sont tout deux marseillais. On peut noter l'émergence de choix lexicaux dont il est ardu de définir avec précision la portée subjective : *folklorique* et *anecdotique* sont des lexèmes adjectivaux qui sont certes subjectifs, mais non forcément dépréciatifs. Ici, les informateurs mettent en circulation des contenus représentationnels relatifs à leur communauté d'appartenance, ou bien plutôt à l'une d'elles, si l'on considère que les informateurs sont marseillais *et* français. Le seul terme dont la charge subjective s'accompagne d'une portée dépréciative est le qualificatif de *morte* que L1, dans l'extrait 6, prête à la langue provençale. On notera toutefois que ce lexème est doublement modulé, par l'emploi du verbe *paraître* et de la construction adverbiale *un peu*, qui le placent dans l'univers du *probable*, et amoindrit ainsi son effet potentiellement menaçant.

(6) MM820

E1 hum hum + d'accord + ok + euh:: pour toi le provençal qu'est-ce que c'est

L1 c'est vraiment quelque chose de **folklorique**

E1 ouais ↑

L1 (*rire*) [...]

(7) MM2654

E1 d'accord + ok + + pour toi + le provençal qu'est-ce que c'est

L1 euh: qu'est que c'est une langue + + euh::: + euh::: (*soufflement*) qui me paraît un peu **morte** + ou sur le point de: + de le devenir + + qu'est un peu::: (*soufflement*) + + + qu'est un peu **Anecdotique** moi j'trouve + + y'a le::: revival euh:: non ça c'est pas bien c'est un mot fran- un mot anglais

E1 (*rire*)

L1 le: le: le: le: l'Occitan et du provençal euh c'est + c'est à la mode c'est les les groupes de musique et tout + + euh::: (*soufflement*) c'est c'est c'est Dommage que ça disparaisse parce que c'est une langue donc XX y'a toute la richesse de la langue qui disparaît + + maintenant c'est moi j'trouve que c'est plus **folklorique** que:: + + que:: que vraiment:: nécessaire à: + préserver [...]

L'intérêt réside ici dans le fait que, si l'on trouve des extraits de corpus au sein desquels le lexique relatif à la langue provençale est majoritairement mélioratif (et donc ne dispose pas de la modération

apparaissant dans les extraits 6 et 7), on ne trouve aucune trace de choix lexicaux dépréciatifs. Le comportement lexical est donc, soit franchement positif, soit neutre¹⁶³. L'extrait 8 illustre l'actualisation d'un lexique subjectif mélioratif :

(8) MF435

(*L'informatrice parle ici de la langue provençale*)

c'est la langue de mes ancêtres + + mais:: pour moi c'est **très agréable** parce que c'est **la couleur de: de de ma province** justement + et:: ça:: me fait **CHAUD** quand même [...]

L'extrait 9, quant à lui, illustre la dimension modérée du lexique, précédemment exemplifiée par les extraits 6 et 7 :

(9) MM1431

(*L'informateur parle ici de la langue provençale*)

c'est le **PAssé** de la région euh:: le **folklore** aussi: euh: de la région: euh enfin y'a tout plein de choses qui se rapportent encore euh + de nos jours au provençal enfin les les **crèches** les **santons** l'**Accent** euh enfin tout euh tout ça quoi et donc j'trouve que c'est intéressant [...]

Toutefois, dans l'extrait 9, l'informateur adjoint des lexèmes qui ne tendent pas à qualifier directement le provençal, mais qui, de par leur proximité syntagmatique, créent implicitement une équivalence des référents désignés. La langue est ainsi placée à un niveau similaire à celui d'objets s'apparentant à des emblèmes identitaires et culturels (*crèches* / *santons*). On note ainsi que, parmi nos informateurs marseillais, certains privilégient un lexique modéré et peu impliquant (*folklore* / *anecdote*), tandis que d'autres choisissent un lexique mélioratif (*agréable* / *chaud*). Aucun d'eux n'emploie de lexèmes dépréciatifs. On peut donc supposer que l'absence de ce pôle négatif est l'indice d'une dynamique représentationnelle, qui repose ici majoritairement sur les choix lexicaux. Il n'y a pas de conflit représentationnel, en ce sens que n'apparaît pas d'opposition entre des lexèmes positifs et des lexèmes négatifs pour catégoriser une même pratique (l'hétérocatégorie *langue provençale*). S'il l'on peut dire qu'il y a *dynamique*, c'est précisément en raison du fait que les informateurs *novateurs*¹⁶⁴ ne contredisent pas une connaissance partagée, mais la font évoluer en la déplaçant à un autre univers de références. Ainsi, qualifier une pratique de *folklorique* ne signifie pas pour autant qu'on la juge critiquable : il y a juste l'ajout d'un contenu supplémentaire à la connaissance selon laquelle la langue provençale est une pratique valorisante pour le groupe en disposant, à savoir que cette pratique n'est plus *linguistique*, mais *identitaire*.

Par ailleurs, on peut dire que les choix lexicaux participant à l'activité de catégorisation sont

¹⁶³Neutre est ici employé pour faire référence au fait que le lexique ainsi qualifié n'est ni mélioratif, ni dépréciatif. Ce terme ne fait aucunement référence à une quelconque objectivité.

¹⁶⁴Novateurs en ce sens que ce sont ces informateurs qui participent à une évolution des représentations, et non à leur stabilité.

fréquemment de nature intertextuelle. Ainsi, dans l'extrait suivant,

(10) LM1366

comment une langue est vivante qu'est-ce qu'elle devient: qu'est-ce qui doit rester enfin qu'est-ce qui doit être protéger: et qu'est-ce qu'on peut laisser ouvert tout ça j'trouve c'est des enjeux qu'on devrait discuter + plutôt que d'être euh en tout cas **autoritaire** euh: + et **académicien** par exemple quoi [...]

le lexème *académicien* renvoie à l'ensemble des discours relatifs à l'institution qu'est l'Académie française, organe normatif ayant pour finalité de définir la norme officielle de la langue française. C'est par ailleurs l'intertextualité de ce terme qui permet d'interpréter le lexème précédant, *autoritaire*. L'informateur parvient ainsi à bâtir son processus de catégorisation sur des liens implicites avec les discours relatifs à l'Académie française. La distinction entre l'autocatégorie (la communauté romande) et l'hétérocategorie (la communauté française) repose sur les différentes couches de références intertextuelles liées au lexème *académicien* : l'Académie française est *française*, et le qualificatif d'*académicien* peut donc aussi bien renvoyer strictement aux membres de l'Académie qu'à l'ensemble des locuteurs qu'elle représente, à savoir la communauté française. Le lien intertextuel du lexème choisi par l'informateur lui permet donc de définir l'autocatégorie par une implication des spécificités qu'il prête à l'hétérocategorie.

L'extrait 11 est quant à lui fortement significatif quant à la manière dont on peut employer un lexème disposant d'une dimension intertextuelle. Cet extrait est d'autant plus intéressant que la tâche demandée à l'informateur, à savoir évaluer un énoncé, ne se prête pas *a priori* au fait de susciter un processus de catégorisation. La démarche de l'informateur se réalise ici en trois étapes.

(11) LM188

E1 hum hum + d'accord + et dernière phrase c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement

L1 c'est une légende révolutionnaire auquel je tiens particulièrement ↑ + + + (*rire*) j'trouve que c'est une phrase qui veut pas dire grand-chose j'vois pas très bien comment on peut Tenir à une légende mais + + euh: (*soufflement*) non c'est un langage tout à fait correct hein

E1 hum hum

L1 ça me paraît une phrase **un peu creuse** mais: bon voilà au niveau du sens

E1 d'accord

L1 j'trouve que ça veut pas dire grand-chose

E1 ok

L1 mais elle est **très belle** elle est **très jolie** + elle est bien **ournée** elle **sonne**

E1 (*rire*) XX

L1 phrase parisienne (*rire*) [...]

Dans un premier temps, L1 évalue le sens de l'énoncé, cette évaluation reposant sur un terme fortement dépréciatif, *creuse*, quoique modulé par la construction adverbiale *un peu*. Dans un second temps, L1 évalue la forme de l'énoncé, cette évaluation reposant sur des lexèmes fortement mélioratifs (*belle* / *jolie* / *ournée* / *sonne*), chacun modulé par des adverbes également mélioratifs (*très* / *bien*). La

troisième et dernière étape réside dans la territorialisation de ce sur quoi porte la double évaluation de l'informateur : *phrase parisienne*. L1 opère ici un cheminement inverse à celui que nous avons pu précédemment observer : il qualifie une pratique à partir des traits qu'il prête à un groupe, alors que dans les extraits précédents les pratiques permettaient aux locuteurs d'identifier les groupes. L'informateur opère en quelque sorte un *putsch représentationnel* en ce sens que, s'il en reste strictement à la pratique (c'est bien une phrase qui est qualifiée de parisienne), il convoque implicitement les connaissances qu'il pense avoir sur le groupe d'où est dérivé le qualificatif de *parisienne*. Toutefois, c'est l'intertextualité de ce même qualificatif qui donne la clef des contenus actualisés par L1 : le lexème *parisienne* renvoie aux discours antérieurs selon lesquels c'est à Paris que se définit la norme officielle du français, la norme étant rattachée prioritairement à la forme, ou au corpus, de la langue. L'intertextualité permet de voir que L1 ne se contente pas d'employer les spécificités qu'il pense être celles des locuteurs parisiens pour évaluer une pratique : il élargit le groupe parisien à l'ensemble de l'appareil normatif français. La dépréciation de la norme que L1 met en circulation repose sur l'idée que le respect de la forme normative (*très belle / très jolie / bien tournée / sonne bien*) n'est que peu pertinent si le sens ne l'est pas (*un peu creuse*). Ce faisant, il distingue deux catégories : l'autocatégorie, l'endogroupe (la communauté romande) composé des locuteurs distanciés de la Norme, et l'hétérocategorie, l'exogroupe (la communauté parisienne et par extension française) constitué par des locuteurs qui en sont imprégnés.

3.2 Le rôle de l'activité de dénomination dans les processus de catégorisation

L'activité de dénomination renvoie, dans notre approche, à deux phénomènes interreliés : l'élaboration progressive du discours et le processus d'attribution de qualités à un objet de discours¹⁶⁵. Dans les extraits suivants, on peut ainsi noter deux processus de dénomination, l'un reposant sur une *progression* ou un *élargissement* des liens entre signe et objet, l'autre se fondant sur leur *accumulation*.

Ainsi, dans l'extrait 12,

(12) MF164

E1 d'accord + + euh:: hum::: quel est ton avis concernant ce qu'on appelle la langue des banlieues

L1 ça a toujours existé ↑ + ça a une raison d'être + parce que ça décrit + quelque chose + qui n'existe pas dans un autre quartier par exemple + voilà j'crois que bon: euh: ça correspond à un mode de vie euh::: et puis c'est un langage de de GROUPE + de::: + de secte presque je vais dire + donc c'est + c'est même quelque chose qui est fait: + pour se comprendre entre certaines personnes de façon à ce que d'AUTRES ne soient hum::: ne puissent pas s'immiscer ne puissent pas comprendre + puis bon c'est le signe d'une appartenance à::: un groupe en fait hein + ma foi moi c'est je j'crois que ça a toujours existé hein dans tous les cas + dans les villages les gens parlent toujours le patois de::: comme ça ils sont pas compris des autres et puis bon c'est un petit peu une façon aussi de se

¹⁶⁵L'activité de dénomination fera par ailleurs l'objet d'un chapitre spécifique dans la suite de ce travail (Partie Analyse, Partie I, I., 4.).

raccrocher au passé + à leur tradition + c'est c'est le c'est le nouveau: le nouveau patois on va dire (*rire*) [...]

on observe une progression dans l'activité de dénomination, par ajout successif de nouveaux traits. On peut dessiner le cheminement suivant :

ça	a toujours existé
ça	a une raison d'être
ça	décrit quelque chose qui n'existe pas dans un autre quartier par exemple
ça	correspond à un mode de vie
c'est	un langage de de GROUPE de secte presque je vais dire
c'est	
c'est	même quelque chose qui est fait pour se comprendre entre certaines personnes de façon à ce que d'AUTRES ne soient hum ne puissent pas s'immiscer ne puissent pas comprendre
c'est	le signe d'une appartenance à un groupe en fait hein
ça	a toujours existé hein dans tous les cas dans les villages les gens parlent toujours le patois de comme ça ils sont pas compris des autres
c'est	un petit peu une façon aussi de se raccrocher au passé à leur tradition
c'est	
c'est	le
c'est	le nouveau: le nouveau patois on va dire

L'activité de dénomination permet à l'informatrice d'associer une pratique (*la langue des banlieues*) avec une succession de constructions, dont chacune apporte de nouvelles données quant à la complexité du phénomène dénommé. Ici, on peut isoler deux caractéristiques principales : le caractère non novateur du phénomène, ainsi que sa dimension argotique (fonctions identitaire et cryptique). Il est intéressant de voir de quelle façon L1 agence la suite de reformulations : en précisant à chacune de celles-ci la dénomination de la pratique décrite, elle complexifie la relation référentielle entre réalité linguistique et signes pour arriver *in fine* à un lien dénominatif stable : *la langue des banlieues* s'appelle *le nouveau patois*. On voit ainsi de quelle façon l'activité de dénomination participe à l'activité de catégorisation : en instaurant une relation entre un objet linguistique donné (*la langue des banlieues*) et un syntagme (*le nouveau patois*), lui-même résultant d'un travail de reformulations successives, l'informatrice identifie, au sein de sa communauté, une hétérocatégorie, celle-là même qui

définit en retour ce qui n'est pas ce qu'elle considère être son autocatégorie.

Dans d'autres extraits, on peut observer, non plus une progression, mais une accumulation de syntagmes, ces deniers ne tendant pas à modifier la nature du lien référentiel, mais cherchant plutôt à consolider la relation initialement proposée. Ainsi, dans l'extrait 13,

(13) MF248

L1 alors la pièce ça c'est c'est (*rire*) c'est local ça (*rire*) c'est local + ah ben oui + suivant
 les:: la pièce <oui ?> la pièce à frotter oui c'est ça la serpillière ça la pièce ça c'est bien
 c'est bien marseillais ça [...]

on remarque le cheminement suivant :

la pièce	ça c'est	
	c'est local ça	
	c'est local	
la pièce		
la pièce à frotter		
	c'est ça	la serpillière
ça		
la pièce	ça c'est bien	
	c'est bien	marseillais ça

On peut observer que l'informateur effectue des répétitions du lien entre un objet (*la pièce*) et un signe (*local*). L'activité de dénomination repose donc ici sur des *confirmations* successives du lien référentiel. On peut également noter un détachement à gauche de l'élément dénommé, ainsi qu'une grande fréquence des reprises anaphoriques (*ça*). Ce type de dénomination est lié à une adhésion de l'informatrice à la connaissance qu'elle met en circulation, à savoir que le lexème *pièce* est un *tag* particulièrement efficace dans l'identification du groupe d'appartenance.

L'extrait 14 est quant à lui particulièrement intéressant en ce sens qu'il associe activité de dénomination et structuration stratégique des agents dénommants.

(14) LM230

E1 hum hum + grenier

L1 est-ce que les français utilisent les greniers oui le grenier à grain c'est français oui [...]

En effet, on peut observer ici une construction en *chiasme* :

les français	utilisent	<i>les greniers</i>
<i>le grenier à grain</i>	c'est	français

Il y a *réduplication*, en ce sens que la répétition du terme *grenier* se fait symétriquement. Cette démarche met l'accent sur l'objet dénommé, ce qui renforce le lien entre ce dernier et le lexème dénommant (*français*). La catégorisation du groupe repose ainsi sur la solidité de la relation construite discursivement par l'entremise d'une dénomination syntagmatiquement symétrique.

3.3 Le rôle des opérations adversatives dans les processus de catégorisation

Nous avons eu précédemment l'occasion d'évoquer l'emploi du connecteur adversatif *mais* dans les logiques argumentatives définies par nos informateurs. La coexistence d'un argument et d'une objection à celui-ci semble également concourir aux processus de catégorisation. Si l'on considère que la catégorisation est un processus *relatif*, en ce sens que les catégories créées se définissent mutuellement, il paraît cohérent que les informateurs s'emploient à *limiter* les caractérisations mises en circulation. Car, en effet, dans la grande majorité des cas, il n'y a pas *réfutation*, dans le sens où les informateurs ne tendent pas à clore la négociation, mais à *faire obstacle* à une conclusion implicite. L'objection est donc plus une *continuation* qu'une *fermeture*, et, dans les processus catégoriels, elle renvoie autant à l'ajustement constant des contenus véhiculés qu'à la définition d'une argumentation.

Ainsi, l'extrait suivant présente une succession d'objections à l'argument premier selon lequel l'accent de l'informatrice est *très léger*.

(15) MF974

E1 d'accord + ok + est-ce que tu penses avoir un accent

L1 peut-être TRÈS léger mais que à marseille on::: le voit on le perçoit pas mais:: ailleurs euh: des gens peuvent le percevoir dans certains:

E1 ouais

L1 dans certaines peut-être prononciat- (*soufflement*) + prononciations de certains sons: euh:

E1 d'accord donc t'as t'as //

L1 mais de manière générale pas trop [...]

Les contre-arguments sont construits en *cascade*, en ce sens que chaque formule limite la portée de la précédente. Ainsi apparaît la configuration suivante :

Arguments	Évaluation de l'accent
peut-être très léger	+
à marseille on le perçoit pas	-
ailleurs des gens peuvent le percevoir dans la prononciation de certains sons	+
de manière générale pas trop	-

On observe ici une succession d'arguments positifs (*l'accent de l'informatrice est avéré*) et d'arguments négatifs (*l'accent de l'informatrice n'est pas avéré*). Cette architecture argumentative est cohérente en raison du changement de perspective que choisit l'informatrice : les arguments négatifs sont assumés par des instances endogènes (*à Marseille / on*), tandis que les arguments positifs le sont par des instances exogènes ou indéfinies (*ailleurs / des gens*). Il y a donc ici une manipulation des places énonciatives, couplée à une structure argumentative y répondant. Ce faisant, l'élaboration des catégories va dans le sens d'une distinction entre le groupe pratiquant (les locuteurs marseillais auquel s'insère l'informatrice) et le groupe observant (les locuteurs non marseillais duquel s'exclue l'informatrice).

3.4 Le rôle des références expérientielles dans les processus de catégorisation

La *référence expérientielle* (désormais RE) renvoie à l'actualisation et à la reconstruction, *dans* et *par* le discours, d'une expérience personnelle¹⁶⁶.

Dans l'extrait 16,

(16) MF1870

E1 sur la langue des banlieues + voilà qu'est-ce qu'est-ce que tu:: c'est quoi ton avis par rapport à: par rapport à ça + si tu en as UN bien sûr hein

L1 euh::: + c'est vraiment un langage de de quartier c'est::

E1 hum hum + ouais + et:: //

L1 c'est avoir un un: un non sens du vocabulaire + et:: euh:: + + + c'est avoir un non sens du vocabulaire ↓

E1 hum hum + et qu'est-ce que tu ressens quand t'entends par exemple dans:: + dans la rue des jeunes euh comme ça qui:: + qui qui ont cette pratique-là qui::

L1 ça me met hors de moi

E1 (*rire*) ouais

L1 ouais (*rire*) ouais ouais

E1 ouais

L1 ouais ouais + je les côtoie tous les jours au travail [...]

la RE est particulièrement brève : *je les côtoie tous les jours au travail*. L'évocation de cette expérience personnelle dispose d'une dimension narrative en ce sens qu'elle repose sur des repères

¹⁶⁶La notion de RE fera l'objet d'un chapitre spécifique dans la suite de notre travail (Partie *Analyse*, Partie I, I., 7.).

énonciatifs différents de ceux du cadre interactif dominant, à savoir un *ici* (*au travail*) et un *maintenant* (*tous les jours*) spécifiques. C'est précisément la concision de la RE construite par l'informatrice qui donne du poids à la charge argumentative ainsi créée. En effet, cet énoncé représente la preuve comme quoi il est acceptable d'avoir un point de vue hautement négatif (*ça me met hors de moi*) à l'encontre de la pratique du groupe proposé par l'enquêtrice (*dans la rue des jeunes euh comme ça qui:: + qui qui ont cette pratique-là qui::*). La solidité de cette preuve découle de la préexistence, par rapport à l'interaction, des événements narrés. Cette pièce à conviction argumentative permet ainsi à L1 d'asseoir la catégorie exogène dont elle a entamé, en amont, la construction, et ce au travers d'une activité de dénomination (*c'est vraiment un langage de de quartier / c'est avoir un un: un non sens du vocabulaire*) et de l'activité métaphorique par laquelle elle exprime un point de vue hautement subjectif (*ça me met hors de moi*).

Les extraits 17a et 17b¹⁶⁷ sont particulièrement représentatifs en cela que l'informateur va employer une stratégie identique, à savoir la RE, pour catégoriser l'endogroupe et l'exogroupe.

(17a) LM1047

E1 d'accord + et est-ce que: il vous est: Arrivé: dans certaines situations de chercher à CAMoufler + cet accent

L1 euh: non + non je: parce que + en tant que vaudois enfin on s'en rend pas bien compte compte on a: on a pas vraiment L'IMpression de parler d'une manière très différente des FRANçais + mais: pourtant **on se fait griller tout de suite dès qu'on est en france** [...]

(17b) LM1059

E1 (*rire*) d'accord + ok + et de la même façon est-ce que vous arriveriez à décrire + l'accent de la région de paris

L1 euh:: non j'saurais pas DÉcrire je: saurais peut-être REconnaître euh:: ou:: sinon **au SKI par exemple euh dans une fil d'attente on entend BIEN les parisiens**

E1 (*rire*)

L1 mais: euh:: + mais j'saurais pas décrire non [...]

La symétrie des stratégies employées est ici particulièrement intéressante. Ainsi, dans l'extrait 17a, la RE proposée par L1 (*on se fait griller tout de suite dès qu'on est en france*) met en scène le groupe d'appartenance (*on*) et le groupe étranger (*en france*) : ici, c'est l'exogroupe qui permet à l'endogroupe d'identifier une pratique définitoire de sa cohésion interne. Dans l'extrait 17b, la RE (*au SKI par exemple euh dans une fil d'attente on entend BIEN les parisiens*) met en scène les mêmes intervenants : le clitique *on* désignant la communauté d'appartenance, ainsi que le syntagme *les parisiens*, qui précise les limites de l'exogroupe construit dans la première référence (*en france*). Toutefois, à l'inverse de l'extrait 17a, ce sont les pratiques de l'endogroupe qui permettent d'identifier celles de l'exogroupe. En partant du particulier (récit d'une expérience personnelle), l'informateur *généralise* la catégorisation de deux groupes, et ce au travers de la confrontation de leurs pratiques

¹⁶⁷Ces deux extraits sont issus du même entretien, réalisé avec un informateur lausannois.

respectives. C'est cette démarche empirique qui permet à L1 d'objectiver l'existence de différences de pratiques qui n'existent pas tant que les groupes respectifs ne sont pas en contact.

Nous avons donc pu voir, dans ce point, quelles étaient les activités majeures qui participaient aux processus de catégorisation liés à la mise en circulation de contenus représentationnels. En insistant sur le caractère *relatif* de la définition des catégories, nous avons relevé le rôle du lexique (cristallisation des catégories), celui de l'activité de dénomination (création d'un lien entre une réalité linguistique et un signe), celui des opérations adversatives (structuration de la logique argumentative et élaboration d'une relation oppositive entre les catégories), et, enfin, celui des références expérientielles (constitution de *pièces à conviction* solidifiant la pertinence des catégories). Les catégorisations sont hautement significatives des contenus représentationnels : on note combien l'identification des pratiques et la définition identitaire en découlant peuvent être parties liées à l'ensemble des connaissances dont dispose les locuteurs quant à l'hétérogénéité linguistique et sociale. La co-élaboration de catégories permet ainsi aux locuteurs de s'accorder sur une analyse des éléments constitutifs d'un environnement linguistique donné, et d'organiser celui-ci de façon à pouvoir déterminer les comportements adéquats. C'est par cette organisation de la diversité des espaces linguistiques que les catégories participent à la co-crédation d'une réalité linguistique partagée.

4. ACTIVITÉS DE DÉNOMINATION

Nous considérerons l'activité de dénomination comme l'attribution de qualités et/ou la catégorisation des objets du discours construits par les locuteurs. Cette activité renvoie par ailleurs à la manière dont les informateurs élaborent pas à pas leurs discours : au travers des reprises, des répétitions, des modifications, des phénomènes de listes et des retours en arrière, le locuteur avance progressivement dans son discours pour satisfaire au mieux la négociation co-gérée par les acteurs impliqués dans l'échange. Cette élaboration progressive est particulièrement intéressante lorsque l'on observe les contenus représentationnels. En effet, les différentes décisions que peut prendre le locuteur quant à l'élaboration de son discours peuvent être révélatrices de la façon dont il se positionne face à certains savoirs mis en circulation.

Suite à l'observation des données, nous avons pu remarquer que l'activité de dénomination s'avérait être une activité *majeure* dans l'élaboration des contenus représentationnels. Nous avons également noté qu'il n'existait pas un seul type de dénomination, mais une pluralité de démarches dénominatives. Nous allons donc nous intéresser à la dénomination définitoire, à la dénomination réévaluative, ainsi qu'aux différentes structurations dénominatives.

4.1 Les différents types d'activités dénominatives

4.1.1 L'activité de dénomination définitoire

Ce que nous appelons *dénomination définitoire* renvoie à la formule *X c'est Y*, au sein de laquelle l'élément Y tend à définir l'élément X par une démarche de qualification et/ou de catégorisation. Nous tenons à préciser que le contenu de cette formule ne doit pas laisser penser qu'elle satisfait à la définition traditionnelle de la dénomination, selon laquelle il y aurait instauration d'un lien *pérenne* entre un objet et un signe linguistique. La stabilité de ce lien ne peut être pertinente que dans le cadre d'un discours co-construit par des interactants, et non de manière *absolue*. La formule *X c'est Y* n'a donc pour finalité que de rendre compte de la manière dont le locuteur construit l'attribution d'une qualité à un objet de discours qu'il met en circulation. Le lien unissant les éléments X et Y demeure conditionné par l'interprétation intersubjective inhérente à toute interaction et aux facteurs contextuels relatifs à la situation d'échange. Ainsi, dans l'extrait 1,

(1) LM1380

j'trouve que: finalement **la LANGue c'est: un un outil qu'on Partage** [...]

on rencontre la formule *X c'est Y*, qui renvoie précisément à l'élaboration explicite d'un rapport de référenciation entre un objet (ici, *la langue*) et un syntagme (ici, *un outil qu'on partage*). Sur le plan représentationnel, cette démarche est d'une grande importance, en cela qu'elle permet de *construire* une réalité linguistique, et de la mettre explicitement en circulation. Il y a élaboration d'une équivalence entre *la langue* et *un outil*, cet outil n'étant pas un outil parmi d'autres, puisqu'il est *partagé*.

La formule *X c'est Y* peut également reposer sur une dimension intertextuelle renvoyant à la manipulation d'un prérequis culturel.

(2) MM689

j'pourrais te dire ça c'est marseillais euh:: + bon: en caricaturant **c'est le poissonnier du vieux-port**¹⁶⁸ quoi j'veux dire euh:: ce qui pour MOI l'accent marseillais n'a pas du tout de:: + + quelque chose de péjoratif mais en tout cas c'est pas l'accent PROVENÇAL qu'on peut trouver euh:: dans d'autres régions de l'a- de l'arrière-pays de la provence [...]

Dans cet extrait, l'informateur définit la composante Y en faisant appel à une représentation sociale stéréotypique relative à la catégorie marseillais : *le poissonnier du vieux-port*. Ce type de référence dispose de deux qualités : elle renvoie à la cohésion de l'endogroupe, en ce sens qu'elle n'est accessible

168 Le Vieux-Port est un lieu symbolique de la ville de Marseille : ce quartier s'organise autour de l'ancien port, situé en plein centre-ville et devenu aujourd'hui port de plaisance.

que par les membres partageant cette connaissance figée ; par ailleurs, elle objectivise la dénomination en convoquant des instances énonciatives relatant l'ensemble des discours antérieurs ayant engendré le stéréotype actualisé. Si L1 cristallise la cohésion et la *connivence* communautaires en proposant cette dénomination définitoire fondée sur une compétence culturelle, il prend toutefois des risques sur les plans discursif et interactionnel, car, en effet, le stéréotype manipulé bénéficie d'un tel figement de ses traits qu'il peut être également interprété en termes, non plus seulement stéréotypiques, mais également *préjudicatifs*.

L'antériorité du lien d'équivalence dénomiatif peut également reposer sur ce qui s'apparenterait à une *formulation idiomatique*, comme dans l'extrait suivant.

(3) LF2714

E1 (*rire*) d'accord + quelle est votre RÉaction lorsque dans la rue + une personne s'adresse à vous en allemand

L1 ici ↑

E1 oui

L1 en allemand ça va + le pire c'est ceux qui: enfin les suisses allemands qui nous parlent en suisse allemand parce que {là: / la: / l'a:-} en allemand j'peux faire l'effort de comprendre à peu près j'peux leur répondre que j'comprends PAS + mais en suisse allemand euh:

E1 ouais

L1 ouais je: + **c'est du chinois** (*rire*) [...]

L'informatrice élabore ici un lien entre X (*en suisse allemand*) et Y (*du chinois*). Cette mise en relation n'est cohérente que si l'on considère que l'interprétation explicite n'est pas la seule qui puisse être réalisée. En effet, L1 ne signifie pas ici que deux systèmes linguistiques sont similaires, mais fonde sa dénomination du suisse allemand sur un figement de la référence : ce n'est pas la langue chinoise qui est ici désignée, mais son caractère supposé incompréhensible. Le fait de choisir le chinois comme représentant du phénomène de non-compréhension (qui peut d'ailleurs s'appliquer à des phénomènes autres que linguistiques) découle d'une cristallisation partagée par les membres d'un groupe dont les limites dépassent celles des communautés suisse ou française pour englober celles de la communauté francophone dans son ensemble. Si l'on peut parler d'*expression idiomatique*, c'est que l'interprétation de la construction *c'est du chinois* n'est compréhensible que par les membres partageant cette convention et ce prérequis sémantique. Cette formulation n'est pas forcément péjorative, étant donné que le lien avec la langue chinoise s'efface dans le figement sémantique, mais renvoie par contre à une très nette différence catégorielle entre les pratiques des Suisses allemands et celles des Suisses romands, dont fait partie L1.

On peut également rencontrer des dénominations définitoires présentant une suppression de l'élément d'équivalence *c'est*. On obtient ainsi une variante de la formule initiale, *X c'est Y* devenant *X Y*, comme en témoigne l'extrait 4.

(4) LM420

une langue y'a des des règles y'a: + y'a des exceptions [...]

Cette structuration interne de la dénomination se justifie par une fonction majeure, qui est de marquer une emphase sur les deux composants dénominatifs : *une langue / des règles* et *une langue / des exceptions*. Qui plus est, le focus est d'autant plus pesant sur l'élément *une langue* qu'il y a ici deux dénominations sans répétition du X : X (*une langue*) Y₁ (*des règles*) Y₂ (*des exceptions*).

Cette variante de la formule définitoire de la dénomination est à distinguer de la structure particulière que peut avoir le composant Y. Ainsi, dans l'extrait 5 :

(5) LM1687

ce qu'ils ont réussi à faire en catalogne c'est de faire **une langue qu'est Vivante dans le sens qu'elle est dans les: dans la presse + la radio euh dans le BUssiness dans la CULture dans les: le MILitantisme** euh: + et alors c'est une langue QU'Existe quoi [...]

on retrouve une variante de la formule *X c'est Y* : X (*une langue*) Y (*vivante*) Y_a (*dans la presse*) Y_b (*la radio*) Y_c (*dans le business*) Y_d (*dans la culture*) Y_e (*dans le militantisme*). Ici, l'informateur n'établit pas de lien entre *un* objet et *différents* signes (extrait 3), mais associe *un* objet avec *un* signe (*vivante*) médiatisé par différents éléments de ce champ. Ici, l'emphase porte non plus sur l'élément X, mais sur l'élément Y et ses dérivés.

La structure de l'élément Y peut également être intéressante en cela que des similarités dans les structures de plusieurs Y peuvent créer un rapprochement implicite entre les liens instaurés entre les X et les Y successifs.

(6) MF1640

E1 mais y'a rien qui te choque particulièrement dans cette phrase

L1 y'a des gens les documentaires ça les intéresse euh:: ben non (en)fin oui peut-être la façon dont elle est:: formulée + elle est **c'est pas très très FRANçais** je crois + hein + mais: si c'est le sens de la: si si je si si je dois donner une euh:: (*claquement de langue*) comment dire un un avis par rapport au:: au sens de la phrase + que je traduis hein quand même + ben oui ils font ce qu'ils veulent les gens si ça les intéresse tant mieux

E1 ouais ouais + d'accord

L1 mais **c'est pas très très bien:: formulé c'est pas très bien é- très bien:: écrit** je pense

E1 ok + alors deuxième phrase mon frère sa bagnole elle est plutôt pas mal

L1 oui ben **c'est très mal** oui **très:: très mauvais français** aussi [...]

Ici, les X renvoient à des énoncés. Les Y sont respectivement : Y_{1a} (*c'est pas très très FRANçais*) Y_{1b} (*c'est pas très très bien:: formulé*) Y_{1c} (*c'est pas très bien é- très bien::*) Y_{2a} (*c'est très mal*) Y_{2b} (*très:: très mauvais français*). On observe une répétition de l'adverbe *très*, qui est, sauf dans un cas, dupliqué. Cette similarité dans la composition des Y crée implicitement des rapports indirects d'équivalence entre les différents termes, cette forte proximité mettant en circulation la connaissance selon laquelle ce qui n'est pas français est quelque chose de mal formulé, ce qui est fortement condamnable (*c'est*

très mal). Le rapport d'équivalence peut également apparaître au sein même d'un terme Y lié à un élément X, comme dans l'extrait suivant.

(7) LF4213

E1 d'accord + ok + + alors pour vous: le franco-provençal qu'est-ce que c'est

L1 euh:: (*rire*) + + est-ce que ça:: + **un dialecte** ↑ non euh:: + + ouais **dialecte patois** j'sais pas [...]

On a ici la formule dénomminative suivante : X (*le franco-provençal*) [c'est] Y₁ (*un dialecte*) Y₂ (*dialecte patois*). En d'autres termes, c'est ici le rapport d'équivalence instauré par la contiguïté entre les lexèmes *dialecte* et *patois* qui constitue *en lui-même* un terme définitoire de la dénomination. Sur le plan représentationnel, l'informatrice met en circulation la connaissance selon laquelle elle ne sait pas quelle peut être la catégorie correspondant au franco-provençal : l'équivalence Y₂ lui permet de répondre aux attentes de E1, tout en insistant sur le fait que cette satisfaction se limite à une absence de connaissances relatives au phénomène questionné (*j'sais pas*). Dans le même temps, cette absence de savoir est porteuse *en elle-même* des contenus découlant de ce qui la matérialise (le rapport d'équivalence de Y₂), à savoir qu'il n'existerait pas, pour L1, de différences fondamentales entre la catégorie *dialecte* et la catégorie *patois*.

4.1.2 L'activité de dénomination réévaluative

La dénomination réévaluative renvoie à la réélaboration d'une formule initiale *X c'est Y*. Cette réévaluation par ajustements successifs peut concerner l'élément X, comme dans l'extrait suivant.

(8) MM3090

l'orthographe c'est une chose mais **le: le FRANçais** je dirais le:: + **le DIAlecte français** quoi je dirais **la LANGue française** euh::: c'est c'est VRAI que l'orthographe est est LIÉE [...]

Il est intéressant d'observer qu'ici la modification apportée à l'élément X renvoie à une hiérarchisation des pratiques : *le français* devient ainsi *un dialecte* avant d'être posée comme *la langue*. On pourrait dire qu'ici le travail de dénomination laisse entrevoir un conflit entre deux contenus représentationnels : la reconnaissance de la diversité linguistique (*le français est un dialecte parmi d'autres de la langue française*) et la soumission à l'unicité de la langue française (*la LANGue française*).

Le travail de réévaluation dénomminative peut également porter sur l'élément Y de la dénomination.

(9) LM29

j pense que y'a OUI y'a une tendance vers un + + une langue **un peu people comme ça qui: qu'est plus pauvre** [...]

Ici, on peut isoler la formule suivante : X (*la langue*) [c'est] Y (*un peu people*) Y' (*qui: qu'est plus pauvre*). L'informateur réévalue le terme Y en le précisant. En effet, le terme de *people* peut renvoyer à différentes interprétations, selon que l'on estime que la mode comme phénomène social est positive ou négative. L'adjonction de la construction *qu'est plus pauvre* oriente clairement l'interprétation vers la dimension dépréciative du phénomène dénommé.

La réévaluation de l'élément Y peut amener à des changements de perspectives particulièrement significatifs. Dans l'extrait 10,

(10)LM1189

j'avais: reprendre l'exemple de: zurich le week-end passé je:: j'étais dans < une fête ? > c'était des gens de ma famille pratiquement tous mais j'arrivais à parler avec pratiquement personne puisque euh:: + ils parlaient pra- presque TOUS suisse allemand exclusivement moi euh:: **suisse romand enfin français** [...]

on peut voir un lien dénominatif implicite : X (*la langue parlée par L1*) [c'est] Y (*suisse romand*) Y' (*français*). La réévaluation opérée par l'informateur est explicitement marquée par le connecteur réévaluatif *enfin*. Ce qui est remarquable ici, c'est que le travail d'ajustement de L1 véhicule une rupture du lien d'équivalence, non pas entre X et Y, mais entre Y et Y'. Si, dans l'extrait 9, la réévaluation précisait le contenu de Y, celle opérée dans l'extrait 10 dessine implicitement une non équivalence entre le suisse romand et le français. Si l'on comprend que la réévaluation a pour finalité de construire cette équivalence, permettant à l'informateur de rectifier son point de vue en élargissant une pratique *locale* (*suisse romand*) à une pratique *catégorielle* ([le] *français*), il n'en demeure pas moins que la proximité syntagmatique de deux termes renvoyant à deux catégories linguistiques invalide l'équivalence. S'il y avait proprement équivalence, le passage d'une catégorie à une autre ne serait pas nécessaire.

Dans d'autres cas, la réévaluation dénomminative peut révéler une construction *en direct* de la dénomination et de la réalité linguistique qu'elle médiatise.

(11) MM2467

E1 d'accord + est-ce que tu penses avoir un accent

L1 euh::: non enfin X faible peut-être

E1 ouais ↑

L1 assez faible ouais très faible j'sais pas [...]

Ainsi, dans l'extrait 11, on peut observer la formule suivante : X ([l'accent de L1]) [c'est] Y ([un accent] *faible*) Y' (*assez faible*) Y'' (*très faible*). On observe de quelle manière l'informateur peine à choisir l'élément Y, et surtout, à évaluer les conséquences représentationnelles d'un tel choix. On peut voir ici une *hésitation* quant au contenu représentationnel que L1 estime devoir actualiser. S'il choisit l'élément Y, il limite le partage d'une pratique de l'endogroupe (la communauté marseillaise), ce qui peut présenter des risques quant à la reconnaissance de son appartenance à celui-ci. La première

réévaluation Y' tend ainsi à moduler le contenu de l'élément Y, et ce grâce à l'adverbe *assez*. Toutefois, le Y'' prend, en quelque sorte, le *contre-pied* des réévaluation Y et Y' en annihilant toute modulation (*très faible*). L'élément Y'' peut être ainsi considéré comme ce qui médiatise les pratiques d'un second endogroupe (la communauté française). Cette démarche ne fait que renforcer les risques qui sont ici engendrés par la reconnaissance de pratiques distinctes de celles du premier endogroupe, en limitant l'appartenance de L1 à ce dernier. On note ainsi, au travers des ajustements successifs opérés par l'informateur, combien il lui est délicat de construire une dénomination qui ne l'exclue pas des différents groupes auxquels il appartient. On retrouve ici l'hétérogénéité représentationnelle répondant à la diversité des situations et des rôles que peut rencontrer l'informateur. Ce travail de dénomination montre combien il peut être parfois ardu de définir quelle est la connaissance représentationnelle la mieux en adéquation avec le contexte rencontré, celle-ci étant partie liée avec l'intégration du locuteur à l'un des groupes auxquels il peut appartenir, et ce à l'exclusion des autres.

4.2 Structuration de la dénomination

Il s'agit ici de s'intéresser à l'organisation interne des formules dénominatives. On a pu observer, suite à l'analyse des données, deux types de structuration : la structure *réitérative* et la structure *paradigmatique*.

4.2.1 Dénomination progressive et structure réitérative

La structure *réitérative* correspond à la répétition d'une même combinaison syntaxique des différents éléments Y.

(12) LM429

parfois c'est PLUS grave y'a les fautes de Sens {ou / où} y'a: + y'a des fautes euh:: hum:: + + (*claquement de langue*) {où / ou} y'a:: hum:: {ou / où} dans la:: y'a des phrases qui sont: qui sont: qui sont MAL faites {où / ou} y'a des lourdeurs enfin y'a + + mais en général bon + puis alors bon si y'a une faute de frappe dans:: dans un:: dans un journal euh:: + mais:: parfois si il y en a: si il y en a PLUSieurs puis si vous lisez une si vous lisez UN article dans: dans un quotidien puis que vous tombez sur CINQ ou SIX fautes + là j'trouve que ça commence à faire beaucoup [...]

L'extrait 12 présente ainsi la structuration suivante, qui repose sur la répétition d'un même élément présentatif (y'a) et la présence d'un constituant de nature *variable*.

Élément réitératif	Élément progressif
y'a	les fautes de Sens
y'a:	des fautes
y'a	
y'a::	
y'a	des phrases qui sont: qui sont: qui sont MAL faites
y'a	des lourdeurs
y'a	
y'a	une faute de frappe dans:: dans un:: dans un journal
il y en a	
il y en a	plusieurs

L'élément réitératif se place du côté de la syntaxe : il y a répétition d'un constituant qui dispose à chaque occurrence de la même place syntaxique (un constituant immédiat exocentrique des constructions concernées). L'élément que nous avons qualifié de *progressif* appartient quant à lui à la dimension informationnelle. Si les combinaisons de constituants progressives disposent également des mêmes attributs syntaxiques (des constituants immédiats exocentriques des constructions concernées, se combinant avec l'élément réitératif), elles génèrent une progression informationnelle dont ne témoigne pas l'élément réitératif. Cette structure réitérative permet ainsi d'étoffer la formule initiale X (*les fautes*) c'est Y (*plus grave*) Y_a (*les fautes de Sens*) Y_b (*des fautes*) Y_c (*des phrases qui sont: qui sont: qui sont MAL faites*) Y_d (*des lourdeurs*) Y_e (*une faute de frappe dans:: dans un:: dans un journal*) Y_f (*plusieurs*). Cette dénomination est donc progressive en ce sens que chaque réitération de la structure y'a X¹⁶⁹ génère une progression des contenus du Y initial. Cette démarche permet à l'informateur de mettre en exergue la complexité du phénomène dénommé, en montrant discursivement que celui-ci est composé de différentes couches de significations. Sur le plan représentationnel, ce type d'activité dénomminative offre la possibilité d'*objectiver* la connaissance selon laquelle il existerait une *hiérarchie* des fautes d'orthographe, et ce en accumulant les illustrations des fautes placées au sommet de cette échelle d'évaluation de leur gravité.

L'extrait 13 présente une structure similaire.

(13) MF292

E1 bon ok + euh::: alors selon toi euh:: quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère

L1 maîtriser + + + les compétences + + + ah ben déjà::: euh:: + il faut être assez ouvert + je crois

E1 hum hum

L1 faut être assez ouvert + il faut::: il faut:: comprendre aussi peut-être le::: + l'historique de la langue quand même + un peu + + maintenant après il faut il faut la parler quoi + il

169Ici, le X ne renvoie pas au X de la formule dénomminative X c'est Y.

faut être dans le contexte hein j’crois + parce que c’est bien joli de l’étudier dans les livres mais:: + + et puis il faut que ça plaise il faut:: il faut aimer la communication + + parce que le PARler c’est quand même ça c’est c’est le c’est <c’est ?> le vivant hein c’est: euh + c’est le vécu + + donc il faut:: i::l faut de la pratique tout simplement hein et de la compétence PARTiculière je sais pas si y’en a vraiment [...]

Se dessine l'organisation suivante :

Élément réitératif	Élément progressif
il faut	être assez ouvert
faut	être assez ouvert
il faut::::	
il faut::	comprendre aussi peut-être le:: + l’historique de la langue quand même + un peu
il faut	
il faut	la parler quoi
il faut	être dans le contexte hein j’crois + parce que c’est bien joli de l’étudier dans les livres mais::
il faut	que ça plaise
il faut::	
il faut	aimer la communication + + parce que le PARler c’est quand même ça c’est c’est le c’est <c’est ?> le vivant hein c’est: euh + c’est le vécu
il faut::	
i::l faut	de la pratique tout simplement

avec la formule X (*les compétences*) [c’est] Y_a (*être assez ouvert*) Y_b (*comprendre aussi peut-être le::: + l’historique de la langue quand même + un peu*) Y_c (*la parler quoi*) Y_d (*être dans le contexte hein j’crois + parce que c’est bien joli de l’étudier dans les livres mais::*) Y_e (*que ça plaise*) Y_f (*aimer la communication + + parce que le PARler c’est quand même ça c’est c’est le c’est <c’est ?> le vivant hein c’est: euh + c’est le vécu*) Y_g (*de la pratique tout simplement*).

On a pu également observer que cette structure réitérative n’était pas totalement indépendante de la modalité des questions posées par l’enquêtrice. En d’autres termes, cette configuration des constituants dénominatifs peut être générée par un effet de la négociation interactionnelle. Ce serait le contenu de la question qui pourrait, en partie, influencer la façon dont les informateurs élaborent leurs dénominations. Dans nos corpus, on a ainsi pu observer qu’une des questions posées lors de l’entretien avait pu créer ce phénomène d’inférence au niveau de la structure de la réponse : la question portant sur les compétences relatives à la maîtrise des langues étrangères. La majorité des enquêtés ont ainsi choisi comme élément réitératif des lexèmes verbaux à l’infinitif.

(14) MF1085

E1 d'accord + + super + + euh:: alors question suivante + selon toi + quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère

L1 (*inspiration*) euh:: hum:: ben:: déjà: euh:: + + (*claquement de langue*) arriver à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute + et arriver à assimILER ce qu'on entend à le:: + à l'assimiler quoi à se le:: recréer soi-même + + euh:: hum:: + + (*claquement de langue*) bon après quel- + pas avoir peur de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si on pense qu'on est: ridicule ou: quoi que ce soit + euh:: pas euh rester cantonner à parler euh la langue avec l'accent euh: français + + euh:: hum:: + ouais être assez ouvert à:: + à:: euh:: d'autres sonorités d'autres façons de prononcer les mots:: la phonétique les choses comme ça:: ↑ + euh:: hum:: + + + voilà hein + + j'crois que c'est [...]

Dans cet extrait, on peut noter la structuration suivante¹⁷⁰ :

Élément réitératif	Élément progressif
arriver	à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute
arriver	à assimILER ce qu'on entend
	à le:: + à l'assimiler quoi
	à se le:: recréer soi-même
pas avoir peur	de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si on pense qu'on est: ridicule ou: quoi que ce soit
pas euh rester cantonner	à parler euh la langue avec l'accent euh: français
être	assez ouvert à:: + à:: euh:: d'autres sonorités d'autres façons de prononcer les mots:: la phonétique les choses comme ça::

avec la formule X (*les compétences*)¹⁷¹ [c'est] Y ([verbe infinitif]) Y_a (à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute) Y_b (à assimILER ce qu'on entend) Y_{b'} (à le:: + à l'assimiler quoi) Y_{b''} (à se le:: recréer soi-même) Y_c (de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si on pense qu'on est: ridicule ou: quoi que ce soit) Y_d (à parler euh la langue avec l'accent euh: français) Y_e (assez ouvert à:: + à:: euh:: d'autres sonorités d'autres façons de prononcer les mots:: la phonétique les choses comme ça::). On peut observer ici deux phénomènes importants. D'une part, on ne peut que reconnaître la proximité sémantique entre l'élément de la question de E1 (*les compétences*) et la nature de l'élément réitératif employé par l'informatrice (succession de verbes à l'infinitif) : il y a ici rencontre entre, d'une part, la morphologie (la forme infinitive) et, d'autre part, la sémantique (le lexème *compétence*), qui renvoient tout deux, à des niveaux différents, à la notion d'*action*. Celle-ci constitue

¹⁷⁰Les extraits présentant une structuration similaire sont nombreux. Leur fonctionnement étant similaire, nous ne les citerons pas tous, mais nous contenterons d'indiquer d'autres passages présentant le même phénomène discursif : MM134961356 / MF1700-1705 / MM2570-2574 / MM2907-2912 / LM717-726 / LF4120-4125 (entre autres).

¹⁷¹On notera qu'ici l'élément X est donné dans la question de l'enquêtrice, mais n'est pas explicitement repris par l'informatrice. On considérera cela comme une preuve supplémentaire de l'activité de co-négociation et de l'influence discursive de E1 sur sa partenaire.

le signifié morphologique dans le premier cas, et le signifié d'un lexème dans le second. D'autre part, on peut noter, au niveau de la formule dénominative, que le morphème infinitif constitue *en lui-même* un élément Y (*les compétences c'est* [morphème signifiant : *infinitif* / signifié : *action*]). L'élément réitératif est donc ici lui aussi porteur d'informations, contrairement à celui de l'extrait 12, où son rôle était majoritairement syntaxique. Cette démarche permet à l'informatrice de mettre en circulation la connaissance selon laquelle une compétence linguistique ne correspond pas à un savoir, mais à des *activités*. Il y aurait donc une assimilation entre les notions de *compétence* et de *performance*.

4.2.2 Dénomination non progressive et structure paradigmaticque

Ce que nous appelons structure *paradigmaticque* dans l'activité de dénomination correspond à une organisation de l'élément Y de telle façon que chaque nouvel Y présente une substitution paradigmaticque de sa nature syntaxique par rapport au précédent. Ainsi, dans l'extrait 15,

(15) LF3055
 E1 d'accord + et selon vous quel intérêt y'aurait-il à parler plusieurs langues
 L1 maintenant c'est Nécessaire
 E1 ouais
 L1 c'est une Nécessité [...]

on a la formule X (*l'intérêt de parler plusieurs langues*) c'est Y_a (*nécessaire*) Y_b (*une nécessité*). Le même lexème est ainsi présenté sous sa forme adjectivale (Y_a) et sous sa forme nominale (Y_b). Dans les deux cas, la fonction syntaxique demeure identique (constituant immédiat exocentrique de l'énoncé). Sur le plan informationnel, il n'y a pas de progression. L'informatrice crée ce faisant une emphase sur l'élément Y : malgré son effacement énonciatif, elle témoigne ce faisant de son adhésion au contenu représentationnel ainsi élaboré.

L'extrait 16 présente quant à lui une structure paradigmaticque particulière, en ce sens qu'elle apparaît sous la forme d'un *chiasme*.

(16) MM553
 une diminution de l'u::sage de l'écrit tout simplement puisque justement on écrit moins::
 on:: on communique moins par écrit mais plus par téléphone euh: + et puis quand on a des
 communications écrites elles sont plus euh: standardisées de type (en)fin et:: raccourcies du
 type euh sms msn euh: + + même les mails où on accepte plus des fautes ou des raccourcies
 ou des abréviations [...]

La formule dénominative est la suivante : X (*cette BAISSSE de niveau [en français]*)¹⁷² [c'est] Y (*une diminution de l'u::sage de l'écrit tout simplement puisque justement on écrit moins::*). L'organisation de l'élément Y peut être représentée sous cette forme :

172MM550

une diminution	de l'usage de l'écrit
on écrit	moins

Les deux constituants relatifs à la première proposition composant l'élément Y se retrouvent inversés dans la seconde proposition. Ainsi, le groupe nominal (*une diminution*), constituant immédiat du syntagme nominal de la première proposition, devient un adverbe (*moins*), constituant immédiat endocentrique dans la seconde proposition. De la même façon, le complément de nom (*de l'usage de l'écrit*), constituant immédiat endocentrique du syntagme nominal de la première proposition, devient un syntagme verbal (*on écrit*), constituant immédiat de la seconde proposition. Cette structure paradigmaticque en chiasme de la formule dénominative renvoie aux mêmes fonctionnalités que dans les cas précédents, mais *perfectionne* le dispositif en renforçant les potentialités argumentatives d'une telle dénomination.

L'observation et l'analyse de l'activité de dénomination ont permis de définir son rôle dans les processus d'élaboration représentationnelle. La formule dénominative *X c'est Y*, ainsi que l'ensemble de ces variantes, *construit* une réalité linguistique, et l'actualise en la proposant au partenaire interactionnel. La structure des formules dénominatives, qui peut être *réitérative* ou *paradigmaticque*, participe directement à la construction représentationnelle d'un objet linguistique : dans le cadre d'une dénomination *progressive*, elle engendre une complexification du phénomène dénommé et une objectivation du contenu par la multiplication des couches de significations relatives à l'élément dénommant ; dans le cadre d'une dénomination *non progressive*, elle entraîne une emphase sur l'élément Y, et concourt à l'élaboration discursive de l'adhésion représentationnelle.

5. L'ACTIVITÉ DE MÉTAPHORISATION

Gueunier (1978) avait déjà mis en exergue le rôle de la métaphore dans l'élaboration discursive des représentations. Si ce procédé sémantique est moins prégnant dans nos données que ce que nous supposions initialement, il joue toutefois un rôle suffisamment significatif pour être pris en compte. Le fonctionnement même de ce trope justifie sa place dans l'analyse des RL. En effet, la métaphore ne se limite pas à une comparaison abrégée, comme elle apparaît dans sa conception classique (Dumarsais, 1988 : 135), et nous préférons adopter l'approche proposée par Molino, Soublin et Tamine (1979 : 30), selon lesquels « *la métaphore n'est pas mise en évidence d'un sème commun, elle est possibilité de trouver de nouveaux sèmes communs* ». Touratier (2000 : 78) complète cette perspective en préférant dire que « *la métaphore fait apparaître, c'est-à-dire fait aussi bien découvrir qu'inventer, de nouveaux traits sémiques, et non pas des sèmes, communs* ». Il suffit ensuite à l'interactant de construire un

contexte d'interprétation qui rende pertinente la rencontre des différentes propriétés sémantiques. Cette théorisation de la métaphore nous semble particulièrement intéressante en cela qu'elle permet de dire plus que ce qu'il n'est dit. L'intérêt des procédés métaphoriques dans la co-construction des RL réside donc, d'une part, dans cet assemblage mouvant de significations, et, d'autre part, dans le caractère exponentiel des possibles au niveau sémantique. La métaphore peut donc être une stratégie précieuse concernant la co-négociation des contenus représentationnels.

L'analyse des données a permis d'isoler des *figements* métaphoriques. En effet, certaines manipulations sémantiques disposent d'une récurrence remarquable dans la description réalisée par nos informateurs de certains phénomènes linguistiques. Qui plus est, on note que ces métaphores récurrentes se retrouvent aussi bien dans les discours des informateurs marseillais que lausannois. On observe également des procédés métaphoriques *non figés*, que nous qualifierons d'*innovants*, et ce afin de les distinguer des métaphores à tendance stéréotypique. Les métaphores *innovantes* sont peu fréquentes, mais méritent toutefois une certaine attention.

5.1 Les constructions métaphoriques récurrentes

Ce type de métaphore, que nous avons pu identifier au sein de nos corpus, est particulièrement intéressant en cela qu'il porte sur deux thématiques spécifiques : *les habitudes articulatoires (les accents)*, et *la langue française*. La spécificité de ce phénomène discursif contient donc déjà, *en elle-même*, une connaissance relative à la diversité linguistique, en cela qu'elle témoigne, de par les objets sur lesquels elle porte, d'une opposition entre *variation* (la dimension relative des accents) et *annihilation* de cette variation (l'unicité contenue dans le syntagme *la langue française*). Par ailleurs, on a pu observer des métaphores récurrentes relatives à la dimension *martiale* des faits de langues, qui dessinent une relation intertextuelle avec le comportement normatif et protectionniste que les locuteurs peuvent potentiellement avoir quant à la langue française. Enfin, la métaphore *biologique* relative à la langue est également grandement présente dans nos données.

5.1.1 Métaphore et langue française

5.1.1.1 La métaphore de la valeur

Concernant les métaphores relatives à la thématique *la langue française*, on note une opposition nette entre deux champs lexicaux métaphoriques : *pauvreté versus richesse*. Si l'on peut dire qu'il y a une métaphore, c'est que le sens premier de ces lexèmes renvoie à l'évaluation de la possession d'argent. Pour que le lien sémique entre *langue* et *pauvreté/richesse* soit cohérent, il est donc nécessaire de faire

apparaître de nouveaux traits sémiques qui puissent être partagés par les deux pôles métaphoriques, à savoir que la pauvreté peut ne pas être qu'une question d'argent, mais concerner la valeur attachée à celui-ci, et, par extension, la valeur d'un objet en général. La potentialité représentationnelle de la métaphore réside ainsi dans la possibilité de dire sans dire. En effet, l'instauration de nouveaux traits sémiques permettant d'interpréter de manière cohérente la mise en relation de deux lexèmes, demeure à la charge de l'interactant à qui il est proposé cette construction sémique. Le locuteur qui choisit une telle démarche fait donc porter une grande part de la responsabilité de ses propos sur son partenaire. Cette projection de l'implication discursive peut être fort utile lorsqu'il s'agit de mettre en circulation des contenus dont les conséquences quant aux images sociales peuvent être aussi dangereuses que celles des contenus représentationnels. Il importe ici de noter que la *métaphore de la valeur*¹⁷³ est en grande partie induite par une des questions posées par l'enquêtrice : *selon vous, est-ce que le français serait en train de s'appauvrir ?* Si la métaphore n'est donc pas directement construite par les informateurs, on ne peut nier le fait que, à aucun moment, les informateurs ne mettent en place une séquence de négociation qui pourrait venir infirmer leur *accès immédiat* à cette métaphore. S'il y a accès systématique à la métaphore proposée par l'enquêtrice, cela signifie que celle-ci est partagée¹⁷⁴. Par ailleurs, la métaphore de la pauvreté apparaît également dans les réponses à d'autres questions posées, ce qui limite en grande partie ce que l'on pourrait considérer comme un procédé métaphorique *inféré*. Enfin, les informateurs n'hésitent ni à *filer* la métaphore, en actualisant le champ sémantique de la pauvreté, ni, surtout, à mettre en circulation une métaphore oppositive, en proposant la métaphore inversée de la richesse.

On observe que la *métaphore de la valeur* peut être actualisée dans le cadre de deux thématiques différentes et récurrentes : la synchronie et les contacts linguistiques. Ainsi, dans les extraits suivants, les informateurs actualisent les liens sémiques entre langue et valeur (*pauvreté/richesse*) du point de vue de l'*histoire de la langue française*.

(1) LM29

y'a une tendance vers un ++ **une langue** un peu **people** comme ça qui: qu'est plus **pauvre** [...]

(2) MF16

y'a beaucoup de d'à peu PRES + euh: et puis bon on passe sur beaucoup de fautes euh:: + et puis même par rapport aux connaissances j'veux dire qu'on a on a pas une connaissance approfondie de **la langue française** c'est vrai mais même du point de vue du PARler + euh y'a des choses qui sont très ambiguës maintenant voilà + puis c'est **très appauvri** surtout [...]

173A savoir la métaphore de la pauvreté / richesse.

174Précisons ici que la métaphore de la pauvreté est également présente dans la littérature scientifique. Ainsi, Tabouret-Keller, dans un article traitant de la métaphore du *poids des langues*, utilise celle de la *pauvreté* lorsqu'elle dit, en parlant de l'emploi de l'anglais sur Internet, qu'*« une langue peut avoir du poids et être pauvre »* (Tabouret-Keller, 2009 : 45).

(3) LM24

je pense qu'il **s'appauvrit** dans sa forme écrite euh:: à travers euh: l'usage de:: + + de messagerie où dans laquelle on on soigne nettement moins **la langue** que: que l'on utilise oui + j'pense que dans ce sens-là oui ça **s'appauvrit** [...]

(4) MF64

au niveau de l'école déjà ça serait bien que les enfants SAchent + euh:: comment fonctionne **la langue française** maintenant libre à eux après de l'utiliser ou de ne pas l'utiliser bien sûr + mais ça serait quand même BIEN qu'ils sachent vraiment comment elle fonctionne + euh:: à quel point elle est **RICHE** + euh: parce que ça leur permettrait de COMprendre beaucoup de choses [...]

(5) MF922

pour moi **le français** c'est une langue euh::: justement j'trouve assez **ri::che** + euh puis c'est toute une histoire du passé:: l'origine des mots d'où ça vient [...]

Dans l'extrait 1, la métaphore est actualisée sous sa forme adjectivale (*pauvre*), et la thématique de la synchronie apparaît au travers de l'emploi du syntagme nominal *une tendance*, qui exprime une évolution. On observe par ailleurs un effacement énonciatif du locuteur (*y'a*). Dans l'extrait 2, on observe les mêmes phénomènes. Toutefois, la métaphore est actualisée sous la forme adjectivale relative au verbe *appauvrir*, qui renvoie à l'idée de *rendre pauvre*. Si dans l'extrait 1, l'informateur insiste sur *l'état* (*pauvre*), l'informatrice, dans l'extrait 2, met l'accent sur *le processus* (*appauvri*), sans toutefois préciser explicitement l'agent générant l'état. L'extrait 2 présente, lui aussi, un effacement énonciatif de l'informatrice (*y'a / on / c'est*). Le thème de la synchronie est, quant à lui, médiatisé au travers de l'adverbe *maintenant*, qui sous-tend une opposition entre passé et présent. Dans l'extrait 3, on note la présence du lexème verbal sous sa forme pronominale (*s'appauvrir*), et la dimension synchronique sur laquelle repose la métaphore apparaît au travers de l'évocation des nouvelles technologies de la communication (*à travers euh: l'usage de:: + + de messagerie*). Ici, on note une implication supérieure de l'informateur (*je pense*). Toutefois, si sa présence énonciative est effective au niveau de l'introduction du thème, elle ne l'est plus au niveau de l'évocation du phénomène en tant que tel. Ainsi, l'informateur convoque d'autres voix énonciatives qui supportent les pratiques par rapport auxquelles L1 se positionne (*on / ça*). Les extraits 4 et 5 présentent quant à eux des actualisations de la face opposée de la métaphore de la valeur, avec, dans les deux cas, l'emploi de sa forme adjectivale (*riche*). Dans l'extrait 4, le thème de la synchronie apparaît au travers de l'évocation des pratiques des jeunes locuteurs (*au niveau de l'école / les enfants*), qui sous-tend l'opposition entre les pratiques anciennes et les pratiques nouvelles ou futures. Dans l'extrait 5, cette même thématique est médiatisée par la construction présentative *c'est toute une histoire du passé:: l'origine des mots d'où ça vient*. Sur le plan énonciatif, on observe un effacement de la présence de la locutrice dans l'extrait 4, qui est moindre dans l'extrait 5, puisque réapparaissent dans ce cas les marques de l'implication discursive de l'informatrice (*pour moi / j'trouve*).

On a pu également remarquer que le lien entre la métaphore de la valeur et le thème de la synchronie s'associait fréquemment à l'évocation métalinguistique du vocabulaire. Il semblerait ainsi

que le vocabulaire, pour nos informateurs, soit un domaine particulièrement représentatif de l'appauvrissement de la langue.

(6) MF890

je pense juste à:: par exemple mes grands-parents mes parents + euh:: les générations d'avant ils avaient un pour moi **un vocabulaire** plu::s **ri::che** euh: + et peut-être aussi:: euh:: hum:: + + de manière générale euh l'expression était plus euh: **riche** pour moi + enfin j'sais j'sais pas trop [...]

(7) MF44

E1 hum hum + d'accord + et:: et selon toi euh:: est-ce que le français + euh serait en train de s'appauvrir

L1 il **s'Appauvrit** dans un certain sens + par rapport au français qu'on PARlait peut-être euh:: y'a encore euh:: vingt ans trente ans parce que y'a **des mots** qu'on utilise plus du tout + on utilise beaucoup d'anglicismes aussi qui ont remplacé + ou des formules euh contractées ou raccourcies + euh: et **le vocabulaire s'a- s'appauvrit** énormément + j'ai l'impression que ça:: y'a un **appauvrissement**: vraiment: **du vocabulaire** [...]

Ainsi, dans l'extrait 6, on observe une actualisation de la métaphore de la richesse, sous sa forme adjectivale (*riche*), le thème de la synchronie (*mes grands-parents mes parents + euh:: les générations d'avant* / emploi de verbes à la forme passée : *avaient* ; *était*), et, également, l'évocation du rôle du lexique (*un vocabulaire*) sur lequel porte le procédé métaphorique (*un vocabulaire plu::s ri::che*). Ici, on observe une implication de la locutrice (*je pense / pour moi*), qui s'explique en grande partie par l'actualisation d'une référence expérientielle (*je pense juste à:: par exemple mes grands-parents mes parents*) qui tend à objectiver la description du phénomène par la mise en circulation d'une expérience personnelle passée. De la même façon, dans l'extrait 7, on peut identifier l'actualisation de la métaphore de la valeur, sous sa forme verbale et substantivale (*s'appauvrit / appauvrissement*), le thème de la synchronie (*par rapport au français qu'on PARlait peut-être euh:: y'a encore euh:: vingt ans trente ans*), et la représentativité du lexique quant à l'appauvrissement de la langue française (*des mots / le vocabulaire / du vocabulaire*). On remarque ici l'effacement énonciatif de la locutrice (*il / on / y'a / ça*).

La métaphore de la valeur relative à la catégorie *la langue française* peut également être partie liée avec le thème des *contacts linguistiques*. Si la valeur de la langue (*pauvre~riche*) peut être évaluée selon son évolution historique, elle peut l'être également de manière *relative*, d'après une confrontation avec d'autres langues. On note ainsi que l'anglais demeure la *langue étalon* qu'emploient les informateurs pour statuer sur un éventuel appauvrissement de la langue française. Ainsi, dans l'extrait 8,

(8) MF345

c'est un vrai **passport universel** quand même **l'anglais** + même si ce n'est pas u::ne euh: langue que j'affectionne particulièrement (*rire*) je la trouve tellement **PAUvre** par rapport à la nôtre (*rire*) + c'est c'est un peu ouais c'est un peu court quand même enfin bon + on

arrive à se débrouiller avec donc c'est + justement + c'est: c'est bien parce que c'est facile + c'est un **jeu de construction** donc tout le monde peut l'utiliser + mais:: bon: maintenant euh je dois X je dois avouer que c'est un par rapport à **notre langue française** qui est quand même **riche** et **nuancée** [...]

les deux faces de la métaphore de la valeur sont liées à l'anglais (*pauvre*) et à la langue française (*riche*). Précisons qu'ici deux autres métaphores viennent renforcer celle de la pauvreté liée à l'anglais : *passerport universel* et *jeu de construction*. Dans les deux cas, elles appuient l'interprétation de nouveaux liens sémiques, à savoir l'*accessibilité* et la *simplicité*. Cette architecture métaphorique met en circulation la connaissance selon laquelle une langue perçue comme *compliquée*, et donc plus difficilement *accessible*, dispose d'une certaine *richesse*. Concernant le positionnement énonciatif de l'informatrice, on peut observer une opposition de la stratégie énonciative, en cela que l'implication de la locutrice apparaît lorsqu'il s'agit de parler de la langue française (*je la trouve / la nôtre / je dois avouer / notre langue française*), tandis que l'effacement énonciatif est plus prononcé lorsqu'il s'agit d'évoquer la langue anglaise (succession de présentatifs (*c'est*) / *on* / *tout le monde*). Cette prise de responsabilité énonciative quant aux seuls propos relatifs à la langue de la locutrice s'explique ici par la participation des procédés métaphoriques à une activité de catégorisation.

Toutefois, si l'anglais attire systématiquement le pôle négatif de la métaphore de la valeur (*pauvre* ou *appauvrissant*), il n'en va pas de même pour les autres langues. La métaphore de la valeur liée à la thématique du contact linguistique¹⁷⁵ peut ainsi être également *méliorative* quant à ses effets, comme en témoignent les extraits 9 et 10.

(9) LM1425

E1 hum hum + d'accord + selon vous dans quelle euh: RÉgion francophone est-on le plus ENclin à créer des néologismes

L1 peut-être //

E1 de par le monde hein

L1 [f] peut-être en: france quand même + + je je me demande quoi si **les régions françaises** sont pas justement **TRÈS riches** dans:: + dans l'invention de **MOTS** qui sont: + Particuliers + + mais c'est plus de l'ordre du fan- du fantasme et de l'imaginaire [...]

(10) LM1611

j'ai un exemple qu'est parfait pour ça c'est un poème de: + je crois BORges + + qu'est INtraduisible en **français** il est ridicule **en français** ce poème et il est magnifique **en espagnol** quoi et: je: je j'vais pas vous le raconter mais [f] c'est vraiment un exemple pour moi qu'est: FORT + parce que on est on est là dans le langage Poétique + et:: ça: ça véhicule quelque chose de TRÈS fort **en espagnol** + et quand on veut le traduire ça devient vraiment **PAUvre** quoi + et j'pense que voilà un: exemple de: ce de la **richesse** que ça peut apporter **d'autres langues** [...]

Enfin, dans le cadre de la métaphore de la valeur relative au thème des contacts linguistiques, on peut également observer des *variantes* du procédé métaphorique liée à la catégorie *la langue française*. Ainsi, dans l'extrait 11,

¹⁷⁵On notera que, dans ces extraits, la thématique des contacts linguistiques ne se réduit plus à l'évocation de l'influence de l'anglais sur la langue des informateurs.

(11) MM3276

le problème c'est: justement + l'**affaiblissement** de la langue française oblige à à PARler au minimum l'anglais [...]

on peut noter l'actualisation de l'un des objets métaphoriques (*la langue française*), la relation au thème des contacts linguistiques (*l'anglais*), mais le noeud métaphorique ne répond plus à l'opposition *pauvre~riche*. Ici, c'est le lexème *affaiblissement* qui est employé. On peut isoler la matrice métaphorique suivante :

la langue française ↔ valeur ↔ diminution de la valeur (*pauvre*) ↔ effets : diminution de la force ↔ résultat : *affaiblissement*.

La métaphore secondaire réside dans l'apparition de nouveaux liens sémiques : une langue ne peut avoir de force physique, mais elle peut par contre détenir un *pouvoir symbolique*. De la même façon, dans l'extrait 12, la variante métaphorique insiste sur les effets de l'état (*pauvre*) ou du processus (*appauvri*) médiatisés par la métaphore de la valeur. Le lexème *frein* n'est interprétable que si l'on sélectionne les liens sémiques pertinents pour son interprétation, à savoir le trait de *dispositif*, celui de *permet de ralentir ou d'immobiliser*, et que l'on substitue le trait *langue* à celui de *véhicule en mouvement*. On peut ainsi remarquer que, tout comme la métaphore de l'*affaiblissement*, celle du *frein* insiste sur les effets des phénomènes évoqués par la métaphore de la valeur.

(12) LF3944

tout tout le monde PARLE de enfin + BEAUcoup parlent d'enrichissement euh: + par le fait euh cu- culturel par le fait qu'on a nos TROIS langues nos: nos différences de culture et tout et moi j'trouve que moi j'ai l'idée que + c'est presque le contraire c'est un **Appauvrissement** et: + et je pense que:: OUAIS + voilà j'crois que c'est **un appauvri- un appauvrissement** finalement + parce qu'on se connaît PAS on se on se: + CÔtoie pas tant que ça on a des MENTALités différentes XXX j'crois pas que c'est: OUAIS pour moi c'est plutôt un: + un un **FREIN** un:
E1 d'accord
L1 ouais [...]

Enfin, une troisième thématique apparaît, qui va combiner celles de la synchronie et des contacts entre langues : le thème du *changement*. Ainsi, de nombreux informateurs actualisent la métaphore de la pauvreté pour l'invalider, et ce en opposant *pauvreté* à *changement*.

(13) MM2392

moi j'pense qu'il est en train de **se transformer** mais pas de **s'appauvrir** [...]

(14) MF2045

E1 ok + d'après toi est-ce que le français actuellement est en train de s'appauvrir

L1 à quel niveau euh:::

E1 que ce soit au niveau euh encore une foi:s euh:: de l'oral euh: de l'écrit euh: du

vocabulaire euh + tout ce qui concerne la langue

L1 (*claquement de langue*) + + **s'appauvrir** peut-être pas + d'après moi il **change** + il est en train de **changer** par exemple la langue française y'a d'autres mots qu'Apparaissent + et:: les générations qu'arrivent vont peut-être avoir une autre façon de s'exprimer c'est PEUT-ÊTRE pas forcément euh + euh:: MAUvais hein mais:: on est-ce qu'on peut parler **d'appauvrissement** je ne sais pas + euh: **changement** euh:: me conviendrait plus

E1 hum + d'accord + et ce changement pour toi il est:: il est positif ou négatif

L1 (*claquement de langue*) ben il est POSitif parce qu'il suit **l'évolution** de la société + donc c'est comme le LAtin après qui:: qui s'est **transformé** donc euh:: enfin pour moi c'est:: c'est positif compte tenu du fait que:: + il pren::d en compte euh:: toutes **les évolutions** au niveau des Mœurs parce qu'on a des:: + de plus en plus de:: de personnes euh:: + de cultures Différentes et:: ça pour moi c'est **enrichissant** euh:: plutôt que **qu'appauvrissant** quoi

E1 d'accord ok

L1 (*en chuchotant*) ça se dit **appauvrissant**

E1 (*en chuchotant*) oui (*rire*) [...]

On note ainsi une triple opposition : une première entre *se transformer* / *transformé* et *s'appauvrir* (respectivement extraits 13 et 14), une seconde (extrait 14) entre le champ sémantique du *changement* (*changer* / *il change* / *changement*) et celui de la pauvreté (*s'appauvrir* / *appauvrissement*), et, enfin, une troisième (extrait 14) entre *l'évolution* (*l'évolution* / *les évolutions*) et *l'appauvrissement* (*appauvrissant*). On assisterait donc à une remise en cause de la pertinence de la métaphore de la valeur quant à l'objet *la langue française*, sa capacité à rendre compte d'une connaissance relative à la langue étant moindre que celle du champ sémantique de *l'évolution*. Toutefois, la séquence latérale qui clôt l'extrait 14 augure la contradiction représentationnelle que nous avons pu identifier à partir d'autres extraits du corpus, qui viennent limiter la portée de l'opposition entre *appauvrissement* et *changement*. En effet, dans le cadre de cette séquence, une négociation a lieu quant au lexème *appauvrissant*, qui est employé par l'informatrice afin de l'opposer au lexème *enrichissant*, l'emploi de la forme *appauvrissant* lui permettant de créer une symétrie dans la morphologie des unités. Toutefois, l'informatrice semble hésiter quant à l'existence d'une telle forme : *ça se dit appauvrissant*¹⁷⁶. Par ailleurs, L1 place l'enquêtrice dans un rôle d'*experte*, son statut institutionnel semblant lui prêter un savoir supérieur à celui de l'informatrice¹⁷⁷. La démarche globale de L1 est intéressante en cela que l'actualisation d'une opposition entre *évolution* et *appauvrissement* linguistiques, au profit du premier terme, est contredite par son comportement interactionnel. Il y a donc une différence très nette entre les contenus véhiculés par l'activité discursive (revalorisation de la métaphore de la valeur), et ceux actualisés médiatement par l'activité interactionnelle (négociation quant à la dimension normative d'un lexème). En d'autres termes, l'informatrice privilégie la connaissance selon laquelle la langue évolue,

176La modalité para-verbale (*en chuchotant*) ne fait que renforcer l'impression de doute que pourrait avoir la locutrice quant au degré de correction du terme employé, et, qui plus est, introduit une dimension de *discretion*, qui laisserait penser qu'il est peu valorisant de ne pas disposer de connaissances relatives à la norme lexicale.

177On peut d'ailleurs observer que la reprise, par E1, de la modalité para-verbale employée par sa partenaire, est signe d'une certaine distanciation par rapport à ce rôle d'expert : en se moquant, de façon bienveillante, des précautions prises par son interactant, l'enquêtrice dédramatise l'importance de la pression normative, et dévalorise également la place d'expert à laquelle la convoque L1.

mais ne s'autorise pas ce qui pourrait être une innovation lexicale¹⁷⁸ (et donc une distanciation par rapport à la norme *statique*). Les extraits suivants confirment cette contradiction relative aux contenus représentationnels qui peuvent être mis en circulation par nos informateurs. Il semblerait ainsi que certains domaines relatifs à la catégorie *la langue française* échappent à la remise en question de la métaphore de la valeur, à l'instar de celui de l'écrit, et des normes orthographiques qui le contraignent. Ainsi, si les changements linguistiques témoigneraient d'une *évolution*, les changements orthographiques généreraient, quant à eux, un *appauvrissement*.

(15) MM1222

E1 hum hum + d'accord + euh: quelle serait ta réaction si l'on décidait de mettre en place une réforme de SIMplification de l'orthographe

L1 j'suis pas persuadé que ça soit très bien en fait pour la langue française: vu: l'histoire que:: la France A tout ça si on commence à **aprau- appauvrir** le langage et le: + et l'écriture c'est c-::: c'est clair que ça va être plus simple mais euh: j'sais pas si c'est: + très souhaitable quoi en fait [...]

(16) LF3834

E1 ok + quelle serait votre RÉaction si l'on décidait de mettre en place une RÉforme de SIMplification de l'orthographe + du français

L1 (*rire*) ah j'en ai entendu parler l'autre jour à: quelque part à la radio + + + moi j'trouve c'est dommage quand même parce que c'est une BELLE langue et:: + qu'est **RICHE** et:: ouais moi j'dirais dommage voilà [...]

On pourrait donc supposer que la contradiction représentationnelle selon laquelle *la langue évolue tandis que l'orthographe s'appauvrit* découle d'une dynamique représentationnelle *partielle* : si la majorité des informateurs réfutent la métaphore de la pauvreté, la majorité d'entre eux la conservent lorsqu'il s'agit des règles orthographiques. On peut donc faire ici deux hypothèses. D'une part, cela pourrait sous-tendre une dispersion limitée de la dynamique représentationnelle, qui ne concernerait, pour l'instant, qu'une partie de l'objet sur laquelle elle porte (la langue comme catégorie indivisible). D'autre part, cela pourrait renvoyer, non pas à une dynamique en cours de finalisation, mais à un dédoublement de l'objet sur lequel elle porte : il y aurait donc, d'un côté, la langue comme catégorie indivisible, et, de l'autre, la catégorie *orthographe normative*, et ce sans que ces entités ne disposent plus de traits représentationnels communs, ni d'une dynamique partagée.

5.1.1.2 La métaphore liée au champ lexical de la guerre

Ces métaphores sont également récurrentes, non pas au niveau de leurs formes, mais au niveau du champ lexical qu'elles mobilisent, à savoir celui de la guerre. On peut voir ici une relation intertextuelle avec les discours puristes qui sont caractérisés par l'emploi de ce même champ

¹⁷⁸La possibilité que ce terme soit une innovation lexicale est largement contredite par sa très grande ancienneté : d'après le TLF, celui-ci serait attesté dès 1119 (<http://www.cnrtl.fr/definition/appauvrissant>, consulté le 24/11/08).

sémantique (Georgin, 1951, entre autres). Le lexique martial est majoritairement employé en relation avec la catégorie *la langue française*.

(17) MM3063

E1 d'accord + et donc d'après toi: euh est-ce que des actions de PROtection de la langue française seraient nécessaires aujourd'hui

L1 elles sont: PLUS que nécessaires + + euh: de toute façon il en existe un peu mais je pense qu'elles ne sont pas assez:: la:: **la DÉfense de la langue française** dans le monde entier je pense je: je parle hein + et:: y'a des actions qu'existent mais à mon avis elles sont pas assez: POUssées pour euh **lutter** contre le: contre le contre l'anglais quoi il faut il faut le dire puisque l'anglais maintenant **a pris le dessus** de: de partout [...]

(18) LM35

(*L'informateur parle ici de la langue française*)

je crois pas qu'on puisse protéger une langue + + + (*claquement de langue*) j'suis pas très protectionniste comme ça de nature + j'veux dire SOIT elle **résiste** soit elle se mélange à une autre et puis elle évolue [...]

(19) LF3828

c'est vrai que L'Initiative de monsieur toubon en france euh: + pour moi je la trouve euh:: INTéressante et NÉcessaire et: + j'crois que les canadiens aussi enfin les québécois i:ls ils **LUTTENT** aussi hein dans ce sens-là et moi j'pense qu'on devrait les REjoindre alors tout à fait [...]

(20) MF78

E1 bon: + euh:: hum:: quelle serait ta réaction si on décidait de mettre en place une **réforme de simplification de l'orthographe** //

L1 quelle horreur (*rire*)

E1 (*rire*)

L1 non:: non non surtout pas ↑ + et puis j'vais être méchante + ça fait un petit peu: + + (*claquement de langue*) euh bon ça va faire une ségrégation c'est vrai + + {bon / non} parce que:: [i] + ça:: si si on garde cette cette structure actuelle + ça f- et qu- qu'on {la:: / l'a::} + qu'on l'accélère ou qu'on l'amplifie + ça va faire une ségrégation + + c'est vrai + mais: e::lle existe déjà dans tous les cas + mais si on simplifie + c'est-à-dire [stadir] qu'on on va: **on va tout raser par le bas** en fait [...]

On observe une prégnance des métaphores *lutter*, *résister*, et *défendre*, qui renvoient à la connaissance sous-jacente que la langue française est *menacée*. Certains procédés métaphoriques disposent d'un degré de figement moindre, à l'instar de la construction *raser par le bas* (extrait 20) ou *prendre le dessus* (extrait 17). Cette architecture métaphorique donne à voir que les langues sont perçues comme des entités impliquées dans une *compétition* dont l'enjeu est le *pouvoir* qu'elles peuvent acquérir, ou perdre.

5.1.2 Métaphore et accents

5.1.2.1 Chantant Versus pointu

On observe également des procédés métaphoriques récurrents relatifs, non plus à la catégorie *la*

langue française, mais aux habitudes articulatoires des locuteurs. Les qualificatifs de *chantant* et de *pointu* disposent ainsi d'une fréquence remarquable dans les discours de nos informateurs.

Dans les extraits suivants,

(21) MF205

le: le provençal a un autre accent il a un accent **chantant** + (*claquement de langue*) mais ce n'est pas du tout l'accent marseillais [...]

(22) MM697

je t- trouve qu'il est moins **CHANtant** voilà + + < c'est plu- ? > **les accents du sud** sont plus **chantants**:: euh::: que les accents: + de: du nord qui sont plu:s euh:: peut-être monocordes et::: où on accentue plus euh:: [...]

(23) MF985

E1 jamais + d'accord + est-ce que t'arriverais à décrire + **l'accent de marseille**

L1 (*claquement de langue*) euh::: (*soufflement*) j'sais pas trop + euh::: + + ben l'accent le mot qui me vient à l'esprit sans réfléchir c'est un peu **chantant** + + mais c'est plus euh **provençal** parce que c'est vrai que quand on dit l'accent de marseille + euh::: j'pense que y'a le un peu le:: le:: + les vieux provençaux quand ils parlent c'est autre chose que justement voilà les jeunes marseillais: euh des quartiers [...]

(24) MF1601

E1 jamais + + d'accord + est-ce que t'arriverais à décrire **l'accent de la région de marseille**

L1 l'accent qui **chante** ↑

E1 ouais

L1 tout simplement ↑ + moi j'trouve que c'est GENial cet accent

E1 (*rire*) d'accord + et:: de la même façon est-ce que t'arriverais à décrire l'accent de la région de paris

L1 ah + (*claquement de langue*) l'ac- ben j'dirais **titi** ↑ [...]

(25) MF2331

E1 tu saurais dire les raisons qui: font que t'as envie d'apprendre cette langue

L1 parce que c'est **une langue** qui me plaît

E1 ouais

L1 qui qui **chante** un petit peu qui me fait UN petit peu penser justement à: à l'italien [...]

le terme de *chantant* est interrelié à une supra-catégorie (*le provençal*), qui peut, selon les informateurs, renvoyer à différents objets (*les accents du sud / l'accent de marseille / l'accent de la région de marseille / ce coin de pays*)¹⁷⁹. Le terme de *chantant* est métaphorique en cela que de nouveaux liens sémiques apparaissent. Les objets métaphorisés ne *chantent* pas à proprement parler. Toutefois, le lien instauré entre une pratique linguistique et le sémantisme du chant laisse apparaître le sème commun selon lequel cette pratique dispose de traits similaires à ceux du rythme chanté. Cependant, ici, ce n'est pas l'actualisation de nouveaux liens sémiques qui est remarquable, mais bien plutôt la systématité du procédé métaphorique. En d'autres termes, la récurrence de l'emploi est davantage porteuse d'informations que les spécificités internes au procédé métaphorique. Il semblerait

¹⁷⁹Ces objets renvoyant à la supra-catégorie *le provençal* ne sont pas systématiquement *donnés* par les informateurs. Toutefois, on peut considérer qu'ils participent à leur mise en circulation du moment qu'ils reprennent le terme employé par l'enquêtrice sans en négocier le contenu : cela signifie qu'ils ont *accès* à ces objets.

donc que le terme de *chantant* s'apparente plus à une *étiquette* qu'à une ressource sémantique. Cette étiquette disposerait ainsi d'une dimension stéréotypique¹⁸⁰. Le qualificatif métaphorique de *chantant* se départit de ses propriétés sémantiques pour remplir la seule fonction de cristallisation du contenu stéréotypique. Cette métaphore stéréotypique met en lumière une stratégie permettant aux acteurs de co-gérer les différences culturelles et linguistiques internes à leur communauté. Cette gestion commune repose sur l'enchevêtrement de connaissances participant, d'une part, à la mise en place d'une frontière entre l'*Ego* et l'*Alter*, et, d'autre part, au regroupement de spécificités rendant précisément possible la conviction d'appartenir à une même communauté. Ainsi, le stéréotype relatif à la catégorie *le provençal* repose sur un figement lexical (*chantant*) ; il participe à la caractérisation d'une pratique spécifique, et, conséquemment, à la reconnaissance du groupe partageant cette pratique. C'est la stéréotypisation du lien existant entre une pratique (*l'accent provençal*) et un lexème (*chantant*) qui confère à celui-ci une grande efficacité représentationnelle, dans le sens où il permet, d'une part, une identification immédiate et solide de la cohésion interne au groupe disposant de cette pratique, et, d'autre part, une *rationalisation* de la diversité linguistique participant à la cohésion communautaire.

Cette dépendance systématique existant entre la supra-catégorie *le provençal* et le lexème *chantant* est telle qu'il semblerait que la seule présence du terme *provençal* suffise à entraîner l'emploi de son qualificatif stéréotypé, et ce même si le terme de *provençal* ne renvoie pas à la supra-catégorie participant à la stéréotypie initiale.

(26) LM1670

E1 hum hum ++ d'accord ++ alors + pour vous: + **le franco-provençal** qu'est-ce que c'est

L1 < *mime l'accent marseillais* > peuchère (*rire*) c'est un accent qui **CHANTE** quoi

E1 le FRANCO-provençal ↑

L1 ouais + c'est pas ça ↑

E1 hum hum (*rire*) non non (*rire*) si non (*rire*)

L1 (*rire*) c'est la langue euh::: ouais j'sais pas + **la langue du soleil** quoi [...]

(27) LF2422

E1 hum hum + d'accord + ok ++ pour vous: euh: **le franco-provençal** qu'est-ce que c'est

L1 euh: hum:: ++ c'est une langue qui **chante** [...]

Ainsi, les informateurs lausannois, face à la catégorie *le franco-provençal*, dont le référent est différent

¹⁸⁰Dans la partie théorique de notre travail, nous avons évoqué l'imprécision définitoire découlant de l'emploi fréquent de termes connexes à celui de représentation (*image, imaginaire, idéologie, opinion...*), et, en opérant des tentatives d'éclaircissements sémantiques, nous avons alors proposé une différenciation entre les notions de *représentation* et de *stéréotype*. Le stéréotype est ainsi spécifié par le trait de stabilité. Lorsqu'il est question d'un objet social donné, son évocation entraîne automatiquement la présence d'un ensemble de traits caractérisant cet objet, chaque trait appelant les autres dans un processus holistique faisant de l'objet stéréotypé un tout indivisible. Le stéréotype contient donc un ensemble de spécificités liées à l'objet stéréotypé, sans que l'on puisse isoler ou fractionner celles-ci. Il fait de son objet une entité pré-formée, qui n'a de valeur que dans la communauté sociale ayant établi de façon commune une sélection des traits systématiquement associés à un objet social.

de celui de la catégorie *le provençal*¹⁸¹, actualisent eux-aussi le lexème *chantant*. Dans l'extrait 26, l'enquêtrice, qui dépasse ici les prérogatives interactionnelles relatives à son rôle institutionnel, effectue une demande de confirmation¹⁸² : *le FRANCO-provençal* ↑. Cette vérification du partage des mêmes contenus est particulièrement intéressante en cela qu'elle renvoie à une confrontation, non voulue, de connaissances représentationnelles. En effet, l'enquêtrice est marseillaise¹⁸³, et il semblerait que sa *surprise* vienne du fait que, en tant que membre de la communauté définie par le stéréotype *chantant*, elle s'attend à ce que l'emploi de ce qualificatif ne puisse être employé qu'en relation avec la catégorie *le provençal*, et non avec la catégorie *le franco-provençal*. Ce sont donc bien les connaissances représentationnelles de l'enquêtrice qui la font douter de la bonne compréhension, par son interactant, de la question posée. La confirmation de L1 passe par une reformulation de la métaphore *chantant*, et ce au travers d'une autre métaphore (*la langue du soleil*).

Ce constat véhicule plusieurs données. En premier lieu, il confirme un phénomène observé dans les autres entretiens réalisés avec les informateurs lausannois, à savoir que ces derniers ne disposent pas de connaissances selon laquelle la catégorie *le franco-provençal* renvoie à un substrat linguistique. Par ailleurs, il nous renseigne sur l'assimilation qui est réalisée entre les catégories *le provençal* et *le franco-provençal*. En d'autres termes, le franco-provençal ne constitue pas une *catégorie* pour les informateurs lausannois, étant donné que les contenus qu'ils actualisent découlent d'une segmentation des unités composant l'expression *franco-provençal*. Enfin, il confirme la dimension fortement stéréotypique du lexème métaphorique *chantant*, celle-ci disposant d'une solidité telle que son emploi dépasse les frontières de la communauté qu'il définit initialement (*la communauté provençale*). Les potentialités représentationnelles de ce qualificatif sont d'une efficacité suffisamment forte pour que l'on observe sa récupération dans la qualification d'accents autres que marseillais/provençal¹⁸⁴. Ainsi, dans l'extrait 28,

(28) LM142

E1 d'accord + et est-ce que vous parviendrez à: D'Écrire votre accent

L1 (6 sec.) j pense que j'ai un accent un peu:: + + + un peu **chantant** + j pense que c'est le:

+ la manière + assez typique de: de: de **ce coin de pays** de parler le français

E1 hum hum

L1 un rythme un peu: un peu **chantant** comme ça [...]

181Le franco-provençal correspond à une famille de langues qui constitue le substrat linguistique des patois vaudois. Il ne dispose donc d'aucune parenté génétique *directe* avec le provençal, qui est quant à lui un membre de la famille des langues d'oc.

182La violation des prérogatives du rôle de l'enquêtrice est due au fait qu'une demande de confirmation peut être interprétée comme une remise en question de la pertinence du contenu de la réponse de l'informateur. Or, l'enquêtrice, de par sa recherche de neutralité, n'est pas autorisée à émettre une telle prise de position.

183Si les origines marseillaises de l'enquêtrice ne sont pas divulguées aux informateurs lors des entretiens, il n'en demeure pas moins que celle-ci *reste* marseillaise. Et, en tant qu'interactant, elle dispose de connaissances représentationnelles liées à son appartenance à cette communauté, qu'elle peut *involontairement* actualiser dans les phases de négociation interactionnelle.

184Nous préférons employer ici les deux qualificatifs, en raison de l'absence de l'élaboration, par nos informateurs, de catégories clairement distinctes.

le terme de *chantant* est associé à l'accent lausannois. Il est délicat d'affirmer ici que cette association est de nature stéréotypique, en raison d'une fréquence d'actualisation qui est sans commune mesure avec celle de son emploi lorsque le lexème *chantant* est lié à la catégorie *le provençal*. Toutefois, il serait possible d'expliquer cette récupération par le fait que la prégnance de ce stéréotype est telle que le lien initial entre *chantant* et *accent provençal* s'élargit progressivement à un lien entre *chantant* et *accents périphériques*. Le qualificatif métaphorique de *chantant* constituerait dès lors une étiquette rendant compte d'une opposition entre, d'une part, le centre (la norme officielle) et la périphérie (la diversité des pratiques).

On observe un phénomène similaire pour le qualificatif de *pointu*, dont le degré de figement et la fréquence d'emploi sont équivalents à ceux du lexème *chantant*. Toutefois, le procédé métaphorique semble plus opaque dans ce cas-ci. En effet, d'après la définition proposée par la version électronique du *Trésor de la Langue Française*¹⁸⁵, l'adjectif *pointu* semble intégrer différents traits sémiques. Ainsi, quelque chose de *pointu* peut *se terminer en pointe*, mais également *présenter des aspérités*, *être sans rondeurs*. Le qualificatif de *pointu*, attribué à un geste, peut renvoyer à l'idée de *saccadé*, tandis que s'il est à un son, il signifie *aigu*, *perçant*, *criard*. Également, d'après le TLFi, si l'on parle d'oeuvres ou de styles, *pointu* peut signifier *maniéré*, *affecté*. Il est intéressant de noter que le procédé métaphorique relatif au terme de *pointu* est ici en grande partie dépendant de celui relatif au terme de *chantant*. En effet, le trait *sans rondeurs* (*pointu*) s'oppose au trait *disposant d'une courbe mélodique* (*chantant*), les métaphores *pointu* et *chantant* instaurant toutes deux un lien sémique entre les propriétés d'un accent et les *formes géométriques* relatives à sa configuration prosodique (*rondeur* / *courbe*). De la même façon, le trait de *saccadé* (*pointu*) peut s'opposer à celui de *mélodieux* (*chantant*), avec l'apparition d'un lien sémique entre les caractéristiques des accents et les représentations du rythme. Enfin, le fait de qualifier un accent de *pointu* peut également signifier qu'on associe l'un des traits sémiques de ce terme, à savoir celui de *maniéré* / *affecté*, non plus directement à la pratique, mais aux personnes qui en sont dépositaires. Toutefois, si la métaphore de *chantant* était clairement associée à l'accent marseillais/provençal (avec une extension aux accents périphériques), on observe que celle de *pointu* est beaucoup plus *adaptive*. Ainsi, d'après le TLFi, le qualificatif de *pointu* renvoie, *pour les Méridionaux*, *à la manière de parler des habitants du nord de la France, et particulièrement des Parisiens*. Cette définition n'est qu'en partie validée par les discours de nombre de nos informateurs, car, en effet, elle est employée aussi bien par les informateurs marseillais que par les informateurs lausannois :

(29) MF217

on dit toujours que c'est un accent **pointu** mais bon moi je le trouve pas très joli hein [...]

185 <http://www.cnrtl.fr/definition/pointu> (consulté le 25/11/08). Désormais TLFi.

(30) MF2168

E1 alors où est-ce qu'on en était: euh: oui l'accent de la région de paris + de la région parisienne

L1 accent: plus **pointu**: qui mange les [ø] [...]

(31) LF2576

E1 et:: de la même façon est-ce que vous arriveriez à décrire l'a:ccent de la région de paris

L1 c'est un accent j'dirais plus **POINTU** plu::s

E1 ouais

L1 plus **SEC** comme ça [...]

(32) LF3968

j'dirais que par exemple le PARisien + parle plus **POINtu** + + donc + en opposition moi je parle plu::s + + bon + + plus lentement ça c'est clair [...]

Toutefois, on note que le qualificatif de *pointu* peut également être attribué, par nos informateurs marseillais, aux habitudes articulatoires des locuteurs marseillais :

(33) MM2474

E1 non + + est-ce que t'arriverais à décrire l'accent de la région de marseille

L1 euh::: bon on parle d'accent **POINtu** mais: euh ça veut pas dire grand-chose [...]

Il semblerait donc que la métaphore de *pointu*, si elle est stéréotypique dans le sens que sa fréquence d'actualisation induit une cristallisation des rapports entre le lexème et l'objet qu'il désigne, peut ne pas systématiquement agir sur la même réalité linguistique. En d'autres termes, le lien unissant le lexème *pointu* à une réalité linguistique est stéréotypique, mais l'objet stéréotypé peut toutefois varier. C'est l'emploi de ce terme qui permet, de par sa dimension figée, de cristalliser une pratique en un tout identifiable. On note une nouvelle fois que les ressources sémantiques du procédé métaphorique peuvent progressivement s'effacer derrière la force de stéréotypisation du résultat du processus métaphorique. Ainsi, les traits sémiques reliant le qualificatif de *pointu* à un accent (*l'accent marseillais*) se figent à un degré tel qu'ils sont annihilés au profit des potentialités organisationnelles de ce figement : leur actualisation permet d'*organiser* l'environnement linguistique. C'est pour cette raison que *pointu* peut aussi bien être attribué à l'accent marseillais qu'à l'accent parisien. Pareillement, c'est cette démarche qui expliquerait ce que l'on pourrait également considérer comme une *confusion* de la part de l'informateur de l'extrait 33 : la force de la stéréotypisation entraînerait une perte des connaissances relatives à l'étiquette lexicale associée à un accent donné, et ce en raison du fait que le sémantisme du terme importe peu, pourvu qu'il puisse disposer d'un pouvoir d'identification élevé, ce que lui confère précisément la dimension stéréotypique.

5.1.2.2 Les métaphores liées au champ lexical de la perception

D'autres métaphores récurrentes sont présentes au sein de nos corpus, même si leur fréquence

d'apparition demeure moindre que celle des qualificatifs de *chantant* et de *pointu*. Les ressources représentationnelles étant similaires, nous nous contenterons donc d'identifier les thématiques qui sont actualisées en vue de rendre compte d'une pratique articulatoire. Nous préciserons également que ces métaphores ont toutes trait à la *perception* des habitudes articulatoires. On note ainsi le recours au champ lexical de la *couleur*,

(34) MF186

E1 hum hum + donc justement est-ce que t'as connu des situations où t'as essayé de Camoufler cet accent

L1 oui + oui parce que quand même c'est:: un petit peu trop **COloré** quelquefois

E1 hein hein

L1 donc lorsque tu: déjà lorsque tu parles au téléphone parce que ça accentue tout + le téléphone + lorsque tu te fais enregistrer bon pour une raison ou pour une autre + euh:: lorsque tu t'adresses à un interlocuteur j'veux dire neutre + euh:: + bon t'essaies un petit peu PAS de le camoufler mais:: bon + de le + **décolorer** un peu on va dire voilà + non:: de le camoufler complètement ce n'est ce n'est pas possible c'est c'est + je pense que c'est:: c'est: une utopie y'a toujours quelque chose qui ressort (*rire*) [...]

(35) MF449

E1 hum hum + toi tu tu parles + PAS le provençal

L1 je ne le parle pas + non + je le comprends un peu + euh:: et puis:: bon ben c'est vrai que j'utilise encore quelques expressions bon on va dire **colorées** imagées + qui sont restées dans dans dans la culture familiale hein tout simplement [...]

de la *chaleur*,

(36) MF436

ça:: me **fait CHAUD** quand même + quand même euh:: quand je vois des des textes en provençal même si {je l'arrive / j'arrive} PLUS tellement à les + à les comprendre maintenant [...]

(37) MM2482

j'dirais {que ; qu'il} enfin après j'dirais que c'est un accent **CHAleureux** mais ça j'pense que c'est plus euh: culturel que: réel

E1 ok

L1 c'est plus **chaleureux** ça donne une impression plus **chaleureuse** que l'accent alsacien mais j'pense que c'est: euh historique plus que: [...]

de la *musique* (qui pourrait constituer une variante *innovante* du stéréotype *chantant*),

(38) MF1755

j'trouve que c'est BIEN d'entendre euh: d'entendre d'autres d'autres langues qu'il y ait des langues qui sont agréables à: + à entendre **elles ont une musique** tout ça moi je moi je suis j'trouve que c'est bien [...]

et, enfin, de la *lenteur*, l'emploi du champ lexical relatif au verbe *traîner* renvoyant, d'après le TLFi, à quelque chose *qui dure ou qui se prolonge*¹⁸⁶.

186<http://www.cnrtl.fr/definition/trainant> (consulté le 25/11/08).

(39) LF2880

E1 bon + et est-ce que vous parviendriez à DÉcrire votre accent

L1 il est **TRAÎnant** + + oui il est **traînant** et puis + le décrire c'est c'est pas POSSible (*rire*) c'est (*rire*) c'est comme les marseillais vous pouvez pas le DÉcrire votre accent (*rire*) c'est pareil [...]

(40) LF3979

E1 et: et l'accent de la région de paris vous arriveriez MIEUX à le décrire

L1 par exemple oui c'est PLUS **pointu** c'est PLUS rapide euh: ils mettent des souvent y'a des [ø] à la fin euh:: + euh:: + + VOilà donc par opposition moi c'est plus lent: + + c'est [œ~] peut-être très: avec des [œ~] éventuellement + oui éventuellement: ça ça: + ça **TRAÎNE** un peu j'sais pas comment on l'explique [...]

Ce procédé sémantique fait surgir un lien sémique entre la construction *accent lausannois* et le lexème *traînant*, selon lequel le rythme de cet accent serait caractérisé par une *durée prolongée*, et témoignerait donc d'une certaine *lenteur*. Et l'on peut observer que la métaphore de la lenteur est relativement prégnante dans les discours des informateurs lausannois, lorsque ces derniers proposent des caractérisations de leurs habitudes articulatoires. Ainsi, dans l'extrait 41,

(41) LM1053

E1 (*rire*) d'accord + et est-ce que vous arriveriez à DÉcrire + cet accent

L1 euh peut-être un peu:: **PANtouflard** c'est **lent**: une façon un: ouais lente c'est un peu **Paysanne** presque euh: + Avec euh: des degrés plus ou moins: euh: Marqués euh D'Accent mais: mais: + c'est + c'est plus flagrant à la télévision quand y'a un ROMand et un français qui se parlent par exemple + on voit plus le:: la différence + et puis ça: fait un peu: un peu **pantouflard** le: l'accent vaudois [...]

la forme adjectivale métaphorique *lent* est associée aux lexèmes métaphoriques *pantouflard* et *paysanne*. Si l'on s'intéresse à la définition que le TLFi propose du qualificatif de *pantouflard*¹⁸⁷, on note la définition suivante : *qui aime le confort et la tranquillité*. Ce signifié est attesté dès 1883, avec le sens précis de celui « *qui aime mener une vie confortable et exempte de risque et d'imprévu* »¹⁸⁸. Il y a donc apparition d'un sème commun à la construction *accent lausannois* et au lexème *pantouflard*, à savoir celui de la *tranquillité*. Il existe une interrelation entre les métaphores de la lenteur et celle de *pantouflard*, en ce sens que ce qui est *tranquille* est rarement *rapide*. Le suffixe *-ard*, qui témoigne fréquemment d'une connotation péjorative, semble ici en être exempt : le qualificatif de *pantouflard* paraît être employé dans une perspective plus *bienveillante* que *préjudicative*. Enfin, le troisième élément métaphorique, *paysanne*, renvoie, selon le TLFi, à *une personne qui appartient à la catégorie sociale des paysans*¹⁸⁹. Toutefois, le TLFi précise que, dès lors que ce qualificatif est attaché à un être inanimé, il peut signifier soit *qui appartient au(x) paysan(s)*, soit *rustique* (en parlant par exemple d'un meuble). Du point de vue étymologique, apparaît, en 1155, le signifié *celui qui habite le pays* /

187<http://www.cnrtl.fr/definition/pantouflard> (consulté le 25/11/08).

188Ce signifié est employé par un auteur du nom de Gréville (pseudonyme d'Alice Henry), dans un ouvrage intitulé *Louis Breuil, histoire d'un pantouflard* (<http://www.cnrtl.fr/definition/pantouflard>, consulté le 25/11/08).

189<http://www.cnrtl.fr/definition/paysan> (consulté le 25/11/08).

autochtone, et, lors de la première moitié du XIII^{ème} siècle, le signifié *nigaud* / *imbécile* / *rustre*. Il est dès lors délicat de définir quel sème commun l'informateur a pu ici privilégier. Si l'on considère que le lexème *paysan* est cumulatif par rapport à la métaphore de la lenteur (elle-même associée à la métaphore *pantouflard*), on peut supposer que le sème commun correspond à l'idée que l'accent lausannois appartient au monde paysan en cela que les paysans effectuent des tâches agricoles qui requièrent une certaine *lenteur*, ce qui rétablirait le lien avec les qualificatifs métaphoriques *traînant* et *pantouflard*. Toutefois, on ne peut nier que le terme de *paysan* contient en son sein des traits sémantiques prégnants, qui n'entretiennent guère de rapport avec la notion de *lenteur*. Ainsi, le trait sémique *autochtone*, si l'on considère qu'il est actualisé dans le procédé métaphorique de L1, témoignerait de la connaissance selon laquelle l'accent lausannois est fortement *vernaculaire*. Ceci expliquerait également pourquoi le terme de *patois* est employé par les informateurs, sans que cela ne renvoie forcément à une connotation péjorative. Le signifié *nigaud* / *imbécile* / *rustre*, quant à lui, est à analyser avec précaution. En effet, rien ne certifie que L1 actualise ce sème dans sa démarche métaphorique. Toutefois, s'il ne s'agit ici que d'une hypothèse, on peut s'interroger sur les précautions qui sont prises par l'informateur pour mettre en circulation cette métaphore : emploi d'adverbes modulateurs (*un peu* / *presque*) et d'une construction s'apparentant à un commentaire méta-énonciatif (*Avec euh: des degrés plus ou moins: euh: Marqués euh D'Accent mais: mais:*). S'il y a modulation, c'est qu'il existe un risque potentiel associé à l'utilisation de ce terme, ce risque pouvant précisément découler de la tension engendrée par l'actualisation d'un signifié fortement négatif, possiblement celui évoqué plus haut de *nigaud* / *imbécile* / *rustre*. L'informateur associerait donc certaines connaissances (la particularité du rythme de l'accent lausannois, au travers des sèmes apparaissant grâce aux lexèmes *lent* et *pantouflard*, ainsi que la vernacularisation de cette pratique, par l'entremise du terme *paysan*) à une connaissance fortement préjudicative (la dévalorisation de l'accent lausannois au travers de l'actualisation du sème négatif attaché au lexème *paysan*). Si l'on prend en compte l'âge de cet informateur (19 ans), on pourrait ainsi supposer que ses connaissances relatives à l'accent endogène alternent entre la reconnaissance de l'identité de son groupe (sème positif du lexème *paysan* : *autochtone*), et une certaine préjudication à l'encontre de l'aspect fortement localisé de cette pratique vernaculaire (sème négatif du lexème *paysan* : *nigaud*). Par ailleurs, le sème de *autochtone* qui est activé dans la métaphore *paysan* est à rapprocher de celui qui apparaît dans le procédé métaphorique de l'extrait 42,

(42) LM1886

E1 d'accord + est-ce que vous arriveriez à DÉcrire l'accent vaudois

L1 hum:: + + Difficilement + + NON je je je le décrirais comme + tout tout accent un peu de province qui est qu'a ses particularités + et qui aux yeux d'un: + d'un PUriste qui vient d'u:ne de de MÉtropole + trouve ça un peu: euh: **Exotique** mais non [...]

dans lequel l'informateur emploie le qualificatif d'*exotique* pour désigner l'accent endogène en se

plaçant du point de vue du groupe exogène (*aux yeux d'un: + d'un PUriSte qui vient d'u:ne de de MÉtropole*). En effet, d'après le TLFi, le terme *exotique* désigne *celui ou celle qui est originaire d'un pays étranger, généralement lointain*¹⁹⁰. Ce lexème viendrait par ailleurs du latin *exoticus*, emprunté au grec, et qui signifie *étranger*. On peut ici se demander quel peut être l'apport, dans la qualification de l'accent vaudois, de la substitution du terme *exotique* à celui d'*étranger*. On peut supposer que l'utilisation du lexème *exotique* renforce le trait sémique *lointain*. Par ce procédé métaphorique, l'informateur mettrait ainsi l'accent sur l'*éloignement* qui peut exister entre les pratiques centralisées (*un PUriSte qui vient d'u:ne de de MÉtropole*) et les pratiques périphériques (*tout accent un peu de province*).

5.1.3 Une métaphore qui transcende l'opposition local~supra-local : la métaphore biologique

La métaphore *biologique*, qui présente la langue comme un organisme vivant, trouve son origine au XIX^{ème} siècle, en raison notamment de l'influence de Schleicher, pour lequel la langue n'est pas un fait social mais un phénomène biologique : « *c'est parce qu'elle est un organisme que la langue évolue, et sur ce plan l'apport de Darwin avec l'Origine des espèces (1859) est immédiatement assimilé par Schleicher [...]. C'est la confirmation que le langage est un organisme, et que, sur le plan de l'histoire, cet organisme naît, se développe, évolue, décline et meurt [...]* »¹⁹¹ (Mounin, 1967 : 195). Cette perspective est une manière d'apporter un fondement scientifique au déclin des langues et au statut de langue *morte*. Cette métaphore biologique est également largement présente dans nos corpus.

(43) LM908

la langue elle évolue parce qu'elle est **Vivante** donc elle évolue avec les gens qui la Parlent [...]

(44) MM800

ENsuite ce sera::: ça sera à lui de voir euh:: quelle langue i::l l'intéresse euh:: + que ce soit une langue **MORTE** ou des langues euh:: **vivantes** mais en tout cas + pour moi j'fais VRAIment une différence + au niveau professionnel entre l'anglais et les autres langues [...]

(45) LM965

j'a- j'avais appris y'a quelques temps que le MOT euh: S'ENcoubler + c'est vaudois et j'savais pas du tout pour moi c'était du vocabulaire parfaitement normal et du coup il est pas dans le dictionnaire de la langue française + euh:: y'a TRÉbucher mais pas s'encoubler + et::: ce je enfin ça par exemple [j] c'est c'est un: une petite PARTicularité de la langue euh: une petite euh + euh:: SPÉcialité locale ou des choses comme ça et puis euh: + c'est tout des choses qui REprésentent plutôt **la: la: VIE de la langue** + L'Originalité LOcale ou: n'importe de la langue [...]

(46) LM1338

moi j'considère que la langue française est quelque chose de **Vivant** et que les gens parlent

190<http://www.cnrtl.fr/definition/exotique> (consulté le 25/11/08).

191Darwin C., (1859/2008) : *L'origine des espèces*, Paris, Flammarion, coll. « GF ».

pas mieux euh maintenant que y'a cent ans ou l'inverse [...]

(47) LM1366

après on peut définir ce que c'est {la compétence / l'incompétence} mais + à: ce qu'on discute sur euh la lan:gue les enjeux de la lan:gue + comment une langue est **vivante** qu'est-ce qu'elle devient: qu'est-ce qui doit rester enfin qu'est-ce qui doit être protéger: et qu'est-ce qu'on peut laisser ouvert tout ça j'trouve c'est des enjeux qu'on devrait discuter [...]

(48) LM1702

le patois vaudois je le sens pas **Vivre** moi [...] enfin je le connais pas: et je le vois pas **vivre** nulle part [...]

On observe ici une forte relation intertextuelle, en cela que cette métaphore a été fréquemment employée dans la littérature scientifique (Dorian, 1981 ; McConnell et Gendron, 1988), avant d'être critiquée (Calvet et Varela, 2000 ; Blanchet, 2009), et partiellement abandonnée¹⁹². Elle a par ailleurs bénéficié d'une certaine médiatisation par l'entremise du succès de l'ouvrage de Claude Hagège, *Halte à la mort des langues*, publié en 2002, celui-ci s'appuyant essentiellement sur toute une série de métaphores *biologisantes*. On peut donc noter que le processus voulant prêter des caractéristiques humaines aux langues est en grande partie opéré par les informateurs par une reprise de discours antérieurs. La métaphore biologique est donc efficiente dans la co-construction des contenus représentationnels en cela qu'elle solidifie l'objectivité que l'on veut prêter à ces contenus, en les fondant sur une antériorité discursive. Par ailleurs, la métaphore biologique permet aux informateurs l'employant de prêter certains comportements humains aux langues, et de rendre compte, ce faisant, des valeurs identitaire et affective que l'on peut attribuer aux pratiques linguistiques. Par ailleurs, la récurrence de cette métaphore, tout comme son caractère dialogique, renvoient au fait qu'elle dispose d'une grande efficacité pour *organiser* et *rationaliser* une réalité linguistique, à savoir l'évolution des pratiques linguistiques et les relations que les locuteurs peuvent entretenir avec celles-ci. En d'autres termes, la métaphore biologique permet de rendre compte d'un phénomène qui peut dérouter, ou échapper à une identification directe, en raison du fait qu'il ne découle que de l'action sociale, et non individuelle. Ce procédé métaphorique dispose d'une assise partagée suffisamment forte pour que certains informateurs n'hésitent pas à *filer* la métaphore, comme en témoigne l'extrait 49.

(49) MM2976

E1 alors question suivante + pour toi le provençal qu'est-ce que c'est

L1 (*claquement de langue*) euh:: QU'est-ce que c'est: euh::: ben c'est une LANgue que:: on:: + qu'on parle plus euh:: + au QUotidien quoi qu'est:: + + donc euh:: PAS complètement **morte** mais bon qu'est:: qu'est un peu {mis ; mi-} + + (*soufflement*) mise euh:: enfin comme le:: ça fait un peu comme les autres langues euh:: RÉgionales quoi mis c'est un peu **mis sou:s** + **sous PERfusion** par le: les: + les: + les enfin des un peu des Militants qui veulent garder la lan:gue alors peut-être euh + y'a dans certains Coins peut-être encore des gens qui le PARlent mais ça va être de plus en plus rare [...]

¹⁹²La principale critique que l'on peut faire à cette métaphore réside dans le fait qu'elle induit l'idée qu'une langue pourrait disposer d'un développement *autonome*. Cette *personnification* des langues entraîne une négation du fait qu'elles n'existent qu'au travers de l'emploi qui en est fait par les locuteurs, et conséquemment une certaine *sacralisation* des langues en tant qu'entités répondant à un fonctionnement qui leur est propre, indépendamment des acteurs sociaux qui les actualisent et agissent sur elles.

La construction *mis sous perfusion* ne fait que pousser à son extrême la métaphore biologique. Elle personnifie la langue à un point tel que cette dernière est présentée comme une personne qui ne serait maintenue en vie que par l'action de soins thérapeutiques. Cette dernière métaphore est remarquable en cela qu'elle contredit en partie l'essence de la métaphore biologique dont elle découle. En effet, si cette dernière permet de définir des connaissances offrant aux acteurs sociaux la possibilité d'avoir une approche commune de certains phénomènes linguistiques, certaines de ses filiations peuvent en limiter le pouvoir explicatif. Ici, L1, en actualisant la métaphore *thérapeutique*, met en circulation la connaissance selon laquelle la *survie* de certaines langues (*PAS complètement morte*) est due à l'action *salvatrice* de certains acteurs sociaux (*des Militants qui veulent garder la lan:gue*). Cette dépendance de la langue, et de son évolution, à la pratique même des locuteurs, invalide l'idée selon laquelle la langue disposerait d'une existence autonome (une *naissance*, une *vie*, puis une *mort*).

Par ailleurs, les données ont révélé la présence de métaphores qui peuvent être liées à celle de la vie des langues : la métaphore de *la nourriture*. En effet, ce procédé métaphorique participe lui aussi à la *biologisation* du phénomène que l'on tend à décrire, avec, dans certains cas (extrait 52), un figement de la construction métaphorique (*à toutes les sauces*) qui entraîne une certaine déperdition du sémantisme métaphorique.

(50) LM557

pour le röstigraben on en fait un: + alors C'EST un problème mais en même temps::: + parfois j'ai l'impression que + + OUAIS chacun reste un peu: sur son canton à soi et puis + quelque part on est bien content que c'est: + on **NOUrrit** aussi au lieu de: chercher des solutions ben on dit + ben oui bon les suisses allemands c'est:: hum + c'est une autre culture oh et puis on on a pas d'affinités avec les suisses allemands: + puis les suisses alleman:ds ils sont parfois + + OUAIS on on **nourrit** un peu ce:: on **nourrit** aussi un peu: cette différence + alors elle cette différence elle est LÀ mai:s à trop la **nourrir** on risque de: de créer des conflits au lieu de + au lieu de chercher des solutions [...]

(51) LM595

E1 et est-ce que vous arriveriez à décrire l'accent de la région de PAris + attention votre micro

L1 <L1 remet son microphone en place> XXXXXXXXX hum (*claquement de langue*) euh::: parisien bon + + (*claquement de langue*) {il parle / ils parlent} euh::: beaucoup plus vite euh::: hum: + + parfois {**il mange / ils mangent**} les: les fins de mots [...]

(52) LM2096

qu'on s'adresse à moi en allemand ne me: dérange pas plus ce qui M'Agace particulièrement c'est que {sont / son} + que des Américains s'adressent en anglais à forcément **à toutes les sauces** X en tout lieux + j'trouve que c'est une marque de: d'irrespect + + + c'est (*rire*) indépendamment qu'ils soient américains mais je j'trouve que c'est voilà ça ne se [...]

Enfin, il nous semble utile de préciser l'actualisation de la métaphore du *poids*, et ce même si celle-ci est peu fréquente dans nos données.

(53) LM802

c'est pas catastrophique mais disons euh: + + j'trouve euh les langues étrangères ont tendance à **perdre à perdre du poids** + dans:: dans l'enseignement quoi [...]

(54) LM585

E1 hum hum + d'accord + est-ce que vou:s arriveriez à DÉcrire + votre accent

L1 bon moi j'trouve euh (*soufflement*) j'ai: euh: hum:: + + + bon c'est je: je parle plutôt lentement:: j'ai j'ai + j'ai + enfin c'est c'est vraiment l'accent vaudois {comme ce qui: / j'pense qui:} + + + + c'est bon c'est un peu **Lourd** {ouais / vous voyez} c'est: parfois on le dit on le dit un peu **lourd** + + on a (*soufflement*) hum + ça ça c'est euh:: + + + ouais je je j'arrive + + + + {non / bon} c'est c'est pas + pas très: hum: + + c'est-pas + hum: comment est-ce qu'il faut + + non j'a- j'arrive pas à le décrire comme ça + j'arrive pas [...]

En premier lieu, elle présente une certaine cohérence avec la métaphore précédemment évoquée, à savoir celle de la nourriture. En second lieu, elle renvoie à un débat ayant lieu actuellement au sein du domaine de la sociolinguistique, visant à définir si cette métaphore peut être pertinente d'un point de vue épistémologique¹⁹³. Il est donc intéressant d'observer que cette métaphore dépasse largement le cadre de la littérature scientifique, étant donné que l'on trouve certaines occurrences dans les discours de nos informateurs. Enfin, les deux extraits que nous présentons ici sont particulièrement intéressants en cela qu'ils illustrent tous deux la double dimension de la métaphore du *poids* : elle peut disposer d'une dimension *méliorative*, le *poids* renvoyant à la *valeur* de la langue (*les langues étrangères ont tendance à perdre à perdre du poids + dans:: dans l'enseignement*), mais elle peut également témoigner d'une dimension *dépréciative*, le *poids* renvoyant alors à une *charge*, qui peut être aussi bien physique que morale (*c'est un peu Lourd {ouais / vous voyez} c'est: parfois on le dit on le dit un peu lourd*). Enfin, on insistera sur les bénéfices d'une telle métaphore sur le plan représentationnel, ces bénéfices correspondant peu ou prou aux critiques qui peuvent lui être faites sur le plan scientifique. En effet, la métaphore du *poids* laisse entendre que la langue est une entité *quantifiable*, ce qui, sur le plan épistémologique, ne va pas sans poser de problèmes¹⁹⁴. Inversement, cette démarche de quantification des langues peut permettre aux acteurs sociaux de disposer d'outils leur permettant de hiérarchiser les pratiques linguistiques sur une échelle de *pouvoir*. Que cette échelle soit pertinente ou non n'est pas une question qui se pose au niveau représentationnel : la finalité demeure ici de créer une réalité linguistique partagée, ce qui nécessite un accord quand aux moyens permettant de *baliser* cette réalité élaborée. La métaphore du *poids* apparaît donc alors comme l'un de ces moyens employés par les membres d'une communauté linguistique pour s'assurer du partage d'une même perception de l'environnement linguistique.

193Un colloque international portant précisément sur ce sujet s'est déroulé à l'université de Provence (Aix-en-Provence) en septembre 2007 (Gasquet-Cyrus et Petitjean, 2009).

194Nous laissons ici le lecteur se référer aux actes du colloque précédemment évoqué (Gasquet-Cyrus et Petitjean, 2009).

5.2 Les constructions métaphoriques innovantes

Nous parlons ici de constructions métaphoriques *innovantes* par opposition à celles définies comme *récurrentes*. En effet, si de nombreuses métaphores présentent une fréquence d'emploi liée à leur dimension stéréotypique, d'autres ne sont pas caractérisées par la généralisation de leur utilisation : elles demeurent actualisées par un informateur, qui propose donc une actualisation d'un procédé métaphorique non préexistant, et donc innovant. Ces métaphores ne présentent pas de stéréotypisation, et répondent donc à des stratégies différentes de celles précédemment décrites. Ces métaphores *innovantes* étant relativement nombreuses, nous ne présenterons ici que celles qui apparaissent comme étant les plus représentatives des stratégies utilisées.

(55) MF91

E1 ouais ↑ + + d'accord + euh:: toi quelle est ta réaction euh face à un texte que tu lis comme ça et:: euh:: dans lequel y'a:: u:ne des fautes d'orthographe

L1 hum **je prends mon stylo rouge** (*rire*) [...]

(56) LF3434

E1 et donc est-ce que dans certaines situations il vous est déjà arrivé de: + vouloir euh: CA moufler cet accent

L1 j'peux pas ↓

E1 hum

L1 j'en serais incapable ↓

E1 ouais + d'accord

L1 en revanche en anglais oui + je suis un **un véritable caméléon** + ça j'peux changer d'accent anglais très facilement [...]

Ces métaphores peuvent porter sur des pratiques linguistiques (extraits 55 et 56) ou sur des langues (extraits 57 et 58). Elles renvoient toutes cependant au même processus : les informateurs opacifient le sémantisme des lexèmes qu'ils mettent en circulation, et laissent leur partenaire prendre en charge le travail d'interprétation. Il y a donc également une opacification des places énonciatives, étant donné que l'informateur convoque des voix qui vont prendre en charge la révélation des liens sémiques pouvant rendre cohérente la mise en relation de plusieurs réalités lexicales. Ainsi, lorsque l'informatrice de l'extrait 55 répond *je prends mon stylo rouge*, elle actualise deux possibles interprétatifs : une voix qui assume le sens littéral, et une autre voix qui prend en charge le sens découlant de la métaphorisation. Ici, le fait de prendre son stylo rouge tend à rendre compte du comportement prescriptif de L1 (le rouge étant la couleur des stylos employés pour corriger des fautes dans un texte écrit), mais les voix énonciatives convoquées la protègent d'une éventuelle image négative que ce comportement pourrait induire : c'est en quelque sorte de la responsabilité du partenaire d'*écouter* une voix plus qu'une autre, et la locutrice peut toujours en appeler à l'interprétation *erronée* de son interactant. De la même façon, l'informatrice de l'extrait 56 propose une métaphore rendant compte de la flexibilité de ses pratiques articulatoires : *un véritable caméléon*. Ici

aussi il y a opacification du sémantisme et opacification énonciative, qui procurent une protection discursive et interactionnelle à la locutrice. On note un phénomène strictement parallèle avec les métaphores *innovantes* relatives, non plus à des pratiques, mais à des langues (en l'occurrence l'anglais dans les extraits qui suivent).

(57) MF361

si tu vas: en scandinavie ou:: euh:: + ou dans des pays un petit peu retranchés euh:: par rapport euh:: à notre culture bon ben c'est un petit peu difficile hein + donc + au MOINS l'anglais qu'est qu'est un **passe-partout** puisque tu trouves de partout des:: des formulaires des euh:: des notices écrites en anglais euh: + ne serait-ce que des XXX notices techniques aussi [...]

(58) LM306

la langue étrangère ce serait l'anglais parce que au fond euh + + **on fait à peu près le tour du monde avec l'anglais** + l'anglais et l'espagnol [...]

On peut d'ores et déjà établir de solides connexions entre *fonction* et *type de procédé métaphorique*. En effet, au vue des données que nous venons d'analyser, il semblerait que les métaphores récurrentes agissent pleinement grâce à leur pouvoir d'intertextualité : c'est leur référence à des discours antérieurs qui leur permet de renforcer leur caractère stéréotypique, et de jouer pleinement leur rôle dans la mise en circulation de contenus représentationnels. Les métaphores innovantes, quant à elles, reposent davantage sur l'opacification de la mise en scène énonciative : c'est la dualité énonciative qu'elles entraînent qui leur permet de répondre pleinement aux exigences de la construction représentationnelle.

6. CONTRASTIVITÉ

Nous avons pu remarquer, à la suite de Cavalli et al. (2004), que si le contexte interactionnel joue un rôle important dans la co-construction des RL, le contexte social y participe également grandement. Par *contexte social*, nous entendons le contexte, non pas immédiat de l'interaction, dans sa définition classique, mais l'environnement social, culturel, professionnel et/ou temporel de la situation d'échange. Ce contexte dit *social* n'est donc pas spécifique à l'interaction concernée ; son empan est plus large et plus global que le cadre interactionnel. Toutefois, cela ne garantit pas sa stabilité : « *le contexte social est sans cesse redéfini ou du moins validé dans l'interaction, plus exactement à travers le contexte conversationnel, qui établit un cadre mutuellement pertinent et reconnaissable pour les interlocuteurs en présence* » (Cavalli et al., 2004 : 85). L'intérêt de cette notion réside dans la récupération qui en est faite par les informateurs dans des mises en contraste qui participent directement de l'élaboration des contenus représentationnels. La référence au contexte social ne se fait donc que rarement de manière absolue. La contrastivité permet aux sujets de mettre en mots le *maintenant* par contraste avec l'*avant*,

le *ici* par contraste avec *l'ailleurs*, et *l'expérience personnelle* par contraste avec *l'expérience collective*.

A partir des données dont nous disposons, nous avons ainsi pu isoler trois types de contrastivité : la mise en contraste *diachronique*, *diatopique*, et *diastratique*. Ces différentes catégories contrastives ne sont pas exclusives : elles peuvent interagir, et ainsi complexifier la référence aux environnements sociaux du locuteur. Nous avons par ailleurs observé que ces mises en contraste reposaient majoritairement sur la manipulation de modalités adverbiales et morphologiques, ainsi que sur l'emploi de connecteurs et/ou de constructions de nature spécifiquement *contrastive*.

6.1 La mise en contraste diachronique

Ce type de contraste semble être le plus fréquent de notre corpus. Il permet à l'informateur de construire discursivement l'évolution dans le temps d'un objet ou d'un phénomène. Ainsi, dans l'extrait 1,

(1) MF44

E1 hum hum + d'accord + et:: et selon toi euh:: est-ce que le français + euh serait en train de s'appauvrir
L1 il s'Appauvrit dans un certain sens + par rapport au français qu'on **PARlait** peut-être euh:: **y'a encore euh:: vingt ans trente ans** parce que y'a des mots qu'on **utilise plus du tout** [...]

on observe l'emploi de différents éléments contrastifs, à l'instar de la construction *y'a encore euh:: vingt ans trente ans*, de la modalité adverbiale *plus du tout*, et, enfin, de la morphologie verbale (*parlait / utilise*). Il y a donc ici construction d'un contraste temporel relatif à un phénomène (*il s'Appauvrit dans un certain sens*), avec une découpe franche entre *l'avant* et le *maintenant*. On observe combien cette mise en contraste est efficiente dans la mise en circulation de la connaissance selon laquelle le français s'appauvrit : la référence au passé, et la mise en exergue, grâce à la contrastivité, du changement qui a pu se produire, permet de justifier l'état d'un objet, et ainsi de créer une *cohérence représentationnelle*. De la même façon, dans l'extrait 2,

(2) LM248

alors en france on parle d'un déjeuner à midi + + + (*claquement de langue*) maintenant je crois que: euh: **dans des siècles précédents** on **parlait** aussi de dîner en france + et notamment dans les campagnes + mais enfin le terme correct **aujourd'hui c'est** déjeuner [...]

l'informateur construit un contraste entre une pratique passée (construction adverbiale : *dans des siècles précédents / morphologie verbale : parlait*) et son état présent (modalité adverbiale : *aujourd'hui / morphologie verbale : c'est*). Cette contrastivité permet à l'informateur de rendre compte de la variation d'une pratique lexicale entre son groupe (emploi de *dîner* pour désigner le repas de

midi) et le groupe français (emploi de *déjeuner* pour désigner le repas de midi). Mais, plus encore, il peut, ce faisant, placer cette différence dans un univers particulier qui est celui de l'évolution *des normes*, et non plus celui du respect de *la Norme*. La mise en contraste lui offre donc la possibilité de se distancer d'une connaissance *prescriptive* (le terme correct serait celui employé par les locuteurs français) pour privilégier un contenu représentationnel présenté comme *descriptif* (l'usage est tributaire des changements de normes).

Par ailleurs, il importe de noter que c'est l'adverbe *maintenant* qui supporte le plus fréquemment la contrastivité dans les discours de nos informateurs. Son seul emploi permettrait ainsi de *baliser* la chronologie que les informateurs élaborent afin de rendre cohérents les contenus représentationnels qu'ils mettent en circulation. Ainsi, dans les extraits suivants :

(3) MF24

on exige beaucoup plus de connaissances TECHniques + + euh: + que: on va dire euh:: au niveau de la langue française donc les gens mettent plus: l'accent + déjà dans le milieu scolaire sur le technique que sur le le + la forme vraiment et le fond de la langue française + qui n'est **plus** vraiment quelque chose de: + de mis en exergue **maintenant** [...]

(4) MM1382

E1 d'accord + euh si un jour tu as des enfants + euh quelle langue euh: souhaiterais-tu qu'ils apprennent

L1 (*soufflement*) bon l'anglais + + + + peut-être le chinois **maintenant** + + + (*claquement de langue*) l'allemand:: l'allemand qu'est une belle langue aussi:: et: peut-être le russe [...]

c'est bien l'adverbe *maintenant* qui construit discursivement la référence temporelle au contexte social¹⁹⁵. Il peut également être combiné avec d'autres constituants contrastifs. Dans l'extrait 5,

(5) MF75

en lecture c'est très appauvri **maintenant** aussi donc de toute façon: euh:: + puis on a tellement de traductions quoiqu'on a de bons traducteurs **maintenant** + c'est vrai + + me:illeurs **qu'avant** [...]

l'informatrice assure la mise en contraste par l'actualisation d'une *étiquette* temporelle présente (*maintenant*) et passée (*avant*). On note une stratégie similaire dans l'extrait 6 :

(6) LF3296

avant chaque canton: + **éditait** ses propres manuels **enseignait** à sa propre façon + y'a quand même cette VOlonté **maintenant** d'avoir euh un:: + une approche GLObale + donc je pense qu'il y a: euh: **depuis**:: moi je dirais **depuis CINQ ou sept ans** + une:: VOlonté de reprendre les choses en mains + aussi par rapport aux résultats des:: des enquêtes pisa [...]

tandis que dans l'extrait 7, l'adverbe *jusque* renforce le rôle de balise temporelle de l'adverbe *maintenant*, qui constitue ici le *point ultime* de la chronologie construite par l'informatrice.

¹⁹⁵Cette fonction allouée à l'adverbe *maintenant* est à distinguer de son emploi en tant que marqueur de rupture thématique, comme cela est le cas dans l'extrait 2 : l'adverbe *maintenant* n'est pas ici une balise temporelle, mais un indicateur annonçant un changement de thème (que celui-ci soit effectif ou non).

(7) MF418

E1 ouais ouais c'est vrai + et:: euh:: si tu devais: euh:: conseiller: euh:: + un jeune + là maintenant euh:: + QUELLE langue tu lui conseillerais d'apprendre

L1 ben l'anglais on en revient toujours à la même chose hein

E1 hum hum

L1 l'anglais + euh::: bon l'espagnol + **jusqu'à maintenant c'était** + conseillé parce que y'a quand même tout le marché de l- de de + + de l'amérique du sud + mais **maintenant** c'est vrai qu'on va s'ouvrir sur les marchés: euh:: chinois:: on va donc euh: + toutes les langues orientales euh:: vont être très utiles

E1 hum hum

L1 alors bon:: **maintenant** savoir euh:: XXX il faut savoir au moins trois langues euh: à son actif + au moins pour pouvoir se: se déplacer professionnellement [...]

On note par ailleurs que les informateurs peuvent également employer des connecteurs dont la fonction est spécifiquement contrastive, comme dans l'extrait suivant,

(8) MF32

je suis un petit peu loin du du contexte hein je suis vraiment euh décalée: + euh: bon j'**avais** quand même mon fils qui était: en classe y'a pas très longtemps je peux quand même juger par rapport à ça + (*soufflement*) moi je dis que SI un enfant + euh::: a les capacités on lui en demande plus + maintenant s'il les a pas on va laisser un petit peu: un petit peu tomber voilà + on va mettre peut-être l'accent sur autre chose + mais: je crois que c'est un petit peu fonction des capacités et AUssi du du + de la volonté de l'enfant + on va pas FORcer un enfant + à faire des efforts par exemple en:: langue française ou en littérature s'il a pas TRES envie + on va un petit peu: laisser couler + **alors qu'avant c'était** une exigence bon il **fallait** euh + il **fallait** quand même euh:: avoir des bonnes notes savoir euh:: parler comme il faut écrire comme il faut + sinon on **était sanctionné maintenant** on l'est quand même **beaucoup moins** [...]

dans lequel les balises temporelles (modalités adverbiales : *avant, maintenant, beaucoup moins* / morphologie verbale : *fallait, était sanctionné, est*) sont clairement opposées par l'entremise du connecteur oppositif *alors que*. Cet emploi permet d'explicitement la mise en contraste : en présentant la linéarité des énoncés comme *logique* sur le plan argumentatif, le connecteur *alors que* ne fait que consolider ce que l'informatrice veut présenter comme une connaissance cohérente (ici, le laxisme des méthodes d'enseignement), parce que justifiée par une *historicisation* des pratiques.

Enfin, nous avons pu noter une corrélation entre l'emploi de la modalité adverbiale *maintenant* et la mise en circulation d'un thème spécifique, qui est celui des *nouvelles technologies*. Dans les extraits suivants,

(9) MF890

je pense juste à:: par exemple **mes grands-parents mes parents** + euh:: **les générations d'avant** ils **avaient** un pour moi un vocabulaire **plu::s** ri::che euh: + et peut-être aussi:: euh:: hum:: + + de manière générale euh l'expression **était plus** euh: riche pour moi + enfin j'sais j'sais pas trop

E1 d'accord + ok + et::: euh:: //

L1 et avec les histoires **maintenant** aussi **les jeunes les sms tout ça::** euh:: + (en)fin beaucoup de:: + + de simplifications de l'orthographe euh: des: des formules plus cou:rtes euh: [...]

(10) LF3783

y'a une Mode + du langage + + c'est bon y'a eu le Verlan à l'époque maintenant j'sais pas comment on l'appelle mais enfin XXXX à la mode + + et puis: y'a l'informatique j'pense quand même [...]

(11) MF1468

E1 hum hum + d'accord ok + d'après toi est-ce que le français actuellement est en train de s'appauvrir

L1 oui

E1 ouais + et tu pourrais nous dire pourquoi

L1 et ben par rapport peut-être euh:: **aux nouvelles euh:: modes aux nouveaux modes de communication** ↑ + **le téléphone** + **les texto** + **les abréviations** + et peut-être le fait aussi que les gens lisent **MOINS** sont plus préoccupés par euh:: la télévision euh:: voilà: tout ce qui peut:: être entendu mais peut-être PLUS + LU donc à mon avis + on **Perd** + au niveau du: du langage [...]

il y a actualisation d'un lexique relatif aux technologies innovantes en matière de communication : *les sms tout ça::* (extrait 9) ; *l'informatique* (extrait 10) ; *aux nouvelles euh:: modes aux nouveaux modes de communication* ↑ + *le téléphone* + *les texto* + *les abréviations* (extrait 11). Cette thématique constitue *en elle-même* un repérage temporel, comme en atteste l'implication découlant de l'équivalence instaurée par le caractère cumulatif de l'énoncé *les jeunes les sms tout ça::* (extrait 9) : elle joue une fonction équivalente à celle de l'adverbe *maintenant* en cela qu'elle renvoie précisément au *maintenant* dans le processus d'historicisation des pratiques. Et, en effet, les informateurs ne font nulle part mention d'une *causalité* entre l'émergence des nouvelles technologies et l'évolution d'un phénomène (la perception d'un appauvrissement du français), mais bien plutôt d'une *temporalité*, en ce sens que l'apparition de nouveaux médias de communication est présentée comme concomitante à cette évolution de la langue (*les jeunes les sms tout ça:: / et puis: y'a l'informatique / ben par rapport peut-être euh:: aux nouvelles euh:: modes aux nouveaux modes de communication*). Cela ne signifie pas que les nouvelles technologies ne soient pas perçues par les informateurs comme une cause de l'appauvrissement du français, mais c'est la manière dont ce thème est traité sur le point discursif qui importe ici. En effet, en présentant cette thématique comme une composante de leurs stratégies de mise en contraste, les informateurs créent un lien entre le phénomène évoqué (l'appauvrissement du français) et un marquage temporel (les nouvelles technologies, qui constituent le *maintenant*). Toutefois, cette balise temporelle implique la langue, puisqu'il est question de communication. Il y a donc une ambivalence entre la thématique comme repère temporel et le contenu même de cette thématique. Cette démarche permet aux informateurs de mettre en circulation le fait qu'il existe un lien entre *appauvrissement du français* et *émergence de nouveaux moyens de communication*, tout en laissant un flou quant à la nature exacte de ce lien. On peut proposer diverses hypothèses quant au fait que les informateurs privilégient l'implication à l'explicitation : proposer un lien de causalité entre le phénomène et la thématique pourrait rendre la connaissance en résultant *instable*, précisément en raison du fait que les informateurs participent au *maintenant* (et sont acteurs de ce que désigne la thématique). Accuser explicitement les nouvelles technologies de la communication pourrait ainsi

créer une incohérence entre l'acte de dénonciation et leurs propres pratiques. Par ailleurs, on pourrait également voir ici une négociation, *sur le long terme*, d'une connaissance représentationnelle relative à l'impact des nouvelles technologies sur la langue : l'apparition récente de ces nouvelles façons de communiquer pourrait expliquer la prudence avec laquelle les informateurs traitent discursivement de celles-ci, car la connaissance qui lui est relative n'est pas encore suffisamment *solidifiée*, sur le plan du partage social des savoirs, pour que l'on y adhère pleinement sans risquer une non-reconnaissance de l'adaptation des RL aux représentations sociales relatives à de nouveaux objets sociaux (ici, les nouvelles technologies de la communication).

6.2 La mise en contraste diatopique

Ce type de contrastivité concerne, non plus le repérage temporel, mais le repérage *géographique*. Le contraste porte donc ici sur la différence pouvant exister entre le *ici* et le *ailleurs*. Cette mise en contraste peut être explicite, comme dans l'extrait 12,

(12) LM1025

j'ai j'ai pas de: de Point de vue particulier sur le röstigraben mais c'est clair que y'a des Différences euh: + CULturelles euh: évidentes entre la suisse alémanique et la suisse romande + la langue on en parle même pas parce que c'est pas la même mais: euh:: MAIS: culturellement c'est clair que y'a puis + **Zurich j'étais à zürich** donc euh: quand **j'revenais j'regardais** un peu l'architecture comme ça de la ville j'y vais pas très souvent donc [f:] à chaque fois j'regarde + bien + et: c'est c'est clair que c'est pas: vraiment on est à + **DEUX heures de train seulement de zürich** et puis c'est:: assez diamétralement opposé de: de ce qu'on voit + y'a **BEAU**coup de bâtiments art nouveau: **alors qu'à lausanne** il y en a **pas Énormément**: y'a + y'a **beaucoup** de bâtiments **plu::s** + + disons **plus** HAUT de gamme parce que c'est une ville **plus** riche y'a:: y'a: y'a plein de choses comme ça **Berne** aussi c'est **pas du tout** la même chose + mais j'pense que même + au:: à: à l'intérieur de la suisse alémanique y'a des différences mais entre SUIsse romande et suisse alémanique + y'a: des différences assez nettes [...]

dans lequel on peut observer les contrastes suivants :

Ici		Ailleurs	
à + DEUX heures de train seulement de zurich	pas Énormément:	Zurich	j'étais
à lausanne	beaucoup	à zurich	j'revenais j'regardais
	plu::s	Berne	pas du tout

Cette double mise en contraste, chacune entrant dans une opposition avec la ville de Lausanne (emploi du connecteur contrastif *alors que*), permet à l'informateur de *territorialiser* les connaissances relatives au röstigraben, qu'il met en circulation. Plus qu'une simple illustration des différences pouvant exister entre les communautés romande et alémanique, ces contrastes diatopiques construisent

discursivement un cadre cohérent aux contenus représentationnels relatifs à la thématique évoquée. On retrouve cette même activité contrastive explicite dans l'extrait suivant.

(13) MM2639

E1 d'accord + et qu'est-ce que tu ressens lorsque dans ta ville + dans la rue euh quand tu te ballades + t'entends parler D'AUTRES langues étrangères + d'autres langues que le français

L1 en france ↑

E1 oui oui en france

L1 ben: j'trouve ça amusant enfin c'est:: + c'est enfin u:ne curio- un sentiment de curiosité + + d'e- d'essayer de: voir quelle langue c'est + + ce qu'est: pas toujours euh: facile mais: + + disons les principales langues on les reconnaît quand même + + euh::: + après euh:: hum après ça dépend euh:: **dans une ville comme AIX**¹⁹⁶ c'est **surtout** des TOURistes donc on voit que c'est des touristes + enfin bon ça change pas grand-chose

E1 ouais

L1 à **marseille** c'est **plutôt** des: des des marseillais enfin des français qui parlent a::- Arabe donc c'est:: + + donc c'est c'est différent mais euh:: + + moi j'suis plutôt content d'entendre euh d'autres langues [...]

On remarque ici que la mise en contraste repose sur la *symétrie des constructions* :

dans une ville comme AIX	c'est	surtout
à marseille	c'est	plutôt

Cette activité contrastive permet ici à l'informateur de territorialiser la connaissance selon laquelle il existerait deux catégories différentes de locuteurs exolingues : les touristes et les Français qui parlent arabe. On voit bien ici de quelles façons les informateurs emploient diverses stratégies pour construire une réalité relative à leur environnement linguistique et social, au travers de l'imbrication de différents outils représentationnels : la mise en contraste présente comme *objective* une différence catégorielle, elle-même rendant compte de la perception d'une différence de pratiques, sans que celle-ci soit explicitée, mais qui constitue déjà, *en elle-même*, une connaissance représentationnelle relative à l'environnement linguistique du groupe d'appartenance.

6.3 La mise en contraste diastratique

La contrastivité *diastratique* correspond à une mise en contraste entre différents groupes sociaux ou entre des objets pouvant les médiatiser. Elle joue ici aussi un rôle de *balisage* du contexte social et, par voie de conséquence, rend possible l'élaboration d'une certaine cohérence de l'architecture représentationnelle. On observe un phénomène intéressant : il semblerait que la mise en contraste diastratique soit fortement liée à certaines constructions spécifiques. Ainsi, nous avons noté la fréquence de deux types de constructions. La construction *si / si* permet d'introduire les différents

196 Aix-en-Provence

termes du contraste, mais ne présente pas forcément d'élément conclusif (comme cela est le cas dans la construction argumentative *si / si / donc*). La seconde construction repose sur la formule *soit / soit*, qui explicite les deux pôles du contraste. La récurrence de ces constructions spécifiques s'explique difficilement : si l'on peut dire qu'elles sont en grande partie actualisées en raison du fait qu'elles permettent de distinguer précisément les différents constituants de la mise en contraste, on peut également dire qu'il en va de même pour une formule du type *alors que*. Concernant la construction *si / si*, on peut supposer que sa fréquence dans les mises en contraste de type sociologique peut éventuellement être liée à un de ses signifiés, qui est la *conditionnalité*. Elle permettrait ainsi aux informateurs de modaliser le contraste en l'insérant dans l'univers de la *non-systématicité*.

Ces constructions sont par ailleurs remarquables par leur grande symétrie. Ainsi, dans l'extrait 14,

(14) LM921

E1 XX quelle est votre réaction + face à un texte DANS lequel y'a des fautes d'orthographe
L1 euh: ça dépend du Texte disons + + ça dépend: euh **si c'est dans un Journal** euh **si c'est: dans une rédaction d'un élève** euh: **si c'est: euh:** + disons qu'il faut mettre en rapport avec le Niveau euh CENSé de la personne qui l'écrit [...]

on note l'actualisation de trois termes différents dans la mise en contraste :

Contraste diastratique	
si	c'est dans un Journal
si	c'est: dans une rédaction d'un élève
si	c'est: euh:

On observe une structuration quasiment identique dans un autre entretien du corpus lausannois, comme en témoigne l'extrait 15 :

(15) LM609

E1 d'accord + j'ai PODcasté une émission de radio ce matin

L1 ouais alors là euh:: + (*claquement de langue*) est-ce qu'il faut être puriste euh:: BON c'est vrai qu'on l'entend euh on l'entend + moi j'suis QUAND même un petit peu: euh: + + enfin CHOqué c'est un grand mot je:: + + je je réagis ouais ça me fait un ça me fait un tout petit peu réagir quand même euh + maintenant c'est c'est encore une fois tout dépend euh:: + qui qui le DI:T euh: + **si c'est deux: deux copains deux adolescents** euh + y'a: y'a langage et: et LANGage **si c'est un prof d'université** déjà là qui le dit [J] + ça:: m:- ça m'interpelle plus + **si c'est {ou si / aussi si} si c'est un homme politique** euh:: + même si freisinger dit: dit des jurons euh moi j'trouve on + y'a: hum:: OUAIS le le LANGage euh:: + comment est-ce qu'il faut dire y'a: ouais y'a: + + moi j'suis peut-être euh:: + pour ça j'suis peut-être vieux jeu mais j'trouve bon les les hommes po- + dans certaines fonctions y'a: hum:: + (*claquement de langue*) y'a langage euh:: un homme un homme politicien enfin j'trouve qu'un: + un: qu'en politique on peut pas se permettre de dire n'importe quoi [...]

Contraste diastratique	
si	c'est deux: deux copains deux adolescents
si	c'est un prof d'université
si	c'est {ou si / aussi si}
si	c'est un homme politique

Dans d'autres extraits, ce que l'on pourrait appeler les *si-énoncés* est apparié avec une mise en contraste des comportements répondant aux termes du contraste diastratique. Ainsi, dans l'extrait 16,

(16) MM1387

E1 hum hum + d'accord + euh:: comment est-ce que tu réagis: + si dans la rue par exemple une personne + s'adresse à toi en arabe

L1 euh comment j'reagis euh:: ça me choque + + ça me choque mais: bon + + **si cette personne est arabe et qu'elle vit: euh:: en france** ouais j'serais encore plus choqué + **si c'est une personne étrangère** je le serais moins mais bon [...]

Contraste diastratique		
	Si-énoncés	Effets
si	cette personne est arabe et qu'elle vit: euh:: en france	j'serais encore plus choqué
si	c'est une personne étrangère	je le serais moins

Enfin, nous proposons un extrait illustrant l'actualisation de la construction *soit / soit*, qui dessine clairement les deux termes du contraste.

(17) MF394

E1 hum hum + d'accord + euh:: comment tu réagis + quand + dans ta ville do::nc dans marseille quand t'es dans la rue et tout + t'entends parler d'autres langues que le français + <c'est ?> qu'est-ce que tu ressens

L1 ben rien de spécial

E1 rien de spécial

L1 ça me bon ben de toute façon c'est quotidien hein on va pas s'attarder à ce genre de situation + + ce sont **soit des gens qui vivent ici** + mais qui sont entre eux donc ils ont la euh la facilité de parler dans leur langue euh:: maternelle entre eux + euh::: **[swat] ce sont des étrangers en voyage** euh::: y'a toute sorte de situations hein [...]

On observe ici un contraste reposant sur le proximité des catégories sociales évoquées par rapport au groupe endogène. On retrouve donc dans cet extrait les deux statuts qui peuvent être alloués aux locuteurs exolingues, à savoir le statut de *résidants* et celui de *touristes*, préalablement mis en contraste par l'informateur de l'extrait 16.

Ainsi, on note quel peut être le rôle de la contrastivité dans la mise en circulation des contenus représentationnels. En effet, cette stratégie permet aux informateurs de référer à un contexte social conjointement négocié. Cette référenciation se réalise de manière *relative*, et ce grâce à la mise en

contraste, qui peut être, d'après les données de nos corpus, de trois ordres : diachronique, diatopique et diastratique. Ces mises en contrastes permettent aux acteurs de placer des *balisages* dans le contexte social commun, de poser des *étiquettes* sur une chronologie ou une typologie. Cette élaboration d'une chronologie, ou d'une typologie, rend possible la construction d'une *cohérence représentationnelle*, en cela que les connaissances actualisées sont intégrées à une *histoire représentationnelle*. En d'autres termes, il s'agit pour les informateurs de rendre compte d'une *logique* amenant à l'architecture représentationnelle faisant l'objet d'une négociation permanente avec leurs partenaires. Cette *historicisation* des pratiques passe par différentes activités : l'emploi de modalités adverbiales (avec le rôle prégnant de l'adverbe *maintenant*), la manipulation de la morphologie verbale, ainsi que la récupération de constructions symétriques de type *si / si* ou *soit / soit*.

7. L'ACTIVITÉ DE RÉFÉRENCIATION EXPÉRIENCIELLE

Nous entendons par *activité de référenciation expérientielle* l'actualisation et la reconstruction, *par* et *dans* le discours, d'une expérience personnelle propre au locuteur. Cette activité dispose d'une lointaine parenté avec l'activité narrative, et ce même si la référence expérientielle (désormais RE) ne repose pas sur des contraintes aussi fortes que celles définissant le récit. En effet, la RE témoigne, en premier lieu, d'une dimension temporelle : d'une part, dans la place qu'elle occupe dans l'histoire expérientielle du locuteur, et, d'autre part, dans sa structuration interne. Elle trouve ainsi sa source dans l'actualisation de souvenirs passés et/ou imaginaires, mais induit également une succession chronologique des événements relatés (Adam, 1994). Sur le plan énonciatif, cette temporalité induit le fait que la RE ne partage pas le même *ici* et *maintenant* que le cadre discursif dans lequel elle s'insère. La RE entraîne ainsi une forme particulière de dualité énonciative, en cela que, si le locuteur se présente clairement comme tributaire de la voix qui assume l'activité de référenciation expérientielle, il n'en demeure pas moins que les marques déictiques *dans* la RE ne lui appartiennent pas. Le caractère interactif de l'activité de référenciation expérientielle fait que les RE apparaissant dans le cadre de notre corpus disposent de spécificités découlant précisément des caractéristiques propres à la situation d'entretien. En effet, si l'entretien semi-directif tend à diminuer le caractère formel de ce type d'interaction, il n'en demeure pas moins que le comportement discursif des interactants n'est pas égalitaire : s'il est demandé à l'enquêté de produire du discours, l'enquêteur ne dispose que d'un droit réduit de participation à l'échange, en ce sens que la neutralité de sa posture ne le rend pas libre de répliquer ou de contre-argumenter. Par ailleurs, les personnages convoqués dans la RE de l'informateur, ainsi que les événements auxquels ces derniers prennent part, ne sont pas connus de l'enquêteur, les interactants ne partageant pas, dans ce type d'interaction, d'histoire conversationnelle commune. Ces limites à la co-négociation relative à l'activité de référenciation expérientielle dans le

cadre de l'entretien ne font que renforcer l'une des fonctions discursives de la RE. En effet, la RE dispose d'une visée argumentative, tout comme celle attribuée au récit : « *tout se passe comme si, à l'intérieur du circuit interactif, un locuteur A, en train d'élaborer une ligne argumentative, mettait en place une structure narrative qu'il présente à son interlocuteur comme pièce à conviction de sa thèse* » (Oesch-Serra, 1989 : 227). En effet, le locuteur insère le contenu représentationnel qu'il mobilise dans un contexte expérientiel, et, ce faisant, entraîne une fusion entre le *général* et le *particulier*. On retrouve ainsi, dans le cas des RE, certaines fonctions discursives de la narration mises en avant par Charaudeau (1994 : 34), à savoir la fonction de *preuve* (« *par recours à la description de faits dans un imaginaire d'authenticité* ») et de *témoignage* (« *par des descriptions-narrations censées représenter une réalité extérieure au sujet racontant [...]* »). La voix responsable de l'activité de référencement expérientielle se positionne comme un témoin rapportant des faits qu'il présente comme préexistants à l'interaction, et se place ainsi comme *autorité légitime* (Fenoglio, 1994).

Si la RE dispose d'une fonction argumentative, il apparaît qu'elle peut s'apparenter à des arguments de différentes natures. Au vu de nos données, nous avons pu distinguer 5 types d'arguments actualisés par l'entremise de l'activité de référencement expérientielle : l'argument *légitimant* ; l'argument *méta-discursif* ; l'argument de *dédouanement* ; l'argument *concessif* ; et, enfin, le *leurre argumentatif*.

7.1 L'argument légitimant

L'argument *légitimant* renvoie à la fonction définitoire d'un argument, à savoir celle d'accroître le degré d'acceptabilité de la thèse par le ou les partenaire(s) : « *c'est un énoncé (ou un fragment de discours) vraisemblable qui exprime une raison avancée pour accréditer une proposition controversée, ayant le statut de conclusion* » (Plantin, 2002 : 65). Ainsi, dans l'extrait suivant,

(1)MF1166

E1 non + euh: est-ce que t'aimerais l'apprendre

L1 pourquoi pas ouais + hum

E1 ouais + + pour pour quelles raisons + XXX

L1 euh: pour quelles raisons:: + ben c'est vrai que j'aime bien: euh: hum: + euh:: utiliser: + les mots: euh: + d'origine provençale transformés en français qu'on utilise dans la région: + pour euh:: j'sais pas pourquoi ben ça: ça marque un peu l'identité + + euh: mais c'est vrai que: j' préfère dire j' passe la pièce que passer la serpillière + euh: hum: et puis aussi euh:: + ben + ben c'est m- c'est mes origi::nes euh:: + euh: ouais voilà et puis pour aussi peut-être Comprendre euh d'où viennent certains mots qu'on qu'on utilise euh à marseille + **et parce que aussi ma mère avant j'crois que: hum (claquement de langue) elle prenait des cours de provençal et mon frère là il s'y met du coup voilà + j' me dis pourquoi pas [...]**

on observe l'architecture argumentative suivante :

Thèse	Énoncé	Arguments	Énoncés
Désir d'apprendre le provençal	<i>pourquoi pas ouais + hum</i>	A1	<i>j'aime bien: euh: hum: + euh:: utiliser: + les mots: euh: + d'origine provençale transformés en français qu'on utilise dans la région</i>
		A2	<i>ben ça: ça marque un peu l'identité</i>
		A3	<i>j'préfère dire j'passe la pièce que passer la serpillière</i>
		A4	<i>c'est mes origi::nes euh::</i>
		A5	<i>pour aussi peut-être Comprendre euh d'où viennent certains mots qu'on qu'on utilise euh à marseille</i>
		A6	<i>ma mère avant j'crois que: hum (claquement de langue) elle prenait des cours de provençal et mon frère là il s'y met du coup voilà</i>
Reformulation de T	<i>j'me dis pourquoi pas</i>		

Les arguments A1/2/3/4/5 peuvent être regroupés de la manière suivante :

Arguments	Sur-argument
A1	Argument <i>étymologique</i>
A3	
A5	
A2	Argument <i>identitaire</i>
A4	

En d'autres termes, la multiplicité des arguments construit un argumentaire ne reposant que sur deux *sur-arguments*, ces derniers regroupant les arguments qui ne constituent que des reprises-modifications d'arguments précédents, et qui ne disposent donc que d'un faible pouvoir informatif. Les reformulations relatives à chacun des deux sur-arguments témoignent ainsi d'une certaine faiblesse argumentative, qui est confirmée par l'emploi, par deux fois, du modalisateur *c'est vrai que*. Ce dernier est considéré comme un *leurre dialogique* en ce sens qu'il tente de relier l'énoncé à un extérieur discursif composé de discours passés dont il est impossible d'identifier la source ou même l'existence¹⁹⁷. On peut donc voir ici une tentative de L1 de donner une certaine crédibilité à ses arguments, en les fondant sur des connaissances passées et *a priori* connues. C'est cette forme de *sur-place argumentatif* que l'argument expérientiel va venir pallier. En effet, A6, qui est placé en dernière position de l'argumentaire de L1, est médiatisé par une RE, ce qui lui permet de bénéficier des propriétés interactionnelles et énonciatives de cette activité¹⁹⁸ :

¹⁹⁷Les notions de *modalisateur* et de *leurre dialogique* seront analysées dans la suite de ce travail.

¹⁹⁸On peut d'ailleurs noter à ce sujet que A6 est le seul argument de l'argumentaire de L1 à bénéficier du connecteur argumentatif *parce que*.

- (i) sur le plan interactionnel, la partenaire de L1 voit son rôle potentiel de contre-argumentateur limité par les contraintes de son statut interactionnel : la minimisation de ses interventions ne lui permet pas de développer une contre-argumentation ; la neutralité dont elle s'efforce de faire preuve ne l'autorise pas à mettre en avant sa subjectivité ; l'absence d'histoire conversationnelle commune rend difficilement possible la remise en cause du caractère vraisemblable de la RE de L1.
- (ii) sur le plan énonciatif, la dualité énonciative générée par la RE place l'instance énonciative responsable du *ici* et *maintenant* de l'espace narratif dans un rôle de témoin, disposant par là même d'une certaine forme d'autorité ;
- (iii) et donc, sur le plan argumentatif, la RE permet de neutraliser les risques potentiels d'objection.

Concernant le niveau représentationnel, cette stratégie argumentative, supportée par l'activité de référenciation expérientielle, suscite plusieurs observations :

- (i) par le passage argumentatif entre le *général* et la *particulier* (relation expérientielle propre à la locutrice), on note un passage entre un degré d'inscription faible et un degré d'inscription plus élevé de la locutrice dans son dire, et, conséquemment, un passage d'un degré d'adhésion limité à un degré d'adhésion plus accentué. En d'autres termes, la RE permet à l'informatrice de *justifier* son adhésion représentationnelle en rattachant le contenu représentationnel à un élément de son parcours de vie, et de dessiner ce faisant la pertinence sociale de ce contenu.
- (ii) La RE peut être considérée comme une des *traces* de la co-construction des RL, en ce sens que l'argumentation de la locutrice a pour finalité, certes de rendre compte de la pertinence du contenu qu'elle met en circulation, mais également de donner à voir ce contenu à sa partenaire en tentant de la *persuader* de son bien fondé.

Dans l'extrait 2, l'argument expérientiel va remplir une fonction différente de celle analysée dans l'extrait 1 : la RE n'est pas une des composantes de l'argumentation, mais constitue l'argumentation en tant que telle.

(2) LM1877

E1 non + d'accord + donc + bon + je vous pose quand même la question mais il ne vous est jamais arrivé dans certaines situations de vouloir CAmoufler cet accent ou de MOdifier en tout cas euh: votre façon de parler

L1 non + non parce que **depuis que j'suis enfant j'ai toujours fait attention à: ne pas + bon j'ai eu la chance d'avoir quelqu'un qui qui s'occupait de: de nous d'avoir une**

gouvernante qu'était très + très:s à cheval sur le français + donc qui nous a toujours repris + et donc on a toujours fait attention de: de pas avoir un accent + mais {é- / et} étant plus jeune y'a certains MOTS que j'prononçais avec une prononciation vaudoise et peut-être encore que ça m'arrive de le faire mais: [...]

On observe l'architecture argumentative suivante :

Thèse	Énoncé	Arguments	Énoncés
Absence de comportement hypercorrectif	non + non	A1	<i>depuis que j'suis enfant j'ai toujours fait attention à: ne pas</i>
		A2	<i>bon j'ai eu la chance d'avoir quelqu'un qui qui s'occupait de: de nous d'avoir une gouvernante qu'était très + très:s à cheval sur le français + donc qui nous a toujours repris</i>
		A3	<i>et donc on a toujours fait attention de: de pas avoir un accent</i>

Les arguments A1/2/3 peuvent être regroupés de la façon suivante :

Arguments	Thématiques	Sur-argument
A1	hypercorrection	Argument <i>expérienciel</i>
A2	origine de l'hypercorrection	
A3	hypercorrection	

On note donc qu'ici la RE ne vient pas pallier la faiblesse de sur-arguments, comme cela était le cas dans l'extrait 1, mais constitue *elle-même* le sur-argument. On observe par ailleurs que l'argumentaire ne se clôt pas sur une reprise de la thèse (extrait 1), mais sur une séquence *concessive* : *mais {é- / et} étant plus jeune y'a certains MOTS que j'prononçais avec une prononciation vaudoise et peut-être encore que ça m'arrive de le faire mais:*. Le locuteur s'emploie ici à restreindre la portée de ses arguments, et à limiter le caractère *absolu* de la validité de sa thèse : on peut voir ici une trace discursive d'une contre-objection potentielle. En d'autres termes, L1 *prend de court* l'objection qu'il pense que l'on pourrait faire à son argumentation, et ce avant même que le partenaire ait eu la possibilité de la réaliser. Ceci signifie que L1 estime que son argumentation est *faillible*. On constate donc que l'activité de référenciation expériencielle peut avoir pour fonction de pallier l'insuffisance d'une argumentation, mais que lorsqu'elle est la seule donnée de l'argumentaire, elle se retrouve elle-même en position de faiblesse argumentative. Plusieurs observations peuvent ici être réalisées :

- (i) cette configuration argumentative ne repose plus sur un passage du *général* au *particulier*, mais sur le seul *particulier*.
- (ii) (i) entraîne donc une déperdition argumentative.

(iii) (i) entraîne également un haut degré d'adhésion au contenu représentationnel.

(iv) (ii) et (iii) font que cette adhésion n'est pas justifiée, mais *posée*.

(v) (iv) génère donc la nécessité de restreindre cette adhésion par une démarche de concession.

Ce cheminement est d'autant plus important que l'informateur tente de rendre compte d'une pratique actuelle (absence d'hypercorrection) par une pratique passée (hypercorrection) : la pertinence de la connaissance qu'il met en circulation serait donc menacée par une remise en cause de la pratique relatée. La concession permet donc à l'informateur de relativiser la pertinence argumentative de son activité de référencement expérientielle pour mieux protéger la pertinence de son adhésion au contenu représentationnel qu'elle est censée, en premier lieu, appuyer.

7.2 L'argument méta-discursif

L'argument méta-discursif a pour spécificité de porter sur l'ensemble de l'argumentaire : il est moins une composante de l'argumentation qu'une illustration *a posteriori* de la pertinence de la stratégie argumentative. Ainsi, si on le compare avec la fonction de l'argument légitimant, on s'aperçoit que la structure argumentative diffère (avec T pour *thèse* et A pour *argument*) :

Argument légitimant	Argument méta-discursif
$T = A1 + A2 + A3 + \dots$	$(T = A1 + A2 + A3 + \dots) + A_{md}$

Dans l'extrait 3,

(3) MF123

E1 d'accord + euh:: d'après toi + comment est-ce que l'on pourrait dénommer un mot + que l'on utilise tous les jours + au quotidien + et qui ne: et qui ne figure PAS + dans un dictionnaire de langue française + + comment est-ce que toi tu pourrais le qualifier

L1 ben si c'est un nouveau mot + vraiment bon ben c'est un néologisme mais enfin le néologisme il est il est il est RECONNU + (*soufflement*) ben ça peut être un BARBARISME aussi + ça dépend + mais bon y'a plusieurs fa- fa- + y'a plusieurs façon de de de + de le + de le dénommer puisque que tout dépend euh: + après y'a le y'a le y'a le le mot qui qu'est utilisé dans la langue moderne hein par certaines catégories de jeunes par exemple + ou par des TECHiciens de haut niveau qu'on donc on trouve pas ce mot dans le dictionnaire parce qu'il a été créé + de toute part en fonction de:: + j'veux dire de ce qu'il DEcrit hein de la fonction ou de l'objet + euh:: (*soufflement*) là c'est c'est difficile <vraiment ?> de dire euh:: comment il peut: parce qu'il peut avoir plusieurs origines en fait ce nouveau mot + il a une raison d'être + aussi parce qu'il peut créer euh:: + un sentim- + il peut::: définir un sentiment par exemple + + un sentiment ou une euh:: + euh: j'sais pas une + oui un sentiment surtout parce que ça peut être + une façon de mal ÊTRE par

exemple des gens qui ont qui ont un mot + précis pour décrire quelque chose qui leur est propre + comme le langage des enfants + + **regarde H il disait bien + je m'ai brûlante**
 E1 (*rire*)
 L1 **quand il était petit (*rire*) c'est resté dans la famille + tu vois on a créé un mot nous (*rire*)**
 E1 (*rire*) ça arrive souvent hein
 L1 **ouais [...]**

se dessine l'architecture argumentative suivante (avec C_{int} pour *conclusion intermédiaire*) :

Thèse	Énoncés	Arguments		Énoncés		
Plusieurs dénominations	si c'est un nouveau mot + vraiment bon ben c'est un néologisme mais enfin le néologisme il est il est il est RECONNU + (soufflement) ben ça peut être un BARBARISME aussi + ça dépend + mais bon y'a plusieurs fa- fa- + y'a plusieurs façon de de de + de le + de le dénommer puisque que tout dépend euh:	A1	A1'	y'a le y'a le y'a le le mot qui qu'est utilisé bon dans la langue moderne hein par certaines catégories de jeunes par exemple + ou par des TECHniciens de haut niveau		
			A1"	parce qu'il a été créé + de toute part en fonction de:: + j'veux dire de ce qu'il DEcrit hein de la fonction ou de l'objet		
			C _{int}	donc on trouve pas ce mot dans le dictionnaire		
		A2		là c'est c'est difficile <vraiment ?> de dire euh:: comment il peut: parce qu'il peut avoir plusieurs origines en fait ce nouveau mot		
		A3	il a une raison d'être + aussi	A3'	parce qu'il peut créer euh:: + un sentiment- + il peut::: définir un sentiment par exemple + + un sentiment ou une euh:: + euh: j'sais pas une + oui un sentiment	
				A3"	parce que ça peut être + une façon de mal ÊTRE par exemple des gens qui ont qui ont un mot + précis pour décrire quelque chose qui leur est propre	
A3'''	comme le langage des enfants					
Illustration de la thèse	regarde H il disait bien + je m'ai brûlante [...] quand il était petit (rire) c'est resté dans la famille + tu vois on a créé un mot nous (rire)					

La RE, qui actualise ici l'argument méta-discursif, a donc une fonction autre que celle dont elle dispose lorsqu'elle renvoie à un argument légitimant. Sa force argumentative repose sur différentes oppositions :

- (i) une opposition *général~particulier* : on observe ici que les arguments composant l'argumentaire sont de nature *généraliste*. On peut noter à ce sujet la multiplication des choix lexicaux de type encyclopédique : *le mot / la langue moderne / catégories / techniciens de haut niveau / fonction / objet / origines / définir / mal être*. Également, certaines modalités lexicales placent les énoncés dans l'univers du *général* (*des gens / quelque chose*), tout comme l'emploi répété de déterminants définis. Par opposition, l'argument méta-discursif se place dans l'univers de l'expérientiel, donc du *particulier*.

(ii) une opposition *absence~présence* énonciatives : on remarque que les arguments composant l'argumentaire de L1 sont caractérisés par une absence énonciative de la locutrice, ce qui concourt à accroître la dimension *universelle* des arguments. Par opposition, les traces de la présence de la locutrice sont plus visibles dans l'argument méta-discursif (*on* et *nous* inclusif), tout comme l'intégration de la partenaire (emploi d'un verbe impératif *regarde* / clitique *tu*). La locutrice agit donc comme si elle voulait donner un *tour interactionnel* à l'illustration de sa thèse, alors que le développement de celle-ci est présenté comme s'il *dépassait* le cadre du *ici* et *maintenant* de l'interaction enquêteur/informateur.

(iii) on observe par ailleurs une hétérogénéisation des univers énonciatifs dans l'argument méta-discursif :

L1	E1	Ici et maintenant	regarde H tu vois on a créé un mot nous (rire)					
	E2	Ici et maintenant de la RE	il disait bien + je m'ai brûlante [...] quand il était petit (rire) c'est resté dans la famille	E2'	Prise en charge de la RE			
				E2''	RE	E2'' _a	Voix citante	H il disait bien
						E2'' _b	Voix citée	je m'ai brûlée

Ces différentes propriétés permettent de révéler plusieurs fonctions représentationnelles relatives à l'argument méta-discursif, lui-même supporté par l'activité de référenciation expérientielle :

- (i) grâce à la confirmation, par un cas *particulier*, d'un cas *général*, la locutrice participe à l'élaboration du contenu représentationnel selon lequel la dénomination d'une réalité linguistique est plurielle parce que cette réalité l'est elle aussi. L'hétérogénéité de la réalité générant l'hétérogénéisation de sa dénomination repose sur deux données : d'une part, l'idée sous-jacente que le cas particulier est source d'hétérogénéité, en cela qu'il peut y avoir autant de *cas* que de *particuliers* ; d'autre part, l'hétérogénéité énonciative de la RE qui illustre elle aussi la diversité des instances responsables de la diversité d'une réalité linguistique.
- (ii) en confirmant le *général* par le *particulier*, la locutrice confirme des propos endoxaux par des propos expérientiels, et construit ce faisant la pertinence d'une croissance du degré d'adhésion (passage d'un faible degré d'inscription énonciative à une plus grande présence énonciative) à ce contenu représentationnel.

7.3 L'argument de dédouanement

La RE peut disposer d'une autre fonction sur le plan argumentatif, et renvoyer alors à ce que nous appellerons un *argument de dédouanement*. Celui-ci repose sur une *ambivalence argumentative*, en ce sens que le locuteur va justifier un positionnement en appelant un argument qui lui est plus ou moins opposé. Ainsi, dans l'extrait 4,

(4) MM3003

E1 non + d'accord est-ce que t'aimerais l'apprendre

L1 (*claquement de langue*) euh::: j'aimerais euh::: (*soufflement*) disons que ça ferait pas partie de mes priorités (*rire*) mais éventuellement euh selon: + enfin **j'sais que ça m'avait pas mal intéressé à un moment puisque que j'étais euh::: donc j'a:- j'avais un peu appris l'histoire des Cathares des choses comme ça: euh donc euh + les TRoubadours euh: + j'étais allé ben justement vers dans la région de carcassonne euh + + euh:: et puis j'avais connu {un:: ; euh::} + justement les Militants: de l'Occitan: euh: + + donc j'ai un certain INTérêt mais après euh::: + + euh:: bon dans l'immédiat j pense pas {la: ; l'a:- ; là:} + plutôt apprendre des langues étrangères euh: + + que le: + que le provençal quoi [...]**

on peut observer l'architecture argumentative suivante (avec # signifiant *opposé*) :

Thèse	Énoncés	Arguments				Énoncés
Apprentissage du provençal non désiré	euh::: j'aimerais euh::: (<i>soufflement</i>) disons que ça ferait pas partie de mes priorités (<i>rire</i>)	A1	Intérêt -			euh:: bon dans l'immédiat j pense pas {la: ; l'a:- ; là:} + plutôt apprendre des langues étrangères euh: + + que le: + que le provençal quoi
		#A1	Intérêt +	j'sais que ça m'avait pas mal intéressé à un moment	#A1 _a	puisque que j'étais euh::: donc j'a:- j'avais un peu appris l'histoire des Cathares des choses comme ça: euh donc euh
				donc j'ai un certain INTérêt mais après euh:::	#A1 _b	les TRoubadours euh:
					#A1 _c	j'étais allé ben justement vers dans la région de carcassonne euh
					#A1 _d	euh:: et puis j'avais connu {un:: ; euh::} + justement les Militants: de l'Occitan: euh:

On remarque ici que les RE (#A1) ne se contentent pas de minimiser la portée de A1, mais qu'elles créent une opacification du positionnement représentationnel de l'informateur. Le locuteur agit comme s'il tentait de *se dédouaner* partiellement des effets d'une pratique présente (*préférence accordée aux langues étrangères au détriment de la langue locale*) par l'actualisation de pratiques situées à un moment indéfini du continuum temporel (la morphologie verbale de la RE pouvant aussi bien renvoyer à un temps passé qu'à un signifié non temporel). Cette ambivalence de l'adhésion

représentationnelle renvoie au conflit représentationnel qui est ici en jeu :

Arguments	Conflit représentationnel
A1	Minimisation de la langue locale
#A1	Minimisation de la prise en compte de l'environnement linguistique

L'argument de dédouanement permet ainsi à L1 de relativiser son désintérêt pour la langue locale, qui pourrait nuire à la reconnaissance de son appartenance au groupe qui en est dépositaire, et, dans le même temps, de s'autoriser à mettre en circulation un contenu qui tend à restreindre le rôle de la langue locale dans l'identification de l'appartenance à ce même groupe.

7.4 L'argument de concession

La RE peut s'apparenter, dans certains cas, à un argument de *concession*. Il témoigne ainsi des traces discursives d'une contre-argumentation : le locuteur va prendre le parti de présenter lui-même les objections qu'il pense que l'on pourrait faire à son argumentation. Ainsi, dans l'extrait 5,

(5) LM497

E1 hum hum + d'accord + est-ce qu'il vous est déjà Arrivé de ne pas oser prendre la parole en public par PEUR de faire des fautes de français

L1 (5 sec.) non:: très très rarement + parfois c'est par rapport à l'Accent euh:: bon quand + + maintenant MOINS mais (*raclement de gorge*) + + **non quand j'vais: quand j'vais à Paris euh: + ou bien en fran- en france euh:: + + j'ai à une époque je me gênaïs de de mon accent** mais j'trouve euh:: ça fait aussi + + au contraire ça fai:t ouais ça fait partie de: de de moi et puis + BON **j'remarque que quand j'suis à l'étranger euh: + parfois j'ai + enfin j'ai pa::s à appuyer mon: mon accent j'ai peut-être fait un petit peu attention euh** + mais je je vais pas non plus CAcher mon accent et puis par rapport aux fautes de français aux: fautes de grammaire + non ↓ j'ai pas: + j'ai pas le souvenir de: de: + non [...]

on observe l'architecture argumentative suivante :

Thèse	Énoncés	Arguments		Énoncés
Sécurité linguistique / absence d'hypercorrection	<i>non:: très très rarement + parfois c'est par rapport à l'Accent euh::: bon quand + + maintenant MOINS mais</i>	Arguments positifs	A1	<i>j'trouve euh:: ça fait aussi + + au contraire ça fai:t ouais ça fait partie de: de de moi</i>
			A2	<i>je je vais pas non plus Cacher mon accent</i>
			A3	<i>et puis par rapport aux fautes de français aux: fautes de grammaire + non ↓ j'ai pas: + j'ai pas le souvenir de: de:</i>
		Arguments concessifs	A _a	<i>non quand j'avais: quand j'avais à Paris euh: + ou bien en fran- en france euh:: + + j'ai à une époque je me gênaï de de mon accent</i>
			A _b	<i>j'remarque que quand j'suis à l'étranger euh: + parfois j'ai + enfin j'ai pa::s à appuyer mon: mon accent j'ai peut-être fait un petit peu attention euh</i>

On remarque donc que l'argumentation de L1 repose, d'une part, sur des arguments favorables à la thèse proposée, et, d'autre part, sur des arguments concédant le caractère non absolue de la pertinence de cette même thèse. L'activité de référenciation expérientielle agit donc ici à différents niveaux :

- (i) sur le plan argumentatif, elle affaiblit, en apparence, l'argumentation du locuteur, puisqu'elle en soulève les possibles failles. Mais, dans le même temps, elle la renforce, en cela qu'elle pose l'argumentation comme vraisemblable puisque *mesurée* (évocation des points forts comme des points faibles). Elle apporte ce faisant une crédibilité à l'argument sur laquelle porte la concession. Par ailleurs, l'organisation argumentative permettant à L1 d'assumer à la fois les rôles d'argumentateur et de contre-argumentateur, elle minimise la potentialité d'attaques de l'interactant.
- (ii) Sur le plan énonciatif, elle induit un jeu sur les places subjectives : le locuteur apparaît comme maître de ses propos.
- (iii) sur le plan représentationnel, elle appuie la construction du contenu représentationnel (absence de comportement hypercorrectif) en le complexifiant : l'absence de comportement hypercorrectif est ainsi construit sous la forme d'une pratique générale, qui est limitée par des cas particuliers, illustrés par des références expérientielles contextualisées. On observe ici une démarche d'adéquation du *contenu* à la *pratique* : en concédant l'existence de cas où il peut y avoir hypercorrection, l'informateur se place dans une situation de *sécurité*

représentationnelle,¹⁹⁹ au cas où précisément la règle générale ne serait pas satisfaite par un comportement à un moment donné de l'interaction.

(iv) on peut par ailleurs observer, dans la construction de la RE, les reformulations successives de la dénomination du contexte expérientiel : à *Paris* → *en France* → à *l'étranger*. En élargissant ce faisant les contextes possibles à l'actualisation du comportement relaté, le locuteur démultiplie les cas particuliers, ceux-là même échappant à la règle générale, et consolide ainsi sa sécurité représentationnelle (adéquation contenu/pratique).

On retrouve un cheminement similaire dans l'extrait suivant.

(6) LM1455

je pense que:: voilà quoi y'a effectivement des différences entre la partie alémanique de notre pays et la partie francophone + mais j'pense que y'a des différences à l'intérieur du parti francophone et je + voilà donc je me sens à l'aise avec euh: certains suisses allemands comme je me sens mal à l'aise avec certains romands + **mais BON j'ai quand même grandi en suisse romande su:rtout j'ai grandi dans le JURA + qu'est une région qui s'est BEAUcoup battue pour avoir son indépendance et qui revendiquait son:: côté ROmand + donc j'ai j'ai j'ai quand même < eu ? > une appréhension un petit peu: du suisse allemand qu'est liée à mon ENfance et aux luttes euh avec mes PARENTs mes amis surtout contre les BERnois par exemple quoi + mais:: j'dirais que VOILÀ j'ai fait mon gymnase à bienne j'ai aussi compris que les suisses allemands ils étaient souvent plus engagés que nous dans l'Écologie ils avaient un côté plus MIlitant + et un peu plus BABA cool aussi peut-être pour certains hein ça dépend bien sûr euh: des régions quoi + donc j'pense que le röstigraben c'est PLUS un: instrument: euh POLitique qu'une réalité euh: + voilà mon avis en fait quoi [...]**

¹⁹⁹La notion de *sécurité représentationnelle* renvoie à la distance pouvant exister entre les traits identifiant un objet social et les effets de cette sélection quant au consensus social et à la préservation de la cohésion du groupe d'appartenance. Plus cette distance est grande, plus les dits effets peuvent s'avérer menaçants, et plus l'acteur peut se retrouver en situation d'insécurité représentationnelle.

Thèse	Énoncés	Arguments		Énoncés
Remise en cause du röstigraben	j'pense que le röstigraben c'est PLUS un: instrument: euh POLitique qu'une réalité euh:	AP Arguments positifs	A1	y'a effectivement des différences entre la partie alémanique de notre pays et la partie francophone
			A2	y'a des différences à l'intérieur du parti francophone
			A3	je me sens à l'aise avec euh: certains suisses allemands comme je me sens mal à l'aise avec certains romands
		AC1 Arguments concessifs de AP	A _a	j'ai quand même grandi en suisse romande su:rtout j'ai grandi dans le JURA + qu'est une région qui s'est BEAUcoup battue pour avoir son indépendance et qui revendiquait son:: côté ROMand
			A _b	j'ai j'ai j'ai quand même < eu ? > une appréhension un petit peu: du suisse allemand qu'est liée à mon ENfance et aux luttes euh avec mes PArents mes amis surtout contre les BERnois par exemple quoi
		AC2 Arguments concessifs de AC1	A ₁	j'ai fait mon gymnase à bienne
			A ₂	j'ai aussi compris que les suisses allemands ils étaient souvent plus engagés que nous dans l'Écologie ils avaient un côté plus Militant + et un peu plus BABA cool aussi peut-être pour certains hein ça dépend bien sûr euh: des régions quoi

On peut donc observer ici un emboîtement successif d'arguments concessifs (avec ↓ qui signifie à moins que) :

$$\begin{array}{c}
 T = AP (A_1 + A_2 + A_3) \\
 \downarrow \\
 AC1 (A_a + A_b) \\
 \downarrow \\
 AC2 (A_1 + A_2)
 \end{array}$$

ce qui nous amène à réaliser plusieurs observations.

- (i) sur le plan argumentatif, mêmes remarques que dans le (i) de l'extrait 1.

(ii) sur le plan énonciatif, mêmes remarques que dans le (ii) de l'extrait 1.

(iii) sur le plan représentationnel, on peut observer une complexification du contenu représentationnel véhiculé par L1. En effet, la remise en cause du phénomène du röstigraben (*il existerait des différences aussi bien entre communautés alémanique et romande, qu'à l'intérieur même de la communauté romande*) par l'entremise des AP, est limitée par la concession entraînée par AC1 (*il existerait des différences entre Suisses romands et alémaniques*), à son tour limitée par AC2 (*il existerait des différences positives*). On voit donc ici que L1 tente d'adapter son contenu représentationnel aussi bien à sa communauté d'appartenance (AC1) qu'à la communauté supra-locale (AP puis AC2), et ce en privilégiant la cohérence de l'ensemble des groupes composant la communauté helvétique. L'ambivalence de l'adhésion au contenu initialement construit répond donc à la *plurivalence* des places identitaires que l'informateur revendique (*Suisse / Suisse romande / Jura / Bienne*).

7.5 Le leurre argumentatif

Enfin, nous avons pu également identifier une autre fonction imputable à la RE, à savoir le *leurre argumentatif*. La RE va ainsi être l'occasion pour le locuteur de présenter un argument sous la forme d'une *digression factice*, qui *in fine* participe pleinement à l'argumentaire. Ainsi, dans l'extrait 7,

(7) LF3349

E1 hum hum + ok + et vous diriez la même chose d'une euh: grammaire d'un précis de conjugaison + vous consultez également ce genre d'ouvrages

L1 je: n'arrive pas à comprendre euh: où chercher le mot + j'ai un grevisse je ne sais plus où il est + euh:: euh: j'ai j'ai en fait **c'est c'est curieux je suis TOMBée sur un manuel de grammaire + qui doit avoir cent cent vingt ans + qu'é- qu'était probablement celui de ma GRAND-mère à l'école + en france** + et il m'est BEAUcoup plus utile que tout ce qu'est paru depuis

E1 (*rire*)

L1 BEAUcoup plus utile parce que là y'a les exercices les réponses enfin c'est beaucoup plus didactique [...]

L'extrait 7 renvoie à l'organisation linéaire suivante :

Thèse T1	Non-utilisation d'ouvrages prescriptifs	
Arguments	A ₁	<i>je: n'arrive pas à comprendre euh: où chercher le mot</i>
	A ₂	<i>j'ai un grevisse je ne sais plus où il est</i>
Rupture thématique	<i>c'est c'est curieux</i>	
Digression	RE	<i>je suis TOMBée sur un manuel de grammaire + qui doit avoir cent cent vingt ans + qu'é- qu'était probablement celui de ma GRAND-mère à l'école + en france +</i>
Confirmation de la thèse T1	<i>et il m'est BEAUcoup plus utile que tout ce qu'est paru depuis [...] BEAUcoup plus utile</i>	
Arguments	A _a	<i>parce que là y'a les exercices les réponses</i>
	A _b	<i>enfin c'est beaucoup plus didactique</i>

On peut donc observer que la rupture thématique, et ce qui est présenté comme une digression par rapport à T1, ne constituent au final qu'un des arguments en faveur de celle-ci. Le *leurre argumentatif* se situe donc dans la démarche consistant à *camoufler* un argument sous des allures d'*anecdote*.

- (i) sur le plan argumentatif, ce leurre permet de consolider la thèse véhiculée. En effet, l'apparence de digression semble dire que la RE n'est pas *volontairement* actualisée pour appuyer un point de vue, mais, qu'au contraire, elle vient *naturellement* faire écho à la thèse défendue. On pourrait ainsi dire que la locutrice fait *comme si* le renforcement de la thèse par la RE n'était qu'un *heureux hasard* argumentatif.
- (ii) sur le plan représentationnel, cette démarche permet à l'informatrice de renforcer la pertinence du contenu représentationnel co-construit (absence d'utilisation des ouvrages descriptifs en raison de leur manque de praticité), puisque ce qui est présenté comme une simple anecdote (*leurre argumentatif*) peut venir appuyer ce positionnement représentationnel.

Nous avons donc pu observer ici quels étaient les différents rôles argumentatifs que pouvait assumer une RE dans la co-construction représentationnelle. Il apparaît toutefois que cette diversité dans la fonctionnalité argumentative de l'activité de référenciation expérientielle est relativisée par le fait que ces différents types d'arguments ont tous une fonction commune, qui est celle consistant en une contextualisation du contenu représentationnel co-construit.

- (i) sur le plan argumentatif, cette démarche de contextualisation permet d'apporter une crédibilité à l'argument qui lui est relatif ;
- (ii) sur le plan représentationnel, la contextualisation générée par la RE présente le contenu

représentationnel, non pas comme une connaissance *théorique*, mais comme une connaissance *pratique*, qui s'est confrontée aux situations sociales quotidiennes auxquelles peuvent faire face les acteurs sociaux.

II. ACTIVITÉS ÉNONCIATIVES ET CO-CONSTRUCTION DES RL

1. LE RÔLE DE LA MODULATION DISCURSIVE DANS LA CO-CONSTRUCTION DES RL

Lors de l'analyse du corpus constitué durant la phase de pré-enquête, nous avons pu mettre en évidence le rôle de la modulation discursive dans la co-construction des contenus représentationnels (Petitjean, 2007a, 2008, 2009). L'étude des données contenues dans les corpus lausannois et marseillais ont confirmé cette première observation. La modulation discursive peut être définie comme le degré d'implication du locuteur dans son dire : *« les modulations peuvent être appréhendées comme le mode d'inscription des interactants dans leurs productions langagières »* (Vion, 1992 : 243). Il y a donc *tension* lorsque le locuteur s'implique dans son dire, et *modulation* lorsque celui-ci s'en distancie : *« la subjectivité de chaque co-énonciateur oscill[e] constamment entre deux pôles opposés, celui de la tension et celui de la modulation. Partant du principe que la subjectivité d'un locuteur est déterminée par le cadre interactif dans lequel elle s'inscrit, les activités de modulation et de tension qui caractérisent chacun des sujets, se présentent comme des co-activités. Par la tension, les sujets augmentent leur degré d'auto-implication subjective ou d'implication du partenaire. [...] Les modulations concernent tous les processus tendant à diminuer la part de subjectivité, et donc de risque, que chacun peut investir dans l'interaction »* (Vion, 1992 : 243-244). Les activités de modulation discursive peuvent demeurer dans l'implicite du discours, ou être marquées linguistiquement, mais elles sont toujours présentes. Elles constituent les traces de la relation qu'entretient le locuteur avec son énoncé, avec son interlocuteur, et avec la situation d'interaction dans sa globalité.

En analysant les données récoltées lors de la phase de pré-enquête, nous avons pu ainsi mettre en évidence les corrélations entre, d'une part, accès représentationnel et modulation discursive, et, d'autre part, adhésion représentationnelle et tension discursive (Petitjean, 2008). Ainsi, si les oscillations entre phases de modulation et de tension participent directement à la synchronisation de l'intersubjectivité des participants à l'interaction, elles peuvent en outre contribuer à la définition que ces derniers entretiennent avec les contenus représentationnels actualisés. En effet, une connaissance représentationnelle, outre son contenu en tant que tel, renvoie également au positionnement de l'acteur face à une connaissance socialement partagée, démarche qui garantit aussi bien la *stabilité* que la *dynamique* représentationnelle, en cela que l'*accès (stabilité)* ne contraint pas forcément une *adhésion*

pleine et entière (*dynamique*). En d'autres termes, ce sont les activités de modulation et de tension discursives qui rendent possible ce que l'on pourrait qualifier de *paradoxe représentationnel*, qui veut qu'une représentation soit *stable* (dans le cas contraire, ce ne serait pas une connaissance partagée), et, dans le même temps, *dynamique* (sans cela, les connaissances partagées se départiraient de leur dimension *adaptive*).

Le marquage linguistique de l'activité de modulation est triple. Nous avons ainsi pu observer dans nos corpus l'actualisation, par les informateurs, des trois types de stratégies rendant compte de l'implication discursive : les *modalisateurs*, qui vont entraîner un brouillage des positions énonciatives ; les *modalités*, qui vont inscrire les énoncés dans des univers particuliers ; et, enfin, le *jeu des pronoms personnels*, qui va témoigner de la présence et/ou de l'absence énonciative mises en scène par le locuteur. Il s'agit par ailleurs d'observer l'hétérogénéité inhérente à la modulation. En effet, l'implication discursive n'est pas absolue : même dans les cas où la modulation est maximale, la subjectivité est toujours présente. Il n'existe pas de moments discursifs *strictement* modulés ou *strictement* non modulés. Par ailleurs, la modulation est une co-activité, et dépend donc des négociations que les interactants entreprennent quant aux places qu'ils s'allouent mutuellement. On s'intéressera ainsi à la façon dont les phases de modulation et de tension peuvent alterner dans un même discours, et à ce que ces oscillations, *en elles-mêmes*, nous apprennent quant à la nature des contenus représentationnels que les interactants acceptent de mettre en circulation.

1.1 Les manifestations linguistiques dans l'activité de modulation discursive

1.1.1 Les modalisateurs

Les modalisateurs se caractérisent par la réalisation d'un commentaire réflexif sur l'énonciation en cours. Ils permettent ainsi au locuteur de se *mettre en surplomb* par rapport à son dire, en convoquant d'autres voix énonciatives qui vont participer à ce dédoublement énonciatif. Ces modalisateurs vont donc jouer différents rôles. En premier lieu, ils vont engendrer un brouillage des positions énonciatives, qui va permettre au locuteur de gérer son investissement discursif. En second lieu, ils vont rattacher les propos tenus à des *extérieurs discursifs* (Vion, 2006), en marquant le lien existant entre le discours du locuteur et des discours antérieurs, réels ou imaginaires. Au vu des données dont nous disposons, nous avons pu observer différents types de modalisateurs : les modalisateurs adverbiaux, les constructions présentatives, et, enfin, les commentaires méta-énonciatifs.

L'emploi des modalisateurs adverbiaux est probablement le plus fréquent dans nos corpus. Nous avons pu observer, en premier lieu, la fonction modalisatrice de l'adverbe *effectivement*, comme en atteste les extraits suivants.

(1) LM1041

je:: j'ai pas de JUgement particulier ou: d'observation particulière sur le röstigraben mais +

je: Constate **effectivement** que c'est une différence assez MARquée euh:: + en suisse [...]

Dans l'extrait 1, le modalisateur *effectivement* remplit les fonctions participant à la définition de sa catégorie. En effet, l'informateur fait référence ici à des propos antérieurement tenus, sans en définir précisément la teneur. Qui plus est, l'adverbe *effectivement* vient confirmer la prise en compte des discours antérieurs, ainsi que l'adéquation entre les discours passés et le discours présent. C'est précisément en cela que l'adverbe *effectivement* dispose d'une certaine force argumentative : en réactualisant des propos antérieurement tenus, il assoit la pertinence des propos présents, en cela qu'il les place au sein d'une *histoire discursive* qui vient appuyer leur crédibilité et, dans une certaine mesure, leur objectivité. Par ailleurs, en allouant ce rôle de connecteur intertextuel à une autre instance énonciative, le locuteur se déresponsabilise du contenu de ses propos, et s'en distancie. Cette démarche de désinvestissement discursif entraîne un doute quant au sémantisme des énoncés proposés. La distanciation du locuteur vis-à-vis de son dire génère une opacification du sens, en cela que l'on s'attend à une distance entre l'interprétation des énoncés et leur sens qui serait équivalente à la distance entre le locuteur et son discours. Ce brouillage des positions énonciatives permet par ailleurs à l'informateur de mettre en circulation l'image d'un locuteur délaissant sa subjectivité pour privilégier la dimension *historique* (citation de discours antérieurs), et donc *objective* de son discours. Enfin, les instances énonciatives effectuant le commentaire sur les propos du locuteur fonctionnent, à l'égard de ce dernier, comme des *coupe-circuits énonciatifs* : s'il s'avérait que les contenus véhiculés par l'informateur suscitent un conflit interactionnel et/ou une scission représentationnelle, ce dernier pourrait se protéger en redirigeant la responsabilité de ces désaccords potentiels sur les voix parlant au travers du modalisateur *effectivement*. Et, en effet, dans l'extrait 1, on peut voir que l'informateur accède et adhère partiellement à la connaissance selon laquelle le röstigraben existe bel et bien. Cette parcellisation de son adhésion peut être due au fait que L1 est romand *et* suisse : il se retrouve donc ici dans la position de devoir privilégier l'un des rangs (*local* ou *supralocal*²⁰⁰) composant son identité communautaire. En employant le modalisateur *effectivement*, il s'autorise à mettre en circulation une connaissance liée au repérage de son identité romande, tout en ayant la possibilité, si nécessaire, de se désolidariser des discours antérieurs venant confirmer cette connaissance, et donc de s'attacher, dès

²⁰⁰Dans le sens de *confédéral*.

lors, à la préservation de la cohérence du groupe supralocal (en se déresponsabilisant de la connaissance relative aux différences émaillant la communauté suisse). On constate donc combien les modalisateurs participent à la gestion de l'hétérogénéité représentationnelle, et, par conséquent, à la dynamique du système représentationnel.

On retrouve les différentes fonctionnalités de l'adverbe modalisateur *effectivement* dans les extraits présentés ci-dessous.

(2) MM3139

E1 d'accord + est-ce que tu a:s une opinion concernant ce qu'on appelle la langue des banlieues

L1 (*inspiration*) je pense que finalement **effectivement** la langue des banlieues d'abord je la: je la connais TRÈS mal + mais je pense que c'est une euh en PARTIE une euh:: UNE des: détériorations de la langue française [...]

(3) LF3313

E1 ouais + hum hum + + hum + + d'accord + et donc + d'après vous est-ce que des des actions de PROtection de la langue française seraient euh: nécessaires aujourd'hui

L1 elles existent + il y a un comité de défense de la langue française + j'crois que la grande singularité de la: de la langue française c'est d'avoir eu une académie qui **effectivement** a: + a: a Établi les règles les a: + fait respecter + il me semble que c'est nécessaire POUR une langue + DE la nature du français + XX OUI + je dirais oui [...]

Lors de l'analyse de nos données, nous avons également pu observer l'emploi du modalisateur adverbial *évidemment*. Ce modalisateur partage avec l'adverbe *effectivement* un certain nombre de potentialités. Il est l'élément témoignant de la convocation d'autres voix énonciatives que celle du locuteur, et, en permettant un dédoublement des positions énonciatives, il est celui entraînant un désinvestissement discursif du locuteur et une opacification du sémantisme. Toutefois, on peut noter que, si l'adverbe *effectivement* tendait à mobiliser des propos antérieurement tenus en insistant sur *leur prise en compte* (ou sur leur reconnaissance) dans les propos présents, l'adverbe *évidemment*, quant à lui, entraîne une focalisation sur le caractère non négociable des propos auxquels il réfère. Ainsi, dans l'extrait 4,

(4) LM68

E1 d'accord v- vous diriez la même chose d- d'une grammaire ou d'un précis de conjugaison

L1 (*claquement de langue*) (*soufflement*) la conjugaison OUI à l'écrit **évidemment** puisque là c'est plus un problème de compréhension + + oui j'essaye si j'ai une hésitation de: + + dès que j'ai un peu le temps j'essaye oui [...]

l'informateur convoque des instances énonciatives qu'il charge d'opérer un commentaire sur son énonciation, et ce en leur prêtant une forme d'*autoritarisme*. Les voix convoquées sont présentées, par l'entremise de l'adverbe *évidemment*, comme des sources indiscutables. Le caractère remarquable de ce modalisateur réside, au niveau de la co-construction représentationnelle, dans son caractère *schyzophrénique* : si son emploi limite l'adhésion de l'informateur au contenu véhiculé, il semblerait

que cette adhésion limitée soit complétée par l'adhésion totale qui est présentée comme étant celle des voix convoquées. En d'autres termes, l'informateur *se dissocierait* sur le plan énonciatif, mais également sur le plan représentationnel, en faisant porter la complétude de son adhésion représentationnelle à d'autres voix qui s'apparente, en dernier lieu, à la sienne propre.

On a également observé la forme adjectivale de l'adverbe *évidemment* dans une construction présentative, comme dans l'extrait suivant.

(5) MM3259

E1 (*rire*) et d'après toi quel intérêt il peut y avoir à PARler plusieurs langues
L1 ah ben **il est évident** qu'aujourd'hui euh:: avec le: le monde je dirais qu'est ouvert à tout le monde + c'est même euh je dirais c'est PLUS qu'indispensable de parler euh:: AU minimum l'anglais et: certainement une autre langue à côté + + moi pour moi c'est: c'est PRIMordial maintenant [...]

Son fonctionnement sur le plan énonciatif est identique à celui de la forme adverbiale. Toutefois, sa nature la plaçant dans une position d'ouverture, la forme présentative génère un focus sur le modalisateur, et donc sur ses potentialités énonciatives et représentationnelles.

Le modalisateur *justement*, quant à lui, dispose d'un trait distinctif par rapport à ceux précédemment analysés : il insiste sur le fait que les propos antérieurs auxquels il fait référence font directement échos aux propos tenus par le locuteur. Par ailleurs, l'emploi de cet adverbe permet de créer une certaine *proximité* entre les discours passé et présent : le modalisateur se comporte ici comme un agent rendant contemporains l'*intérieur* et l'*extérieur* discursifs. Sur le plan argumentatif, l'adverbe modalisateur *justement* dispose de cet avantage : il met l'accent sur le caractère *actuel* des discours passés, et, par conséquent, assoit les contenus présents sur une adéquation directe avec des réalités présentées comme socialement pertinentes. Ainsi, dans l'extrait 6,

(6) MM3276

le problème c'est: **justement** + l'affaiblissement de la langue française oblige à à PARler au minimum l'anglais [...]

on observe un dédoublement des positions énonciatives :

Locuteur	Enonciateur 1	le problème c'est:l'affaiblissement de la langue française oblige à à PARler au minimum l'anglais
	Enonciateur 2	justement

E2 effectue un commentaire sur les propos de E1 : l'extérieur discursif (E2) vient appuyer le contenu du discours présent (E1), en instaurant un lien de *co-temporalité* entre les propos passés (E2) et présents (E1). Cette fonctionnalité spécifique à l'adverbe *justement* s'associe par ailleurs à celles

communes à tous les modalisateurs.

Le modalisateur adverbial *quand même* dispose lui aussi d'un trait distinctif, qui est celui de la *minimisation*. Dans l'extrait 7,

(7) MF2171

E1 d'accord + ok + alors maintenant j'veis te lire une liste de phrases + et: tu vas me donner tu vas me dire quelle est ta réaction face à ces phrases + alors que ce soit au niveau du sens ou au niveau de la forme + hum ↑ voilà tu {verras ; vas} + alors première phrase + y'a des gens les documentaires ça les intéresse

L1 y'a des gens les: alors euh je dois donner mon avis

E1 hum + co- comment:: comment tu réagis + comment tu réagis face à une euh: + face à cette phrase

L1 c'est une phrase euh: typique d'un adolescent

E1 d'accord (*rire*) ok

L1 (*rire*) je sais pas {ben ; enfin}

E1 d'accord

L1 BIEN construite **quand même** mais:: voilà c'est:: pour moi c'est:: langage euh:: langage + c'est une phrase qui: + + {dans ; devant} laquelle euh: on parle comme on écrit comme on parle [...]

on observe l'organisation énonciative suivante :

Locuteur	Enonciateur 1	c'est une phrase euh: typique d'un adolescent
		BIEN construite
	Enonciateur 2	quand même

E2 effectue un commentaire sur les propos de E1. Toutefois, cette *mise en surplomb* par rapport au dire de E1 n'entraîne pas de référence à un extérieur discursif, comme cela était le cas des modalisateurs précédemment analysés (l'adverbe *effectivement*, entre autres). Ici, le commentaire de E2 renvoie à une concession qui est faite par rapport à l'affirmation de E1. En d'autres termes, E2 tend à *minimiser* la portée des énoncés de E1. L'adverbe *quand même* est donc particulièrement opérant quant à l'*auto-protection énonciative* de la locutrice. En effet, celle-ci agit comme si elle mettait en circulation un énoncé (*c'est une phrase euh: typique d'un adolescent*), tout en précisant que ce dernier mérite d'être partiellement remis en question (*bien construite quand même*). Le brouillage énonciatif est donc ici maximal : il permet à l'informatrice de présenter deux évaluations différentes de la même phrase, et annihile ainsi toute éventualité contre-argumentative. Par ailleurs, l'implicite découlant de cette modalisation est, lui aussi, remarquable. En concédant qu'une phrase typique d'un adolescent puisse être, *quand même*, bien construite, l'informatrice met en circulation la connaissance selon laquelle les pratiques des adolescents sont *incorrectes*. Cependant, L1 se protège des effets potentiellement néfastes de cette évaluation implicite des pratiques adolescentes : quels que soient les

contenus représentationnels auxquels adhère²⁰¹ son interactant, le brouillage énonciatif généré par le modalisateur lui permet, selon les cas, de privilégier soit le contenu véhiculé par E1 (*les phrases des adolescents sont mal construites*), soit celui véhiculé par E2 (*les phrases typiques des adolescents peuvent être bien construites*). L1 se place ainsi dans une certaine *immunité énonciative* : elle peut mettre en circulation une connaissance représentationnelle (*les phrases des adolescents sont incorrectes*) tout en satisfaisant les attentes d'un partenaire qui n'adhérerait pas à celle-ci (grâce au commentaire opéré par E2). L'adverbe *quand même* entraîne donc un *brouillage positionnel*, en cela que la locutrice revêt simultanément deux places subjectives différentes : celle de E1, qui effectue une évaluation négative, et celle de E2, qui véhicule une position plus bienveillante. Au vu de nos données, ce modalisateur semble donc davantage opérant au niveau énonciatif qu'au niveau dialogique, et se distingue en cela du modalisateur *apparemment*, que nous allons étudier ci-après.

En effet, le modalisateur adverbial *apparemment* ne se situe pas dans l'ambivalence énonciative caractéristique de l'adverbe *quand même* : ses potentialités résident dans les liens qu'il instaure avec un extérieur discursif. Ainsi, dans l'extrait 8,

(8) MM2714

E1 d'accord + euh:: selon toi: euh le système scolaire actuel est-ce qu'il remplit efficacement son RÔle euh concernant l'enseignement du français

L1 hum::: (*claquement de langue*) efficacement ben:: euh::: **apparemment** puisque y'a de::s euh::: + + des DÉfaillances euh enfin des:: {ce ; ceux ; c'est} qui::: y'a PEUT-être des: + des problèmes dans la manière de: + de communiquer enfin de:: de faire apprendre les::: les LANGues + + donc euh::: (en)fin {j'sais pas: ; j'suis pas:} donc des problèmes d'efficacité ouais [...]

on peut observer un dédoublement énonciatif :

Locuteur	Enonciateur 1	efficacement y'a de::s euh::: + + des DÉfaillances
	Enonciateur 2	apparemment

E2 effectue donc un commentaire sur les propos de E1 en les rattachant à un discours antérieur ayant pour spécificité d'être présenté comme une somme d'*a priori*. E2 se fait donc ici porte-parole d'une *vox populi*, et présente une *synthèse* de la construction de la réalité telle qu'elle serait construite par cette dernière. On note également que E1 et E2 agissent de manière *convergente* : il n'y a pas minimisation (comme dans le cas de l'adverbe *quand même*), mais au contraire une *maximisation* de la pertinence du discours de E1, étant donné que celui-ci se fonde sur ce qui est présenté comme la *pré-construction* d'une réalité partagée. Toutefois, même si les propos de E1 et de E2 se complètent, le rôle de *coupe-*

²⁰¹Nous insistons ici sur le fait que ne pas *adhérer* à une connaissance représentationnelle ne signifie pas que l'on n'y *accède* pas. En d'autres termes, la *non-adhésion* ne remet pas en cause le *partage* de cette connaissance.

circuit énonciatif de E2 est toujours efficient. En effet, en brouillant les positions énonciatives et en convoquant pour ce faire une *vox populi*, L1 est en mesure de faire porter la responsabilité de ses dires sur des savoirs qui sont présentés comme *donnés*, mais qu'il ne partage pas forcément.

Enfin, d'après nos données, l'adverbe modalisateur *historiquement* participe également à la gestion de l'investissement discursif. Dans l'extrait 9,

(9) LM1866

E1 d'accord + ok + est-ce que vous avez une opinion concernant ce qu'on appelle le röstigraben

L1 je:: PEN:se qu'i::l n'existe que dans la TÊTE des romands

E1 hum hum

L1 mais: je pense que c'est une c'est une situation qu'existe au-delà de la suisse dans toutes les:: + dans toutes les:: les région:s où: + + où **HISToriquement** on a des des différences culturelles mais je PENse pas qu'il soit vraiment:: + j'pense que c'est quelque chose qui tient lieu du: + du FANTasme un peu du suisse romand qui sont: + numériquement inférieurs aux suisses allemands [...]

on remarque l'organisation énonciative suivante :

Locuteur	Enonciateur 1	<i>c'est une c'est une situation qu'existe au-delà de la suisse dans toutes les:: + dans toutes les:: les région:s où:</i> <i>on a des des différences culturelles</i>
	Enonciateur 2	<i>HISToriquement</i>

Le commentaire réalisé par E2, par l'entremise du modalisateur *historiquement*, apporte une *confirmation* des propos de E1, qui repose sur des données présentées comme *historiques*, et donc *objectives*. Une nouvelle fois, E2 connecte le discours de E1 à des discours antérieurs, sans que ces derniers ne soient spécifiés. Sur le plan argumentatif, la référence à des données historiques permet de limiter la subjectivité des propos de E1, et de rendre ces derniers *non discutables*. Sur le plan énonciatif, cette référence présentée comme historique apporte une protection à L1, en cela qu'il peut à tout moment se désolidariser de savoirs qu'il présente comme objectifs, et donc non impliquants pour sa propre image, qu'il met ici en circulation.

On peut ainsi noter que, si tous les modalisateurs adverbiaux que nous avons observés dans nos corpus disposent des mêmes fonctions, ils sont également caractérisés par des traits qui, eux-mêmes, renvoient peu ou prou à une préférence faite à l'une de ses fonctions. En d'autres termes, selon que le locuteur a besoin, à un moment de son discours et selon les contenus qu'il met en circulation, de plus

d'assise argumentative ou d'une plus forte protection énonciative, il a la possibilité d'actualiser un adverbe préférentiellement à un autre. Le tableau suivant présente, pour chaque modalisateur présent dans nos corpus, quelle est l'action qui est privilégiée, ainsi que l'effet discursif découlant de cette spécialisation.

Effet	Action préférentielle du modalisateur		effectivement	évidemment	justement	quand même	apparemment	historiquement
Auto-protection	Brouillage énonciatif			+		+		
Force argumentative	Extérieur discursif	Convergence	+		+		+	+
		Divergence				(+)		

Il importe de préciser, au vu de ce tableau récapitulatif, que *tous* les modalisateurs disposent des *mêmes* potentialités : le *brouillage énonciatif* (dédoublément des places énonciatives), tout comme la référence à un extérieur discursif, sont communs à tous les adverbes modalisateurs. Ce tableau tend uniquement à mettre en évidence le fait que, parmi ces modalisateurs, certains peuvent être privilégiés en raison de leur plus grande efficacité pour assumer l'une des fonctions modalisatrices. Ainsi, on a pu voir, par exemple, que si l'adverbe *apparemment* engendrait une référence intertextuelle et une opacification des places énonciatives, son efficacité discursive reposait *majoritairement* sur le fait qu'il instaure un lien puissant avec les discours antérieurement tenus par ce qui est présenté comme une *vox populi*. De la même façon, l'adverbe *quand même*, s'il réalise lui aussi une connexion avec un extérieur discursif (qui diverge des propos du locuteur en les minimisant), repose préférentiellement sur un *brouillage énonciatif* assurant une auto-protection maximale du locuteur l'employant (grâce à la forte ambivalence énonciative générée par cet adverbe).

1.1.1.2 Les constructions présentatives

Parmi les modalisateurs présents dans nos corpus, nous avons remarqué l'actualisation de constructions présentatives. Par *construction présentative*, nous entendons une structure qui, sur le plan syntaxique, est constituant immédiat de la phrase, contrairement à l'adverbe qui est constituant d'un constituant immédiat de la phrase. Par ailleurs, cette construction est un groupe verbal qui est lui-même constitué d'un relatif (*que*). Dans nos corpus, la forme prototypique de ces constructions présentatives semble être la construction *c'est vrai que* : elle répond précisément aux critères que nous venons d'énumérer, et, par ailleurs, elle dispose d'une fréquence d'apparition largement supérieure aux autres constructions présentatives que nos données ont révélées.

La construction *c'est vrai que* est un modalisateur, comme en atteste l'extrait suivant.

(10) MF2035

E1 hum hum + + ok + euh: d'après toi le système scolaire Actuel est-ce qu'il remplit efficacement son RÔle par rapport à l'enseignement (*rire*) de la langue française (*rire*) encore une fois que ce soit à l'écrit ou à l'oral (*rire*)

L1 i::l le remplit du mieux possible compte tenu des moyens qui lui sont

E1 ouais

L1 DOnnés + euh:: **c'est vrai que** les::: pour le:: du point de vue des programmes c'est pas évident pour euh:: pour les enseignants + mais je pense que::: le::: OUI le système scolaire fait de son mieux je pense [...]

Comme dans le cas des modalisateurs adverbiaux, nous pouvons observer l'organisation énonciative suivante :

Locuteur	Enonciateur 1	<i>i::l le remplit du mieux possible compte tenu des moyens qui lui sont [...]</i> <i>Donnés</i> <i>du point de vue des programmes c'est pas évident pour euh:: pour les enseignants</i>
	Enonciateur 2	<i>c'est vrai que</i>

Dans le cas de la construction présentative *c'est vrai que*, il y a donc également un dédoublement énonciatif, E2 effectuant un commentaire sur les propos tenus par E1. Par ailleurs, ce modalisateur entraîne une référence à des discours antérieurement tenus, venant confirmer les dires de E1. Toutefois, la construction *c'est vrai que* dispose d'une potentialité, qui, si elle se retrouve également dans le cas des modalisateurs adverbiaux, apparaît ici de façon particulièrement prégnante : elle génère ce que Maury-Rouan (2001) appelle un *leurre*²⁰² *dialogique*. En effet, si E2 établit un lien avec des discours antérieurs, il ne précise pas quels sont ces discours ni quel en est le contenu. Cette imprécision génère un double effet. D'une part, le locuteur présente ces discours antérieurs non identifiés comme disposant d'un contenu qui est *a priori* partagé, puisqu'il n'est pas nécessaire d'en préciser le contexte d'apparition. L'intérêt réside ici dans le fait que l'emploi de la construction *c'est vrai que* est *strictement* stratégique : elle ne fait *que* construire discursivement ce qui apparaît comme un discours connu, mais le discours présenté comme connu demeure dans les faits *inconnu*. Le leurre réside donc ici dans le fait que ce qui est discursivement construit (présenter des discours antérieurs comme partagés) ne recouvre pas forcément ce qui devrait être un résultat de cette construction (l'existence de discours antérieurs effectivement partagés). D'autre part, ce leurre dialogique permet au locuteur de se déresponsabiliser des contenus qu'il met en circulation par l'intermédiaire de E1 : si son partenaire émet une objection, il peut toujours se désolidariser de la voix venant confirmer ses dires

²⁰²L'emploi du terme de *leurre* ne renvoie pas ici à une quelconque démarche malveillante, ni à une volonté consciente de *tromper* son partenaire. Les leures dialogiques sont, pour la plupart, actualisés de manière inconsciente.

(E2), mais également infirmer l'objection en mettant en avant le fait que son partenaire n'a pas accès aux contenus des discours présentés comme antérieurs. Cette stratégie du leurre dialogique peut donc être d'une grande efficacité dans la co-construction discursive des RL. En effet, elle permet de renforcer l'idée que le savoir mis en circulation par le locuteur s'ancre dans une dimension fortement sociale, puisque doué, en apparence, d'un caractère pré-construit. Le leurre dialogique donnerait ainsi lieu à un *leurre représentationnel*, dans le sens où le locuteur présente un contenu comme socialement partagé, alors même que sa préexistence, aussi bien discursive que sociale, n'est pas *avérée*.

Une variante de la construction initiale apparaît par ailleurs dans nos données : la formule *c'est clair que*. Nous estimons que cette variante est, quant à elle, d'ordre sociologique. En effet, la construction *c'est clair* est très présente dans les pratiques des jeunes locuteurs, et tend à se généraliser aux différents groupes sociologiques de la communauté francophone. Toutefois, cette construction conserve encore un ancrage générationnel, et l'on pourrait voir ici un changement de norme amenant les locuteurs plus âgés à adopter une pratique des locuteurs plus jeunes, et ce afin de mettre en circulation une image plus positive d'eux-mêmes. Dans l'extrait suivant,

(11) LF4176

E1 et: euh:: + je sais je sais pas si vous avez des PETITS-enfants mais si un jour

L1 non

E1 vous avez des petits-enfants + QUELLES langues souhaiteriez-vous qu'ils apprennent

L1 par la force des choses l'anglais donc français bien sûr

E1 ouais

L1 et puis anglais **c'est clair** et puis euh: bon ben après il faut voir euh: si on se met directement au chinois et: + ou au (*rire*) au RUSSE [...]

l'informatrice est âgée de 57 ans. On pourrait donc voir ici une forme d'*hypocorrection* liée à la négociation interactionnelle, sachant que l'enquêtrice est âgée, au moment de l'enquête, de 27 ans.

Parmi les constructions présentatives, nous avons également repéré la formule reposant sur le lexème *dire*, qui dispose de deux variantes : *disons que* et *on va dire que*. Si celles-ci respectent les critères définitoires de la construction présentative, et qu'elles répondent aux fonctionnalités de la forme prototypique *c'est vrai que*, elles témoignent toutefois d'une différence dans la nature du positionnement énonciatif du locuteur. En effet, dans l'extrait 12,

(12) MF2272

E1 hum hum + d'accord + est-ce que tu as une opinion sur l'enseignement des langues étrangères à l'école

L1 u:ne vague opinion + par rapport à ce que j'ai eu MOI comme euh comme euh:: d- + par rapport à: l'apprentissage que j'ai eu moi + euh:: ben pour moi euh:: c'est + **on va dire** que c'était assez Moyen + y'avait pas:: + y'avait pas assez de::: **disons** que y'avait TROP d'écrit et c'était TROP:: comment on pourrait expliquer + c'était trop scolaire + l'apprentissage était trop scolaire [...]

on observe l'organisation énonciative suivante²⁰³ :

Locuteur	Enonciateur 1	<i>u:ne vague opinion + par rapport à ce que j'ai eu MOI comme euh comme euh:: d- + par rapport à: l'apprentissage que j'ai eu moi + euh:: ben pour moi euh:: c'est</i>
	Enonciateur 2	<i>on va dire que c'était assez Moyen</i> <i>disons que y'avait TROP d'écrit</i>

Toutefois, si E2 fait référence à un extérieur discursif, dans le sens où il actualise les discours d'un nombre indéfini de locuteurs absents, il semble inclure également le locuteur lui-même. E2 renverrait ainsi à un *sur-énonciateur* indéfini, auquel s'agrégerait le locuteur. La construction *on va dire que / disons* agit donc davantage sur le plan de l'opacification des positions énonciatives que sur la seule connexion intertextuelle. Elle engendre une grande généralité des propos tenus par E2, et il est dès lors délicat de déterminer quelle est la part d'investissement que peut prendre L1 dans ce discours. Cette construction modalisatrice dispose donc de deux fonctions : elle empêche le repérage de la place du locuteur dans l'espace de E2 et lui assure ainsi une forte *auto-protection énonciative* ; par ailleurs, elle lie les propos de E2 à des discours passés, et, en créant une forte généralisation, oriente les propos de E2 vers une dimension objective. Enfin, on peut également noter que l'informatrice construit ici discursivement le partage d'une connaissance : en liant étroitement les propos des différents énonciateurs à ceux du locuteur, elle homogénéise des propos à valeur expérientielle (*par rapport à: l'apprentissage que j'ai eu moi*) et des propos à valeur générale (*on va dire que c'était assez Moyen*). L1 concrétise, *dans* et *par* le discours, la cohérence qu'elle estime être celle de sa communauté, en élaborant, au niveau de la forme discursive, la communion des savoirs qui génère cette cohérence groupale.

1.1.1.3 Les commentaires méta-énonciatifs

La notion de commentaire méta-énonciatif a été proposée par Authier-Revuz (1990 : 174)) : « [ces] formes strictement réflexives [correspondent] au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire d'un élément par un commentaire "simultané" – dans les limites de la linéarité – de ce dire ». Le locuteur se place ainsi « en position de "surplomb" par rapport à son dire » (1998 : 66-67). On notera donc que les commentaires méta-énonciatifs sont des modalisateurs centrés sur la gestion des positionnements énonciatifs, mais qu'ils ne *cristallisent* pas une dimension dialogique,

²⁰³Cet extrait contient également un commentaire méta-énonciatif : *comment on pourrait expliquer*. Ce type de modalisateur faisant l'objet d'un point spécifique dans la suite de ce chapitre, nous ne l'intégrerons pas ici à l'analyse que nous proposons.

comme cela était le cas des modalisateurs précédemment évoqués. Il importe de préciser ici que tout discours est dialogique : « *toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre...* » (Bakhtine, 1978 : 158). Toutefois, nous insistons ici sur le fait que certaines stratégies énonciatives insistent plus fortement sur l'établissement de liens dialogiques que d'autres. Ainsi, la construction présentative *c'est vrai que* dispose d'un degré d'intertextualité supérieur à celui d'un commentaire méta-énonciatif, en cela que la construction présentative *donne à voir* le lien dialogique. Cela ne signifie pas qu'*a contrario* les commentaires méta-énonciatifs ne soient pas dialogiques, mais qu'ils n'explicitent pas ce lien avec un extérieur discursif.

Nous avons pu observer deux constructions différentes des commentaires méta-énonciatifs. La première de celles-ci est caractérisée par sa dépendance envers les adverbes *quand même* et *mais*. Ainsi, dans l'extrait 13,

(13) MF29

E1 hum + d'accord + euh:: d'après toi est-ce que le système scolaire actuellement il remplit efficacement son RÔLE + par rapport à l'enseignement de la langue française

L1 ah: là **je suis un petit peu loin du du contexte hein je suis vraiment euh décalée:** + euh: bon j'avais **quand même** mon fils qui était: en classe y'a pas très longtemps je peux **quand même** juger par rapport à ça [...]

l'informatrice actualise un commentaire méta-énonciatif en ouverture de son intervention (*ah: là je suis un petit peu loin du du contexte hein je suis vraiment euh décalée:*), ce qui donne lieu au positionnement énonciatif suivant :

Locuteur	Enonciateur 1	<i>j'avais [...] mon fils qui était: en classe y'a pas très longtemps</i>	
		<i>je peux [...] juger par rapport à ça</i>	
	Enonciateur 2	Enonciateur 2.1	<i>ah: là je suis un petit peu loin du du contexte hein je suis vraiment euh décalée:</i>
		Enonciateur 2.2	<i>quand même</i> <i>quand même</i>

E2 tend donc à limiter la portée des propos de E1 : il agit comme s'il cherchait à prévenir le partenaire du fait que les paroles de E1 doivent être considérées avec une certaine précaution. Toutefois, cet avertissement énonciatif de E2 va être à son tour limité par un dédoublement énonciatif de *second rang*. En d'autres termes, le locuteur construit un dédoublement énonciatif, et, dans le même temps,

l'une des voix résultant de ce premier dédoublement est elle-même l'objet d'un second dédoublement énonciatif. E2.2 va ainsi actualiser un modalisateur (l'adverbe *quand même*) qui va opérer un commentaire sur les propos de E2.1. Celui-ci, respectant en cela sa spécificité²⁰⁴, va venir *minimiser* le discours de E2.1 : il limite la portée d'un énoncé (E2.1) qui a lui-même pour fonction de limiter la portée des propos de E1. L'adverbe *quand même* est donc le modalisateur d'un autre modalisateur (le commentaire méta-énonciatif opéré par E2.1). Cet enchâssement de modalisateurs est remarquable en cela que le modalisateur de E2.2 ne se contente pas de minimiser celui de E1.1 : il minimise également la minimisation qui portait sur les propos de E1, et élabore en cela une dimension *concessive* qui ne fait que mettre en exergue le contenu des énoncés de E1. Le *brouillage énonciatif* est donc ici maximal : l'architecture de dédoublements énonciatifs opacifie la responsabilité de chaque énonciateur dans les propos mis en circulation. Toutefois, en enchâssant deux modalisateurs contradictoires, cette architecture effectue ce que l'on pourrait appeler une *opposition de phase sur le plan de la modalisation* : les deux modalisateurs s'annihilent l'un l'autre, ce qui ne fait que *maximiser* le discours de E1. Dans l'extrait 1, on voit de quelle manière l'informatrice prépare la mise en circulation de contenus représentationnels : en floutant la part de responsabilité qu'elle peut mettre dans les propos qu'elle actualise, elle *sécurise* l'espace au sein duquel elle va véhiculer une connaissance représentationnelle. Au travers de ce travail de modulation, elle signale, *a priori*, à son partenaire une adhésion limitée aux contenus qu'elle va par la suite proposer.

On peut également voir des enchâssements de modalisateurs générés par l'adverbe *mais*. Dans l'extrait 14,

(14) LM381

E1 d'accord + et d'après vous euh: le système scolaire actuel + est-ce qu'il remplit efficacement son RÔle par rapport à l'enseignement de la langue française

L1 (*claquement de langue*) + + + hum ouf {pas / par} + par rapport à lausanne euh bon moi j'suis assez critique hein par rapport à:: evm²⁰⁵ hein j'pense que:: vous connaissez + NON j'trouve que:: le système actuel est pas satisfaisant

E1 ouais + + bon //

L1 j'sais pas si faut + si ça vous: con- suffit comme réponse mais

E1 ah ben vous pouvez développer autant que vous voulez hein (*rire*)

L1 non:: **moi j'suis pas:: j'suis pas spécialiste mais** bon j'ai:: {j'ai:: / des::} des amis enseignants aussi qui sont:: qui sont pas contents eux-mêmes enfin y'a: + + j'crois que y'a: + + ouais ouais y'a: + + il faudra::t hum:: + (*claquement de langue*) + + mais c'est PAS au niveau euh:: + + au niveau des au niveau des des branches + + et puis + OUAIS il il me semble j'ai l'impression comme ça en général que: on on a bon on a beaucoup accès sur les: sur les élèves le développement personnel + mais au dé- alors ça c'est BIEN en soi mais TROP sur euh: + bon à l'école on: doit quand même apprendre des CHOses il me semble + et pas juste Écouter le:: l'é- écouter l'élève quoi

E1 ouais

L1 enfin voilà **ça c'est: c'est mon impression générale [...]**

204La spécificité du modalisateur adverbial *quand même* a été précédemment analysée (cf. point 1.1.1.1. de ce même chapitre).

205E.V.M. : École Vaudoise en Mutation, nom donné à la réforme scolaire dans le canton de Vaud.

on observe l'organisation énonciative suivante :

Locuteur	Enonciateur A	Enonciateur 1	<i>j'ai:: {j'ai:: / des::} des amis enseignants aussi qui sont:: qui sont pas contents eux-mêmes enfin y'a: + + j'crois que y'a: + + ouais ouais y'a: + + il faudrai::t hum:: + (claquement de langue) + + mais c'est PAS au niveau euh:: + + au niveau des au niveau des des branches + + et puis + OUAIS il il me semble j'ai l'impression comme ça en général que: on on a bon on a beaucoup accès sur les: sur les élèves le développement personnel + mais au dé- alors ça c'est BIEN en soi mais TROP sur euh: + bon à l'école on: doit quand même apprendre des CHOses il me semble + et pas juste Écouter le:: l'écouter l'élève quoi</i>	
		Enonciateur 2	Enonciateur 2.1	<i>moi j'suis pas:: j'suis pas spécialiste</i>
			Enonciateur 2.2	<i>mais</i>
	Enonciateur B	<i>enfin voilà ça c'est: c'est mon impression générale</i>		

On note un premier dédoublement énonciatif, généré par EB qui effectue un commentaire méta-énonciatif venant relativiser l'ensemble du discours de EA : *enfin voilà ça c'est: c'est mon impression générale*. On remarque ensuite un second dédoublement énonciatif : E2 réalise un commentaire méta-énonciatif sur les propos de E1 : *moi j'suis pas:: j'suis pas spécialiste*. Enfin, un troisième dédoublement énonciatif se produit lorsque E2.2 vient limiter la portée des propos de E2.1 en employant l'adverbe *mais*. Ce dernier n'est généralement pas considéré comme un modalisateur, mais comme un connecteur adversatif qui entraîne une objection portant sur la conclusion implicite de l'énoncé remis en cause. Toutefois, dans le cas présent, cet adverbe génère une mise en surplomb par rapport au dire de E2.1 : le commentaire méta-énonciatif est ainsi à son tour commenté par un connecteur modalisateur, le commentaire de ce dernier renvoyant à une remise en question du premier commentaire de E2.1. L'enchâssement de modalisateurs aboutit donc à la structure suivante, le parenthésage désignant *ce qui compose l'élément préposé*, et le symbole # signifiant *est limité par* :

L : EA (E1 # E2 (E2.1 # E2.2)) # EB

On note donc de quelle façon l'informateur construit *pas à pas* le contenu représentationnel qu'il met en circulation : il réalise une alternance de phases d'action (mettre en discours les contenus représentationnels) et de phases de limitation de ces mêmes actions (commenter ces mises en

discours). Outre la distance qui est ainsi créée entre lui et son propre discours, et les effets d'auto-protection discursive que cela génère, les limitations mutuelles des modalisateurs lui permettent également de s'adapter à une éventuelle négociation de ces contenus par son interactant : il peut ainsi se permettre d'adhérer à un contenu, tout en ayant la possibilité, si nécessaire, de se désolidariser de cette adhésion en arguant des relativisations induites par les commentaires méta-énonciatifs successifs. Qui plus est, il est même en mesure de se protéger des conséquences interactives des effets de ces modalisateurs, puisque chacun d'eux est à son tour limité par un autre commentaire.

On a également pu observer une utilisation moins *complexe*, sur le plan énonciatif, des commentaires méta-énonciatifs : ces derniers peuvent ainsi être actualisés sans subir, par la suite, une relativisation de la limitation qu'ils insèrent dans le discours. Ainsi, dans l'extrait 15,

(15) MM2614

E1 hum hum ++ d'accord ++ si un jour t'as des enfants + quelles langues souhaiterais-tu qu'ils apprennent

L1 euh::: l'anglais l'arabe²⁰⁶ (*rire*)

E1 hum hum (*rire*)

L1 euh::: ++ ça sera déjà ça sera déjà pas mal (*rire*)

E1 ouais

L2 le français le français

L1 l'espagnol ++ **en en plus du français hein je parle** [...]

on observe un dédoublement des postions énonciatives :

Locuteur	Enonciateur 1	<i>euh::: l'anglais l'arabe</i> <i>ça sera déjà ça sera déjà pas mal</i>
	Enonciateur 2	<i>en en plus du français hein je parle</i>

On retrouve donc le fonctionnement des modalisateurs comme nous avons pu précédemment l'analyser : E2 effectue un commentaire sur les propos de E1. Le locuteur se met ainsi en surplomb par rapport à son dire. Toutefois, on note ici que le commentaire méta-énonciatif *en en plus du français hein je parle* ne vient pas relativiser les propos de E1, mais, au contraire, cherche à les *préciser*. Par l'entremise de ce commentaire, E2 réalise une double tâche : il commente l'énonciation en tant que tel (*je parle*), mais également le contenu de celle-ci (*en en plus du français hein*). Le fait que E2 soit clairement rattaché à E1 (emploi du clitique *je*), tout en s'en distançant (mise en surplomb par rapport aux propos de E1), va créer une focalisation sur le contenu de l'énoncé de E2. En d'autres termes, E2 vient appuyer les propos de E1, mais apporte également une lumière particulière sur l'importance du français pour L1. Le commentaire méta-énonciatif est donc ici une manière de *désambigüiser* le

²⁰⁶ La femme de L1 est tunisienne.

message de E1, et de s'assurer de sa bonne compréhension par le partenaire. On remarque donc qu'ici le commentaire méta-énonciatif dispose d'un certain degré de modalisation (dédoublément énonciatif), mais que la maximisation qu'il opère sur le discours de E1 est porteuse en elle-même d'un contenu représentationnel. En effet, si L1 se voit contraint d'effectuer un commentaire précisant et l'énonciation en cours et son contenu, c'est qu'il estime que le fait de ne pas citer le français dans la liste des langues qui sont candidates à une certaine transmission familiale est socialement dévalorisant. En d'autres termes, cette organisation énonciative est porteuse en elle-même d'un contenu représentationnel, à savoir que le français doit conserver une place particulière dans la hiérarchie des langues, et que ne pas citer la langue française, même dans le cadre d'une question portant sur l'apprentissage des langues étrangères, peut apparaître comme socialement préjudiciable.

1.1.2 Les modalités

Les modalités se définissent comme des *orientations subjectives* du dictum. Ainsi, « *la modalité concernerait les univers de croyance dans lesquels le locuteur inscrit son dictum* » (Vion, 2006 : 19). La notion d'*orientation subjective* est ici d'une grande importance : elle renvoie à la remise en question de l'opposition entre *dictum* et *modus*. En effet, dans l'approche proposée par Bally (1932), le *dictum* renvoie à un contenu, une description de la réalité, tandis que le *modus* fait quant à lui référence à l'attitude du sujet parlant envers le *dictum*. Cela revient donc à opposer *objectivité* et *subjectivité*, à envisager une séparation possible entre, d'une part, une signification qui concernerait une description objective de la réalité, et, d'autre part, un point de vue subjectif qui lui serait relatif. Or, les discours, tout comme les unités les composant, ne sont pas capables de proposer cette vision *impartiale* d'une réalité donnée : les choix des mots et de leurs combinaisons constituent déjà, en eux-mêmes, un premier *parti-pris* discursif. Nous nous plaçons donc ici dans la perspective de Ducrot (1993 : 128), lorsque celui-ci affirme que « *ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de positions* ». Les modalités seraient donc des orientations subjectives d'une composante qui demeure déjà, en elle-même, subjective. Par ailleurs, il ne s'agit plus d'opérer un dédoublement des places énonciatives, comme cela se produit dans le cas des modalisateurs, mais de construire deux énonciations successives. Le travail de modulation repose donc ici sur la construction d'un univers particulier au sein duquel est inséré un énoncé. Cette inscription des énoncés dans des univers de croyance (Vion, 2006) peut être actualisée à l'aide de différents éléments linguistiques :

Types de modalités	Exemples de candidats
Modalités adverbiales	<i>assez</i> <i>un peu</i> <i>peut-être</i> <i>très</i> <i>vraiment</i>
Modalités adjectivales	<i>bien</i> <i>joli</i> <i>sûr</i> <i>certain</i>
Modalités verbales	<i>j'crois</i> <i>j'pense</i> <i>ça dépend</i> <i>j'essaye</i>
Modalités morphologiques	<i>j'serais</i> <i>ça pourrait</i>

Outre ces différents types de modalités, les choix lexicaux, s'ils participent à la subjectivité inhérente au dictum, peuvent également prendre part à son orientation subjective. En effet, lorsque la sélection de certains lexèmes génère l'actualisation de termes dont la subjectivité est particulièrement haute (un de nos informateurs emploie, par exemple, le mot *suicide* dans son discours)²⁰⁷, on peut voir, dans ce cas, une volonté du locuteur de privilégier une certaine tension discursive dans la construction qu'il propose d'une réalité.

Les modalités sont inhérentes à toute énonciation. En d'autres termes, tout énoncé est forcément modalisé, que ce soit par l'entremise des composantes verbale, para-verbale, non-verbale, ou encore par la prise en compte du contexte interactionnel. Sur le plan de la co-construction des contenus représentationnels, les modalités vont permettre au locuteur de gérer son investissement discursif, et ce en mettant en circulation des contenus au travers d'énoncés qui sont eux-mêmes inscrits dans des univers particuliers. Les modalités vont donc jouer un rôle particulièrement important dans la construction de l'accès et des différents modes d'adhésion représentationnels. Ainsi, dans l'extrait 16,

(16) MF292

E1 bon ok + euh::: alors selon toi euh:: quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère

L1 maîtriser + + + les compétences + + + ah ben déjà::: euh:: + il faut être **assez** ouvert + je crois

E1 hum hum

L1 **faut** être **assez** ouvert + **il faut:::** **il faut::** comprendre aussi **peut-être** le::: + **l'historique** de la langue quand même + **un peu** + + maintenant après **il faut il faut** la parler quoi + **il faut** être dans le contexte hein **j'crois** + parce que **c'est bien joli de l'étudier dans les livres mais::** + + et puis **il faut** que ça **plaise il faut:: il faut aimer** la communication + + parce que le PARler c'est quand même ça c'est c'est le c'est <c'est ?> le **vivant** hein c'est: euh + c'est le **vécu** + + donc **il faut:: i:l faut** de la pratique tout simplement hein et de la compétence PARTICULIÈRE **je sais pas** si y'en a **vraiment** + c'est vrai que y'a des gens qui sont **doués** pour les langues des {jours / gens} ils sont **doués** +

y'a des **peuples** qui paraît-il sont **doués** pour les langues co::mme euh **les peuples** de l'est + maintenant m- j'ai pas de problème avec les langues hum:: latines + mais:: **par exemple** l'anglais pour moi c'est:: ça me demande **toujours** un **effort** hein + + alors pourquoi est-ce que ce sont les **origines** + est-ce que:: c'est le **bain culturel** + + bon **peut-être** que ça y est pour **beaucoup** ça hein + + mais des compétences particulières euh:: j'ai pas:: (*claquement de langue*) j'ai pas notion {non / donc} de cette euh:: [...]

on peut observer l'actualisation de nombreuses modalités :

Types de modalités	Modalités
Modalités adverbiales	<i>assez peut-être (2 occurrences) un peu bien vraiment par exemple toujours beaucoup</i>
Modalités adjectivales	<i>joli</i>
Modalités verbales	<i>il faut / faut (11 occurrences) j'crois je sais pas</i>
Modalités morphologiques	<i>morphologie du présent</i>
Choix lexicaux	<i>l'historique aimer le vivant le vécu doués (3 occurrences) des / les peuples (2 occurrences) un effort les origines le bain culturel</i>

On remarque que l'on peut regrouper certaines modalités disposant de potentialités équivalentes :

Univers d'inscription	Modalités	
Doute	Modalités adverbiales	<i>assez un peu peut-être (2 occurrences)</i>
	Modalités verbales	<i>j'crois je sais pas</i>
Exemplification / sélection	Modalités adverbiales	<i>par exemple</i>
Certitude	Modalités verbales	<i>il faut / faut (11 occurrences)</i>
	Modalités adverbiales	<i>bien vraiment toujours beaucoup</i>
	Modalités morphologiques	<i>morphologie du présent</i>
Mélioration	Choix lexicaux mélioratifs	<i>aimer joli doués (3 occurrences)</i>
Perspective scientifique	Choix lexicaux objectifs	<i>l'historique le vivant le vécu des / les peuples (2 occurrences) un effort les origines le bain culturel</i>

Dans l'extrait 16, l'analyse des modalités permet de voir quel peut être leur rôle dans la mise en circulation de contenus représentationnels. En effet, chaque univers d'inscription des énoncés réfère à un degré d'investissement du locuteur dans son dire, degrés qui renvoient eux-mêmes à une gestion de l'adhésion aux contenus. Ainsi, on peut observer la configuration suivante :

Continuum de l'adhésion représentationnelle	Accès Adhésion				
Univers d'inscription	Doute	Perspective scientifique	Exemplification	Mélioration	Certitude

Le continuum de l'adhésion représentationnelle renvoie au fait que, entre l'*accès* au contenu et une *adhésion totale* à celui-ci, il est possible de rencontrer toute une série de degrés, qui renvoient à la parcellisation de l'adhésion. Ainsi, l'informateur, lorsqu'il inscrit son énoncé dans l'univers du doute, se distance du contenu de cet énoncé, et se positionne donc davantage du côté de l'*accès* (reconnaissance du contenu) que de l'*adhésion* (appropriation du contenu). Inversement, lorsque celui-ci privilégie l'univers d'inscription de la certitude, il se place davantage du côté de l'adhésion complète que du seul accès représentationnel. Le problème est ici que la réalité discursive est bien plus complexe que

l'homogénéisation résultant de l'analyse. En effet, les univers d'inscription se chevauchent, s'interpénètrent. On pourrait ainsi dire que le locuteur élabore des univers de croyance de façon à définir son adhésion représentationnelle par *touches impressionnistes*. En d'autres termes, il construit un équilibre entre les places qu'il accorde aux différentes orientations subjectives du dictum, et, par conséquent, il opacifie et dévoile progressivement son positionnement représentationnel. Le tableau suivant présente la correspondance entre les énoncés, les univers d'inscription, et les phases de modulation, et témoigne avec force de la complexité inhérente à cette construction des contenus, qui est réalisée *pas à pas*.

Modulation ²⁰⁸	Univers d'inscription	Modalités	Énoncés
T	certitude	verbale	il faut être
M	doute	adverbiale	assez ouvert
T	certitude	verbale	il faut::: il faut:: comprendre aussi
M	doute	adverbiale	peut-être
M	généralisation ²⁰⁹	choix lexical	le:: + l'historique de la langue quand même
M	doute	adverbiale	un peu
T	certitude	verbale	maintenant après il faut il faut la parler quoi + il faut être dans le contexte hein
M	doute	verbale	j'crois
T	certitude	verbale	il faut que ça plaise il faut:: il faut aimer la communication + + parce que le PARler c'est quand même ça
M	généralisation	choix lexical	c'est c'est le c'est <c'est ?> le vivant hein c'est: euh + c'est le vécu
T	certitude	verbale	donc il faut:: i::l faut de la pratique tout simplement hein et de la compétence PARTiculière
M	doute	verbale	Je sais pas si
T	certitude	adverbiale	y'en a vraiment
T	mélioration	choix lexical	c'est vrai que y'a des gens qui sont doués pour les langues des {jours / gens} ils sont doués
M	perspective scientifique	choix lexical	y'a des peuples qui paraît-il sont doués pour les langues co::mme euh les peuples de l'est + maintenant m- j'ai pas de problème avec les langues hum:: latines
M	exemplification	adverbiale	par exemple l'anglais pour moi
T	certitude	adverbiale	ça me demande toujours un effort hein
M	généralisation	choix lexicaux	alors pourquoi est-ce que ce sont les origines + est-ce que:: c'est le bain culturel
M	doute	adverbiale	peut-être
T	certitude ²¹⁰	adverbiale	ça y est pour beaucoup ça hein

208M : modulation / T : tension

209Le terme de *généralisation* renvoie ici à ce que nous avons précédemment appelé *perspective scientifique*. En effet, cette dernière tend à généraliser le contenu de l'énoncé, à le présenter sous une forme objective.

Nos observations nous permettent par ailleurs de constater que la multiplication des modalités ne génère pas forcément une multiplication des univers de croyance. Ainsi, dans l'extrait 17,

(17) LM508

E1 d'accord + est-ce qu'il vous arrive de reprendre + euh: votre interlocuteur lorsque LUI fait des fautes de français

L1 bon si **c'est** un:: hum:: ++ OUI c'est vrai que ça m:: - + **ça m'est eu arrivé bon pas très** ++ + **ça m'est eu arrivé** mais **j'suis** pas:: je je ++ + **c'est PAS non plus** euh::: **quelque chose** que:: + **j'suis sûr** que **y'a des fois** où on m'a dit **quelque chose peut-être** enfin + c'est vrai que si + si **je l'enten:ds** et puis on: **en général** c'est **je le dis je le dis bienveillant bienv- de façon bienveillante** mais à des amis euh: + mai:s euh: hum: + puis par contre bon des ami:s euh:: étrangers qu'apprennent le français là **j'trouve** que **c'est important** de + pour eux qui:: si:: + par rapport au verbe bon **y'a des choses comme ça** {j'e- / j'ai} **j'essaie** de de leur dire + puis si: OUI ben c'est vrai que **ça m'arrive** là: + notre apprentie euh: **je lui ai dit une fois** euh: + **je l'ai je l'ai repris une fois elle faisait** une faute euh + mais euh: hum:: ++ **mais ça m'arrive pas très souvent non** [...]

les modalités sont nombreuses, mais leur observation permet de distinguer deux orientations subjectives majeures :

210 On peut se demander pour quelle raison l'adverbe *beaucoup* est inclus à l'univers de la certitude. Nous estimons qu'il participe ici à une certaine *maximisation* du contenu, et qu'il renvoie ainsi à un fort degré de *conviction*. Si le terme de *certitude* peut donc paraître ici inadéquat, il faut prendre celui-ci dans le sens de *minimisation de l'univers du doute*.

Univers d'inscription	Modalités	
Généralité / probabilité	Modalités adverbiales	<i>pas très</i> <i>pas non plus</i> <i>des fois</i> <i>peut-être</i> <i>en général</i> <i>comme ça</i> <i>une fois (2 occurrences)</i> <i>pas très souvent</i>
	Modalités verbales	<i>j'suis sûr</i> <i>j'trouve</i> <i>j'essaie</i> <i>ça m'arrive (4 occurrences)</i>
	Choix lexicaux	<i>quelque chose (2 occurrences)</i> <i>bienveillant (2 occurrences)</i> <i>des choses</i>
Temporalité	Modalités morphologiques	passé <i>ça m'est eu arrivé (2 occurrences)</i> <i>je lui ai dit</i> <i>je l'ai</i> <i>je l'ai repris</i> <i>elle faisait</i>
		présent <i>j'suis</i> <i>c'est</i> <i>y'a</i> <i>je l'entends</i> <i>je le dis (2 occurrences)</i>

La modalité de temporalité est particulièrement intéressante en cela qu'elle permet à l'informateur d'opposer franchement deux sphères temporelles : le *passé* et le *présent*. Les modalités morphologiques sont donc ici davantage orientées vers une activité de mise en contraste (entre le *maintenant* et le *avant*) que vers une définition de l'investissement du locuteur dans son dire. La modalité temporelle participe donc ici, non pas seulement à la gestion de l'adhésion représentationnelle, mais également à la construction d'une description pertinente d'une réalité donnée, ainsi qu'au balisage du contexte social. Par ailleurs, l'autre univers de croyance apparaissant dans cet extrait (l'univers de la probabilité) génère une forte modulation discursive. Ici, l'univers de la probabilité concerne aussi bien le doute (*peut-être* / *ça m'arrive*), que l'imprévisibilité (*des fois* / *une fois*), la rareté (*pas très souvent*), ou encore la généralité (*en général* / *comme ça* / *quelque chose*). Ainsi, l'actualisation de ces modalités témoigne d'une adhésion fortement limitée de l'informateur, lorsqu'il s'agit pour lui de véhiculer des contenus relatifs à l'acceptabilité de la pratique relative à la correction de *fautes* de français chez autrui. Il est intéressant de noter à ce sujet que l'emploi des modalités morphologiques inscrivant les énoncés dans l'univers du passé concerne ceux ayant trait à la pratique de *correcteur* du locuteur. La contrastivité lui permet donc de se protéger des effets découlant de cette pratique, en mettant en avant que cette pratique présentée comme passée peut tout aussi bien

être interprétée comme un point de départ que comme une activité depuis délaissée. Il est par ailleurs intéressant de voir combien la question d'une attitude prescriptive (correction des fautes chez un partenaire) est délicate. La forte modulation de cet extrait met en exergue le fait que la correction normative peut se relever une pratique à double tranchant : si elle peut être valorisante pour le locuteur (compétence normative et maîtrise de la langue), elle demeure une pratique largement conditionnée par la réaction du partenaire. Il semblerait, d'après les stratégies discursives actualisées par notre informateur, que la réception de cette pratique puisse être génératrice de menaces sur le plan interactionnel, et disposer ainsi d'une *désirabilité sociale* limitée (ce que montre précisément le degré de modulation discursive).

1.1.3 Le jeu des pronoms clitiques

Si l'on considère que la modulation discursive correspond à la gestion de l'investissement discursif du locuteur dans son dire, la manipulation des pronoms clitiques ne peut avoir qu'un rôle majeur dans cette activité. En effet, ces pronoms constituent peut-être les marques linguistiques les plus facilement identifiables quant à la présence ou à l'absence énonciatives du locuteur. Si le locuteur accepte de témoigner, par ce marquage linguistique (*je*), de sa présence, il accepte donc de prendre la responsabilité de ses dires et d'assumer un haut degré d'investissement discursif. Inversement, si le locuteur déploie des stratégies lui permettant de camoufler les marques de sa présence discursive (*on*), il cherche alors à mobiliser d'autres instances énonciatives qui seront en mesure d'assumer cette responsabilité, et par voie de conséquence, il tend à se désinvestir des contenus mis en circulation.

Dans nos corpus, nous avons pu observer des moments discursifs caractérisés par l'absence de pronoms déictiques marquant linguistiquement la présence énonciative du locuteur. Ainsi, dans l'extrait 18,

(18) MF1085

E1 d'accord + + super + + euh:: alors question suivante + selon toi + quelles sont les compétences requises pour maîtriser une langue étrangère

L1 (*inspiration*) euh:: hum:: ben:: déjà: euh:: + + (*claquement de langue*) **arriver** à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute + et **arriver** à assimILER ce qu'on entend à le:: + à l'assimiler quoi à se le:: recréer soi-même + + euh:: hum:: + + (*claquement de langue*) bon après quel- + **pas avoir peur** de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si **on** pense qu'**on** est: ridicule ou: quoi que ce soit + euh:: **pas euh rester cantonner** à parler euh la langue avec l'accent euh: français + + euh:: hum:: + ouais **être assez ouvert** à:: + à:: euh:: d'autres sonorités d'autres façons de prononcer les mots:: la phonétique les choses comme ça:: ↑ + euh:: hum:: + + + voilà hein + + j'crois que c'est [...]

la seule et unique marque de la présence énonciative de la locutrice se situe à la fin de son intervention : *j'crois que c'est*. Qui plus est, cet énoncé s'apparente davantage à un commentaire méta-énonciatif

qu'à un énoncé *en tant que tel*, ce qui fait que la présence de la locutrice n'apparaît qu'indirectement dans une phase de mise en surplomb par rapport à l'énonciation principale. Dans le reste de ce passage discursif, on observe un effacement énonciatif total de la part de l'informatrice²¹¹ : constructions infinitives (*arriver / pas avoir peur / pas rester cantonner / être assez ouvert*), pronoms indéfinis (*on entend / on pense / on est ridicule / soi-même*). L'effacement énonciatif, même optimisé comme il peut l'être ici, n'est bien sûr qu'un *leurre énonciatif*. La présence du locuteur est toujours effective. Mais cela ne l'empêche pas de définir des stratégies le mettant en scène en tant que *spectateur*, et non comme *acteur*, du discours produit. Ici, l'effacement énonciatif de l'informatrice est tel qu'il est délicat de savoir de quelle manière celle-ci se positionne par rapport à la mise en circulation polyphonique des contenus. Toutefois, la finalité de cette stratégie réside précisément dans cette forte ambiguïté : la locutrice peut mettre en circulation des contenus en sachant que sa partenaire pourra difficilement reconstruire quelle est la part de responsabilité discursive de la locutrice. Si l'effacement est un moyen indéniablement efficace pour l'auto-protection discursive, il joue également un rôle important sur le plan argumentatif : en se plaçant dans une position de neutralité, dénuée de toute subjectivité, la locutrice peut présenter son discours comme général et objectif, et lui donner une apparence de scientificité. Ce faisant, elle réélabore les places subjectives en mettant en circulation une image de *conseillère*, d'*experte*²¹² (ce que confirme la neutralité fictive qu'elle construit), et en convoquant par là même sa partenaire à une place subjective de *conseillée*. Cette réévaluation des places subjectives est en elle-même porteuse de connaissances représentationnelles, en cela qu'elle renvoie à un comportement prescriptif et normatif dans l'apprentissage des langues étrangères.

Inversement, certains extraits tendent à montrer que les locuteurs peuvent privilégier une forme d'unicité énonciative : les marques de leur présence sont alors omniprésentes dans la construction discursive. Ainsi, dans l'extrait 19,

(19) MF314

E1 é-é est-ce que tu parles une ou plusieurs langues étrangères

L1 plus maintenant ↑ **je** p- **je** peux **je** peux plus dire que **je** les parle hein

E1 ouais

L1 **je** les:: + **je** me débrou- bon en italien c'est vrai que c'était **ma**:: **ma** première langue euh: étrangère apprise et celle que **j'ai j'ai** parlée facilement + mais **je** vois que maintenant lorsque **je** suis dans le contexte bon **j'ai** un peu du mal à trouver **je** METS quelques jours voilà

211L'effacement énonciatif total renvoie ici à une stratégie énonciative. Dans les faits, la présence du locuteur dans son discours est toujours et nécessairement effective.

212Ce que vient confirmer la multiplication des actions que L1 préconise de réaliser pour maîtriser une langue étrangère : (1) *arriver* à:: bon à une euh: bonne faculté d'Ecoute + et (2) *arriver* à (2') *assimILER* ce qu'on entend à le:: + à l'assimiler quoi à (2'') *se le*::: *recréer* soi-même + + euh:: hum::: + + (claquement de langue) bon après quel- + (3) *pas avoir peur* de:: + de:: d'essayer de prononcer différemment les MOTS euh: + même si on pense qu'on est: ridicule ou: quoi que ce soit + euh:: (4) *pas euh rester cantonner* à parler euh la langue avec l'accent euh: français + + euh:: hum::: + ouais (5) *être assez ouvert* à:: + à:: euh:: (5') d'autres sonorités (5'') d'autres façons de prononcer les mots:: (5''') la phonétique les choses comme ça::

E1 ouais

L1 (*claquement de langue*) maintenant bon l'espagnol **j'en** ai fait deux ans + **je me** débrouillais pas mal en espagnol quand **je je** suis dans le pays **je me** débrouille très bien **je** n'ai pas de problème + le portugais **je** ne l'ai pas appris mais **je** le LIS + + **je** ne l'ent- **je** ne le comprends pas parce que l'accent ne **me** permet pas de le comprendre + et:: bon ben l'anglais c'est pareil hein c'est:: (*soufflement*) c'est un peu à l'arrache maintenant parce que:: bon ben **je:: je je** le pratique plus du tout hein + alors c'est vrai que lorsque **je** suis avec quelqu'un par exemple lo- lo- lorsque **j'en- j'**accompagne des clients + et que **je** suis obligée de parler par exemple bon l'italien ça va très bien + mais l'anglais par exemple parce que **j'ai** pas mal de gens qui viennent d'asie:: ou:: euh:: + bon des pays bon où les gens sont + plus facilement anglophones + **je m'y** remets + mais c'est vrai que **j'ai** un vocabulaire très restreint + aussi + qui se cantonne à **mon** activité professionnelle

E1 ouais

L1 donc j'utilise toujours les mêmes mots + des formules simples des phrases courtes euh:: + bon: euh mais **je** ne le parle plus **je** peux pas dire que **je** le parle d'ailleurs **je** crois que **je** l'ai jamais vraiment parlé l'anglais + + **je** le comprends **je** le baragouine mais:: euh **j'ai** jamais vraiment parlé [...]

on observe une multiplication de pronoms déictiques référant à la locutrice : *je* (40 occurrences), *me* (5 occurrences), *mon* / *ma* (3 occurrences). La présence de la locutrice est donc ici maximale. Autant l'effacement énonciatif pouvait être lié à une limitation de l'adhésion aux contenus représentationnels véhiculés, autant la présence énonciative renvoie, quant à elle, à une élaboration discursive de la *complétude* de cette même adhésion. On retrouve une mise en scène énonciative similaire dans l'extrait suivant :

(20) LM312

E1 hum hum + d'accord + ok + et que ressentez-vous lorsque euh + dans votre ville vous entendez parler d'AUTRES langues que le français

L1 alors **j'aime** bien ↓ + **je: j'**essaie de comprendre + **je** suis un peu curieux mais **j'aime** bien

E1 hum hum + d'accord

L1 **j'**trouve que souvent on comprend rien mais:

E1 (*rire*)

L1 ça fait rien c'est:: + + y'a des langues qui sont très fascinantes **je** trouve celles auxquelles on + quand on comprend rien DU tout + **j'**trouve que les Africains c'est fascinant de se dire ces gens ils changent des concepts + **je** ne comprends RIEN du tout + aucune structure euh: c'est::

E1 ouais

L1 non mais **moi j'aime** bien **j'**trouve que c'est musical en plus [...]

Au travers de l'actualisation de marques relatives à la présence énonciative du locuteur (10 occurrences de *je* ainsi que le redoublement *moi je*), on peut ainsi observer la construction, sur le plan discursif, de l'implication de l'informateur quant aux contenus représentationnels qu'il véhicule : ici, L1 témoigne, *dans* et *par* la stratégie énonciative qu'il met en place, de son haut degré d'adhésion à une connaissance méliorative relative au plurilinguisme.

Si, afin d'illustrer le rôle des différents types de mises en scènes énonciatives dans la gestion du positionnement représentationnel, nous avons jusqu'alors proposé des extraits présentant, soit des cas

d'effacement, soit des cas d'unicité énonciative, cela ne doit pas signifier que nous envisageons une dichotomie entre deux pôles opposés. D'une part, la majorité des extraits présentent *à la fois* les deux types de positionnements énonciatifs susnommés. D'autre part, le mode d'inscription du locuteur dans son dire ne peut pas être réduit à une opposition entre *absence* et *présence* : il est ici question de degrés, le locuteur pouvant se présenter comme *plus* ou *moins* absent, ou comme *plus* ou *moins* présent. Mais, en aucun cas, on ne peut considérer l'effacement et l'unicité énonciatifs comme des réalités énonciatives absolues : la présence du locuteur est toujours effective, mais, en même temps, elle n'est jamais complète, en cela que le discours est systématiquement traversé de discours antérieurs ou imaginaires. Ainsi, les extraits suivants proposent des situations dans lesquelles il y a une oscillation dans le degré d'inscription du locuteur dans son dire. Dans l'extrait 21,

(21) LF3472

E1 bon + alors question suivante + euh: j'avais vous lire une liste de: PHRASES + et vous allez me donner votre Réaction par rapport à ces phrases + alors + ré:action par forcément par rapport à la signification de ces phrases qui vous allez voir sont assez euh: + hors contexte euh: la signification n' a pas trop de: D'INTérêt + mais par rapport à la FORME surtout de ces phrases + alors première phrase + y'a des gens les documentaires ça les intéresse

L1 (*rire*) ah:: mon dieu (*rire*)

E1 (*rire*)

L1 alors **ma ma** réaction ↑

E1 oui

L1 **GRAND problème de structure**

E1 d'accord + hum hum

L1 et qui occupe le SENS

E1 ouais + ok //

L1 et qui serait résolu si **on** utilisait le le le mot + MERveilleux + de la langue française qu'est le mot DONT ↓ [...]

on peut remarquer un remodelage de la stratégie énonciative :

Degrés d'inscription	effacement	présence
Énoncés	<i>(rire) ah:: mon dieu (rire) [...] alors ma ma réaction ↑</i>	
	<i>GRAND problème de structure [...] et qui occupe le SENS [...] et qui serait résolu si on utilisait le le le mot + MERveilleux + de la langue française qu'est le mot DONT ↓</i>	
Logique argumentative	particulier	
	général	

On note ici que le cheminement opéré sur le continuum de l'inscription énonciative concerne, non pas seulement une gestion de l'adhésion représentationnelle, mais également une logique argumentative. En effet, en passant d'une présence à une absence énonciative, l'informatrice passe, de la même façon, du *particulier* au *général*. En d'autres termes, la réaction qu'elle investit sur le plan énonciatif (*ma ma réaction*) équivaut à une réaction d'ordres général et objectif (*effacement énonciatif*). Sur le plan

représentationnel, cette stratégie est intéressante pour deux raisons principales. D'une part, elle permet à l'informatrice de construire une adhésion relative à la connaissance selon laquelle le non-respect de la Norme dispose d'une certaine *gravité*²¹³, qui mérite un investissement marqué. En d'autres termes, ne pas réagir à une déviance²¹⁴ normative ne serait pas socialement opérant. D'autre part, cette stratégie permet à l'informatrice de ne s'investir que dans une action (celle de réagir), mais non dans la justification de la motivation de cette action : ce rôle est ainsi alloué à une *sur-instance énonciative* qui prend en charge l'explicitation de la démarche réactive. Ainsi, l'informatrice construit son adhésion à l'action (réaction face à une *faute* normative), et minimise son adhésion à la *justification de cette action* (effacement énonciatif). Toutefois, l'effacement énonciatif dispose ici d'une puissance argumentative qui semble produire un renversement de sa fonction dans la gestion du positionnement représentationnel : en consolidant, par une démarche de généralisation, l'argument venant appuyer la réaction prescriptive, l'effacement énonciatif participe *in fine* au renforcement de l'adhésion à la connaissance selon laquelle le non-respect de la Norme dispose d'une certaine *gravité*, et ce en raison du fait que l'informatrice mobilise une *doxa* pour venir confirmer la pertinence de cette adhésion représentationnelle.

Dans l'extrait 22, l'alternance entre les phases d'effacement et de présence énonciatifs est beaucoup plus rapide que dans l'extrait précédent.

(22) LF3936

E1 (*rire*) d'accord + ok + est-ce que vous avez une Opinion concernant ce qu'on appelle le röstigraben

L1 euh: oui (*rire*)

E1 hum hum (*rire*)

L1 et: j'pense j'pense que c'est un HANdicap justement

E1 ouais

L1 au niveau du: du français j'pense que c'est:

E1 ouais

L1 euh c'est le: j'veux dire euh tout tout le monde PARLE de enfin + BEAUcoup parlent d'enrichissement euh: + par le fait euh cu- culturel par le fait qu'on a nos TROIS langues nos: nos différences de culture et tout et moi j'trouve que moi j'ai l'idée que + c'est presque le contraire c'est un Appauvrissement et: + et je pense que:: OUAIS + voilà j'crois que c'est un appauvri- un appauvrissement finalement + parce qu'on se connaît PAS on se on se: + CÔtoie pas tant que ça on a des MENTalités différentes XXX j'crois pas que c'est: OUAIS pour moi c'est plutôt un: + un un FREIN un: [...]

On observe ici des remodelages successifs de l'investissement énonciatif :

213Par *gravité*, nous entendons ici une certaine *valeur* dans la cohésion sociale.

214Le terme de *déviance* fait ici référence à un écart par rapport à une norme, en l'occurrence ici la norme officielle.

Degrés d'inscription	effacement		présence
Énoncés	A	<i>j'pense j'pense que c'est un HANdicap justement <u>au</u> niveau du: du français j'pense que c'est: euh c'est le: j'veux dire euh</i>	
	B	<i>tout le monde PARLE de enfin + BEAUcoup parlent d'enrichissement euh: + par le fait euh cu- culturel par le fait qu'on a nos TROIS langues nos: nos différences de culture et tout et</i>	
	C	<i>moi j'trouve que moi j'ai l'idée que + c'est presque le contraire c'est un Appauvrissement et: + et je pense que:: OUAIS + voilà j'crois que c'est un appauvri- un appauvrissement finalement</i>	
	D	<i>parce qu'on se connaît PAS on se on se: + CÔtoie pas tant que ça on a des MENtalités différentes XXX</i>	
	E	<i>j'crois pas que c'est: OUAIS pour moi c'est plutôt un: + un un FREIN <u>un</u>:</i>	
Places subjectives	A	membre	
	B	groupe	
	C	membre	
	D	groupe	
	E	membre	

On peut noter que les oscillations du degré d'inscription de la locutrice dans son dire sont liées, non plus seulement à une stratégie argumentative de type déductive (extrait 21), mais à une renégociation des places subjectives. Ainsi, l'informatrice fait successivement alterner les places relatives à un membre du groupe (présence énonciative) et les places relatives au groupe dans son entier (effacement énonciatif). En d'autres termes, l'informatrice associe différents points de vue : le point de vue *général* (le membre plus le groupe auquel il appartient) et le point de vue *particulier* (le membre seulement). La stratégie argumentative est ici différente de celle de l'extrait précédent en ce sens que la généralisation engendrée par l'effacement énonciatif est limitée par le fait que la locutrice s'intègre à la sur-instance énonciative qu'elle convoque. Par contre, en donnant la parole à différents acteurs (le groupe et un de ses représentants / un représentant seulement), l'informatrice met en scène une certaine objectivité : son *adhésion* au contenu selon lequel les différences intercommunautaires peuvent être préjudiciables à la cohésion de la communauté helvétique est donc présentée comme *conditionnée* par l'*accès* du groupe d'appartenance à cette connaissance. Le *va-et-vient* entre l'exemplaire (le *je* de la locutrice) et la catégorie (la communauté de la locutrice) permet donc à l'informatrice de construire son adhésion à un contenu représentationnel, tout en relativisant cette adhésion au travers de sa dépendance à l'adhésion du groupe dans son ensemble.

On peut ainsi synthétiser le rôle alloué à la manipulation des pronoms clitiques en isolant trois

fonctions principales : la construction discursive de l'accès et de l'adhésion représentationnels, à laquelle sont subordonnées les fonctions argumentative (particulier / général) et énonciative (remodelage des places subjectives).

1.2 Alternances entre phase de modulation et phase de tension discursives

Comme nous l'avons précisé plus haut, modulation et tension discursives ne renvoient pas à des catégories exclusives : c'est précisément leur rapport qui permet au locuteur de doser, selon les composantes du cadre interactif et les contenus véhiculés, le degré d'inscription dans son discours. Qui plus est, si modulation et tension se définissent mutuellement, un énoncé modulé peut être constitué de certains éléments *tensiogènes*, et, inversement, un énoncé tenseur peut être constitué d'éléments modulateurs. C'est précisément cet enchevêtrement de marques subjectives qui permet au locuteur d'adapter *pas à pas* son positionnement à l'hétérogénéité de la situation au sein de laquelle il agit, et de prendre en compte à chaque instant les actions de son ou de ses partenaires. En d'autres termes, l'interconnexion entre modulation et tension discursives correspond à l'intégration de la co-subjectivité inhérente à toute interaction.

Dans l'extrait 23, la question qui est posée à l'informateur porte sur l'intérêt qu'il peut y avoir à parler plusieurs langues.

(23) LM1605

j'pense que y'a beaucoup d'intérêts l'intérêt: de base c'est celui de pouvoir communiquer avec des gens qui PARlent pas: euh: la langue maternelle quoi mais j'ai aussi l'impression que:: y'a une forme d'ENrichissement CULTurel et qu'on pense sa propre langue différemment un peu quoi + quand on se rend compte par exemple que y'a on peut PAS traduire + exactement euh certains MOTS + + et ben on a l'impression d'avoir ouvert des possibles de PENsée + grâce à l'autre langue puisqu'on pouvait pas exprimer ça en: + en français quoi et j'ai un exemple qu'est parfait pour ça c'est un poème de: + je crois BORges + + qu'est INtraduisible en français il est ridicule en français ce poème et il est magnifique en espagnol quoi et: je: je j'vais pas vous le raconter mais [[] c'est vraiment un exemple pour moi qu'est: FORT + parce que on est on est là dans le langage Poétique + et:: ça: ça véhicule quelque chose de TRÈS fort en espagnol + et quand on veut le traduire ça devient vraiment PAUvre quoi + et j'pense que voilà un: exemple de: ce de la richesse que ça peut apporter d'autres langues [...]

Le tableau suivant présente le positionnement des différents énoncés produits par le locuteur sur le continuum de la modulation discursive, ainsi que sur son pendant représentationnel. Pour chaque énoncé sont identifiés les constituants principaux participant à la gestion de l'investissement discursif, à savoir les trois constituants que nous avons analysés en amont (modalisateur, modalités et jeu des pronoms clitiques).

Accès										Adhésion																			
Modulation										Tension																			
										j'pense		que y'a		beaucoup		d'intérêts													
										clitique				mod. ²¹⁵ adverbiale															
c'est		celui de pouvoir communiquer avec			des gens		qui PARlent pas: euh: la langue maternelle quoi																						
clitique					modalité lexicale																								
										mais j'ai aussi l'impression		que::: y'a une forme		d'ENrichissement CULTurel															
										clitique				modalité lexicale															
et qu'on		pense		sa propre langue différemment				un peu quoi																					
clitique		modalité verbale						modalité adverbiale																					
quan d on		se rend compte		par exemple que		y'a	on	peut PAS traduire +		exactement												euh certains MOTS							
c ²¹⁶				modalité adverbiale		c	c	modalité verbale		modalité adverbiale												mod. adv.							
et ben on				a l'impression d'avoir ouvert				des possibles de PENsée																					
clitique				mod. verbale				mod. lexicale																					
grâce à l'autre langue puisqu'		on			pouvait pas			exprimer ça en: + en français quoi																					
		clitique			mod. morphologique																								
										et j'ai un exemple												qu'est parfait pour ça c'est un poème de: +			je crois BORGes				
										clitique												mod. lexicale			clitique				
										qu'est INtraduisible en français												il est		ridicule en français ce poème		et il est		magnifique en espagnol quoi et:	
mod. lexicale		clitique		mod. lex.		c.		mod. lex.																					
et: je: je j'veais pas vous le raconter mais [f] c'est vraiment un exemple pour moi qu'est: FORT +																													
modalisateur																													
parce que on est on est là		dans le langage Poétique +		et:: ça: ça véhicule			quelque chose de TRÈS fort en espagnol																						
clitique		mod. lexicale		clitique			mod. adverbiale																						

215Pour modalité.

216Pour clitique.

<i>et quand on veut</i>	<i>le traduire</i>	<i>ça devient vraiment PAUVre quoi</i>			
clitique	mod. lexicale	clitique			
					<i>et j'pense que</i>
					clitique
<i>voilà un: exemple de: ce</i>	<i>de richesse</i>	<i>la que ça</i>	<i>peut apporter</i>	<i>d'autres langues</i>	
mod. adverbiale	mod. lexicale	c.	mod. verbale	mod. lexicale	

On peut ainsi observer le degré de distance que le locuteur choisit de prendre par rapport à ses propos, avec un mouvement perpétuel oscillant entre le rapprochement (présence énonciative / tension discursive) et la mise à distance (effacement énonciatif / modulation discursive). On peut également remarquer que certains énoncés se rapprochant de l'un des deux pôles du continuum relatifs au degré d'inscription discursive, peuvent en eux-mêmes contenir des composantes se plaçant du côté du pôle opposé. Ainsi, l'énoncé *et quand on veut le traduire ça devient vraiment PAUVre quoi* est majoritairement modulé (clitique indéfini *on* / modalité lexicale à dimension généralisante *traduire*), mais dispose toutefois d'une certaine proportion de tension discursive au travers du constituant *vraiment PAUVre*, qui conjugue une modalité adverbiale de certitude et un choix lexical hautement subjectif. On peut dès lors se demander ce qui fait que l'on identifie un énoncé comme faiblement modulé ou comme faiblement tendu. Nous nous plaçons ici dans la perspective proposée par Vion (1992 : 248), lorsque celui-ci affirme qu'« *il importe moins de catégoriser chaque séquence particulière que de noter le sens du mouvement qui selon les cas implique un renforcement de la modulation ou de la tension* ».

Sur le plan représentationnel, l'accès et l'adhésion sont donc liés à deux dimensions discursives : les marques linguistiques qui participent à la modulation ou à la tension discursives, et l'amplitude des mouvements indiquant un renforcement de la modulation ou de la tension discursives. Ce sont ces deux composantes qui vont permettre au locuteur de construire son mode d'inscription représentationnelle :

- (i) *prise en compte de la négociation et du partage représentationnels* : elles permettent au locuteur d'intégrer sa partenaire à la construction de la distance relative aux contenus représentationnels véhiculés : en *rectifiant* le degré de son adhésion, il laisse libre son interactant de pouvoir, à son tour, se positionner, et favorise ainsi une négociation fortement coopérative ;
- (ii) *prise en compte de la potentialité d'évolution représentationnelle* : elles permettent au locuteur de limiter les risques pouvant découler d'une adhésion pleine et entière : risques qui peuvent

apparaître sur le plan de la figuration, au travers d'une interprétation de la part de la partenaire en termes de compétitivité, mais qui peuvent également survenir sur le plan de la *désirabilité sociale*. En effet, assumer discursivement un trop fort degré d'adhésion peut placer le locuteur sur le plan de la dynamique représentationnelle, et l'éloigner par là même du plan de la stabilité représentationnelle. Si cette dynamique n'est pas suffisamment négociée, elle peut présenter le locuteur comme une source d'instabilité représentationnelle, et rendre ainsi les contenus qu'il mobilise comme menaçants sur le plan de la cohérence sociale.

Concernant les oscillations entre modulation et tension discursives, on observe par ailleurs qu'elles peuvent être plus ou moins rapides. Ainsi, l'extrait 24 présente des oscillations plus rapides que celles analysées dans l'extrait 23, en cela qu'elles sont liées à des mouvements qui peuvent se limiter à quelques unités lexicales.

(24) MM2654

E1 d'accord + ok + + pour toi + le provençal qu'est-ce que c'est

L1 euh: qu'est que c'est une langue + + euh::: + euh::: (*soufflement*) qui me paraît un peu morte + ou sur le point de: + de le devenir + + qu'est un peu::: (*soufflement*) + + + qu'est un peu Anecdotique moi j'trouve + + y'a le::: revival euh:: non ça c'est pas bien c'est un mot fran- un mot anglais

E1 (*rire*)

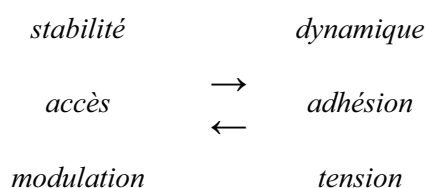
L1 le: le: le:: le REtour de: l'occitan et du provençal euh c'est + c'est à la mode c'est les les groupes de musique et tout + + euh::: (*soufflement*) c'est c'est c'est DOMmage que ça disparaisse parce que c'est une langue donc XX y'a toute la richesse de la langue qui disparaît + + maintenant c'est moi j'trouve que c'est plus folklorique que:: + + que:: que vraiment:: nécessaire à: + préserver [...]

Accès ----- Adhésion	
Modulation ----- Tension	
euh: qu'est que c'est une langue	
modalisateur	
une langue	
mod. lexicale	
	qui me
	clitique
paraît	
mod. morphologique	
un peu	
mod. adverbiale	
	morte
	mod. lexicale
ou sur le point de: + de le devenir	
mod. adverbiale	

<i>qu'est un peu:: (soufflement) + + + qu'est un peu</i>			
mod. adverbiale			
			<i>anecdorique</i>
			mod. lexicale
			<i>moi j'trouve</i>
			clitique
<i>y'a</i>			
clitique			
			<i>le:: revival</i>
			mod. lexicale
<i>euh:: non ça c'est pas bien c'est un mot fran- un mot anglais</i>			
modalisateur			
<i>le: le: le:: le REtour de: l'occitan et du provençal euh</i>	<i>c'est + c'est</i>	<i>à la mode</i>	
mod. lexicale	clitique		
<i>c'est à la mode</i>			
clitique			
<i>c'est les les groupes de musique</i>	<i>et tout</i>		
clitique	mod. adverbiale		
<i>c'est c'est c'est DOmmage que</i>	<i>ça disparaisse parce que</i>	<i>c'est une langue donc XX</i>	
clitique	clitique	clitique	
<i>y'a</i>	<i>toute la richesse de la langue qui disparaît</i>		
clitique	mod. lexicale		
<i>maintenant c'est</i>			
modalisateur			
			<i>moi j'trouve que c'est</i>
			<i>plus</i>
			<i>folklorique que::</i>
			clitique
			mod. adverbiale
			mod. lexicale
<i>que:: + + que:: que</i>	<i>vraiment::</i>	<i>nécessaire à: + préserver</i>	
	<i>modalisateur</i>		

La fréquence des oscillations ne peut être considérée comme à l'actif du seul locuteur, sans quoi nous reviendrions à la conception d'un *sujet psychologique*. Elle est donc dépendante de la prise en compte, par le locuteur, de la subjectivité et de la place de sa partenaire. Ceci permet de voir quelles sont les composantes qui apparaissent pour le locuteur comme suffisamment menaçantes pour la réussite de la figuration et le maintien de la coopération pour qu'il juge opportun de rectifier sa distance énonciative. Ainsi, les deux lexèmes *morte* et *anecdorique* sont au centre d'une forte amplitude des mouvements

oscillatoires entre modulation et tension discursives. Et cette gestion de la synchronisation des oscillations est particulièrement signifiante sur le plan du positionnement représentationnel. En effet, si L1 prend la peine d'effectuer ce travail de gestion de la modulation, c'est qu'il estime que les lexèmes concernés doivent être traités avec une précaution particulière. Cette attitude précautionneuse est liée, sur le plan discursif, à leurs fortes subjectivités, mais elle indique également, sur le plan représentationnel, leurs forts degrés de dynamisme. On peut donc voir ici que l'informateur adhère aux contenus selon lesquels le provençal est une langue *morte* et *anecdotique*, mais qu'il rectifie (et limite) cette adhésion, et ce en raison du fait que ces dénominations lexicales peuvent venir contrarier la stabilité du contenu selon lequel le provençal dispose d'une forte dimension identitaire (*à la mode / les groupes de musique / toute la richesse de la langue*). Le mouvement suivant :



qui présente successivement le processus d'évolution représentationnelle, le mode de positionnement représentationnel, et l'investissement discursif, met en exergue le fait que le contenu représentationnel est suffisamment stable pour faire l'objet d'un remodelage de la part de l'informateur, mais qu'il l'est encore trop pour autoriser une trop forte dynamique. En d'autres termes, si l'informateur peut mettre en circulation le contenu selon lequel le provençal est une langue *morte*, le contenu selon lequel cette langue est *d'abord* un repère identitaire est encore trop figé pour qu'il puisse adhérer complètement à la dynamique qu'il insuffle.

On peut donc observer, au travers des différents éléments analysés dans ce point, de quelles façons la modulation discursive participe activement à la co-construction représentationnelle : la dynamique des contenus représentationnels repose en grande partie sur l'oscillation entre la reconnaissance du contenu (*accès*) et son remodelage discursif (*adhésion*), au travers d'une distanciation plus ou moins grande du locuteur face à ce savoir socialement élaboré. Cette gestion de la distance énonciative repose quant à elle sur l'hétérogénéité énonciative, au travers de la manipulation des voix énonciatives (modalisateurs / jeu des pronoms clitiques), sur la connexion à des extérieurs discursifs (modalisateurs), ainsi que sur l'inscription des énoncés dans des univers de croyance (modalités, qui peuvent également disposer d'un rôle argumentatif).

La notion de polyphonie²¹⁷, introduite par Bakhtine (1929) puis théorisée par Ducrot (1984), désigne la présence de plusieurs voix au sein d'une même énonciation. Sont ainsi distinguées l'instance responsable de l'énonciation et les instances responsables des points de vue véhiculés par celle-ci. Tout discours est polyphonique : « *le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le chemin de l'objet* » (Bakhtine, in Todorov, 1981 : 98). Toutefois, cette pluralité de voix énonciatives n'est pas forcément identifiable, et c'est précisément à cette idée que renvoie la notion d'*hétérogénéité constitutive* proposée par Authier-Revuz (1984) : la polyphonie « *n'est pas nécessairement visible dans la parole d'un locuteur, qui, dans la plupart des cas, ne connaît pas la source des opinions qu'il remet en circulation. Il pourra même avoir le sentiment de produire une opinion personnelle alors qu'une infinité de voix traversent son discours sans qu'aucune marque ne le signale* » (Vion, 2006 : 26). A cette hétérogénéité constitutive s'associe l'*hétérogénéité montrée* : le locuteur, dans ce cas, convoque d'autres instances énonciatives en marquant linguistiquement cette pluralité de voix. Nous nous intéresserons, quant à nous, à ce type de polyphonie énonciative, dans le sens où celle-ci nous permet d'observer de quelles façons le locuteur prend en charge certains contenus et en délègue la responsabilité à d'autres instances. Par ailleurs, nous avons pu observer que, dans nombre de cas, les informateurs marquaient explicitement le recours à des discours antérieurs, le plus souvent produits par des médias (radio, télévision, Internet, journaux, livres...). Il semblerait que dans ce cas-là, la polyphonie ainsi construite possède un trait spécifique supplémentaire. L'informateur ne se contente pas de montrer linguistiquement qu'il convoque des voix énonciatives à qui il délègue la responsabilité de certains points de vue ; il met en circulation, de façon explicite, des discours qu'il présente comme antérieurs et avec lesquels il parle de manière *convergente*. Il ne brouille donc pas seulement la configuration des instances énonciatives pour se protéger des éventuelles menaces découlant des points de vue qu'il mobilise : il se sert de discours antérieurement produits pour donner une certaine *crédibilité* à son activité de sujet parlant.

Nous nous attacherons ici aux trois dimensions émergeant des données de nos corpus : les marques linguistiques de la présence du locuteur dans son énoncé ; les procédés dialogiques ; les potentialités énonciatives de l'humour.

²¹⁷La polyphonie énonciative est directement liée à la notion de modulation discursive précédemment évoquée. En effet, nous avons vu que l'activité de modulation pouvait entraîner une modification de la configuration des différentes instances énonciatives convoquées.

2.1 Les marques linguistiques de la présence du locuteur : le rôle des déictiques

Nous avons déjà évoqué cette problématique dans notre travail, lorsque nous avons observé le rôle des clitiques dans la gestion de la modulation discursive. Nous ne reviendrons donc pas en détail sur ce point, et nous contenterons de faire référence aux précédentes analyses consacrées au rôle des déictiques dans les modes d'inscription du locuteur dans son dire (présence et effacement énonciatifs)²¹⁸. Toutefois, certaines mises en scène énonciatives méritent une certaine attention. En effet, dans les extraits suivants,

(1) MF186

E1 hum hum + donc justement est-ce que t'as connu des situations où t'as essayé de CAMoufler cet accent

L1 oui + oui parce que quand même c'est:: un petit peu trop COloré quelquefois

E1 hein hein

L1 donc lorsque **tu**: déjà lorsque **tu** parles au téléphone parce que ça accentue tout + le téléphone + lorsque **tu te** fais enregistrer bon pour une raison ou pour une autre + euh:: lorsque **tu t'**adresses à un interlocuteur j'veux dire neutre + euh:: + bon **t'**essaies un petit peu PAS de le camoufler mais:: bon + de le + décolorer un peu on va dire voilà + non:: de le camoufler complètement ce n'est ce n'est pas possible c'est c'est + je pense que c'est:: c'est: une utopie y'a toujours quelque chose qui ressort (*rire*) [...]

(2) MF353

E1 hum hum + donc pour toi alors qu- quelles sont: vraiment les situations de la vie où: c'est vraiment Utile de parler plusieurs langues

L1 professionnellement + déjà + parce que bon:: euh:: + tout ce qui est professionnel bon c'est vital parce que ça te permet de de de de manger hein + euh:: puis après on parle on:: parle des voyages c'est quand même agréable de parler + u:ne langue bon qui peut être comprise et:: + par laquelle aussi **tu** peux recevoir des informations puis communiquer aussi avec les gens du pays + + bon on n'est pas:: + bon si **tu** vas: dans un pays euh:: + latin si **tu** parles bon tu vois le le le + le français **tu** arrives à te faire comprendre à comprendre à peu près les gens + mais si **tu** vas: en scandinavie ou:: euh:: + ou dans des pays un petit peu retranchés euh:: par rapport euh:: à **notre** culture bon ben c'est un petit peu difficile hein + donc + au MOINS l'anglais qu'est qu'est un passe-partout puisque **tu** trouves de partout des:: des formulaires des euh:: des notices écrites en anglais euh: + ne serait-ce que des XXX notices techniques aussi + qui sont d'ailleurs fort mal traduites + parce que bon elles sont en:: coréen ou en: + ou en japonais ensuite traduites en anglais puis après traduites en français + (en)fin là aussi voilà le côté + le côté euh: PRATique de la:: de l'usage AU moins de l'anglais on va dire [...]

on peut observer que l'informatrice convoque une instance énonciative médiatisée par le clitique *tu*, mais que ce qui pourrait apparaître comme un déictique ne réfère pas ici à un individu défini. On assiste donc là à ce que Kerbrat-Orecchioni (1980 : 64) nomme un *énallage de personnes* : « *la langue permet ainsi aux shifters de déraper, et d'effectuer leur ancrage sur des "points de référence" décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives* ». Dans ces extraits, le clitique *tu* ne renvoie pas à la partenaire de l'échange : il équivaut au clitique *on*, mais, à la différence de ce dernier, permet d'associer une valeur universelle à l'intégration de l'allocutaire. Si le *tu* constitue ici un substitut du *on*, il permet de *faire comme si* la partenaire était partie prenante du procès. Par ailleurs, l'emploi du

218 Cf. point 1.1.3. de ce même chapitre.

clitique *tu*, même dans son acception générique, dessine la présence de son pendant énonciatif dans l'interaction locuteur/allocutaire, à savoir le clitique *je* : il mobilise ainsi, de façon médiate, la présence implicite de la locutrice (le *tu* appelant le *je*), de sa partenaire (valeur *attendue* du *tu*), mais ce dans une dimension généralisante (le *tu* générique comme substitut du clitique indéfini *on*). On obtient donc les équivalences suivantes : $tu = on = je + tu + ils$. La présence implicite du *je* est par ailleurs confirmée, dans l'extrait 2, par l'emploi du pronom *notre*, qui explicite l'intégration, au sein du *tu*, d'un *je* et d'un *non-je* : *notre* [*nous*] = *je + non-je (tu + ils)*. Cette mise en scène énonciative permet à l'informatrice d'opacifier les relations existant entre les différentes instances mobilisées au travers du clitique *tu*, et conséquemment d'entraîner une opacification des contenus transmis. L'énallage du *tu* permet ainsi à la locutrice d'être là sans l'être vraiment, d'impliquer sa partenaire aux propos qu'elle actualise tout en la noyant dans une sur-instance universelle (*on*). Ce *leurre énonciatif* offre ainsi la possibilité à L1 d'ambiguïser son degré d'adhésion aux contenus représentationnels qu'elle met en circulation : si l'on reprend la formule $tu = je + tu + ils$, on ne peut pas déterminer quelle est la part de responsabilité de chacune de ces voix dans les connaissances ainsi construites. Ainsi, dans l'extrait 1, le *tu* générique permet à l'informatrice de satisfaire les différentes contraintes de la situation.

Logique argumentative	Contenus	Énoncés	Modulation	Mises en scène énonciatives
Thèse	Cacher son accent	<i>oui + oui parce que quand même c'est:: un petit peu trop COloré quelquefois</i>	M	Effacement (<i>c'est</i>)
Arguments	Pratiques/situations	(1) lorsque tu : déjà lorsque tu parles au téléphone parce que ça accentue tout + le téléphone (2) lorsque tu te fais enregistrer bon pour une raison ou pour une autre (3) lorsque tu t'adresses à un interlocuteur j'veux dire neutre	M+	Parallélisme polyphonique (<i>tu</i> générique)
Réévaluation	<i>camoufler~décolorer</i>	<i>t'essaies un petit peu PAS de le camoufler mais:: bon + de le + décolorer un peu on va dire voilà</i>	M+	Parallélisme polyphonique (<i>tu</i> générique)

En effet, suite à la question de E1 (*est-ce que t'as connu des situations où t'as essayé de CAMoufler cet accent*), l'informatrice construit un contenu, dont elle va par la suite s'efforcer de gérer le caractère menaçant : *oui + oui parce que quand même c'est:: un petit peu trop COloré quelquefois*. La dangerosité de ce contenu réside dans la mise en circulation d'un trait tendant à minimiser une pratique

du groupe (l'accent marseillais définissant les limites du groupe qui en est dépositaire). Le fait de camoufler l'accent du groupe revient à se distancer de son appartenance à celui-ci. L1 privilégie donc un travail de modulation, reposant sur un haut degré d'effacement énonciatif, auquel s'ajoute l'emploi de modalités adverbiales à caractère minimisant (*un petit peu/quelquefois*) et du modalisateur *quand même*. L'actualisation du *tu* générique intervient lorsque L1 construit une série d'arguments appuyant la recevabilité de la thèse initiale, ceux-ci reposant sur la référence à des situations présentées comme justifiant la pratique hypercorrective relative à l'accent. On peut d'ailleurs observer de quelle façon L1 organise l'ordre de présentation de ses arguments.

Ordre des arguments	Arguments	Traits		Subjectivité
1	<i>lorsque tu: déjà lorsque tu parles au téléphone parce que ça accentue tout + le téléphone</i>	Contexte	+	-
		Fréquence	+	
		Identification du partenaire	-	
2	<i>lorsque tu te fais enregistrer bon pour une raison ou pour une autre</i>	Contexte	+	-
		Fréquence	-	
		Identification du partenaire	-	
3	<i>lorsque tu t'adresses à un interlocuteur j'veux dire neutre</i>	Contexte	-	+
		Fréquence	?	
		Identification du partenaire	+	

L'informatrice place l'argument le *moins subjectif* (évocation d'une situation quotidienne) le *plus proche* de la thèse, et l'argument le *plus subjectif* (évocation d'un partenaire qualifié de neutre) le *plus proche* de la réévaluation (et donc de la minimisation) de cette même thèse. L'emploi du *tu* générique permet ici d'apporter une certaine force aux arguments proposés en apportant une *illustration* à la thèse qu'ils supportent: ces derniers réfèrent à des contextes particuliers, et l'énallage énonciatif permet de donner une certaine vivacité (et une crédibilité) à ce qui est présenté comme générique. Par ailleurs, la présence énonciative de la locutrice est floutée, ce qui lui procure une certaine auto-protection énonciative. Également, l'opacification des instances énonciatives (renvoyant à l'impossibilité de répondre à la question *qui parle ?*) entraîne une ambiguïisation du degré d'adhésion de l'informatrice à la thèse qu'elle met en circulation (*il est envisageable de camoufler son accent*) : cette stratégie énonciative lui permet de construire son accès au contenu représentationnel, mais non de définir si elle y adhère ou pas. La grande prudence dont fait preuve l'informatrice témoigne de la dangerosité, pour un membre du groupe, de se départir, même dans des situations spécifiques, d'une pratique articulatoire considérée comme partagée par ledit groupe, ce qui ne fait que renforcer le contenu représentationnel sous-jacent selon lequel l'accent demeure une marque identitaire particulièrement opérante.

2.2 Dialogisme

Le dialogisme, approche proposée et développée par Bakhtine (1929), constitue une remise en cause du subjectivisme individualiste, théorie qui présente l'acte d'énonciation comme un acte purement individuel. Le dialogisme insiste sur le fait que l'acte d'énonciation est, au contraire, intrinsèquement intersubjectif, et qu'il repose sur un ensemble de discours passés, réels ou imaginaires : « *toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu* » (Bakhtine, 1929 : 136). Tout discours apparaît ainsi comme une reprise-modification de discours antérieurs et/ou imaginaires. Si nous partageons la perspective théorique selon laquelle tout discours est dialogique, nous choisissons toutefois de consacrer cette partie aux seuls discours présentant des marques plus ou moins explicites d'une démarche de référence faite à des propos antérieurs. En d'autres termes, si nous avons vu que les modalisateurs reposaient en grande partie sur des interconnexions de nature intertextuelle, étant donné qu'ils rattachent les discours à des extérieurs discursifs, ces liens ne sont pas forcément explicités, ce qui autorise d'ailleurs la possibilité d'effectuer des leurre dialogiques (voir le modalisateur *c'est vrai*). Le modalisateur est donc lui aussi de nature dialogique, mais nous nous attacherons spécifiquement ici aux procédés de marquage du lien intertextuel qui est construit. En d'autres termes, nous ne nous intéresserons ici qu'à une certaine catégorie de procédés dialogiques, mais cela ne signifie aucunement que nous estimions qu'il puisse exister une pertinence théorique dans la spécification des procédés dialogiques que nous opérons ici.

2.2.1 Procédés dialogiques explicites

Nous avons pu observer que les liens intertextuels pouvaient disposer de différents degrés d'explicitation. Ainsi, certains extraits présentent des références hautement explicites au discours passé participant à la construction du discours présent. Il est ainsi possible d'identifier deux sources qui sont privilégiées par nos informateurs, lorsque ces derniers choisissent de marquer linguistiquement les interconnexions dialogiques qu'ils élaborent : d'une part, les médias ; d'autre part, une instance généralisée que nous nommerons *doxa*.

2.2.1.1 Convocation des médias

Au vu de nos données, il apparaît que la reprise-modification de discours passés produits par une source identifiée comme relevant des médias est la plus fréquente. Et l'on peut observer des références intertextuelles à toutes les composantes de la famille médiatique. Ainsi, sont réalisés des liens avec des

discours produits par la *radio* :

(3) MM546

E1 et est-ce que:: + est-ce que t'arriverais à:: + + à Donner des raisons selon toi qui font que justement euh:: ce niveau euh pourrait éventuellement baisser

L1 NON là j'ai pas de::

E1 ouais

L1 je n'ai pas d'Avis précis sur les: l'origine de ce:: + de cette BAISSSE de niveau peut-être une euh:: + + **enfin j'suis un peu influencé par un:: une émission que j'ai entendue récemment à la radio** mais une euh:: + (*claquement de langue*) une euh:: une diminution de l'u::sage de l'écrit tout simplement puisque justement on écrit moins:: on:: on communique moins par écrit mais plus par téléphone euh: + et puis quand on a des communications écrites elles sont plus euh: standardisées de type (en)fin et:: raccourcies du type euh sms msn euh: + + même les mails où on accepte plus des fautes ou des raccourcies ou des abréviations [...]

(4) LM473

L1 **c'était quoi l'autre jour que j'entendais à la radio c'était par rapport à:: + + + + ah oui par rapport au produit de de douche on disait avant GEL + + puis maintenant ça c'est en train de tomber à: à l'eau et puis on: on dit on dirait + moi j'dis j'emploie toujours gel mais apparemment maintenant y'a: + je sais plus y'a un autre euh + +** mais j'ai moi j'ai pas de: de terme comme ça + non j'ai pas de terme comme ça pour ces mots [...]

par les *journaux* :

(5) LM882

E1 d'accord + + d'après vous est-ce que le français Actuellement est en train de s'appauvrir
L1 (5 sec.) S'Appauvrir + euh:: no:n il faut juste faire euh:: + non non j'pense pas + parce que: y'a: y'a: + + y'a souvent le la question: de: trop de d'anglicismes ou trop de choses comme ça mais j'trouve PAS que: ce soit quelque chose de trop + ENvahissant dans la langue française et puis euh: vu qu'à l'école notamment on travaille Beaucoup des: + des:: textes assez CLAssiques textes euh:: dix-sept euh enfin ouais non plutôt dix-huit dix-neuvième siècle euh + des textes + français euh: {classique / classiques} comme on dit et: y'a:: + y'a: un apport euh:: de français classique ce qui fait que ç:: ça s'appauvrit pas d'une certaine manière j'pense PAS que: + on puisse dire que le français est moins Riche + par Contre peut-être que:: y'a y'a des RÉformes **j'avais lu un article sur une un projet de réforme euh:: ben:: j'sais plus sur quel point** + L'À il peut y avoir des appauvrissements parce que si on décide de: + de réformer enfin de: de Supprimer certaines règles euh pour faciliter ou des choses comme ça ça serait peut-être un peu bête mais + dans: l'état en l'état actuel j'pense pas que y'ait d'Appauvrissement euh:: du français [...]

par la *télévision* :

(6) MF1892

E1 d'accord + et est-ce que t'arriverais à DEcrire cet accent

L1 euh:: + + éventuellement ce serait un accent euh:: + + + + marseillais (*rire*) **comme comme on peut le décrire à la télévision [kât] y'a les interview (*rire*) [...]**

(7) LM1572

E1 d'accord + zieuter

L1 AH là là + + je il me semble que **j'vois tout ça dans des: séries françaises** donc j'vais dire français quoi [...]

ou issus d'*ouvrages encyclopédiques* :

(8) LM220

E1 (*rire*) oui (*rire*) boulot

L1 boulot c'est: français et: argotique

E1 hum hum

L1 [fam] **comme on dit dans les dictionnaires** [...]

(9) LM452

L1 y'a des mots j'pense euh:: + + + ouais **j'pense au mo:t au mot BOUgre parce que je l'ai: je l'ai lu là récemment + qu'a: qu'a plusieurs sens et puis qu'a: qu'a Évolué ben maintenant c'est:: + un bon bougre c'est plutôt un: un bon type mais à l'époque c'était pas ÇA on on parlait plutôt des homosexuels ou: + des gens: euh: donc + c'est intéressant de voir euh:: hum:: MAIS je le fais de temps en temps hein je: c'est pas quelque chose que je fais TOUS les jours + mais parfois c'est intéressant j'trouve de de regarder euh + l'étymologie d'un d'un mot [...]**

Les informateurs peuvent également choisir d'évoquer des catégories générales, qui englobent les différents médias présentés ci-dessus, comme les *actualités* :

(10) MF1806

L1 **d'après les actualités ils disent que** les::: les collégiens quand ils rentrent en sixième + ne comprennent PAS ce qu'ils lisent + ils savent Lire mais ne comprennent pas le sens des mots ni des phrases ni des termes [...]

ou bien encore la catégorie *les médias* :

(11) MF1813

E1 hum hum + + d'accord + ok + d'après toi est-ce que le français:: actuellement est en train de s'appauvrir

L1 je pense

E1 ouais ↑

L1 oui

E1 et tu tu saurais dire euh: pourquoi

L1 déjà les:: par le fait que les personnes lisent moins + + et par aussi < donc ? > **par les médias qui disent que: les::: le sens des mots n'est pas COMpris euh::: + par euh: par les élèves** [...]

Par l'entremise de ces relations intertextuelles, les informateurs complexifient l'organisation énonciative en définissant une mise en scène de type polyphonique présentant un certain parallélisme : la voix du locuteur et les voix qu'il convoque parlent de manière *convergente*. En d'autres termes, le locuteur convoque une instance énonciative qualifiée de *médiatique*, et lui donne la parole afin d'apporter une confirmation à ses propres propos. La démarche dialogique concerne ainsi deux perspectives. D'une part, elle participe à la modulation discursive, en ce sens que la présence de voix sources des discours passés diminue d'autant la présence du locuteur dans le discours présent. D'autre part, cette démarche dialogique dispose d'une dimension argumentative. En effet, les discours passés dont le contenu converge avec le discours présent sont présentés comme des sources objectives, et

donc crédibles. On peut faire ici deux observations. En premier lieu, les informateurs confèrent un certain crédit aux données médiatiques : par la position argumentative qu'ils leur donnent, elles apparaissent, selon eux, comme dignes de confiance. Cela limite ainsi les potentialités de contre-argumentation, en cela que le locuteur s'appuie sur une source extérieure, parée d'une certaine neutralité, et donc difficilement infirmable par le partenaire. En second lieu, on peut observer que la référence aux différentes composantes de la catégorie *les médias* souffre d'une certaine opacité. En effet, s'il est fait mention de la *radio*, de la *télévision* ou des *journaux*, aucun informateur ne précise de quelle chaîne de radio, de télévision, ni de quels titres de journaux il extrait les informations venant appuyer sa propre thèse. En d'autres termes, le seul fait de présenter une donnée comme *médiatique* semble suffire à lui donner un poids suffisant dans la construction d'une argumentation. Cette opacification des sources témoigne du poids des médias, l'objectivité devenant un trait définissant la catégorie, et non une propriété spécifique à un organe médiatique composant cette catégorie. Ainsi, si on s'intéresse à l'extrait 5, on peut remarquer de quelle façon la référence à un discours journalistique se place au centre de l'élaboration de la réévaluation de la thèse proposée par l'informateur.

Thèse	Contenu	Arguments	
T1	Pas d'appauvrissement	A1	Contact linguistique
		A2	École
T2	Appauvrissement	A1	Projet de réforme
		A2	Simplification
T1	Pas d'appauvrissement		

On observe ici que l'un des arguments participant à la constitution de l'antithèse (*par contre*) repose sur un lien intertextuel : *j'avais lu un article sur une un projet de réforme euh:: ben:: j'sais plus sur quel point*. L1 reprend un discours médiatique passé pour apporter une confirmation présentée comme objective à la thèse qu'il met en circulation. Toutefois, on peut noter que L1 ne cite ni le journal ayant produit le discours qu'il mobilise, ni l'auteur des propos cités (*un article*), et que, plus encore, il ne précise pas le contenu de ce discours, si ce n'est sa thématique (*sur une un projet de réforme euh:: ben:: j'sais plus sur quel point*). Si L1 ne prend pas la peine de préciser ses sources, c'est que le seul acte de citation suffit à satisfaire les exigences argumentatives. En d'autres termes, c'est l'énonciation qui fait ici l'argumentation ; c'est le *type* de voix convoquée qui apporte l'objectivité dont L1 a besoin pour limiter les risques de contre-argumentation. L'énoncé *j'avais lu un article* ne se justifie que pas le rôle qu'il joue dans la consolidation de l'argumentation, et non par une complexification du contenu des arguments. Sur le plan représentationnel, différentes données apparaissent. En premier lieu, L1

construit, sur le plan énonciatif, une thèse, qu'il présente comme *a priori* partagée, et qui plus est partagée par ce qui donne lieu d'institution sociale (les médias). Le contenu représentationnel mis en circulation repose donc sur une stratégie énonciative qui le délègue à une instance socialement représentative. Cela ne signifie pas que L1 adhère à ce contenu parce qu'il est socialement partagé, mais qu'il le présente comme partagé pour limiter les risques pouvant découler de l'actualisation de ce contenu. L'informateur se place donc dans une position de *rassurance* représentationnelle, en véhiculant un contenu qu'il pose comme issu d'une sur-instance sociale, organe par excellence de la transmission de connaissances. Le caractère potentiellement menaçant de ce contenu, qui limite l'adhésion de L1, vient du fait que l'adhésion assumée à celui-ci engendrerait une adhésion au contenu selon lequel le français peut s'appauvrir, ce qui reviendrait, d'une part, à accepter l'idée que le français puisse être en position de faiblesse (ce qui pourrait s'avérer être une reconnaissance indirecte de la faiblesse du groupe qui en est dépositaire), et, d'autre part, à contredire la thèse initialement privilégiée par L1, à savoir que le français ne s'appauvrit pas. On constate *in fine* que les médias jouent peu ou prou le même rôle sur le plan énonciatif et argumentatif que la convocation d'une *doxa*, celle-ci pouvant, dans certains cas, être citée comme telle, ce dont témoigne le point suivant.

2.2.1.2 Convocation de la doxa

Doxa est un mot emprunté au grec et qui désigne l'opinion, ce que l'on dit des choses ou des gens : « *sont des idées admises [endoxa] [...], les opinions partagées par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui présentent l'opinion éclairée, et pour ces derniers par tous, ou presque tous, ou par les plus connus et les mieux admis comme autorités* » (Artistote, *Topiques* : I, 1). Une idée *endoxale* est ainsi une idée qui repose sur une forme d'autorité, en raison précisément du fait qu'elle est partagée par le plus grand nombre. Dans les extraits suivants, les informateurs vont convoquer une instance énonciative de nature endoxale, avec laquelle ils vont parler de manière convergente, et qui va venir consolider le potentiel argumentatif de leurs discours.

(12) MM1196

E1 voilà + + alors première question + euh: selon toi + les connaissances euh:: en langue française + + que ce soit à l'écrit ou à l'oral + euh: des écoliers:: des lycéens français + est-ce que ces connaissances elles sont inférieures égales ou supérieures + à:: Celles des écoliers et des lycéens des générations précédentes

L1 hum::: + + + euh::: je:: sais pas du tout

E1 tu sais pas du tout::

L1 non + non je sais pas **apparemment enfin d'après ce que j'ai entendu dire** euh:: ça s'est dé- dégradé + mais:: euh:: hum::: j::'en ai PAS la preuve quoi donc euh [...]

(13) LM1071

E1 alors première phrase + y'a des gens les documentaires ça les intéresse

L1 d'accord

E1 (*rire*)

L1 euh: ben: sur la forme c'est:: + c'est assez: euh:: langage courant disons mais euh: + euh euh:: [s::] ça: + j'ai j'ai pas de Réaction particulière **on entend tout le temps des phrases comme ça quand on: discute avec des gens** mais: disons que ça + on sent que + dans un Texte ça passerait PAS cette phrase par exemple et:: j'ai: pas de PROblème particulier moi ça me dérange pas d'entendre des gens qui parlent + pas forcément + de manière très:: JUSTE les les la construction enfin + d'ailleurs j viens de faire une construction n'importe comment [...]

Les fonctions allouées à ces relations intertextuelles sont identiques à celles observées dans le cas des références aux discours médiatiques ; seule la source citée change.

Dialogisme	médias	
	doxa	
Fonctions discursives	Fonctions énonciatives	<i>Parallélisme polyphonique</i>
		<i>Distance énonciative</i>
		<i>Auto-protection énonciative</i>
	Fonctions argumentatives	<i>Relation avec un extérieur discursif</i>
		<i>Autorité de la source</i>
		<i>Gestion des risques contre argumentatifs</i>
Fonctions représentationnelles	<i>Rassurance représentationnelle</i>	<i>Construction du partage du contenu</i>
		<i>Gestion de l'instabilité du contenu</i>
		<i>Gestion de l'adhésion</i>

On peut toutefois noter que dans certains cas, les relations intertextuelles endoxales participent, non plus à un parallélisme polyphonique, mais à une opposition polyphonique : dans les extraits suivants, les informateurs convoquent une instance énonciative avec laquelle ils parlent de manière divergente. Ainsi, dans l'extrait 14,

(14) LM1634

E1 d'accord + + si: euh: vous aviez des enfants + je sais pas si vous en avez mais si vous aviez des enfants + quelles langues souhaiteriez-vous qu'ils apprennent

L1 ben j'aimerais + X par par par euh:: + enfin + c'est lié à ma à ma à MOI + puisque j'parle le français l'anglais et l'espagnol [f::] je me dis que ça serait bien que j'puisse déjà partager ça avec eux + après euh:: + je j'sais pas j'ai pas des langues que j'trouve euh: + on pourrait ouais j'ai pas du tout **l'idée que: il faut absolument parler l'anglais parce que c'est la langue du BUsiness ou qu'il faut parler le CHInois parce que dans quinze ans ça sera tout** + sera là-bas: {ou / où} + j'sais pas si + si si si une personne à envie de: d'apprendre L'Arabe ou le: + ou le Perse ou même des langues euh: qui aujourd'hui ne sont plus parlées le grec ancien ou j'en sais rien quoi j'trouve je serais plutôt Appuyer l'idée quoi + donc je j'ai pas de LANgues en particulier si ce n'est celles que j'parle parce que j'pourrai les + PARTager plus + FACilement quoi [...]

L1 réfère à un extérieur discursif (*l'idée que: il faut absolument parler l'anglais parce que c'est la langue du BUsiness ou qu'il faut parler le CHInois parce que dans quinze ans ça sera tout*), qu'il

présente comme reposant sur une voix généralisée et collective (*l'idée*), face à laquelle il s'oppose (*j'ai pas du tout*). Si dans la majorité des cas, l'intertextualité endoxale sert une minimisation du degré d'adhésion au contenu représentationnel qu'elle appuie, on constate donc qu'elle peut également être employée dans une finalité inverse, à savoir une *maximisation* de l'adhésion représentationnelle. En effet, l'acte de minimiser son adhésion à un contenu présenté comme partagé par le plus grand nombre ne fait qu'accroître l'adhésion de L1 à un contenu présenté comme non endoxal. Ce n'est pas tant le fait de savoir si ces contenus sont réellement endoxaux ou non qui importe ici, mais d'observer de quelle façon l'attribution, par le locuteur, de ces contenus à certains types d'instances énonciatives lui permet de se positionner par rapport à différentes perspectives représentationnelles. Dans l'extrait 15,

(15) LM1743

E1 hum hum ok + est-ce que selon vous: le français est en train de s'appauvrir + actuellement

L1 NON alors + si: **on entend par s'appauvrir le fait qu'il se qu'il se: M**Odifie ça me paraît Inévitable

E1 hum hum

L1 euh::: bon **certain**s interpréteront cela comme une euh::: **comme un appauvrissement** non je trouve que c'est + c'est le dans le Cours des choses qu'une langue évolue hein + + euh: par contre + **pour un autre point de vue** on peut se poser la question de la Perte de terrain du français par rapport à l'anglais

E1 hum hum

L1 mais **c'est un autre débat** [...]

on observe une argumentation reposant sur une succession de réévaluations de différents points de vue endoxaux.

Enonciateurs	Thèses	Contenus
Doxa 1	T1	<i>on entend par s'appauvrir le fait qu'il se qu'il se: M</i> Odifie
Doxa 2	T2	<i>certain</i> s interpréteront cela comme une euh::: comme un appauvrissement
Doxa 3	T3	<i>pour un autre point de vue on peut se poser la question de la Perte de terrain du français par rapport à l'anglais</i>
Doxa 4	T4	<i>c'est un autre débat</i>

Pour chaque actualisation d'un discours passé, le locuteur va privilégier une position convergente ou divergente :

Thèses	Enonciateurs	Contenus	Convergence
T1	D ²¹⁹ 1	<i>on entend par s'appauvrir le fait qu'il se qu'il se: MOdifie</i>	+
	E1	<i>si [...] ça me paraît Inévitable</i>	
T2	D2	<i>certain interpréteront cela comme une euh:: comme un appauvrissement</i>	-
	E1	<i>non je trouve que c'est + c'est le dans le Cours des choses qu'une langue évolue hein</i>	
T3	E1	<i>par contre</i>	-
	D3	<i>pour un autre point de vue on peut se poser la question de la Perte de terrain du français par rapport à l'anglais</i>	
T4	E1	<i>mais</i>	-
	D4	<i>c'est un autre débat</i>	

On peut noter que, dans les cas de T1 et T2, le degré de convergence concerne la parole de E1 et celle de D1/D2. Par contre, dans les cas de T3 et T4, il porte sur les blocs énonciatifs : l'énonciation E1/D3 diverge des énonciations D1/E1 et D2/E1, tandis que l'énonciation E1/D4 diverge de l'énonciation E1/D3. On obtient ainsi l'architecture suivante (= signifiant *qui converge avec*, # signifiant *qui diverge avec*, et D signifiant *discours*) :

$$D = [\{(D1 = E1) + (D2 \# E1)\} \# (E1 = D3)] \# (E1 + D4)$$

Sur le plan représentationnel, cette configuration énonciative de nature argumentative permet à l'informateur de démultiplier les perspectives possibles quant à la thématique de *l'appauvrissement du français*, et, surtout, d'opacifier son degré d'adhésion à ces différentes perspectives. Ainsi, si l'on peut, dans un premier temps, interpréter le discours de L1 comme une construction de son adhésion au contenu selon lequel *le français ne s'appauvrit pas mais évolue* (T1 et T2), l'enchâssement des objections, principalement T3, peut faire douter de cette adhésion. Car, en effet, T3 participe à la connaissance selon laquelle *le français peut s'appauvrir (perte de terrain)*, et vient réévaluer T1 et T2, qui participent quant à elles à la connaissance selon laquelle *le français ne s'appauvrit pas*. C'est parce qu'il est impossible pour le partenaire de déterminer quelle peut être la place de L1 dans D3 que celui-ci parvient à se mettre dans une position représentationnelle relativement *intouchable* : il adhère à T1 sans y adhérer vraiment (T3), et son degré potentiel de responsabilité dans T3 est lui-même flouté par T4. Cette complexification de la relation entre le locuteur et les contenus représentationnels qu'il met en circulation renvoie à deux propriétés essentielles des représentations. D'une part, les représentations se construisent *dans* et *par* le discours, et sont donc sujettes au remodelage découlant de la négociation inhérente à toute interaction : l'informateur, en opacifiant son adhésion aux contenus représentationnels, cherche à s'adapter à la subjectivité de sa partenaire. D'autre part, la

219Doxa.

complexification de la relation représentationnelle fait écho à la complexité des connaissances y participant, complexité qui répond à celle de l'objet représenté, mais également à sa dynamique, qui fait qu'un élément représentant n'est jamais assuré d'être en cohérence avec ce qu'il représente.

2.2.2 Procédés dialogiques implicites

Nous venons d'analyser des procédés dialogiques que nous avons qualifié d'*explicites* en raison du fait que l'on peut identifier les *sources* des discours passés actualisés par les informateurs (*médias* et *doxa*). Dans certains cas, l'identification des sources devient délicate, si ce n'est impossible, et nous parlerons donc ici de *procédés dialogiques implicites*.

En effet, si l'on observe l'extrait suivant,

(16) MM845

L1 j'pense par exemple à:: quelque chose qui t'intéressera peut-être même si ça fait pas partie de tes questions j'sais pas si j'peux:: me permettre

E1 bien sûr bien sûr + ouais vas-y

L1 mais par ex- quand tu me tu me demandais les langues tu c'est vrai que moi j'suis d'origine juive euh:: de par mon père catholique marseillais de par m- ma mère + mais < que ? > j'suis quand même + toujours été INTé- INTéressé même si j'suis pas ABSOLUMENT pas pratiquant ni:: {j'suis / j'serais} plutôt agnostique + + mais par la langue euh par l'hébreu + et enfin par le disons par le:: on va dire l'épopée du peuple juif qui justement a:: + pour moi un des aspects a MAINtenu cette langue-là à travers les siècles malgré les: des circonstances euh:: + parfois TRÈS difficiles + et:: non tu me disais tu me demandais par rapport à mon fils par exemple si un jour il veut apprendre l'hébreu mais moi c'est pas dit qu'un jour j'apprendrai pas l'hébreu + + et::: PARCE QUE ça veut dire quelque chose c'est-à-dire parce que y'a eu + **c'est PARCE que y'a eu l'hébreu qui s'est maintenu que le peuple juif a gardé une unité malgré la diaspora + mais XX y'a jamais eu une politique euh: culturelle ou: étatique qui a voulu qu'on maintienne euh:: l'hébreu + c'est un peu ça: euh::: pour moi ça c'est:: c'est donc le sens que y'a eu quelque chose qui s'est maintenu puisque les gens ont CONTinué à parler ça + cette langue MALGRÉ qu'ils étaient dans dans d'autres pays et qu'ils ont appris d'autres langues dans {leur quotidien / leurs quotidiens} + + et:: + et:: j'veux dire aujourd'hui c'est ce que j'disais c'est-à-dire euh:: VOULOir à tout prix euh:: RÉtablir le provençal non ça a plus trop de réalité sociale aujourd'hui [...]**

on constate que l'informateur fait référence à des discours présentés comme encyclopédiques²²⁰ et relatifs à l'histoire du *peuple juif*, mais qu'il ne fait aucunement référence à son ou à leurs auteur(s). Sur le plan argumentatif, le fait de ne pas citer les sources de ses références intertextuelles comporte un inconvénient qui peut également apparaître comme un avantage : un contre-argument peut profiter du fait que les sources sont inconnues, donc peu dignes de confiance, mais la non-citation des sources peut également les présenter comme un gage d'autorité, qui ne nécessite donc pas d'identification, et casser ainsi toute velléité d'objection. L'organisation argumentative est la suivante :

²²⁰Ce mode de présentation repose sur un effacement énonciatif et des modalités lexicales de nature encyclopédiques (*peuple juif* / *unité* / *diaspora* / *politique culturelle ou étatique*).

	Thèses	Enonciateurs	Type d'arguments	Énoncés
L1	non-promotion du provençal	non identifié	encyclopédique	<i>c'est PARCE que y'a eu l'hébreu qui s'est maintenu que le peuple juif a gardé une unité malgré la diaspora + mais XX y'a jamais eu une politique euh: culturelle ou: étatique qui a voulu qu'on maintienne euh:: l'hébreu + c'est un peu ça: euh:: pour moi ça c'est:: c'est donc le sens que y'a eu quelque chose qui s'est maintenu puisque les gens ont CONTINUÉ à parler ça + cette langue MALGRÉ qu'ils étaient dans dans d'autres pays et qu'ils ont appris d'autres langues dans {leur quotidien / leurs quotidiens}</i>
		identifié	subjectif	<i>j'veux dire aujourd'hui c'est ce que j'disais c'est-à-dire euh:: VOULOIR à tout prix euh:: REtablir le provençal non ça a plus trop de réalité sociale aujourd'hui</i>

Sur le plan cotextuel, l'intervention de L1 fait suite à la question relative à la nécessité de promouvoir la langue provençale (MM824 *d'accord + et donc euh: est-ce que pour toi la promotion de la langue provençale euh: elle est nécessaire*), et constitue une réaction *a posteriori* à une précédente question relative à l'apprentissage des langues étrangères (MM796 : *tu as un enfant + quelle langue euh: souhaiterais-tu qu'il apprenne*). En effet, L1 établit des liens cotextuels avec des propos qu'il a précédemment tenus (*quand tu me tu me demandais les langues / tu me disais tu me demandais par rapport à mon fils*). La thèse proposée par L1 est qu'il n'est pas nécessaire de promouvoir le provençal (MM826 *euh:: non pas à mon sens non*). Dans ce moment discursif, il va développer un argument de type encyclopédique pour étayer la thèse qu'il met en circulation. Cet argument repose sur un lien intertextuel avec des discours passés, portant sur la thématique de l'histoire de la langue hébraïque. Le second argument va venir s'appuyer sur le premier, en instaurant une perspective comparatiste entre la situation du provençal et celle de l'hébreu. Le premier argument est ainsi porté par une instance énonciative non identifiée, dépositaire de l'extérieur discursif, et supporte l'idée selon laquelle le maintien de l'hébreu découle d'une démarche collective. Le second argument est porté par une instance énonciative identifiée, se rapprochant du locuteur, dépositaire de l'intérieur discursif, et supporte l'idée selon laquelle le maintien du provençal ne découle pas d'une démarche collective (*REtablir le provençal non ça a plus trop de réalité sociale aujourd'hui*). La force argumentative repose ici sur le fait que le premier argument est construit de telle façon qu'il se présente comme un lot de connaissances *a priori* partagées (non citation des sources) et objectives (modalités de nature encyclopédique), ses spécificités lui apportant une certaine *notoriété publique* qui le rend difficilement attaquant²²¹. L'autorité dont profite cet argument présenté comme encyclopédique va bénéficier au second argument, étant donné que celui-ci repose sur une comparaison entre les situations

221 On insistera ici sur l'importance de la *stratégie* discursive, qui *construit* l'objectivité du discours, mais ne la rend pas forcément *efficiente*. Cet extrait constitue une bonne illustration de la distinction qu'il importe de faire entre ces deux dimensions. En effet, si L1 construit discursivement son discours comme une entité objective, le contenu de ce discours ne l'est pas. L'affirmation comme quoi *y'a jamais eu une politique euh: culturelle ou: étatique qui a voulu qu'on maintienne euh:: l'hébreu* est contredite par les études portant sur la politique linguistique de l'Etat d'Israël (on peut notamment évoquer le rôle de Eliezer Ben Yéhuda, à la fin du XIX^{ème} siècle, dans la reconstruction d'une langue parlée à partir de la langue hébraïque écrite) : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/israel-3pol-Ing.htm> (consulté en décembre 2008).

linguistiques traitées par chacun des deux arguments (hébreu et provençal). Sur le plan représentationnel, ces procédés permettent à l'informateur de présenter le contenu comme *donné* (ce dernier découlant d'un argument relatif à des contenus présentés comme partagés puisque présentés comme encyclopédiques), de limiter ce faisant les risques découlant de l'instabilité du contenu, et de gérer ainsi son degré d'adhésion représentationnelle. On peut d'ailleurs observer ici que la minimisation de l'adhésion de L1 aux contenus qu'il met en circulation (le locuteur se décharge de sa responsabilité énonciative sur les instances énonciatives non identifiées) découle en grande partie de l'ambivalence identitaire générée par son argumentation. En effet, L1 se présente comme *d'origine juive euh:: de par mon père catholique marseillais de par m- ma mère*. Cette opacification de l'adhésion répond donc à la double appartenance communautaire mise en avant par l'informateur : un haut degré d'adhésion pourrait être source d'instabilité pour la reconnaissance de son appartenance au groupe *catholique marseillais*, tout comme un trop faible degré d'adhésion pourrait être source d'instabilité pour la reconnaissance de son appartenance au groupe *juif*.

On retrouve un fonctionnement énonciatif et argumentatif similaire dans l'extrait suivant, où les sources des discours passés actualisés par le locuteur ne sont également pas identifiées.

(17) LM423

E1 hum hum + d'accord + quelle est votre réaction face à un texte dans lequel il y a des fautes d'orthographe

L1 ben ça ça me dérange toujours un petit peu + même si: il faut pas être euh:: puritain non plus c'est: + **on sait que la:: hum:: + (claquement de langue) du temps des imprimeuses que la: la:: la bible euh était sortie plein de fois avec des avec des fautes** et tout + alors y'a y'a toujours des fautes mai:s euh:: hum:: + bon si c'est: si c'est une faute de frappe + mais parfois c'est PLUS grave y'a les fautes de Sens {ou / où} y'a: + y'a des fautes euh:: hum:: + + (claquement de langue) {où / ou} y'a:: hum:: {ou / où} dans la: y'a des phrases qui sont: qui sont: qui sont MAL faites {où / ou} y'a des lourdeurs enfin y'a + + mais en général bon + puis alors bon si y'a une faute de frappe dans:: dans un:: dans un journal euh:: + mais:: parfois si il y en a: si il y en a PLUSieurs puis si vous lisez une si vous lisez UN article dans: dans un quotidien puis que vous tombez sur CINQ ou SIX fautes + là j'trouve que ça commence à faire beaucoup + + et ça arrive ça:: + + alors euh:: hum:: à qui ouais à qui la faute mais euh:: + + + bon euh: ça ce qui faut:: faut imprimer faut publier de plus en plus vite mais:: hum: + ou est-ce que y'a moins:: y'a moins de contrôle qu'est fait mais: j'trouve que + ouais moi ça me ça me choque un petit peu [...]

	Thèses	Enonciateurs	Type d'arguments	Énoncés
L1	Réaction négative aux fautes d'orthographe ²²²	non identifié	encyclopédique	<i>on sait que la:: hum:: + (claquement de langue) du temps des imprimeuses que la:: la:: la bible euh était sortie plein de fois avec des avec des fautes</i>
		identifié	subjectif	<i>alors y'a y'a toujours des fautes mai:s euh:: hum:: + bon si c'est: si c'est une faute de frappe + mais parfois c'est PLUS grave y'a les fautes de Sens {ou / où} y'a: + y'a des fautes euh:: hum:: + + (claquement de langue) {où / ou} y'a:: hum:: {ou / où} dans la:: y'a des phrases qui sont: qui sont: qui sont MAL faites {où / ou} y'a des lourdeurs enfin y'a + + mais en général bon + puis alors bon si y'a une faute de frappe dans:: dans un:: dans un journal euh:: + mais:: parfois si il y en a: si il y en a PLUSieurs puis si vous lisez une si vous lisez UN article dans: dans un quotidien puis que vous tombez sur CINQ ou SIX fautes + là j'trouve que ça commence à faire beaucoup + + et ça arrive ça:: + + alors euh:: hum:: à qui ouais à qui la faute mais euh:: + + + bon euh: ça ce qui faut:: faut imprimer faut publier de plus en plus vite mais:: hum: + ou est-ce que y'a moins:: y'a moins de contrôle qu'est fait mais: j'trouve que +</i>
Fé²²³	<i>Parallélisme polyphonique</i>			
	<i>Distance énonciative</i>			
	<i>Auto-protection énonciative</i>			
Fa²²⁴	<i>Relation avec un extérieur discursif</i>			
	<i>Autorité de la source</i>			
	<i>Gestion des risques contre argumentatifs</i>			
Fr²²⁵	<i>Construction du partage du contenu</i>			
	<i>Gestion de l'instabilité du contenu</i>			
	<i>Gestion de l'adhésion</i>			

Dans certains cas, à l'instar de l'extrait 18, la référence intertextuelle implicite peut disposer d'une forte dimension culturelle.

(18) MM2428

E1 ok + + euh:: d'après toi comment est-ce qu'on pourrait: euh: dénommer un Mot qu'on utilise + quotidiennement donc dans la vie de tous les jours + mais qui ne figurerait PAS dans le dictionnaire + + comment est-ce qu'on pourrait le qualifie:r ou:: le dénommer ou::

L1 {euh: ; un:} néologisme

E1 hum hum + + + ok + est-ce que y'a

L1 OU de ou de ou: euh: de l'argot ça dépend enfin ça dépend de: du type de mot

E1 ouais ↑ + ok

L2 **genre bravitude** ↑

E1 **par exemple (rire)** [...]

²²²ben ça ça me dérange toujours un petit peu / ouais moi ça me ça me choque un petit peu

²²³Fonctions énonciatives.

²²⁴Fonctions argumentatives.

²²⁵Fonctions représentationnelles.

Ainsi, il est ardu, si ce n'est impossible, de comprendre ce à quoi renvoie le terme *bravitude* si l'on n'est pas au fait de la vie politique française. En effet, ce terme a été prononcé lors de la campagne présidentielle de 2007 par la candidate du Parti Socialiste, Ségolène Royal, lors d'une visite de la Grande Muraille de Chine. Il fait depuis l'objet d'un certain nombre de moqueries, fondées sur une inspiration jugée parfois maladroite des proverbes chinois. Le terme de *bravitude* est devenu dès lors le symbole de ce qui peut être perçu comme une forme d'hypercorrection lexicale, la création de néologisme pouvant être interprétée comme le vecteur d'une attitude valorisante parce qu'innovante. La compétence culturelle que nécessite ce type de lien intertextuel dispose d'une fonction spécifique, en cela qu'elle vise à marquer linguistiquement la cohérence du groupe qui en est dépositaire. Aux propriétés énonciatives et argumentatives des procédés dialogiques implicites s'ajoute ici celle engendrant une forte connivence entre les partenaires de l'échange : le locuteur fait donc en sorte que le recours à des discours passés soit partiellement assumé par son partenaire, et agit ainsi sur la négociation des contenus.

On a pu observer dans ce point le rôle des procédés dialogiques dans la co-construction des contenus représentationnels. Il nous semble toutefois important de clarifier les différences qui apparaissent entre les différents procédés qui mobilisent des liens intertextuels. Nous avons relevé trois grandes catégories de marquages dialogiques, qui se fondent toutes sur l'interconnexion à un extérieur discursif : les modalisateurs, les procédés dialogiques explicites, et les procédés dialogiques implicites. La variation émaillant ces différents types de démarches repose sur la manipulation de deux composantes : la *source* et le *contenu* du discours antérieur participant au lien intertextuel.

Marquage du lien intertextuel	Source du discours passé	Contenu du discours passé
Modalisateurs	-	-
Procédés dialogiques <i>explicites</i>	+	+
Procédés dialogiques <i>implicites</i>	-	+

2.3 Les procédés humoristiques

L'observation des données préliminaires, obtenues lors de la phase de pré-enquête, nous a permis de constater que la modalité humoristique était fréquemment employée par les informateurs. Ce constat est loin d'être étonnant, si l'on considère le fait que l'humour renvoie peu ou prou aux phénomènes que nous venons d'étudier, à savoir la polyphonie et l'opacification sémantique du discours. En effet, « *un énoncé humoristique repose sur un jeu, de la part du locuteur, sur une pluralité de voix – identifiées et identifiables ou non, qui lui sont peut-être imputables ou pas – qu'il*

convoque dans son discours ; [...] ce jeu entraîne nécessairement une opacification du discours et une modification des relations qu'entretiennent les sujets [...] » (Priego-Valverde, 2001 : 1). L'intérêt de l'humour dans la co-construction des RL repose sur le fait qu'il induit, d'une part, une prise de distance discursive entraînant un brouillage des places énonciatives, et, d'autre part, un phénomène ludique du *comme si*, permettant de dire tout en laissant le choix de l'interprétation à la charge de l'interactant. Une nouvelle fois, l'humour, à l'instar des procédés observés précédemment, autorise le locuteur à mettre en circulation des contenus tout en assurant une forme d'auto-protection discursive. Par ailleurs, pour que la stratégie humoristique fonctionne, il est nécessaire que les interactants partagent une certaine *connivence* (Priego-Valverde, 2001). Cette dimension nous intéresse particulièrement dans le cadre de l'observation de la co-construction discursive des RL. En effet, si les informateurs choisissent d'actualiser la modalité humoristique, c'est qu'ils estiment partager avec l'enquêtrice un certain nombre de données communes. Or, dans le cadre de l'enquête, les interactants ne se connaissent pas. Si le cadre interactionnel veut que les participants co-construisent une relation fondée sur un haut degré de *coopération*, cela ne signifie pas forcément qu'il y ait *connivence*. On peut donc supposer que, si les informateurs choisissent de manipuler des énoncés humoristiques dans l'actualisation de contenus représentationnels, c'est qu'ils supposent, *a priori*, que ces connaissances mises en circulation sont partagées par l'enquêtrice. Ceci pourrait signifier que les informateurs considèrent les savoirs représentationnels qu'ils mettent en circulation comme des *évidences* représentationnelles, puisque partagées *de facto* avec l'interactant. Toutefois, cette démarche pourrait également être interprétée en termes stratégiques : en actualisant une modalité humoristique, et donc en créant une certaine connivence, l'informateur peut *imposer* discursivement le contenu représentationnel qu'il construit, en mettant en avant le fait que ce contenu ne peut être *que* partagé.

Dans nos corpus, nous observons différents types de procédés humoristiques, qui renvoient aux différentes manières de traiter l'ambivalence sémantique entre le sens dit *sérieux* et le sens dit *incongru*.

2.3.1 Ambivalence forme/sens

L'un de ces procédés humoristiques repose sur un jeu portant sur la prise en compte du sens, alors même que la question de l'enquêtrice concerne la forme des énoncés. Ainsi, dans l'extrait 19,

(19) MF1919
 E1 d'accord + t'as regardé le film que je t'ai parlé hier
 L1 aussi on l'entend (*rire*)
 E1 ouais + + fais attention + j'ai passé la pièce ce matin
 L1 aussi + **tous les jours mon mari me le sort** (*rire*)
 E1 (*rire*) **TOUS les jours + wouaw**
 L1 (*rire*) [...]

L1 s'amuse à ne prendre en compte que le signifié de l'énoncé, alors même que sa partenaire lui propose de réaliser une évaluation de son signifiant. Pour accéder au sens incongru, il est nécessaire de faire apparaître un cadre adéquat, constitué par l'idée que la forme de l'énoncé n'est pas ici *questionnable*. C'est précisément cet implicite généré par le procédé humoristique qui permet à l'informatrice de mettre en circulation ce qu'elle présente comme une *évidence* représentationnelle : le fait de privilégier le sens de l'énoncé met en exergue le fait que le mot *pièce* est un acquis, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en faire un objet de discours. Par ailleurs, si L1 privilégie un tel procédé humoristique, c'est qu'elle estime qu'il existe une connivence interactionnelle entre elle et sa partenaire, et que, conséquemment, elle estime que la connaissance relative au mot *pièce* est suffisamment *partagée*, et donc *stabilisée*, pour se permettre de le *mettre en suspens*. En d'autres termes, l'informatrice délaisse la dimension métalinguistique, qui l'amènerait à parler *du* lexème *pièce*, pour privilégier une mise en situation, qui l'amène à parler *avec* ce lexème.

On retrouve un schéma similaire dans l'extrait suivant :

(20) LM1524

E1 (*rire*) d'accord + ok + j'ai passé mon week-end à poutser mon appartement

L1 bon ça j'comprends très bien < alors ? > **je me sens à l'aise avec la poutse mais (*rire*)**

E1 (*rire*) d'accord (*rire*) [...]

Ce jeu relatif à l'ambivalence entre la forme et le sens de l'énoncé permet donc aux informateurs l'employant, de construire discursivement le caractère d'évidence d'une pratique lexicale, et de la présenter comme *a priori* partagée par les membres du groupe. Dans le même temps, cette démarche, fondée sur le *comme si*, leur permet d'opacifier leur adhésion représentationnelle et d'adapter, si besoin est, leur degré de responsabilité dans la nature du contenu actualisé (caractère d'évidence) à la subjectivité du partenaire (qui peut refuser ce partage imposé par L1 au travers de son activité discursive).

2.3.2 La dérision

Nous avons également constaté l'emploi d'un autre type de procédé humoristique, qui renvoie à la *dérision* : les informateurs vont prendre le parti de se moquer, de façon bienveillante, de leurs pratiques. On observe ainsi deux types de comportements : l'*auto-dépréciation* et la *caricature*.

Ainsi, dans l'extrait 21,

(21) LM1071

E1 alors première phrase + y'a des gens les documentaires ça les intéresse

L1 d'accord

E1 (*rire*)

L1 euh: ben: sur la forme c'est:: + c'est assez: euh:: langage courant disons mais euh: + euh euh:: [s::] ça: + j'ai j'ai pas de Réaction particulière on entend tout le temps des phrases comme ça quand on: discute avec des gens mais: disons que ça + on sent que + dans un Texte ça passerait PAS cette phrase par exemple et:: j'ai: pas de PROblème particulier moi ça me dérange pas d'entendre des gens qui parlent + pas forcément + de manière très:: JUSTE les les la construction enfin + **d'ailleurs j viens de faire une construction n'importe comment**
E1 (*rire*) [...]

L'informateur adopte ici une attitude dérisoire²²⁶. L'énoncé porteur *d'ailleurs j viens de faire une construction n'importe comment* va jouer différents rôles, sur les plans énonciatif et argumentatif.

	Thèse	Enonciateurs	Arguments	Énoncés
L1	Absence de réaction prescriptive	E1	A1	on entend tout le temps des phrases comme ça quand on: discute avec des gens mais: disons que ça + on sent que + dans un Texte ça passerait PAS cette phrase par exemple et:: j'ai: pas de PROblème particulier moi ça me dérange pas d'entendre des gens qui parlent + pas forcément + de manière très:: JUSTE les les la construction enfin
		E2	Illustration de A1	d'ailleurs j viens de faire une construction n'importe comment

L'énoncé dérisoire dispose donc d'une triple fonction :

- (i) il est commentaire méta-énonciatif, en ce sens qu'il opère un commentaire sur l'acte d'énonciation ;
- (ii) il est une illustration confirmant l'argument de L1 selon lequel les déviations normatives sont généralisées ;
- (iii) il obscurcit la portée de son rôle argumentatif.

En effet, l'énoncé de L1 est ambivalent en ce sens qu'il multiplie les interprétations possibles : le fait de relever ce qui constitue, selon lui, une erreur de construction, peut renvoyer soit à une attitude descriptive (L1 fait des fautes comme la majorité des locuteurs), soit à une attitude prescriptive (L1 identifie une faute et est donc sensible à ce genre d'erreur), soit, enfin, à une attitude raillant ces deux types d'attitude. La force de ce procédé humoristique réside précisément dans le fait qu'aucune interprétation ne peut être, isolément, valable. C'est le doute que la multiplicité des interprétations possibles inspire au partenaire qui génère la dimension ludique de la démarche. Toutefois, on peut faire ici la même observation que celle réalisée pour l'extrait 19 : le niveau représentationnel est suffisamment stable pour supporter une plaisanterie sans que cela ne génère de risques inconsidérés.

²²⁶Dérisoire doit être ici considéré dans son acception première, *qui est dit ou/et fait par dérision* : <http://www.cnrtl.fr/definition/dérisoire> (consulté en décembre 2008).

Ainsi, il semblerait que, pour L1, le non-respect de la Norme officielle, à l'oral, ne soit pas préjudiciable, sans que cela n'annule pour autant une perspective prescriptiviste, et, surtout, que ce contenu est suffisamment stabilisé pour supporter la distorsion créée par la perspective humoristique.

Les procédés humoristiques de type dérisoire peuvent également parfois pénétrer le domaine de l'*absurde*, comme en témoigne l'extrait 22.

(22) LF3586

E1 d'accord + + donc vous m'avez déjà: partiellement répondu toute à l'heure mais parlez-vous UNE ou plusieurs langues étrangères

L1 voilà: je suis en fait bilingue + anglais français et puis le portugais {et / est} {et / est} je le maîtrise encore + après toutes ces années

E1 ok + et et l'allemand euh:↑

L1 **nein**

E1 (**rire**)

L1 **nein**

E1 d'accord [...]

L'informatrice va privilégier une démarche caricaturale fondée sur une *extrémisation* de l'ambivalence humoristique. En effet, pour un même énoncé (*nein*), on trouve deux significations opposées : *non je ne parle pas allemand / je dis que je ne parle pas allemand en allemand*. On est donc ici dans le domaine de l'absurde : l'informatrice s'amuse à dire simultanément une chose et son contraire. Le dédoublement énonciatif permet à L1 de mettre en circulation l'idée que la seule connaissance qu'elle a de l'allemand ne lui permet que de dire qu'elle ne parle pas l'allemand. Cette forme d'auto-dépréciation bienveillante construit le caractère non dépréciatif de la méconnaissance de l'allemand pour un locuteur suisse. En effet, si la non-maîtrise de l'allemand pouvait s'avérer dangereuse socialement, l'informatrice ne pourrait pas se permettre de s'amuser avec une telle source de menace pour son statut de membre de la communauté helvétique. Toutefois, l'opacification de la configuration énonciative, entraînant un brouillage sémantique, lui permet de s'assurer une certaine auto-protection énonciative : en se moquant d'elle-même, elle annihile les menaces potentielles pouvant toucher son image, qu'elle met en circulation. En dédramatisant la portée du contenu véhiculé (*méconnaissance de l'allemand*), elle concourt à la construction de sa faible dangerosité sur le plan de la cohérence sociale. On peut donc observer une relation circulaire, en ce sens que le procédé humoristique témoigne de l'acceptabilité sociale du contenu, mais que dans le même temps, il y participe.

L'extrait 23, enfin, va nous permettre d'observer plus spécifiquement la démarche *caricaturaliste* privilégiée par certains de nos informateurs.

(23) MF1661

E1 (*rire*) d'accord + + t'as regardé le film que je t'ai parlé hier

L1 **oh::: (rire) (mime quelqu'un qui est blessé) arrête E1 tu me fais ma:l (rire)**

E1 (*rire*) à ce point

L1 (**rire**) **ah oui écoute arrête mon oreille**

E1 (*rire*) d'accord bon + {c'est ; très} clair [...]

En effet, L1 répond ici aux demandes d'évaluation, de la part de sa partenaire, d'un certain nombre d'énoncés²²⁷. Elle actualise, pour les énoncés présents dans l'extrait, un procédé humoristique reposant sur une caricature de la réaction qu'il lui est demandé d'explicitier. Deux voix simultanées sont ainsi mobilisées, l'une supportant le dit, et l'autre assumant le caractère simulé de ce même dit. C'est ce dédoublement énonciatif qui permet à L1 de construire un rôle, au sens *théâtral* du terme, renvoyant à un personnage fictif souffrant physiquement (*tu me fais ma:l / arrête mon oreille*) de ce qui semble donc être perçu comme une déviance normative. C'est cette exagération du comportement prescriptif qui engendre une maximisation de l'adhésion au contenu véhiculé (gravité de la substitution du relatif *que* au relatif *dont*, et, par extension, de l'ensemble des fautes normatives), mais le caractère factice de la caricature déteint sur la crédibilité du degré d'adhésion, ce qui va entraîner des doutes quant au positionnement représentationnel de la locutrice. En d'autres termes, elle construit son accès au contenu représentationnel, mais opacifie le degré de son adhésion. Par ailleurs, le fait de centrer son intervention sur la nature de sa réaction, et non sur l'élément de l'énoncé suscitant cette réaction, ne fait que renforcer le caractère d'évidence de l'identification de la confusion *que/dont* comme une faute normative. En s'amusant à caricaturer ce qui se rapprocherait d'un comportement puriste, L1 construit, implicitement, l'idée que la substitution du *que* au *dont* est unanimement reconnue comme une déviance normative, et qu'il n'est donc pas nécessaire de la thématiser. On retrouve donc le double cheminement représentationnel généré par les procédés humoristiques (ici, la caricature) :

- (i) construire un contenu comme *a priori* évident, et imposer, par l'entremise d'un certain nombre de stratégies discursives, le caractère donné, ou partagé, de ce contenu,
- (ii) mais, dans le même temps, se distancer du contenu véhiculé en opacifiant le degré de son adhésion représentationnelle.

Cette distanciation est directement liée aux dangers potentiels liés à la mise en circulation d'une évidence représentationnelle, car, en effet, toute représentation, aussi stable qu'elle puisse être, prend forme dans l'interaction, et ne peut donc échapper aux différents remodelages découlant de la gestion de l'intersubjectivité. En outre, il importe de garder à l'esprit que parler d'*évidences* représentationnelles ne signifie pas qu'elles existent de façon absolue, car cela signifierait que les représentations ont une existence propre, en dehors de l'interaction : ce caractère d'évidence n'est qu'une façon parmi d'autres de construire *dans* et *par* le discours un contenu représentationnel, et d'élaborer, par le discours, l'essence sociale de ce contenu. Ainsi, même si le locuteur présente un

227MM1622 E1 *alors la question suivante j'veis te lire une liste de phrases [...] et tu vas me donner euh: enfin tu vas me dire quelle est ta réaction par rapport à ces phrases*

contenu comme évident, cela ne signifie pas qu'il le sera systématiquement pour son partenaire, ou qu'il le sera dans la même acception. C'est cette dépendance des composantes représentationnelles aux actions ayant lieu dans l'interaction qui fait que la gestion de la distance énonciative et représentationnelle est permanente, car aucun contenu représentationnel n'est donné, il est toujours *construit*, et, à ce titre, *négociable*.

2.3.3 Le cynisme

Les données présentes dans nos corpus révèlent également un autre type de procédé humoristique, reposant sur le *cynisme*. Une attitude cynique correspond à un mépris des conventions sociales, de l'opinion publique, de ce qui peut être considéré comme une idée reçue. Il s'agit donc de faire semblant de contrevenir à ce que l'on présente comme une norme sociale. Ainsi, dans l'extrait 24,

(24) LM1619
E1 hum hum ++ d'accord + et euh:: + et selon vous + dans quelles + Situations de la vie +
donc j'dis bien Situations de la vie + est-ce qu'il est le plus Utile de parler plusieurs langues
L1 (7 sec.) euh:::: en Voyage
E1 hum hum ++ d'accord
L1 **j'aurais pu dire en entretien d'embauche mais ça me paraissait un peu triste**
E1 **(rire) c'est vrai**
L1 **(rire)** [...]

l'informateur convoque simultanément deux instances énonciatives, l'une supportant l'idée reçue, l'autre dénonçant le caractère reçu de cette même idée. Une nouvelle fois, on retrouve l'ambivalence énonciative découlant de l'ambivalence sémantique propre à l'humour. En effet, il est impossible de déterminer avec certitude où se trouve le locuteur dans ce dédoublement de sa position énonciative. On peut dire que le procédé cynique entraîne une dénonciation d'un contenu qui, de par sa récurrence, semble avoir perdu de sa pertinence sociale, dans le sens où sa *patine* ne le rend plus apte à décrire de façon opérante une même perception d'un environnement social. Toutefois, cette dénonciation passe aussi par la mise en circulation de ce qui est précisément dénoncé. En d'autres termes, la dénonciation repose sur un présupposé selon lequel ce qui fait l'objet de la dénonciation est partagé par le dénonciateur, mais ce sans que l'on puisse savoir quelle est la part exacte d'inscription du locuteur dans la dénonciation et dans le présupposé de celle-ci. Ce procédé humoristique permet donc au locuteur de construire un contenu comme relevant d'une convention sociale, et dans le même temps de se désolidariser du recours systématique à cette convention. On peut voir ainsi de quelle façon les procédés humoristiques, de par les ajustements de la distance énonciative et représentationnelle qu'ils autorisent, permettent d'assurer les deux composantes interdépendantes relatives à ce qui sous-tend toute représentation : sa stabilité et son caractère dynamique.

L1	E1	Contenu partagé (idée reçue)	<i>en entretien d'embauche</i>	Accès	+	Stabilité
				Adhésion	?	
	E2	Dénonciation	<i>j'aurais pu dire [...] mais ça me paraissait un peu triste</i>	Opacification de l'adhésion		Dynamique

Nous avons donc observé que la polyphonie énonciative se concrétisait, dans nos corpus, au travers de trois grands types d'activités : l'énallage de personnes (manipulation des déictiques) ; les procédés dialogiques (explicites ou implicites) ; les procédés humoristiques (ambivalence forme/sens, dérision et cynisme). Cette *hétérogénéité énonciative montrée* (Authier-Revuz, 1984) permet de développer une triple fonction représentationnelle :

- (i) construction du partage des contenus ;
- (ii) gestion de l'instabilité des contenus ;
- (iii) gestion de l'adhésion représentationnelle.

Le rôle de la polyphonie est donc fondamental dans la co-construction représentationnelle, en ce sens qu'elle est celle par qui le locuteur va respecter ce qui fait une représentation : une connaissance partagée, mais dont le partage repose sur les remodelages permanents ayant lieu dans les interactions entre les acteurs actualisant ces connaissances. L'hétérogénéité énonciative montrée *montre* justement que les contenus représentationnels n'existent pas en dehors de l'espace où se justifie cette pluralité des voix, à savoir l'intégration de l'hétérogénéité subjective émaillant les interactions, qui seule rend possible la pertinence sociale des connaissances participant à la cohérence et à la cohésion du groupe.

III. ACTIVITÉS DE RÉPONSE ET CO-CONSTRUCTION DES RL : DES TRAITS TYPIQUES DE L'ENTRETIEN

Cette partie de l'analyse sera consacrée à l'observation du rôle de certaines activités de réponse dans la co-construction des RL, ces activités étant directement conditionnées par le type d'interaction au sein de laquelle elles sont employées. Si la situation d'entretien, et les propriétés interactives qui la caractérisent, conditionnent intimement les discours co-construits dans cet espace, elles vont également générer des activités discursives directement liées aux statuts spécifiques des interactants (celui d'enquêteur et celui d'informateur), et aux contraintes interactionnelles qui leur sont inhérentes. Nous avons pu observer deux types de modalités de réponse spécifiques à la situation d'entretien et disposant d'une forte potentialité dans l'élaboration discursive de contenus représentationnels : les *réponses mimiques*, ainsi que les *réponses mono-itématiques*.

1. LES RÉPONSES MIMIQUES

Nous parlons de *réponses mimiques* en cela que l'informateur ne décrit pas ce qu'il pense être une pratique linguistique, mais qu'il la met directement *en pratique*²²⁸. Ce n'est plus à partir de la pratique linguistique du locuteur qu'émerge la RL, mais à partir de la caricature ou du mime que celui-ci propose de la pratique linguistique d'un locuteur absent. L'enquêté convoque, au sein de son discours, le locuteur responsable de la pratique linguistique commentée, et lui donne la parole. Il va ainsi jouer le rôle de l'Autre, et élaborer l'organisation énonciative suivante :

L1	E1	<i>pratique x</i>	<i>le dire</i>	<i>Ego (je)</i>
	E2	<i>mise en pratique de la pratique x</i>	<i>le faire</i>	<i>Alter (il)</i>

Le locuteur se dédouble pour laisser la parole à une voix (E1) qui elle-même va jouer le rôle d'un locuteur (E2) dépositaire de la pratique telle que pense l'être L1. Le fait de privilégier le *faire* au *dire*, la production à la description, renvoie à deux fonctions : une fonction discursive, à savoir le rôle de cette mise en scène énonciative dans la construction argumentative ; une fonction représentationnelle, à savoir son rôle dans l'élaboration d'un contenu de nature *stéréotypique*.

1.1 Construction de l'argumentation

On observe que les réponses mimiques, parce qu'elles constituent des actualisations concrètes de la pratique évoquée, se présentent comme des exemplifications d'une thèse proposée par le locuteur. Elles apparaissent comme des extraits d'un corpus dont disposerait le locuteur, et qu'il emploierait afin d'objectiver la façon dont il rapporte une pratique exogène. Ainsi, dans l'extrait 1,

(1) LF3979

E1 et: et l'accent de la région de paris vous arriveriez MIEUX à le décrire

L1 par exemple oui c'est PLUS pointu c'est PLUS rapide euh: ils mettent des souvent y'a des [ø] à la fin euh:: + euh:: + + VOilà donc par opposition moi c'est plus lent: + + c'est [œ~] peut-être très avec des [œ~] éventuellement + oui éventuellement: ça ça: + ça TRAÎNE un peu j'sais pas comment on l'explique + + voilà ouais beaucoup de choses comme ça et puis bon en plus on a des: des différences avec les français c'est que nous on dit [lozan] et puis + les français disent [lo:zan] + hein + tandis que et souvent dans les < mots ? > moi j'ai remarqué que a u NOUS on des fois il arrive des fois qu'on [me] on fasse + enfin non pour LAUsanne c'est dans le sens contraire + mais pour certains MOTS euh: nous le a u c'est [o]

E1 oui

L1 tandis que le français dira [ɔ]

E1 hein hein + d'accord

L1 j'ai remarqué que y'a des choses comme ça voilà mais: j'peux pas:: tellement en dire plus

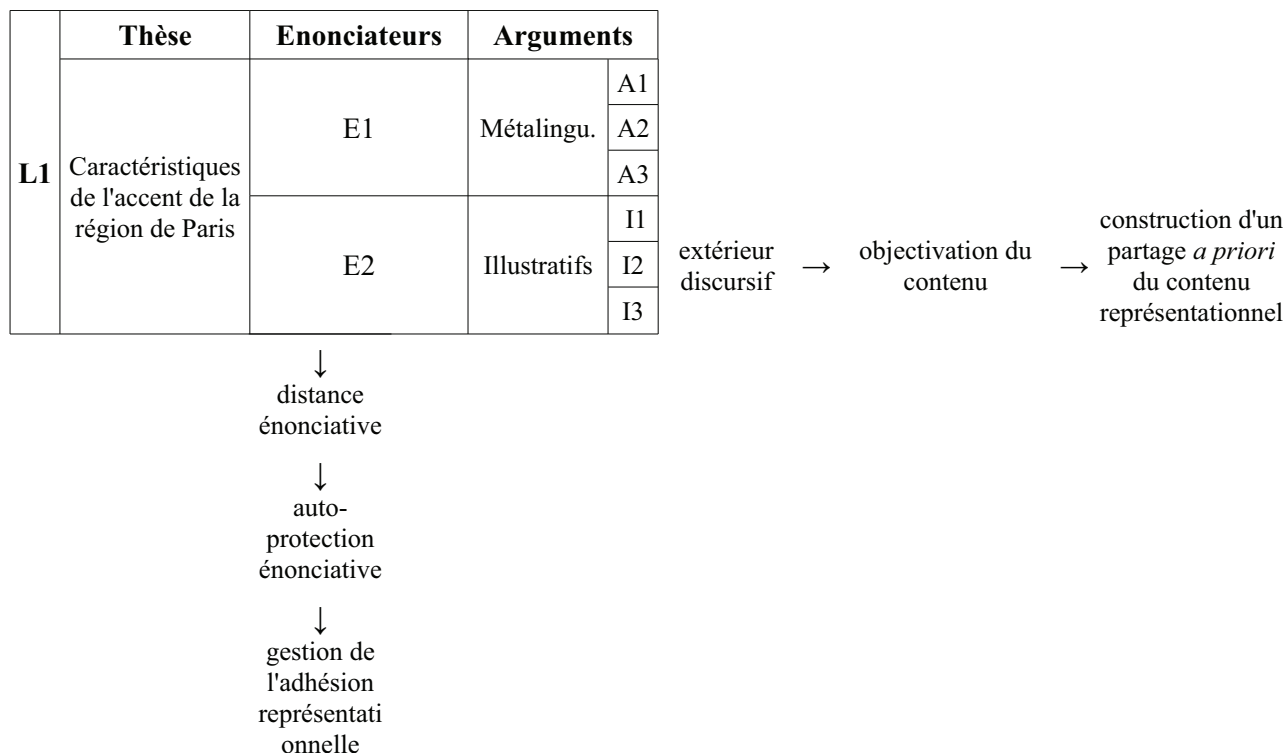
228On notera d'ores et déjà que certains informateurs propose une analyse métalinguistique de cette modalité de réponse : voir, entre autres, MM2832 et LF3455.

(rire) [...]

on peut observer la configuration énonciative et argumentative suivante :

	Thèse	Enonciateurs	Arguments	Énoncés	
L1	Caractéristiques de l'accent de la région de Paris	E1	Métalinguistiques	A1	<i>par exemple oui c'est PLUS pointu c'est PLUS rapide euh:</i>
				A2	<i>VOilà donc par opposition moi c'est plus lent:</i>
				A3	<i>ça TRAÎNE un peu j'sais pas comment on l'explique + + voilà ouais beaucoup de choses comme ça et puis bon en plus on a des: des différences avec les français</i>
		E2	Illustratifs	I1	<i>ils mettent des souvent y'a des [ø] à la fin euh::</i>
				I2	<i>c'est [æ~] peut-être très avec des [æ~] éventuellement</i>
				I3	<i>c'est que nous on dit [lɔzan] et puis + les français disent [lo:zan] + hein + tandis que et souvent dans les < mots ? > moi j'ai remarqué que a u NOUS on des fois il arrive des fois qu'on [me] on fasse + enfin non pour LAUsanne c'est dans le sens contraire + mais pour certains MOTS euh: nous le a u c'est [o] [...] tandis que le français dira [ɔ]</i>

On constate ainsi de quelle façon L1 fait alterner les arguments de type métalinguistique (A1/2/3), et les arguments de nature illustrative (I1/2/3), ces derniers venant apporter des preuves présentées comme *factuelles* par rapport aux contenus des premiers. En d'autres termes, l'informatrice fait *entendre* à son interactant les différents traits qu'elle prête à l'accent de la région de Paris. On notera par ailleurs la recatégorisation opérée par l'informatrice : *l'accent de la région de Paris*, catégorie questionnée par l'enquêtrice et acceptée par l'informatrice (*par exemple oui c'est PLUS pointu c'est PLUS rapide euh: ils mettent des souvent y'a des [ø] à la fin euh::*), laisse ainsi place à la sur-catégorie *les Français* (*on a des: des différences avec les français*). Ce changement de perspective, passant du *local* au *supralocal*, témoigne ici de l'amalgame qui est opéré par l'informatrice lausannoise entre les pratiques relatives à ces deux pôles. Les réponses mimiques, en agissant sur les plans énonciatif et argumentatif, vont ainsi assumer différentes fonctions représentationnelles.



Les réponses mimiques permettent ainsi à l'informatrice de mettre en avant le fait que les arguments qu'elle emploie pour dessiner ce qu'elle pense être l'accent parisien ne sont pas des arguments *ad hoc*, puisqu'elle les présente comme reposant sur des discours passés (mise en relation avec un extérieur discursif supporté par E2). L1 tente ainsi d'optimiser l'acceptation, par sa partenaire, de la construction du contenu relatif à l'accent parisien en le présentant comme *a priori* partagé, et ce même si ce partage n'est pas effectif, mais induit par l'activité discursive. Par ailleurs, le dédoublement énonciatif permet à L1 d'affaiblir son degré d'inscription discursive, et, ce faisant, d'opacifier son adhésion au contenu qu'elle met en circulation, et de l'adapter *in fine* à ce qu'elle peut imaginer être le positionnement représentationnel de sa partenaire.

1.2 Construction d'un stéréotype

Si les réponses mimiques peuvent disposer d'une fonction argumentative, elle peuvent également participer à la construction d'un type spécifique de représentation, à savoir le *stéréotype*²²⁹. En effet, dans l'extrait 2,

(2) LM1672

E1 hum hum ++ d'accord ++ alors + pour vous: + le franco-provençal qu'est-ce que c'est

L1 < mime l'accent marseillais > peuchère (rire) c'est un accent qui CHANTE quoi [...]

L1 va identifier ce que constitue pour lui le franco-provençal en actualisant simultanément une

²²⁹La notion de *stéréotype* est définie précisément dans la partie théorique de notre travail.

réponse mimique et l'emploi du lexème *peuchère*. On peut donc dire que l'informateur ne dit pas ce que constitue pour lui le franco-provençal, mais qu'il le joue :

- (i) en mimant ce qu'il pense être les habitudes articulatoires du groupe dépositaire du franco-provençal ;
- (ii) en employant pour cette imitation un lexème qu'il présente donc comme représentatif, sur le plan lexical, de la pratique articulatoire mimée.

Ce recours à l'*action* au détriment de l'*explication* peut ainsi découler d'une difficulté de la part de L1 à décrire la catégorie *franco-provençal*, c'est-à-dire à fractionner les traits qui lui sont relatifs. On est donc bien ici dans une dimension stéréotypique, à savoir que l'évocation du phénomène appelle un ensemble de spécificités faisant du phénomène stéréotypé un tout indivisible. Le contenu représentationnel véhiculé par L1 est donc caractérisé par un haut degré de figement. Le lexème *peuchère* ne fait que renforcer la stabilité du contenu représentationnel. En effet, ce terme est défini par le TLFi comme un emprunt au provençal *pecaïre*, signifiant *pêcheur*, et employé comme interjection pour signifier l'attendrissement ou la compassion²³⁰. On note donc une confusion de la part de L1 entre la catégorie *questionnée*, le franco-provençal, et la catégorie *évoquée*, le provençal, au travers de l'actualisation du mime et du lexème stéréotypiques cristallisant la pratique du groupe provençal. On peut ainsi observer que l'informateur mobilise des connaissances qui sont appelées par une interprétation littérale du syntagme *franco-provençal* (*français* et *provençal*), alors même que ce dernier renvoie, dans la littérature scientifique, à une famille de langues qui ne concerne ni le français, ni le provençal. Sur le plan représentationnel, l'informateur – lausannois – met en circulation un contenu stéréotypique relatif à un groupe qu'il pense être exogène, à savoir le groupe dépositaire de la langue franco-provençale, assimilé au groupe dépositaire de la langue provençale. Toutefois, si une représentation de nature stéréotypique dispose d'un fort potentiel de *lubrification* des relations sociales, en cela qu'elle présente une forte stabilité dans la description qu'elle propose d'une réalité linguistique exogène (et donc dans l'intégration de l'altérité linguistique par le groupe endogène), elle souffre des désavantages de cette propriété, en cela qu'elle peut être perçue comme une connaissance manquant de la souplesse nécessaire quant au caractère mouvant de tout environnement social. Par ailleurs, la nature stéréotypique peut engendrer une contre-attaque argumentative, en cela que son figement sous-tend une annihilation des données ayant amené à la construction du contenu. On note

²³⁰<http://www.cnrtl.fr/definition/peuchère> (consulté en décembre 2008). Par ailleurs, il semblerait que, sur le plan historique, ce lexème soit apparu pour la première fois dans une oeuvre littéraire en 1784, sous la plume de Beaumarchais, dans sa pièce *Le mariage de Figaro* (Acte II, scène 20). Il a par la suite été employé par nombre d'auteurs régionaux, à l'instar d'Alphonse Daudet (*Sapho*, 1884 : 100) ou de Marcel Pagnol (*Fanny*, 1932 : 107).

ainsi que l'informateur tente de dépasser la dimension stéréotypique de la première partie de son intervention, en proposant une description métalinguistique de la pratique qu'il a auparavant stéréotypée : *c'est un accent qui CHANTE quoi*. Si la démarche tend vers une complexification du caractère homogène et monolithique du contenu présenté en premier lieu sous une forme stéréotypée, cherchant à présenter ce dernier comme disposant d'un certain degré d'adaptabilité, on remarque que la recherche de dénomination aboutit à un nouveau stéréotype dans l'emploi du qualificatif *chantant*, stéréotype que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser dans le cadre de notre travail. Il semblerait ainsi que la dimension stéréotypique de la connaissance de L1 relative à la pratique du groupe provençal soit telle que la remise en question d'un stéréotype (*peuchère*) ne fasse qu'engendrer une *gémellité* stéréotypique (*chantant*), ce qui amène à constater, chez notre informateur lausannois, un haut degré de stéréotypisation de la pratique qualifiée de *provençale*.

Dans l'extrait suivant,

(3) MF1658

E1 (*rire*) alors phrase suivante + la peinture j'en eus eu fait

L1 oh:: là: là: (*mime l'accent pointu*) j'en eus eu fait + oui bon ben qu'ils revoient leurs temps quoi hein + leur conjugaison [...]

on observe un phénomène similaire à celui analysé dans l'extrait 2. En effet, il est demandé à l'informatrice de réagir à différents énoncés qui lui sont proposés. Face à l'énoncé *la peinture j'en eus eu fait*, L1 va privilégier une réponse mimique, et mimer ce que l'on peut qualifier d'*accent pointu*. Le fait que L1 mime cet accent découle de son appartenance au groupe marseillais : c'est cette filiation qui lui permet d'identifier et de mimer une pratique articulatoire qui est corrélée à un groupe linguistique exogène dans l'organisation de l'environnement linguistique tel qu'il est partagé par les membres du groupe marseillais. Mais, plus encore, c'est bien le fait que l'enquêtrice soit également marseillaise, même si cette donnée n'est pas connue des informateurs, qui lui permet de reconnaître, d'une part, qu'il y a mime, et, d'autre part, que ce mime actualise les différents traits qui sont partagés par les membres du groupe marseillais comme caractérisant une pratique exogène. En effet, la dénomination de *pointu*, employée dans la transcription, renvoie à une double dimension : une dimension *diatopique*, en ce sens que ce qualificatif est lié à une pratique articulatoire associée aux locuteurs parisiens²³¹ ; une dimension *diastratique*, en ce sens que ce même qualificatif est également employé pour désigner une façon de parler hypercorrigée²³². On peut ainsi dire qu'un enquêteur non marseillais n'aurait probablement pas pu identifier les données que l'informatrice met ici en circulation

231D'après le TLFi, le qualificatif de *pointu* renvoie, « pour les Méridionaux, [à la] manière de parler des habitants du Nord de la France, et particulièrement des Parisiens » (<http://www.cnrtl.fr/definition/pointu>, consulté en janvier 2009).

232D'après Hagège (1985 : 281), [certains locuteurs], *soucieux de parler élégamment, vont jusqu'à remplacer par un è, prononciation "pointue", jugée plus distinguée, de la bourgeoisie des grandes villes du Nord de la France et en particulier de Paris, les é des participes passés des verbes du premier groupe et le ez- de la deuxième personne du pluriel au présent* ».

(ou du moins y aurait-il été moins sensible), ce qui amène à rappeler que l'élaboration de contenus représentationnels est intrinsèquement liée au contexte interactionnel : si L1 actualise cette réponse mimique, c'est qu'elle estime que l'enquêtrice est en mesure d'y accéder ; les contenus représentationnels qu'elle aurait construits face à un enquêteur non marseillais n'auraient donc probablement pas été les mêmes. On note ainsi que les traits articulatoires mobilisés par le mime de L1 renvoient à la *différence* : sans que l'interactant n'ait eu besoin d'analyser les spécificités de la pratique mimée par la locutrice, et sans même que celle-ci fasse référence au groupe visé par le mime, il est en mesure d'identifier et la pratique mimée et le groupe visé. On retrouve donc ici la dimension stéréotypique, qui fait de l'objet sur lequel il porte un tout indivisible. La réponse mimique cristallise donc ici la façon dont les locuteurs appartenant à un même groupe construisent et pérennisent les frontières et la cohésion interne de leur groupe, et ce en figeant l'extériorité à ce groupe, au travers de la mobilisation de contenus stéréotypiques. En intégrant, ce faisant, l'altérité linguistique, et donc la variation sociolinguistique, ils parviennent à maintenir l'intégrité du groupe d'appartenance, et à gérer l'instabilité qui pourrait découler de l'hétérogénéité des pratiques. En d'autres termes, le stéréotype *pointu* leur permet de *rationaliser* un environnement linguistique intrinsèquement instable de par les variations qui le parcourent.

2. RÉPONSES MONO-ITÉMATIQUES

Lors de l'analyse des données recueillies durant la phase de pré-enquête, nous avons observé la récurrence de réponses mono-itématiques chez nos informateurs. Cette tendance s'est confirmée dans le corpus réalisé lors de l'enquête. Les réponses mono-itématiques, comme leur nom l'indique, sont des réponses constituées par un seul item. Il s'agit toutefois de distinguer la réponse mono-itématique, qui relève de la construction discursive d'un contenu propre à répondre à la question posée, de réponses portant sur l'*acte* de réponse. Ainsi, dans l'extrait suivant,

(1) LF2275
 E1 d'accord est-ce que vous parviendriez à décrire euh l'accent: euh:: vaudois
 L1 à le Décrire ↑
 E1 oui
 L1 euh::: hum: + **non** ↓
 E1 d'accord [...]

l'informatrice ne produit pas ce que nous considérons comme étant une réponse mono-itématique, en cela que sa réponse, même composée d'un item unique (*non*), ne réagit pas négativement au contenu de la question, mais renvoie à l'*incapacité* de répondre à la question²³³.

L'observation des réponses mono-itématiques présentes dans nos corpus nous a permis de

233Cet extrait est la seule occurrence présentant un *refus* de réponse que nous ayons observé dans nos corpus.

distinguer deux types de phénomènes : les réponses mono-itématiques sans développement discursif ultérieur, et les réponses mono-itématiques avec développement discursif ultérieur. Nous verrons que ces deux types de réponses mono-itématiques ne satisfont pas les mêmes fonctions sur le plan représentationnel.

2.1 Les réponses mono-itématiques sans développement

Les réponses mono-itématiques sans développement (désormais SD) disposent, au vu de nos données, d'une grande fréquence. L'item unique peut être de différentes natures. Il peut renvoyer à l'opposition adverbiale *oui/non*²³⁴ :

(2) MF1164

E1 d'accord + tu parles le provençal

L1 **non**

E1 non + euh: est-ce que t'aimerais l'apprendre [...]

(3) LM996

E1 (*rire*) non non mais non mais c'est: y'a aucun soucis + euh: donc < dans quel ? > euh: oui est-ce qu'il vous est déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public + par peur de faire des fautes de XX

L1 **euh:: non** ↓

E1 non d'accord + et est-ce qu'il vous arrive de reprendre un interlocuteur lorsque LUI fait des fautes de français

L1 **euh: oui** (*rire*)

E1 oui ↑ (*rire*) d'accord [...]

Il peut également renvoyer à un adverbe :

(4) MF1596

E1 hum hum + d'accord + + est-ce que tu penses avoir un accent

L1 **certainement**

E1 hum hum + ouais + d'accord + et: euh: si: donc si c'est le cas est-ce qu'il t'est arrivé dans certaines situations de vouloir CAMoufler cet accent

L1 **JAmAIS**

E1 jamais + + d'accord + est-ce que t'arriverais à décrire l'accent de la région de marseille [...]

ou encore à un lexème :

(5) LM1590

E1 < tout à l'heure ? > + alors euh: phrase suivante + selon vous: est-il plus correct pour désigner le repas de midi euh: de dire dîner ou déjeuner

L1 **dîner**

E1 dîner + d'accord + au moins c'est clair (*rire*) [...]

²³⁴Pour certains extraits relatifs à ce point, nous avons effectué la segmentation finale après un changement thématique (une autre question de E1), et ce afin de mettre en évidence le fait que la réponse mono-itématique n'est pas suivie d'un développement discursif, ou que celui-ci relève d'un autre échange.

Ces quelques extraits montrent que les réponses mono-itématiques SD témoignent de différentes potentialités, et ce à différents niveaux d'analyse :

- (i) sur le plan énonciatif, elles génèrent une certaine unicité énonciative : la polyphonie inhérente à toute construction discursive n'est pas ici marquée linguistiquement ;
- (ii) sur le plan argumentatif, elles cristallisent la thèse avancée et marquent l'absence d'arguments : elles présentent ainsi la thèse comme suffisamment solide pour ne pas nécessiter le développement des arguments la défendant ;
- (iii) sur le plan représentationnel, elles concourent, grâce à leurs fonctions énonciatives et argumentatives, à une adhésion maximale et à la mise en circulation d'une *évidence* représentationnelle : le contenu n'a pas besoin d'être explicité puisqu'il est présenté comme *a priori* uniformément partagé.

On peut donc observer un implicite *comportemental*, en cela que le non-respect, par le locuteur, de l'une des contraintes de son rôle interactionnel (apporter des données à son interactant, et donc proposer une réponse suffisamment développée) est signifiant : cette démarche lui permet de montrer que le non-développement de sa réponse est un type particulier de développement, en cela qu'il signifie que sa réponse est complète et non négociable. Il répond ainsi à cet implicite *comportemental* (*en tant qu'informateur, je dois développer mes propos*) par un implicite *représentationnel* (*donc, si je ne développe pas mes propos, c'est que leur contenu revêt un caractère d'évidence*).

2.2 Les réponses mono-itématiques avec développement

Les réponses mono-itématiques avec développement (désormais AD) sont constituées quant à elles d'une première intervention mono-itématique, complétée ensuite par un développement discursif. Ce dernier peut être de deux types : une *reformulation* de l'item unique, ou une *complexification* de celui-ci.

2.2.1 Reformulation de l'item unique

Dans le cas de la reformulation de l'item unique, on observe une reprise-modification de l'item, mais avec un faible apport informatif. Ainsi, dans l'extrait 6,

(6) MF147

E1 (*rire*) euh:: alors est-ce qu'il t'est déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public de Peur des faire des fautes de français

L1 **non pas du tout**

E1 jamais

L1 **non:: + non non pas du tout j'ai jamais j'ai jamais eu ce problème-là non non**
(*claquements de langue*)

E1 d'accord [...]

l'adverbe *non* est repris et modifié par la proposition *j'ai jamais j'ai jamais eu ce problème-là*. Dans l'extrait 7,

(7) LF2873

E1 bon + + est-ce que vous pensez avoir un accent

L1 **OH: oui** (*rire*)

E1 (*rire*)

L1 **ça se: ça S'ENtend** (*rire*)[...]

l'adverbe *oui* est repris et modifié par la proposition *ça se: ça S'ENtend*. On note que, dans les deux cas, la reformulation propositionnelle n'apporte que peu d'informations nouvelles par rapport à l'item unique. On peut faire ici plusieurs observations :

- (i) sur le plan interactionnel, les informateurs cherchent à pallier les effets de la violation initiale des prérogatives de leur statut interactionnel, et ce en proposant un développement plus ou moins *factice* de leur première intervention ;
- (ii) sur le plan énonciatif, la reformulation peut engendrer une complexification de l'unicité énonciative engendrée par la réponse mono-itématique initiale : dans l'extrait 6, la reformulation entraîne une diminution du degré d'inscription de la locutrice dans son dire (emploi du clitique indéfini *ça*) ;
- (iii) sur le plan argumentatif, on peut voir ici une volonté de donner une tournure argumentative à un discours fondé en premier lieu sur l'item unique, qui, comme nous l'avons vu précédemment, tend à annihiler la nécessité de développer des arguments ;
- (iv) sur le plan représentationnel, on peut constater la création d'un double mouvement : la mise en circulation d'une évidence représentationnelle (item unique), puis sa relativisation (développement). Ce développement, s'il peut découler de (i), peut également témoigner d'une gestion de l'adhésion et des risques liés à la construction d'un contenu présenté comme une

évidence non questionnable²³⁵.

2.2.2 Complexification de l'item unique

Le développement de l'item unique peut également constituer, non plus une reformulation, mais une *complexification* de celui-ci, en ce sens que le locuteur va s'employer à apporter des précisions quant au contenu initialement véhiculé. Si l'on observe les trois extraits suivants,

(8) MM633

E1 ouais + d'accord + et:: est-ce qu'il t'arrive de reprendre un interlocuteur lorsque lui fait des fautes de français

L1 **non**

E1 non

L1 **j'trouve ça quand même assez malvenu + sauf si c'est un ami ou:: quelqu'un que j'connais bien**

E1 d'accord [...]

(9) MM870

E1 et donc si::: + ton enfant tu t- tu désires pas SPecialement qu'il apprenne lui le provençal

L1 **pas du tout + non**

E1 pas du tout

L1 **enfin c'est j'suis pas::: + s'il le veut ça l'intéresse oui ↑ mais moi je: je considère pas qu'on:: qu'on ait besoin d'apprendre le provençal aujourd'hui [...]**

(10) LM300

E1 quelles langues souhaiteriez-vous qu'ils apprennent

L1 **l'anglais**

E1 l'anglais ++ d'accord + ok //

L1 **mais parce que c'est: c'est: (en)fin + j'pars de l'idée qu'ils sont qu'ils seraient FRANcophones**

E1 oui + oui

L1 mais la langue étrangère ce serait l'anglais parce que au fond euh ++ on fait à peu près le tour du monde avec l'anglais + l'anglais et l'espagnol [...]

on remarque qu'ils sont tous construits selon une même organisation :

Extraits	Item unique	Relativisation	Argument
8	<i>non</i>	<i>sauf si c'est un ami ou:: quelqu'un que j'connais bien</i>	<i>j'trouve ça quand même assez malvenu</i>
9	<i>pas du tout + non</i>	<i>enfin c'est j'suis pas::: + s'il le veut ça l'intéresse oui ↑</i>	<i>mais moi je: je considère pas qu'on:: qu'on ait besoin d'apprendre le provençal aujourd'hui</i>
10	<i>l'anglais</i>	<i>mais parce que c'est: c'est: (en)fin + j'pars de l'idée qu'ils sont qu'ils seraient FRANcophones</i>	<i>mais la langue étrangère ce serait l'anglais parce que au fond euh ++ on fait à peu près le tour du monde avec l'anglais + l'anglais et l'espagnol</i>

²³⁵Les risques représentationnels liés à la construction d'une évidence représentationnelle ont été explicités en amont de ce point.

Le développement de l'item unique initialement proposé repose sur une relativisation du contenu de cet item, ainsi que sur un argument en faveur du contenu de ce même item. On peut donc faire différentes remarques quant aux potentialités de la réponse mono-itématique AD :

- (i) sur le plan interactionnel, on note un phénomène similaire à celui décrit dans le (i) relatif aux réponses mono-itématiques SD ;
- (ii) sur le plan énonciatif, on observe une forte hétérogénéité énonciative ;
- (iii) sur le plan argumentatif, on peut noter que les réponses mono-itématiques AD sont les seules de leur catégorie à présenter des arguments en faveur de la thèse contenue dans l'item unique. L'argumentation est donc ici *effective*, et non *factice* (comme cela est le cas pour les réponses mono-itématiques SD) ;
- (iv) sur le plan représentationnel, on peut observer un triple mouvement :

M1	Adhésion maximale	Item unique
M2	Limite de l'adhésion	Relativisation de M1
M3	Accentuation de l'adhésion	Argument en faveur de M1

Cette indécision quant au degré d'adhésion représentationnelle témoigne du caractère potentiellement menaçant des contenus concernés. Ainsi, on peut noter que les thèmes sur lesquels portent les extraits analysés, à savoir la remise en cause du bien-fondé d'un comportement prescriptif (extrait 8), la transmission de la langue locale (extrait 9), et l'apprentissage privilégié de l'anglais (extrait 10), se situent tous au sein d'un conflit représentationnel reposant sur le privilège qui est accordé à l'*extérieur* ou à l'*intérieur* du groupe d'appartenance.

Extraits	Contenu représentationnel	Conflit représentationnel
8	Critique du bien-fondé d'un comportement prescriptif	<i>Tolérance quant à la variation des pratiques</i>
		<i>Non-respect de la Norme officielle</i>
9	Transmission de la langue locale	<i>Adaptation à l'environnement linguistique</i>
		<i>Non-respect d'une marque identitaire propre au groupe</i>
10	Apprentissage privilégié de l'anglais	<i>Adaptation à l'environnement linguistique</i>
		<i>Minimisation de la possible suprématie de la langue du groupe</i>

Les contenus actualisés par l'entremise des réponses mono-itématiques AD placent ainsi leurs responsables dans des positions sociales délicates. En effet, ces contenus peuvent générer une limitation de l'homogénéité de la description de l'environnement linguistique du groupe d'appartenance, ce qui pourrait être perçu comme un affaiblissement du partage d'une même réalité linguistique. La limitation de l'adhésion à ces contenus est donc liée à la recherche d'un équilibre entre la dynamique représentationnelle que l'adhésion à ces contenus engendre, et la préservation de la stabilité des contenus concourant à la pérennisation de la cohérence interne du groupe.

Nous avons donc pu voir ici que les réponses mono-itématiques, quel que soit leur type (SD ou AD), participent directement de la co-construction des contenus représentationnels dans le cadre d'une situation d'entretien. Mais nous avons également observé un phénomène intéressant, qui augure de la seconde partie de notre analyse : il semblerait que les modes d'actualisation des réponses mono-itématiques diffèrent entre le groupe des informateurs marseillais et celui des informateurs lausannois. Il est apparu dans un premier temps que les réponses mono-itématiques étaient *toutes* actualisées lors du traitement des *mêmes* thématiques, et ce indépendamment de l'appartenance des informateurs au groupe marseillais ou lausannois. Ces thématiques sont les suivantes :

(i) évolution de la langue française

(ii) attitude prescriptive

(iii) accent

(iv) langue locale (provençal/patois vaudois)

Nous avons ensuite comptabilisé le nombre de réponses mono-itématiques employées pour chacun de ces thèmes, en fonction du groupe d'appartenance :

Thématiques	Groupe marseillais	Groupe lausannois
<i>Évolution du français</i>	8	6
<i>Attitude prescriptive</i>	15	7
<i>Accent</i>	11	8
<i>Langue locale</i>	8	9
Total	42	30

Il apparaît que ces thématiques renvoient à une opposition entre *local* (accent et langue locale) et *supralocal* (évolution du français et attitude prescriptive) :

Thématiques	Groupe marseillais		Groupe lausannois	
<i>Local</i>	19	45%	17	57%
<i>Supralocal</i>	23	55%	13	43%

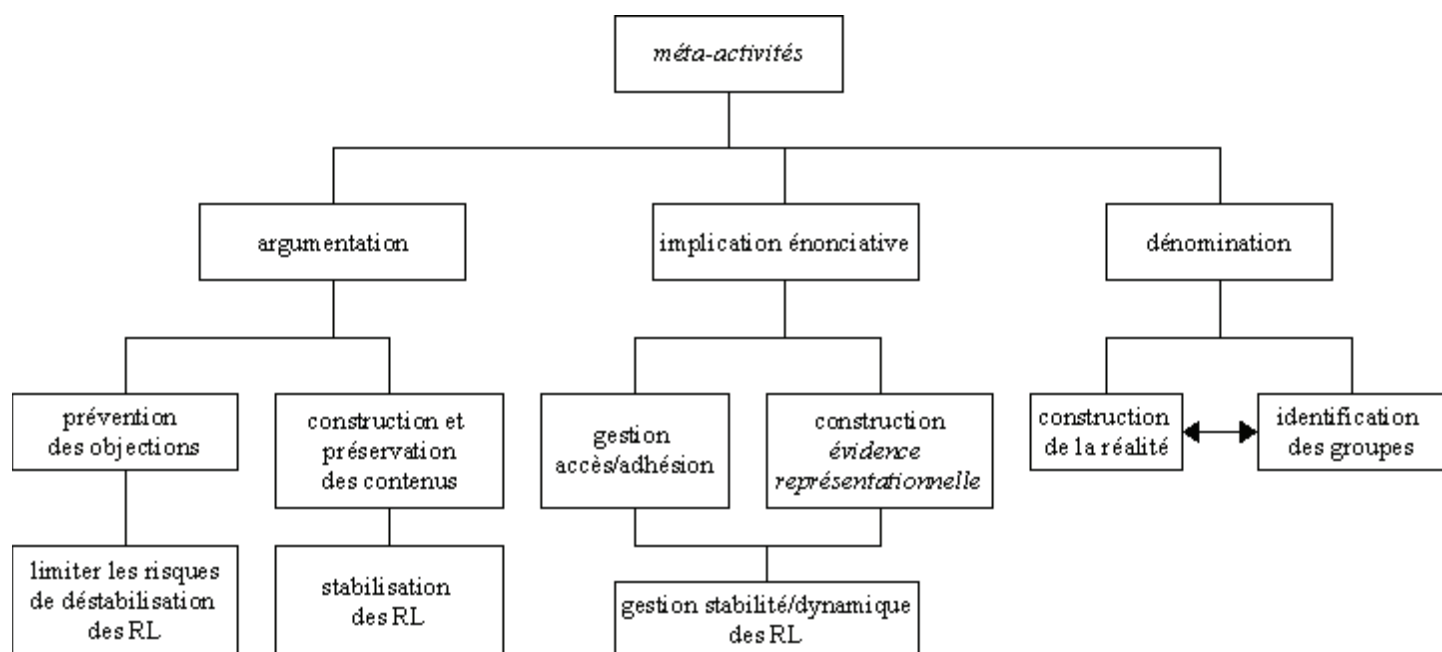
Plusieurs observations s'imposent :

- (i) les informateurs marseillais emploient davantage cette modalité de réponse que les informateurs lausannois (sur le total des réponses mono-itématiques actualisées dans nos corpus, près de 60% sont du fait des informateurs marseillais) ;
- (ii) on observe des pourcentages de réponses mono-itématiques quasiment identiques chez les informateurs marseillais et lausannois, mais en rapport avec des thématiques opposées : 55% des réponses mono-itématiques ont trait au thème *supralocal* chez les informateurs marseillais, tandis que 57% des réponses mono-itématiques ont trait au thème *local* chez les informateurs lausannois ;
- (iii) si l'on considère que les réponses mono-itématiques ont pour principale fonction, sur le plan représentationnel, de mettre en circulation des *évidences* représentationnelles, on peut en conclure que les informateurs marseillais disposent de contenus représentationnels plus stables lorsqu'ils portent sur l'environnement linguistique supralocal, et les informateurs lausannois de contenus représentationnels plus stables lorsqu'ils portent sur l'environnement linguistique local.

Ces observations ne peuvent pas, bien sûr, être généralisées à l'ensemble des groupes marseillais et lausannois, étant donné que notre échantillon ne se veut pas représentatif, et que nous ne disposons pas de suffisamment de données pour établir des résultats statistiques significatifs. Toutefois, ces résultats nous semblent dignes d'intérêt, et mériteraient d'être vérifiés à partir de données plus étendues, et ce pour deux raisons principales. D'une part, ils permettent d'illustrer la pertinence d'une approche linguistique des représentations. D'autre part, ils donnent de précieuses informations quant à la nature des RL chez nos informateurs, et la corrélation existant entre l'appartenance communautaire de ces derniers et l'organisation de leurs RL.

IV. SYNTHÈSE

Si l'on considère les différentes observations que nous avons pu faire au cours de ce chapitre, concernant respectivement les stratégies discursives, les activités énonciatives ainsi que les activités de réponse, nous sommes en mesure de regrouper ces différentes activités en trois *méta-activités*. Chacune d'entre elles renvoie à son tour aux principales fonctions représentationnelles communes aux activités réunies en son sein.



PARTIE II – PROCESSUS DISCURSIFS ET CONTENUS DES RL

La seconde partie de l'analyse va être allouée, d'une part, à l'observation des interconnexions s'établissant entre les différentes activités discursives disposant d'une fonctionnalité représentationnelle, et, d'autre part, à ce que nos analyses peuvent dire quant aux contenus des connaissances représentationnelles élaborées par nos informateurs.

Dans la précédente partie de l'analyse, nous avons traité isolément les différentes stratégies discursives apparaissant de façon récurrente dans les discours de nos informateurs. Pour chaque activité discursive, nous avons ainsi, à partir d'une sélection d'extraits significatifs, révélé leurs fonctions dans les processus d'émergence des RL dans le champ discursif. Toutefois, les RL ne se construisent pas à partir d'une *succession* d'activités, mais à partir de leurs *imbrications*, chacune agissant conjointement avec d'autres pour permettre l'actualisation de contenus représentationnels. Il s'agit donc ici d'observer les *interactions* entre les activités discursives dans le cadre de la mise en circulation de connaissances représentationnelles. Ainsi, après avoir identifié les thématiques dirigeant l'organisation de l'entretien, nous tenterons de dessiner ce que nous appellerons des *matrices discursives*, celles-ci ayant pour finalité de mettre à jour les *coalitions discursives* en jeu dans la co-construction des RL. Ensuite, à partir, d'une part, des analyses relatives à chaque activité discursive, et, d'autre part, des matrices discursives, nous nous attacherons à analyser les contenus représentationnels mobilisés dans nos corpus. Les corpus marseillais et lausannois seront ici traités séparément (contrairement aux analyses opérées dans la partie I de l'analyse des données), et ce afin de nous permettre, dans la troisième et dernière partie de l'analyse, d'observer des variations potentielles dans les processus discursifs, et les contenus représentationnels en découlant, selon l'appartenance des informateurs à l'un ou l'autre des groupes composant notre échantillon. Respectant ainsi l'idée selon laquelle les RL se co-construisent *dans* et *par* le discours, dans toute l'épaisseur de l'interaction, nous n'atteindrons les contenus (point 3 de la partie II de l'analyse des données) qu'après nous être plongée dans l'espace discursif et les différents mouvements le composant (partie I et points 1 et 2 de la partie II de l'analyse).

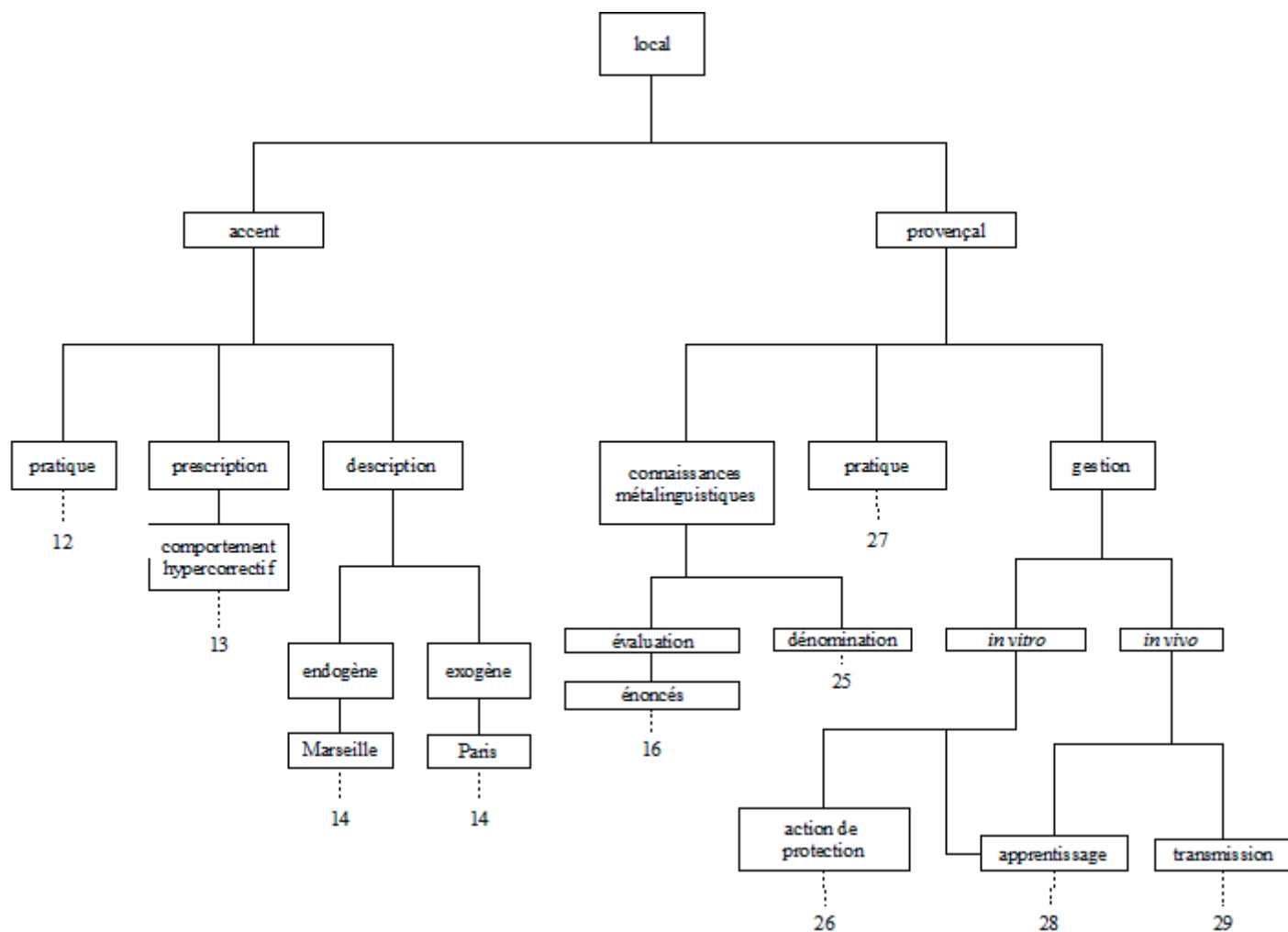
I. LES THÈMES REPRÉSENTATIONNELS

Nous avons précédemment explicité la façon dont le questionnaire ayant servi de fil conducteur à la passation des entretiens a été élaboré. Nous ne reviendrons donc pas sur cette étape, mais nous nous attacherons ici à présenter les thèmes abordés, ainsi que les sur-thèmes au sein desquels il est possible de les regrouper. Que ce soit dans les entretiens réalisés avec les informateurs marseillais ou lausannois, on peut observer trois sur-thèmes émergeant des différentes problématiques traitées lors

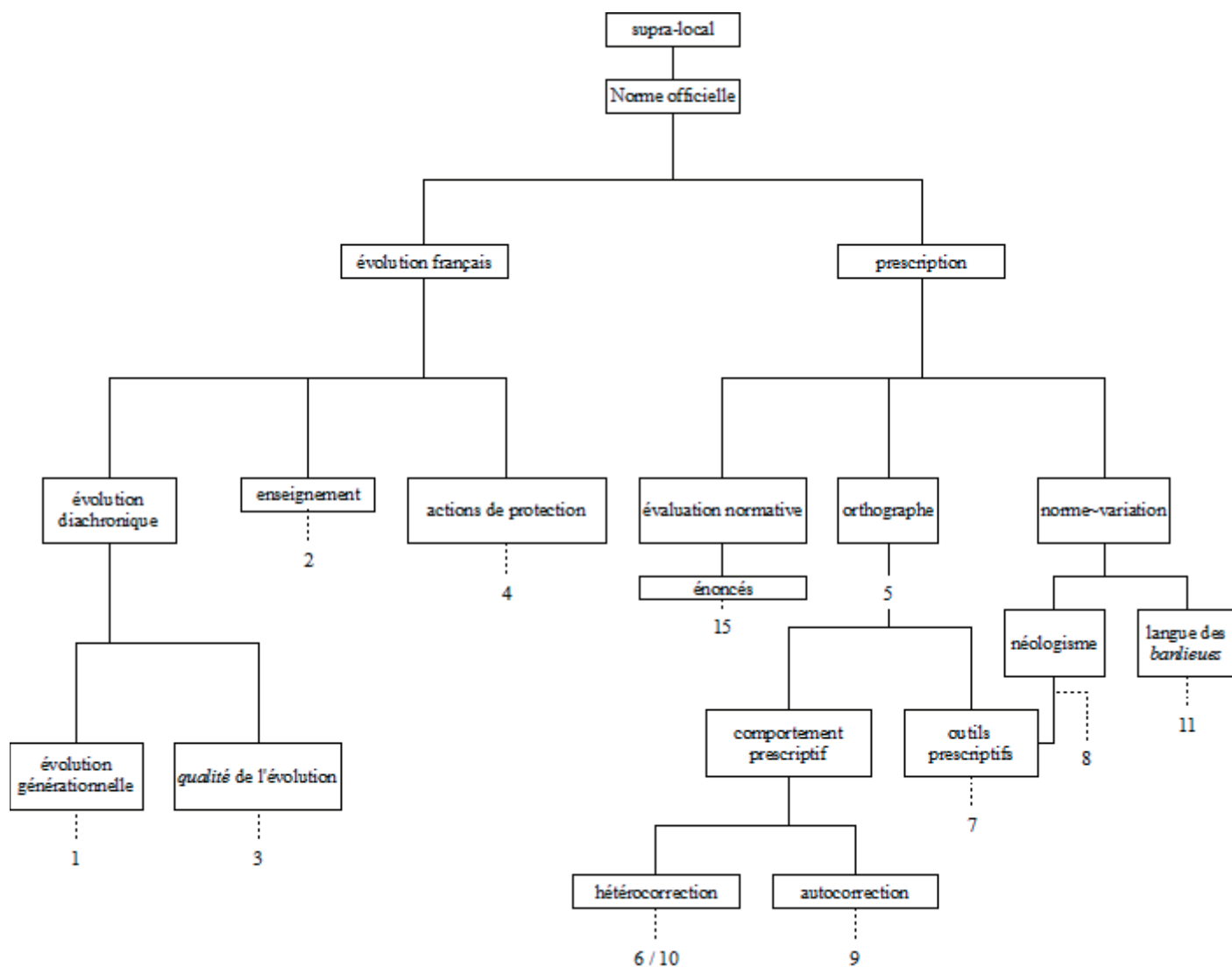
des passations : la question des langues aux niveaux *local*, *supra-local* et *extra-local*. Sont ici présentés les sur-thèmes et les thèmes qui les composent, et ce en fonction du terrain d'enquête.

1. MARSEILLE

1.1 La question des langues au niveau local

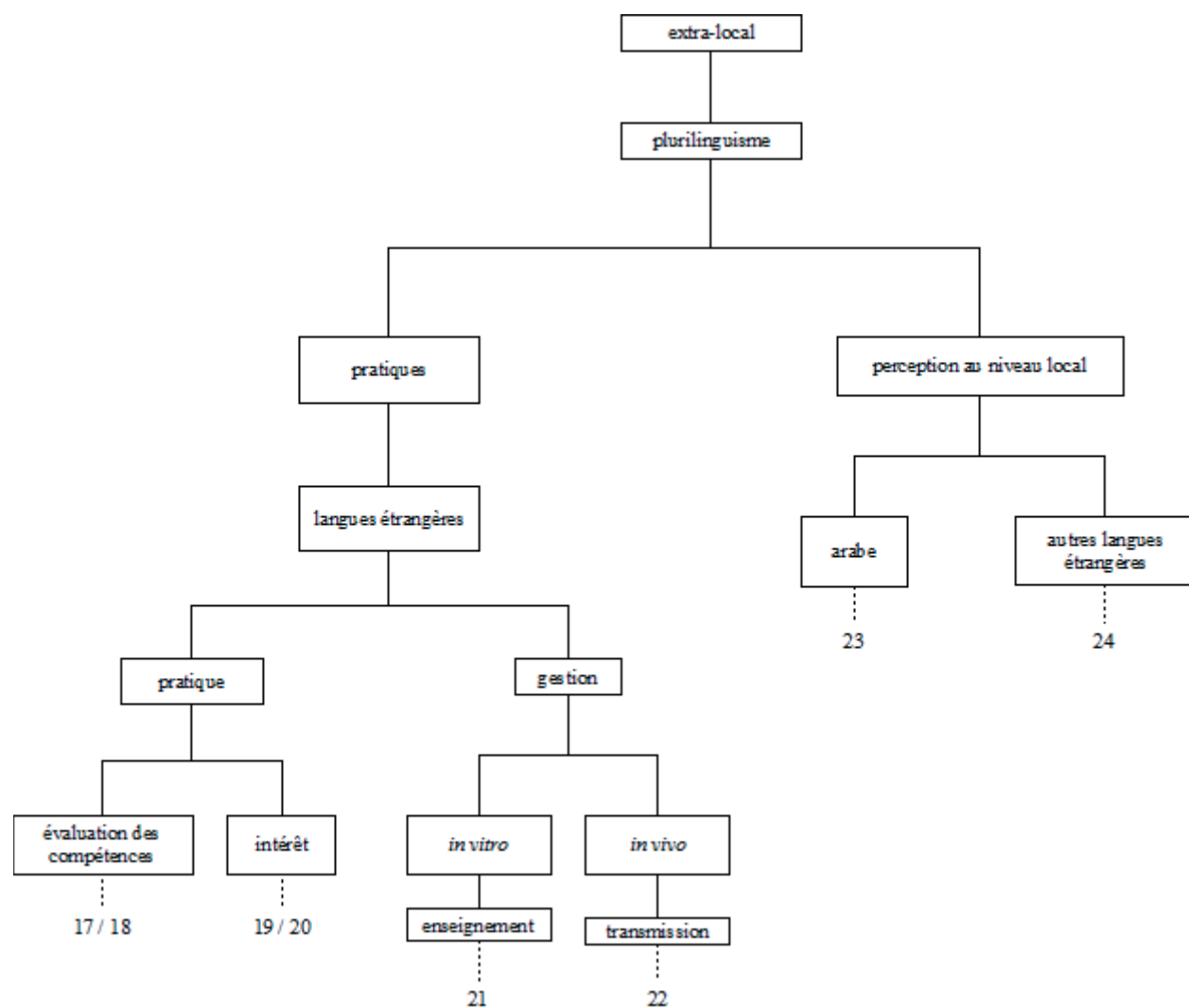


1.2 La question des langues au niveau supra-local²³⁶



²³⁶Le *niveau supra-local* correspond à l'espace social et linguistique qui transcende les particularités locales, en l'occurrence ici l'espace national.

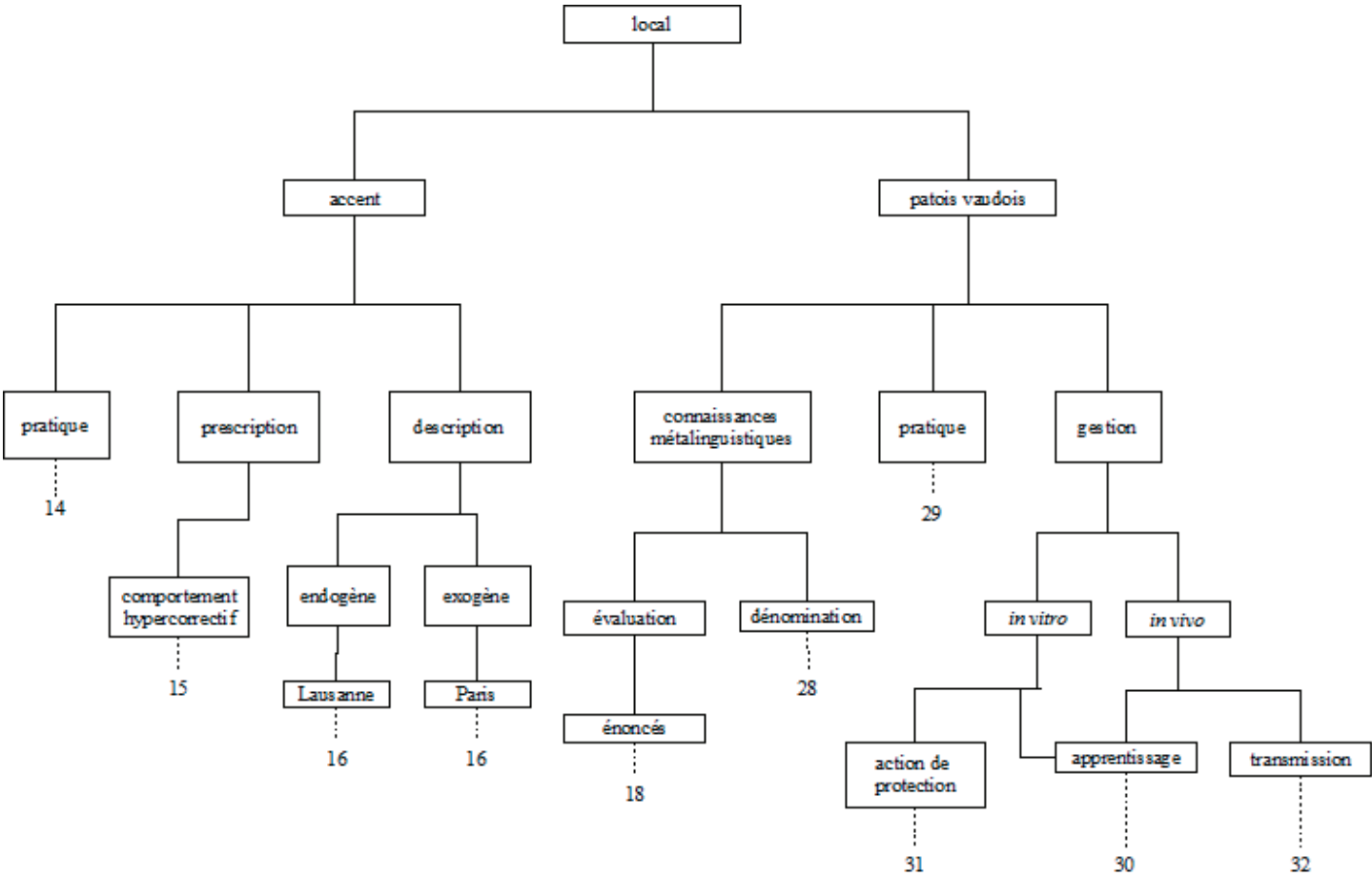
1.3 La question des langues au niveau extra-local²³⁷



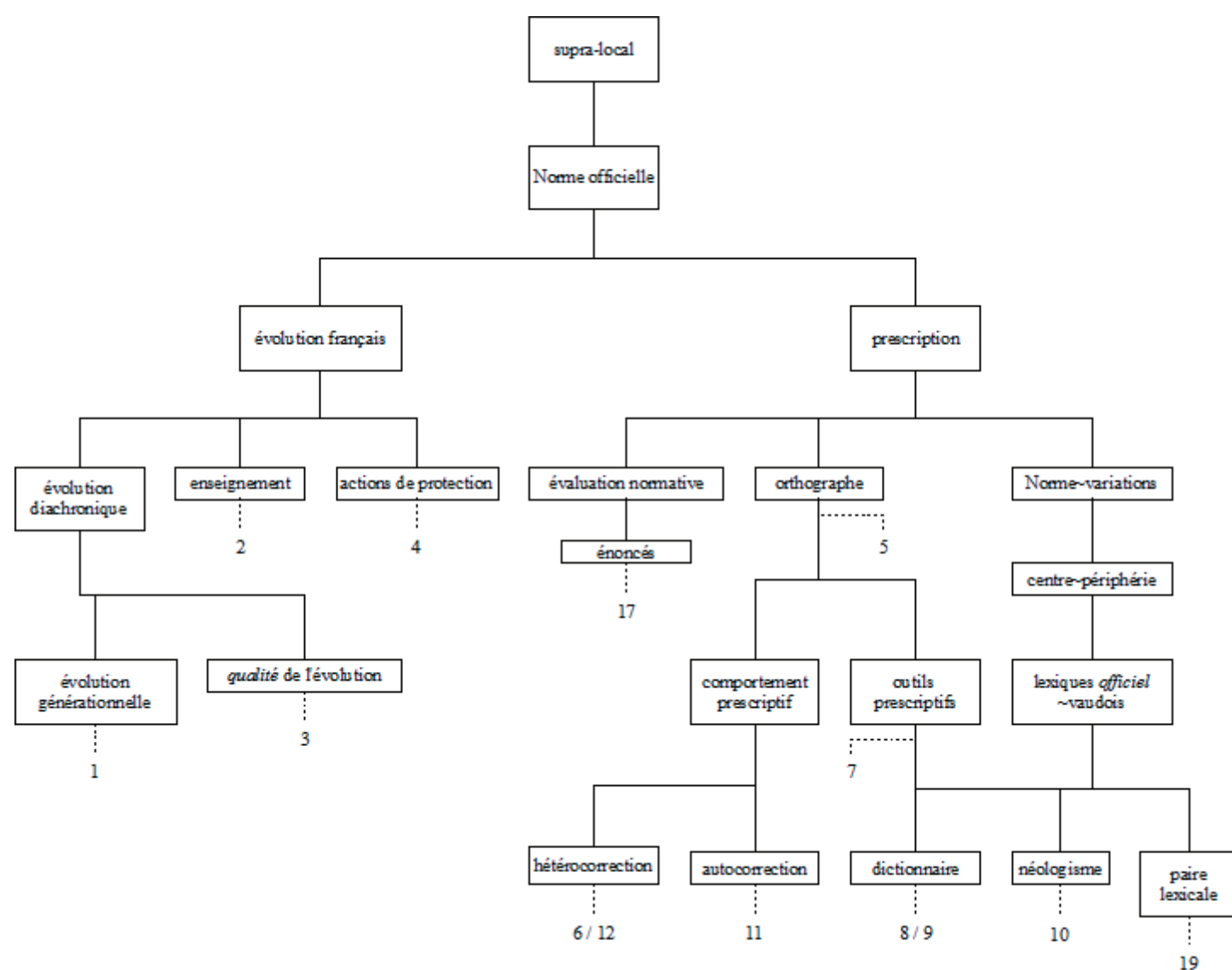
²³⁷Le *niveau extra-local* correspond aux espaces sociaux et linguistiques exogènes. Ce niveau renvoie principalement à la question des langues étrangères.

2. LAUSANNE

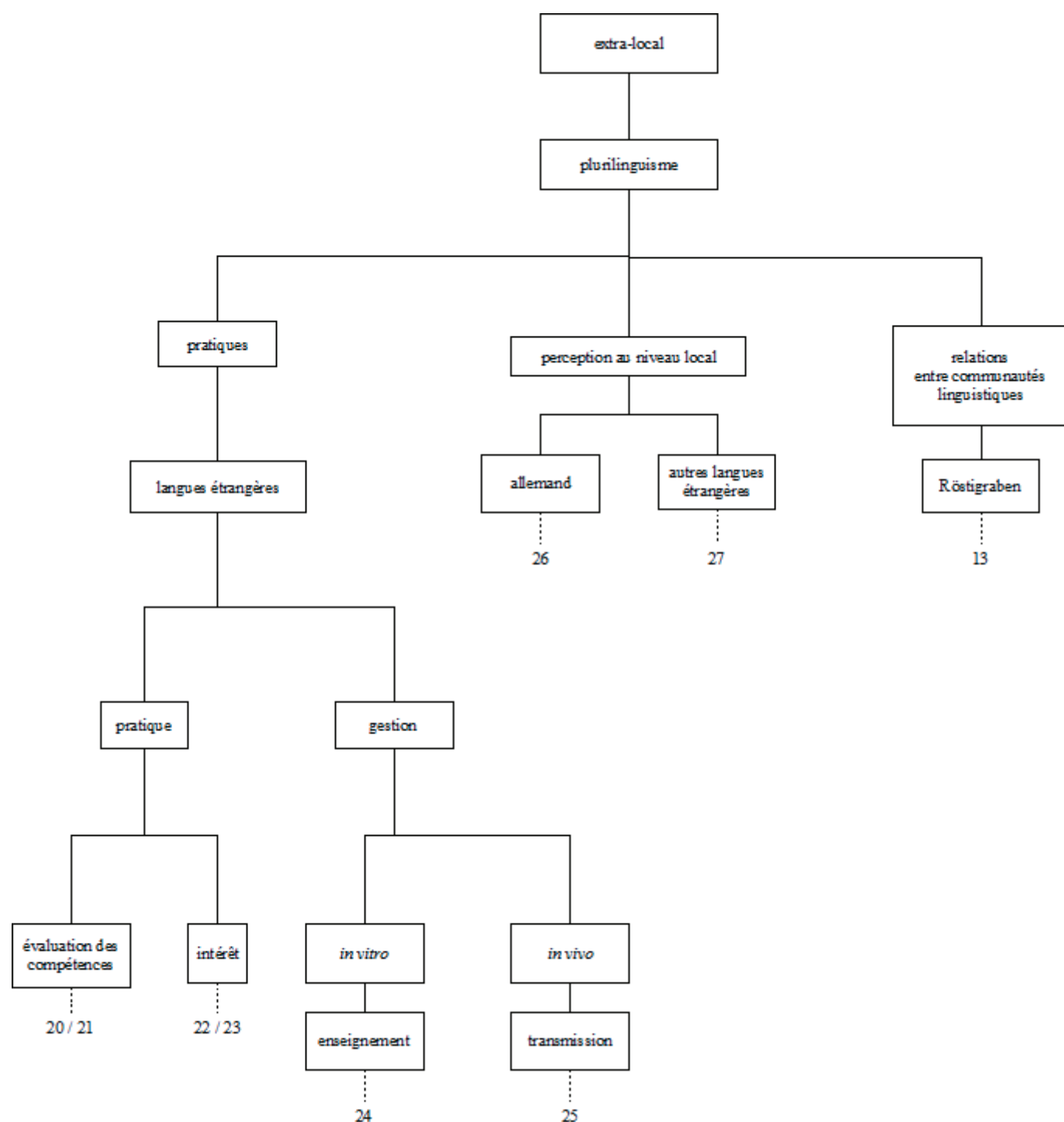
2.1 La question des langues au niveau local



2.2 La question des langues au niveau supra-local



2.3 La question des langues au niveau extra-local



II. LES MATRICES DISCURSIVES

Maintenant que les thèmes ont été repérés, nous pouvons procéder à la constitution des *matrices discursives*. Ces matrices peuvent être définies de la façon suivante : ce sont des dispositifs qui rendent compte des interactions s'établissant entre les différentes activités discursives, interactions qui participent à la co-construction des contenus représentationnels. Ces matrices sont soumises à deux contraintes :

- (i) la distance entre les éléments périphériques et le centre de la matrice est conditionnée par la fréquence, en valeur absolue, de chaque activité discursive. Les pics de fréquence sont interreliés afin d'observer si les activités auxquelles ils font référence entretiennent, ou non, des relations de nature échoïque.
- (ii) pour chaque thème représentationnel est constituée une matrice qui lui est relative, et ce afin de pouvoir observer la relation entre fonction représentationnelle de l'activité discursive et contenu représentationnel.

L'élaboration de ces matrices discursives est doublement motivée :

- (i) elle permet de voir de quelles façons les activités discursives participent, de façon conjointe, à la co-construction des contenus représentationnels.
- (ii) elle permet d'observer la nature de la relation entre activité discursive, fonction représentationnelle de cette activité discursive, et contenu représentationnel.

Enfin, l'élaboration de ces matrices est réalisée en trois étapes :

- (i) le regroupement des moments discursifs des entretiens de tous les informateurs relatifs aux thèmes précédemment définis, et ce en traitant séparément les corpus marseillais et lausannois.
- (ii) pour chaque regroupement, le comptage du nombre de fois où une activité discursive est actualisée.
- (iii) suite à ce comptage, l'établissement d'un graphique permettant de voir la distance entre les différents éléments de la matrice.

Le comptage des occurrences des activités discursives est une tâche délicate. En effet, il n'existe pas forcément de liens bi-univoques entre un énoncé, ou un ensemble d'énoncés, et l'actualisation d'une activité. En d'autres termes, un même énoncé (ou ensemble d'énoncés) peut être le lieu d'actualisation de plusieurs activités discursives. La segmentation des extraits présentant une activité discursive *x*, et le comptage de ces derniers, composent donc une démarche présentant une limite, en ce sens que les activités discursives sont étroitement imbriquées les unes aux autres. Toutefois, cette démarche, au-delà de son aspect artificiel, va nous permettre de dessiner, même approximativement, la façon dont ces activités *s'aimantent* les unes les autres.

Deux précisions doivent ici être faites. En premier lieu, nous avons décidé d'exclure de ces matrices discursives les activités de modulation discursive, ainsi que l'ensemble des activités énonciatives. Ce choix est triplement motivé. En effet, tout discours, quel que soit le cadre interactif dans lequel il est construit et les finalités de l'interaction, est modulé et polyphonique. Si la modulation discursive et la gestion de la polyphonie énonciative disposent, comme nous l'avons vu dans la partie I de l'analyse, de fonctions princeps dans la co-construction représentationnelle, il ne nous semble pas pertinent de prendre en compte ces activités pour caractériser des discours au sein desquels sont actualisés des contenus représentationnels. Par ailleurs, il est impossible de comptabiliser le nombre de fois où un locuteur va moduler son discours (que ce soit en privilégiant la tension ou la modulation discursive), étant donné que tout énoncé est modulé. De la même façon, tout énoncé, et même tout lexème, dispose d'un certain degré d'hétérogénéité énonciative. Il est donc impossible d'apporter une quelconque quantification à ces phénomènes²³⁸. En second lieu, nous n'avons pas pris en compte les activités discursives que nous avons identifiées comme découlant précisément du type d'interaction qu'est l'entretien (*réponses mimiques* et *réponses mono-thématiques*). En effet, leur nombre n'est pas significatif lorsque l'on prend en compte l'ensemble des discours de tous nos informateurs. Toutefois, il apparaît que ces activités, malgré leur degré limité de récurrence, sont associées à des thématiques représentationnelles spécifiques. Les observations et les résultats obtenus ont été présentés dans le chapitre III de la partie I de l'analyse.

Nous ne présenterons ici qu'un seul exemple de matrice discursive, les autres graphiques étant présentés en annexe.

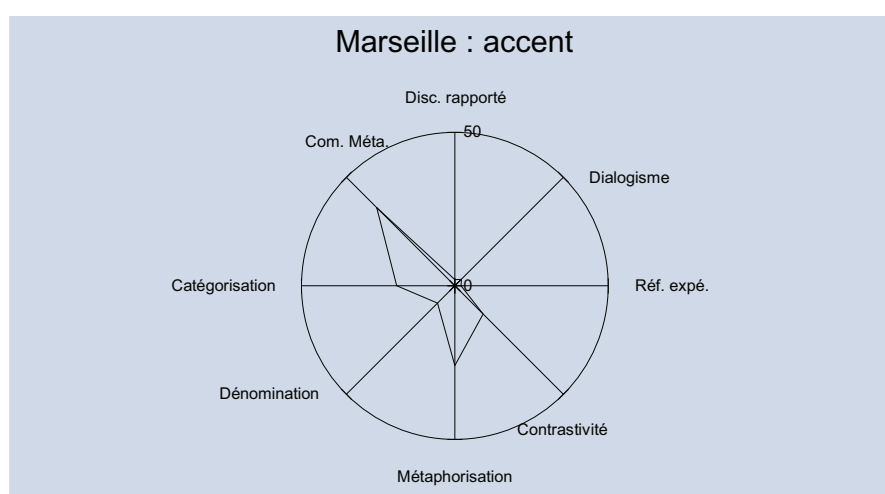
Le tableau ci-dessous présente le nombre d'occurrences de chaque activité discursive dans les moments discursifs alloués à la thématique de l'accent²³⁹, et ce dans le cadre du corpus marseillais.

238 Nous avons toutefois inclus aux matrices discursives l'activité dialogique, et ce parce que nous avons considéré cette activité dans son acception *restreinte*, à savoir un marquage linguistique de la référence à des discours antérieurs (se référer ici à la partie I de l'analyse des données). Cette perspective a donc autorisé une observation pertinente de la récurrence de cette activité énonciative.

239 Se référer ici aux organigrammes présentant les thématiques de l'entretien

	Accent
Disc. rapporté	2
Com. Méta.	36
Catégorisation	19
Dénomination	8
Métaphorisation	26
Contrastivité	13
Réf. expé.	2
Dialogisme	3

Ce tableau nous a ensuite permis de réaliser le diagramme suivant, qui constitue la matrice discursive relative à la thématique de l'accent²⁴⁰.



Au terme de ce travail de construction des matrices discursives, réalisé à partir des activités discursives actualisées par nos informateurs, et selon la thématique représentationnelle abordée dans le cadre de leurs discours, nous disposons d'outils qui vont nous permettre

- (i) de disposer d'une perspective large sur l'ensemble des stratégies discursives élaborées par tous les informateurs, selon leur appartenance communautaire, et selon la thématique représentationnelle abordée ;
- (ii) d'observer, à partir des aimantations se produisant entre les activités discursives (et donc à partir des fonctions discursivo-représentationnelles privilégiées), les contenus représentationnels mobilisés par nos informateurs ;

²⁴⁰Sur ce diagramme, le chiffre apparaissant au niveau de l'axe vertical correspond à la valeur absolue maximale, automatiquement calculée à partir des données présentes dans le tableau relatif à la matrice. Cette remarque est valable pour l'ensemble des diagrammes matriciels présentés dans ce travail.

- (iii) de voir s'il existe, entre les informateurs marseillais et lausannois, des variations au niveau des stratégies discursives participant à la construction de contenus relatifs à une même thématique représentationnelle.

III. LES CONTENUS REPRÉSENTATIONNELS

Dans la première partie de notre analyse, nous avons défini avec précision chacune des activités discursives participant, d'après nos données, à la co-construction discursive des RL. Nous avons explicité, à partir de l'analyse d'extraits significatifs, les différentes fonctions représentationnelles de chacune de ces activités. A partir du résultat de ces observations, et également en tenant compte des matrices discursives mettant en lumière la prégnance de certaines activités discursives dans la mise en circulation de connaissances représentationnelles relatives aux différentes thématiques abordées lors de l'entretien, nous sommes en mesure de dessiner un certain nombre de grandes lignes représentationnelles parcourant les discours de nos informateurs.

Une précision s'impose ici. Lors de la première partie de l'analyse des données, l'observation de chaque activité discursive disposant d'une fonction dans le processus d'émergence des RL dans le discours a déjà été l'occasion de mettre à jour un certain nombre de contenus représentationnels, ainsi que la définition du degré d'adhésion de l'informateur à celui-ci. Toutefois, l'observation de ces contenus a été tributaire des extraits qui ont été sectionnés pour leur caractère représentatif. Les seuls contenus que nous avons pu analyser sont donc ceux construits dans le cadre des extraits destinés à illustrer le fonctionnement représentationnel d'un certain nombre d'activités discursives prégnantes dans la co-construction des RL. Le problème est qu'il est impossible de proposer ici une analyse exhaustive des contenus de l'ensemble des discours construits par nos informateurs, car cela reviendrait à exposer l'analyse complète et linéaire de l'ensemble des données du corpus. Or, pour des raisons de concision et de faisabilité, cela n'est pas envisageable dans le cadre de ce travail. Ainsi, si nous tendons à proposer ici les grandes lignes représentationnelles issues de nos données, c'est parce qu'il est impossible de présenter les contenus générés par les activités discursives de tous les discours de tous nos informateurs. Il s'agira donc d'un panorama général, présentant en quelque sorte les *pics* émergeant des contenus représentationnels tels qu'ils ont été actualisés par nos informateurs. Ce panorama, s'il manque de précisions quant aux contenus proposés par chaque informateur, ne souffre toutefois pas de carences méthodologiques, en ce sens que ces grandes lignes représentationnelles découlent d'une analyse complète des corpus selon les deux axes précédemment explicités :

- (i) *un axe micro-analytique* : l'analyse de l'ensemble des données des corpus selon chaque activité

discursive susceptible de participer à la co-construction des RL dans les discours de chaque informateur ;

- (ii) *un axe macro-analytique* : la définition de matrices discursives, qui englobent tous les discours de tous nos informateurs.

1. MARSEILLE

1.1 La question des langues au niveau local

1.1.1 *L'accent marseillais*

1.1.1.1 *Reconnaissance de l'accent*

D'après les données dont nous disposons, il apparaît que, si les informateurs marseillais (désormais IM) reconnaissent la connaissance selon laquelle ils disposent d'habitudes articulatoires spécifiques, l'adhésion à celle-ci est limitée, et ce notamment par la connaissance selon laquelle la perception de cet accent n'est accessible qu'à des membres extérieurs à leur groupe d'appartenance. Le rôle qui est donné à l'exogroupe dans l'attestation de cette pratique articulatoire est majeur : c'est l'altérité qui fait ici que l'accent peut exister. On retrouve donc ici le rôle de la catégorisation, selon laquelle l'identification de pratiques concourant à la structuration du groupe d'appartenance passe par l'identification de pratiques liées à un groupe exogène.

On observe donc ici un conflit représentationnel, qui repose sur l'opposition entre :

- (i) l'appartenance au *groupe marseillais*, amenant à reconnaître et respecter une pratique participant à la cohésion de ce groupe ;
- (ii) l'appartenance au *groupe français*, amenant à une minoration des différences intercommunautaires, et donc à une relativisation de l'hétérogénéité des pratiques articulatoires ;
- (iii) (i) et (ii) générant le conflit existant entre, d'une part, la reconnaissance d'une diversité des pratiques concourant à la préservation de l'une des marques de la cohérence groupale, et, d'autre part, la reconnaissance de l'homogénéité des pratiques conditionnant le respect de la

Norme officielle.

Les informateurs sont donc ici tiraillés entre leur positionnement au niveau local (ne pas reconnaître l'accent local reviendrait à nier l'existence du groupe qui en est dépositaire), et leur positionnement au niveau supra-local (reconnaître le partage de cette pratique locale reviendrait à nier l'homogénéité des pratiques et donc, dans une certaine mesure, son appartenance au groupe supra-local). Ceci nous amène à nous questionner sur la pertinence de la notion de *conflit représentationnel*. En effet, on peut se demander si, en lieu et place d'un conflit, il n'y a pas ici une recherche d'un *compromis représentationnel* : les différents degrés d'adhésion à un même contenu représentationnel constitueraient autant d'adaptations de ce contenu à l'une des facettes de l'environnement linguistique. La diversité des contenus représentationnels (ou des modes d'adhésion à un contenu) répondrait donc à la diversité des situations et à la pluralité des identités que peut rencontrer un acteur social. Nous conserverons dans la suite de ce point la notion de *conflit représentationnel*, celle-ci indiquant avec pertinence les contradictions qui peuvent émailler le tissu représentationnel, tout en gardant à l'esprit que cette notion de *conflit* ne renvoie pas ici à une dimension *compétitive*, mais à la volonté de satisfaire la diversité des relations sociales au sein desquelles peut agir l'acteur social.

1.1.1.2 Hypercorrection

La connaissance selon laquelle il n'est pas envisageable de corriger une pratique articulatoire spécifique au groupe d'appartenance est unanimement partagée par les IM. Toutefois, on observe une adhésion fortement limitée à ce contenu. On note par ailleurs une tendance nette à la métaphorisation qui participe à la justification, sur le plan des pratiques (corriger son accent), de la relativisation de la pertinence de cette connaissance (il n'est pas envisageable de corriger une pratique articulatoire spécifique au groupe d'appartenance). Apparaît ici aussi un possible conflit représentationnel, reposant sur :

- (i) l'idée selon laquelle une tendance à l'hypercorrection pourrait être assimilée à une distance prise par rapport au groupe dépositaire de la pratique suscitant l'hypercorrection : si je corrige mon accent, c'est que j'estime que cet accent n'est pas valorisant, ce qui signifie donc que je dévalorise mon appartenance au groupe identifié par cet accent ;
- (ii) l'idée selon laquelle un refus de l'hypercorrection pourrait être assimilée à une distance prise par rapport au groupe supra-local, dépositaire de la pratique (fantasmée) à laquelle aboutirait l'hypercorrection si elle était effective.

1.1.1.3 Description

La description que les IM proposent de l'accent marseillais repose sur une double opposition, de deux natures différentes :

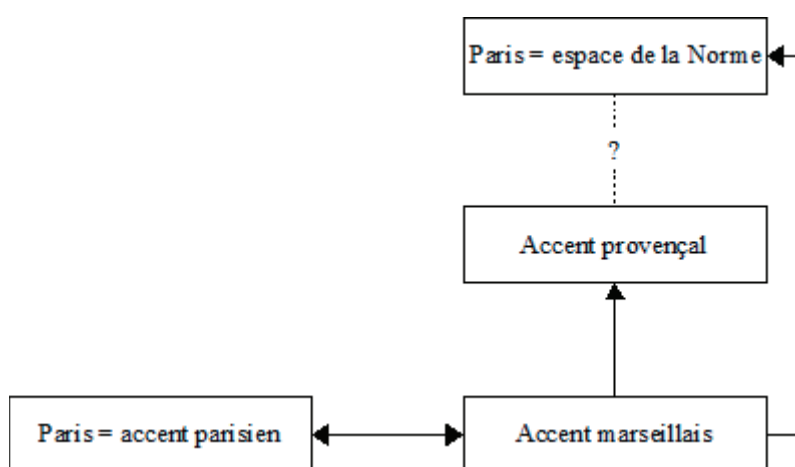
- (i) les IM adhèrent fortement à la connaissance selon laquelle il existe une distinction entre l'accent *marseillais* et l'accent *provençal*. Les dénominations relatives à ces deux pratiques peuvent varier (on rencontre ainsi *méridional* pour *provençal*), mais demeure la construction d'une différenciation entre la pratique associée à un niveau micro-local (Marseille) et celle associée à un niveau macro-local (la région provençale). On peut faire ici deux remarques. D'une part, cette démarche n'est pas *oppositive* : accents marseillais et provençal se situent sur un continuum. D'autre part, cette démarche est *intuitive* : la mobilisation de connaissances métalinguistiques est limitée.
- (ii) les IM adhèrent fortement à la connaissance selon laquelle il existe une opposition entre accent *marseillais* et accent *parisien*. La démarche est ici nettement *oppositive*, puisque reposant en grande partie sur la connaissance selon laquelle les caractéristiques de l'accent parisien sont les caractéristiques *inversées* de celles propres à l'accent marseillais. Par ailleurs, cette démarche est *stéréotypique* : les connaissances relatives aux accents marseillais et parisien sont élaborées comme des *évidences représentationnelles* (*chantant~pointu*), à cela s'ajoutant une argumentation reposant préférentiellement sur une activité métalinguistique (notamment la prosodie, les phénomènes de nasalisation et la manipulation du schwa).

Cette configuration donne lieu, elle aussi, à un conflit représentationnel :

- (i) les IM construisent des contenus relatifs à l'accent marseillais de nature majoritairement méliorative. La connaissance selon laquelle l'accent marseillais constitue un marquage identitaire participant à la délimitation des frontières de leur groupe suscite un haut degré d'adhésion. Il est intéressant de noter que le caractère mélioratif des connaissances relatives à l'accent marseillais est étroitement lié, non pas à la défense de la pratique en tant que telle (voir point 1.1.1.1.), mais à la valorisation de la culture et du mode de vie présentés comme spécifiques au groupe marseillais. On assiste donc ici à un déplacement de perspective : la mélioration de la connaissance relative à une pratique (l'accent marseillais) n'est plus générée par le partage d'un comportement linguistique (j'ai l'accent marseillais), mais par la valorisation de comportements non linguistiques (nous avons la même façon de vivre).

(ii) les IM construisent des contenus relatifs à l'accent parisien de nature majoritairement dépréciative. Toutefois, on note un degré d'adhésion limité à ces connaissances mises en circulation. En effet, si l'accent parisien est une catégorie *ad hoc*, qui semble définie dans le seul but de définir ce qui lui est opposé (l'accent marseillais), il n'en demeure pas moins que le qualificatif de *parisien* la place dans un espace qui est indissociable, non plus d'une pratique locale (l'accent parisien), mais d'une entité supra-locale (la Norme). Paris constitue donc l'espace géographique de l'exogroupe (opposition entre accents marseillais et parisien), mais également celui d'une des dimensions de l'endogroupe (assujettissement normatif du groupe, quel que soit la caractère local de certaines de ses pratiques). En d'autres termes, dans le syntagme *accent parisien*, il y a la dimension du *pair* (qui participe, de par ses différences, à la définition du groupe d'appartenance) et la dimension du *père* (de par le respect normatif qu'il suscite). Le conflit représentationnel découle précisément des deux visages que l'on peut attribuer à un même espace, en l'occurrence, ici, Paris.

Ainsi, il se dessine ici (fig. 1) une double hiérarchisation des pratiques articulatoires (avec ↔ signifiant *en opposition* et → *assujetti à*) :

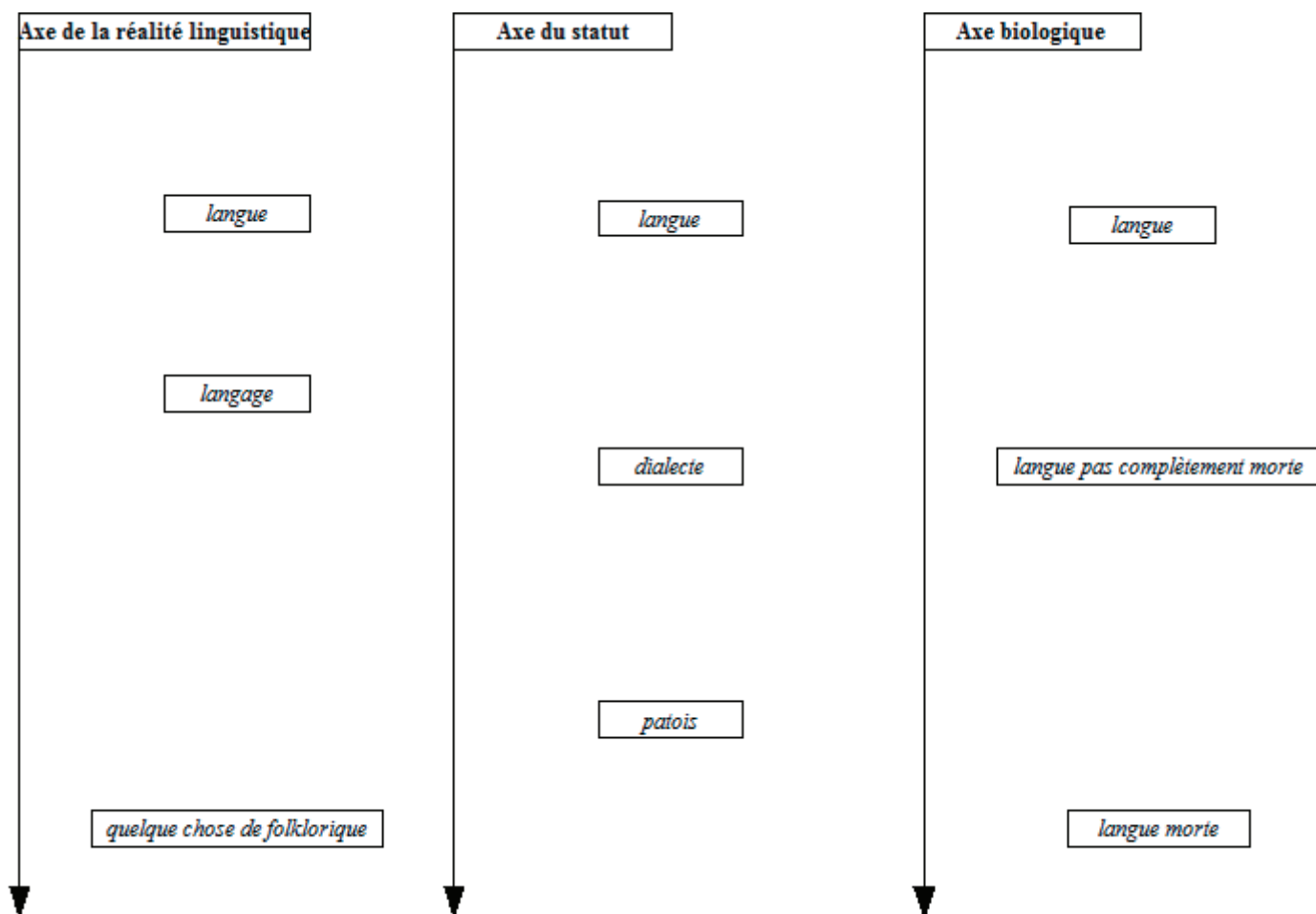


1.1.2 La langue provençale

1.1.2.1 Dénomination et évaluation

On peut observer une certaine diversité dans les dénominations que les IM peuvent construire

quant à la catégorie du provençal. On note toutefois que ces différentes appellations se placent sur trois axes (fig. 2) :



En d'autres termes, si les appellations divergent, elles renvoient toutes à trois connaissances relatives au provençal, auxquelles les IM accèdent, mais adhèrent à des degrés divers : la connaissance relative à la réalité linguistique du provençal, la connaissance relative au statut du provençal si celle-ci dispose d'une réalité, la connaissance relative à sa réalité sociale. On observe également que le provençal repose sur des connaissances de nature diachronique (associées au passé de la région, aux origines sociales et géographiques), de nature identitaire, et de nature traditionaliste. Ainsi, si les IM associent unanimement le provençal au partage de normes culturelles communes (*une façon de vivre*), ou encore à une vision commune de la réalité (*un état d'esprit*), certains vont même jusqu'à établir un lien d'équivalence entre la tradition de la crèche provençale et la langue provençale (ce qui renvoie d'ailleurs à l'axe de la réalité linguistique précédemment présenté).

Par ailleurs, lorsque l'on regarde les réponses des IM à la question 19 (portant sur l'évaluation de l'origine linguistique des items proposés) :

Items	français	provençal
<i>aubade</i>	5	5
<i>rascasse</i>	1	9
<i>cambrioler</i>	9	1
<i>casserole</i>	7	3
<i>tortue</i>	8	2
<i>aïoli</i>	1	9
<i>cigale</i>	6	4
Total	37	33
	53%	

on remarque que les IM ne disposent pas de connaissances leur permettant de reconnaître l'étymologie des lexèmes proposés, qui sont tous ici issus de la langue provençale. Les résultats obtenus (53% des items identifiés comme étant d'origine française) laissent à penser que les réponses des IM sont davantage dictées par le hasard que par la mobilisation de connaissances étymologiques. On note toutefois que deux items sont systématiquement associés à la langue provençale : *rascasse* et *aïoli*. Et on peut remarquer que les deux items reconnus comme étant d'origine provençale sont les deux seuls items faisant référence aux traditions culinaires locales. Ceci confirme l'idée selon laquelle la connaissance qui prévaut est de nature autre que linguistique : elle est constituée par un amalgame entre la langue provençale et les repères identitaires propres à la culture du groupe marseillais.

1.1.2.2 Pratique

Concernant la pratique du provençal, tous les IM adhèrent totalement au contenu selon lequel ils ne pratiquent pas le provençal. La grande majorité de réponses mono-itématiques laissent à penser que cette absence de maîtrise de la langue locale est considérée comme une *évidence représentationnelle*. Qui plus est, cela laisse à penser que les IM adhèrent totalement à la connaissance selon laquelle l'ignorance de la langue locale n'est pas un comportement socialement dévalorisant ou menaçant pour l'intégrité du groupe d'appartenance. Ce contenu est à mettre en relation avec le contenu révélé dans le point précédent : le fait d'intégrer la langue provençale à l'ensemble des éléments constitutifs de la culture provençale rend secondaire la maîtrise de la langue, étant donné que celle-ci dispose d'une fonction symbolique satisfaisant les contraintes d'identification et de cohérence intragroupales.

1.1.2.3 Gestion

Concernant la gestion *in vitro* de la langue provençale, on observe des perspectives représentationnelles différentes selon qu'il s'agit de l'apprentissage ou de la défense de la langue.

Concernant l'apprentissage du provençal, on note deux degrés d'adhésion représentationnelle : une adhésion limitée au contenu selon lequel il est utile d'apprendre le provençal, et une adhésion forte au contenu selon lequel il n'est pas utile d'apprendre le provençal. On constate donc ici une possible dissension parmi les IM, qui pourrait augurer d'une éventuelle dynamique représentationnelle s'orientant vers une reconnaissance non dévalorisante de la non-utilité de l'apprentissage du provençal. Parmi les IM construisant une adhésion limitée au contenu, on remarque qu'ils mettent en circulation trois contenus venant expliciter la limitation de leur adhésion : le caractère secondaire de l'apprentissage du provençal (*pas une priorité*), son caractère de procrastination (*je le ferai pas*), et son caractère de divertissement (l'apprentissage étant assimilé soit à un loisir, soit à un enrichissement de la culture générale).

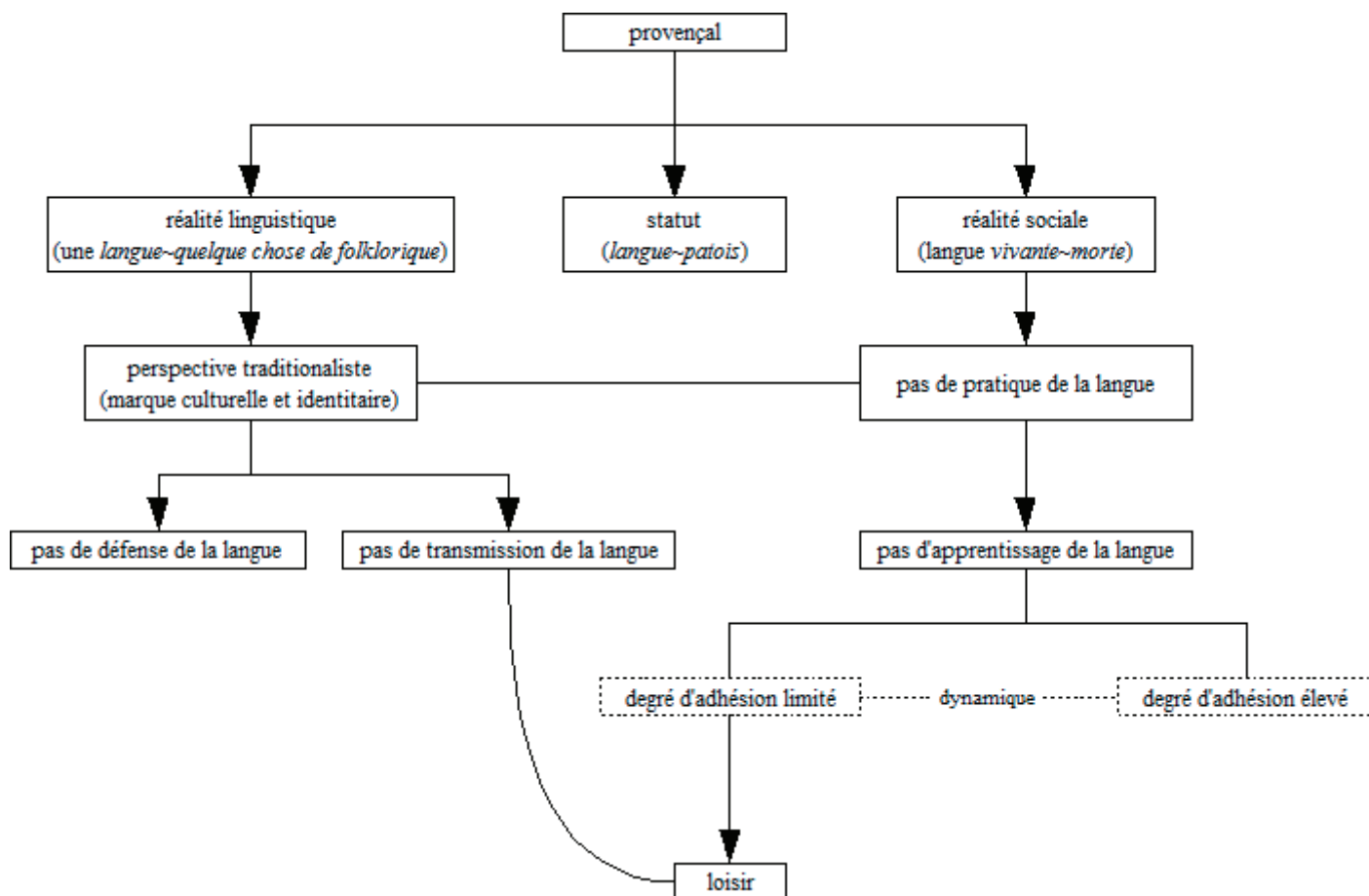
Concernant la défense du provençal, on observe un degré d'adhésion extrêmement élevé à la connaissance selon laquelle il n'est pas nécessaire de défendre le provençal. Toutefois, parmi les IM, on observe deux groupes : ceux cherchant à minorer *a posteriori* l'impact que pourrait avoir une telle connaissance, et ceux *extrémisant* cette adhésion. Ainsi, certains IM mobilisent des contenus aptes à adoucir ce haut degré d'adhésion : le contenu selon lequel il serait trop tard pour mettre en place des actions de défense de la langue (se fondant sur une démarche contrastive, notamment avec la région et la langue alsaciennes), et le contenu selon lequel cette démarche de promotion existe déjà (notamment au travers de l'enseignement du provençal à l'école). Certains IM mobilisent au contraire des contenus aptes à renforcer ce degré d'adhésion, notamment au travers d'un contenu reposant sur une comparaison historique : la volonté de rétablir le provençal est présentée comme équivalente de celle des gouvernements français d'imposer le français comme langue unique.

Concernant enfin la gestion *in vivo* du provençal, on ne peut que constater une adhésion totale à la connaissance selon laquelle il n'est pas utile de transmettre la langue locale à ses enfants²⁴¹. Cette connaissance est donc unanimement partagée et assumée, ce qui témoigne du caractère non dévalorisant et non menaçant de ce contenu sur l'intégrité du groupe d'appartenance²⁴².

On peut donc ici voir apparaître l'architecture représentationnelle suivante (fig. 3), témoignant d'une forte cohérence, mais également de points susceptibles d'être le lieu de possibles dynamiques représentationnelles.

241 La transmission reposant ici sur une incitation des enfants à apprendre le provençal, étant donné qu'aucun de nos informateurs ne pratique cette langue.

242 On peut noter ici une reprise de contenus relatifs aux thèmes précédemment abordés dans ce point : le fait de privilégier l'apprentissage de langues étrangères vivantes (qui renvoie ici à l'axe 1 du point 1.1.2.1.), le fait d'établir une équivalence entre l'apprentissage du provençal et un loisir (qui renvoie au thème de la gestion *in vitro* du point 1.1.2.3.), et, enfin, le fait de privilégier la transmission des traditions locales au détriment de celle de la langue (qui renvoie ici au point 1.1.2.1.).



1.1.3 Synthèse

Deux types de données apparaissent au vu de ces analyses :

- (i) une différence représentationnelle entre la thématique de l'accent et celle du provençal : on observe ainsi une architecture représentationnelle *instable* concernant la thématique de l'accent (conflits représentationnels / degrés d'adhésion tempérés), et une architecture représentationnelle *stable* concernant la thématique du provençal (évidences représentationnelles / degrés d'adhésion élevés). Il semblerait ainsi que la question de l'accent soit davantage l'objet d'une recherche de consensus social que ne peut l'être celle relative à la langue provençale, celle-ci reposant sur des connaissances plus uniformément partagées.
- (ii) une différence relative à la configuration des matrices discursives²⁴³ : celle relative à la thématique du provençal est plus équilibrée (avec également la présence de références

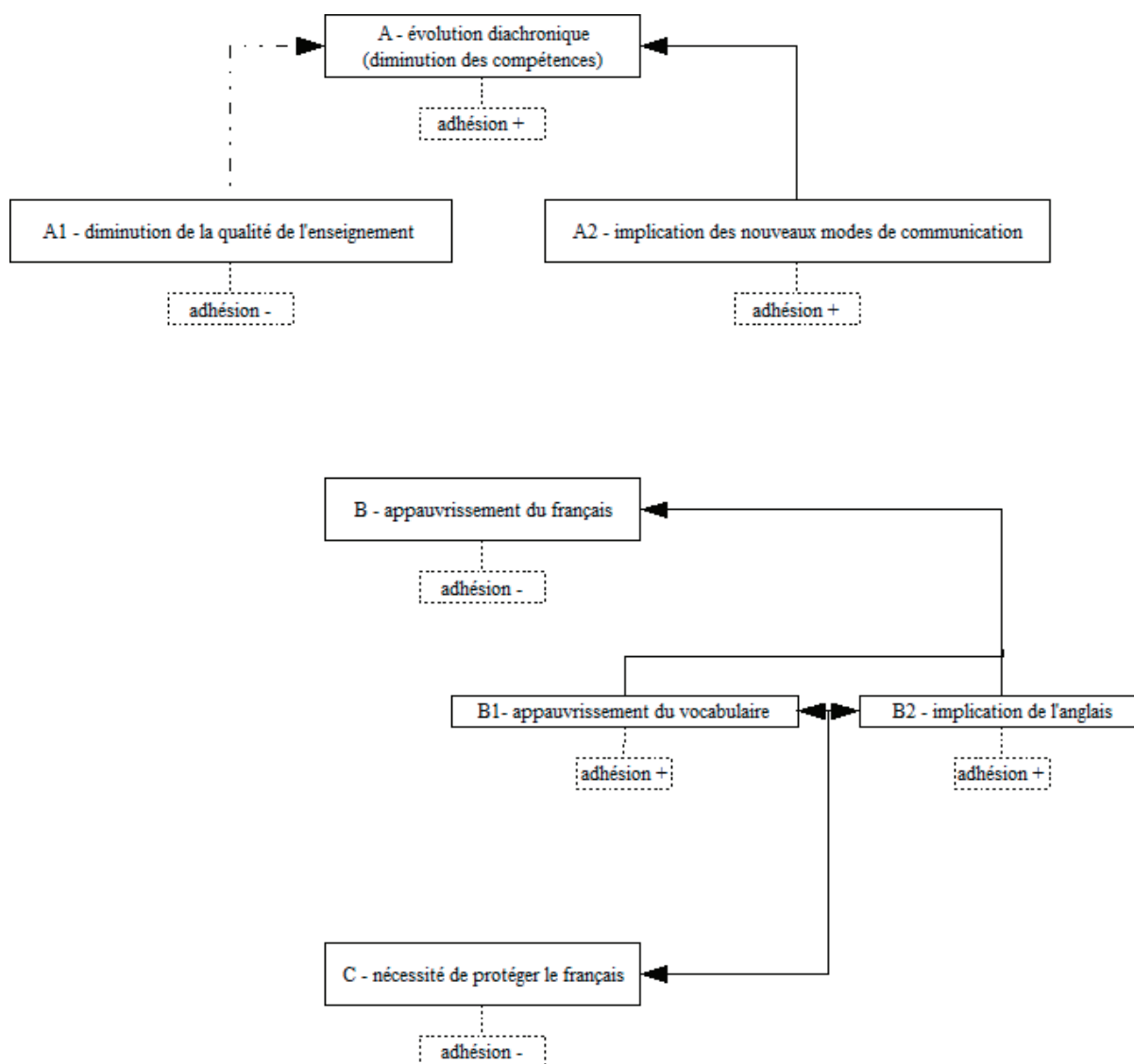
²⁴³Les matrices discursives sont présentées en annexe.

expérientielles, témoignant de l'implication des informateurs), tandis que celle relative à l'accent évacue certaines activités (dialogisme, référence expérientielle, discours rapporté). La matrice discursive relative à l'accent témoigne donc d'une préférence pour les activités discursives suscitant une distanciation de l'informateur quant aux contenus qu'il peut mettre en circulation, ce qui vient confirmer le fait que la représentation de l'accent est moins stabilisée que celle du provençal, donc plus menaçante, et donc nécessitant une plus grande protection représentationnelle.

1.2 La question des langues au niveau supra-local

1.2.1 Évolution du français

La thématique relative à l'évolution du français renvoie à l'architecture représentationnelle suivante (fig.4) :



Cette configuration repose sur une confrontation entre deux perspectives représentationnelles :

- (i) d'une part, on note une volonté de la part des IM de construire des contenus participant à la pérennisation de la valeur et de la solidité de deux institutions : *la langue française* (B / C), et *l'institution scolaire* (A1). En effet, il y a élaboration d'un contenu selon lequel la cause de la déperdition de compétences linguistiques chez les jeunes générations (A) serait, non pas l'institution scolaire (A1), mais l'émergence des nouveaux modes de communication (A2).
- (ii) d'autre part, on note l'émergence d'une certaine appréhension du changement linguistique (B1 / B2).

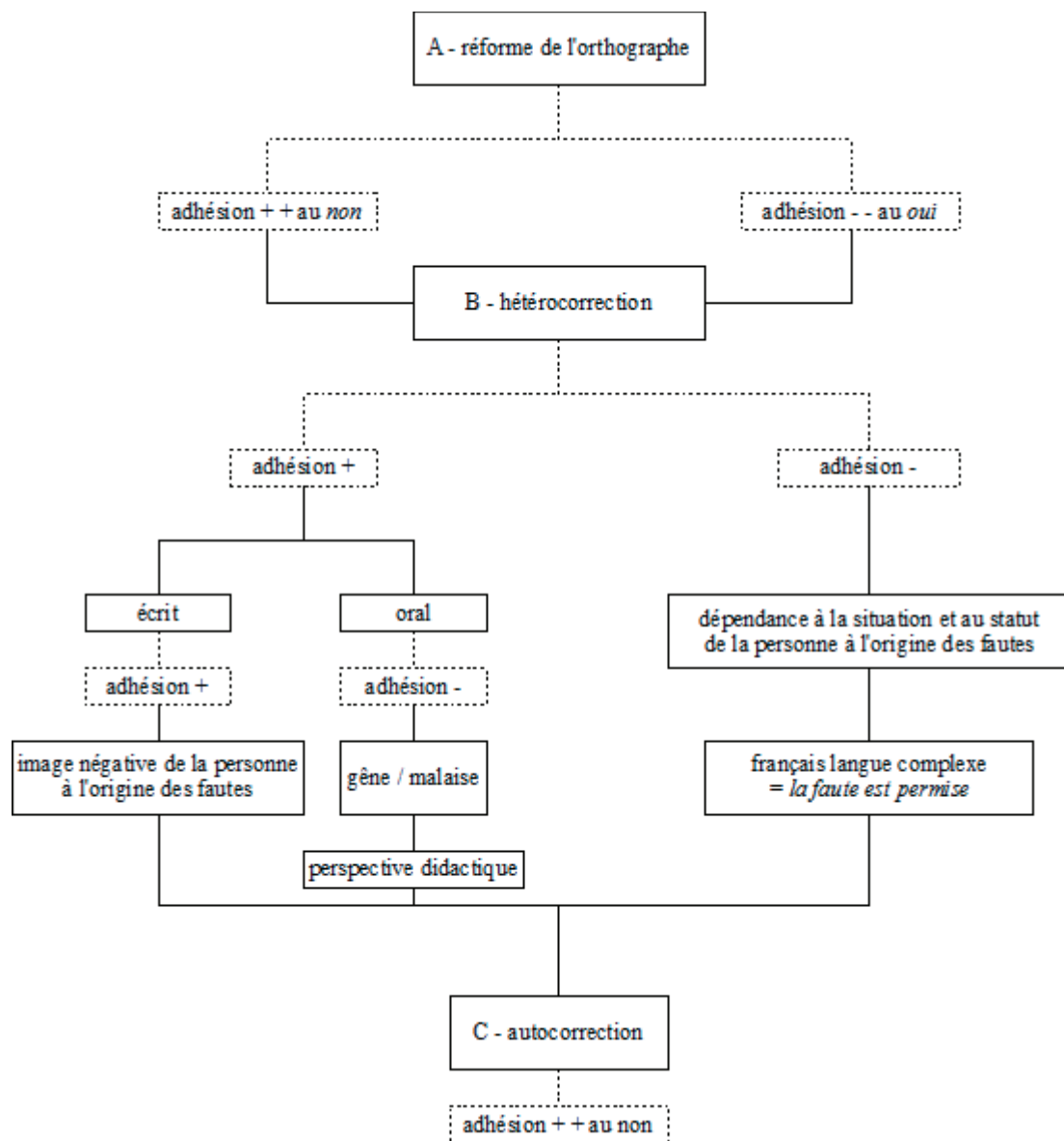
Il semblerait donc que les deux perspectives représentationnelles ne disposent pas des même finalités :

- (i) regroupe des connaissances ayant pour objectif de consolider la cohésion du groupe supra-local en la faisant reposer sur la solidité des institutions qui font sa cohérence (notamment la langue nationale)
- ; (ii) renvoie à des contenus ayant pour objectif de *rationaliser*, et donc de contrôler, les menaces qui pourraient venir affaiblir cette cohésion nationale. La fréquence de l'activité dialogique (voir matrice discursive) participe à la construction de cette démarche, en ce sens qu'elle permet une objectivation des connaissances (et donc leur rationalisation).

1.2.2 Prescription

1.2.2.1 Orthographe

On observe l'architecture représentationnelle suivante (fig. 5) :



On peut faire ici plusieurs remarques :

- (i) il semblerait qu'il existe une première dissension au niveau du contenu A : certains IM adhèrent fortement au contenu relatif au refus d'une réforme orthographique, tandis que d'autres adhèrent modérément au contenu relatif à l'acceptation d'une réforme orthographique. Ceci met en exergue le fait que s'il est possible d'avoir accès au contenu relatif à l'acceptation d'une réforme orthographique, l'adhésion à celui-ci demeure socialement menaçante. On note donc que la pérennisation des normes orthographiques du français constitue un contenu solide dans la gestion, par les acteurs sociaux, de l'environnement social et linguistique :

pérennisation de l'orthographe ↔ français une langue *riche / belle* ↔ unicité de la langue ↔ cohésion nationale
 ↔ *un patrimoine*

(ii) cette première dissension représentationnelle va engendrer une seconde dissension relative au positionnement des IM par rapport au contenu B : une adhésion forte au refus de A engendre une adhésion forte à B, tandis qu'une adhésion modérée à A engendre une adhésion limitée à B.

(iii) ces deux chemins représentationnels se rejoignent toutefois au niveau du contenu C : l'ensemble des IM adhère cette fois à un même degré au contenu selon lequel ils ne font pas montre de comportements autocorrectifs.

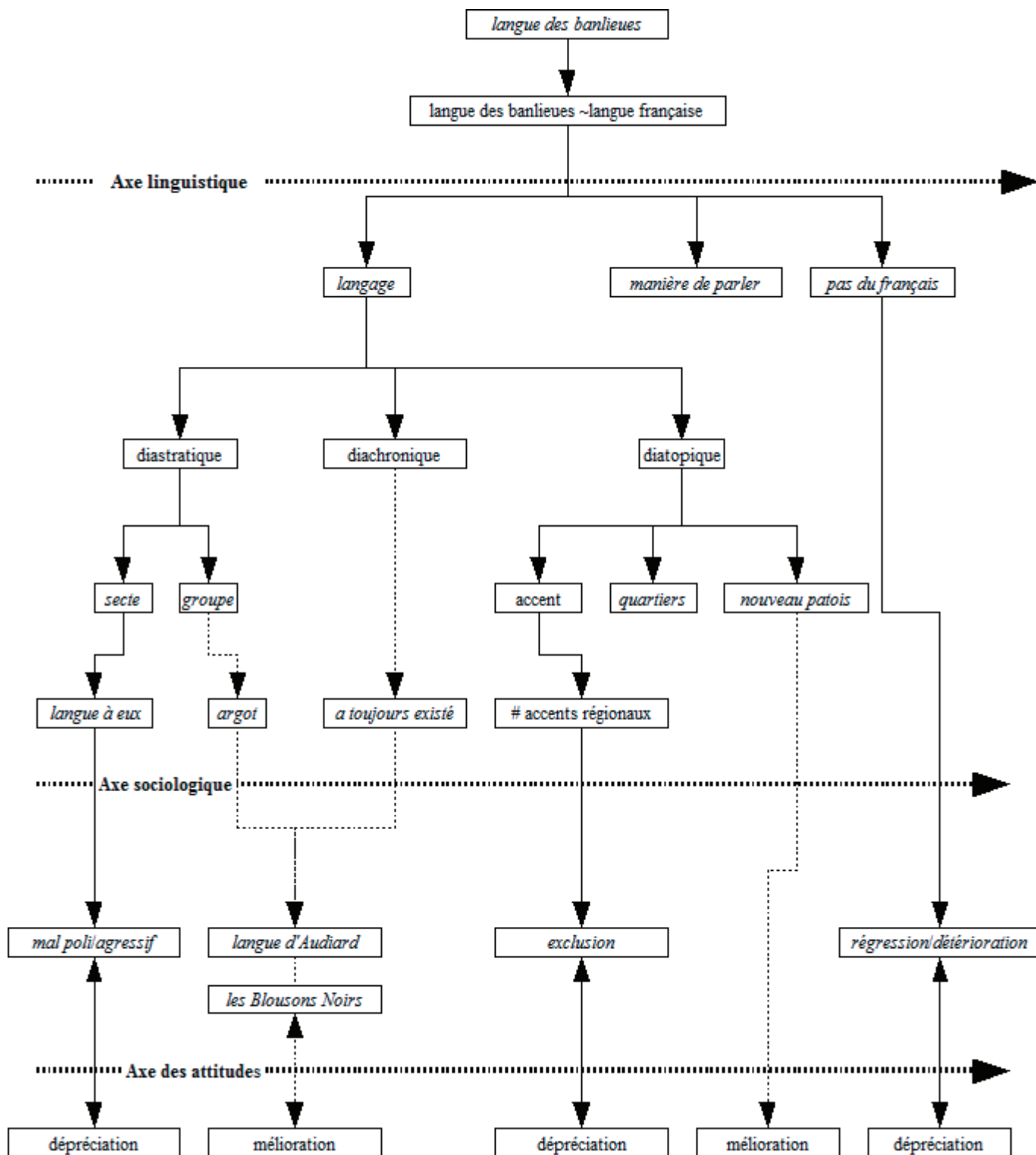
(iv) concernant le cas où les IM adhèrent fortement au contenu B, on observe une variation du degré d'adhésion selon que l'hétérocorrection porte sur un texte écrit ou une production orale. Il semblerait ainsi que le degré d'adhésion diminue lorsqu'il s'agit d'une interaction non différée. Et l'on peut remarquer ici la cohérence des contenus mobilisés par les IM concernés : si la présence de fautes d'orthographe à l'écrit entraîne une image dépréciée de la personne qui en est à l'origine, la gestion des faces inhérente à une interaction en face à face fait qu'il y a une réorientation du contenu représentationnel relatif à l'image du locuteur fautif vers des contenus qui sont soit relatifs au récepteur correcteur (*gêne / malaise*), soit de nature coopérative (*perspective didactique*).

1.2.2.2 Norme~variations

Concernant la question relative à la variation lexicale, et notamment son enregistrement au sein des dictionnaires, on peut noter une faible implication des IM : c'est le terme de *néologisme* qui revient majoritairement²⁴⁴.

Concernant la question relative à la *langue des banlieues*, on observe, d'après les discours des IM, l'architecture représentationnelle suivante (fig. 6) :

²⁴⁴Ceci peut être considéré comme la marque implicite d'un contenu selon lequel le non recensement, dans le lexique officialisé, de la variation lexicale n'est pas dû à un rejet de celle-ci, mais à une force d'inertie : la variation lexicale n'est pas exclue parce qu'elle est hétérogène, mais parce qu'elle est associée, au niveau représentationnel, à une nouveauté (*modernité de la langue*).



Cette configuration témoigne d'un premier phénomène, à savoir le double positionnement représentationnel relatif à la pratique questionnée : un cheminement amenant à une perspective méliorative (chemin en ligne pointillée dans l'organigramme), et un cheminement amenant à une perspective dépréciative (chemin en ligne pleine dans l'organigramme). Ces cheminements représentationnels suivent trois axes : un axe linguistique (catégorisations de la langue des banlieues), un axe sociologique (catégorisation des locuteurs pratiquant la dite langue), et, enfin, un axe des

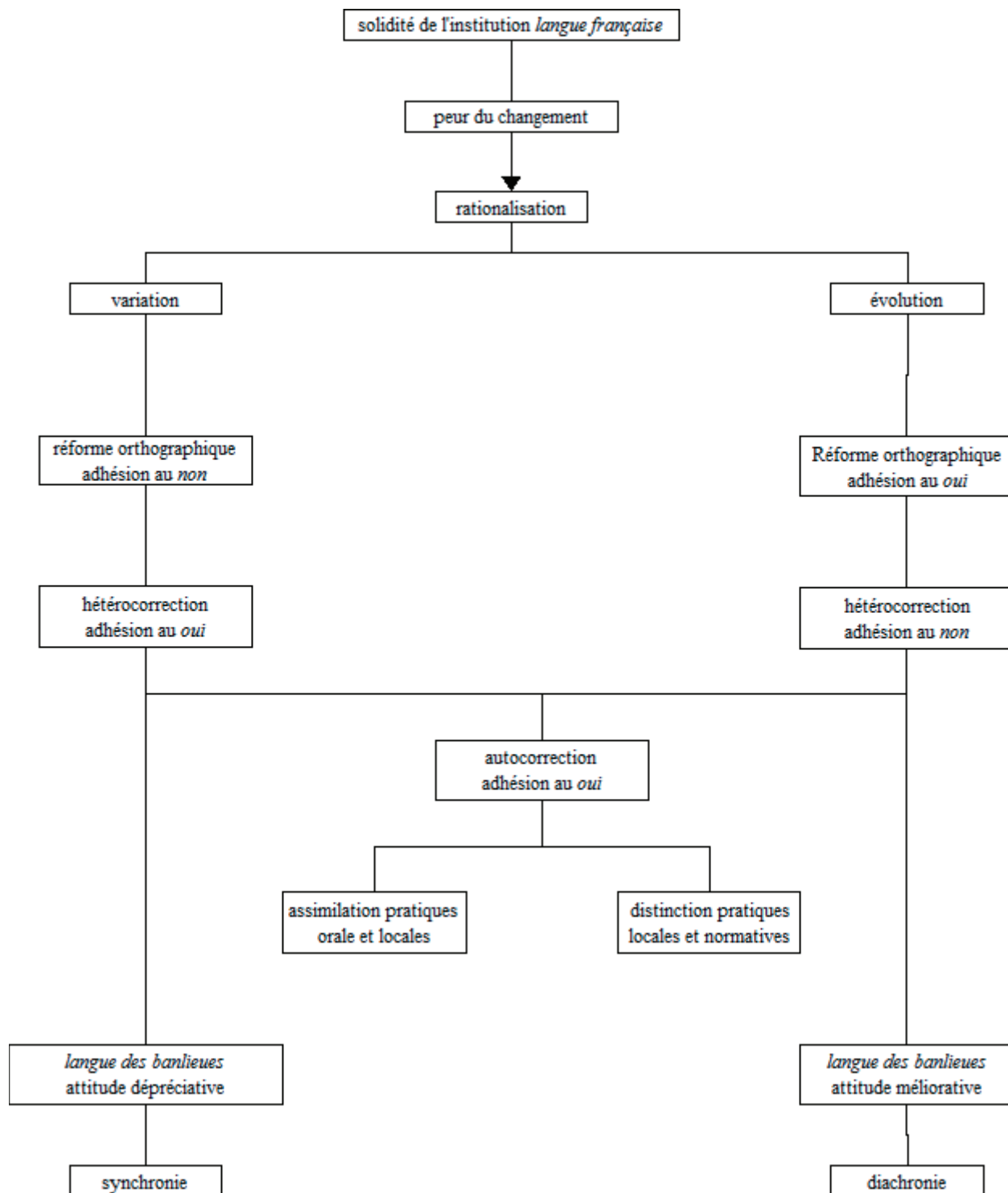
attitudes (catégorisation de la réception de la langue des banlieues). On peut faire ici plusieurs remarques :

- (i) quel que soit le cheminement auquel adhèrent les IM (mélioration ou dépréciation), on note que la langue des banlieues est unanimement considérée comme un *langage*, et non comme une *langue* ;
- (ii) c'est le fait de considérer ce *langage* comme un phénomène diastratique, diachronique ou diatopique, qui va déterminer l'orientation vers une attitude méliorative ou dépréciative : la perspective diastratique entraîne une attitude dépréciative, tandis que la perspective diachronique entraîne une attitude méliorative²⁴⁵.
- (iii) on peut donc en conclure que l'attitude dépréciative quant à la langue des banlieues est corrélée à l'hétérogénéité sociale : c'est la peur de la différence qui induit ici la représentation d'une pratique autre comme une menace pour la cohérence de la langue nationale, et conséquemment pour celle du groupe supra-local. La synchronie entraîne la peur de la variation sociale et linguistique. L'attitude méliorative est quant à elle corrélée à une évolution diachronique : la référence aux argots anciens, et le constat qu'ils n'ont pas affaibli la cohésion linguistique, entraînent une diminution de la peur de la différence. C'est la diachronie qui rassure car elle met au second plan la variation.

1.2.3 Synthèse

Si l'on considère, d'une part, les matrices discursives relatives aux thématiques de l'évolution du français et de la prescription, et, d'autre part, l'analyse des contenus qui leur est relative, on peut présenter la synthèse suivante des contenus représentationnels relatifs au niveau supra-local (fig. 7):

²⁴⁵On note à ce sujet l'évolution du statut des argots (*la langue d'Audiard / les Blousons Noirs*), ceux-ci devenant des arguments en faveur d'une attitude méliorative quant à la langue des banlieues.

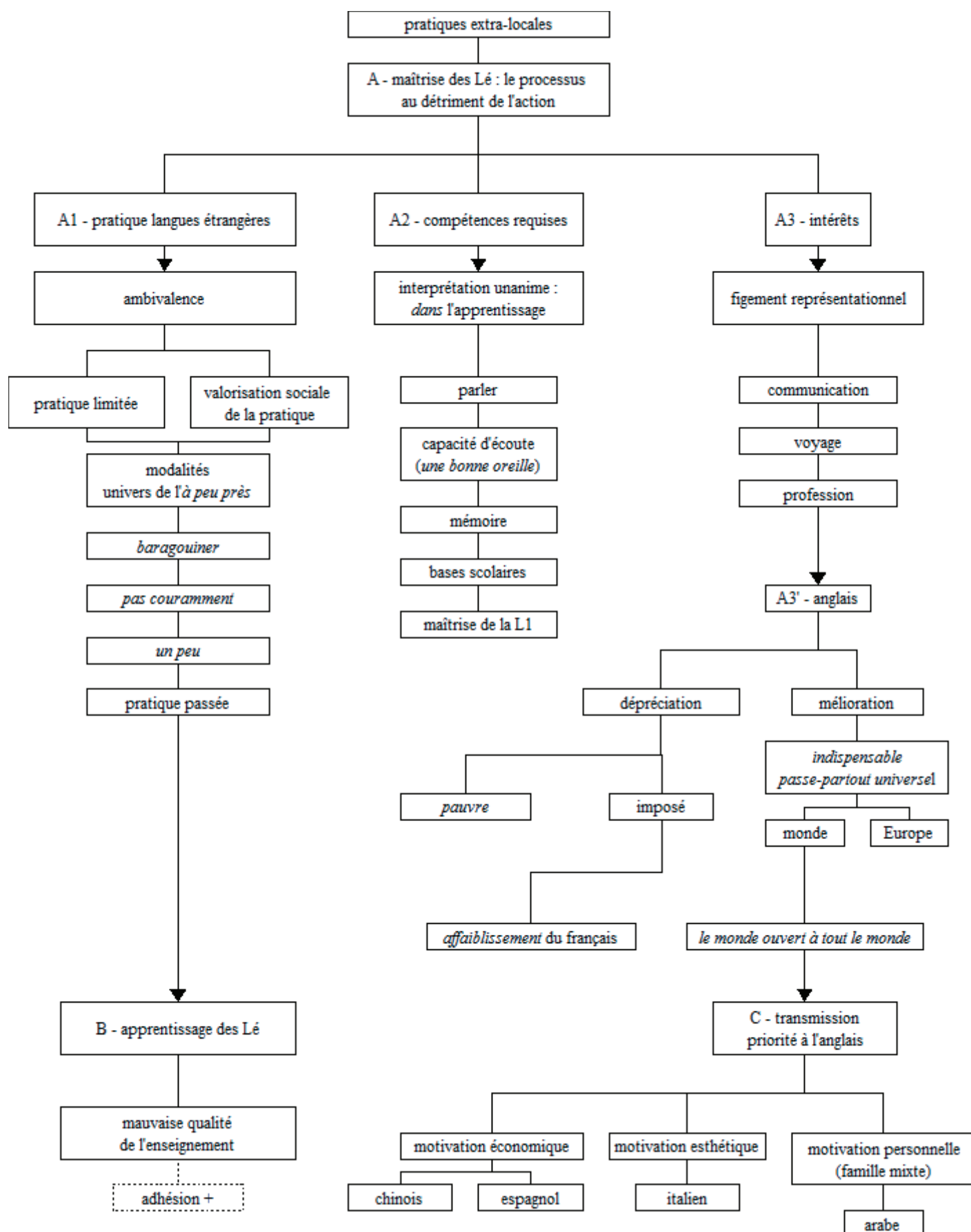


Il apparaît ainsi que face à la peur du changement, pouvant menacer la connaissance relative à la solidité de l'institution *langue française* (et la cohésion du groupe qui en est dépositaire), les IM optent pour des démarches de rationalisation différentes, en référant soit à la *variation* linguistique, soit à l'*évolution* linguistique. C'est précisément l'adhésion à l'une ou l'autre de ces connaissances qui va ensuite conditionner l'adhésion aux autres contenus participant à l'architecture représentationnelle, et notamment la propension à privilégier une attitude plus ou moins prescriptive.

1.3 La question des langues au niveau extra-local

1.3.1 Les pratiques extra-locales

On observe ici l'architecture représentationnelle suivante (fig. 8) :



On observe ici un phénomène représentationnel majeur : la question des compétences relatives à la maîtrise d'une langue étrangère entraîne la construction, chez les IM, de contenus relatifs au *processus*, et non à l'*action*. C'est cette perspective *procédurale* qui va permettre aux IM de garantir une protection représentationnelle :

- (i) A1 : les contenus élaborés quant à la pratique des langues étrangères sont de nature compromissaire. Il s'agit pour les IM de faire cohabiter ce qu'il pensent être leurs pratiques et la valorisation sociale qu'ils prêtent à la maîtrise de ces langues. Tous les IM mobilisent ainsi de nombreuses modalités qui concourent à la définition d'un univers de l'approximation.
- (ii) A2 : les compétences quant à la maîtrise d'une langue étrangère sont pour les IM des compétences relatives à son apprentissage, et non à sa pratique effective. Il y a ici un lien représentationnel entre A2 et A1 : la mise en circulation de contenus relatifs aux compétences *initiatiques* permet d'évacuer la dévalorisation sociale générée par la limitation des compétences *pratiques*.
- (iii) A3 : les contenus relatifs à l'intérêt de la maîtrise des langues étrangères sont caractérisés par un fort degré de figement, entraînant une rassurance représentationnelle. Tous les IM construisent ainsi une triple connaissance, reposant sur la *communication*, les *voyages*, et la *profession*. On note, d'une part, une unanimité dans la mobilisation de ces connaissances, et, d'autre part, un faible degré d'implication des IM dans cette mobilisation, tout deux concourant à une forte stabilité représentationnelle.
- (iv) A3' : on retrouve une même ambivalence, et une même rassurance représentationnelle, dans la mise en circulation de contenus relatifs à la langue anglaise. La représentation de l'anglais repose ainsi sur deux contenus, qui, en apparence, paraissent contradictoires : un contenu dépréciatif lié à ce qui est présenté comme une forme d'impérialisme anglophone, et un contenu mélioratif lié à la valeur pratique de l'anglais. La contradiction s'annihile du moment que l'on considère les deux phénomènes suivants. D'une part, dans la perspective dépréciative, il y a la connaissance selon laquelle l'affaiblissement du français est une cause *et* une conséquence de l'imposition de l'anglais. D'autre part, dans la perspective méliorative, il y a la connaissance selon laquelle l'anglais est une langue acculturée (*un passe-partout*). L'ambivalence de la représentation trouve donc sa cohérence dans la minimisation de la menace que constitue l'anglais par rapport au français : si la langue anglaise est dépossédée du groupe qui en serait dépositaire (acculturation), son caractère menaçant diminue d'autant que

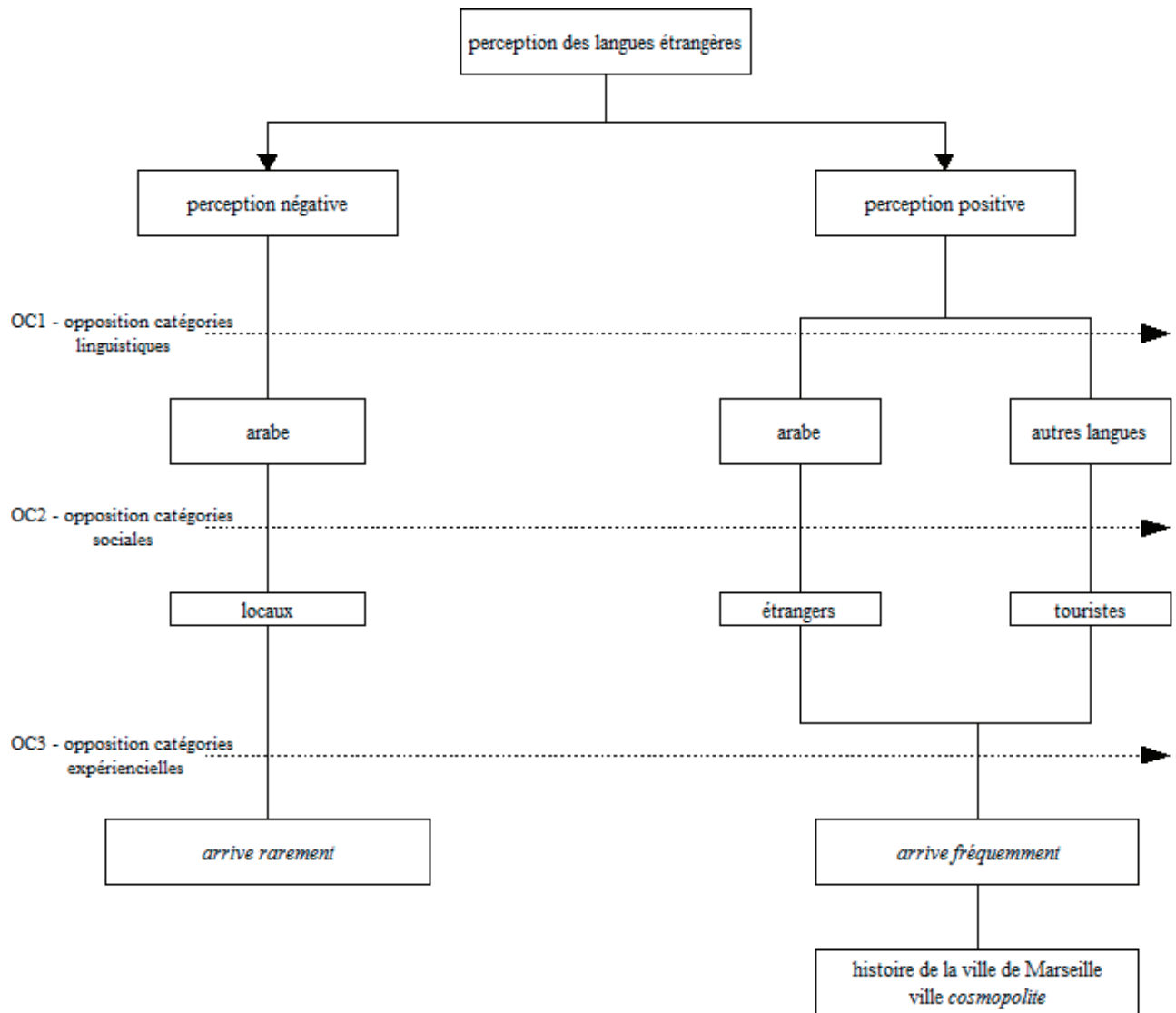
la menace ne porte plus sur le groupe concerné (ici, le groupe français, revendiqué par les IM).

(v) B : il y a construction d'un lien entre l'évaluation de l'enseignement et la limitation des compétences pratiques en langues étrangères (A1). L'enseignement est unanimement déprécié, ce positionnement pouvant aller d'un jugement négatif modulé (*assez moyen / pas super / plutôt mauvaise*), à un jugement négatif plus assumé (*nul / inexistant*), jusqu'à un jugement catégorique (*catastrophique*). La qualité de l'enseignement des langues étrangères vient donc relativiser la dévalorisation sociale générée par la limitation des compétences. On observe toutefois une mise en contraste entre, d'une part, l'enseignement tel qu'il était prodigué *avant* (trop scolaire / basé sur l'écrit / motivé par *la perfection grammaticale*), et, d'autre part, tel qu'il est prodigué *maintenant* (*plus vivant*). Si l'enseignement est fortement déprécié, les IM construisent tous le contenu selon lequel il a profité d'une certaine amélioration.

(vi) C : on notera enfin l'interconnexion entre le contenu C et le contenu A3'. Concernant les langues que les parents souhaiteraient voir apprendre par leurs enfants, les IM mobilisent tous le contenu selon lequel la priorité est l'apprentissage de l'anglais. Concernant les autres langues étrangères, leur apprentissage est, d'un point de vue représentationnel, moins évident, en cela qu'il est dépendant de ses motivations. On observe donc que la finalité d'un apprentissage, selon les IM, peut être triple : *économique* (ce sont alors le chinois et l'espagnol qui sont privilégiés), *esthétique* (italien), et, enfin, *personnelle* (arabe). En d'autres termes, contrairement à l'anglais, pour les autres langues étrangères, le choix est possible, selon la perspective dans laquelle on préfère se placer. La diversité dans l'apprentissage ne semble être accessible qu'après avoir satisfait ce qui est construit comme une injonction relative à l'apprentissage de l'anglais.

1.3.2 Perception des langues étrangères au niveau local

L'observation des données permet de révéler l'organisation représentationnelle suivante (fig. 9) :



Elle repose sur une triple opposition :

- (i) OC1 : concernant la thématique relative à la perception des langues étrangères, les IM construisent une nette opposition entre l'arabe (perception négative) et les autres langues étrangères (perception positive), et ce à un double niveau. En effet, l'arabe peut être perçu de façons négative ou positive selon la catégorie sociale à laquelle il est rattaché.
- (ii) OC2 : il y a élaboration d'une opposition entre catégories sociales. La perception des langues étrangères dépend du positionnement du locuteur par rapport au groupe : s'il est extérieur au groupe, la perception de sa langue sera positive ; s'il est membre du groupe, elle sera négative.

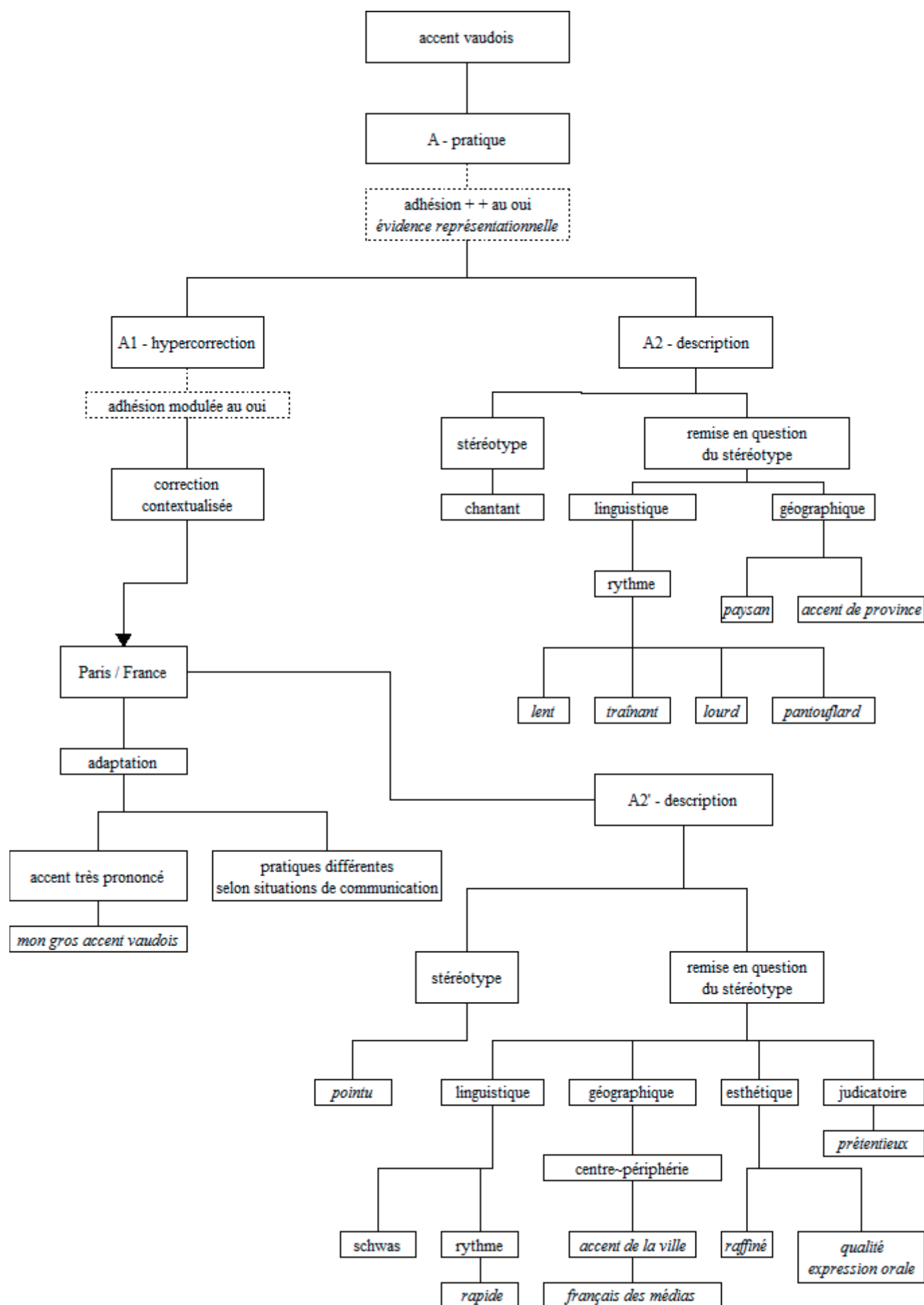
(iii) OC3 : il y a construction d'une opposition entre catégories expérientielles. Ce qui est perçu négativement est catégorisé comme un phénomène rare, tandis que ce qui est perçu positivement est catégorisé comme un phénomène fréquent (le contenu rationalisant renvoyant à l'histoire de la ville de Marseille). On voit ici de quelle manière les RL ont la potentialité d'*inventer* l'environnement linguistique, et de faire surtout en sorte que cette création de la réalité soit partagée par les membres du groupe agissant au sein de cet environnement. En effet, s'il n'y a ici aucune donnée factuelle permettant d'affirmer avec certitude que les interactions arabe/français sont moins fréquentes que les interactions langues étrangères/français, les IM construisent une connaissance *ad hoc*, qui permet de limiter la visibilité d'un phénomène perçu comme menaçant.

2. LAUSANNE

2.1 La question des langues au niveau local

2.1.1 *L'accent*

L'observation des données nous a permis de dessiner l'architecture représentationnelle (fig. 10) relative à la thématique de l'*accent vaudois* telle qu'elle a été élaborée par nos informateurs lausannois (désormais IL).



On peut faire ici plusieurs remarques :

- (i) A : tous IL construisent le contenu relatif à leur pratique articulatoire effective comme une évidence représentationnelle. Le partage d'habitudes articulatoires constitue un marqueur identitaire, mais également une pratique *en tant que telle*.
- (ii) A1 : si les IL adhèrent de façon modérée à la connaissance selon laquelle il est envisageable de corriger ses pratiques articulatoires, ils complexifient celle-ci par son association avec le contenu selon lequel cette correction est motivée par un contexte spécifique, à savoir Paris et la France. C'est le fait d'être dans un environnement qui n'est pas celui du groupe d'appartenance qui détermine la démarche corrective. L'hypercorrection est donc présentée par les IL comme une tendance *adaptive*, et non comme une forme d'insécurité linguistique. Il s'agit pour eux de s'adapter aux pratiques exogènes, et non de désirer socialement l'adoption de nouvelles normes. Les IL décrivent ainsi l'hypercorrection (*atténuer* son accent) comme une forme de négociation interactionnelle (l'un des IA met en avant la nécessité d'assurer l'*intercompréhension* entre locuteurs vaudois et français), et non comme un reniement de leurs pratiques articulatoires. Il semblerait donc que la fonction identitaire de l'accent vaudois ne soit pas prégnante, étant donné que l'identité du groupe n'est pas menacée par une limitation de l'accent en contexte exogène.
- (iii) A2 et A2' : on observe ici un phénomène intéressant dans la description que les IL proposent des accents vaudois et parisien, à savoir le dépassement d'un stéréotype initial (*chantant~pointu*). Cette remise en question du stéréotype repose sur deux données principales : la qualification linguistique (*lent~rapide*) et géographique (*campagne~ville*), auxquelles s'ajoutent, dans la description de l'accent parisien, des données de natures esthétique et judiciaire.

Ces différentes observations permettent de révéler trois grandes lignes représentationnelles :

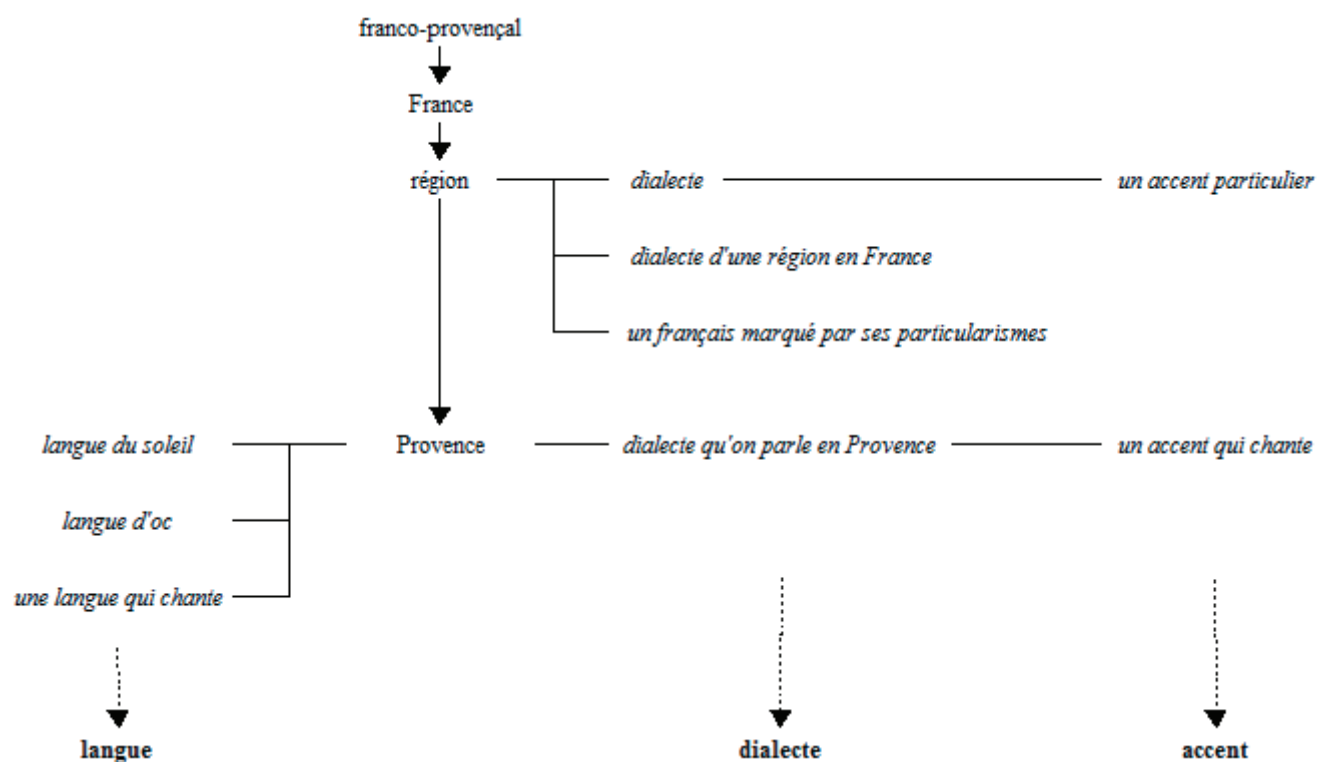
- (i) *la dynamique potentielle des contenus représentationnels relatifs à l'accent* : le dépassement des stéréotypes relatifs aux habitudes articulatoires endogènes et exogènes témoignent d'un faible degré de figement des contenus élaborés.
- (ii) *l'opposition centre~périphérie* : cette opposition sous-tend les contenus relatifs à la description de l'accent, mais également les contenus relatifs au comportement hypercorrectif.

(iii) *l'homogénéité représentationnelle* : le groupe des IL ne témoigne d'aucune dissension représentationnelle quant aux contenus relatifs à l'accent. Si les contenus font montre d'une dynamique potentielle (i), celle-ci ne se fonde pas sur des conflits représentationnels.

2.1.2 Le patois vaudois

2.1.2.1 Dénomination et évaluation

Les dénominations que les IL proposent de la catégorie *franco-provençal* renvoient à la hiérarchisation suivante (fig. 11) :



Cette organisation nous permet de faire plusieurs remarques :

- (i) aucun IL n'établit de lien entre le franco-provençal et les pratiques locales. Ils n'ont donc pas accès²⁴⁶ à la connaissance selon laquelle le patois vaudois est une des composantes de la famille linguistique franco-provençale. Les dénominations proposées par les IL reposent sur une analyse morphologique du syntagme franco-provençal, aboutissant au double signifié

²⁴⁶Au sens *représentationnel* du terme.

relatif à la France et relatif à la Provence.

- (ii) la présence du lexème *provençal* aimante le qualificatif stéréotypique *chantant*. On note donc la solidité de ce stéréotype, auquel l'accès et l'adhésion ne se limitent pas aux membres du groupe qui en est dépositaire (le groupe provençal, et, d'après nos données, le groupe des IM).
- (iii) on observe chez les IL, au-delà de la hiérarchisation géographique relative au franco-provençal, une triple catégorisation : *langue / dialecte / accent*. Toutefois, il semblerait que cette catégorisation ne soit pas hiérarchisante. En effet, le seul niveau où les trois catégories sont actualisées est le niveau local (Provence), ce qui amènerait à montrer que la catégorie *langue* n'est pas systématiquement associée à l'espace *supra-local* (France).

Par ailleurs, lorsque l'on regarde les réponses des IL à la question 18 (portant sur l'évaluation de l'origine française ou patoisante des items proposés) :

Items	français	patois vaudois
<i>beignet</i>	9	1
<i>boulot</i>	6	3
<i>troquet</i>	8	1
<i>aguiller</i>	4	3
<i>zieuter</i>	8	3
<i>grenier</i>	4	4
<i>gouille</i>	2	8
<i>soûlon</i>	1	4
<i>encoubler</i>	3	7
<i>dégringoler</i>	8	1
<i>déguiller</i>	1	7
Total	54	42
	49%	38%

on remarque plusieurs phénomènes :

- (i) dans de nombreux cas (9 lexèmes sur 11), certains IL n'ont pas su répondre à la question (seule la moitié des IL ont proposé une évaluation pour le lexème *soûlon*) ;
- (ii) rares sont les items pour lesquels les résultats de l'évaluation témoignent d'une relative assurance des IL quant à leurs origines typologiques : parmi les lexèmes d'origine française, *beignet*, *troquet*, *zieuter*, et *dégringoler* ; parmi les lexèmes d'origine patoisante, *gouille*.

(iii) inversement, on note une certaine indécision quant à l'origine d'items pourtant considérés comme représentatifs du patois vaudois : *aguiller*, *soûlon*, *encoubler* et *déguiller*. Concernant l'item *grenier*, on remarque qu'il est autant de fois identifié comme d'origine française que comme d'origine patoisante. On peut établir ici un lien avec la relation construite par les IL entre *pratiques patoisantes* et *pratiques non citadines* (se référer aux organigrammes relatifs aux thématiques de l'accent et de la gestion du patois vaudois), qui pourrait amener les IL à privilégier l'origine patoisante d'un lexème référant à une réalité plus campagnarde que citadine.

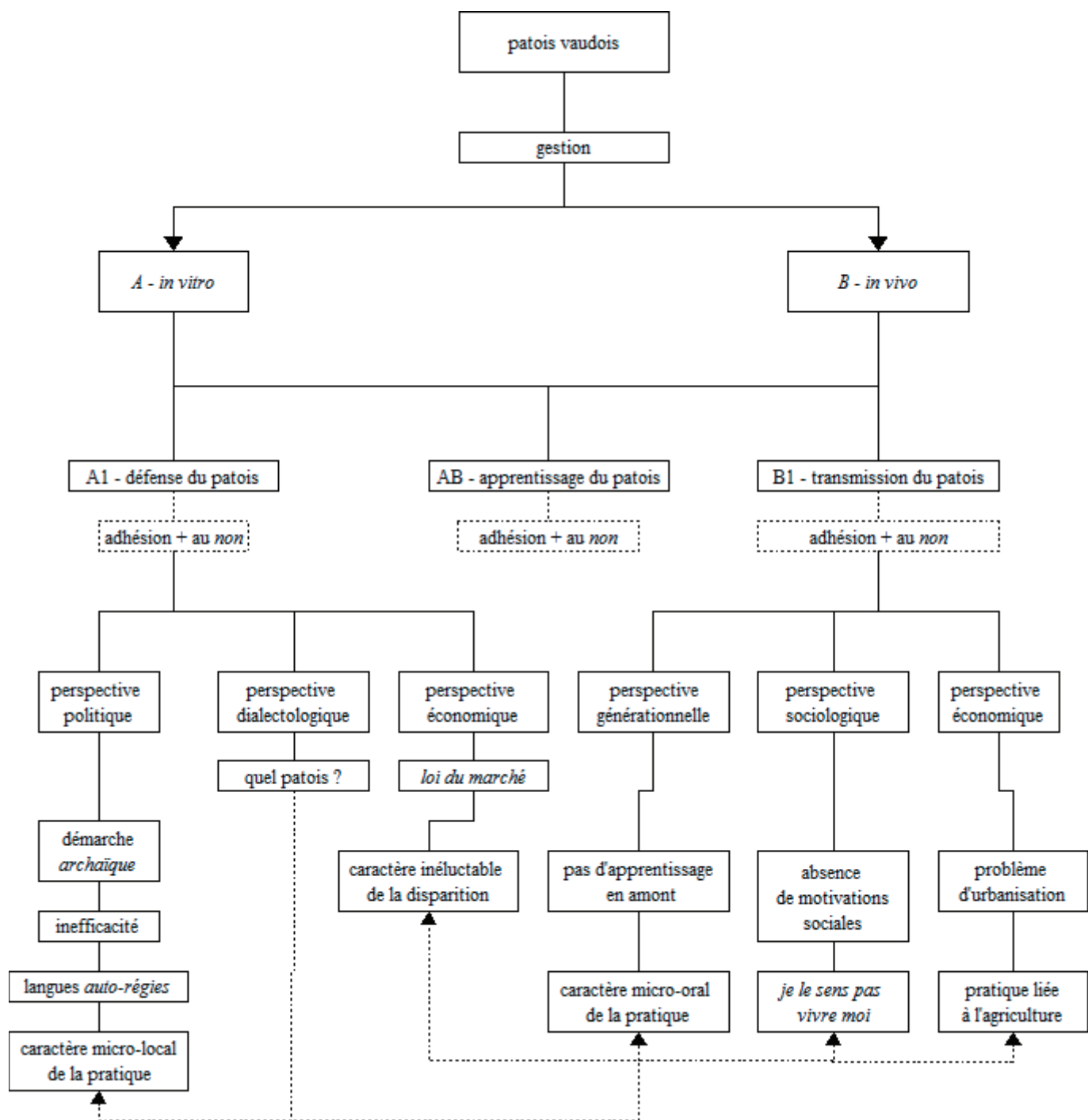
Ainsi, si l'on considère (1) le fort taux de non évaluation chez les IL, (2) le fait que les items d'origine française sont majoritairement évalués comme tels, (3) le fait que les items d'origine patoisante suscitent une indécision de l'évaluation, on peut donc considérer que les IL, s'ils perçoivent une différence de pratiques lexicales, peinent à relier ces variations au patois local.

2.1.2.2 Pratique

Tous les IL font montre d'une adhésion totale à la connaissance selon laquelle ils ne parlent pas le patois vaudois. On observe ici une grande fréquence de réponses mono-itématiques, qui concourent à construire cette connaissance comme une évidence représentationnelle. Par ailleurs, cette forte assurance représentationnelle met en avant le fait que les IL construisent le contenu selon lequel l'absence de pratiques de la variété locale n'est pas socialement dévalorisante, puisque parfaitement assumée et montrée.

2.1.2.3 Gestion

L'analyse des données nous permet de dessiner l'architecture représentationnelle suivante (fig. 12) :



Cette configuration est source de différentes observations. En premier lieu, on peut noter la forte homogénéité de l'adhésion au triple contenu relatif à la thématique de la gestion du patois vaudois. Tous les IL adhèrent fortement aux connaissances selon lesquelles ils ne jugent utile ni la défense du patois (A1), ni son apprentissage (AB), ni sa transmission familiale (B1). Par ailleurs, on peut observer la cohérence de l'architecture représentationnelle. Il n'y a pas d'opposition, sur le plan représentationnel, entre la gestion *in vitro* (A) et la gestion *in vivo* (B), que ce soit au niveau de

l'adhésion ou des contenus mis en circulation :

- (i) la connaissance selon laquelle une gestion du patois vaudois est *archaïque* concerne aussi bien la gestion *in vitro* (actions de promotion et/ou de défense du patois local) que la gestion *in vivo* (transmission et/ou enseignement du patois aux enfants). Cet archaïsme est politique dans le cas de A1, et générationnel dans le cas de B1, avec comme point d'achoppement le caractère micro-local de la pratique patoisante. D'après les IL, la micro-localisation entraîne trois conséquences : premièrement, elle fait qu'une gestion politique du patois est inefficace (A1) ; secondement, elle fait que l'absence d'apprentissage du patois en amont (chez les adultes) empêche toute possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage en aval (chez les enfants) ; troisièmement, elle invalide, toujours selon les IL, la pertinence dialectologique de la catégorie *patois vaudois* ;
- (ii) de la même façon, la connaissance selon laquelle une gestion du patois vaudois est invalide d'un point de vue économique concerne aussi bien la thématique A que la thématique B. Dans le cas de A, il y a mise en circulation d'un contenu relatif à la place du patois sur le *marché* des langues. Dans le cas de B, il y a mise en circulation d'un contenu relatif au développement de l'urbanisation au niveau local (sachant que le patois est associé à des pratiques non citadines²⁴⁷). Les contenus fondés sur la perspective économique s'associent par ailleurs à des contenus reposant sur une perspective sociologique, générant le contenu selon lequel la pratique patoisante ne renvoie plus à des besoins sociaux actuels.

Enfin, on peut observer, à partir de ces différents contenus, la place qui est allouée au patois vaudois dans la construction, par les IL, de leur environnement linguistique : l'absence de pratique est assumée, ainsi que l'inutilité de sa défense, de son apprentissage, ou encore de sa transmission. Il y a donc ici une tendance représentationnelle à *effacer* le patois local de la réalité linguistique et sociale telle qu'elle est élaborée par les IL.

2.1.3 Synthèse

Suite à ces différentes analyses, nous sommes en mesure d'identifier trois phénomènes représentationnels majeurs relatifs à la question des langues au niveau local :

- (i) la *sécurité représentationnelle* des IL, découlant, d'une part, de l'homogénéité du partage des

²⁴⁷Il semble utile de rappeler ici certaines dénominations que les IL prêtent à l'accent local : *paysan / accent de province* (se référer ici à l'organigramme relatif à la thématique de l'accent dans le point 2.1.1.).

contenus représentationnels (absence de conflits représentationnels), et, d'autre part, du fort degré d'adhésion dont font montre l'ensemble des IL quant aux connaissances mises en circulation ;

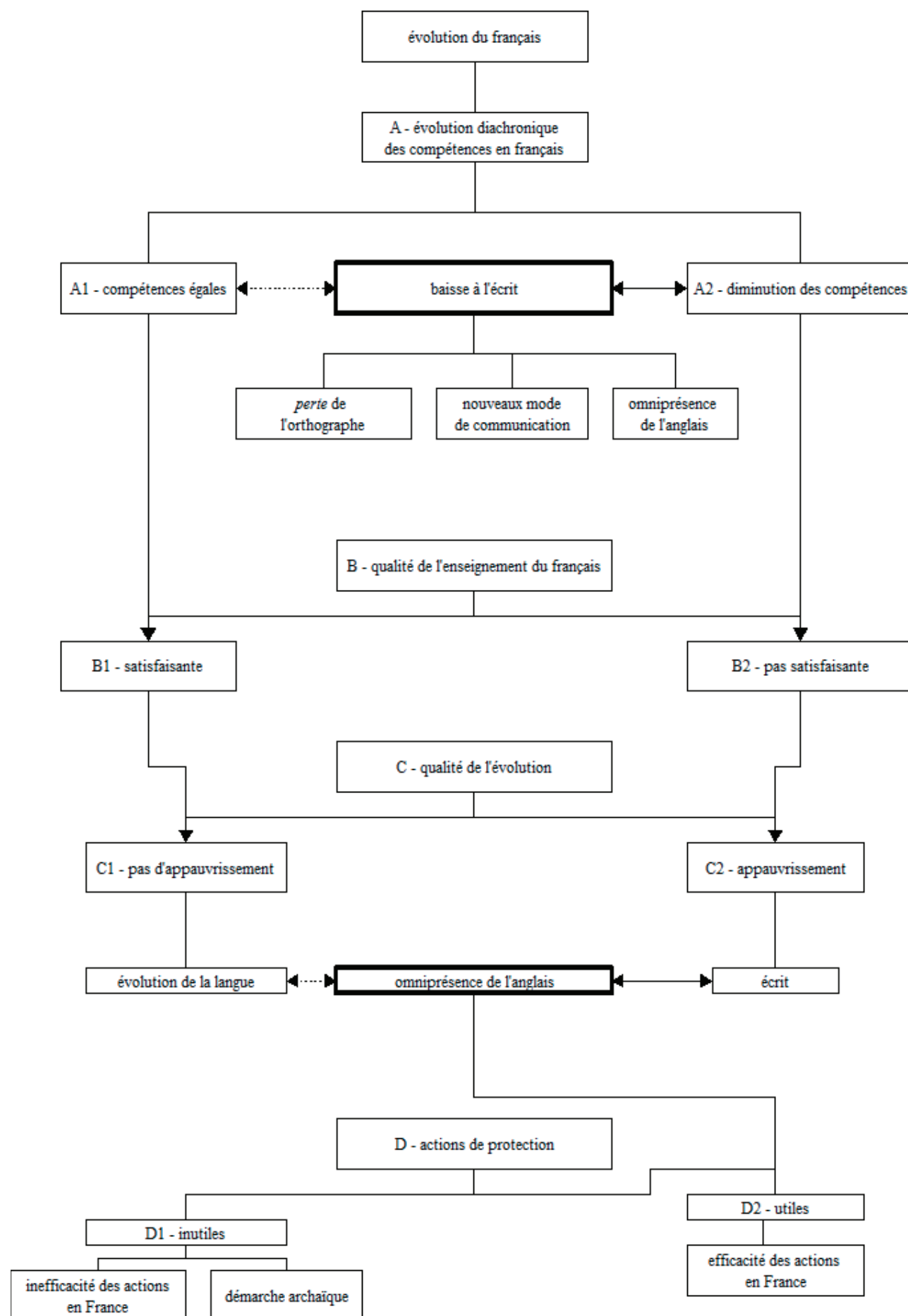
(ii) la minimisation d'une fonction identitaire de l'accent local ;

(iii) la démarche assumée d'*effacement* du patois vaudois de l'environnement linguistique tel qu'il est élaboré par les IL.

2.2 La question des langues au niveau supra-local

2.2.1 *Évolution du français*

L'observation des données relatives à cette thématique génère l'architecture représentationnelle suivante (fig. 13):



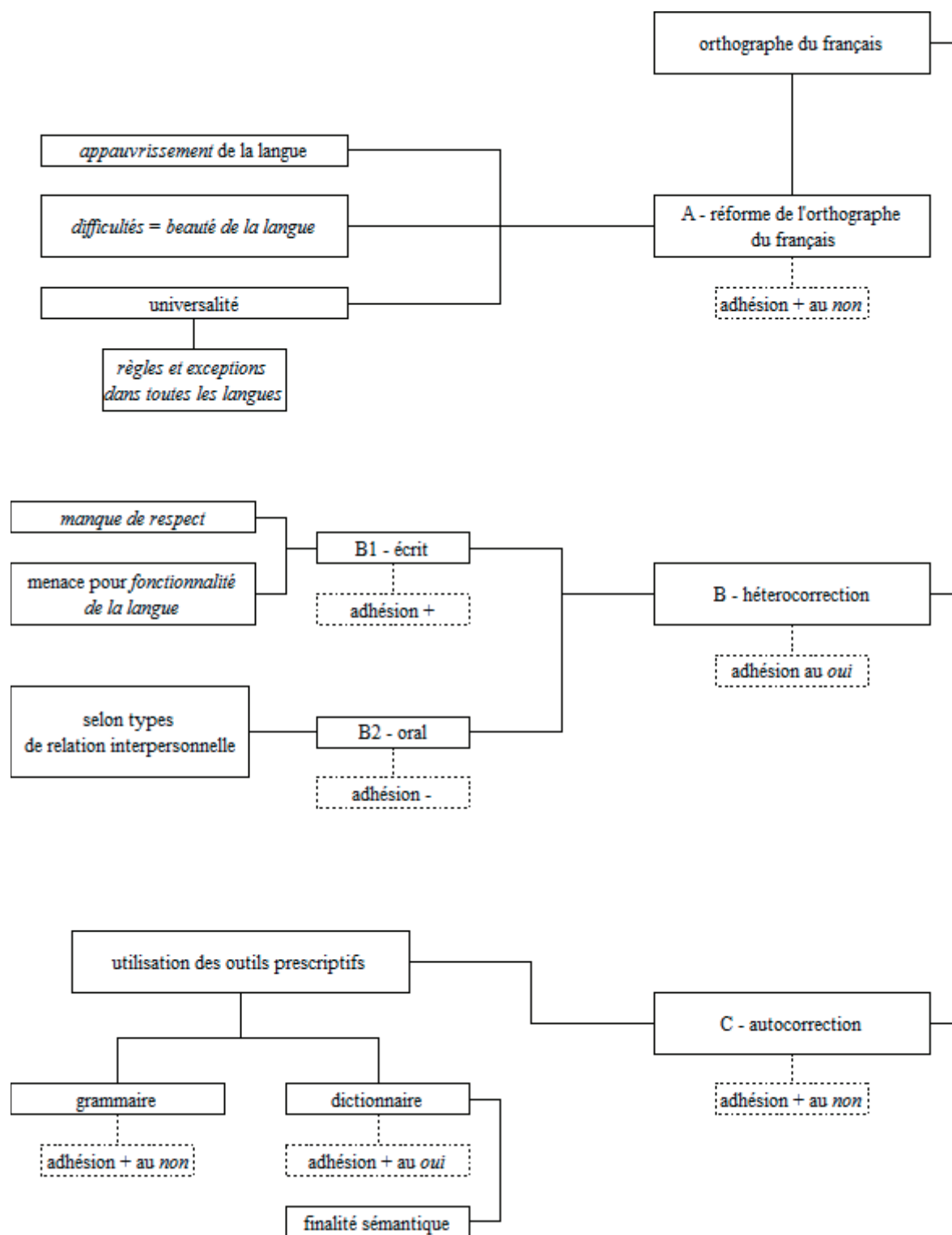
On peut faire ici plusieurs remarques :

- (i) on observe une *bivalence représentationnelle*, témoignant d'une dissension dans le positionnement représentationnel des IL. Certains IL font montre d'une certaine *insécurité* quant à l'évaluation du corpus et du statut du français (A2/B2/C2), tandis que d'autres témoignent au contraire d'une certaine *sécurité* à cet égard (A1/B1/C1).
- (ii) on note toutefois que certains contenus construits par les IL convergent, que les IL se placent dans une position de sécurité ou d'insécurité linguistiques : la baisse du niveau de compétence à l'écrit, et l'omniprésence de l'anglais dans leur environnement linguistique. Il y a donc ici deux grandes lignes représentationnelles qui se dégagent, et sur lesquelles se retrouve l'ensemble des IL : la sensibilité des IL à la pression normative ; une tendance au protectionnisme linguistique.
- (iii) enfin, on peut remarquer un lien entre les contenus C et D. En effet, les IL adhérant à C1 adhèrent également à D1, ce qui pourrait être interprété comme une possible influence de l'opposition centre~périphérie (Paris~provinces) quant à l'évaluation de l'évolution du français par une partie des IL. En d'autres termes, l'évaluation positive de cette évolution (C1) serait une manière de se défaire de l'influence politique de la métropole (D1), en qualifiant cette dernière d'*inefficace* (l'un des IL emploie à cet effet le qualificatif de *ridicule*).

2.2.2 Prescription

2.2.2.1 L'orthographe

L'observation des données aboutit à l'architecture représentationnelle suivante (fig. 14) :



D'après cette configuration, on peut observer trois phénomènes :

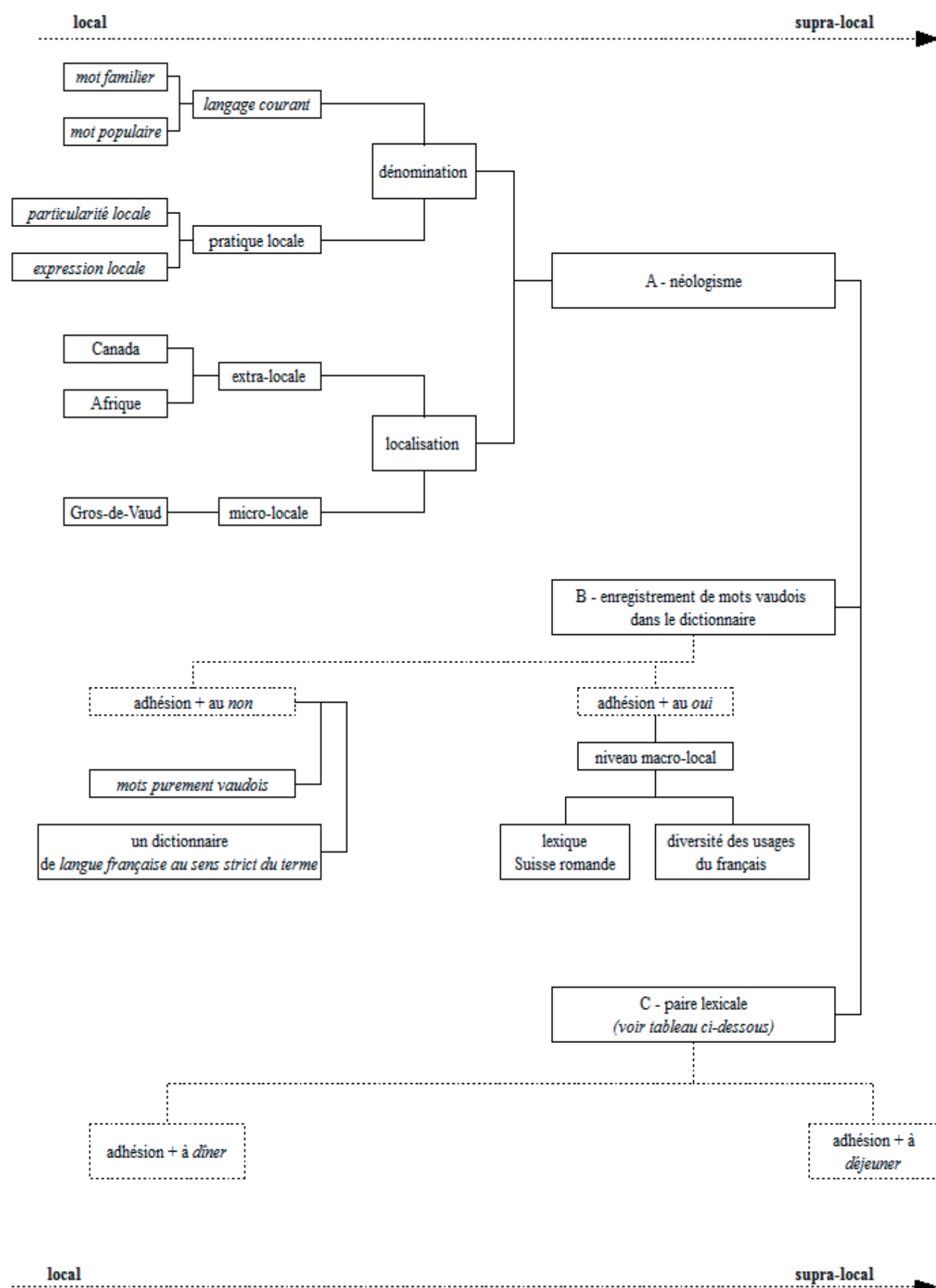
- (i) *l'homogénéité des contenus représentationnels relatifs à la thématique de l'orthographe en français ;*

(ii) *une tendance au conservatisme linguistique chez les IL (contenu A) ;*

(iii) *un paradoxe représentationnel, d'après les contenus B et C : si C témoigne d'une certaine sécurité linguistique chez les IL, B devrait logiquement générer une certaine insécurité linguistique chez les IL, dès lors qu'ils passent du rôle de *locuteur corrigeant* à celui de *locuteur corrigé*. Toutefois, ce qui peut passer, à première vue, pour un paradoxe, ou un manque de cohérence représentationnelle, n'en est pas un. En effet, le fait, chez les IL, d'attribuer une *déviance* normative potentielle aux autres, et non à eux-mêmes, est une façon de valoriser leur rôle dans le maintien du système (la Norme) qui est perçu comme un garant de la cohérence du groupe supra-local. Il s'agit donc de se positionner ici *dans* la Norme, et donc dans le groupe qui se construit sur celle-ci, et de limiter l'impact des locuteurs *hors-norme*, ceux qui fragilisent les règles constitutives de ce même groupe, et par voie de conséquence la stabilité de celui-ci.*

2.2.2.2 Norme~variations

L'architecture représentationnelle relative à cette thématique est la suivante (fig. 15) :



Le tableau suivant²⁴⁸ présente les réponses des IL à la question 19 :

<i>Dîner</i>	4
<i>Déjeuner</i>	5
Absence de prescription	1

Nous n'avons pu établir aucune corrélation, ni avec l'âge ni avec le sexe des enquêtés. On remarque donc une bipartition égale entre l'emploi du lexème local (*dîner*) et celui du lexème supra-local (*déjeuner*).

Suite à ces différentes observations, il est possible de réaliser différentes remarques quant aux contenus construits par les IL en rapport avec la thématique de l'opposition entre Norme et variations linguistiques :

- (i) l'opposition Norme~variations renvoie à une opposition supra-local~local, et plus précisément à une opposition centre~périphérie. En effet, les variations sont corrélées au niveau local (A), à savoir l'espace vaudois, tandis que la non-variation est quant à elle corrélée à la France ;
- (ii) d'après A, l'innovation lexicale est *excentrée* : elle est associée soit au niveau local (et même micro-local), soit au niveau extra-local (Canada / Afrique) ;
- (iii) on observe une nette dissension entre les IL privilégiant une pratique *périphérique* (*dîner*) et ceux privilégiant une pratique *centrée* (*déjeuner*). Il pourrait s'agir d'un possible conflit représentationnel, reposant sur la satisfaction d'une double contrainte, à savoir le respect d'une identité locale (reconnaissance d'une pratique lexicale locale mettant en avant l'identité vaudoise) et le respect d'une identité supra-locale (non-reconnaissance d'une pratique lexicale locale mettant en avant l'identité supra-locale).

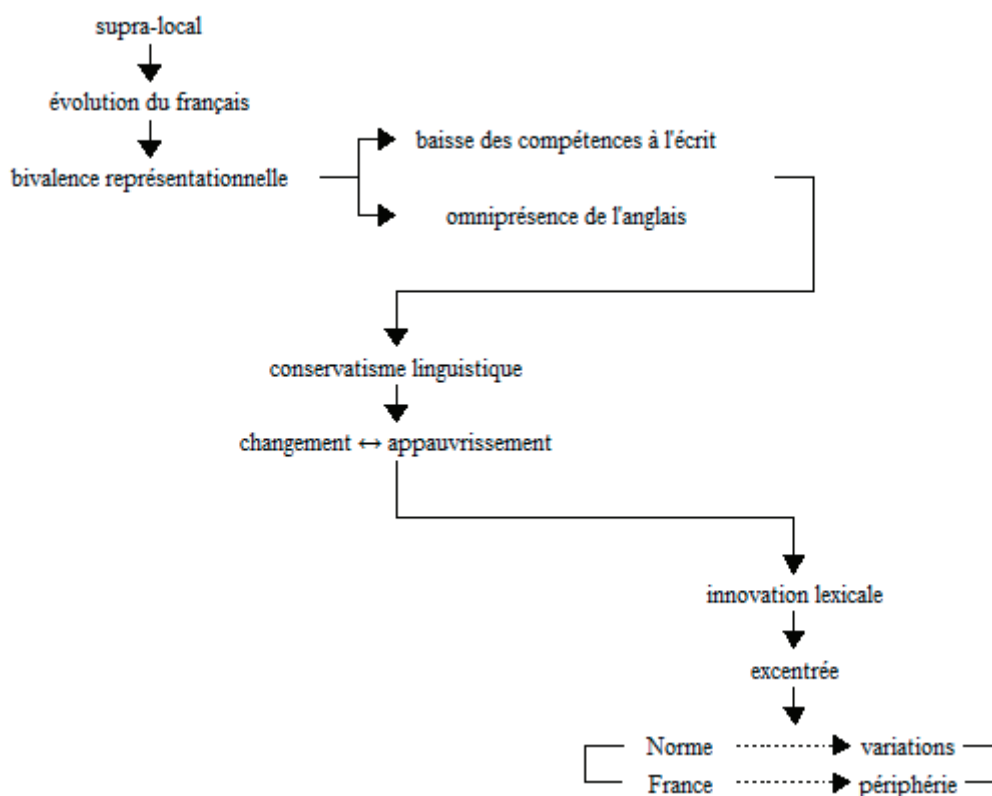
On observe donc ici, au-delà de l'opposition centre~périphérie, une hiérarchisation des pratiques en fonction des *degrés de localisation* : les contenus relatifs à l'opposition entre Norme et variations sont conditionnés par la distance existant entre la localisation des pratiques et le centre. Plus cette distance est petite, plus petite est la distance entre Norme et variations (ou moins les variations sont considérées comme déviantes par rapport à la Norme). Le contenu B est particulièrement significatif à cet égard, où l'on peut voir une différenciation entre niveaux micro-local (*mots purement vaudois*), macro-local (Suisse romande / usages régionaux) et supra-local, renvoyant respectivement à l'exclusion des

²⁴⁸Les résultats présentés dans ce tableau n'ont qu'une valeur illustrative. L'observation d'une seule paire d'items, ainsi que la taille de l'échantillon observé, ne permettent en aucune façon de considérer ces données comme significatives. Elles confirment toutefois les phénomènes observés par ailleurs dans ce point.

pratiques lexicales du dictionnaire, à leur possible enregistrement dans le dictionnaire, et à leur enregistrement dans le dictionnaire.

2.2.3 Synthèse

Si l'on considère, d'une part, les matrices discursives relatives aux thématiques de l'évolution du français et de la prescription, et, d'autre part, l'analyse des contenus qui leur est relative, on peut présenter la synthèse suivante des contenus représentationnels relatifs au niveau supra-local tels qu'ils sont construits par les IL (fig. 16) :



On peut donc voir ici l'émergence de plusieurs grandes lignes représentationnelles :

- (i) une *bivalence représentationnelle* quant à la qualité de l'évolution du français : *appauvrissement~non-appauvrissement* du français ;
- (ii) un fort *consensus représentationnel* relatif à deux thématique de l'écrit et de l'anglais ;
- (iii) une tendance au *conservatisme linguistique* relatif aux pratiques supra-locales, reposant sur

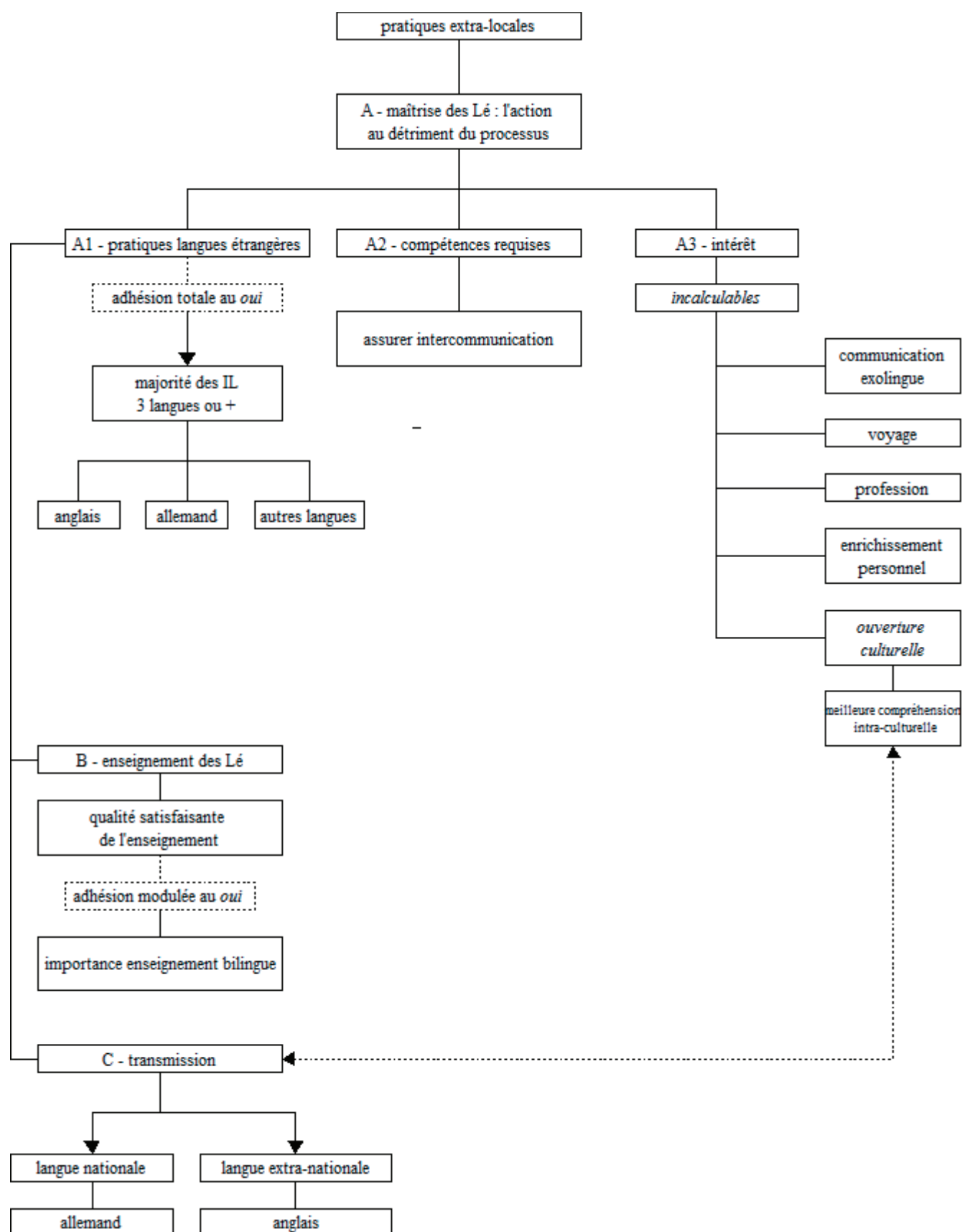
une interrelation entre *changement* et *appauvrissement* ;

- (iv) une tendance à associer le changement linguistique à la périphérie, cette association étant d'autant plus forte que la distance entre centre et périphérie augmente.

2.3 La question des langues au niveau extra-local

2.3.1 *Pratiques extra-locales*

L'architecture représentationnelle relative à cette thématique est la suivante (fig. 17) :



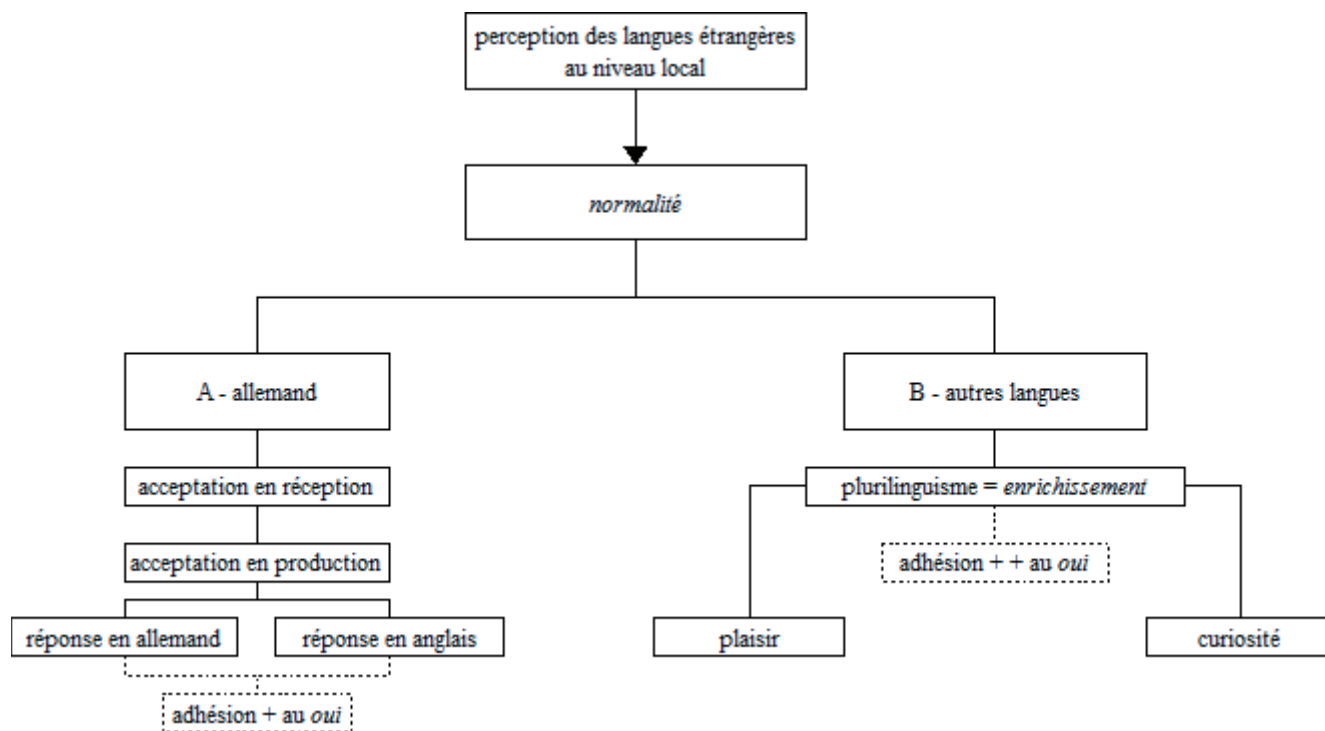
Au vu de ces données, plusieurs remarques s'imposent ici :

- (i) A : les contenus représentationnels relatifs aux compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue étrangère ont tous traits à l'*action*, et non au *processus* d'apprentissage (et ce par opposition aux IM : cf. *infra*). Il y a ici un lien avec le contenu A1, selon lequel la pratique de plusieurs langues étrangères est effective (d'après les IL). Il ne s'agit donc pas ici d'insister sur les compétences *procédurales*, étant donné que les compétences *pratiques* sont d'ores et déjà acquises. On peut ainsi observer que les connaissances relatives à la pratique plurilingue sont, chez les IL, stables et non menaçantes sur le plan social.
- (ii) A2 : d'après les IL, les compétences en langues étrangères sont majoritairement de nature *communicationnelles*, et non *structurelles*. La connaissance sous-jacente réside donc ici dans la primauté qui est donnée à la fonction de facilitateur des relations intercommunautaires dont disposent les compétences plurilingues (*échanger* avec des locuteurs exolingues), et non uniquement à une fonction pratique et/ou encyclopédique.
- (iii) A3 : on peut noter la diversité des contenus relatifs à l'intérêt de la maîtrise des compétences plurilingues. On insistera ici plus particulièrement sur le contenu selon lequel les compétences plurilingues engendrent une meilleure connaissance des cultures exolingues, connaissance qui est interreliée à une meilleure connaissance de la culture endogène. On remarque donc que les compétences plurilingues sont étroitement associées, chez les IL, à l'intégration de l'altérité linguistique et culturelle dans la construction commune d'une réalité linguistique.
- (iv) C : les recommandations parentales en matière d'apprentissage des langues étrangères sont en adéquation avec les autres contenus de l'architecture représentationnelle, notamment l'un des contenus de A3 (*ouverture culturelle*). En effet, si l'on considère que les langues étrangères assurent simultanément une meilleure connaissance des cultures extra-locales et de la culture locale, il est pertinent de recommander l'apprentissage d'une langue qui renvoie à l'une des communautés composant l'espace national (communauté germanophone). Toutefois, le contenu C sous-tend également une connaissance relative à la façon dont les IL élaborent une vision partagée de leur environnement linguistique. En effet, il y a ici une hiérarchisation des langues et des cultures composant l'espace helvétique, et ce au profit de l'allemand. On peut donc considérer que s'il y a une prise en compte de la diversité communautaire dans les contenus relatifs à la transmission des langues étrangères, cette prise en compte se limite à une seule de ces communautés. Le contenu sous-jacent réside donc ici dans la primauté

linguistique et culturelle qui est donnée par les IL à la communauté alémanique, au détriment des communautés italophone ou romanchophone.

2.3.2 Perception des langues étrangères au niveau local

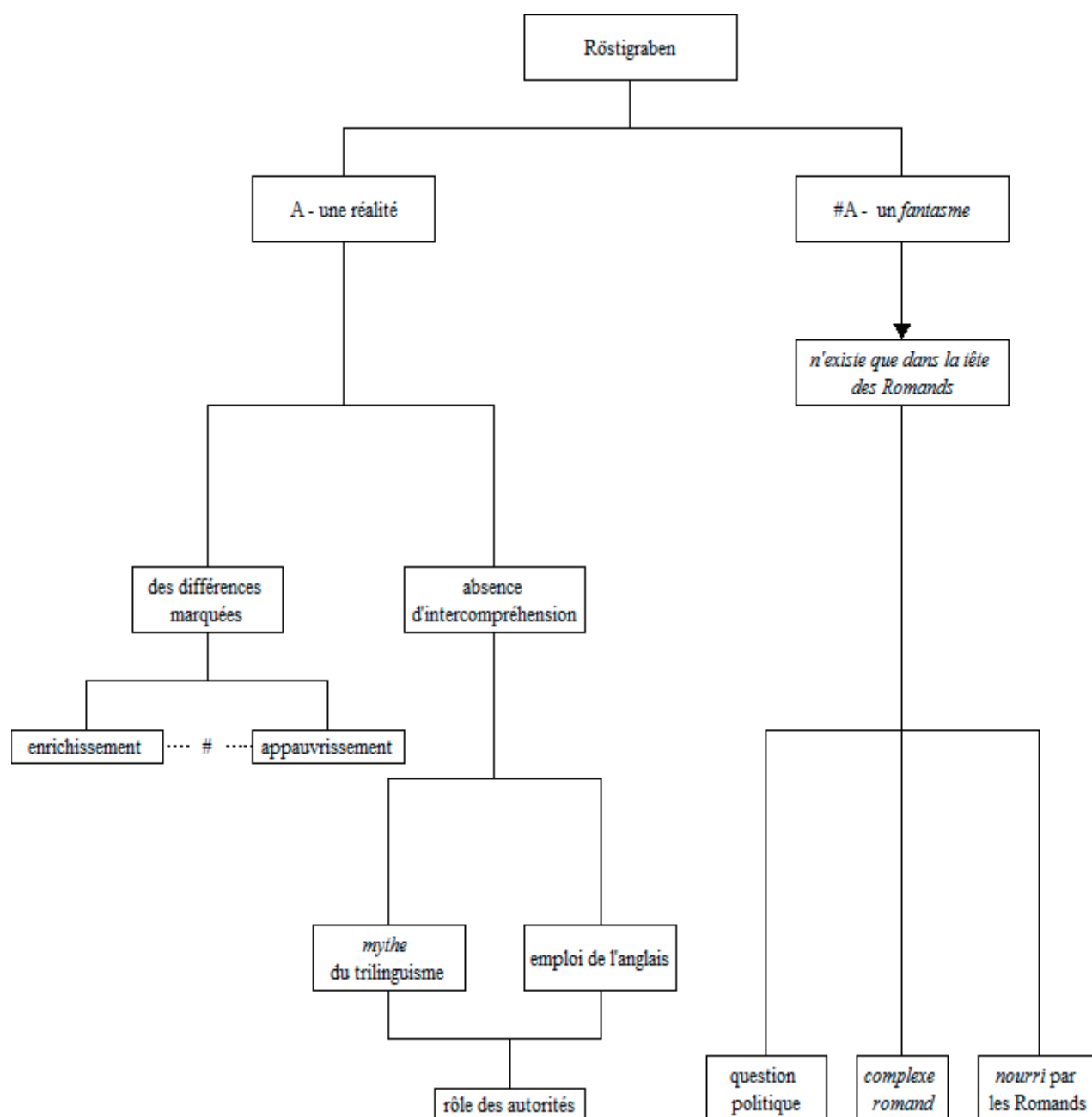
L'analyse des données aboutit à l'architecture représentationnelle suivante (fig. 18) :



On ne peut que constater ici le *dépouillement* de cette configuration représentationnelle : tous les contenus relatifs à la question de la perception des langues étrangères au niveau endogène reposent sur le caractère de *normalité* du phénomène. Il y a ici une forte *homogénéité représentationnelle*, que ce soit dans le cas d'une confrontation avec l'allemand ou dans celui d'une confrontation avec d'autres langues exogènes. Concernant l'allemand, les IL construisent des contenus relatifs au caractère d'*évidence* de leur comportement face à une proposition d'interaction dans cette langue (compréhension du discours en allemand et réponse en allemand ou en anglais si les compétences germanophones ne sont pas suffisantes). Concernant le phénomène plurilingue dans sa globalité, tous les IL adhèrent totalement au contenu selon lequel ce phénomène est source d'enrichissements linguistique et culturel.

2.3.3 Relations entre communautés linguistiques

On observe l'architecture représentationnelle suivante (fig. 19) :



Ces données sont révélatrices de plusieurs phénomènes :

- (i) on observe une nette opposition entre les IL adhérant à A et les IL adhérant à #A ;

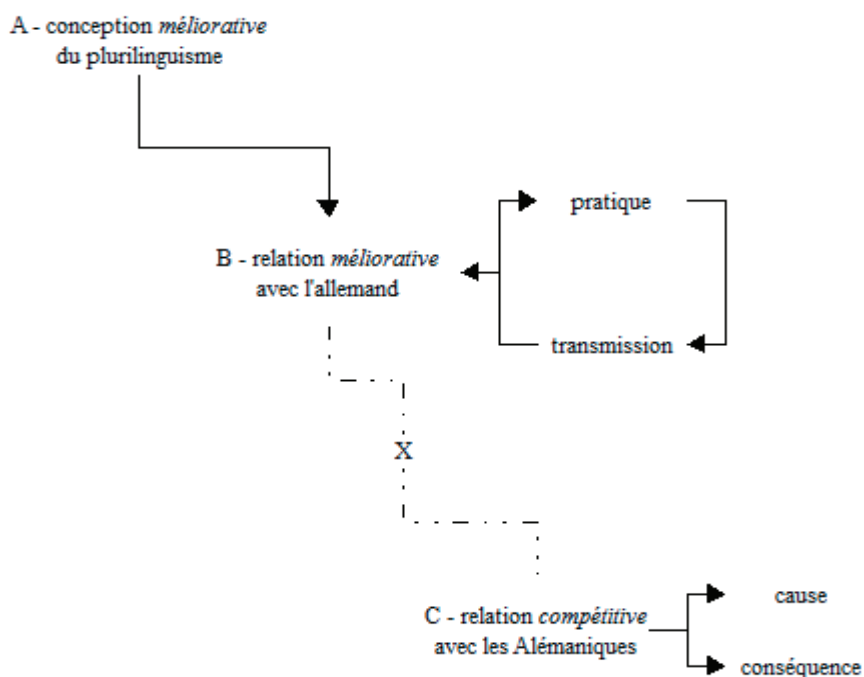
(ii) cette opposition se résout dans le partage d'une connaissance selon laquelle la relation entre Romands et Alémaniques est de nature *compétitive* : la compétition est une *conséquence* pour les adhérents à A (le fossé génère la compétition communautaire), tandis qu'elle est une *cause* pour les adhérents à #A (la compétition communautaire génère le fossé) ;

(iii) tous les IL, qu'ils adhèrent à A ou à #A, construisent une connaissance dépréciative, qui va se rapporter à l'identité confédérale dans le cas de A, et à l'identité locale dans le cas de #A. En effet, les IL adhérant à A construisent un contenu selon lequel le trilinguisme suisse idéalisé (mais non réel) génère A. Les IL adhérant à #A construisent un contenu selon lequel le sentiment d'infériorité des Suisses romands génère #A.

Dans les deux cas, il y a mise en circulation d'une connaissance selon laquelle il existe un manque de coopération entre les communautés romandes et alémaniques, que cette absence de coopération soit du fait de la communauté romande ou de l'organisation communautaire confédérale.

2.3.4 Synthèse

Si l'on considère, d'une part, les matrices discursives relatives aux thématiques de la pratique extra-locale, de la perception des langues étrangères au niveau local et de la relation intercommunautaire, et, d'autre part, l'analyse des contenus qui leur est relative, on peut présenter la synthèse suivante des contenus représentationnels relatifs au niveau extra-local tels qu'ils sont construits par les IL (fig. 20) :



Le phénomène qui mérite ici une attention accrue réside dans l'*étanchéité*, sur le plan représentationnel, de B par rapport aux effets potentiels de C. En effet, la nature de la relation que les IL disent entretenir avec la langue allemande ne semble pas souffrir de la nature de la relation que les IL disent entretenir avec le groupe dépositaire de cette langue au niveau confédéral. L'*étanchéité représentationnelle* de B par rapport à C peut s'expliquer de deux façons différentes :

- (i) par le fait que l'allemand peut être rattaché à une dimension extra-confédérale, et non uniquement à la communauté alémanique ;
- (ii) par le fait d'une neutralisation de l'impact de C sur B par la hiérarchisation des langues confédérales telle qu'elle est opérée par les IL (voir le point 2.3.1. iv), dont le sommet est occupé par l'allemand. Il y aurait donc ici une volonté de faire cohabiter les contenus relevant de la relation duelle Romand/Alémanique et ceux relevant de la relation plurielle entre les quatre communautés confédérales.

Parvenue à ce stade de notre travail, nous disposons maintenant d'un certain nombre d'outils, que nous avons pu forger au fil de notre recherche :

- (i) l'analyse des différentes stratégies discursives participant à l'élaboration des contenus représentationnels mis en circulation par nos informateurs (*partie I de l'analyse*) ;
- (ii) les matrices discursives définies par le groupe des IM et par celui des IL pour chaque thématique représentationnelle abordée (*partie II de l'analyse*) ;
- (iii) les architectures représentationnelles spécifiques aux IM et spécifiques aux IL, que nous avons pu mettre à jour à partir de (i) et de (ii) (*partie II de l'analyse*).

Cette troisième et dernière partie de l'analyse va donc se placer dans une perspective *variationniste* : il s'agit ici d'observer s'il existe des différences représentationnelles, selon le facteur d'appartenance au groupe des IM ou au groupe des IL. D'autre part, si ces différences s'avèrent effectives, il s'agit également de déterminer quel peut être le type de ces variations représentationnelles, à savoir si elles portent sur la forme, sur le fond, ou sur ces deux facettes des représentations.

L'objectif est donc ici de déterminer s'il existe des variations dans les RL relatives au plurilinguisme selon l'appartenance à l'une ou l'autre des communautés représentées par nos deux groupes d'informateurs. Ces deux communautés ont pour point commun, d'une part, d'être francophones, et, d'autre part, de partager toutes deux une situation avérée de plurilinguisme²⁴⁹. Toutefois, elles profitent de deux gestions politiques différentes de cette situation plurilingue. En effet, s'il y a plurilinguisme à Marseille, celui-ci n'est pas officiellement reconnu aux niveaux local et national. Et, s'il y a plurilinguisme à Lausanne, celui-ci est officiellement reconnu aux niveaux local et confédéral.

Il s'agit donc ici d'observer s'il existe des variations dans la manière dont les membres de chacune de ces communautés élaborent conjointement une réalité linguistique partagée. En d'autres termes, l'objectif recherché est d'apporter des éléments de réponses à différents questionnements :

²⁴⁹Si ces deux communautés partagent une *même* situation de plurilinguisme, cela ne signifie pas pour autant que cette situation est *identique* dans l'un et l'autre des deux groupes observés. En effet, chaque situation de plurilinguisme dispose de spécificités inhérentes à la communauté qui en est à la source, et au territoire au sein duquel elle apparaît. Ainsi, la diversité linguistique telle qu'elle apparaît à Marseille et telle qu'elle apparaît à Lausanne différent, ne serait-ce que par les langues qui y participent.

- (i) existe-t-il des différences ou des similarités dans la façon dont les IM et les IL définissent une gestion commune de l'altérité linguistique, à savoir la place qui est accordée à l'*Alter* dans la définition de l'*Ego* ?
- (ii) existe-t-il des différences ou des similarités dans la façon dont les IM et les IL gèrent l'intégration de cette altérité linguistique dans la construction identitaire de leur groupe, et dans la préservation de sa cohérence interne face à l'hétérogénéité engendrée par la différence ?
- (iii) s'il existe des différences quant à (i) et/ou (ii), quelles peuvent être les contraintes sociales nous permettant d'appréhender et de comprendre ces variations ?

Pour ce faire, dans cette troisième partie, nous allons observer simultanément les données issues des corpus marseillais et lausannois²⁵⁰. Nous reprendrons chaque thème représentationnel présenté dans la partie II de l'analyse, et chercherons à définir, pour chacun d'eux, s'il existe des perspectives représentationnelles identiques ou différentes entre le groupe des IM et celui des IL.

I. THÉMATIQUE 1 : LA QUESTION DES LANGUES AU NIVEAU LOCAL

1. L'ACCENT

D'après les analyses précédemment effectuées, il semblerait qu'un certain nombre de différences apparaissent entre les contenus représentationnels relatifs à la thématique de l'accent, tels qu'ils ont été construits par les IM et par les IL :

- (i) *une différence au niveau de l'organisation des contenus représentationnels* : on note une forte hétérogénéité représentationnelle dans le cas des IM (dissension représentationnelle), et une forte homogénéité représentationnelle chez les IL (absence de dissension représentationnelle) ;
- (ii) *une différence dans la source de la dynamique représentationnelle* : la dynamique découle des conflits représentationnels chez les IM, d'une remise en question des contenus de nature stéréotypique dans le cas des IL ;
- (iii) *une différence dans ce que les informateurs disent de leurs pratiques articulatoires* : les IM

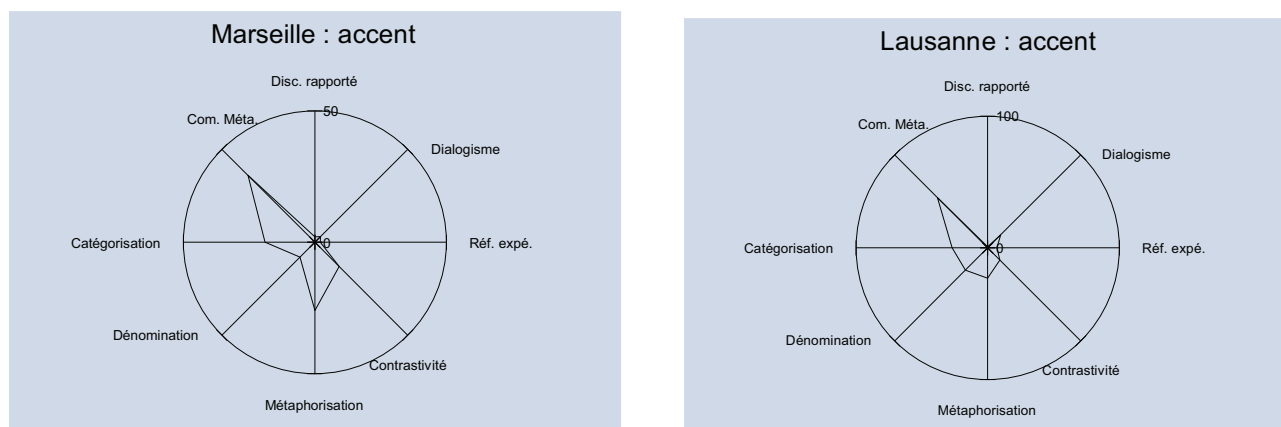
²⁵⁰ Et ce contrairement aux parties I et II de l'analyse, dans lesquelles les corpus étaient étudiés séparément.

adhèrent modérément à la connaissance selon laquelle ils disposent de la pratique articulatoire présentée comme spécifique à leur groupe ; par ailleurs, selon les IM, cette pratique n'existe que dans la perception exogène. Les IL, quant à eux, présentent la connaissance selon laquelle ils disposent de la pratique articulatoire spécifique à leur groupe comme une évidence représentationnelle ;

(iv) *une différence quant à la correction de cette pratique articulatoire* : les IM adhèrent à la connaissance selon laquelle il n'est pas envisageable de corriger leur accent, tandis que les IL adhèrent à la connaissance selon laquelle ils corrigent leur accent (en conditionnant la pertinence de ce contenu au contexte de la pratique) ;

(v) *une différence quant à la description que les informateurs proposent des accents* : une description stéréotypique *relative* chez les IM, qui peut être de nature non oppositive (accents *marseillais~provençal*) ou oppositive (accents *marseillais~parisien*) ; une description basée sur le dépassement des contenus stéréotypiques chez les IL.

Ces variations dans les contenus relatifs à la thématiques reposent sur les matrices discursives portant sur cette même thématique, telles qu'elles ont été engendrées par les discours des IM et des IL (fig. 1) :



On observe en effet une différence dans la configuration de ces matrices :

(i) on remarque une fréquence plus importante chez les IM que chez les IL des stratégies discursives concourant à une mise à distance du locuteur face aux contenus véhiculés. Les pics de fréquence concernent les activités métalinguistiques et métaphoriques chez les IM, tandis que la fréquence des activités métalinguistiques, métaphoriques et de catégorisation est plus faible et plus équilibrée chez les IL.

- (ii) on note par ailleurs une fréquence plus importante de l'activité de référencement expérientielle chez les IL que chez les IM, qui témoigne d'une implication supérieure des locuteurs dans les contenus véhiculés.

Par rapport à cette thématique de l'accent, on peut donc observer une variation représentationnelle entre les groupes des IM et des IL, à savoir :

- (i) les IM véhiculent des contenus concourant à la construction d'une forme d'*insécurité représentationnelle* : les modes d'élaboration discursive des contenus, ainsi que les positionnements représentationnels des IM, témoignent du caractère menaçant des connaissances relatives à l'accent local, ce qui nous permet de dire que l'accent, et les connaissances qui lui sont relatives, renvoient à des enjeux identitaires forts.
- (ii) les IL véhiculent quant à eux des contenus concourant à la construction d'une forme de *sécurité représentationnelle* : les modes d'élaboration discursive des contenus, ainsi que le positionnement représentationnel des IL, témoignent du fait que la sécurité identitaire n'est pas menacée par le traitement des connaissances relatives à l'accent local. Si les IL reconnaissent disposer de pratiques articulatoires spécifiques, ils reconnaissent également moduler ces pratiques dans une finalité d'adaptation à un contexte exogène (la France et Paris). Par ailleurs, le délaissement d'une démarche de sécurisation représentationnelle reposant sur le partage de connaissances stéréotypiques témoignent du fait que celles-ci ne génèrent pas de menaces identitaires suffisamment fortes pour ne pas privilégier leur dynamisation.

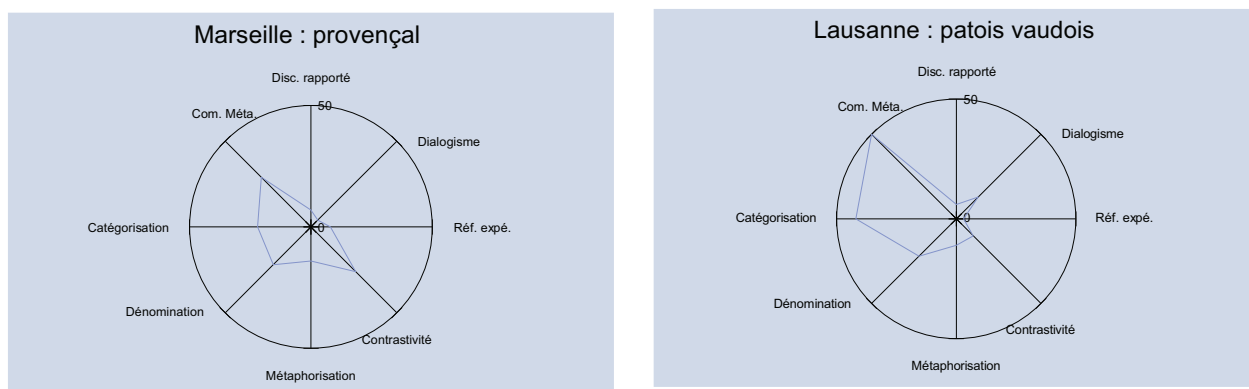
2. LA LANGUE LOCALE

Nous avons pu observer que le traitement de la thématique de la langue locale par les groupes des IM et des IL engendrait un certain nombre de similarités et de différences. En effet, les IM et les IL adhèrent tous, quelle que soit leur appartenance communautaire, à la connaissance selon laquelle ils ne pratiquent pas la langue locale. Que ce soit à l'égard du provençal ou du patois vaudois, les informateurs construisent cette connaissance comme une évidence représentationnelle, ce qui permet d'observer que la pratique de la langue locale n'est pas liée à une valorisation sociale : ne pas parler la langue locale n'est pas un comportement présenté comme socialement dévalorisant. De la même façon, les IM et les IL adhèrent tous aux connaissances selon lesquelles la défense et la transmission de la langue locale ne sont pas des démarches nécessaires. Toutefois, au-delà de cette similarité représentationnelle, on a également pu noter un certain nombre de différences entre l'organisation

représentationnelle des IM et celle des IL :

- (i) *une différence au niveau du travail de dénomination tel qu'il est opéré par les IM et tel qu'il est opéré par les IL* : les contenus représentationnels construits par les IM témoignent de l'actualisation, d'une part, de connaissances de nature métalinguistique, et, d'autre part, de connaissances de nature métaculturelle, les unes et les autres étant étroitement amalgamées. Chez les IL, on observe la mobilisation de connaissances témoignant de l'absence de lien entre le franco-provençal et les pratiques locales. Les contenus relatifs au patois vaudois ne recèlent aucun lien avec les composantes culturelles et identitaires du groupe d'appartenance.
- (ii) *une différence au niveau de la connaissance mobilisée en rapport avec l'apprentissage de la langue locale* : on observe une dissension représentationnelle chez les IM (entre l'adhésion à la connaissance selon laquelle il n'est pas utile d'apprendre le provençal, et l'adhésion à la connaissance selon laquelle cette démarche est utile), qui pourrait être la source d'une possible dynamique de la représentation du provençal vers le partage du caractère non dévalorisant de la non-utilité de l'apprentissage du provençal. Les IL, quant à eux, adhèrent tous à la connaissance selon laquelle il n'est pas utile d'apprendre le patois vaudois.

Les matrices discursives relatives à cette thématique présentent elles aussi des différences (fig. 2) :



Deux phénomènes émergent de ces matrices :

- (i) la matrice construite par les IL présente un pic aux niveaux de l'activité métalinguistique²⁵¹ et de l'activité de catégorisation ; celle des IM est plus équilibrée, avec une fréquence moindre quant à l'actualisation de ces activités ;

²⁵¹Il importe de distinguer ici l'activité discursive de type métalinguistique des connaissances métalinguistiques relatives au franco-provençal : si les IL privilégient des activités métalinguistiques dans la co-construction de contenus relatifs au patois vaudois, cela ne signifie pas pour autant qu'ils disposent de connaissances métalinguistiques quant à la langue locale (cf. Partie Analyse, Partie I, I., 2.).

(ii) la fréquence de l'activité dialogique est plus forte chez les IL que chez les IM.

Ce sont ces configurations discursives qui font que les IL génèrent une plus grande déresponsabilisation et une plus grande distanciation quant aux contenus relatifs à la langue locale que celles véhiculées dans les discours des IM.

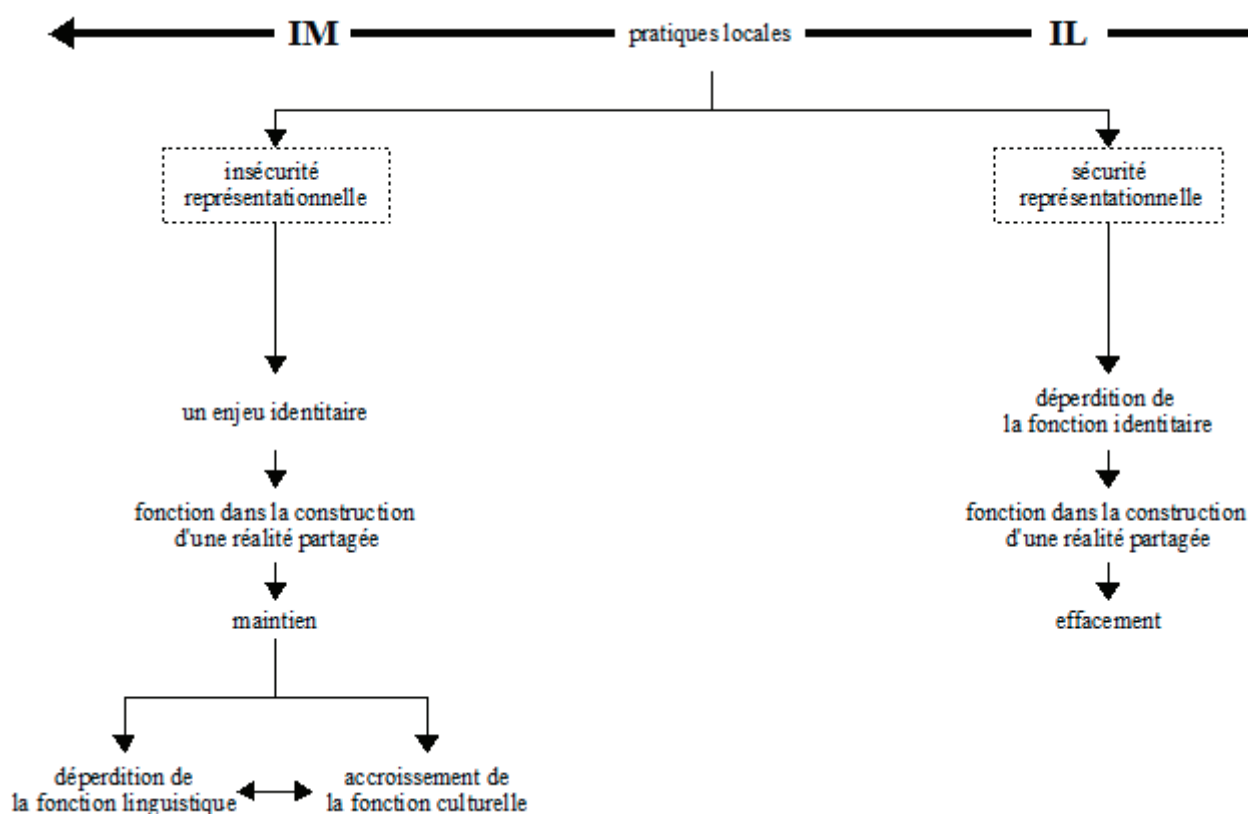
Par rapport à cette thématique de la langue locale, on peut donc observer deux perspectives représentationnelles :

- (i) *une similarité représentationnelle* entre les IM et les IL, reposant sur le partage de la reconnaissance d'une absence de pratique de la langue locale ;
- (ii) *une variation représentationnelle* entre ces deux groupes, reposant sur la place qui est allouée, par chacun d'eux, à la langue locale dans la construction d'une réalité linguistique commune à leur groupe : chez les IM, la langue provençale se départ progressivement de sa fonction linguistique pour devenir une composante culturelle symbolique ; chez les IL, il y a un *effacement* du patois vaudois, aussi bien du paysage linguistique que du paysage culturel partagés.

Il semblerait donc que la langue locale ne dispose pas de la même fonction représentationnelle chez les IM et chez les IL. Dans la manière dont les informateurs s'entendent sur une perception partagée de leur environnement linguistique, sur la gestion de la facilitation des relations intragroupales, et également sur l'orientation des comportements linguistiques et sociaux à adopter, le patois vaudois tend progressivement à s'effacer, tandis que le provençal constitue encore un élément prégnant de ces stratégies sociales conjointement définies par les membres d'un groupe.

3. Synthèse

Ces différentes données nous permettent de proposer la synthèse présentée ci-dessous, qui rend compte des variations majeures des RL des IM et des IL quant aux pratiques locales (fig. 3) :



Il apparaît que le traitement des pratiques locales (habitudes articulatoires locales et langue locale) dans la co-construction d'une réalité linguistique partagée est différent selon l'appartenance des informateurs au groupe des IM ou à celui des IL. En effet, on peut observer que :

- (i) chez les IM, les pratiques locales, qu'elles soient présentées comme *effectives* (l'accent marseillais) ou *non effectives* (le provençal), revêtent une dimension identitaire prégnante : elles concourent à la délimitation des frontières du groupe d'appartenance, et constituent une des composantes de l'univers culturel figurant le ciment cohésif de ce même groupe ;
- (ii) chez les IL, les pratiques locales, qu'elles soient présentées comme *effectives* (l'accent vaudois) ou *non effectives* (le patois vaudois), se départissent de leur fonction identitaire. Il semblerait ainsi que ces pratiques locales soient en grande partie évacuées des ressources mobilisées pour définir la cohérence et la cohésion du groupe d'appartenance.

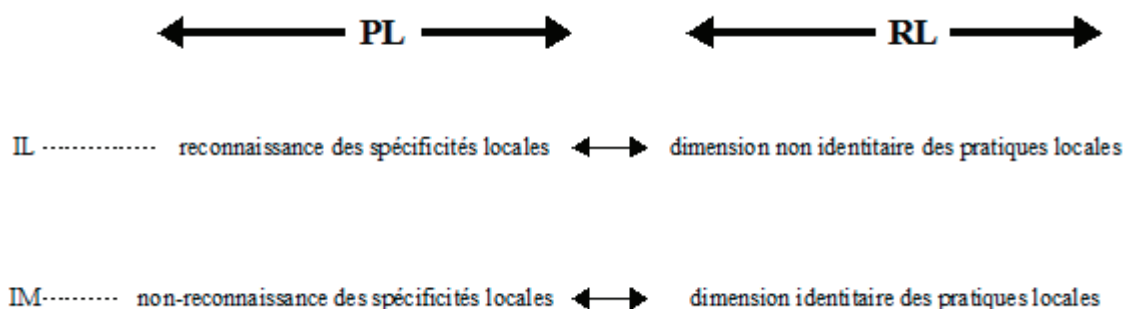
S'il apparaît que l'appartenance au groupe des IM ou à celui des IL détermine l'actualisation de RL différentes, la question qui se pose est celle de définir quelles peuvent être les caractéristiques groupales susceptibles d'entraîner cette variation représentationnelle. Ainsi, si l'on considère (i) et (ii),

on peut en déduire que :

A. l'opposition entre le centre et les périphéries, renvoyant à une opposition entre Norme supra-locale et variations locales, entraînerait la réaction suivante : plus la distance entre le centre et la périphérie concernée est grande, plus la caractérisation linguistique locale tend à s'effacer ;

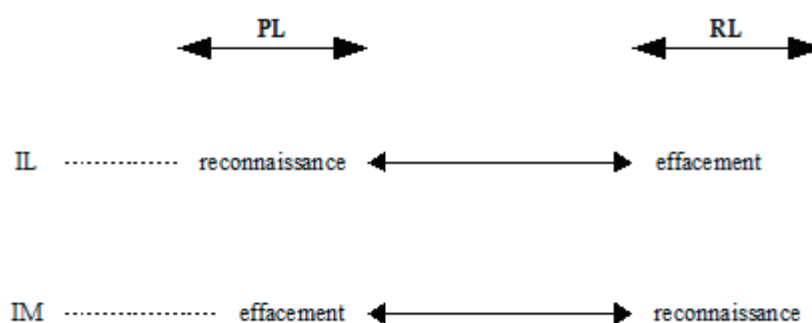
B. cette distance est contrainte par deux composantes : d'une part, la quantification de l'éloignement géographique ; d'autre part, la qualité de cet éloignement, qui repose sur des données historiques. Ainsi, si le groupe des IM et des IL sont géographiquement éloignés de l'espace centré (Paris), et constituent à ce titre deux groupes périphériques, le fait que le groupe des IM appartiennent à la même entité politique que l'espace centré tend à minimiser sa dimension périphérique.

C. la dimension politique, si elle participe à la définition de la distance centre~périphéries, apparaît également au niveau de la nature de l'interventionnisme défini par l'entité nationale à laquelle sont rattachés les groupes des IM (la France) et celui des IM (la Confédération helvétique). Ainsi, il semblerait que la manière dont chaque entité nationale intègre la variation linguistique dans ses modalités de gestion politique des langues influe sur la manière dont les membres des groupes périphériques intègrent à leur tour la variation dans leurs schémas représentationnels (fig. 4 : avec PL pour *politique linguistique*):



La politique linguistique définie par la Confédération helvétique (reconnaissance des variations linguistiques locales) semble ainsi entraîner une déperdition de la fonction identitaire allouée aux pratiques locales dans la construction du groupe des IL. Inversement, la politique linguistique de la France (non-reconnaissance des variations linguistiques locales) semble induire une réaction identitaire forte chez le groupe des IM : c'est lorsque l'effacement des spécificités linguistiques locales vient du haut qu'il suscite une *extrémisation* des ressources identitaires prêtées aux pratiques locales. Il apparaît donc ce double mouvement, qui témoigne de l'imbrication des actions politiques et

représentationnelles (fig. 5) :



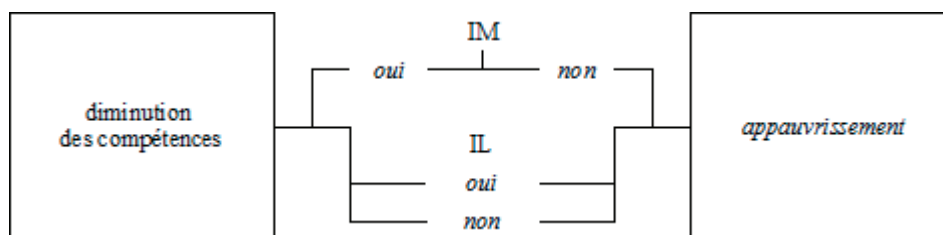
II. THÉMATIQUE II : LA QUESTION DES LANGUES AU NIVEAU SUPRA-LOCAL

1. L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS

L'analyse de nos données permet de mettre à jour un certain nombre de différences quant aux contenus représentationnels relatifs à la thématique de l'évolution du français, selon qu'ils sont construits par les IM ou par les IL :

- (i) on observe une *homogénéité représentationnelle* chez les IM, qui n'apparaît pas chez les IL. En effet, la configuration représentationnelle relative aux discours de ces derniers témoigne d'une dissension relative à l'adhésion au contenu selon lequel le niveau de compétences en français tend à diminuer d'une génération à l'autre, alors que, chez les IM, l'adhésion à ce contenu est forte et unanime.
- (ii) on observe chez les IM une propension à préserver la solidité de l'institution *langue française*, ainsi que celle de l'institution scolaire. En effet, si les IM adhèrent à la connaissance selon laquelle le niveau de compétence en français diminue, ils n'adhèrent que faiblement à la connaissance selon laquelle le français serait en train de s'appauvrir. Les IL, quant à eux, ne témoignent pas de cette volonté d'attester, par leurs connaissances, de la pérennisation de l'institution *langue française* : certains IL font montre d'une certaine *sécurité représentationnelle* quant au statut et au corpus du français (pas de diminution des compétences, ni d'appauvrissement), d'autres témoignent au contraire d'une forme d'*insécurité représentationnelle* (diminution des compétences et appauvrissement). On ne retrouve donc pas la contradiction présente dans l'architecture représentationnelle des IM (diminution des

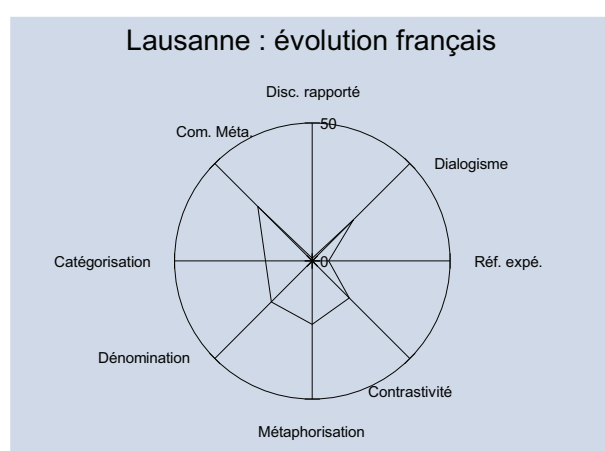
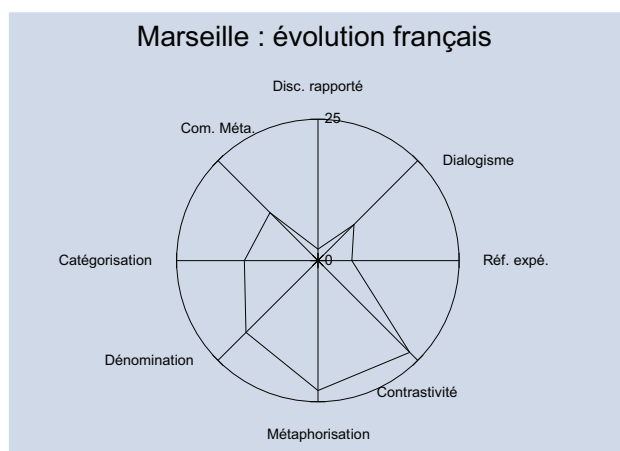
compétence, mais absence d'appauvrissement), qui sous-tend précisément la réaction de défense précédemment décrite (fig. 6) :



Toutefois, malgré ces variations, certaines similarités apparaissent également :

- (i) que les informateurs privilégient ou non une promotion du maintien de la valeur qu'ils accordent à l'institution *langue française*, ils se rejoignent tous sur la question du changement linguistique, à la différence près que les IM se focalisent sur le *ressenti* (peur du changement linguistique) et les IL sur la *réaction* à ce ressenti (protectionnisme linguistique) ;
- (ii) ainsi, quelle que soit la perspective privilégiée, les IM et les IL adhèrent tous aux contenus suivants : 1) le contenu selon lequel, s'il y a diminution des compétences, celle-ci porte majoritairement sur la modalité écrite (rôle des nouveaux modes de communication) ; 2) le contenu selon lequel l'anglais tend à devenir un facteur omniprésent dans les changements pouvant toucher la langue française.

Ces différences et ces points communs sont portés par les matrices discursives présentées ci-dessous (fig. 7) :



En effet, si la forme des matrices est la même, leur amplitude est différente.

D'après ces différentes analyses, on peut donc en déduire que les configurations représentationnelles sont différentes entre les IM et les IL, mais que leurs effets sont, au final, similaires. En effet, si l'on considère que :

- (i) les contenus relatifs à la thématique de l'évolution du français font preuve, chez les IM, d'une grande stabilité ;
- (ii) et que ces mêmes contenus, chez les IL, font preuve d'instabilité, et sont à ce titre susceptibles d'engendrer une dynamique représentationnelle ;

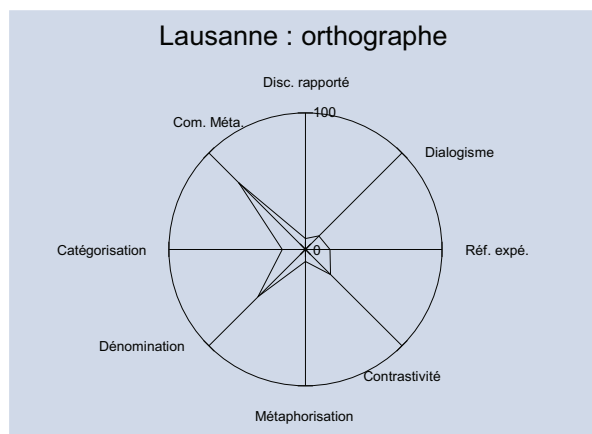
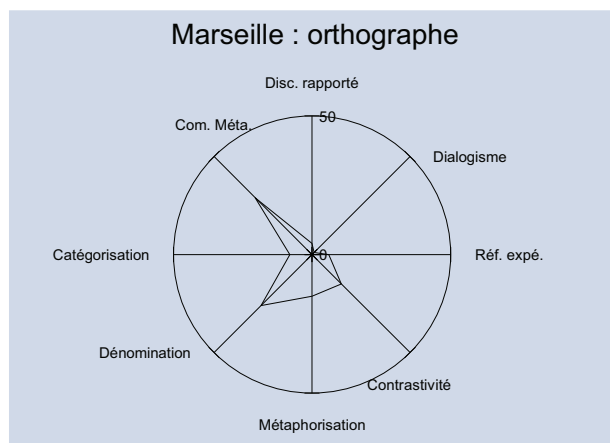
on peut en conclure que, chez les IM, la démarche de consolidation de l'institution *langue française*, et conséquemment la préservation de la cohésion du groupe supra-local, est *acquise*, alors qu'elle demeure un *enjeu* pour les IL.

2. PRESCRIPTION

2.1 L'orthographe

D'après nos analyses, il semblerait qu'il existe une certaine proximité dans les RL des IM et des IL quant à la thématique de l'orthographe en français. En effet, on peut observer, chez nos informateurs, le partage de différentes perspectives représentationnelles :

- (i) *la construction d'une relation d'équivalence entre le changement de Norme orthographique et les menaces pouvant porter sur la langue* : on note toutefois que, si le contenu représentationnel est similaire chez les IM et chez les IL, ses manifestations diffèrent dans l'un et l'autre des deux groupes. En effet, chez les IL, on remarque une forte stabilisation des contenus, tandis que, chez les IM, il y aurait une reconnaissance du caractère possiblement dynamique des contenus relatifs à la Norme. Ainsi, il semblerait que la RL relative à la Norme orthographique s'apparente à une *réaction de défense* chez les IL, alors qu'elle demeure un *enjeu représentationnel* chez les IM. Le sentiment de menace associé au changement de Norme est à l'origine de la réaction de défense chez les IL ; il limite la dynamique représentationnelle, sans forcément l'annihiler, dans le cas des IM. Et, en effet, lorsque l'on observe les matrices discursives relatives à la thématique de l'orthographe (fig. 8),



on peut noter une ressemblance dans la forme des matrices, mais également remarquer que la différence entre celles-ci réside dans une fréquence supérieure de l'activité de métaphorisation chez les IM par rapport aux IL. Sachant que cette activité concourt largement à la mise en circulation de stéréotypes représentationnels, on peut en conclure que, si l'actualisation de stéréotypes est davantage privilégiée par les IM que par les IL, cela est dû au fait que les IM sont dans une démarche de *ralentissement* de la dynamique représentationnelle, et, qu'à ce titre, le figement et la rassurance générés par le stéréotype font de ce dernier un outil particulièrement opérant dans la gestion représentationnelle.

- (ii) *une tendance au conservatisme linguistique* : les IL et les IM adhèrent tous au contenu selon lequel la Norme orthographique est étroitement associée à la *richesse* et à la *beauté* de la langue française.
- (iii) *une non-reconnaissance du comportement autocorrectif* : on observe, aussi bien chez les IM que chez les IL, une démarche de valorisation de leur rôle bénéfique quant au maintien du système (reposant sur la définition d'une Norme et participant à la cohérence du groupe supra-local).

La seule variation que l'on ait pu observer dans la configuration représentationnelle relative à la Norme orthographique réside dans les contenus portant sur le comportement hétérocorrectif :

- (i) chez les IL, il y a une adhésion totale au caractère mélioratif du comportement hypercorrectif ;
- (ii) chez les IM, il y a une adhésion bivalente à ce même contenu.

On en conclura donc que l'intolérance au changement normatif est plus prégnante chez les IL que chez les IM, ce qui peut être révélateur d'un sentiment d'insécurité linguistique plus important chez les IL que chez les IM.

2.2 Norme~variations

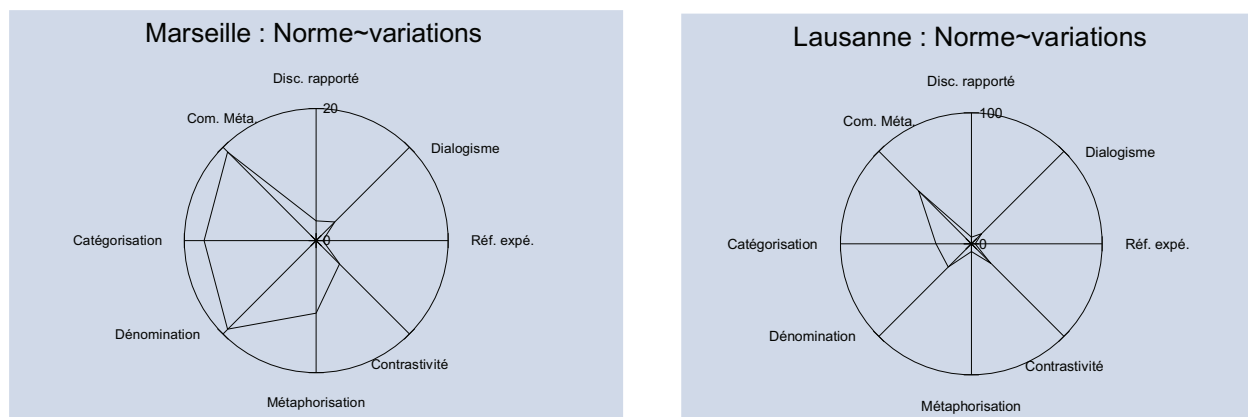
Suite à l'observation de nos données, il apparaît que la principale différence émaillant les RL relatives aux rapports entre Norme et variations, telles qu'elles ont été construites par les IM et telles qu'elles ont été construites par les IL, réside dans la *perspective représentationnelle* privilégiée par l'un et l'autre des deux groupes :

- (i) *les IL privilégient une perspective diatopique* : le traitement des rapports entre Norme et variations est assimilé à celui des liens entre centre et périphéries. Il y a donc une hiérarchisation des pratiques selon leurs degrés de localisation géographique, la distance normative des pratiques étant conditionnée par la distance géographique séparant le groupe dépositaire de ces pratiques du centre (en l'occurrence, la France et Paris).
- (ii) *les IM privilégient, quant à eux, une perspective diastratique* : les IM construisant des contenus dépréciatifs quant à la variation associent ces derniers à l'hétérogénéité sociale. C'est la peur de la différence sociale qui entraîne la peur de la variation linguistique.

Par ailleurs, cette différence de points de vue quant au phénomène de variations génère une différence au niveau de la *qualité* des représentations :

- (i) *les IL ne construisent pas de contenus de nature dépréciative* : le fait que les pratiques locales soient opposées aux pratiques supra-locales ne semble pas influencer sur l'attitude des IL quant à ces premières. La variation locale n'est donc pas perçue comme une menace potentielle à l'égard de la cohésion du groupe supra-local ;
- (ii) *les IM, quant à eux, construisent des contenus de nature dépréciative* : la dépréciation apparaît aux niveaux dénomiatif (*langue~langage*), normatif (la variation linguistique est considérée comme une *régression*), relationnel (représentations préjudicatives quant aux locuteurs générant la variation), social (la variation est susceptible de menacer l'intégrité du groupe supra-local, en cela qu'elle génère une *exclusion*).

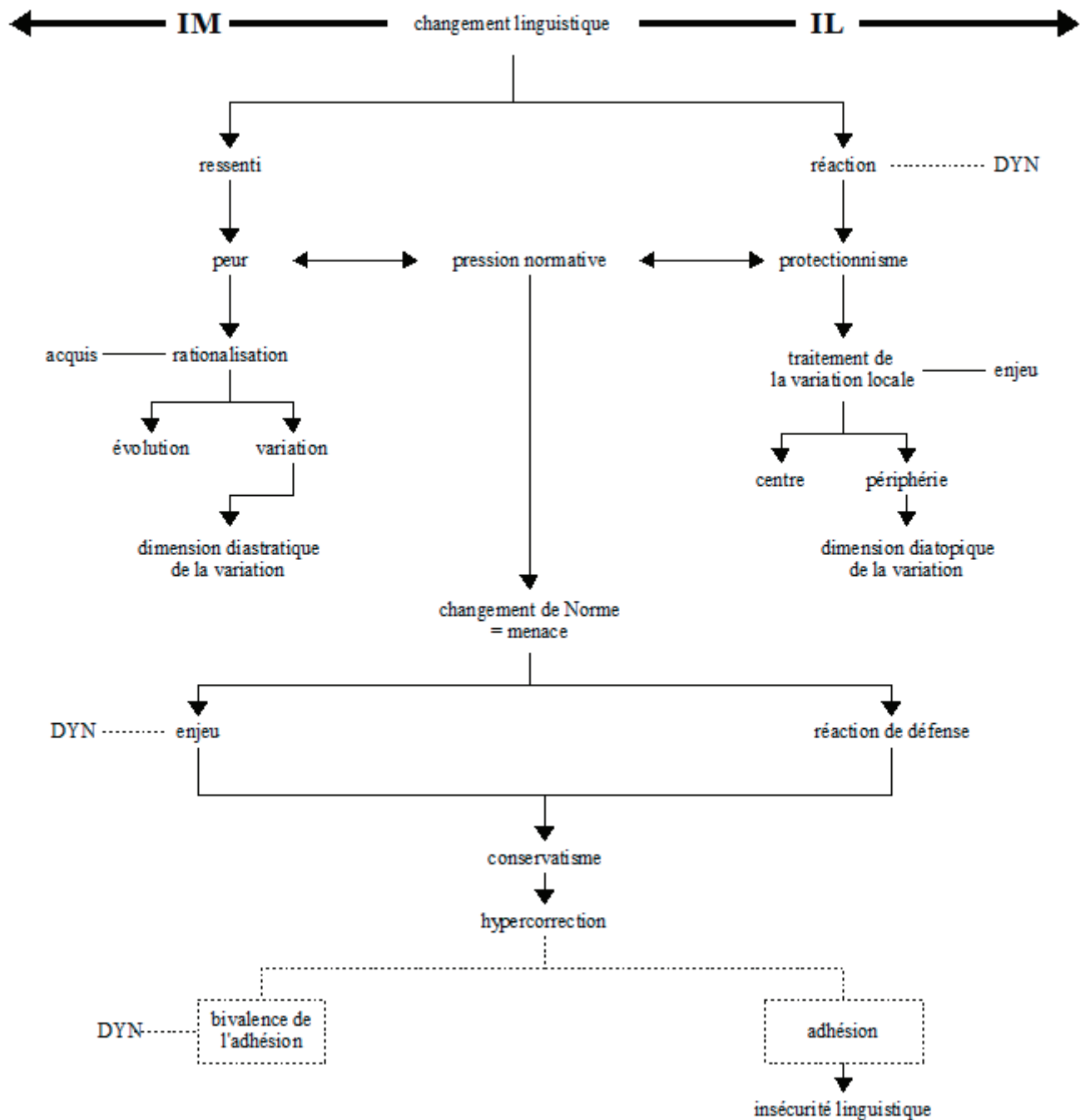
On notera que cette variation représentationnelle quant à la thématique des rapports entre Norme et variations repose sur la différence apparaissant au niveau de la configuration des matrices discursives relatives à ce même thème (fig. 9) :



La matrice discursive reflétant les activités discursives privilégiées par les IM témoigne d'une forte fréquence des activités métalinguistique, de catégorisation, de dénomination, et de métaphorisation, qui concourent toutes, en participant à l'organisation argumentative et au figement des contenus, à l'élaboration de catégories sociales et à la définition d'une réalité sociale et linguistique partagée.

3. SYNTHÈSE

D'après la synthèse présentée ci-dessous, qui dessine les noeuds représentationnels au niveau desquels convergent ou divergent les contenus représentationnels des IM et des IL (fig. 10),



il apparaît que :

- (i) les IM et les IL partagent une même représentation du changement linguistique (*une menace*), bien que les *symptômes* générés par cette représentation soient différents (*ressenti~réaction face à ce ressenti*) ;
- (ii) face à la pression normative perçue, les représentations de la variation linguistique divergent. Chez les IM, la dépréciation de la variation diastématique permet une rationalisation du

phénomène de changement linguistique : l'identification de l'instance sociale rendue responsable de la déviance normative permet de catégoriser et de contrôler les sources du changement. Chez les IL, la non-influence de la variation diatopique sur le changement normatif permet de faire coïncider la démarche protectionniste satisfaisant la pression normative et la reconnaissance de la diversité locale.

(iii) il y a recherche d'un *bouc-émissaire variationnel* chez les IM (traitement de la *cause* et non des *effets*) ; il y a recherche d'une cohérence entre la perception de l'environnement linguistique local et la pérennisation de la norme supra-locale (traitement des *effets* et non de la *cause*).

(iv) les IM et les IL se rejoignent au niveau de la nécessité d'une forme de conservatisme normatif, avec le comportement qui lui est corrolaire : l'hypercorrection. Toutefois, il semblerait que l'attitude hypercorrective soit plus prégnante chez les IL que chez les IM, attestant ainsi d'un sentiment d'insécurité linguistique plus prégnant chez les premiers que chez les seconds.

S'il apparaît que l'appartenance au groupe des IM ou à celui des IL détermine l'actualisation de RL convergentes ou divergentes, la question qui se pose est celle de définir quelles peuvent être les caractéristiques groupales susceptibles d'entraîner ces variations représentationnelles. Ainsi, si l'on considère les points (i) à (iv), on peut en déduire que :

A. la nature des rapports entre centre et périphéries joue ici un rôle prégnant. Ainsi, le fait que, chez les IM, la variation locale ne soit pas prise en compte dans les changements normatifs (au bénéfice de la variation intra-sociale) découlerait du fait que le groupe des IM ne se pose pas comme une périphérie, mais comme une sous-composante de l'espace centré. Inversement, le fait que, chez les IL, la variation locale soit prise en compte dans la problématique du changement linguistique découlerait du fait que le groupe des IL se pose comme une périphérie : dans ce cas-là, l'intégration de la pratique locale au traitement de la Norme centrée semble nécessaire à la reconnaissance de l'appartenance du groupe des IL à l'espace supra-local. Le rapport au changement linguistique et à la pérennisation de la Norme est donc ici conditionné, non pas par la nature périphérique du groupe qui s'inscrit dans ce rapport (le groupe des IM et des IL sont tout deux géographiquement périphériques), mais par la manière dont chaque groupe *réinvente* son statut de périphérie.

B. la nature de la gestion politique des langues définie par l'entité politique à laquelle appartiennent le groupe des IM et celui des IL influe sur le traitement du rapport entre Norme et variations. Ainsi, la

politique linguistique définie par la France repose sur une non-reconnaissance des spécificités locales, et ce afin de renforcer la cohésion nationale. Cette orientation politique entraînerait chez les IM une perception de la variation locale comme un facteur incompatible avec la préservation de l'intégrité du groupe supra-local, ce qui les amènerait à privilégier comme source du changement linguistique la variation intra-sociale au détriment de la variation géographique. Inversement, la politique linguistique définie par la Confédération helvétique repose sur une reconnaissance des spécificités locales, considérées comme non menaçantes quant à l'intégrité du groupe confédéré. Cette orientation politique entraînerait ainsi chez les IL une perception de la variation locale comme un facteur compatible avec la préservation du groupe supra-local, ce qui permettrait aux IL de faire cohabiter la variation locale avec le traitement du changement normatif.

Ainsi, on peut en conclure que le rapport au changement linguistique et normatif est contraint par les modalités d'intégration des sources potentielles de variations de la Norme, par l'appartenance nationale, ainsi que par la nature de la gestion politique des états au sein desquels agissent les groupes périphériques.

III. THÉMATIQUE III : LA QUESTION DES LANGUES AU NIVEAU EXTRA-LOCAL

1. LES PRATIQUES EXTRA-LOCALES

Au vu des analyses effectuées, il semblerait qu'une différence centrale émaille les architectures représentationnelles relatives aux pratiques des langues étrangères : les contenus y participant ont tous trait au *processus* chez les IM, à l'*action* chez les IL.

A. Chez les IM, la nature des compétences en langues étrangères est d'ordre *procédurale*, en ce sens que les contenus représentationnels sont relatifs à l'*apprentissage* des langues étrangères. Les IM témoignent d'une attitude compromissaire, en tentant de faire cohabiter ce qu'ils pensent être une limitation de leurs pratiques plurilingues et la valeur sociale qu'ils lui attribuent. La nature des compétences en langues étrangères est, pour les IM, plus *structurelle* que *communicationnelle* ;

B. chez les IL, la nature des compétences en langues étrangères est d'ordre *non procédurale*, en ce sens que les contenus représentationnels sont relatifs à la *pratique* des langues étrangères. Les IL présentent leurs pratiques plurilingues comme un fait acquis. La nature des compétences en langues étrangères est, pour les IL, plus *communicationnelle* que *structurelle*.

De cette première différence en découle une seconde, à savoir que :

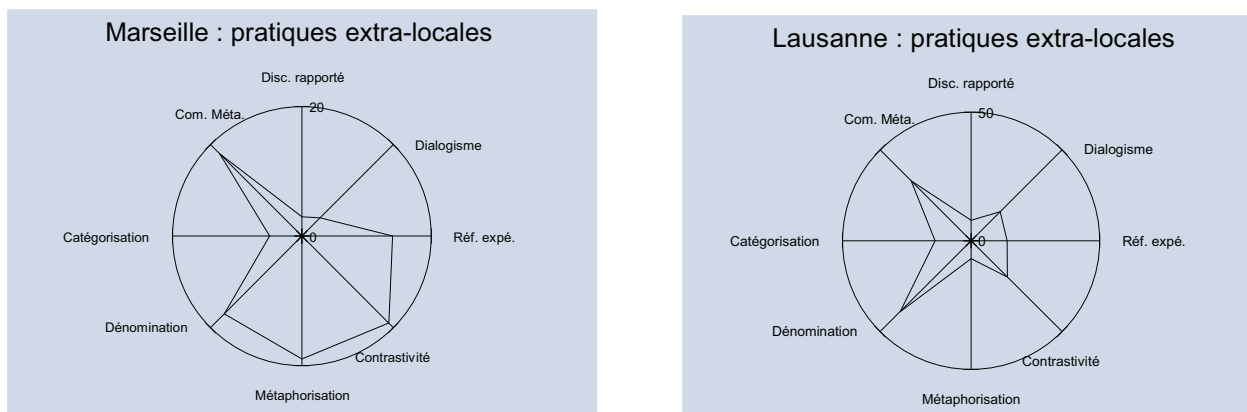
A1. chez les IM, on observe une forme de *stéréotypisation représentationnelle* : les contenus relatifs à l'intérêt que peut revêtir la maîtrise des langues étrangères font montre d'un haut degré de figement ;

B1. chez les IL, on observe une forme de *diversité représentationnelle* : les contenus relatifs à l'intérêt que peut revêtir la maîtrise des langues étrangères sont multiples.

Ces données convergent toutes vers l'émergence de deux phénomènes caractéristiques des représentations des IM et des IL quant à la pratique plurilingue. Le premier de ces phénomènes a trait au positionnement représentationnel de chacun des deux groupes :

- (i) les IM semblent partager une certaine *insécurité représentationnelle* : les contenus relatifs à la pratique plurilingue sont construits comme étant socialement menaçants ;
- (ii) les IL semblent quant à eux partager une certaine *sécurité représentationnelle* : les contenus relatifs à la pratique plurilingue sont construits comme étant socialement non menaçants.

Les matrices discursives ne font que refléter cette variation (fig. 11) :



En effet, on peut voir dans la matrice discursive des IM plusieurs pics de fréquence : au niveau de l'activité de métaphorisation, qui supporte la construction stéréotypique ; au niveau de l'activité métalinguistique, qui concourt à l'objectivation des arguments et à la définition de catégories sociales ; au niveau de l'activité de dénomination, qui constitue un outil discursif particulièrement opérant dans la création d'une réalité linguistique ; au niveau de l'activité de contrastivité, qui génère un étiquetage et une hiérarchisation des pratiques ; et, enfin, à un degré moindre, au niveau de l'activité de

référenciation expérientielle qui concourt à l'objectivation inductive et à la consolidation de l'argumentation.

Le second phénomène relevé a trait, quant à lui, à la nature de la relation que chaque groupe semble entretenir avec les pratiques plurilingues :

- (i) les IM élaborent un traitement du plurilinguisme fondé sur une attitude monolingue : seule la maîtrise de l'anglais est présentée comme une nécessité. Le *choix* de la langue étrangère n'est envisageable qu'après la satisfaction de l'injonction relative à l'apprentissage de l'anglais. Il y a donc une *mise à distance* du plurilinguisme dans la construction de la réalité linguistique telle qu'elle est mise en circulation par les IM ;
- (ii) les IL élaborent un traitement du plurilinguisme fondé sur une attitude plurilingue : la connaissance selon laquelle la compétence plurilingue est étroitement associée à la compétence culturelle (accroissement des connaissances relatives aux cultures exogènes et, en retour, de celles relatives à la culture endogène) fait que le *choix* de la langue étrangère est possible. Il y a donc intégration du plurilinguisme à la construction de la réalité linguistique telle qu'elle est mise en circulation par les IL : la reconnaissance du plurilinguisme constitue une composante de l'identification du groupe.

On observe donc que l'architecture représentationnelle des IM a pour principale fonction de garantir une forme d'unicité linguistique, aussi bien au niveau de la manipulation des contenus (figement représentationnel) qu'à celui des contenus en tant que tel. L'anglais semble cristalliser cette démarche, en ce sens qu'il renforce l'homogénéité linguistique. En effet, il constitue la langue étrangère *unique* privilégiée par les IM, et, dans le même temps, il est utilisé pour confirmer l'*unicité* du statut de la langue française : face à la concurrence entre langues française et anglaise qui est perçue par les IM, la minimisation de la menace associée à l'anglais réside dans la dimension acculturée qui lui est attribuée. Chez les IL, on note que l'architecture représentationnelle a pour principale fonction d'intégrer l'altérité linguistique à l'environnement qu'ils estiment partager : si l'anglais est présent, il ne constitue qu'un des éléments du *paradigme plurilingue*.

Ces différents types de relations que les groupes observés disent entretenir avec la pratique plurilingue peuvent trouver une justification dans le maillage communautaire composant les espaces politiques au sein desquels chacun d'eux agit. Toutefois, s'il est vrai que les IL sont en rapport direct avec des communautés exolingues de par leur statut de confédérés, cela est également vrai pour les IM, et ce même si ces rencontres ne sont pas entérinées par une structure politique. Il semblerait donc

qu'ici, plus que l'environnement linguistique *officiel* des États dans lesquels s'insèrent les IM et les IL, ce soit en grande partie la gestion politique définie par ces institutions nationales qui influent sur le positionnement représentationnel des deux groupes observés. La principale information qui émerge de ces données est qu'une politique à dominante monolingue peut avoir des impacts, non pas seulement sur la relation que les locuteurs entretiennent avec les langues nationales, mais également sur celle qui les lie aux *langues du monde*. La gestion de l'institution *langue française* agit donc sur la minimisation des langues locales, mais également sur la minimisation des langues non nationales. On peut voir ici une forme d'*impact linguistique collatéral* : si la gestion politique des langues en France a privilégié une démarche monolingue à destination des langues du territoire, elle a également pénétré les RL relatives aux langues extra-territoriales.

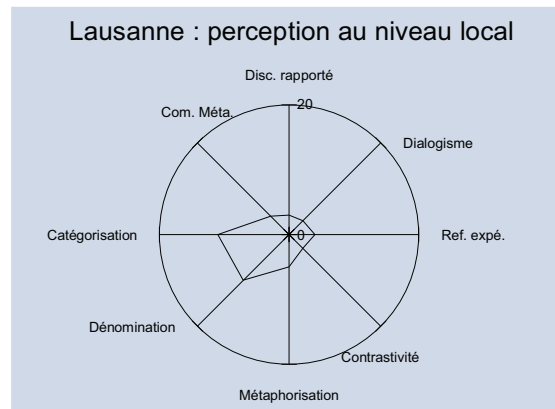
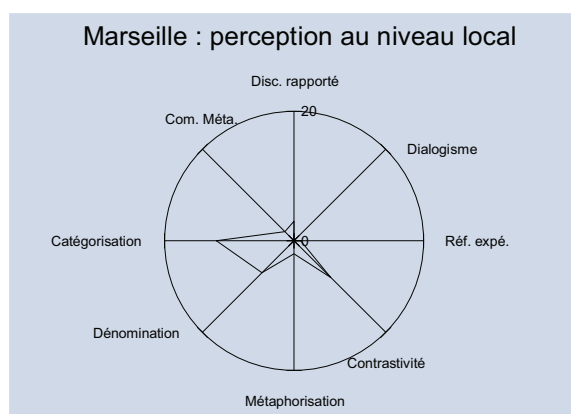
Toutefois, les données dont nous disposons montrent également que certains processus représentationnels échappent à la pression politique. En effet, on peut noter que, quel que soit le type de politique linguistique auquel est confronté un groupe, la tendance à la *hiérarchisation* des langues semble être un outil pérenne dans la gestion de l'environnement linguistique. Nous avons pu constater que les IM privilégient une forme d'unicité linguistique, véhiculée par le français et/ou par l'anglais, et, qu'à ce titre, ils disposent d'une hiérarchie des langues susceptibles d'assumer le rôle homogénéisateur. Ce qui est remarquable ici, c'est que les IL, si eux ne privilégient pas une forme d'unicité linguistique, ne sont toutefois pas exempts de cette propension à définir une échelle de valeurs linguistiques. Nous avons pu constater dans les analyses précédentes (point 2.3.1. du chapitre 3 de la partie II de l'analyse) que les IL faisaient montre d'une tendance à la hiérarchisation des langues et des cultures composant l'espace confédéral, et ce au profit de l'allemand. Ce constat est cohérent avec ce que nous pensons être les RL : si l'on considère que ces dernières ont pour finalité d'amener à la construction d'une réalité partagée, et donc à une organisation des phénomènes auxquels sont confrontés les acteurs sociaux, il est légitime que ces représentations puissent être de nature hiérarchisante, permettant en cela de *systématiser* les sources linguistiques, sociales et culturelles de ces phénomènes. Il semblerait donc que la nature de la politique linguistique influe davantage sur les *effets* de cette hiérarchisation que sur la démarche en tant que telle : la cohabitation entre les langues disposées aux différents niveaux de la hiérarchie est possible chez les IL, tandis qu'elle génère une omniprésence de la *langue haute* chez les IM.

2. PERCEPTION DES LANGUES ÉTRANGÈRES AU NIVEAU LOCAL

Concernant la question de la perception des langues étrangères au niveau local, les données dont nous disposons tendent à révéler une différence entre les contenus représentationnels mis en circulation par les IM et ceux mobilisés par les IL :

- (i) les IM construisent des connaissances reposant sur une double démarche de catégorisation : la perception des langues étrangères dépend ainsi, d'une part, de la catégorie sociale à laquelle les IM pensent que le locuteur appartient, et, d'autre part, de la catégorie expérientielle qui lui est associée. Ainsi, la perception de la langue est dépréciative si le locuteur est catégorisé comme évoluant au sein du groupe d'appartenance ; la perception de la langue est méliorative si celui-ci est catégorisé comme étant extérieur au groupe d'appartenance. Par ailleurs, ce qui est perçu comme négatif est catégorisé comme un phénomène rare (interaction arabe~français), tandis que ce qui est perçu de façon positive est considéré comme un phénomène fréquent (interaction langue étrangère~français) ;
- (ii) les IL, quant à eux, disposent de connaissances ne reposant pas sur une démarche de catégorisation : la perception des langues étrangères ne dépend pas du rattachement du locuteur à une catégorie sociale donnée. Les connaissances dont disposent les IL concernant la perception des langues étrangères au sein du groupe reposent toutes sur la *normalité* de la confrontation avec des situations exolingues. Par ailleurs, les contenus mobilisés font preuve d'une grande homogénéité.

Lorsque l'on observe les matrices discursives (fig. 12), on peut noter que la forme éclatée de la matrice relative aux discours des IM est engendrée par les pics de fréquence des activités de catégorisation et de contrastivité, qui toutes deux supportent un étiquetage discursif du contexte social et une démarche de hiérarchisation des pratiques linguistiques.



Ces différentes analyses mettent à jour des perspectives représentationnelles faisant directement écho à des tendances précédemment observées dans notre travail :

- (i) les IM semblent privilégier ici aussi la dimension sociale de la variation linguistique, tout comme ce que nous avons pu observer de la manière dont ils construisent le rapport entre Norme et variations (*cf.* point 2.2 du chapitre 2 de la partie III de l'analyse). Par ailleurs, au travers des catégorisations sociales et expérientielles, les IM tendent à mettre à distance le plurilinguisme interne à leur groupe : la seule hétérogénéité linguistique qui bénéficie d'une représentation positive est celle extérieure au groupe d'appartenance. Chez les IM, l'intégration de l'altérité linguistique à l'élaboration d'une réalité linguistique partagée repose, d'une part, sur une stigmatisation de la composante sociale considérée comme responsable de la variation, et, d'autre part, sur la minimisation de la visibilité linguistique de cette même composante. Le traitement de l'altérité et la façon de la faire cohabiter avec l'homogénéité du groupe passe donc par une forme de *négation* de cette altérité, du moment que celle-ci agit au sein même du groupe. La diversité linguistique ne revêt un caractère de richesse que si celle-ci est mise à distance du groupe d'appartenance (*cf.* point 1 du chapitre 3 de la partie III de l'analyse) ;
- (ii) les IL, quant à eux, ne cherchent pas à repousser le plurilinguisme du groupe d'appartenance. La diversité linguistique est perçue comme une situation *normale* : elle constitue à ce titre une composante à part entière de l'organisation qu'ils proposent de leur environnement linguistique. Ce qui est considéré par les IM comme une source de déséquilibre constitue donc pour les IL une source de stabilité, autant sur les plans linguistique que social et culturel. L'altérité apparaît ainsi comme une composante définitoire, qui n'est pas seulement d'ordre *oppositive* (*je suis x car il n'est pas x*), mais également de nature inclusive (*cf.* point 1 du chapitre 3 de la partie III de l'analyse).

Tout comme les contenus représentationnels relatifs à la perception locale des pratiques plurilingues font écho aux contenus relatifs aux pratiques plurilingues en tant que telles (point 1 de ce chapitre), les contraintes éclairant les variations représentationnelles observées entre les IM et les IL sont similaires à celles analysées dans le point précédent.

IV. SYNTHÈSE

Le tableau suivant propose un récapitulatif des principaux contenus représentationnels selon le thème représentationnel et le groupe d'informateurs.

	IM	IL
Niveau local	Absence de pratiques Efficacité des contenus dans co-construction réalité partagée Des valeurs sociales	Absence de pratiques Effacement : pas un outil dans co-construction réalité Pas de valeurs sociales
Niveau supra-local	Institution <i>langue française</i> un élément stabilisateur dans gestion environnement = donc défense = <i>diminution compétence</i> # <i>appauvrissement ↔ parole # langue</i> Attitude prescriptive -	Pas de différenciation <i>compétence # objet langue</i> = une perspective plus <i>sociolinguistique</i> Attitude prescriptive +
Variation	Recherche causes / rationalisation <i>Socialisation</i> de la variation	Traitement des effets / intégration construction réalité <i>Localisation</i> de la variation
Niveau extra-local	Processus Compétence structurelles Recherche homogénéité dans l'altérité Perception positive si diversité extérieure au groupe Source de déséquilibre	Action Compétences communicationnelles Plurilinguisme = normalité (<i>ni bien ni mal</i>) Source de stabilité

DISCUSSION : APPROCHE VARIATIONNISTE DE LA FORME ET DU CONTENU DES RL SELON L'APPARTENANCE AU GROUPE DES IM OU DES IL

Dans la précédente partie, nous avons proposé une analyse fondée sur différentes étapes complémentaires, allant d'une analyse linéaire complète de nos deux corpus (identification des stratégies discursives prégnantes dans la mise en circulation de contenus représentationnels) jusqu'à l'analyse des contenus qui ont été précisément construits à partir de ces ensembles d'activités. Il s'agit ici d'observer plus spécifiquement les variations qui peuvent apparaître entre le groupe des IM et celui des IL, et ce à un double niveau :

- (i) au niveau de la forme des RL construites par les informateurs. Il s'agit donc ici de déterminer si des variations apparaissent au niveau de l'élaboration discursive des contenus représentationnels, et ce selon l'appartenance des informateurs au groupe des IM ou à celui des IL ;
- (ii) au niveau du contenu des RL construites par les informateurs, en tentant d'identifier précisément quelle peut être la logique sociale sous-jacente à celles-ci.

Une fois ces deux thématiques traitées, l'objectif sera de déterminer quelle peut être la nature du lien existant entre (i) et (ii).

I. OBSERVATION DES VARIATIONS REPRÉSENTATIONNELLES AU NIVEAU DES PROCÉDÉS DISCURSIFS

Concernant l'observation de possibles variations relatives aux procédés discursifs présentant une fonction représentationnelle, nous disposons, à cette étape de notre travail, de différents outils :

- (i) l'analyse linéaire complète des corpus marseillais et lausannois ;
- (ii) les stratégies discursives qui sont apparues comme *majeures* dans l'élaboration des contenus représentationnels ;
- (iii) les fonctions représentationnelles dont disposent chacune des stratégies observées ;
- (iv) enfin, les matrices discursives permettant de disposer d'un point de vue global sur les *coalitions* s'établissant entre les différentes activités discursives dans la construction de

contenus représentationnels relatifs à des thèmes spécifiques.

Ces différents résultats rendent donc possibles, d'une part, une perspective *micro* (à partir d'extraits du corpus représentatifs, quelles sont les potentialités d'une activité discursive dans la mise en circulation d'un contenu représentationnel, dans un contexte et un cotexte spécifiques ?) et, d'autre part, une approche plus *macro* (au niveau de chaque groupe d'informateurs, et pour chaque thématique représentationnelle abordée lors des entretiens, de quelles façons ces différentes activités se combinent-elles afin de construire des contenus partagés par les IM ou les IL ?).

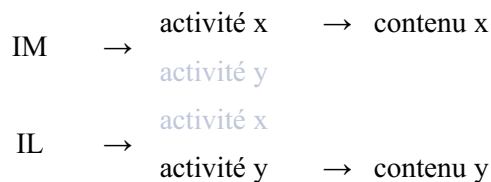
En disposant donc d'un large regard sur les phénomènes discursifs présents dans nos deux corpus, nous sommes maintenant en mesure d'apporter deux conclusions majeures quant à la potentialité variationnelle des procédés discursifs selon l'appartenance à l'un ou l'autre des échantillons, à savoir (1) qu'il ne semble pas exister de variations groupales au niveau de la forme des RL, mais (2) qu'il est possible de relever un certain nombre de procédés récurrents dépassant les frontières de chaque groupe d'appartenance.

1. DIMENSION A-VARIATIONNELLE DE LA FORME DES RL CHEZ LES IM ET LES IL

Suite à l'analyse de nos données, nous n'avons pu réaliser aucune observation attestant de variations pouvant exister entre le type de stratégie discursive actualisé par les IM et le type de stratégie discursive actualisé par les IL. L'appartenance à un groupe spécifique ne semble donc pas déterminer de variations quant aux modalités d'élaboration, dans le champ discursif, des contenus représentationnels. En d'autres termes, la configuration suivante (fig. 1) :

IM	→	activité x	→	contenu x
IL	→	activité y	→	contenu y

caractérisée par une étanchéité entre ses deux composantes (à savoir que l'activité x n'est pas actualisée par les IL, et inversement), n'apparaît à aucun moment dans nos corpus. Il semblerait qu'au contraire les IM et les IL disposent des mêmes procédés discursifs, dont l'actualisation va dépendre du contenu représentationnel qu'ils veulent mettre en circulation et du degré d'adhésion qu'ils désirent construire. On obtient donc plutôt cette configuration-ci (fig. 2) :



Par ailleurs, si nous n'avons pu observer de variations au niveau de la forme des RL entre les deux groupes d'informateurs, se pose également un important problème méthodologique dans la recherche même de telles variations. En effet, pour pouvoir définir de manière pertinente un comportement sujet à variations des procédés discursifs représentationnels, il faudrait être en mesure de *quantifier* précisément, pour chaque cas, les activités discursives employées par chaque informateur de chaque groupe. Or, cette approche semble difficilement envisageable au vu de nos présupposés théoriques et méthodologiques. En effet, comptabiliser les données dont nous disposons, à savoir des *activités discursives*, reviendrait à les isoler les unes des autres. Or, l'architecture discursive ne repose pas sur une succession d'activités, mais sur leur imbrication. Une activité discursive ne peut prétendre à ce *statut* qu'à la condition qu'elle interagisse avec d'autres activités dans la constitution d'une stratégie finalisée. Quantifier les activités discursives reviendrait donc à annihiler ce qui motive leur actualisation dans le champ discursif. Qui plus est, leur segmentation engendrerait une déperdition majeure de la prise en compte du contexte et du cotexte. Or, nous avons précédemment insisté sur l'importance fondamentale de ces cadres interprétatifs²⁵² : une activité discursive n'a de pertinence dans la construction progressive d'un discours que dans un cadre interactif donné et un environnement cotextuel avec lequel elle interagit. Ainsi, si l'on reprend la figure 1, l'activité *x* ne pourrait construire le contenu *x* que dans un système d'interrelations avec les autres activités, ce système étant le seul à pouvoir faire apparaître la fonction représentationnelle de l'activité *x* (et donc son pouvoir de bâtisseur du contenu *x*).

Ainsi, il semblerait que les IM et les IL disposent tous de la même *compétence discursivo-représentationnelle* : les différentes stratégies discursives que nous avons pu relever à partir des données recueillies s'apparenteraient à autant d'outils qui sont en possession de tous les informateurs, quelle que soit leur appartenance à l'un ou l'autre de nos échantillons. Et si, au niveau analytique, il est possible, dans un but organisationnel et heuristique, de distinguer des activités, des stratégies discursives, et des fonctions représentationnelles, la réalité du discours est bien plus complexe, ce qui invalide *a priori* la pertinence d'une approche variationniste des procédés discursifs actualisés par des informateurs mettant en circulation des contenus représentationnels. L'approche variationniste des activités discursivo-représentationnelles est donc, à ce stade des recherches, invalidée aux niveaux empirique et théorique.

L'observation et l'analyse de nos données nous a toutefois permis de révéler un certain nombre de

252Cf. Analyse, Partie I, remarques liminaires.

procédés discursifs récurrents, cette régularité, en accord avec ce qui a été dit précédemment, transcendant l'appartenance groupale des informateurs.

2. DES PROCÉDÉS DISCURSIFS RÉCURRENTS

En premier lieu, les *procédés discursifs récurrents* sont à distinguer des *fonctions discursivo-représentationnelles*²⁵³. Les procédés discursifs récurrents se situent à un niveau *supérieur* en cela qu'ils renvoient à des *tendances* reposant sur l'actualisation de plusieurs activités discursives, ces tendances concernant l'ensemble de nos informateurs, qu'ils soient marseillais ou lausannois. Les procédés récurrents dans l'élaboration discursive de contenus représentationnels, tels que ceux mis à jour par l'analyse de nos données, se situent ainsi à deux niveaux différents : au niveau de l'argumentation et au niveau de l'activité énonciative.

2.1 Les procédés récurrents au niveau argumentatif

La définition d'une architecture argumentative joue un rôle majeur dans l'élaboration de contenus représentationnels. En effet, elle permet de *construire*, au sens propre du terme, dans le champ discursif, la dimension *partagée* qui définit ce qu'est précisément une RL. Il ne s'agit donc pas seulement de *convaincre* l'interactant du bien-fondé des connaissances mises en circulation, mais bien plutôt

- (i) de bâtir les fondations d'une co-négociation des contenus (qui seule peut permettre de *socialiser* une connaissance et d'en faire une composante représentationnelle),
- (ii) de consolider la cohérence entre les contenus de la représentation, l'objet qu'elle rend familier, et l'environnement au sein duquel elle joue un rôle de régulateur (et ce en apportant des données confirmant, ou non, l'efficacité sociale du contenu représentationnel mis en circulation).

L'argumentation va ainsi être un espace de gestion de la dimension individuelle et sociale du produit discursivo-représentationnel : *individuelle* en cela que le locuteur dispose d'une certaine latitude pour sélectionner les arguments définissant le degré de confiance qu'il peut injecter au contenu représentationnel (au travers notamment de l'actualisation de références expérientielles) ; *sociale* en

²⁵³A savoir les rôles joués par chaque stratégie discursive dans la co-construction représentationnelle, ceux-là même que nous avons révélés lors de la première phase de l'analyse.

cela que le locuteur laisse ouverte la négociation conjointe de ce contenu, une argumentation n'étant valide que si une contre-argumentation est possible.

Le fait que l'architecture argumentative puisse constituer un lieu où agissent les tensions entre *individuel* et *social* apparaît de façon très claire dans nos données. En effet, le travail argumentatif dans la co-construction représentationnelle repose sur la recherche permanente d'un équilibre entre *subjectivité* et *objectivité* des arguments mobilisés. Certaines stratégies discursives apparaissent ainsi comme prégnantes dans un phénomène d'alternances entre des données présentées comme *idéelles* et des données présentées comme *factuelles* : l'activité métalinguistique, le discours rapporté, l'activité de métaphorisation, de référenciation expérientielle, les procédés dialogiques et humoristiques, et, enfin, l'activité de réponse mimique.

2.1.1 *Activité métalinguistique et argumentation dans la co-construction discursive des RL*

L'activité métalinguistique, que nous avons observée dans la partie analytique²⁵⁴, est peut-être la plus représentative de cette tendance argumentative à l'oscillation entre subjectivité et objectivité. En effet, nos analyses ont montré que la mobilisation de données métalinguistiques forgeait la dimension factuelle, et donc *en apparence* objective, de l'argument s'opposant précisément à un argument présenté comme judiciaire, et constituait donc un outil pertinent dans la recherche d'un équilibre entre subjectivité et objectivité. Le degré d'objectivité des arguments est donc fonction du potentiel illustratif de la nature métalinguistique des données employées à cet effet, renforçant ce faisant la crédibilité du locuteur-argumentateur.

2.1.2 *Discours rapporté et argumentation dans la co-construction discursive des RL*

Le discours rapporté, au travers des actualisations que nous avons pu observer de celui-ci dans nos corpus, participe également de ce procédé argumentatif consistant en un dosage entre subjectivité et objectivité. La parole citée va jouer peu ou prou un rôle équivalent à celui des données métalinguistiques, à la différence près que la citation, quelle que soit sa forme (directe, indirecte, indirecte libre), constitue un *leurre discursif* : si l'on s'en tient à nos données, la source de la parole citée est rarement, si ce n'est jamais, identifiée ; le mode de citation garde les traces des choix opérés par le locuteur, et engendre un remodelage des paroles rapportées ; enfin, le discours cité peut ne jamais avoir été réellement produit²⁵⁵. Toutefois, malgré le caractère plus ou moins factice de la citation de paroles antérieures ou imaginaires, il n'en demeure pas moins que cette extraction de

254Cf. Analyse, Partie I, I., 2.

255Cf. Analyse, Partie I, I., 1., ex. 3.

données issues de l'histoire conversationnelle de l'informateur conserve son rôle d'exemplarité, et concourt ce faisant à la construction de la dimension objectivée de l'argument reposant sur la citation. Le locuteur opère comme s'il convoquait un témoin extérieur à l'échange se déroulant dans l'interaction. Ainsi, par la dimension étrangère et passée de l'instance responsable des paroles rapportées, le locuteur crée une *histoire représentationnelle*. Il renforce ainsi la cohérence des contenus représentationnels mis en circulation et faisant l'objet de la négociation interactionnelle : il fait en sorte de montrer que le contenu est partagé, puisqu'il est possible de citer d'autres adhérents à la représentation construite dans l'argumentation. Également, le rapport de paroles antérieures ou imaginaires permet au locuteur de se déresponsabiliser des contenus actualisés : il se met en surplomb par rapport à ses dires, apparaissant ainsi comme un sujet maître de ses propos, et donc privilégiant un certain degré d'impartialité.

2.1.3 Activité de métaphorisation et argumentation dans la co-construction discursive des RL

De la même façon que précédemment, l'activité de métaphorisation semble elle aussi jouer un rôle primordial dans le procédé argumentatif récurrent mis à jour grâce à nos données. Dans la partie allouée à l'observation de cette stratégie²⁵⁶, nous avons distingué deux types de métaphores participant à la co-construction représentationnelle : la métaphore *récurrente* et la métaphore *innovante*. Si la fonction de la métaphore innovante est intimement liée à la gestion de l'adhésion représentationnelle (au travers d'une forme de dualité énonciative), la métaphore récurrente participe pleinement à l'objectivation des arguments participant à la co-construction de contenus représentationnels. En effet, le fait que ces métaphores se cristallisent au travers de leur fréquence d'occurrence dans les discours passés et présents des locuteurs, fait qu'elles soutiennent la mise en circulation de contenus stéréotypiques disposant d'interconnexions intertextuelles : ces métaphores construisent donc des *évidences* quant au contenu représentationnel actualisé, et concourent ainsi directement à la consolidation de l'objectivité de l'argument auquel elles participent.

2.1.4 Activité de référenciation expérientielle et argumentation dans la co-construction discursive des RL

Lorsque nous avons observé le rôle de l'activité de référenciation expérientielle dans la co-construction des contenus représentationnels, il est apparu que cette stratégie chapeautait différents

256Cf. Analyse, Partie I, I., 5.

types d'arguments²⁵⁷. Nous ne reviendrons pas sur les traits distinctifs de ces différents arguments, et nous contenterons d'insister ici sur ce qui les rassemble : ils constituent tous des *pièces à conviction* présentées comme telles par le locuteur, et font de ce fait office d'autorité. En effet, la mobilisation dans le champ discursif d'une expérience passée (que celle-ci soit, dans les faits, réelle ou imaginaire) dispose d'une force argumentative certaine : d'une part, elle renvoie à un événement, qui, de par son seul statut, construit l'objectivité, et, d'autre part, elle est difficilement contestable par l'interactant ne partageant pas d'histoire commune avec le locuteur. Par ailleurs, l'activité de référenciation expérientielle autorise une fusion entre le particulier et le général, et rend concret un contenu qui aurait pu être fragilisé, sur le plan argumentatif, par sa trop grande généralité. Elle permet ainsi au locuteur de faire cohabiter intimement des propos endoxaux et l'apport de son expérience personnelle, celle-ci venant renforcer, de manière inductive, une connaissance donnée. C'est en cela que la référenciation expérientielle participe à l'objectivation des contenus : elle fait référence à l'individualité, mais ne se présente pas comme subjective, et participe ainsi à la construction discursive du partage de la connaissance représentationnelle mise en circulation.

2.1.5 Procédés dialogiques, procédés humoristiques et argumentation dans la co-construction discursive des RL

Les procédés dialogiques permettent eux aussi de renforcer le degré d'objectivité de l'argument qu'ils construisent, et ce à un double niveau. En premier lieu, le fait de faire référence à un discours antérieur, réel ou imaginaire, permet, comme dans le cas du discours rapporté, d'octroyer une certaine crédibilité argumentative, reposant, d'une part, sur l'actualisation d'un extérieur discursif et, d'autre part, sur la mise en exergue de l'existence d'une *histoire représentationnelle*. L'objectivité de l'argument reposant sur des liens dialogiques découle précisément du fait que le contenu véhiculé n'est pas du seul fait du locuteur : il est discursivement construit comme étant *partagé*, puisque antérieurement cité par des instances extérieures. En second lieu, le pouvoir argumentatif des liens dialogiques existant entre un argument présent et des discours passés dépend étroitement de l'instance citée. Nos données ont ainsi mis en avant le fait que les sources des discours passés auxquels les informateurs faisaient référence pouvaient être de deux natures, endoxale ou médiatique. Ces deux types de sources vont ainsi grandement participer à l'objectivité de l'argument qui est élaboré par le locuteur. En d'autres termes, c'est ici l'énonciation qui fait l'argumentation : le fait de convoquer des instances énonciatives renvoyant à des institutions socialement reconnues va faire de l'argument ainsi élaboré un argument d'autorité. Une alternance entre un argument de nature subjective et un argument de nature objective fondé sur des liens intertextuels va ainsi permettre au locuteur de s'impliquer d'un

257Cf. Analyse, Partie I, I., 7.

point de vue discursif et énonciatif dans son dire (gestion de la dimension individuelle de la co-construction représentationnelle) tout en s'assurant la légitimité de sur-énonciateurs socialement reconnus et dignes de confiance (mise en place de ce qui est présenté comme une histoire représentationnelle et construction du partage du contenu mis en circulation, renvoyant à une gestion de la dimension sociale de la co-construction représentationnelle).

Concernant les procédés humoristiques, on peut noter que l'ambivalence sémantique ainsi créée va induire une responsabilisation du partenaire dans l'interprétation du dire, et une protection du locuteur contre d'éventuels risques contre-argumentatifs. Ce faisant, ce type de procédés va permettre de gérer les risques liés à l'instabilité des contenus mis en circulation : les procédés humoristiques s'apparentent à des outils permettant au locuteur de brouiller la responsabilité discursive (*qui a dit quoi ?*), donc de limiter son implication discursive, et, conséquemment, d'optimiser l'entreprise de co-négociation des contenus véhiculés, et de privilégier de cette manière la gestion de la dimension sociale relative à ces derniers. Par ailleurs, la connivence qui est inhérente à l'humour, mais qui n'existe pas *de facto* entre informateur et enquêtrice, va engendrer la construction d'évidences représentationnelles : si l'informateur se permet de privilégier des procédés humoristiques en dehors de toute connivence interactionnelle, c'est qu'il estime, ou veut signifier, que les contenus ainsi véhiculés sont *a priori* partagés. Cette démarche se place donc également du côté de la gestion de la dimension sociale de la co-construction représentationnelle.

2.1.6 Activités de réponses mimiques et argumentation dans la co-construction discursive des RL

Nous avons vu précédemment que les réponses mimiques correspondaient à un type d'activité de réponse qui était spécifique à l'entretien²⁵⁸. Au-delà des fonctions discursivo-représentationnelles associées à cette activité, il apparaît que la réponse mimique joue un rôle non négligeable dans l'architecture argumentative reposant sur l'alternance entre subjectivité et objectivité. En effet, en *mettant en pratique* une pratique objet du discours, le locuteur fait comme s'il citait l'extrait d'un corpus qui ferait office d'illustration de la thèse défendue, renforçant de cette manière l'objectivité de l'argument ainsi construit. Par ailleurs, le fait de rendre compte concrètement d'une pratique *x* présuppose que celle-ci dispose d'une grande fréquence de récurrence et est donc socialement identifiée et identifiable. En d'autres termes, employer une réponse mimique revient à citer ce qui est présenté comme une pratique suffisamment *socialisée* pour pouvoir faire l'objet d'un repérage de nature métalinguistique.

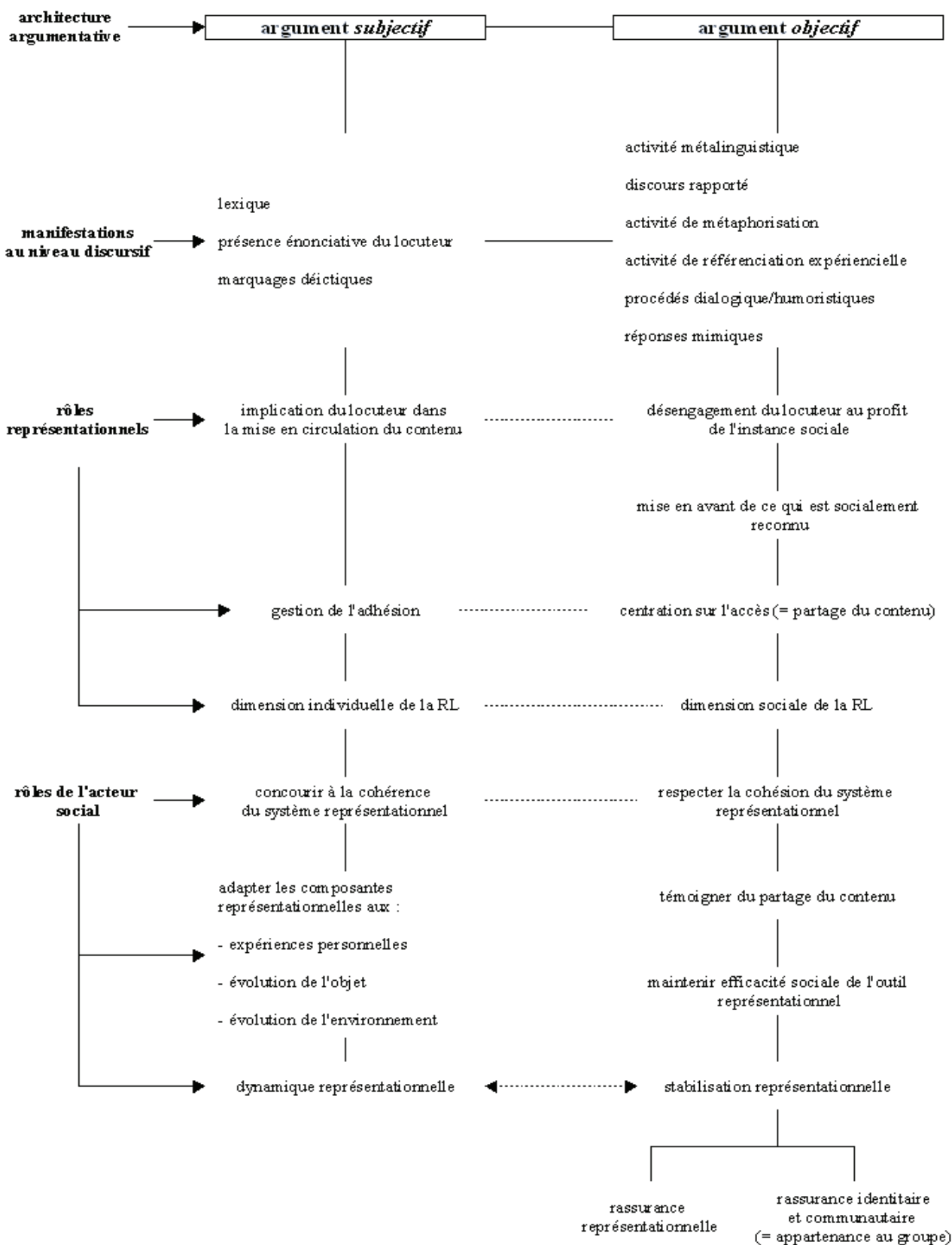
Par ailleurs, les réponses mimiques, en privilégiant le faire au dire, induisent également la nature

258Cf. Analyse, Partie I, III., 1.

stéréotypique des connaissances relatives à la pratique ainsi mise en circulation dans le champ discursif. Elles sont donc parties liées avec l'élaboration discursive d'évidences représentationnelles, ce qui ne fait que renforcer le rôle de cette activité de réponse dans la gestion, au niveau de l'architecture argumentative, de la dimension sociale de la co-construction représentationnelle.

2.1.7 Synthèse

Il est possible de proposer, à partir de ces différentes observations, une organisation spécifique des procédés argumentatifs dans la co-construction discursive des contenus représentationnels (fig. 3) :



Ces liens transversaux apparaissant entre la configuration argumentative et ses motivations sur le plan de l'élaboration représentationnelle témoignent de plusieurs faits :

- (i) l'alternance entre arguments de nature subjective et arguments de nature objective est directement corrélée aux différents rôles que peut privilégier l'acteur social. Ainsi, le fait d'actualiser un argument subjectif va permettre au locuteur de générer ou contrôler la dynamique représentationnelle et de faire en sorte que le système représentationnel soit pleinement efficient à un moment t dans un environnement x . Le fait de privilégier un argument objectif va quant à lui permettre au locuteur de stabiliser le contenu représentationnel, en construisant discursivement la dimension collective de celui-ci. L'alternance entre argument subjectif et argument objectif renvoie ainsi à une alternance entre *cohérence représentationnelle* (faire en sorte que la représentation soit pertinente selon l'objet représenté et l'environnement au sein duquel il est représenté) et *cohésion représentationnelle* (pérenniser les liens unissant les différentes composantes du système représentationnel et garantissant le partage de celui-ci) ;
- (ii) le travail argumentatif est princeps dans l'élaboration discursive des RL en cela qu'il ne se limite pas à agencer des raisonnements en vue de prouver la justesse d'un contenu : il est le reflet de la façon dont le locuteur se positionne par rapport à un contenu, et également la trace indirecte de ce que le locuteur pense être le positionnement de son interactant par rapport à ce même contenu. L'argumentation apparaît donc ici comme un instrument hautement performant quant à la co-construction des contenus représentationnels dans une interaction donnée.

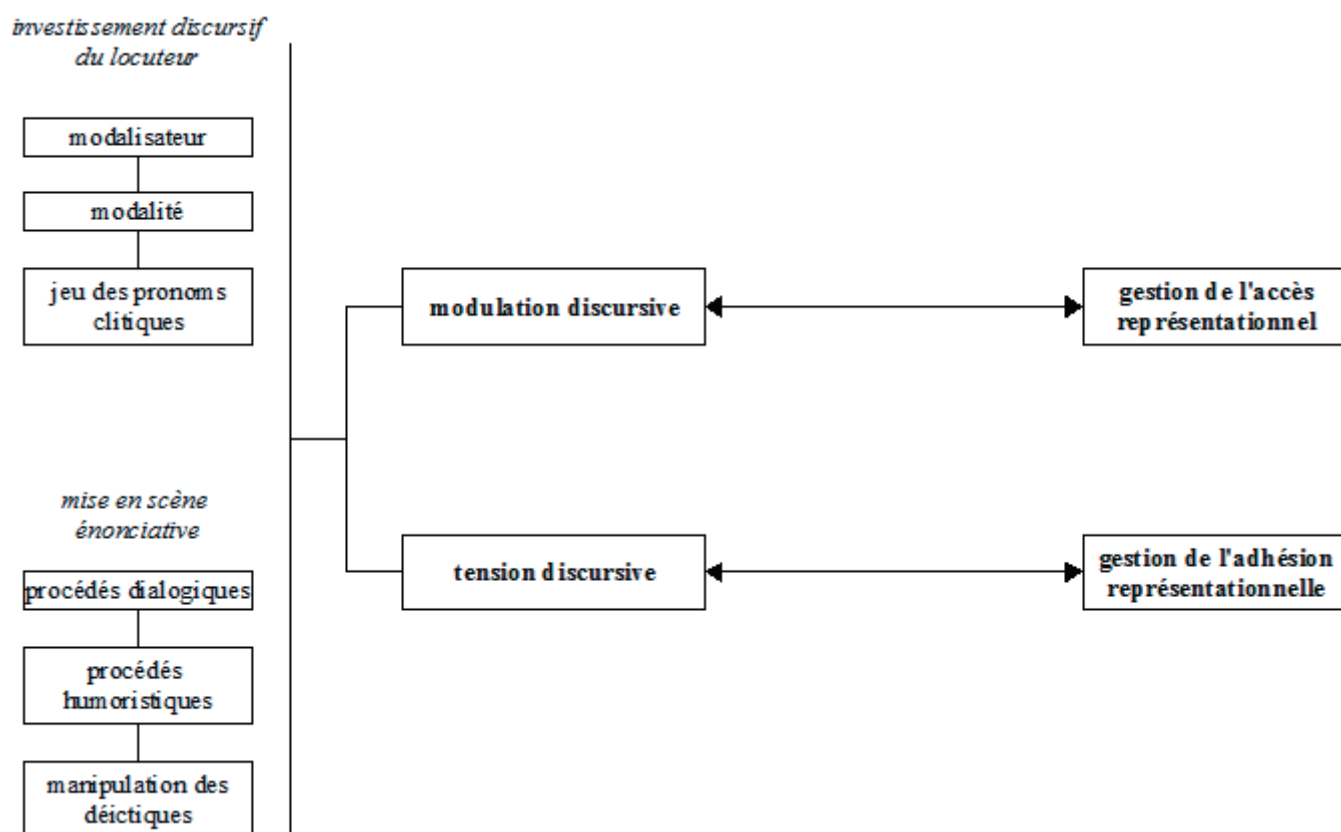
Il importe également de préciser que, si l'on parle d'arguments *subjectifs* et *objectifs*, il ne s'agit pas de considérer un argument comme pouvant être totalement subjectif ou entièrement objectif. Il est tout au contraire question de *degrés*, tout argument, même majoritairement subjectif, disposant toujours d'une dimension objective, et inversement. Il importe donc davantage de considérer le contraste pouvant apparaître entre deux types d'argument que le caractère absolu de la subjectivité et/ou de l'objectivité.

2.2 Les procédés récurrents au niveau énonciatif

Au titre des activités énonciatives, nous avons observé dans la partie analytique²⁵⁹ le rôle de la modulation discursive et de la polyphonie énonciative dans la co-construction représentationnelle. D'après les différentes analyses que nous avons pu réaliser, il apparaît clairement qu'il existe une

²⁵⁹Cf. Analyse, Partie I, II.

corrélation solide entre ces différentes composantes, comme l'illustre la figure suivante (fig. 4) :



Tout comme nous avons pu précédemment observer la recherche d'un équilibre entre subjectivité et objectivité au niveau argumentatif, il semblerait que la gestion de l'accès et de l'adhésion à un contenu représentationnel se construise *dans* et *par* la gestion de l'implication discursive du locuteur : lors des phases de modulation discursive, durant lesquelles le locuteur se distancie de son discours, privilège est accordé à l'accès au contenu représentationnel, donc à sa dimension sociale ; lors des phases de tension discursive, durant lesquelles le locuteur marque visiblement sa présence et son implication dans la responsabilité des propos mis en circulation, privilège est accordé à l'adhésion au contenu représentationnel, donc à sa dimension plus individuelle.

Toutefois, il importe de ne pas considérer ici une dichotomie franche entre ces deux pôles, qui ne sont, dans les faits, que des extrémités de continua. Un énoncé n'est jamais, de manière absolue, modulé ou tensiogène : il contient toujours ces deux ingrédients, mais à des dosages différents. Mais, plus encore que l'observation du degré de modulation ou de tension d'un énoncé, l'intérêt réside ici dans l'empan différentiel qui fait que l'on va passer d'un moment modulé à un moment tensiogène : c'est donc le sens du mouvement engendrant un renforcement de la modulation ou de la tension discursives qui est réellement déterminant (Vion, 1992). De la même façon, il est impossible de

catégoriser un moment discursif comme construisant uniquement un accès à la représentation ou uniquement le degré d'adhésion à celle-ci. Il existe là aussi des oscillations entre un renforcement, soit du partage de la connaissance mise en circulation, soit du positionnement de l'acteur face à celle-ci. C'est précisément pour cette raison que le locuteur est dans une recherche permanente d'un équilibre entre modulation/accès et tension/adhésion, l'équilibre entre ces dimensions plurielles d'un même phénomène pouvant parfois engendrer des oscillations extrêmement rapides²⁶⁰.

Cette tendance, partagée par l'ensemble de nos informateurs, selon laquelle il y aurait accentuation de la modulation lorsqu'il s'agit de privilégier l'accès représentationnel, et accentuation de la tension lorsqu'il s'agit de privilégier de quelle façon il est possible de doser son implication dans cet accès au contenu, montre clairement que tout acteur est perpétuellement tiraillé entre ce qui fait de lui le membre d'un groupe précisément défini par la reconnaissance (donc l'accès) à une connaissance (qui s'en trouve de fait présentée comme socialement partagée), et ce qui fait de lui un agent déterminant à son tour ce qui définit le groupe auquel il appartient (adhésion). Ce qui fait de l'acteur une entité *agie* et *agissante* est en outre complexifiée par le fait que celui-ci doit pouvoir être en mesure de sélectionner la connaissance qui sera la plus socialement pertinente dans une situation donnée et un mouvement intersubjectif spécifique à celle-ci : l'acteur n'est pas une entité homogène, et dispose à ce titre d'un éventail de variétés représentationnelles répondant précisément à la diversité des contextes d'action et à la multiplicité des images et des rôles qu'il peut activer en fonction de la situation à laquelle il se retrouve confronté.

Le degré d'auto-implication du locuteur repose sur les stratégies de modulation et de tension discursives, qui elles-mêmes se fondent sur les différentes activités listées dans la figure 3, mais également sur les diverses activités discursives que nous avons pu observer au fil de nos analyses. Si ce constat complexifie considérablement l'analyse des données relatives à la co-construction des RL, il apparaît toutefois qu'il met en lumière la richesse des outils dont dispose l'acteur social dans son intégration et son action relatives au maintien de l'identité du groupe d'appartenance : ces différents instruments bâtisseurs de contenus représentationnels s'imbriquent étroitement les uns aux autres, et génèrent une multiplicité de combinaisons qui rend possible la finesse de positionnement de l'acteur face aux connaissances forgeant les frontières de son groupe. Il ne s'agit pas de déterminer si un acteur est *pour* ou *contre* la représentation d'un objet social : il s'agit de considérer qu'il est simultanément le responsable de la pérennisation et du remodelage de ces contenus, et, conséquemment, des liens unissant les différentes entités groupales. Dans ce cadre-là, nous considérerons la modulation discursive comme un *pare-chocs représentationnel*, permettant au système représentationnel de conserver sa stabilité tout en absorbant les ondes générées par l'adhésion représentationnelle, elle-même fonction de l'acteur en tant qu'instance individuelle, ainsi que de l'évolution de l'objet représenté et de l'environnement au sein duquel il apparaît.

260Cf. Analyse, Partie I, II., 1.2.

2.3 Conclusion

Nous n'avons fait ici que détailler les grandes tendances constructivistes révélées par nos données concernant l'élaboration discursive des contenus représentationnels. Il existe d'autres procédés récurrents, mais qui se situent à un niveau plus micro que ceux observés au cours de ce chapitre : on peut entre autres citer certains phénomènes récurrents dans l'activité de dénomination et de catégorisation, mais nous laissons le soin au lecteur de se référer à la partie de l'analyse au cours de laquelle nous avons détaillé leur organisation²⁶¹.

Les principaux constats que l'on peut faire à ce stade de notre travail sont de deux ordres :

- (i) d'après nos données, il n'existerait pas de variations au niveau de la forme des RL ;
- (ii) mais il apparaîtrait toutefois des procédés dont la fréquence d'occurrence en fait des soubassements majeurs dans la mise en circulation de contenus représentationnels, soubassements qui seraient partagés par les informateurs indépendamment de leur appartenance communautaire ;
- (iii) ces procédés discursifs récurrents seraient intimement liés à la gestion de l'implication de l'acteur dans l'accessibilité et la revendication, à un niveau individuel, d'une connaissance représentationnelle.

Ces différentes observations témoignent à leur tour d'une donnée particulièrement intéressante, à savoir que les mécanismes discursifs apparaissant à un niveau macro de l'analyse ne portent pas sur le contenu d'une connaissance en tant que tel, mais sur la place qui est attribuée au potentiel de cette connaissance dans la préservation de l'identité du groupe qui en est dépositaire, et dans la gestion sociale et comportementale d'une situation donnée.

II. OBSERVATION DES VARIATIONS AU NIVEAU DES CONTENUS REPRÉSENTATIONNELS

Comme en témoigne le titre de ce nouveau chapitre, nous avons décidé de distinguer l'observation des variations selon que celles-ci concernent la forme ou le contenu des RL. Cette organisation de l'analyse est critiquable en cela qu'elle fragilise notre postulat initial selon lequel le contenu se construit *dans et par* le matériel discursif. Toutefois, deux arguments viennent justifier notre choix :

261 Cf. Analyse, Partie I.

- (i) comme nous l'avons précédemment montré, tous les procédés discursifs sont accessibles à l'ensemble de nos informateurs, ce qui n'est pas le cas des contenus représentationnels. Parmi les différents procédés discursifs à disposition des informateurs, un choix va être réalisé selon la fonction représentationnelle propre à une activité discursive donnée, c'est-à-dire sa capacité à construire le contenu le plus efficient dans une situation donnée ;
- (ii) la présentation des variations relatives aux contenus représentationnels, selon l'appartenance des informateurs à l'une des communautés périphériques observées, fait suite à la présentation des procédés discursifs bâtissant ces connaissances. La chronologie des observations respecte donc le postulat de départ, et respecte par ailleurs le constat selon lequel il n'existe pas de lien bi-univoque entre *une* stratégie discursive et *un* contenu représentationnel.

Il s'agit donc ici de considérer quelles sont les différences qui émaillent les architectures représentationnelles de deux groupes périphériques chapeautés par une même entité communautaire (la francophonie, au sens social et non institutionnel du terme).

1. VARIATIONS ET SIMILITUDES DES RL RELATIVES AUX PRATIQUES LOCALES

Suite aux différentes analyses que nous avons réalisées, une première similitude représentationnelle apparaît entre les IM et les IL, à savoir que :

- (i) les habitudes articulatoires locales (nous parlerons désormais d'*accent*) sont dites pratiquées par l'ensemble des informateurs ;
- (ii) la langue locale (provençal/patois vaudois) n'est dite employée par aucun des informateurs. Qui plus est, cette connaissance est construite discursivement comme une évidence représentationnelle, et ne semble pas liée à une quelconque valorisation sociale. Enfin, l'ensemble des informateurs mettent en circulation une représentation de l'apprentissage et de la transmission de la langue locale selon laquelle ils seraient non nécessaires et inutiles.

Par contre, IM et IL ne disposent pas des mêmes contenus représentationnelles quant à la place qui est allouée à chacun de ces usages dans la gestion de l'environnement linguistique. Concernant l'accent, on note que :

- (i) l'accent est considéré par les IM comme un vecteur majeur de l'identité groupale ;

- (ii) l'accent ne dispose pas, pour les IL, d'une quelconque valeur identitaire.

Cette différence renvoie à la qualité du sentiment de *sécurité représentationnelle*²⁶² tel qu'il est ressenti par les informateurs. D'après les matrices discursives relatives aux thématiques de la langue au niveau local, on peut noter une fréquence plus importante chez les IM que chez les IL des activités discursives concourant à une mise à distance du locuteur face aux contenus véhiculés. On observe ainsi des pics de fréquence concernant les activités métalinguistiques et métaphoriques chez les IM, et, *a contrario*, une fréquence des activités métalinguistiques, métaphoriques et de catégorisation plus faible et plus équilibrée chez les IL. On note par ailleurs une fréquence plus importante de l'activité de référenciation expérientielle chez les IL, qui témoigne d'une implication supérieure des locuteurs dans les contenus véhiculés. Ces différentes configurations discursives témoignent ainsi d'une certaine insécurité représentationnelle chez les IM (s'expliquant par les enjeux sociaux liés au potentiel identitaire de l'accent local), et, par ailleurs, d'une forme de sécurité représentationnelle chez les IL, corrélée à une certaine innocuité des contenus relatifs à l'accent local.

Concernant la pratique de la langue locale, on note la différence suivante :

- (i) les IM construisent un lien solide entre la langue provençale et la reconnaissance de la culture du groupe d'appartenance ;
- (ii) la représentation par les IL du patois vaudois ne repose pas sur sa relation avec la culture locale.

Les matrices discursives attestent du fait que les IL font montre d'une plus grande déresponsabilisation et d'une plus grande distanciation quant aux contenus relatifs à la langue locale que ce qui peut apparaître dans les discours des IM. On peut ainsi observer chez les IL un pic aux niveaux de l'activité métalinguistique et de l'activité de catégorisation, alors que la matrice des IM est plus équilibrée, avec une fréquence moindre quant à l'actualisation de ces activités. Par ailleurs, la fréquence de l'activité dialogique est plus forte chez les IL que chez les IM.

Il apparaît *in fine* que, si l'ensemble des informateurs, qu'ils soient marseillais ou lausannois, dit ne pas pratiquer la langue locale, il existe une différence représentationnelle majeure dans la place qui

²⁶²La notion de *sécurité représentationnelle* renvoie à la distance pouvant exister entre les traits identifiant un objet social et les effets de cette sélection quant au consensus social et à la préservation de la cohésion du groupe d'appartenance. Plus cette distance est grande, plus les dits effets peuvent s'avérer menaçants, et plus l'acteur peut se retrouver en situation d'insécurité représentationnelle.

lui est allouée dans la construction et la pérennisation identitaire du groupe : chez les IM, la force de la fonction linguistique du provençal semble être inversement proportionnelle à celle de sa fonction culturelle et identitaire. Chez les IL, on assiste, au niveau représentationnel, à un *effacement* de la langue locale. La langue locale ne dispose donc pas de la même fonction représentationnelle chez les IM et chez les IL. Le provençal continue d'être un élément omniprésent des stratégies sociales conjointement définies par les membres du groupe, et demeure un repère identitaire et culturel prégnant dans l'élaboration de la vision partagée d'une réalité linguistique. Quant au patois vaudois, il semble ne plus en être un, et présente une forte déperdition de son rôle de marqueur des frontières groupales.

2. VARIATIONS ET SIMILITUDES DES RL RELATIVES AUX PRATIQUES SUPRA-LOCALES

Concernant l'évolution de la langue française, on observe un certain nombre de contenus représentationnels similaires entre les IM et les IL :

R²⁶³1 – une peur du changement linguistique

R2 – une diminution des compétences en langue française présentée comme portant majoritairement sur la modalité écrite

R3 – l'anglais considéré comme un facteur princeps dans les changements potentiels pouvant toucher la langue française

Toutefois, on observe également une différence relative à l'organisation de l'architecture représentationnelle ayant trait à la thématique de l'évolution du français. En effet, dans le cas des IM, on remarque une forte homogénéité représentationnelle²⁶⁴, témoignant d'une absence de nœuds conflictuels. Inversement, l'architecture représentationnelle des IL présente une certaine hétérogénéité²⁶⁵, qui atteste, quant à elle, de l'existence de conflits représentationnels au sein du groupe des IL, augurant de potentialités dynamiques des contenus représentationnels mobilisés. Ces observations sont en lien avec le fait que les IM élaborent des connaissances qui ont toutes trait à la préservation de la solidité de l'institution *langue française*, ce qui apparaît de manière beaucoup plus ambiguë chez les IL. On remarque ainsi chez les IM une dissension entre le thème de la diminution des compétences en langue française et celui de son appauvrissement : les contenus représentationnels

²⁶³R pour *représentation*.

²⁶⁴Cf. Analyse, Partie II, III., 1.2.

²⁶⁵Cf. Analyse, Partie II, III., 2.2.

font qu'il y a diminution des compétences mais qu'il n'y a pas appauvrissement de la langue. Chez les IL, cette cassure représentationnelle est absente : les informateurs estimant qu'il y a diminution des compétences perçoivent également un appauvrissement de la langue, et, inversement, ceux qui estiment qu'il n'y a pas de diminution des compétences ne perçoivent pas non plus d'appauvrissement de la langue.

Concernant la thématique de l'orthographe du français, les IM et les IL partagent un certain nombre de contenus représentationnels :

R1 – construction d'une relation d'équivalence entre les changements de norme orthographique et les menaces pouvant porter sur la langue

R2 – tendance au conservatisme linguistique

R3 – non-reconnaissance d'un possible comportement autocorrectif

Dans le cas de R1, il importe toutefois de préciser que l'organisation de l'architecture représentationnelle diffère entre les IM et les IL. Les IL construisent une configuration représentationnelle fortement homogène, ce qui concourt à la stabilisation des connaissances. Inversement, la configuration représentationnelle des IM témoigne d'une certaine hétérogénéité, qui participe ainsi à une dynamique potentielle des contenus. On peut ainsi en conclure que face à un même contenu représentationnel, les IL privilégient une réaction de défense, tandis que les IM considèrent ces contenus comme étant au cœur d'un enjeu représentationnel, qui peut être conséquemment source de déstabilisation. Les matrices discursives témoignent de ce phénomène : celle des IM et celle des IL présentent certaines ressemblances, mais se différencient également sur plusieurs points. On notera ainsi la fréquence supérieure de l'activité de métaphorisation chez les IM, qui peut concourir à une démarche de ralentissement de la dynamique représentationnelle.

La principale différence émaillant les architectures représentationnelles des IM et des IL quant à la question du changement de norme orthographique, réside dans le traitement représentationnel qui est fait de la question du comportement hétérocorrectif. L'adhésion des IL à l'actualisation et à la pertinence de ce type de comportement est totale, tandis qu'elle est ambivalente chez les IM, ce qui pourrait témoigner d'une intolérance linguistique plus forte chez les IL que chez les IM, qui elle-même renverrait à un sentiment d'insécurité linguistique plus prégnant chez les IL.

Enfin, concernant la thématique des tensions apparaissant entre Norme et variations de la langue française, on peut observer une variation des contenus représentationnels construits par les IM et les IL, variation qui se concrétise principalement au niveau de la perspective représentationnelle. Ainsi,

- (i) les IL privilégient une perspective diatopique dans le traitement représentationnel de la variation : les variétés linguistiques sont ainsi hiérarchisées en fonction de leur degré de localisation géographique ;
- (ii) les IM privilégient quant à eux une perspective diastratique : les variétés linguistiques sont hiérarchisées en fonction du groupe social auquel est rattaché l'utilisateur. Cette tendance apparaît clairement dans les matrices discursives des IM : on observe ainsi une forte fréquence de l'activité métalinguistique, de catégorisation, de dénomination et de métaphorisation, qui toutes concourent à l'élaboration de catégories sociales et à la définition d'une réalité partagée.

Cette différence entraîne une dissension au niveau de la qualité de la représentation : chez les IM, les contenus relatifs à la variation linguistique sont majoritairement de nature dépréciative, tandis que chez les IL, ils sont majoritairement de nature non dépréciative.

Concernant la thématique des tensions entre Norme et variations du français, on peut donc en conclure que les architectures représentationnelles des IM et des IL se distinguent principalement par la manière dont chaque groupe s'emploie à organiser son environnement linguistique :

- (i) les IM tendent à rechercher un *bouc-émissaire variationnel* : les contenus représentationnels sont construits de façon à rationaliser l'hétérogénéité de l'environnement linguistique, en définissant des causes spécifiques à la diversité des pratiques venant déstabiliser l'unicité normative de la langue française ;
- (ii) les IL, quant à eux, privilégient la recherche d'une cohérence entre la reconnaissance de la diversité géographique et une démarche protectionniste normative : il s'agit donc pour eux de développer des connaissances permettant de faire cohabiter ces deux composantes afin de baliser de la manière la plus socialement efficace leur espace linguistique.

3. VARIATIONS ET SIMILITUDES DES RL RELATIVES À LA QUESTION DES LANGUES ÉTRANGÈRES

En premier lieu, on peut observer que les architectures représentationnelles des IM et des IL

relatives à la thématique des langues étrangères (désormais Lé) se distinguent au niveau des contenus relatifs aux modalités d'apprentissage de ces langues :

- (i) chez les IM, les contenus représentationnels font que les compétences en Lé sont décrites en termes de *processus* (compétences d'acquisition des Lé). Les compétences en Lé sont présentées par les IM comme plus structurelles que communicationnelles ;
- (ii) chez les IL, les contenus représentationnels ont tous trait à l'*action* : la nature des compétences en Lé est perçue comme non procédurale (compétences de production et de réception en Lé). Les compétences en Lé sont présentées par les IL comme plus communicationnelles que structurelles.

On note par ailleurs une différence au niveau de la latitude dont dispose chacun des groupes quant à la variété des contenus participant à une même configuration représentationnelle. Ainsi, chez les IM, on observe une forte stéréotypisation des contenus représentationnels relatifs à l'apprentissage, à la pratique des Lé et aux motivations qui leur sont sous-jacentes. Inversement, chez les IL, on peut remarquer une certaine diversité (ou innovation) dans l'élaboration de variantes²⁶⁶ représentationnelles relatives à ces mêmes thématiques. Ces différentes démarches de construction des contenus représentationnels sont à corréluer au degré de sécurité représentationnelle ressentie par chacun des deux groupes d'informateurs. Il semblerait ainsi que les IM témoignent d'une certaine insécurité représentationnelle (les contenus relatifs à la thématique des Lé peuvent être socialement menaçants), ce qui les amènerait à développer des stratégies générant une forme de *rassurance représentationnelle* (solidité et stabilité des stéréotypes). Les IL, quant à eux, semblent présenter une certaine sécurité représentationnelle (contenus relatifs aux Lé socialement non menaçants), rendant possible une certaine innovation représentationnelle dans les contenus relatifs aux Lé. Ces données sont lisibles au niveau des matrices discursives. Ainsi, on peut voir dans celle élaborée par les IM plusieurs pics de fréquence : au niveau de l'activité de métaphorisation, qui supporte la construction stéréotypique ; au niveau de l'activité de métaphorisation, qui concourt à l'objectivation des arguments et à la définition de catégories sociales ; au niveau de l'activité de dénomination, qui constitue un outil discursif particulièrement opérant dans la création d'une réalité linguistique ; au niveau de l'activité de contrastivité, qui génère un étiquetage et une hiérarchisation des pratiques ; et, enfin, à un degré moindre, au niveau de l'activité de référenciation expérientielle qui concourt à l'objectivation inductive et à la consolidation de l'argumentation.

²⁶⁶Le terme de *variante* est ici employée dans le sens d'une actualisation variable des contenus concourant à l'élaboration d'une même configuration représentationnelle, et ne fait aucunement référence dans ce cadre-là à l'existence de conflits représentationnels.

Par ailleurs, l'autre donnée apparaissant suite à nos analyses réside dans le traitement représentationnel qui est fait de la question du plurilinguisme. On s'aperçoit ainsi que :

- (i) les IM construisent une représentation du plurilinguisme fondée sur une démarche monolingue. Concernant l'apprentissage et les recommandations parentales relatives au choix d'une Lé, les IM opèrent un choix unique qui est celui de l'anglais. La possibilité de choisir une Lé n'est envisageable qu'après satisfaction de cette première contrainte ;
- (ii) les IL élaborent une représentation inverse, en ce sens que le choix est possible sans qu'il ne soit conditionné par l'acquisition au préalable d'une Lé unique.

On peut donc observer que l'architecture représentationnelle des IM est construite de façon à garantir et perpétuer l'unicité linguistique : unicité de la Lé (l'anglais) qui ne fait que répondre à l'unicité de la langue première (et à renforcer, en le généralisant, ce modèle-ci). Chez les IL, l'architecture représentationnelle est, quant à elle, élaborée de façon à intégrer l'altérité linguistique : l'anglais n'est qu'un des éléments du paradigme plurilingue.

Quant à la thématique de la perception des Lé au niveau local, on peut observer une différence représentationnelle en ce sens que :

- (i) les IM construisent des connaissances reposant sur une double démarche de catégorisation : l'appartenance du locuteur exolingue à une catégorie sociale donnée, et la catégorisation expérientielle de la situation exolingue rencontrée. Ainsi, la qualité des contenus représentationnels (dépréciatif~non dépréciatif) va dépendre, d'une part, du statut qui est alloué au locuteur exolingue (résident~touriste), et, d'autre part, à la probabilité d'apparition de la situation exolingue : une interaction avec un locuteur exolingue catégorisé comme *résident* va ainsi être considérée comme rare, tandis qu'une interaction avec un locuteur exolingue catégorisé comme *touriste* va être considérée comme plus fréquente ;
- (ii) chez les IL, ces entreprises de catégorisation n'apparaissent à aucun moment : les contenus représentationnels sont tous partie liée à la *normalité* de la confrontation avec une situation interactionnelle exolingue.

Ces résultats apparaissent, entre autres, au niveau de la forme éclatée de la matrice discursive des IM : on observe des pics de fréquence des activités de catégorisation et de contrastivité, qui participent à

l'étiquetage discursif du contexte social, ainsi qu'à la hiérarchisation des pratiques linguistiques.

On observe que les résultats obtenus font écho à ceux précédemment rencontrés. Les IM privilégient ici aussi la dimension sociale de la variation, que celle-ci soit endolingue (dans le cadre du français) ou exolingue (dans le cadre de la Lé), ainsi qu'une mise à distance du plurilinguisme, du moment que celui-ci est interne au groupe (l'hétérogénéité linguistique étant présentée comme améliorative du moment qu'elle est considérée comme extérieure au groupe). Chez les IL, on retrouve ici aussi ce qui est présenté comme la *normalité* d'une situation plurilingue, qui constitue une composante à part entière de l'organisation construite de l'environnement linguistique. On peut en conclure, à ce stade de notre travail, que ce qui apparaît comme un déséquilibre chez les IM constitue une source de stabilité pour les IL, et ce aux niveaux représentationnel et social.

III. LE RÔLE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LA LOGIQUE SOCIALE DES VARIATIONS REPRÉSENTATIONNELLES OBSERVÉES CHEZ LES IM ET LES IL

Notre corpus a été initialement défini de façon à répondre à deux problématiques :

- (i) observer les représentations du plurilinguisme au sein de deux périphéries francophones ;
- (ii) évaluer le lien pouvant exister entre ces représentations et la nature de la politique linguistique (désormais PL) des groupes étudiés.

Suite à nos différentes analyses, il apparaît que la nature de la PL est effectivement connectée avec la manière dont les informateurs construisent les architectures représentationnelles relatives aux différentes dimensions du plurilinguisme. Toutefois, nous avons également pu observer un phénomène intéressant, en ce sens que le facteur *PL* ne dispose d'un pouvoir explicatif pertinent que s'il est corrélé avec un autre facteur, qui est celui de la nature de la *périphéricité* des groupes observés.

En outre, il semblerait qu'il soit possible d'observer le mouvement inverse, à savoir que les contenus représentationnels observés peuvent à leur tour influencer sur la nature de la PL. Ainsi, la configuration des composantes représentationnelles, tout comme leur degré d'homogénéité, peuvent en partie déterminer la façon dont une PL peut se déployer, aux niveaux théorique et pratique.

1. INFLUENCE DES PL SUR LES RL : DEUX TYPES D'INTERRELATIONS

Nous disposons à ce stade de notre travail de différentes données :

- (i) au niveau représentationnel, les RL élaborées par les IM et les IL en rapport avec les différentes thématiques précédemment explicitées : la question des langues aux niveaux local, supra-local et extra-local ;
- (ii) la description des modalités de gestion politique de l'espace linguistique telles qu'elles sont définies en France et en Suisse²⁶⁷.

A partir de ces données, deux types d'interrelations entre RL et PL apparaissent dans le cadre de nos corpus, l'apparition de l'un ou de l'autre de ces types étant déterminée par l'objet même de la représentation linguistique. Ainsi, on peut distinguer deux scénarii :

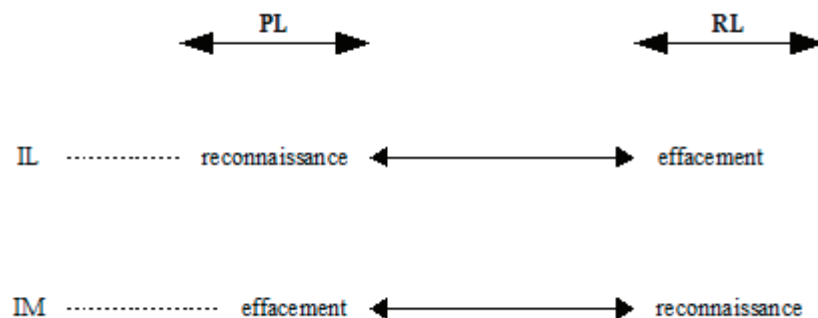
A – un premier scénario selon lequel les variations représentationnelles apparaissant entre le groupe des IM et celui des IL sont étroitement conditionnées par la nature de la PL définie par la structure politique au sein de laquelle est intégré chacun de ces groupes.

Concernant l'accent et la langue locale, on peut ainsi noter que :

- (i) chez les IM, les représentations qui leur sont relatives témoignent d'une forte reconnaissance identitaire, et bénéficient d'une position majeure dans l'organisation représentationnelle de l'environnement linguistique. La PL définie en France est caractérisée par une non-reconnaissance officielle des pratiques locales ;
- (ii) chez les IL, les représentations liées aux pratiques locales témoignent d'un effacement progressif de leur visibilité représentationnelle et de leur rôle dans l'étiquetage de l'environnement linguistique. La PL définie par la Confédération helvétique est quant à elle caractérisée par une reconnaissance de la diversité des pratiques locales.

Si l'on schématise les liens ainsi définis, on constate une configuration en chiasme des liens entre RL et PL (fig. 4) :

²⁶⁷Cf. Enquête, II., 2.1.3 & 2.2.3.



Il semblerait ainsi que le lien entre RL et PL repose sur une certaine forme de complémentarité : du moment que l'un des domaines de l'espace social et linguistique est rationalisé par la PL (en ce sens que les connaissances et actions sous-jacentes à la PL parviennent à imposer une cohérence à l'une des composantes de l'environnement linguistique, c'est-à-dire à rendre *connu l'inconnu*), il subit une déperdition de son rôle au niveau représentationnel (en ce sens que sa fonction en tant qu'élément d'étiquetage de la construction identitaire du groupe d'appartenance tend à s'affaiblir). On note également le mouvement inverse.

Ce constat, même s'il demande à être confirmé par des données complémentaires, pourrait s'avérer extrêmement important et déterminant pour les décideurs en matière de politique linguistique. En effet, si l'on considère que les RL sont intimement liées aux pratiques²⁶⁸, le fait que la nature des PL puisse engendrer ce type d'effet sur les RL, et donc, indirectement, sur les pratiques, remettrait en question le rapport pouvant être défini entre des actions politiques et leurs finalités.

On remarque par ailleurs que le scénario A s'applique également à la problématique des tensions existant entre la Norme du français et ses variations. En effet, on dispose à cet effet des observations suivantes :

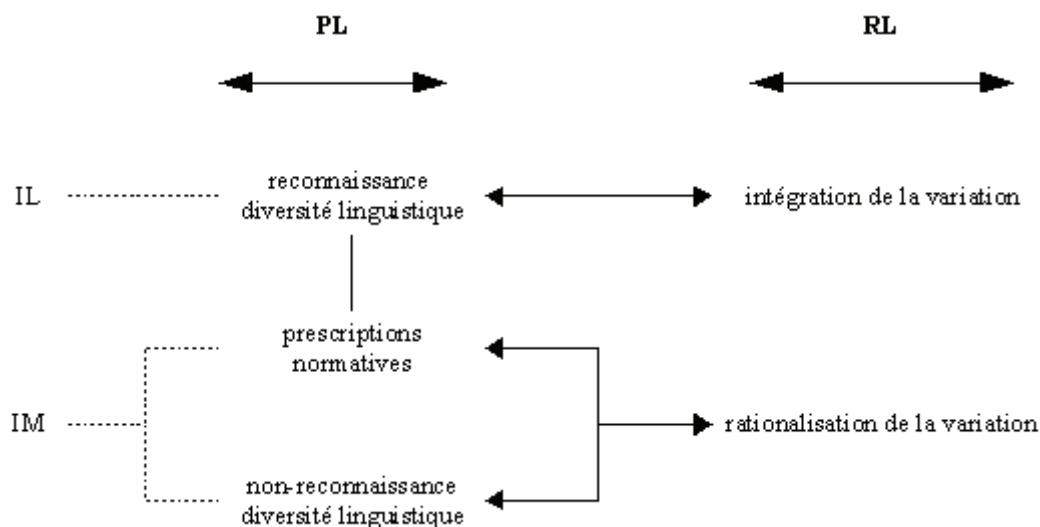
- (i) chez les IM, dans le cadre de la thématique des tensions entre Norme et variations, le traitement de la variation repose sur une catégorisation diastratique de celle-ci : la variabilité linguistique est donc avant tout liée à l'appartenance à un groupe social. Qui plus est, cette diversité des pratiques répondant à une hétérogénéité sociale bénéficie d'une représentation dont la qualité est fortement dépréciative. Du côté de la PL, on peut noter que celle définie par la France repose sur une négation de la pluralité linguistique, aussi bien aux niveaux statutaire (le français lest la seule langue officiellement reconnue) que structurel (définition d'une seule et unique Norme transcendant la variabilité des usages) ;

²⁶⁸Cf. Approche théorique, II., 5.

- (ii) chez les IL, le traitement de la variation repose, quant à lui, sur une catégorisation diatopique de celle-ci : la variation est prioritairement considérée comme contrainte par la géographie, et plus encore, on assiste à une hiérarchisation des variétés en fonction de la finesse de la localisation (le niveau hiérarchique des pratiques dites micro-locales – celles de Lausanne – étant inférieur à celui des pratiques dites locales – celles du canton de Vaud). Cette diversité des pratiques, rendue cohérente par le facteur géographique, est ainsi perçue qu'elle bénéficie d'une représentation dont la qualité est non dépréciative. Concernant la PL définie par la Confédération helvétique, on notera qu'il y a reconnaissance de la diversité des pratiques au niveau statutaire (le français n'est pas la seule langue officiellement reconnue au niveau confédéral), mais qu'elle ne se prononce pas par rapport au niveau structurel (la définition et la préservation d'une Norme unique n'étant pas du fait de la Confédération).

On remarque ainsi qu'il y a établissement d'un lien entre la motivation de la démarche représentationnelle et la nature de la PL. En effet, les IM définissent une RL relative à l'opposition entre Norme et variations, et à la langue française en général, qui repose sur une démarche de rationalisation : la finalité est ici d'identifier la cause de la variation, et d'en expliquer la fonction. Il s'agit donc de rendre rationnel, d'organiser de manière logique, un phénomène ne respectant pas les pré-requis proposés au niveau politique. Il y a une volonté de faire cohabiter les contraintes institutionnelles découlant des choix opérés au niveau de la gestion politique des langues et l'organisation sociale qui peut être faite de l'environnement linguistique. Quant aux IL, on observe qu'ils établissent, par l'entremise de leur architecture représentationnelle, une démarche d'intégration de la variation à un environnement qui est déjà défini comme hétérogène, répondant en cela aux contraintes définies au niveau institutionnel. La finalité n'est pas ici de rendre logique un phénomène pouvant entraîner une certaine instabilité dans l'organisation qui est proposée de l'espace linguistique, mais de faire correspondre ce qui est construit, au niveau politique, quant à la diversité linguistique du territoire, et les phénomènes sociaux et linguistiques dont les acteurs peuvent faire l'expérience. En outre, il s'agit pour les IL de faire cohabiter, non seulement le pôle *variation* avec le pôle *PL confédérale*, mais également avec la seule PL qui traite de la question de la Norme, à savoir la PL définie par la France, qui reste prescriptrice en matière de pratiques de référence au niveau de l'ensemble de la francophonie. Il y a donc chez les IL une double démarche : faire en sorte que le traitement représentationnel de la variation cohabite avec le traitement politique de celle-ci, et également avec la démarche protectionniste normative engendrée par l'influence extra frontalière de la gestion politico-linguistique de la France. En d'autres termes, on se rend compte que, quelle que soit la démarche représentationnelle qui est privilégiée (rationalisation ou intégration), elle est en grande

partie définie par la nature de la PL : il s'agit majoritairement de proposer une organisation représentationnelle qui fasse écho à l'organisation construite sur le plan politique, comme en atteste la figure suivante (fig. 5).



Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la dimension prescriptive et normative de la PL définie par la France, qui élargit son champ d'influence au-delà de son territoire politique, on peut se rendre compte que le seul facteur *PL* n'est plus suffisamment significatif pour rendre compte de la logique des variations apparaissant entre les IM et les IL. En effet, comment rendre compte du fait qu'une même PL puisse entraîner des effets différents sur le plan représentationnel ? Certes, on pourrait considérer ici que c'est la distinction entre la PL française et la PL suisse qui entraîne ces variations, mais cette approche demeure limitée par le fait que la PL suisse ne statue pas sur les contraintes normatives s'appliquant à la langue française. Le rôle de la PL est donc ici complété par le fait que, si Marseille et Lausanne correspondent toutes deux à des périphéries de l'espace francophone, Paris représentant le centre de celui-ci²⁶⁹, la manière dont cette périphéricité va se construire n'apparaît pas de la même façon au niveau des contenus représentationnels des informateurs. En d'autres termes, s'il y a variation représentationnelle entre les IM et les IL concernant la question de la langue française, c'est en grande partie parce que la nature de l'interrelation entre la RL et la définition du statut de périphérie n'est pas identique chez les IM et chez les IL. Les IL attribuent à leur groupe un statut de périphérie en tant que telle, tandis que les IM semblent se présenter comme une sous-composante de l'espace centré. Un des facteurs princeps dans la variation représentationnelle est donc également généré par la manière dont les informateurs *réinventent* leur statut de périphérie. Cette caractérisation, par les groupes, de leur périphéricité est également liée à des facteurs historiques et politiques : l'appartenance, ou non, à l'espace politique où est situé le centre de référence peut engendrer un sentiment de proximité avec ce dernier, ce sentiment étant davantage d'ordre symbolique que proprement géographique (Lausanne est

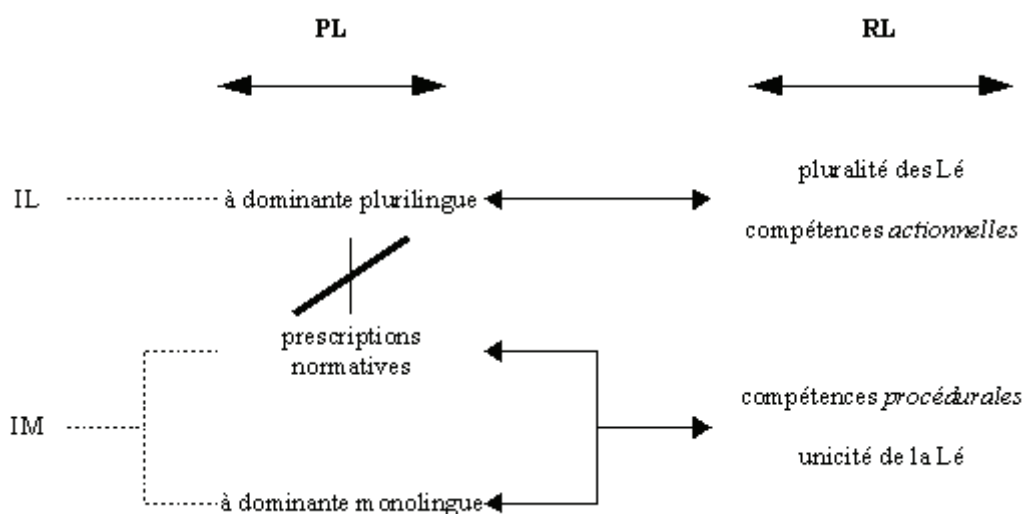
²⁶⁹Cf. Approche théorique, IV., 2.2.2.1.2.

à 519 km de Paris, Marseille à plus de 770km).

Enfin, le scénario A semble également répondre aux variations représentationnelles relatives à la question des langues étrangères. En effet, on peut observer les phénomènes suivants :

- (i) chez les IM, les contenus représentationnels liés aux compétences en Lé sont de nature procédurales : les compétences en Lé sont donc essentiellement construites en tant que compétences *acquisitionnelles*. Par ailleurs, les compétences en Lé sont fondées sur une conception monolingue des pratiques linguistiques : l'anglais apparaît comme l'unique cible de l'apprentissage. Concernant la PL, on ne fera que rappeler la dimension monolingue des prescriptions opérées au niveau institutionnel par la France ;
- (ii) chez les IL, les contenus représentationnels liés aux compétences en Lé sont de nature actionnelle : les compétences en Lé sont donc essentiellement construites en tant que compétences *pratiques*. Par ailleurs, les compétences en Lé sont fondées sur une conception plurilingue des pratiques linguistiques : l'anglais n'est qu'un choix possible dans l'éventail exolingue. Concernant la PL, on rappellera que celle définie par la Confédération helvétique est majoritairement motivée par le développement et la pérennisation d'une compétence plurilingue.

A partir de ces différentes observations, on est en mesure d'établir un lien entre les variations représentationnelles relatives à la question des compétences en Lé et la nature de la PL, comme l'illustre la figure suivante (fig. 6).



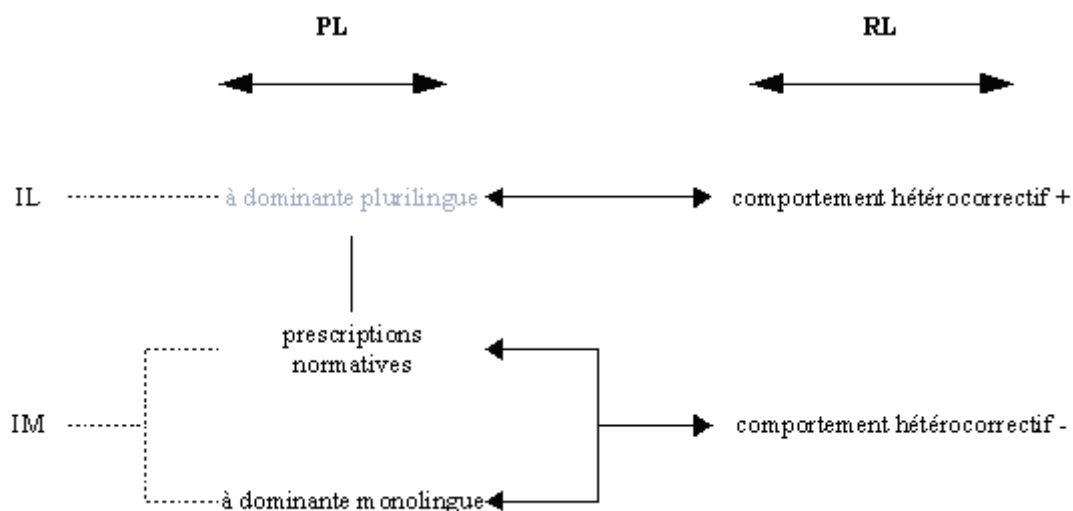
On notera en premier lieu la relation existant entre la dimension prescriptive et normative de la PL définie en France et la représentation par les IM des compétences en Lé. En effet, le fait que les compétences en Lé soient construites comme ayant trait au seul processus d'apprentissage semble lié à la dimension normative, et donc scolaire, des contraintes politiques s'appliquant au niveau de la langue nationale (le français). L'acquisition d'une Lé est donc largement influencée par le souci d'intégrer et de respecter des normes de référence. Or, dans le cas des IL, cette pression de la PL française ne s'applique plus, alors même que nous avons pu observer une cooptation de celle-ci dans le cas des RL relatives aux tensions entre Norme et variations du français.

On mettra également en exergue certains *dommages collatéraux* pouvant apparaître entre PL et RL. En effet, dans le cas des IM, on peut observer que la monolinguisme politique, qui vise en premier lieu la préservation de l'unicité de la langue française, va également remodeler les RL portant sur la question des Lé. Tout se passe comme s'il y avait reproduction d'un schéma qui serait à un tel point cristallisé, qu'il s'en trouverait généralisé à des situations qui ne requerraient pas initialement son actualisation. Une nouvelle fois, ce constat, s'il se trouve confirmé, pourrait constituer un outil non négligeable dans la définition des actions politiques relatives à la langue : la PL, une fois connectée aux RL des acteurs et remaniée par ces dernières, peut contaminer des domaines au sein desquels elle se trouve être improductive.

On assiste donc, dans le cas des IM, à une récupération, sur le plan représentationnel, de la mise à distance de l'hétérogénéité linguistique telle qu'elle est définie au niveau politique : cette diversité n'est présentée comme étant méliorative que si elle est externe au groupe. Chez les IL, on observe le schéma inverse : l'hétérogénéité linguistique est une composante intrinsèque de l'organisation de l'environnement linguistique, et ce que ce soit sur le plan politique ou représentationnel.

Ainsi, on constate combien les PL et les RL peuvent entrer en résonance en ce qui concerne la place qui est accordée à la pluralité linguistique dans la structuration qui est proposée de l'environnement linguistique : ce qui est présenté au niveau politique comme une cause d'instabilité (à savoir la diversité linguistique) est *représentée* comme une source de déséquilibre chez les IM, tandis que ce qui est présenté au niveau politique comme une source de stabilité est *représentée* comme un facteur d'équilibre chez les IM.

B – Le second scénario qui avait été précédemment annoncé correspond à un type différent d'interrelation entre PL et RL. En effet, dans ce cas présent, on peut observer la configuration suivante (fig. 7) :



La variation représentationnelle ne semble plus ici dictée par la nature de la PL ; la construction en chiasme des liens entre PL et RL disparaît elle aussi. La variabilité apparaissant entre les représentations des IL et des IM concernant le comportement hétérocorrectif en français n'est donc plus directement corrélable à la nature de la PL. C'est dans ce cas précis que se trouve exacerbé le facteur de la périphéricité : il semblerait ainsi que le statut de périphérie tel qu'il est construit par chacun des deux groupes (*périphérie* pour les IL, *sous-composante de l'espace centrée* pour les IM) détermine la manière dont ils se positionnent par rapport aux prescriptions normatives et au comportement qui leur est sous-jacent. Le fait de se positionner comme une périphérie semble ainsi générer une forme d'insécurité représentationnelle²⁷⁰ : construire le contenu selon lequel le comportement hétérocorrectif est une conduite socialement partagée peut permettre aux IL de se positionner comme des acteurs œuvrant conjointement à la préservation de l'objet participant à la stabilité identitaire de l'espace au sein duquel ils évoluent (en l'occurrence, l'espace francophone). Cette posture peut s'apparenter à une protection contre une forme d'insécurité représentationnelle, mais dans le même temps en être le révélateur. Inversement, le fait que le groupe des IM se construise et se présente comme une sous-composante de l'espace centré semble entraîner une certaine forme de sécurité représentationnelle, qui rend dispensable la démarche définie par les IL.

On constate donc que, dans le cas de deux périphéries (considérant le fait que ces deux groupes se déploient au sein du même espace francophone) disposant, au niveau étatique, d'une gestion différente du plurilinguisme, les liens entre RL et PL dépendent simultanément :

²⁷⁰On ne peut parler ici d'insécurité *linguistique* étant donné que l'on ne peut se baser que sur les connaissances actualisées par les informateurs quant à un comportement pouvant être le symptôme d'une forme d'insécurité linguistique.

- (i) d'un facteur *majeur*, à savoir l'objet représentationnel ;
- (ii) mais également d'un facteur *mineur*, à savoir la nature de la périphéricité telle qu'elle est élaborée par le groupe concerné.

On a ainsi vu que la nature du lien entre RL et PL n'était pas le même selon que les RL portaient sur les langues au niveau local ou au niveau supra-local. Autrement dit, les variations représentationnelles sont en partie liées au type de PL définie par l'espace politique dans lequel évolue le groupe représentant, mais également par la composante linguistique sur laquelle porte le contenu représentationnel.

2. INFLUENCE DES RL SUR LES PL

Nous avons vu qu'il était possible, d'après les données dont nous disposons, de mettre à jour un conditionnement des RL par le type de PL. Toutefois, on peut également constater l'existence d'un mouvement inverse, en ce sens que certaines observations nous permettent d'affirmer que les RL, et plus particulièrement la façon dont se déploie l'architecture représentationnelle, influent à leur tour sur l'évolution de la PL les ayant en partie déterminées.

En effet, nos analyses ont révélé le fait que certaines différences existant entre les RL des IM et celles des IL résidaient dans l'*harmonie représentationnelle* apparaissant au niveau de l'organisation des contenus représentationnels élaborés par chaque groupe d'informateurs. Par *harmonie représentationnelle* nous entendons l'élaboration d'une forme d'*homogénéité* ou d'*hétérogénéité représentationnelles* : l'homogénéité représentationnelle renvoie au fait que les informateurs partagent le même degré d'adhésion au contenu mis en circulation ; l'hétérogénéité représentationnelle, quant à elle, correspond au fait que le degré d'adhésion des informateurs diffère, dans la plupart des cas de façon binaire, ce qui peut apparaître comme symptomatique d'un possible conflit représentationnel. Ci-dessous sont présentées les thématiques représentationnelles pour lesquelles apparaissent des zones de stabilité ou d'instabilité selon l'appartenance à l'un des deux groupes d'informateurs :

	Homogénéité représentationnelle	Hétérogénéité représentationnelle
Apprentissage de la langue locale	IL	IM
Évolution du français	IM	IL
Changements orthographiques	IL	IM
Pratique des Lé	IM	IL

On peut faire ici plusieurs remarques :

- (i) les thématiques qui sont ici présentées sont celles pour lesquelles l'homogénéité ou l'hétérogénéité représentationnelles sont en distribution complémentaire ;
- (ii) chez les IM, l'homogénéité représentationnelle est visible dans le cas des thématiques portant sur l'évolution du français et la pratiques des Lé ;
- (iii) chez les IL, l'homogénéité représentationnelle est visible dans le cas des thématiques relatives aux changements orthographiques et à l'apprentissage de la langue locale ;

On constate donc que chacun des deux groupes cherche à élaborer une forme d'homogénéité représentationnelle en prenant soin qu'elle puisse porter sur la catégorie *langue française* et sur une autre réalité linguistique (soit les Lé, soit la langue locale). Sachant que l'homogénéité représentationnelle permet d'optimiser la stabilité représentationnelle (mise en avant du partage d'un même contenu), on peut ainsi considérer que les groupes cherchent à solidifier ce qu'ils pensent être les deux dimensions socialement prégnantes au sein de leurs environnements linguistiques : une langue qui transcende la variation (le français), et la variabilité qui contredit l'idée même de langue a-variationnelle (langue locale ou étrangère). En outre, si l'on considère que l'homogénéité représentationnelle est garante d'une forme de stabilité représentationnelle, on peut également considérer le fait qu'elle est partie liée avec une tendance à préserver le système représentationnel des changements pouvant le menacer. L'homogénéité représentationnelle semble donc être un indice pertinent permettant de repérer les thématiques pour lesquelles l'architecture représentationnelle constituerait un frein à des actions politiques potentielles. En d'autres termes, on pourrait supposer, par exemple, qu'une PL proposant une réforme de l'orthographe du français aurait peu de chances de survivre à la force de résistance des RL construites par les IL. Cela ne signifie pas que la PL serait définitivement non efficiente, mais que les contenus représentationnels élaborés par les IL ralentiraient considérablement la concrétisation des changements proposés au niveau institutionnel.

On observe le mouvement inverse en ce qui concerne l'hétérogénéité représentationnelle. En effet, celle-ci est porteuse d'une forme de dynamique représentationnelle, en cela qu'elle crée des nœuds au niveau desquels la préservation d'un consensus représentationnel n'est pas prioritaire. L'hétérogénéité représentationnelle se situe donc du côté de l'évolution potentielle du système représentationnel : elle s'apparente à un marquage des composantes représentationnelles n'étant plus suffisamment adaptatives et socialement efficaces pour amener les acteurs à privilégier une forme de consensus à leur égard. Dans ce cas-là, l'hétérogénéité représentationnelle permet d'identifier l'espace représentationnel

susceptible d'être l'objet d'une réadaptation de ses composantes, et s'apparente ainsi à un lieu au sein duquel un contenu représentationnel peut devenir mouvant. On peut ainsi dire que l'hétérogénéité représentationnelle constitue un indice pertinent permettant d'identifier les zones représentationnelles *en rénovation*, zones s'apparentant à des catalyseurs potentiels d'actions politiques menées dans le même cadre thématique. En d'autres termes, on pourrait dire qu'une PL définissant des actions relatives à l'apprentissage du provençal aurait certaines chances d'être positivement relayée au niveau représentationnel par les IM, et ce en raison du fait que le système représentationnel témoigne d'une certaine ouverture quant à la dynamique des connaissances s'y rapportant.

Les RL sont donc en mesure d'influer sur les PL en ce sens qu'elles disposent d'une force non négligeable pour déterminer la probabilité que des actions politiques soient reconnues par les locuteurs, à un niveau représentationnel mais également, indirectement, au niveau des pratiques. Une nouvelle fois, dans le cas où ces observations seraient confirmées par des études complémentaires, cette intrication entre l'état d'une architecture représentationnelle à un moment donné (*homogénéité~hétérogénéité*) et le rôle de catalyseur, ou de frein, que celle-ci peut avoir sur les PL, pourrait constituer un outil majeur dans le travail décisionnel des gestionnaires de l'environnement linguistique.

CONCLUSION

Le moteur premier de notre recherche résidait dans le fait que les représentations linguistiques sont simultanément un catalyseur des dynamiques linguistiques et un espace encore très peu connu dans le domaine de la sociolinguistique. Notre motivation princeps était ainsi de dépasser le paradoxe selon lequel la notion de RL apparaît comme un outil heuristique dont l'emploi est difficilement dispensable, alors que, dans le même temps, sa définition demeure théoriquement instable. Par ailleurs, au-delà du questionnement relatif à un nécessaire éclaircissement de ce qui se cache sous cette appellation de RL, il s'est agi de profiter des éventuels apports générés par une approche théorique interdisciplinaire pour tenter d'observer les contenus représentationnels relatifs à une réalité linguistique transcendant les langues et les communautés, à savoir le plurilinguisme. En d'autres termes, nous avons cherché à définir de quelle(s) nature(s) pouvait être la relation entre cet objet et des communautés périphériques francophones qui connaissent toutes deux une situation d'hétérogénéité linguistique. Nous nous sommes également demandé quelles pouvaient être les contraintes sociales sous-jacentes à de possibles variations de ces représentations du plurilinguisme. Le fait de pouvoir observer et analyser la manière dont des groupes linguistiques parviennent à gérer leurs environnements linguistiques, à unifier un espace qui, par définition, est diversifié, est primordial si l'on veut accéder de façon pertinente aux logiques qui génèrent des changements de pratiques, ou bien encore à la nature des interrelations sociales qui se construisent entre des communautés pouvant, certes partager une même langue, mais ne pas lui donner une position identique au niveau du balisage qu'elles opèrent de leurs environnements. Les RL sont donc partie liée, à un niveau micro, aux usages et à leurs variations (les connaissances dont on dispose sur des pratiques pouvant influencer sur ces pratiques, et inversement), et, d'autre part, à un niveau plus macro, aux différentes places auxquelles se convoquent mutuellement des communautés sociales en contact. Il est donc indispensable de déterminer quelles sont les connaissances dont disposent les locuteurs quant à leur(s) langue(s) pour pouvoir avoir une vision plus pertinente de leurs rôles d'acteurs dans la *re-crédation* de ces langues, des catégories qui sont par là même définies, et, conséquemment, de l'organisation de l'espace social qu'elles tendent, en grande partie, à circonscrire.

Également, au-delà d'une perspective théorique et exploratoire, une des motivations de notre démarche d'observation des RL a été de privilégier une approche plus appliquée, en s'intéressant plus particulièrement, au sujet des logiques sociales participant à l'élaboration d'une RL dans un groupe donné, au facteur correspondant à la nature de la gestion politique et institutionnelle des langues telle qu'elle y est définie. La dimension appliquée de cette perspective réside dans le fait que l'observation des sphères d'influence pouvant apparaître entre RL et PL pourrait engendrer des outils particulièrement efficaces pour les décideurs politiques en matière de gestion des langues.

Enfin, la seule manière de pouvoir satisfaire ces différents objectifs a été de proposer une démarche méthodologique qui autorise une observation pertinente de ce qu'est une RL. Or, cette réflexion méthodologique est particulièrement ardue en ce qui concerne les contenus représentationnels, en cela que ces derniers apparaissent comme protéiformes et non directement palpables. Il s'est donc agi de définir des modalités de recueil et de traitement des données qui puissent nous rendre accessibles ces composantes, par essence volatiles.

I. ÉTAPES ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Ces différents objectifs correspondent peu ou prou aux différentes étapes de notre recherche :

- (i) en premier lieu, une recherche définitoire nous permettant de délimiter plus précisément le phénomène que nous voulions étudier. Cette première étape a ainsi reposé sur une démarche hautement interdisciplinaire, grâce à laquelle nous avons pu profiter de l'approche théorique développée en psychologie sociale. Au terme de cette première étape, nous sommes en mesure de proposer une définition précise de la notion de RL en sociolinguistique (*cf.* Approche théorique, III., 4.) et d'étoffer en retour le cadre proposé en psychologie sociale. Nous avons pu définir quelles étaient les spécificités de la notion en sociolinguistique, résidant en la double détermination d'une représentation (forme et contenu), et dans le fait qu'un contenu représentationnel n'était pas un donné en soi, mais une construction réalisée *dans* et *par* le discours ;
- (ii) en second lieu, la définition d'une démarche méthodologique reposant sur l'idée que, si une RL est co-construite dans et par l'interaction, une des seules façons de l'observer d'un point de vue sociolinguistique est de recueillir des données de nature interactionnelle. Certaines réflexions méthodologiques nous ont ainsi permis de sélectionner la méthode de l'entretien semi-directif comme la plus apte à satisfaire nos objectifs de recherche (en accord avec les moyens temporels et matériels dont nous disposions). Le choix des terrains d'enquête a été motivé par les problématiques posées, et notre choix s'est donc porté sur deux communautés périphériques de l'espace francophone, caractérisées toutes deux par une situation de plurilinguisme, mais par une gestion politique différente de celle-ci : Marseille, en France, et Lausanne, en Suisse. Cette phase d'enquête nous a permis de recueillir plus de 8 heures et 30 minutes d'enregistrement ;
- (iii) l'analyse de ces données a reposé sur un canevas très détaillé, permettant de profiter de toutes

les potentialités de nos corpus. Ces différentes étapes du traitement des données ont ainsi permis d'analyser nos corpus à différents niveaux de détails, allant d'une analyse linéaire complète de l'ensemble des enregistrements, jusqu'à la définition de matrices discursives mettant à jour les interrelations entre les différentes stratégies discursives participant à la construction représentationnelle ;

(iv) au terme de ces trois premières étapes, il a été possible d'observer les phénomènes discursifs actualisés par chacun des deux groupes d'informateurs, ainsi que les variations apparaissant au niveau des contenus représentationnels générés par ces différentes activités. Il est ainsi apparu qu'il n'existait pas, au vu de nos données, de variations au niveau de la construction discursivo- représentationnelle (les informateurs disposant tous des mêmes compétences à ce sujet, qu'ils actualisent en fonction de leurs finalités). Par contre, se dessine un certain nombre de variations au niveau des contenus représentationnels, principalement au niveau des thématiques ayant trait aux langues locales et aux langues étrangères ;

(v) enfin, suite à l'observation des similitudes et des différences représentationnelles selon l'appartenance à l'un ou l'autre des groupes observés, il s'est agi de déterminer quelles pouvaient être les contraintes sociales pouvant rendre compte de cette variabilité. Nous avons ainsi pu répondre à l'un de nos questionnements initiaux, à savoir que les PL entretiennent bien une relation d'influence quant aux contenus représentationnels, mais que l'inverse est également vrai, *l'harmonie représentationnelle* pouvant ainsi permettre d'évaluer la faisabilité, sur le plan social, de certains choix politiques.

II. APPORTS DE LA RECHERCHE

Le travail que nous avons effectué nous a permis de dévoiler quatre données primordiales dans l'étude des RL en sociolinguistique.

(1) au niveau de la forme discursive des représentations, il apparaît que certaines activités discursives disposent d'une fonction représentationnelle particulièrement opérante. Ainsi, suite à l'analyse complète de nos corpus, nous avons identifié un certain nombre de stratégies discursives disposant chacune d'un rôle spécifique dans la co-construction d'un contenu représentationnel (*cf.* Analyse, partie I). La figure suivante (fig. 1) présente une synthèse des activités majeures repérées à partir de nos données, de la méta-catégorie à laquelle elles appartiennent, et, enfin, de leur principale fonction représentationnelle :

gestion de l'organisation de l'environnement linguistique

catégories sociales

catégories linguistiques

balisage du contexte social

construction discursive d'une réalité

dénomination

act. de contrastivité

act. de catégorisation

act. de dénomination

act. métalinguistique

discours rapporté

act. de métaphorisation

référenciation expérientielle

gestion des mises en scène énonciatives

gestion de l'accès et de l'adhésion représentationnels

argumentation

alternance objectivité/subjectivité argumentatives

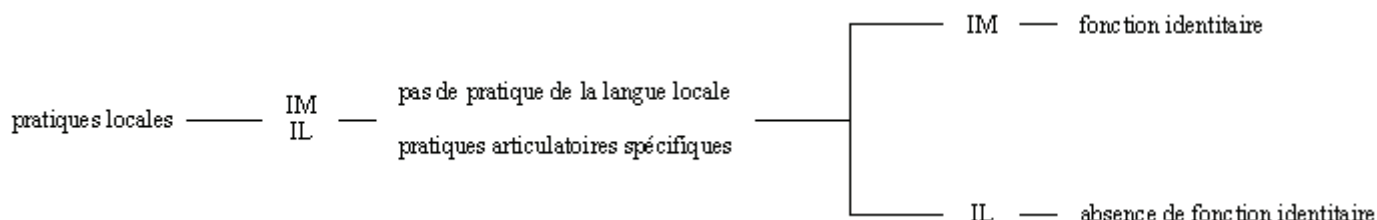
gestion de la dynamique représentationnelle

Nous avons également pu remarquer que ces différentes stratégies se combinaient en vue de construire un contenu ayant trait à une thématique représentationnelle particulière, comme en atteste les matrices discursives que nous avons pu définir. Ces matrices permettent en outre de mettre l'accent sur le fait qu'une activité ne fonctionne jamais isolément, mais entretient toujours des coalitions avec d'autres activités dans une finalité représentationnelle spécifique.

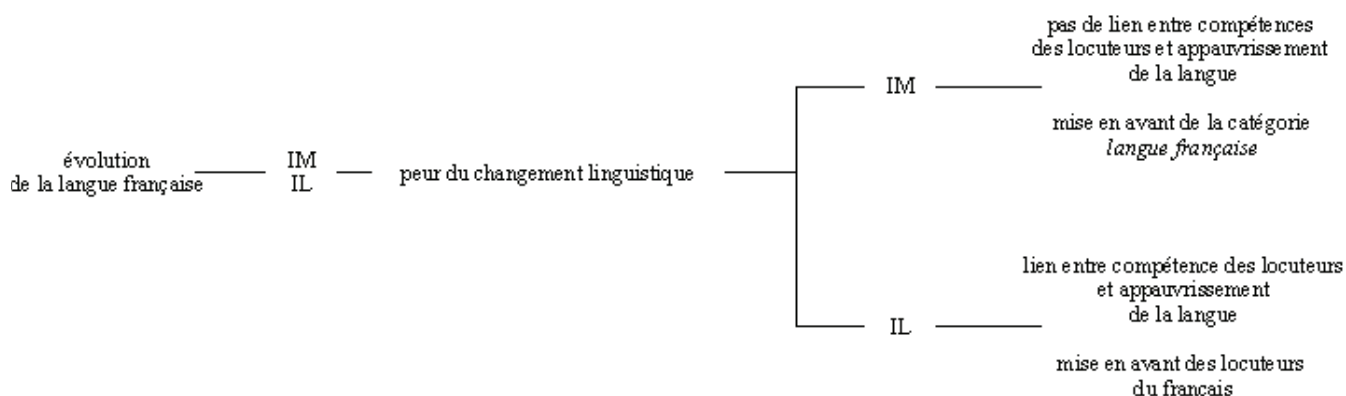
(1) nous n'avons pas observé de variations au niveau de la forme des RL selon l'appartenance au groupe des IM ou à celui des IL. Toutefois, nous avons pu mettre à jour des procédés discursifs récurrents, aux niveaux argumentatif et énonciatif. Ces procédés participent au maintien d'un équilibre entre dimensions sociale et individuelle des contenus représentationnels, entre la part de contenu qu'il faut pérenniser pour conserver son efficacité sociale et la part de contenu qu'il faut faire cohabiter avec l'expérience que l'on peut avoir de l'objet représenté. Ces procédés permettent donc de gérer les mécanismes faisant d'un objet inconnu un objet familier, et, dans le même temps, de faire en sorte que le nouvellement connu soit en cohérence avec les objets anciennement connus ou en passe de le devenir ;

(2) au niveau des contenus représentationnels, nous avons pu mettre à jour un certain nombre de variations entre les IM et les IL :

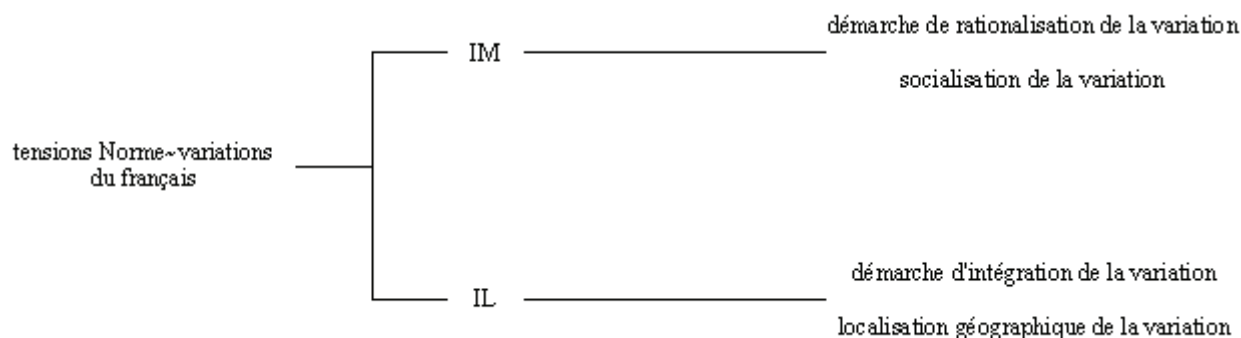
- en ce qui concerne la question des pratiques locales (fig. 2),



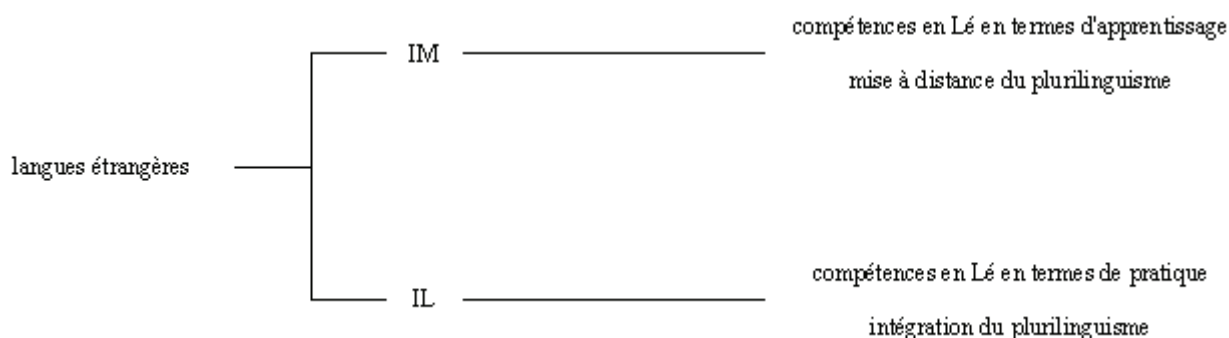
- en ce qui concerne la question de la langue française (fig. 3),



– au niveau des tensions entre Norme et variations du français (fig. 4),



– et, enfin, au niveau de la question des langues étrangères (fig. 5),



Il apparaît donc que le traitement représentationnel du plurilinguisme est fort différent selon qu'il est opéré par les IM ou par les IL.

Ainsi, le plurilinguisme n'est pas considéré par les IM comme un atout sur le plan de l'identification du groupe d'appartenance : il est pris en compte dans l'organisation représentationnelle, mais de façon à l'exclure des composants qui concourent à renforcer la cohésion communautaire. Le plurilinguisme n'est considéré comme un outil pertinent dans le repérage de l'Ego qu'à la seule condition qu'il soit considéré comme une instance étrangère. Le système représentationnel est ainsi conçu que tout plurilinguisme interne est annihilé : les variations du français sont présentées comme des marquages de certains groupes sociaux, la langue locale est présentée comme un outil culturel, et les langues étrangères sont réduites à la seule langue anglaise. Cela ne signifie pas que le plurilinguisme n'existe pas chez les IM, ou que ces derniers ne perçoivent aucun des phénomènes plurilingues, mais qu'ils développent des connaissances à son encontre qui ne lui donnent qu'une place dans ce qui constitue, pour eux, l'*étrangeté*. Le modèle monolingue apparaît donc comme une logique

qui satisfait les besoins des IM dans la manière dont ils appréhendent le phénomène *langue française* : l'unicité et l'homogénéité constitueraient ainsi les principales balises dans l'appréhension qu'ils ont de leurs espaces linguistiques. Et ils vont de ce fait les généraliser à l'ensemble des phénomènes linguistiques qu'ils perçoivent au sein de leur environnement linguistique. Toute forme de perturbations du caractère monolithique du phénomène *langue* est ainsi neutralisée grâce à une architecture représentationnelle qui tend à les absorber et à rendre inertes ces ondes perturbatrices.

Chez les IL, le système représentationnel ne semble pas dominé par une seule et unique logique représentationnelle, comme cela est le cas chez les IM. L'organisation représentationnelle se présente sous la forme d'une arborescence dont chaque terminaison permet de rendre compte d'un phénomène participant à l'environnement linguistique. Ainsi, perspectives monolingue et plurilingue semblent pouvoir cohabiter, en se répartissant chacune les tâches de rationaliser des phénomènes linguistiques distincts (place de la langue française, place des langues étrangères).

- (4) au niveau des logiques sociales pouvant rendre compte du fait que deux communautés périphériques francophones puissent disposer de connaissances représentationnelles différentes, nos analyses ont permis de montrer que les PL avaient un rôle déterminant dans les variations représentationnelles, mais que les RL disposaient elle-aussi d'un pouvoir d'influer sur la recevabilité, sur le plan social, d'actions de gestion politique des langues. La notion d'*harmonie représentationnelle* permet ainsi de mettre à jour les zones représentationnelles qui sont potentiellement dynamiques ou, au contraire, trop solidement cristallisées pour pouvoir être une courroie de transmission entre les décisions au niveau institutionnel et les pratiques des locuteurs. On a également observé que le statut de périphérie, et la manière dont chaque groupe le réinvente, influent de manière non négligeable sur la construction des RL, tout comme sur le degré d'influence d'une PL sur celle-ci ;

Notre travail dispose donc, selon nous, d'une qualité majeure en cela qu'il satisfait simultanément une perspective théorique (des apports relatifs aux connaissances ayant trait aux RL, aussi bien concernant leur forme que leur contenu, et ce aux niveaux définitoire, méthodologique et analytique) et une perspective plus appliquée (des apports concernant une meilleure connaissance des mécanismes de la PL, de leurs effets sur le plan représentationnel, mais également de leur perméabilité vis-à-vis des RL, pouvant donner lieu à des outils performants pour les décideurs politiques en matière de gestion de la diversité linguistique).

III. ORIGINALITÉ PAR RAPPORT AUX PRÉCÉDENTES ÉTUDES PORTANT SUR LA QUESTION DES RL

Notre recherche, toujours selon nous, se distingue des précédentes études portant sur la question des RL pour plusieurs raisons.

- (1) notre travail porte exclusivement sur la notion de RL, et les données que nous avons recueillies l'ont été dans l'unique objectif d'approfondir notre connaissance du phénomène représentationnel en sociolinguistique. L'observation des RL n'est donc pas ici une conséquence indirecte d'une recherche ne portant pas exclusivement sur la question des RL, comme cela était jusqu'à peu fréquemment le cas dans notre domaine (Trudgill, 1974 ; Walter, 1982 ; Zarate et Candelier, 1997 ; Moore, 2004) ;
- (2) notre travail repose sur une approche micro, en cela que les observations sont toutes réalisées à partir des discours co-construits par nos informateurs. Nous considérons que les RL s'élaborent dans et par le discours, et que les constructions discursives conservent donc des traces de la mise en circulation de ces connaissances sociales. L'analyse des discours nous semble donc être le seul moyen pertinent d'accéder aux RL. Nous nous plaçons donc ici dans l'approche découlant de ce que l'on appelle traditionnellement le *modèle suisse* : « *nous faisons l'hypothèse que les phénomènes de la réalité sociale qui sont pertinents pour les acteurs devraient laisser des traces, sous forme d'observables formels, aux niveaux de l'interaction et de la langue* » (Matthey & De Pietro, 1997 : 147). Cette approche micro n'invalide pas pour autant la prise en compte des dimensions économique, politique ou encore culturelle. Bien au contraire, ces dimensions doivent nécessairement être considérées pour rendre compte des phénomènes apparaissant, au niveau discursif, comme autant d'empreintes de l'élaboration représentationnelle. C'est précisément ce que nous avons tenté de mettre en place en nous intéressant aux contraintes sociales pouvant générer certaines variations des contenus représentationnels. Notre étude se distingue donc des travaux sur les RL qui privilégient une approche macro (Blanchet, 1994 ; Boyer, 1994 ; Gasquet-Cyrus, 2004, Calvet, 1996a, 1996b), et constitue une critique de la démarche voulant étudier un phénomène interactionnel en ne prenant en considération que des facteurs sociaux, et en faisant abstraction du matériel linguistique rendant visibles les effets de ces facteurs. Enfin, la recherche que nous présentons ici permet de consolider l'approche définie par le modèle suisse, et ce en proposant des fondements théoriques précis, au travers, d'une part, d'une recherche définitoire interdisciplinaire, et, d'autre part, d'éclaircissements sémantiques permettant de délimiter et de distinguer avec précision des termes qui étaient jusqu'alors employés de façon plus ou moins

synonymique (*image, imaginaire, stéréotype, croyance, attitude, etc.*) ;

- (3) les résultats que nous avons obtenus viennent confirmer ceux de travaux se plaçant dans une perspective théorique et méthodologique similaire à la nôtre. Ainsi, si l'on s'intéresse aux résultats obtenus par Castellotti et de Robillard (2003) quant aux représentations de la variation chez des locuteurs français, on peut se rendre compte qu'un certain nombre d'entre eux sont confirmés par notre recherche sur les IM (notamment l'idée selon laquelle la variation est avant tout représentée comme un phénomène ayant trait à l'appartenance à une catégorie sociale²⁷¹). On pourrait faire la même remarque concernant un certain nombre d'autres études. Nous rejoignons ainsi les résultats obtenus par Perrefort (1994) sur la construction de l'étrangéité dans la représentation linguistique. De la même façon, il est particulièrement intéressant de noter que nos résultats rejoignent ceux obtenus par Singy (1996) concernant les représentations du français chez les locuteurs vaudois, et ceci est d'autant plus remarquable que notre méthodologie est différente de celle définie par cet auteur²⁷². Enfin, au niveau de la construction discursive des contenus représentationnels, l'aboutissement de nos analyses vient faire écho aux observations qui avaient pu être faites par Py (2000), Matthey (2000), Gajo (1997, 2000), ou encore Cavalli (2000) ;
- (4) enfin, notre démarche se veut avant tout empirique : il s'agit de défricher un terrain qui demeure encore peu connu, et de fonder cette démarche exploratoire sur les seules données qui nous garantissent un maximum de fiabilité, à savoir les discours des locuteurs et les stratégies discursives qui les font vivre. Nous cherchons donc ici à *apprivoiser* une notion qui demeure encore en grande partie mystérieuse en sociolinguistique. Pour ce faire, nous avons défini un processus reposant sur un double mouvement : du générale au particulier (de la définition théorique de la notion de RL à l'observation de l'actualisation de cette notion chez des informateurs), et du particulier au général (en partant d'une analyse très fine des corpus pour mettre à jour des régularités dans les processus d'émergence des RL dans le champ discursif, et observer à partir de cela les contenus représentationnels ainsi élaborés). Également, nous avons défini le protocole d'enquête de façon à compléter ce double processus analytique par une perspective variationniste rendue possible par le type de données recueillies, ce qui nous a permis *in fine* de consolider notre approche par une explicitation des contraintes pouvant engendrer une certaine variabilité des RL, ce qui autorise en retour une complexification de la notion initialement définie.

271 Cf. Castellotti & De Robillard, 2003 : 227 et ici même Analyse, Partie II, III., 1.

272 L'étude de Singy (1996) sur l'image du français en Suisse romande repose sur un questionnaire engendrant un traitement des données recueillies qui est plus quantitatif que qualitatif.

IV. LIMITES DE LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES

Si nous avons tenté de définir une approche la plus complète possible de la notion de RL, il n'en demeure pas moins que notre recherche apparaît comme une étude pilote, en cela qu'elle pose des bases en vue d'un approfondissement des phénomènes sous-jacents aux processus représentationnels en sociolinguistique. Cette étude a permis un certain enrichissement de la problématique représentationnelle du point de vue linguistique, et a également engendré un nouveau point de vue sur les représentations sociales en général. Cependant, elle mériterait de donner lieu à des prolongements théoriques et méthodologiques, et ce à trois niveaux principaux :

- (i) au niveau théorique, il importerait de complexifier la démarche interdisciplinaire en mettant en place de façon conjointe un projet de recherche avec des psychologues sociaux, ce qui permettrait d'associer une approche systémique des représentations (une dimension quantitative permettant d'identifier les éléments centraux et périphériques d'une RL), et une approche discursive comme celle que nous soumettons ici (une dimension qualitative, complexifiant l'approche systématique grâce à l'observation de la manière dont la RL se construit dans l'interaction et le discours, et la façon dont les acteurs se positionnent par rapport à cette connaissance, ce qui ouvrirait ainsi une fenêtre d'observation idéale sur des tendances à la stabilité ou à la dynamique représentationnelles) ;
- (ii) au niveau méthodologique, il s'agirait de privilégier un dispositif d'enquête qui permettrait d'accéder à une observation des soubassements interactionnels dans la co-construction représentationnelle qui soit plus directe que celle générée par la situation d'entretien semi-directif, et ce en tentant de définir des corpus basés sur des interactions de groupe de type *débat* (ce que nous n'avons pu mettre en place ici par faute de moyens temporels et matériels). Également, il serait utile de fonder un prolongement de cette étude sur un échantillon plus large nous permettant de prendre en compte des critères sociolinguistiques tels que l'âge, le sexe ou encore l'appartenance sociale des informateurs. Si, dans le cadre de ce travail, nous avons contrôlé ces facteurs dans la définition de notre échantillon, cela tenait davantage à notre souci de travailler sur des groupes équilibrés que dans le but de pouvoir prendre en compte ces variables dans l'explicitation de la variation représentationnelle. Car, en effet, nos groupes d'informateurs étaient trop limités pour pouvoir envisager de façon pertinente l'établissement de telles corrélations. Le problème a trait une nouvelle fois à la faisabilité de telles opérations. En effet, si la constitution d'échantillons suffisamment importants pour une prise en compte rigoureuse des facteurs sociolinguistiques est envisageable lorsqu'il s'agit de

privilégier la technique du questionnaire et un traitement quantitatif des données, elle apparaît comme nettement plus coûteuse dans le cadre que nous proposons ici, qui repose sur un traitement qualitatif des données. Cette perspective requerra donc d'importantes ressources pour pouvoir être concrétisée de façon rigoureuse ;

(iii) enfin, au niveau analytique, il serait particulièrement intéressant de voir si les stratégies discursives apparaissant dans le cadre de nos corpus sont également observables dans d'autres communautés, francophones et non-francophones, tout comme les procédés discursifs récurrents que nous avons pu révéler à partir de nos données. Il serait ainsi envisageable de confirmer, ou non, le fait que certaines activités discursives disposent d'un pouvoir constructionnel spécifique au niveau représentationnel.

Nous avons ainsi pu montrer dans le cadre de cette recherche qu'une observation et une analyse rigoureuses de la notion de RL était envisageable dans le domaine de la sociolinguistique, et qu'elle reposait en grande partie sur des échanges fructueux avec des disciplines connexes s'étant historiquement centrées sur cette question. Nous espérons, ce faisant, pouvoir apporter une pierre supplémentaire à l'établissement d'un cadre théorique solide à l'étude de la notion de RL en sociolinguistique, et offrir aux travaux s'y rapportant une plus grande crédibilité. Car, en effet, cette étude ne fait que confirmer l'idée selon laquelle les RL tiennent un rôle primordial dans la construction identitaire des groupes et des acteurs y participant, et donc dans les relations qui peuvent s'instaurer entre des communautés dont l'existence ne dépend précisément que des liens distinctifs qu'elles choisissent de co-élaborer les unes conjointement avec les autres. C'est parce que ce sont ces connaissances sociales qui *font* la réalité qu'un groupe pense partager qu'elles constituent des nœuds indispensables entre l'acteur et le social, entre l'environnement linguistique tel qu'ils est conjointement créé par ces deux instances et les pratiques linguistiques de l'acteur dans un contexte social donné. Les RL apparaissent conséquemment comme hautement sociolinguistiques, en cela qu'elles reposent sur la définition de liens entre le locuteur et sa communauté linguistique, entre ces derniers et les objets linguistiques qui sont engendrés à partir d'une segmentation de l'environnement linguistique. Et comme ces processus prennent naissance dans le tissu discursif et interactionnel, il apparaît comme d'autant plus indispensable que la sociolinguistique se confronte à la complexité du phénomène représentationnel, sans que celui-ci ne soit plus systématiquement subordonné à l'observation des pratiques. Nous espérons avoir accompli ici un premier pas dans cette direction.

BIBLIOGRAPHIE

- AARNE A., THOMPSON S., (1964) : *The types of the Folktale. A classification and Bibliography*, Bloomington, Indiana University Press.
- ABRIC J.-C., (1971) : « Experimental study of group creativity : Task representation, group structure, and performance », in *European Journal of Social Psychology*, n° 1 : 311-326.
- ABRIC J.-C., (1976) : *Jeux, conflits et représentations sociales*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- ABRIC J.-C., (1984) : « L'artisan et l'artisanat : analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale », in *Bulletin de Psychologie*, n° 37 : 861-875.
- ABRIC J.-C., (1987) : *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Del Val.
- ABRIC J.-C., (1989) : « L'étude expérimentale des représentations sociales », in Jodelet D. (éd.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France : 187-203.
- ABRIC J.-C., (1992) : « Système central, système périphérique : leurs fonctions et leur rôle dans la dynamique des représentations sociales », Communication à la 1^{ère} Conférence Internationale sur les Représentations Sociales, Ravello (Italie), Octobre 1992.
- ABRIC J.-C., (1994) : « Pratiques sociales, Représentations sociales », in Abric J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ABRIC J.-C., (1994a) : « Les représentations sociales : aspects théoriques », in Abric J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France : 11-35.
- ABRIC J.-C., (1994b) : « Méthodologie de recueil des représentations sociales », in Abric J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France : 59-82.
- ABRIC J.-C., (2003) : « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », in Abric J.-C. (éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, Erès : 59-80.
- ADAM J.-M., (1994) : « Une définition générique du récit », in Bres J. (dir.), *Le récit oral suivi de Questions de narrativité*, Actes du Colloque International, 24-26 juin 1993, Université de Montpellier III, Montpellier, Praxiling : 431-444.
- AEBISCHER V., DECONCHY J.-P. et LIPIANSKY M., (1992) : *Idéologies et représentations sociales*, Paris, Delval.
- AÏSSANI Y., (1991) : « Étude expérimentale de la transformation d'une représentation sociale dans le champ politique », in *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 4 : 279-303.
- AKOUN A., ANSART P. (dir.), (1999) : *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, Coll. « Le Robert », 567 p.
- ALTHUSSER L., (1970) : « Idéologie et appareils idéologiques d'État », in *La Pensée*, n° 151 : 3-38.
- AMERIO P., DE PICCOLI N., (1990) : « Représentation de l'engagement social et de l'amitié : une étude sur des groupes de jeunes », in *Revue internationale de psychologie sociale*, vol. 3, n° 3 : 383-406.
- AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., (1997) : *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan Université, Coll. « 128 - Lettres et Sciences sociales », 128 p.
- ANSART P., (1977) : *Idéologies, conflits et pouvoir*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ANSART P., (1999) : « Croyance », in Akoun A., Ansart P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris,

- Le Seuil, Coll. « Le Robert » : 123-124.
- ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O., (1976) : « L'argumentation dans la langue », *Langages* 42 : 5-27.
- APFELBAUM E., (1993) : « Quelques leçons d'une histoire de la psychologie sociale », in *Sociétés Contemporaines*, n° 13.
- APOSTOLIDIS T., DUVEEN G., et KALAMPALIKIS N. (dir.), (2002) : *Représentations et croyances*, Ramonville Saint-Agne, Editions Erès, Coll. « Psychologie et société », 178 p.
- ARDITTY J., VASSEUR M.-T. (éds.), (1999) : *Interaction et langue étrangère*, in *Langages*, n° 134, Paris, Larousse.
- ASCH S. E., (1946) : « Forming impressions of personality », in *Journal of abnormal and social psychology*, n° 41 : 258-290.
- AUSTIN J. L., (1970) : *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- AUTES M., (1985) : *La pauvreté, une approche plurielle*, Paris, E.S.F.
- AUTHIER-REVUZ J., (1984) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, 73 : 98-111.
- AUTHIER-REVUZ J., (1990) : « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in Berrendonner A. et Parret H. (éds.), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang : 173-193.
- AUTHIER-REVUZ J., (1996) : « Remarques sur la catégorie de l'"îlot textuel", in *Cahiers du français contemporain*, 3 : 91-116.
- AUTHIER-REVUZ J., (1998) : « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in Vion R. (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence : 63-79.
- BADIN P., (1977) : *La psychologie de la vie sociale 1 – Les aspects psychosociaux de la personnalité*, Paris, Éditions du Centurion, Coll. « Socioguides », 185 p.
- BAKER C., (1992) : *Attitudes and language*, Cleveland, Multilingual Matters.
- BAKHTINE M. M., (1929) : *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, Coll. « Le Sens Commun », 233 p. (Traduction française, 1977).
- BAKHTINE M. M., (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».
- BALLY C., (1932) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke AG Verlag, 4^{ème} édition (1965).
- BANGE P., (1987) : « Aspects de la régulation de l'intercompréhension dans la communication exolingue entre interlocuteurs allemands et français », contribution à la Table Ronde, *Acquisition des Langues*, novembre 1987, Aix-en-Provence, Miméo.
- BARAKIN N., BAUDART A., DUGLÉ J., LAFFITTE J., RIBES F. et WILFERT J., (1995) : *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Armand Colin, 345 p.
- BARUS-MICHEL J., ENRIQUEZ E. et LÉVY A. (dir.), (2002) : *Vocabulaire de Psychosociologie. Références et positions*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Eres (Édition de 2003), 590 p.
- BATESON G., JACKSON D. D., HALEY J., et WEAKLAND J., (1956) : « Toward a theory of schizophrenia », in *Behavioral Sciences*, 1 : 251-264.
- BEACCO J.-C., (2004) : « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours : présentation », in *Langages*, n° 154 : 3-5.
- BEAUVOIS J.-L., JOULE R.-V., (1981) : *Soumission et idéologies*, Paris, Presses Universitaires de France.

- BEAUVOIS J.-L., Joule R.-V. et Monteil J.-M. (éds.), (1989) : *Perspectives cognitives et conduites sociales 2. Représentations et processus socio-cognitifs*, Cousset, Del Val, 333 p.
- BEAUVOIS J.-L., Joule R.-V. et Monteil J.-M. (éds.), (1991) : *Perspectives cognitives et conduites sociales (II)*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé .
- BEAUVOIS J.-L., MONTEIL J.-M. et TROGNON A., (1991) : « Quelles conduites ? Quelles cognitions ? Repères conceptuels », in Beauvois J.-L., Joule R.-V. et Monteil J.-M. (éds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales (II)*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé : 205-285.
- BENVENISTE E., (1970) : « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages* 17 : 12-18.
- BERGER P. et LUCKMANN T., (1996[1966]) : *La construction sociale de la réalité*, Paris, Masson/Armand Colin (Deuxième édition).
- BERGER E., FASEL V., PEKAREK-DOEHLER S. et ZIEGLER G., (2007) : « Entre langue-objet et objets de discours : le formatage situé des activités en classe de langue », in *Actualités psychologiques*, 19 : 47-53.
- BERNSTEIN B., (1971) : *Class, Codes and Control. Theoretical Studies Towards a Sociology of Language*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- BILLIEZ J., COSTA-GALLIGANI S., LUCCI V., MASPERI M., MILLET A. et TRIMAILLE C., (2002) : « Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues », in Castellotti V, de Robillard D. (éds.), *France, pays de contacts de langues*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Tome I, Louvain-la-Neuve, Peeters : 59-78.
- BILLIEZ J., (2004) : « Et il fallut apprendre à étudier les représentations », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier /C.R.E.D.I.F., Coll. « Langues et apprentissage des langues » : 253-256.
- BILLIEZ J., MILLET A., (2004) : « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », in Castellotti V., Mochet M.-A. (dir.), *Les représentations des langues. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais » : 31-49.
- BLANCHE-BENVENISTE C., VALLI A., (1999) : *Description du français parlé*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- BLANCHET A., (1987) : « Interviewer », in Blanchet A., Ghiglione R., Massonat J. et Trognon A. (éds.), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod : 81-126 (3^{ème} édition, 2000).
- BLANCHET P., (1994) : « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques socio-linguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires" : l'exemple de la situation en France », in *Langage et Société*, n° 69 : 93-106.
- BLANCHET P., (2002) : *Langues, cultures et identités régionales en Provence – La métaphore de l'aïoli*, Paris, L'Harmattan, 248 p.
- BLANCHET P., (2009) : « Gravité et relativité du pesage des langues : avantage, inconvénients et limites d'une métaphore », in Gasquet-Cyrus M., Petitjean C., (Dir.), *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs » : 75-88.
- BLANCHET P., GHIGLIONE R., MASSONAT J, et TROGNON A., (2000) : *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, Coll. « Psycho Sup », 197 p.
- BLOCH H., CHEMANA R., GALLO A., LECONTE P., CENY J.-F., POSTEL J. et REUCHLIN M. (dir.), (1991) : *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 1062 p. (Édition de 1999).
- BOUCHARD P., MOREAU M.-L., PRIKHODKINE A. et SINGY P., (2004) : « Accents régionaux et normes de prestige : enquêtes plurinationales », in Bouchard P. (éd.), *La variation linguistique*, Montréal,

- BOUDON R. (dir.), (1992) : *Traité de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOURDIEU P., (1982) : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., (1984) : « Capital et marché linguistiques », in *Linguistische Berichte*, 90 : 3-24.
- BOURDIEU P., (1982/2001) : *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard/Le Seuil, Coll. « Points Essais », 423 p.
- BOURDIEU P., BOLTANSKY L., (1975) : « Le fétichisme de la langue », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4 : 6.
- BOUVIER J.-C., MARTEL C. (éds.), (1991) : *Les Français et leurs langues*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence.
- BOUVIER J.-C., MARTEL C., (1998) : « Pratiques et représentations de la langue d'Oc en Provence : le "vrai provençal" et les autres... », in Gourc J. et Pic F. (éds.), *Toulouse à la croisée des cultures*, Actes du V^e Congrès International de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes, Toulouse, 19-24 août 1996 : 701-715.
- BOYER H., PEYARD J., (1990) : « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques », in *Langue Française*, n° 85 (Numéro spécial).
- BOYER H., (1994) : « Le jeune tel qu'on le parle », in *Langage et société*, n° 70 : 85-92.
- BRES J., (1995) : « Alors raconte ! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview », in Actes du Colloque International sur *L'analyse des interactions*, Aix-en-Provence, septembre 1991, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 289-301.
- BRES J., (1999) : « L'entretien et ses techniques », in Calvet L.-J. et Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan : 61-76.
- BRIGHT W. (éd.), (1966) : *Sociolinguistics*, La Haye, Mouton, 324 p.
- BRUNOT F., (1931/1966) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- BURGER M., (1979) : « La tradition linguistique vernaculaire en Suisse romande : les patois », in Valdman A. (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Éditions Honoré Champion, Coll. « Créoles et français régionaux » : 259-269.
- BUSSE F., DOUGNAC F., (1992) : *François-Urbain Domergue : le grammairien patriote (1745-1810)*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- CAIN A., BRIANE C., (1996) : *Culture, Civilisation, Propositions pour un enseignement en classe d'anglais*, Paris, Ophrys.
- CAIN A., DE PIETRO J.-F., (1997) : « Les représentations des pays dont on apprend la langue : complément facultatif ou composante de l'apprentissage ? », in Matthey M. (éd.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Éditeur : 300-307.
- CALVET L.-J., (1993) : *Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CALVET L.-J., (1996a) : « Les "Edwiniens" et leur langue : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane », in *Mélanges Linguistiques*, Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée : 9-50.
- CALVET L.-J., (1996b) : « Une ou des langues ? Ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations sociolinguistiques », in *Études Créoles*, Vol. XIX, n°2 : 69-82.
- CALVET L.-J., (1998) : « Insécurité linguistique et représentations. Approche historique », in Calvet L.-

- J., Moreau M.-L. (éds.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, Coll. « Langues et développement » : 9-17.
- CALVET L.-J., MOREAU M.-L. (éds.), (1998) : *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, Coll. « Langues et développement », 130 p.
- CALVET L.-J., VARELA L., (2000) : « XXI^{ème} siècle : le crépuscule des langues ? Critique du discours Politico-Linguistiquement Correct », in *Estudios de Sociolingüística* I, n° 2 : 47-64.
- CAMARTIN I., (1985) : « Les relations entre les quatre régions linguistiques », in Knecht P., Rubattel C. (éds.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé : 251-293.
- CAMILLERI GRIMA A., CANDELIER M., FITZPATRICK A. et al., (2001) : *La diversité linguistique en faveur de la citoyenneté démocratique en Europe : vers un document-cadre pour des politiques linguistiques éducatives*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 185 p.
- CANUT C., (1995) : *Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale*, Thèse de Doctorat, Université de Paris III.
- CANUT C., (1996) : « Acquisition, production et imaginaire linguistiques des familles plurilingues à Bamako (Mali) », in *Travaux de Linguistiques*, n° 7.
- CANUT C., (1998) : « Activité épilinguistique et insécurité linguistique », in Calvet L.-J., Moreau M.-L. (éds.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, Coll. « Langues et développement » : 39-48.
- CASTELLOTTI V., MOCHET M.-A. (dir.), (2004) : *Les représentations des langues. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 181 p.
- CASTELLOTTI V., DE ROBILLARD D., (2001) : « Images de la variation du français : dominantes et harmoniques, changements », in Matthey M. (éd.), *Le changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité*, Actes du Colloque de Neuchâtel, 2-4 octobre 2000, in Travaux Neuchâtelois de Linguistique (TRANEL), n° 34/35, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel : 393-410.
- CASTELLOTTI V., DE ROBILLARD D. (éds.), (2002) : *France, pays de contacts de langues*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Tome I, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- CASTELLOTTI V., DE ROBILLARD D., (2003) : « Des Français devant la variation : quelques hypothèses », in Castellotti V., de Robillard D. (éds.), *France, pays de contacts de langues*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Tome II, Louvain-la-Neuve, Peeters : 223-240.
- CATACH N., (1995) : *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse.
- CAVALLI M., (1997) : « Représentations sociales et politique linguistique. Le cas du Val d'Aoste », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 27 : 83-97.
- CAVALLI M., (2000) : « La notion de contrastivité dans la mise en mots des représentations sociales. Remarques méthodologiques sur le bilinguisme en Vallée d'Aoste », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 147-164.
- CAVALLI M., DUCHÊNE A., ELMIGER D., GAJO L., MARQUILLÓ LARRUY M., MATTHEY M., PY B., et SERRA C., (2004) : « Le bilinguisme : représentations sociales, discours et contextes », in Castellotti V. et Mochet M.-A. (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « CREDIF Essais » : 66-99.
- CERQUIGLINI B., (1999) : *Les langues de France*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 446 p. (Édition de 2003).
- CHARAUDEAU P., (1994) : « L'acte narratif dans les interlocutions », in Bres J. (dir.), *Le récit oral suivi*

- de *Questions de narrativité*, Actes du Colloque International, 24-26 juin 1993, Université de Montpellier III, Montpellier, Praxiling : 23-35.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.), (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 661 p.
- CHAURAND J. (éd.), (1999) : *Nouvelle Histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- CLANCHÉ F., (2002) : « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », in *Insee Première*, n° 830.
- COOLEY C., (1902) : *Human nature and the social order*, New York, Scribner's.
- CORDIER A., (1999) : « Psychologie sociale et sociologie », in Akoun A., Ansart P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, Coll. « Le Robert » : 430-431.
- CORDIER A., (1999a) : « Représentations sociales », in Akoun A., Ansart P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, Coll. « Le Robert » : 450-451.
- CORDIER A., (1999b) : « Stéréotype », in Akoun A., Ansart P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, Coll. « Le Robert » : 505-506.
- COULON A., (1986) : « Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ? », in *Quels corps*, n° 32-33, Paris, Chiron.
- COULON A., (1987) : *L'ethnométhodologie*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que Sais-je ? ».
- CULIOLI A., (1976) : *Recherche en linguistique : théorie des opérations énonciatives*, Transcription du séminaire de DEA, Paris, Université Paris VII.
- DABÈNE L., (1997) : « L'image des langues et leur apprentissage », in Matthey M. (éd.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Éditeur : 19-23.
- DE CERTEAU M., JULIA D. et J. REVEL, (1975) : *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- DECONCHY J.-P., (1984) : « Croyances et idéologies. Systèmes de représentations, traitement de l'information sociale, mécanismes cognitifs », in Moscovici S., *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (7^{ème} édition, 1998) : 333-360.
- DEGENNE A., (1985) : « Présentation de l'analyse de similitude », in *Informatique et sciences humaines*, 15, n° 67 : 7-26.
- DE LA HAYE A.-M., (1998) : *La catégorisation des personnes*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DE ROSA A. S., (1987) : « The social representations of mental illness in children and adults », in Doise W. et Moscovici S. (éds.), *Current Issues in Social Psychology*, Cambridge University Press : 47-138.
- DESCHAMPS J.-C., BEAUVOIS J.-L. (éds.), (1996) : *La psychologie sociale, II – Des attitudes aux attributions*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DI GIACOMO J. P., (1981) : « Aspects méthodologiques de l'analyse des représentations sociales », in *Cahiers de psychologie cognitive*, I : 397-422.
- DOISE W., (1973) : « Rencontres et représentations intergroupes », in *Archives de Psychologie*, 6 : 303-320.
- DOISE W., (1973a) : « Relations et représentations intergroupes », in Moscovici S. (éd.), *Introduction à la psychologie sociale*, vol. 2, Paris, Larousse.
- DOISE W., (1982) : *L'explication en psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.

- DOISE W., (1985) : « Les représentations sociales : définition d'un concept », in *Connexions*, n° 45, 2 : 245-253.
- DOISE W., (1989) : « Attitudes et représentations sociales », in Jodelet D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France : 220-238.
- DOISE W., (1990) : « Les représentations sociales », in Ghiglione R., Bonnet C., et Richard J.-F. (éds.), *Traité de psychologie cognitive, 3. Cognition, représentation, communication*, Paris, Dunod.
- DOISE W., PALMONARI G. (éds.), (1986) : *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- DOISE W., CLEMENCE A., et LORENZI-CIOLDI F., (1992) : *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies sociales ».
- DOMO J., (1984) : *Identité culturelle et représentation sociale, culture du mil et culture du riz au Cameroun*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- DORIAN N., (1981), *Language Death*, Philadelphie, Presses de l'Université de Pennsylvanie.
- DUCHÊNE A., (2000) : « Les désignations de la personne bilingue : approche linguistique et discursive », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 91-113.
- DUCROT O., (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- DUCROT O., (1993) : « A quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar N. et Reich A. (éds), *Modalité et Acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter : 111-129.
- DUMARSAIS, (1988) : *Des tropes ou des différents sens*, Paris, Flammarion (1^{ère} édition, 1730).
- DUMONT L., (1966) : *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard.
- DUMONT P., (1990) : *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- ELEJABARRIETA F., (1996) : « Le concept de représentation sociale », in Deschamps J.-C., Beauvois J.-L. (éds.), *La Psychologie sociale, 2. Des attitudes aux attributions*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- ELMIGER D., (2000) : « Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 55-76.
- ENCREVÉ P., (1988) : *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. « Travaux Linguistiques », 243 p.
- ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J.-P. et ROUX J.-P., (1997) : *Dictionnaire de sociologie. Les notions, les mécanismes et les auteurs*, Paris, Hatier, Coll. « Initial », 351 p.
- FABRE D., LACROIX J., (1973-1974) : *La tradition orale du conte occitan*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FENOGLIO I., (1994) : « Oral, parole, discours, récit », in Bres J. (dir.), *Le récit oral suivi de Questions de narrativité*, Actes du Colloque International, 24-26 juin 1993, Université de Montpellier III, Montpellier, Praxiling : 59-70.
- FESTINGER L., RIECKEN H.-W. Et SCHARTER S., (1956) : *When prophecy fails*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FISCHER G.-N., (1987) : *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod.
- FLAHAULT F., (1978) : *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil.
- FLAMENT C., (1982) : « Du biais d'équilibre à la représentation du groupe », in Codol J.-P., Leyens J.-P. (éds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales*, La Haye, Boston, Londres, Martinus

Nijhoff.

- FLAMENT C., (1987) : « Pratiques et représentations sociales », in Beauvois J.-L., Joule R.-V. et Monteil J.-M. (éds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales, 1*, Cusset, Del Val : 143-150.
- FLAMENT C., (1989) : « Structure et dynamique des représentations sociales », in Jodelet D. (éd.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FLAMENT C., (1994) : « Structure, dynamique et transformation des représentations », in Abric J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentation*, Paris, Presses Universitaires de France (2^{ème} édition, 1997).
- FLAMENT C., (2001) : « Pratiques sociales et dynamique des représentations », in Moliner P. (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 43-58.
- FLAMENT C., ROUQUETTE M.-L., (2003) : *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, Coll. « Sociétales », 175 p.
- FOUCAULT M., (1966) : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 400 p.
- FRANCARD M., (1993) : *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Communauté Française Wallonie-Bruxelles.
- FRANCARD M. (éd.), (1993a) : *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, n° 19.3-4, Louvain-la-Neuve, Peeters, 223 p.
- FRANCARD M. (éd.), (2001) : *Le français de référence. Construction et application d'un concept*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Tome II, Louvain-la-Neuve, Peeters, 240 p.
- FREUD S., (1921) : *Psychologie collective et analyse du moi*, Paris, Payot.
- GADET F., (1996) : « Variabilité, variation, variété : le français d'Europe », in *French Language Studies*, n° 6 : 75-98.
- GADET F., (1999) : « Le français au XX^{ème} siècle », in Chaurand J. (éd.), *Nouvelle Histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- GAJO L., (1997) : « Représentations du contexte ou représentations en contexte ? Élèves et enseignants face à l'apprentissage des langues », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 27 : 9-27.
- GAJO L., (2000) : « Disponibilités sociales des représentations : approche linguistique », in *TRANEL*, n° 32 : 39-53.
- GAJO L., MATTHEY M., MOORE D. et SERRA C. (éds.), (2004) : *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / Crédif, Coll. « Langues et apprentissage des langues ».
- GARFINKEL H., (1967) : *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- GASQUET-CYRUS M., (2004) : « Le provençal et les langues méditerranéennes à Marseille : contacts réels et fantasmés », in Boyer H. (éd.), *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestions*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Sociolinguistique » : 51-67.
- GASQUET-CYRUS M., PETITJEAN C., (Dir.), (2009) : *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs ».
- GEORGIN R., (1951) : *Pour un meilleur français*, Paris, André Bonne, 288 p.
- GERON G., (1993) : « Comment disent-ils leur insécurité linguistique ? Analyse typologique d'un discours épilinguistique », in Francard M. (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, n° 19.3-4,

Louvain-la-Neuve, Peeters : 41-50.

- GIACOMI A., VION R., (2000) : « Connecteurs et mise en place des activités discursives », in Giacomini A., Stoffel H. et D. Véronique (éds.), *Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 205-223.
- GIACOMI A., (2006) : « Appropriation d'une langue seconde en milieu naturel et interaction », in *Skholê*, hors-série 1 : 25-33.
- GIACOMI A., (2007) : « Variation linguistique en langue première et en langue seconde », in Vargas R., Rey V. et Giacomini A. (éds.), *Pratiques sociales et didactique des langues*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 17-30.
- GIACOMI A., (2009) : « Le poids de la langue première dans l'apprentissage des langues secondes en milieu naturel », in Gasquet-Cyrus M. et Petitjean C. (dirs.), *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs » : 255-273.
- GIUST-DESPRAIRIES F., (2002) : « Représentation et imaginaire », in Barus-Michel J., Enriquez E. et Lévy A. (dir.), *Vocabulaire de Psychosociologie. Références et positions*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Eres (Édition de 2003) : 232-250.
- GOFFMAN E., (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne, 1 – La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, Coll. « Le Sens Commun », 251 p.
- GRICE H.-P., (1979) : « Logique et conversation », in *Communications*, n° 30 : 57-72.
- GRIN F., (2002) : *L'économie des langues et de l'éducation dans la politique d'enseignement des langues : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : étude de référence*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques, 49 p.
- GROSS M., (1968) : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- GUEUNIER N., (1978) : *Les Français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, H. Champion, Coll. « Créoles et français régionaux », 203 p.
- GUEUNIER N., (1992) : « Le français langue d'Afrique », in *Présence Francophone*, n° 40 : 99-120.
- GUEUNIER N., (2003) : « Attitudes and representations in sociolinguistics : theorie and practice », in Tabouret-Keller A., Gadet F. (éds.), *Sociolinguistics in France : Theoretical Trends at the Turn of the Century*, International Journal of the Sociology of Language, n° 160, Berlin / New York, Mouton de Gruyter : 41-62.
- GUEUNIER N., GENOUVRIER E. et KHOMSI A., (1978) : *Les Français devant la norme*, Paris, Champion.
- GUIMELLI C., (1988) : *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- GUIMELLI C. (éd.), (1994) : *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- GUIMELLI C., ROUQUETTE M.-L., (1992) : « Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales », in *Bulletin de psychologie*, numéro spécial : *Nouvelles voies en psychologie sociale*, 405, XLV : 196-202.
- GÜLICH E., (2004) : « Le traitement conversationnel d'une catégorisation stigmatisante », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / Crédif, Coll. « Langues et apprentissage des langues » : 269-273.
- HAAS R., (1985) : « Histoire linguistique de la Suisse », in Knecht P., Rubattel C. (éds.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé : 21-64.

- HABERMAS J., (1987) : *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Philosophie d'aujourd'hui ».
- HAGÈGE C., (1985) : *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard.
- HAGÈGE C., (2002) : *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, Coll. « Poche », n° 98, 384 p.
- HAMERS J. F., BLANC M., (1983) : *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- HARDING J., (1968) : « Stereotypes », in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Vol. 15, The MacMillan Cie and the Free Press.
- HEIDER F., (1927) : « Ding und medium », in *Symposium*, n° 1 : 109-158.
- HELGORSKY F., (1982) : « La notion de norme en linguistique », in *Le français moderne*, t. 1 : 1-41.
- HÉRAN F., FILHON A., et DEPREZ C., (2002) : « La dynamique des langues en France au fil du XX^{ème} siècle », in *Population et Sociétés*, n° 376.
- HERZLICH C., (1969) : *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton.
- HERZLICH C., (1973) : « La représentation sociale », in Moscovici S. (éd.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse.
- HOENIGSWALD H., (1966) : « A proposal for the study of folk-linguistics », in Bright W. (éd.), *Sociolinguistics*, La Haye, Mouton : 16-26.
- HOLT E., (1996) : « Reporting on talk : the use of direct reported speech in conversation », in *Research on Language and Social Interaction*, 29:3 : 219-45.
- HOUEBINE A.-M., (1982) : « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », in *Le Français Moderne*, n° 50 : 42-51.
- HOUEBINE A.-M., (1985) : « Pour une linguistique synchronique dynamique », in *La Linguistique*, n° 21 : 7-36.
- HOUEBINE A.-M., (1993) : « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », in Francard M. (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, n° 19.3-4, Louvain-la-Neuve, Peeters : 31-40.
- HOUEBINE A.-M. (éd.), (1996) : « Imaginaire linguistique », in *Travaux de Linguistique de l'Université d'Angers* 7.
- HOUEBINE A.-M., BAUDELLOT C., (1983) : « L'imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique », Communication au Colloque International de l'A.U.P.E.L.F., Barcelone, 18-23 avril 1983, in *Enseignement et médias*, (1986), Paris, Didier Érudition : 58-64.
- HYMES O. H., (1968) : « The Ethnography of Speaking », in Fishman S. A. (ed.), *Readings in the Sociology of Language*, La Hague, Paris, Mouton : 99-138.
- JAKOBSON R., (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit
- JAVEAU C., (1988) : *L'enquête par questionnaire – Manuel à l'usage du praticien*, Bruxelles / Paris, Éditions de l'Université de Bruxelles / Éditions d'Organisation, Coll. de l'Institut de Sociologie, 138 p. (3^{ème} Édition).
- JODELET D., (1984) : « Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie », in Moscovici S. (éd.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JODELET D. (dir.), (1989) : *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JODELET D., (1989a) : « Représentations sociales : un domaine en expansion », in Jodelet D. (éd.), *Les*

- représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JODELET D., (1989b) : *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JODELET D., (1993) : « Les représentations sociales. Regards sur la connaissance ordinaire », in *Sciences Humaines*, n° 27.
- JODELET D., MOSCOVICI S., (1990) : « Les représentations sociales dans le champ social », in *Revue internationale de psychologie sociale*, 3 : 285-288.
- JOISTEN C., (1971) : *Contes populaires du Dauphiné*, Grenoble, Publications du Musée Dauphinois.
- KAËS R., (1968) : *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Cujas.
- KASBARIAN J.-M. (éd.), (1994) : *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s). Hommage à Guy Hazaël-Massieux*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., (1980) : *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, Coll. « U Linguistique » (Troisième Édition).
- KERBRAT-ORECCHIONI C., (1987) : « La mise en place », in Cosnier, Kerbrat-Orecchioni (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presse Universitaires de Lyon : 319-352.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., (1987b) : « La description des échanges en analyse conversationnelle, l'exemple du compliment », in *DRLAV*, n° 36-37 : 1-53.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., (1990) : *Les interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G., (1984) : « Dénomination et relations dénominatives », in *Langages*, n° 76 : 77-94.
- KLEIN W., (1989) : *L'acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Armand Colin.
- KLINEBERG O., (1963) : *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (1^{ère} édition, 1940).
- KNECHT C., (1979) : « Le français en Suisse romande : aspects linguistiques et sociolinguistiques », in Valdman A. (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Éditions Honoré Champion, Coll. « Créoles et français régionaux » : 249-258.
- KNECHT C., (1985) : « La Suisse romande », in Knecht C., Rubattel C. (dir.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Editions Zoé : 125-170.
- KNECHT P. (dir.), THIBAUT A. (réd.), (2004) : *Dictionnaire Suisse Romand – Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Éditions Zoé, 885 p.
- KNECHT P., RUBATTEL C., (1984) : « A propos de la dimension sociolinguistique en Suisse romande », in *Le français moderne*, n° 52 : 138-150.
- LABOV W., (1963) : « Les motivations sociales d'un changement phonétique », in *Word*, n° 19 : 273-309.
- LABOV W., (1966) : *The social stratification of English in New-York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.
- LABOV W., (1969) : « Contraction, deletion, and inherent variability of the English copula », in *Language*, n° 45 : 715-762.
- LABOV W., (1972) : *Language in the Inner City : Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LABOV W., (1976) : *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, Coll. « Le Sens Commun » (1^{ère} édition, 1972), 457 p.

- LABOV W., FANSHEL D., (1977) : *Therapeutic Discourse*, London, Academic Press.
- LALANDE A., (1926) : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France (15^{ème} édition, 1985).
- LE BOUEDEC G., (1984) : « Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales », in *Cahiers de psychologie cognitive*, vol. 4, n° 3 : 245-272.
- LECLERC J., (1986) : *Langue et société*, Laval, Mondia.
- LE DÙ J., LE BERRE Y. (éds.), (1995) : « Badume-standard-norme, le double jeu de la langue », in *Cahiers du Groupe de Recherche sur l'Économie Linguistique de la Bretagne*, vol. 10, Brest, Université de Bretagne Occidentale.
- LÉGER J.-M., FLORAND M.-F., (1985) : « L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats ? », in Blanchet A. (éd.), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod : 237-273.
- LENGERT J., (1994) : *Regionalfranzösisch in der Literatur. Studien zur lexikalischen und grammatischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz*, Basel und Tübingen, Francke.
- LE NY J.-F., (1991) : « Croyance », in *Grand Dictionnaire de la Psychologie*, Paris, Larousse : 184.
- LE PAGE R., TABOURET-KELLER A., (1985) : *Acts of Identity : Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEROND A. (éd.), (1973) : « Les parlers régionaux », in *Langue Française*, n° 18.
- LEYENS J.-P., (1979) : *Psychologie sociale*, Bruxelles, Mardaga.
- LEYENS J.-P., YZERBYT V. et SCHADRON G., (1996) : *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Mardaga.
- LIPIANSKY E. M., (1991) : *L'identité française. Représentations, mythes, idéologies*, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace Européen, 278 p.
- LIPPMANN W., (1946) : *Public Opinion*, New York, Pelican Books (1^{ère} édition, 1922).
- LODGE R. A., (1993) : *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 382 p. (Édition de 1997)
- LO MONACO G., LHEUREUX F., (2007) : « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d'étude », in *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n° 1 : 55-64.
- LO MONACO G., LHEUREUX F. et HALIMI-FALKOWICZ S., (2008) : « Le test d'indépendance au contexte (TIC) : une nouvelle technique d'étude de la structure représentationnelle », in *Swiss Journal of Psychology*, 67(2) : 119-123.
- LÜDI G., PY B., (1989/1990) : « La Suisse : un laboratoire pour l'étude de la dynamique des langues en contact », in *Langage et Société*, 50/51 : 87-91.
- LÜDI, G. (1995): « L'identité linguistique des migrants en question: perdre, maintenir, changer », in: Lüdi, G., Py, B. et al. (1995), *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne, L'Age d'Homme : 205-292.
- LÜDI, G. (2005) : « L'unilinguisme est-il compatible avec la démocratie? », in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte* 29 : 89-107.
- LÜDI G., (2006) : « La sorcellerie dans la montagne de Diesse au XVII^{ème} siècle comme construction sociale : une approche discursive des documents d'archive », in *Vox Romanica* 65 : 108-131.
- LÜDI G., (2007) : « The Swiss model of plurilingual communication », in Ten Thije, Jan D./Zeevaert, Ludger (eds.), *Receptive multilingualism. Linguistic Analyses, language policies and didactic*

- concepts*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins : 159-178.
- McCONNELL G., GENDRON J.-D., (1988) : *Dimension et mesure de la vitalité linguistique*, Québec.
- MAINGUENEAU D., (1991) : *L'énonciation en linguistique française. Embrayeurs, "Temps", discours rapporté*, Paris, Hachette Supérieur, Coll. « Linguistique », 127 p.
- MAINGUENEAU D., (1994) : *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Supérieur, Coll. « Les fondamentaux », 155 p. (Édition de 1999).
- MAISONNEUVE J., (1973) : *Introduction à la psychosociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MALINOWSKI B., (1961) : *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Maspero (1^{ère} édition, 1944).
- MANNO G., (2004) : « Le français régional de Suisse romande à l'aube du XXI^{ème} siècle : dérégionalisation ou dédialectalisation ? », in Coveney A., Hintze M.-A., et Sanders C. (éds.), *Variation et francophonie – Hommage à Gertrud Aub-Buscher*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Sémantiques » : 331-357.
- MANNONI P., (1998) : *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- MARCONOT J.-M., (1994) : « Mini-récits de la Vie Quotidienne en milieu HLM », in Bres J. (dir.), *Le récit oral* suivi de *Questions de narrativité*, Actes du Colloque International, 24-26 juin 1993, Université de Montpellier III, Montpellier, Praxiling : 167-177.
- MAROUZEAU P., (1969) : *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 267 p.
- MARQUILLÓ LARRUY M., (2000) : « Métaphores et représentations du cerveau plurilingue : conceptions naïves ou construction du savoir ? Exemples dans le contexte d'enseignement andorran », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 115-146.
- MARTINET A., (1945) : *La prononciation du français contemporain, témoignages recueillis dans un camp d'officiers prisonniers*, Genève, Groz (2^{ème} édition, 1971).
- MARTINET A., (1979) : *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier / Crédif, 276 p.
- MARX K., ENGELS F., (1845) : *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales (Édition de 1968).
- MATTHEY M., (1997) : « Représentations sociales et langage », in Matthey M. (éd.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Éditeur : 317-325.
- MATTHEY M., (éd.), (1997a) : *Contacts de langues et représentations*, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, n° 27, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel, 135 p.
- MATTHEY M., (2000) : « Aspects théoriques et méthodologiques de la recherche sur le traitement discursif des représentations sociales », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 21-37.
- MATTHEY M. (éd.), (2001) : *Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité*, Actes du Colloque de Neuchâtel, 2-4 octobre 2000, in TRANEL, n° 34/35, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel, 432 p.
- MATTHEY M., (2003) : « Le français langue de contact en Suisse romande », in Ledegen G. (éd.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes. Actes de la 6^{ème} Table Ronde du Moufia*, 1-2 février 2001, Université de La Réunion, E.M.E. Intercommunication Cortil-Wodon, Coll. « Sciences du langage » : 159-174.
- MATTHEY M., DE PIETRO J.-F., (1997) : « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », in Boyer H. (éd.), *Plurilinguisme : "contact" ou "conflit" de langues ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Sociolinguistique » : 133-190.
- MATTHEY M., MOORE D., (1997) : « Alternance des langues en classe : pratiques et représentations dans deux situations d'immersion », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 27 : 63-82.

- MARKOVÁ I., MOODIE I., FARR R., DROZDA-SENKOWSKA E., ERÖS F., PLICHTOVÁ J., GERVAIS M-C., HOFFMANNOVÁ J. et MULLEROVÁ O., (1998) : « Social representations of the individual: A post-communist perspective », in *European Journal of Social Psychology*, 28 : 797-829.
- MAURER B., (1999) : « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique », in Calvet L.-J., Dumont P. (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- MAURY-ROUAN C., (2001) : « Le flou des marques de discours est-il un inconvénient ? », in Vion R. (éd.), *Approches interactives des faits de langue*, Paris, L'Harmattan.
- MAURY-ROUAN C., VION R. et BERTRAND R., (2007) : « Voix de discours et positions du sujet, dimensions énonciative et prosodique », in *Cahiers de Praxématique*, vol. 49 : 133-158.
- MEAD G. H., (1963) : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MEILLET A., (1905/1975) : *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- MILGRAM S., JODELET D., (1976) : « Psychological maps of Paris », in Proshansky H. M. et al. (eds.), *Environmental Psychology : People and their physical settings*, New-York, Holt, Rinehart & Winston.
- MILROY L., (1980) : *Language and Social Network*, Oxford, Blackwell.
- MOÏSE C., (2009) : « Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières », in Gasquet-Cyrus M. et C. Petitjean C. (Dir.), *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs » : 237-253.
- MOLINER P., (1988) : *La représentation sociale comme grille de lecture*, Thèse de Doctorat, Université de Provence.
- MOLINER P., (1989) : « Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales », in *Bulletin de Psychologie*, XLI, 387 : 759-762.
- MOLINER P., (1992) : *La représentation sociale comme grille de lecture*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- MOLINER P., (1993) : « ISA : l'induction par scénario ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales », in *Revue Internationale de psychologie sociale*.
- MOLINER P., (1996) : *Images et représentations sociales, de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- MOLINER P. (dir.), (2001) : *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies Sociales », 303 p.
- MOLINER P., (2001a) : « Introduction », in Moliner P. (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies Sociales » : 7-14.
- MOLINER P., (2001b) : « Formation et stabilisation des représentations sociales », in Moliner P. (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies Sociales » : 15-41.
- MOLINER P., (2001c) : « Une approche chronologique des représentations sociales », in Moliner P. (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies Sociales » : 245-268.
- MOLINER P., JOULE R.-V., et FLAMENT C., (1995) : « Essai contre-attitudinal et structure des représentations sociales », in *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 27 : 44-55.
- MOLINO J, SOUBLIN F., et TAMINE J., (1979) : « Présentation : problèmes de la métaphore », in Langages,

- MONDADA L., (1999) : « L'accomplissement de l'"étrangéité" dans et par l'interaction : procédures de catégorisation des locuteurs », in Arditty J., Vasseur M.-T. (éds.), *Interaction et langue étrangère*, in *Langages*, n° 134, Paris, Larousse : 20-34.
- MONDADA L., (2004) : « Représentations, stéréotypes, catégorisations : de nouvelles voies pour la sociolinguistique et la linguistique de l'acquisition ? », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / C.R.E.D.I.F., Coll. « Langues et apprentissage des langues » : 257-260.
- MOORE D., (2004) : « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », in Castellotti V., Mochet M.-A. (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais » : 7-22.
- MOREAU P.-F., ROBÉLIN J. (éds.), (2000) : *Langage et pouvoir à l'âge classique*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 704, 264 p.
- MOREAU M.-L., BOUCHARD P., DEMARTIN S., GADET F., GUERIN E., HARMEGNIES B., HUET K., LAROSSI F., PRIKHODKINE A., SINGY P., THIAM N., TYNE H., (2008) : *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Bruxelles, Services de la langue français, Français et société.
- MOSCOVICI S., (1961) : *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France (2^{ème} édition, 1976).
- MOSCOVICI S., (1969) : « Préface », in Herzlich C., *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton.
- MOSCOVICI S., (1984) : *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (7^{ème} édition, 1998), 620 p.
- MOSCOVICI S., (1986) : « L'ère des représentations sociales », in Doise W., Palmonari G. (éds.), *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- MOSCOVICI S., (1989) : « Préface », in Jodelet D., *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MOUNIN G., (1967) : *Histoire de la linguistique. Des origines au XX^{ème} siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Le linguiste », 226 p.
- MUCCHIELLI R., (1990) : *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*, Aubenas, ESF Ed. / Librairies Techniques, Coll. « Formation permanente en sciences humaines ».
- MUGNY G., CARUGATI F., (1985) : *L'intelligence au pluriel : les représentations sociales de l'intelligence et de son développement*, Cousset, Del Val.
- MÜLLER V., (1999) : *La défense du gaélique à Belfast : approche ethnologique d'un mouvement linguistique en contexte européen*, Neuchâtel, Institut d'ethnologie.
- MÜLLER V., (2000) : « The right to speak Irish : représentation de la langue gaélique en tant qu'enjeu de mobilisation militante en Irlande du Nord », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 183-196.
- NØLKE H., (1993) : *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé, 301 p.
- OESCH-SERRA C., (1989) : « Je vais raconter une histoire : analyse d'un récit en conversation exolingue », in Rabattel C. (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Bern, Peter Lang, Coll. « Sciences pour la communication » : 225-246.

- OESCH-SERRA C., PY B., (1993) : « Dynamique des représentations dans des situations de migration. Etude de quelques stéréotypes », in *Bulletin CILA*, n° 57 : 71-83.
- OESCH-SERRA C., PY B., (1997) : « Le crépuscule des lieux communs, ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doute », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 27 : 29-49.
- PARK R. E., (1950) : *Race and culture*, New York, The Free Press.
- PAUME N., DECONCHY J.-P., (1999) : « "Elle enfantera dans la souffrance". Etude expérimentale sur une représentation sociale, sur une évaluation idéologique et sur les effets d'une croyance », in Rouquette M.-L., Garnier C. (dir.), *La genèse des représentations sociales*, Montréal, Éditions Nouvelles, Coll. « Gestion des Sciences Humaines » : 184-203.
- PEKAREK-DOEHLER S., BÉGUELIN M.-J., (2005) : *Grammaire, discours, interaction : la structuration de l'information*, TRANEL, numéro spécial, vol. 41.
- PEKAREK-DOEHLER S., SAUDAN V. et LÜDI G., (1996) : « Apprentissage du français en Suisse alémanique : des systèmes éducatifs aux situations extra scolaires », in *Bulletin VALS/ASLA*, 64 : 87-112.
- PEKAREK-DOEHLER S., (1994) : « Gestions des rôles et comportement interactif verbal dans l'interview semi-directive de recherche », in *ARBA*, numéro spécial, 2.
- PEKAREK-DOEHLER S., (2000) : « Approches interactionnistes de l'acquisition des langues étrangères : concepts, recherches, perspectives », in *AILE*, 12 : 3-26.
- PEKAREK-DOEHLER S., (2004) : « Une approche interactionniste de la grammaire : réflexion autour du codage grammatical de la référence et des topics de l'apprenant avancé d'une L2 », in *AILE*, 21 : 123-166.
- PEKAREK-DOEHLER S., (2007) : « L'évaluation des compétences : mythes du langage et défis pour la recherche », in Gajo L. (éd.), *Langues en contexte et en contact*, Cahiers de l'ILSL, 23 : 125-136.
- PEPIN N., (2000) : « Représentations de la communauté linguistique dans une famille francophone de Suisse romande », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 165-182.
- PERREFORT M., (1994) : « Malaises et mal à l'aise dans la langue de l'autre », in *Langage et société*, n° 67 : 89-100.
- PERREFORT M., (1997) : « "Et si on hachait un peu de paille" – aspects historiques des représentations langagières », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 27 : 51-62.
- PERREFORT M., (2004) : « A la recherche des stéréotypes perdus...ou occultés ? », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / Crédif, Coll. « Langues et apprentissage des langues » : 261-267.
- PERRET M., (1994) : *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan.
- PÉTARD J.-P. (coord.), (1999) : *Psychologie sociale*, Paris, Bréal, Coll. « Grand Amphi », 480 p.
- PETIT J., (1998) : *Francophonie et don des langues*, Reims, Presses Universitaires de Reims.
- PETIT J., (2001) : *L'immersion, une révolution*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger Éditeur.
- PETITJEAN C., (2004) : *Les politiques linguistiques menées en France et en Suisse : deux réactions politiques face à la gestion du plurilinguisme*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Centre d'Aix-en-Provence, U.F.R. L.A.C.S., 445 p.
- PETITJEAN C., (2005) : *La place des langues régionales dans la politique linguistique de l'État français : l'enseignement au sein de l'École française des langues basque et provençale*, Mémoire de DEA (Master II), Université de Provence, Centre d'Aix-en-Provence, U.F.R. L.A.C.S., 396 p.

- PETITJEAN C., (2006) : « La notion de représentation linguistique : problèmes définitoires », in Actes du Colloque Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage COLDOC06, *Intradisciplinarité et extradisciplinarité en sciences du langage*, 14-15 juin 2006, Université de Nanterre : actes à paraître.
- PETITJEAN C., (2007a) : « Représentations linguistiques et plurilinguisme : enjeux et méthodes », in Actes du XXV Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (XXV CILPR), 3-8 septembre 2007, Innsbruck : actes à paraître.
- PETITJEAN C., (2007b) : « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », in *Journal of Language Contact*, Vol. Varia 1 : 29-51.
- PETITJEAN C., (2008) : « La modulation discursive dans la co-construction discursive des représentations linguistiques », in Actes du *Colloque en hommage à Robert Vion*, 20-21 mars 2008, Université de Provence, Aix-en-Provence : actes à paraître.
- PETITJEAN C., (2009) : « Rôle du cotexte et des contextes dans l'analyse de la co-construction discursive des représentations linguistiques », in Sandré M. (dir.), *Analyses du discours et contextes*, Actes du Colloque Jeunes Chercheurs PRAXILING 2007 (CJCPRAX07), *Analyses du discours et contextes : quelles relations ?*, 10-11 mai 2007, Université de Montpellier III, Limoges, Lambert Lucas : 149-159.
- PLANTIN C., (2002) : « L'argument », in Charaudeau P. et Maingueneau D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil : 64-66.
- PÖLL B., (2001) : « Français de référence et pluralité identitaire : un antagoniste inconciliable ? », in Francard M. (éd.), *Le français de référence. Construction et application d'un concept*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Tome II, Louvain-la-Neuve, Peeters : 141-151.
- PRIEGO-VALVERDE B., (2001) : « C'est du lard ou du cochon ? Lorsque l'humour opacifie la conversation familière », in *Marges Linguistiques*, 2 : 195-208.
- PROVOST-CHAUVEAU G., (1971) : « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », in *Langue française* 9 : 6-21.
- PY B., (1993) : « Quand les représentations peinent à suivre les pratiques... Émergences du plurilinguisme chez les Romands établis en Suisse alémanique », in Francard M. (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain, Cahiers de l'Institut de Linguistique, 19/3-4 : 137-145.
- PY B. (éd.), (2000) : *Analyse conversationnelle et représentations sociales*, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, n° 32, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel.
- PY B., (2000) : « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 5-20.
- PY B., (2004) : « Le discours comme médiation : exemple de l'apprentissage et des représentations sociales », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / Crédif, Coll. « Langues et apprentissage des langues » : 241-251.
- PY B., (2004a) : « Pour une approche linguistique des représentations sociales », in *Langages*, n° 154 : 6-19.
- RATEAU P., (1999) : « Les représentations sociales », in Pétard J.-P. (coord.), *Psychologie sociale*, Paris, Bréal, Coll. « Grand Amphi » : 162-211.
- REY A., (1972) : « Usages, jugements et prescription linguistiques », in *Langue Française*, n° 16.
- REYNAUD A., (1981) : *Société, Espace et Justice, Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses Universitaires de France.

- RIVAROL, (1784) : *De l'universalité de la langue française*, Paris, Didier (Édition de 1930).
- ROBERT P., FAUGERON C., (1978) : *La Justice et son public. Les Représentations sociales du système pénal*, Paris, Masson.
- ROUQUETTE M.-L., (1980) : *La pensée sociale et les phénomènes de rumeur*, Aix-en-Provence, Thèse de doctorat d'État de l'Université de Provence.
- ROUQUETTE M.-L., (1994) : *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- ROUQUETTE M.-L., (2000) : « Représentations et pratiques sociales : une analyse théorique », in Garnier C., Rouquette M.-L. (éds.), *Représentations sociales et éducation*, Montréal, Éditions Nouvelles : 133-142.
- ROUQUETTE M.-L., (1996) : « Représentations et idéologie », in J.-C. Deschamps & J.-L. Beauvois (Eds.), *Des attitudes aux attributions*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 163-173.
- ROUQUETTE M.-L., GARNIER C. (dir.), (1999) : *La genèse des représentations sociales*, Montréal, Éditions Nouvelles, Coll. « Gestion des Sciences Humaines », 266 p.
- ROUQUETTE M.-L., RATEAU P., (2002) : « Hier est aujourd'hui. Deux exemples d'actualisations des souvenir », in Laurens S. & N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 97-106.
- RYAN E., GILES H. (éd.), (1982) : *Attitudes towards language variation*, Londres, E. Arnold.
- SERRA C., (2000) : « Traitement discursif et conversationnel des représentations sociales », in *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n° 32 : 77-90.
- SERRA C., PY B., (2004) : « Le crépuscule des lieux communs ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doutes », in Gajo L. et al. (éds.), *Un parcours au contact des langues*, Paris, Didier / Crédif, Coll. « Langues et apprentissage des langues » :219-239.
- SFEZ L., (1988) : *Critique de la communication*, Paris, Le Seuil.
- SHANNON C., WEAVER W., (1949) : *The Mathematical Theory of Communication*, Champaign, University of Illinois Press.
- SINGLY F. de, (1992) : *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, Coll. « Sociologie 128 », 126 p.
- SINGY P., (1996) : *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, Coll. «Sémantiques», 288 p.
- SINGY P., (2002a) : « Faut-il enseigner le français régional à l'école ? », in *Résonances* 11 : 28-30.
- SINGY P., (2002b) : *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*, Bern, Peter Lang.
- SINGY P., (2004) : « Le français au Niger : pratiques et représentations linguistiques », in *Cahiers de l'ILSL* : 109-126.
- SINGY P., SULSTAROVA B., WEBER O. et GUÉX P., (2008) : « Langues et sexualité : investigation de l'imaginaire linguistique et socioculturel de migrants plurilingues », in *Séméion* 7 : 209-216.
- SPERBER D., WILSON D., (1989) : *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit.
- STICH D., (1998) : *Parlons francoprovençal – Une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan.
- TABOURET-KELLER A. (éd.), (1981) : « Regional Languages in France », in *International Journal of the Sociology of Language*, n° 29.

- TABOURET-KELLER A., GADET F. (éds.), (2003) : *Sociolinguistics in France : Theoretical Trends at the Turn of the Century*, International Journal of the Sociology of Language, n° 160, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 167 p.
- TABOURET-KELLER A., (2004) : « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues. Un micro-sondage », in *Langages*, n° 154 : 20-33.
- TAFANI E., (1997) : *Attitude et approche structurale des représentations sociales*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- TERREL J., (2000) : « Le langage comme pouvoir », in Moreau P.-F., Robelin J. (éds.), *Langage et pouvoir à l'âge classique*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 704 : 35-67.
- THOMAS R., ALAPHILIPPE D., (1983) : *Les attitudes*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que Sais-je ? », n° 2091, 127 p.
- THOMPSON J. B., (1991/2001) : « Préface », in Bourdieu P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard/Le Seuil, Coll. « Points Essais » : 7-51.
- TODOROV T., (1970) : « Problèmes de l'énonciation », *Langages* 17 : 3-11.
- TODOROV T., (1981) : *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Éditions de Minuit.
- TOURATIER C., (2000) : *La sémantique*, Paris, Armand Colin, Coll. « Cours – Lettres », 188 p.
- TOURATIER C., (2000a) : « Le récit, essai de définition linguistique », in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence* 15, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 11-22.
- TOURATIER C., (2002) : *Morphologie et Morphématique. Analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 322 p.
- TRAVERSO V., (1999) : *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan Université, Coll. « Linguistique 128 », 128 p.
- TROGNON A., LARRUE J., (1988) : « Les représentations sociales dans la conversation », in *Connexion*, n° 51 : 51-70.
- TRUDGILL P., (1974) : *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TUOMARLA U., (2000) : *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- ULLMANN S., (1969) : *Précis de sémantique française*, Berne, Francke, 352 p. (1^{ère} édition, 1952).
- VALLERAND R. J., (1994) : *Les fondements de la psychologie sociale*, Paris, Gaétan Morin.
- VARGAS C., (1987) : *Langage et norme(s) à l'école primaire*, Thèse de doctorat, Université de Provence Aix-Marseille I.
- VASSEUR M.-T., (1996) : « Qui guide qui quand on ne se comprend pas ? Approche interactionniste de l'apprentissage de la compréhension en langue étrangère », in *Revue de Phonétique Appliquée*, 114-116-117 : 369-385.
- VASSEUR M.-T., GRANDCOLAS B., (1997) : « Regards croisés. Rôles, représentations et réflexion dans l'enseignement - apprentissage d'une langue étrangère : le français dans l'enseignement secondaire britannique », in Matthey M. (éd.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Éditeur : 218-224.
- VERGÈS P., (1984) : « Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques »,

- in *Communication-Information*, vol. VI, 2-3 : 375-398.
- VERGÈS P., (1992) : « L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation », in *Bulletin de psychologie*, numéro spécial : *Nouvelles voies en psychologie sociale*, 405, XLV : 203-209.
- VÉRONIQUE D., (1994) : « Interactions exolingues, activités métalinguistiques et normes linguistiques », in Kasbarian J.-M. (éd.), *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s). Hommage à Guy Hazaël-Massieux*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 243-264.
- VÉRONIQUE D., (2004) : « Note sur les représentations sociales et sur les représentations métalinguistiques dans l'appropriation d'une langue étrangère », in Castellotti V., Mochet M.-A. (dir.), *Les représentations des langues. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais » : 23-30.
- VINCENT D., (1994) : « La fonction des narrations dans les entrevues sociolinguistiques », in Bres J. (dir.), *Le récit oral* suivi de *Questions de narrativité*, Actes du Colloque International, 24-26 juin 1993, Université de Montpellier III, Montpellier, Praxiling : 37-48.
- VION R., (1992) : *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette, Coll. « Hachette Université Linguistique », 302 p. (Nouvelle édition, 2000).
- VION R., (1995) : « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », Actes du 6^{ème} Colloque de pragmatique de Genève sur *Les différents plans d'organisation du dialogue et leurs interrelations*, Genève, 15-17 juin 1995, in *Cahiers de linguistique française* de l'Université de Genève, n° 17 : 179-203.
- VION R., (2000) : « L'analyse pluridimensionnelle du discours : le cas de l'instabilité énonciative », in Berthoud A.-C., Mondada L. (éds), *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Peter Lang, Coll. « Sciences pour la communication » : 151-165.
- VION R., (2003b) : « Des concepts linguistiques pour l'analyse des émotions et de la subjectivité », in Colletta J.-M. et A. Tcherkassof, *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Liège, Mardaga : 153-158.
- VION R., (2003b) : « Discontinuité et instabilité énonciative du discours », in Actes du Colloque sur *Le Sujet*, Aix-en-Provence, 27-28 septembre 2001, Paris, Ophrys, Coll. « Bibliothèque de faits de langues » : 247-258.
- VION R., (2004) : « Modalités, modalisations et discours représentés », in *Langages*, vol. 156 : 96-110.
- VION R., (2006) : « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in Actas do III Encontro Internacional de Análise Linguística do Discurso, *Processos Discursivos de Modalização*, Universidade do Minho, Braga, Coleção Hespérides Linguística 5, 36 p.
- VION R., (2008) : « De la complexité des positionnements dans l'interaction verbale », in Delamotte-Legrand R., Hudelot C. et Salazar-Orvig A. (éds.), *Dialogues, mouvements discursifs, significations*, Fernelmont, Éditions EME & InterCommunication, Coll. « Proximités Sciences du Langage » : 31-47.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J. H. et JACKSON D., (1972) : *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil, Coll. « Points ».
- WEIL-BARAIS A. (coord.), (1997) : *Les méthodes en psychologie*, Rosny, Bréal, Coll. « Grand Amphi », 376 p.
- WINKIN Y. (éd.), (1981) : *La nouvelle communication*, Paris, Le Seuil.
- YANAPRASART P. (éd.), (2002) : *Communiquer en milieu interculturel*, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, n° 36, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel, 139 p.

- YANAPRASART P., (2002a) : « La dynamique des représentations dans les contacts interculturels », in Yanaprasart P. (éd.), *Communiquer en milieu interculturel*, TRANEL, n° 36, Neuchâtel, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel : 59-79.
- ZARATE G., (1993) : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais ».
- ZARATE G., CANDELIER M. (éds.), (1997) : *Les représentations en didactique des langues et cultures*, Paris, Didier Érudition.
- ZHENG L., DESJEUX D., et BOISARD A.-S., (2003) : *Comment les Chinois voient les Européens. Essai sur les représentations et les valeurs des Chinois*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Sciences sociales et sociétés », 148 p.

Dictionnaires et encyclopédies

- BEAUJAN A., (1990) : *Le Petit Littré. Dictionnaire de la langue française. Abrégé du Dictionnaire de Littré*, Paris, Le Livre de Poche, Coll. « La Pochotèque », 1945 p.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.), (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 661 p.
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B., et MÉVEL J.-P., (2001) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse & Bordas, 514 p.
- DUBOIS J., MITTERAND H., et DAUZAT A., (2001) : *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse / VUEF, 822 p.
- PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, (1984), Paris, Librairie Larousse, 1798 p.
- REY-DEBOVE J., REY A. (dir.), (2000) : *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- SILLAMY N., (1991) : *Dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, Coll. « Sciences de l'Homme » (Édition de 1994), 273 p.

Sites Internet

- BEACCO J.-M., BYRAM M., (2003) : *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques, www.auf.org/documents/pdf/pol-ling-edu-2003-07.pdf, visité le 05/10/05.
- BRAS M.-A., (2004) : « De forts contrastes de revenus entre les quartiers de Marseille », in *Sud Insee Essentiel*, n° 76, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Provence/rfc/doc/s/sie76.pdf, visité le 02/09/08.
- CERQUIGLINI B., (1999) : *Rapport sur les langues de France*, in <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Rapport-Cerquiglini-1999.htm>, consulté en septembre 2008.
- GUEUNIER N., (2003) : « Attitudes and representation in sociolinguistics : theorie and practice », www.degruyter.de/journals/ijsl/2003/pdf/160_41.pdf, visité le 05/10/05.
- LECLERC J., (2008) : « France : législation linguistique », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/france-legislation-lng.htm>, consulté en septembre 2008.
- LECLERC J., (02/08/2008) : « Le canton de Vaud », in *L'aménagement linguistique dans le monde*,

- Québec, TLFQ, Université Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/EtatsNsouverains/vaud.htm>, visité le 20/08/2008.
- LECLERC J., (17/08/2008) : « La Confédération suisse », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Europe/suisse-1Intro.htm>, visité le 20/08/08.
- LECLERC J., (18/08/2008) : « La Suisse fédérale », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Europe/suissefed.htm>, visité le 20/08/2008.
- LECLERC J., (24/08/2008) : « La politique des langues régionales et minoritaires », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/france-3politik_minorites.htm, consulté en septembre 2008.
- LECLERC J., (29/08/2008) : « France : situation géopolitique et démolinguistique », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/france-1demo.htm>, consulté en septembre 2008.
- MATTHEY M., (2003) : « Le français langue de contact en Suisse », in *Glottopol*, n° 2, in www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_2/09matthey.pdf, visité le 05/10/05.
- MELOUX S., Roux V., (2006) : « La population immigrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004 », in *Rapport d'étude de l'I.N.S.E.E.*, n° 9, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/09_Immigration.pdf, visité le 02/09/08.
- PILLET C., (2001) : « La proportion d'immigrés décroît régulièrement en Provence-Alpes-Côte d'Azur », in *Sud Insee Essentiel*, n° 39, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/SIE39.pdf, visité le 02/09/08.
- PILLET C., (2004) : *Les population immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, I.N.S.E.E., F.A.L.S.I.D., in http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/docs/Pop_i mmigr.pdf, visité le 02/09/08.
- RAPPORT PÉRIODIQUE RELATIF À LA CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES, 2ÈME RAPPORT DE LA SUISSE, (2002) : <http://www.kultur-schweiz.admin.ch>, visité en 2003.
- POIGNANT B., (1998) : *Rapport sur les langues et cultures régionales*, in <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Rapport-poignant-98.htm>, consulté en septembre 2008.
- SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION STATISTIQUE, (2008) : « Portrait de Lausanne en chiffres. 2008 », <http://www.scris-lausanne.vd.ch/main.asp?DomId=1862&DocId=5658>, visité le 17/08/08.
- SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE LAUSANNE, (2008) : « Chronologie lausannoise », in <http://www.lausanne.ch/view.asp?domId=64312&language=F>, visité le 17/08/08.

ANNEXE A1 – CORPUS MARSEILLAIS

ANNEXE A2 – CORPUS LAUSANNOIS

Cf. second et troisième manuscrits.

ANNEXE B

Cf. quatrième manuscrit.